

Département de la Corrèze

RECUEIL

DES ACTES ADMINISTRATIFS

SÉANCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 27 NOVEMBRE 2020

Avertissement

Le recueil comporte les délibérations du Conseil Départemental présentant un caractère réglementaire, dont la publication est prévue.

Le texte intégral des actes cités dans le Recueil peut être consulté à la **Direction des Affaires Générales et des Assemblées** à l'Hôtel du Département "Marbot" - 9, rue René et Emile Fage - B.P. 199 - 19005 TULLE CEDEX et sur le **site Internet du Département** www.correze.fr

SOMMAIRE

Commission de la Cohésion Sociale

CD.2020.11.27/101	CORREZE ACCOMPAGNEMENT COVID-19	p.4
CD.2020.11.27/102	DEVELOPPEMENT DU PLAN AMBITIONS SANTE ET PROGRAMMATION DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE	p.36
CD.2020.11.27/103	CONVENTION PLURIANNUELLE RELATIVE AUX RELATIONS ENTRE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE POUR L'AUTONOMIE (CNSA) ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE POUR LA PERIODE 2021-2024.	p.44
CD.2020.11.27/104	POLITIQUE CULTURELLE DEPARTEMENTALE 2021	p.75
CD.2020.11.27/105	ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGES PUBLICS - DOTATION PRINCIPALE DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2021	p.106
CD.2020.11.27/106	COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION - DOTATIONS 2021	p.119
CD.2020.11.27/107	RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC L'ODCV - CONVENTION : 2021-2022-2023-2024	p.133

Commission de la Cohésion Territoriale

CD.2020.11.27/201	ROUTES 2025 - BILANS DES CONCERTATIONS PUBLIQUES DES DEVIATIONS DE LUBERSAC ET DE MEYMAC	p.150
-------------------	--	-------

Commission des Affaires Générales

CD.2020.11.27/301	DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2020	p.160
CD.2020.11.27/302	CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE : DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR L'EXERCICE 2020	p.320
CD.2020.11.27/303	CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET 2020	p.335

CD.2020.11.27/304	AUTORISATION D'OUVERTURE DES CREDITS DU BUDGET 2021 AVANT LE VOTE DU BUDGET PAR L'ASSEMBLEE ET TAUX D'EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX	p.383
CD.2020.11.27/305	ADMISSIONS EN NON-VALEUR, CREANCES ETEINTES ET REMISE GRACIEUSE.	p.392
CD.2020.11.27/306	ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2020	p.398
CD.2020.11.27/307	COMMISSION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL - COMMISSION DE LA COHESION TERRITORIALE : DESIGNATION D'UN MEMBRE	p.411
CD.2020.11.27/308	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF DEPARTEMENTAL DE TELEASSISTANCE : RAPPORT D'ACTIVITE 2019.	p.415
CD.2020.11.27/309	MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES - DELEGATION DE POUVOIR DE SIGNATURE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL - ARTICLE L.322-11 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	p.560

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission de la Cohésion Sociale

OBJET

CORREZE ACCOMPAGNEMENT COVID-19

RAPPORT

L'épidémie liée au coronavirus a placé le pays dans une situation de crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. Face à l'impact du Covid-19 sur l'activité des entreprises et des associations, lors de la première vague de l'épidémie, des mesures exceptionnelles ont été mises en place par l'État et les collectivités territoriales afin de soutenir les acteurs locaux. Garants de la cohésion territoriale, les Départements, acteurs importants de la commande publique, ont joué, à ce titre, un rôle majeur pour accompagner les secteurs qui souffrent.

Aujourd'hui, l'épidémie de la Covid-19 s'inscrit malheureusement dans la durée. Après une période d'accalmie, la circulation du virus a repris fortement, en France comme dans beaucoup d'autres pays. Avec cette deuxième vague et une nouvelle période de confinement, les prévisions économiques pour la fin de l'année deviennent incertaines d'autant plus que l'évolution de l'épidémie conditionne en grande partie celle de l'activité économique. Un durcissement des restrictions sanitaires pourrait provoquer une nouvelle baisse du PIB et au total pour 2020, la prévision de contraction reste, à ce jour, de l'ordre de - 12%. L'emploi sera durement impacté. On estime à 840 000 les emplois qui seraient perdus. Ce net recul serait moins marqué que celui du PIB en raison à la fois de la mise en place de l'activité partielle, mais aussi d'un phénomène de rétention de main d'œuvre de la part de certaines entreprises qui garderaient, à ce stade, leurs effectifs malgré la baisse de leurs activités. On peut noter aussi que la situation économique est contrastée selon les secteurs d'activités et selon les territoires. L'impact de la crise dépend étroitement du degré d'exposition de chaque secteur d'activité aux mesures de restrictions sanitaires. Les services sont globalement plus impactés que l'industrie : en particulier l'hébergement-restauration, les transports de voyageurs et les activités culturelles qui apparaissent pénalisés de manière potentiellement durable et devraient concentrer, sur le second semestre, l'essentiel des pertes d'emplois. Cette hétérogénéité sectorielle se double d'une hétérogénéité territoriale avec, par exemple, l'activité touristique qui, si elle

a pu cet été pour les résidents français, retrouver, voire dépasser, son niveau de l'an passé dans certaines régions littorales ou peu densément peuplées, comme nos territoires ruraux, les métropoles, à l'inverse, ont été pénalisées par le recul des dépenses des touristes français, conjugué à la forte chute du nombre de touristes étrangers.

Notre Département, dès le début de la crise et du premier confinement, a été présent pour agir au plus près et pour les Corrèziens suivant un triple principe : Protéger, Tester, Accompagner.

PROTEGER

Face à l'épidémie de la Covid-19, les Départements, qui incarnent avec les communes la proximité de l'action publique, ont été en première ligne, tout particulièrement sur le front sanitaire, social et médicosocial. Dès le début de la crise sanitaire, le département de la Corrèze a réorganisé en urgence ses services, via des plans de continuité d'activité de services et mis en place des mesures exceptionnelles pour faire face à l'épidémie. Au cœur de cette crise inédite, le Département a une nouvelle fois montré qu'il est un acteur de proximité réactif et efficace auprès des habitants, des acteurs du territoire et des différentes institutions.

Ces premières mesures se sont traduites notamment par l'achat de masques, des moyens complémentaires en informatique, le nettoyage des locaux, du gardiennage et des investissements liés aux mesures de distanciation sociale pour un montant global de 621 072,82 €.

Dans le même temps, des outils ont été mis en place et des mesures de soutien aux personnes fragiles, isolées ont été renforcées. On peut citer : la fourniture de masques et de gel à l'ensemble des SAAD, le renforcement et la coordination des appels auprès des personnes isolées, la création d'une cellule de renfort en personnel en partenariat avec les communes et les intercommunalités, un accueil social de proximité dans la Maisons de Solidarité Départementale, la plateforme Entraide Corrèze pour renforcer la solidarité.

Des commandes groupées de masques pour les communes mais aussi les entreprises ont été faites, confortant ainsi la pleine pertinence de l'échelon départemental. Plus de 500 entreprises ont pu en bénéficier, protégeant ainsi leurs salariés.

TESTER

Dès la fin mars, les Présidents des 4 départements composant le laboratoire interdépartemental QUALYSE dont la Corrèze ont demandé au Gouvernement l'autorisation de réaliser des tests de dépistage du Covid 19. Le Gouvernement a donné son accord le 6 avril et toutes les conditions et moyens ont été mis en oeuvre afin d'être opérationnel au plus vite. Ce sont ainsi près de 140 000 que le laboratoire a pu réaliser depuis cette date.

Dans le cadre du Plan Ambition Santé, il a été acté la création d'un centre départemental de santé (CDS) en Corrèze. Il a été ouvert en septembre 2019 à Egletons avec des antennes actuellement en service à Neuvic, Meymac et d'autres sont à l'étude. Dès le début de la période de confinement, les antennes d'Egletons et Neuvic sont restées ouvertes et la téléconsultation a été mise en place pour que les médecins généralistes puissent assurer à distance des consultations avec leurs patients.

Très rapidement la décision a été aussi prise de pouvoir contribuer pour « tester pour mieux prévenir » et le dispositif CORREZE TESTS a été créé avec plus de 5 000 tests à début septembre réalisés auprès des ESMS et lieux touristiques. Cette action a permis de développer un partenariat fort avec la CPAM, l'ARS, les laboratoires, les hôpitaux, mais aussi un travail interservices au département et les Elus. Les personnels des établissements médicosociaux ont été formés pour la réalisation de tests et ont ainsi été soutenus pendant cette période complexe qui se poursuit.

ACCOMPAGNER

La continuité du service public, la poursuite de nos engagements sont indispensables pour le soutien de notre économie, nos entreprises et nos emplois.

Lors de la première vague de l'épidémie et avec la première période de confinement :

Un soutien à la culture a été apporté par le maintien des subventions y compris pour les évènements annulés.

Le Département a pu aussi apporter un soutien aux entreprises par des mesures prises en matière de commande publique afin de ne pas aggraver les difficultés rencontrées comme le paiement d'acomptes, le règlement accéléré des factures, le prolongement des délais de consultation, le versement d'avances forfaitaires... Pour exemple, la déviation de Malemort dont les éléments chiffrés ont été présentés au Conseil départemental lors de sa réunion du 20 juin dernier et dont le montant total des travaux s'élève à 15 385 630,04 € TTC. Pour cette opération, plus de 6 M€ d'avances ont ainsi été accordées.

Parmi les secteurs les plus impactés, le tourisme et pour soutenir les acteurs de la filière, des actions ont été menées. L'activité saisonnière a été fortement amputée pour beaucoup d'entreprises, sans compter tous les impacts sur la consommation locale de loisirs et de restauration. Dès le début du confinement, des dispositifs d'accompagnement stratégique en vue de la reprise ont été mis en place mais aussi et au vu des enjeux importants de sauvegarde de l'emploi, les actions suivantes ont été mises en place tout au long de l'été :

- l'opération "Le resto des Héros" ;
- l'opération "la cerise sur la Corrèze" (Coup de pouce vacances en Corrèze).

En complément de ces dispositifs, on peut noter un plan de communication ajusté, une diffusion de l'information touristique réorganisée en lien avec les contraintes sanitaires pour un montant global de 396 250 €.

En tant que premier partenaire des communes et des intercommunalités, le Département a renforcé sa mobilisation sur tout le territoire. Avec pour objectif de relancer la commande publique, par l'assouplissement des modalités des contrats 2018/2020 intervenus avec les communes et leurs groupements, il a été laissé la possibilité de conclure des avenants et ce jusqu'au 1er décembre 2020 afin de permettre :

==> un redéploiement de crédits non engagés sur de nouvelles opérations,

==> l'intégration d'opérations supplémentaires.

Le département incite ainsi les maîtres d'ouvrage public à réaliser de nouveaux travaux afin de booster la commande publique en augmentant les carnets de commandes des entreprises privées.

Une centaine d'opérations à ce jour ont pu bénéficier de l'effort financier supplémentaire du Département de 1 M€ via les subventions aux collectivités. Ainsi, ce sont plus de 4,7M€ H.T. de nouveaux travaux qui ont pu être engagés par les collectivités.

Parmi ces opérations : à ce jour, 13 opérations de voirie complémentaires représentant environ 0,5 M€ de travaux H.T. ont été accompagnées par une aide du Département calculée au taux de 40%.

Les solidarités sont au cœur des compétences de l'action départementale. Le 14 février, le Conseil départemental, prenait la décision pour la mise en place de l'Académie des Métiers de l'Autonomie en Corrèze (AMAC), du déploiement d'un plan corrézien de recrutement et valorisation des aides à domicile. Ce plan, qui mobilise une enveloppe annuelle de 411 760 € sur 3 ans, prend dans le contexte actuel, une dimension encore plus forte.

Avec la deuxième vague de l'épidémie et cette crise sanitaire et économique qui s'inscrit dans la durée, le Département poursuit son accompagnement sur trois volets : Solidarité, Investissement et Attractivité

La Corrèze Solidaire

Aujourd'hui, le Département, toujours présent avec et pour les Corrèziens, continue à se mobiliser et à jouer son rôle auprès des plus fragiles encore plus impactés par la crise et ses conséquences. Le département se substitue à l'Etat devant cette nécessité de protéger et une série de mesures vise à les soutenir : versement d'une prime aux professionnels de l'enfance et de l'autonomie, amélioration de la vie des personnes âgées et handicapées en établissement et à domicile, réponse apportée à l'urgence sociale, mesures en faveur du retour à l'emploi de ceux qui en sont privés...

a) La Corrèze solidaire auprès des personnels des services et professionnels intervenant dans le secteur de l'aide sociale à l'enfance, des secteurs sociaux et médicosociaux, assistants familiaux, personnels intervenant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées

Le Département prend la décision d'accorder une prime afin de reconnaître l'engagement des personnels intervenant dans les établissements et services relevant du département, et de valoriser également le travail des 156 assistants familiaux départementaux. Il convient de les récompenser pour leur action.

L'engagement des professionnels des services à domicile ou structures spécialisées a été et demeure crucial pour prendre soin des populations vulnérables dans un contexte de crise sanitaire exceptionnelle.

Dans le contexte de lutte contre l'épidémie de la COVID 19, les mesures sanitaires et le confinement ont généré des difficultés et des appréhensions pour les enfants confiés au Service de l'Aide Sociale à l'Enfance mais aussi pour les professionnels qui ont assuré la continuité de leur accompagnement, de leur encadrement et les échanges avec l'extérieur dans une société à l'arrêt.

En reconnaissance de leur investissement et comme le décret du 12 juin 2020 le lui permet, le département envisage le versement d'une prime exceptionnelle en faveur des personnels des établissements et services sociaux et médicosociaux publics et privés du champ de la protection de l'enfance financés par la collectivité ainsi que des assistants familiaux, en exercice du 1^{er} mars au 30 avril 2020.

De la même façon, la mobilisation des assistants familiaux a été exemplaire, en assurant l'accueil et l'hébergement, ainsi que l'accompagnement éducatif en continu de la grande majorité des enfants qui sont confiés au Service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Leur implication au quotidien a permis aux enfants et jeunes de vivre cette période de confinement en sécurité et de la manière la moins traumatisante possible. Toutefois, cette présence en continu au domicile des assistants familiaux a engendré des frais supplémentaires. Face à ce constat, l'indemnité d'entretien a été majorée de 3 € par jour et par enfant en accueil continu pour la période de confinement (du 17 mars au 10 mai inclus). Il est proposé le versement de cette indemnité d'entretien à l'ensemble des assistants familiaux qui se sont mobilisés.

La crise sanitaire a aussi profondément marqué et mobilisé les personnels des différents services et établissements intervenant auprès des personnes âgées et personnes handicapées, que ce soit à domicile ou en établissement. Avec le rebond épidémique actuel, à nouveau, une forte mobilisation de ces personnels sera nécessaire et c'est dans ce contexte qu'il est proposé le versement d'une prime exceptionnelle pour les personnels du secteur Du Domicile et de celui de l'Hébergement.

L'ensemble des personnels et structures concernés sont précisés ci-après.

Le montant de ses primes dont le calcul a été fait sur la base du décret du 12 juin 2020 représente une enveloppe totale prévue à la DM1 de 1 774 904 € qui sera couverte à hauteur de 268 143 € par la CNSA SAAD et se répartirait de la façon suivante :

- SAAD : 620 818 €
- FO-FH-SAVS : 316 785 €
- Fondation Jacques Chirac : 64 244 €
- ADAPEI : 24 000 €
- ICA et SAAD mandataires : 265 713 €
- Accueillants Familiaux : 31 804 €
- CESU : 82 000 €
- Établissements Enfance : 196 540 €
- Assistants Familiaux : 173 000 €

b) La Corrèze solidaire des pertes d'activités des établissements sociaux, médicosociaux

Des mesures financières et de soutien ont été mises en place dans le domaine de l'action sociale et de l'autonomie (indemnité exceptionnelle de confinement (frais de repas) des assistants familiaux, le surcoût MNA (hébergement et 55 jours de confinement) le surcoût des jeunes en MECS (prolongation d'hébergement), mais aussi en compensation des pertes d'activités des SAAD, des établissements PH, représentant un montant global de 972 072 €. Les montants se répartissent de la façon suivante :

- compensation de la perte d'activité des SAAD (maintien à domicile) : 599 036 €
- compensation de la perte d'activité des établissements PH : 215 932 €
- indemnité exceptionnelle de confinement (frais repas) des assistants familiaux : 54 975 €
- surcoût MNA : hébergement + 55 jours de confinement : 47 025 €
- surcoût jeunes en MECS : prolongation hébergement : 55 104 €

Il faut souligner aussi que ces soutiens financiers, ont permis, à ce jour, d'éviter l'impact d'un surcoût journalier qui aurait pu être en moyenne de 3 €.

c) La Corrèze solidaire des bénéficiaires du RSA

Il faut souligner, particulièrement, la forte augmentation du nombre de foyers et bénéficiaires du RSA. En effet, une hausse de 13,87 % entre juin 2019 et juin 2020 a été enregistrée (et + 12, 80% sur les seuls 6 premiers mois de l'année 2020), ce qui représente un nombre total de 7 168 bénéficiaires à fin juin 2020 contre 6 295 à fin juin 2019. En comparaison, je rappelle à l'Assemblée, qu'entre 2015 et 2019, le nombre total de bénéficiaires avait enregistré une baisse significative de - 16, 80 %, en raison notamment de toutes les actions et des outils mis en place ayant favorisé le retour à l'emploi. De plus, le montant moyen versé est en augmentation de presque 3% sur la même période.

Il est donc évident que ce sont les effets conjugués de la crise sanitaire et sociale mais également ceux des directives nationales, qui ont fortement impactés nos efforts.

Le versement est désormais assuré par les 2 organismes payeurs et la continuité des droits est garantie. Ainsi des droits ont pu être ouverts sur la période de confinement sans les contrôles appliqués habituellement sur les ressources et les commissions ont repris leurs travaux depuis seulement le mois de septembre dernier. Le contexte économique depuis le début de la crise ne facilite pas le retour à l'emploi. Le marché de l'emploi est de plus en plus difficile, l'intérim est en baisse alors que le public bénéficiaire passe souvent par ce canal dans le cadre de leurs programmes de retour à l'emploi. Enfin, si on prend en considération la revalorisation annuelle du RSA, le Département prévoit un surcoût de 2,4 M€ sur la seule année 2020.

d) La Corrèze solidaire de la jeunesse

La période de confinement a induit des effets négatifs sur l'éducation des enfants, notamment au sein des foyers où les jeunes n'ont pas bénéficié d'un accompagnement des parents suffisant pour qu'ils suivent correctement l'enseignement à distance, pour des raisons économiques, sociales ou liées à la conception de l'action éducative de la famille.

Aujourd'hui, afin de réduire la perte de chance liée aux difficultés d'apprentissage survenues pendant le confinement scolaire, mais aussi compte tenu de la persistance d'un contexte sanitaire incertain et de son incidence possible sur les rythmes scolaires, il est proposé de conforter la lutte contre le décrochage scolaire.

12 associations de soutien scolaire, cofinancées par le Conseil départemental (à hauteur de 20 660 € en 2019), maillent le territoire. En leur sein, des bénévoles assurent de l'aide aux devoirs et un soutien aux parents.

Le Département contribue notamment au dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales. Ce dispositif permet de suivre des enfants dont l'environnement socio-économique rend l'accès à la scolarité plus difficile.

Une mission spécifique pourrait leur être donnée afin d'assurer un suivi renforcé et régulier sur la fin de l'année scolaire 2020/2021 aux enfants détectés par le Service social en faveur des élèves (DSDEN) afin d'offrir aux enfants un espace de travail adapté, renforcer leurs compétences scolaires, développer leur autonomie dans les apprentissages, participer à la prise de conscience de l'enfant et des familles de l'importance du capital scolaire.

Les enfants de 6 à 13 ans seront concernés par cette mesure.

Budget envisagé sur 2021 : 20 000 €

e) La Corrèze solidaire de la culture et des artistes du territoire

Le Département a versé sur l'année 2020 l'intégralité des subventions qui étaient prévues et il en sera de même pour l'année 2021.

De plus, pour aider les acteurs culturels locaux - et sans attendre la prochaine saison estivale - il est proposé la mise en place d'un dispositif exceptionnel de soutien à l'activité culturelle à destination des publics fragiles et de la jeunesse afin de soutenir un secteur très frappé par la crise sanitaire.

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- favoriser les pratiques culturelles compatibles avec le contexte de pandémie (spectacles respectant les règles de distanciation, expositions...),
- apporter de nouvelles pratiques culturelles à des populations qui en sont aujourd'hui privées, en tout ou partie,
- soutenir les artistes et techniciens corréziens, notamment les intermittents du spectacle.

Pour prétendre à l'aide financière du Département dans le cadre de ce dispositif exceptionnel, les porteurs de projets devront faire appel à une personne physique ou morale ayant son activité en Corrèze (artistes et techniciens intermittents, auto-entrepreneurs, indépendants, entreprises, associations...) et informer le Département de leurs projets selon les modalités précisées à l'annexe 12 de ce rapport.

Les structures éligibles à ce dispositif sont les communes et leurs groupements, les accueils de loisirs (ALSH), les établissements sociaux, médicosociaux, socio-éducatifs. Il est ouvert à toutes les disciplines artistiques, et notamment au spectacle vivant.

L'aide est plafonnée au montant de 250 € par projet pour une action proposée à partir de décembre 2020 jusqu'au 30 juin 2021. Plusieurs projets peuvent être présentés par une même structure.

Budget prévu pour 2021 : 50 000 €

f) La Corrèze solidaire des plus précaires

f - 1) Habitat

Le contexte de crise sanitaire de 2020, la période de confinement, la prolongation de certains dispositifs ont vu diminuer le nombre de demandes d'aides financières pour le FSL. Cependant de nombreux foyers corréziens restent en situation de fragilité financière et doivent faire face à des augmentations de dépenses liées au logement. La précarité face au logement continue à augmenter que ce soit chez les jeunes, les travailleurs de conditions modestes, chez les personnes plus âgées.

Le département propose de solliciter le comité des financeurs du Fonds de Solidarité Logement afin d'assouplir et de revoir les règles d'attribution des aides afin d'accompagner plus fortement les corréziens en difficultés. Il est envisagé des modifications dans les dispositifs existants et de nouvelles aides. **Le département souhaite pouvoir aussi assouplir ces dispositifs, l'objectif étant de pouvoir apporter une réponse adaptée à chaque situation concernée.**

La collectivité a toujours affirmé sa volonté d'aider les Corréziens les plus modestes à payer leurs charges liées à l'habitat. Aussi, il est d'apporter des modifications du règlement des aides du FSL et de créer une aide exceptionnelle spécifique à la crise sanitaire pour l'année 2021, en abondant les fonds du FSL par une enveloppe complémentaire de 500 000 €. Ces propositions seront soumises à la validation du Comité des Financeurs en décembre 2020 et avec une mise en application dès janvier 2021:

- **Modifications du règlement des aides liées** à la revalorisation du montant de certaines prestations sociales, à l'augmentation des tarifs d'énergie, aux besoins des Corréziens.

AIDES	ACTUEL	PROPOSITIONS
Quotient Familial	- QF classique < 920€ - QF travailleurs de conditions modestes 921€<QF<1140€	- QF classique < 1 000 € - QF travailleurs de conditions modestes 1 001€<QF<1300 €
Charges locatives	50 € par mois d'impayé de charges mensuelles, y compris dans les taxes d'enlèvement des ordures ménagères.	80€ par mois d'impayé de charges mensuelles, y compris dans les taxes d'enlèvement des ordures ménagères.
Maintien de l'énergie	aide plafonnée à 500€	aide plafonnée à 700 €
Travailleurs de conditions modestes	- aide au 1 ^{er} mois de loyer - aide à l'achat de mobilier de 1 ^{ère} - aide aux frais d'agence Si ces 3 aides sont cumulées, 700€ d'aide maximale	- aide au 1 ^{er} mois de loyer - aide à l'achat de mobilier de 1 ^{ère} - aide aux frais d'agence + Aide au dépôt de garantie Si ces 3 aides sont cumulées, 900 € d'aide maximale
Entretien chaudière		Aide plafonnée à 100 €

➤ Aide exceptionnelle 2021 : la situation sanitaire a mis à mal de nombreux foyers corréziens en impactant :

- les modes de vie : présence plus importante dans les logements, avec donc des augmentations sur les dépenses énergie, sur les dépenses alimentaires, des absences de soins...
- les conditions de travail: chômage partiel, licenciement, non renouvellement des missions intérimaires, des CDD...

Le conseil Départemental propose donc au comité des Financeurs :

- La possibilité de solliciter le FSL par le biais des travailleurs sociaux, sans plafond de ressource pour tout corrézien ayant des difficultés à l'accès ou au maintien dans le logement en raison de la crise sanitaire ;
- La commission permanente du FSL statuera sur l'aide à apporter au vu de l'évaluation sociale.

Budget prévu pour 2021: 500 000 €

f - 2) Création d'une brigade hivernale

Depuis mars 2020, l'épidémie de Coronavirus a un impact sur la vie des Corréziens en général et en particulier sur le secteur associatif, venant en aide aux personnes les plus démunies et isolées. De nombreux bénévoles consacrent du temps pour faire vivre ce tissu associatif mais aujourd'hui le contexte sanitaire les fragilise du fait de leur typologie (retraités âgés antécédents de santé...).

La période du confinement nous a conduits à repenser nos relations inter-partenariales et pour répondre aux urgences, dans le cadre du plan pauvreté précarité, un réseau des associations caritatives a été constitué en coordination et collaboration avec les services DASFI du Département.

La volonté du département est de favoriser une relance de l'activité de solidarité pour répondre aux exigences sociales liées aux conséquences de la crise sanitaire.

Afin de répondre aux problématiques de celles-ci mises en avant au cours de cette pandémie :

- Afflux de nouveaux bénéficiaires des aides alimentaires,
- Mise en sécurité des bénévoles à haut risque de contamination,

Face à une situation inédite qui bouleverse les dispositifs traditionnels, il est proposé la création d'une brigade hivernale pour soutenir les associations caritatives. Cette brigade sera constituée d'une dizaine de personnes et sera confortée en tant que de besoin avec 2 objectifs principaux :

- Collecter les denrées alimentaires supplémentaires nécessaires en adéquation avec l'augmentation constatée des bénéficiaires sur l'ensemble du territoire Corrèzien ;
- Assurer un renfort des associations en assurant la distribution des denrées alimentaires, pour la campagne hivernale 2020-2021 et ainsi palier à l'absence de leurs bénévoles fragilisés par la pandémie.

Les associations conventionnées à vocation départementale sont notre cœur de cible pour porter ce projet (Croix rouge, Restos du cœur, Secours populaire, Secours catholique, Banque alimentaire).

Les services de la Direction de l'Action Sociale, des Familles et de l'Insertion du Conseil Départemental est chargée de recenser les besoins locaux des associations afin de déterminer précisément le périmètre de la brigade, d'identifier le porteur de cette action et de l'accompagner dans la création de ce réseau de salariés sur la période de Novembre 2020 à juin 2021.

La constitution de cette brigade s'inscrit pleinement dans la politique volontariste portée par notre Collectivité en matière d'insertion.

Ce dispositif est innovant et majeur. Il concourt au renforcement de l'action des bénévoles et à la reconnaissance de l'engagement des associations caritatives dans le paysage de l'action sociale de notre département.

Il se traduira, dans un premier temps, par le recrutement de 11 salariés dans un contexte économique et social fragilisé par la crise sanitaire que nous traversons et surtout permettra à de nombreux corréziens de bénéficier de denrées alimentaires dans un contexte économique si difficile lié à cette crise sanitaire.

Budget prévu : 80 000 € (2020 : 20 000 € et 2021 : 60 000 €)

Il La Corrèze qui investit

Le département va continuer son soutien et va mettre en place des actions pour renforcer la solidarité avec les territoires et les corréziens, consolider le soutien aux associations, poursuivre l'accompagnement aux entreprises par la commande publique, avoir un département attractif pour aider les acteurs de l'économie locale de proximité.

L'ensemble des actions présentées vont, pour certaines, débiter d'ici fin 2020 et, pour d'autres, sur 2021.

Dans le cadre de la décision modificative n°1 (DM1) du budget, un montant en investissement de 4 669 551 € est prévu pour les collèges et de 1,2 M d'€ pour le Viaduc des Rochers Noirs.

Collèges : sont concernés les collèges de ALLASSAC et de ARGENTAT ainsi que des travaux de rénovations divers dans plusieurs collèges du département et prenant en compte la transition écologique :

- Restructuration de la demi-pension du collège d'ALLASSAC : **budget total : 1,5 M d'€ (dont 1,2 M€ en 2020) ;**
- Restructuration de l'ensemble du collège avec mise en sécurité et mise en accessibilité : **budget total : 3,5 M d'€ (dont 3,1 M€ en 2020) ;**
- Travaux divers de réhabilitation et d'isolation des collèges de Brive, Uzerche et Objat ainsi que Treignac pour un changement de chauffage : **budget total : 369 551 € en 2020.**

Le Viaduc Des Rochers Noirs

Afin d'assurer la réouverture de l'ouvrage à la circulation piétonne, des travaux de conservation-restauration et de sécurisation sont indispensables. Le programme de ce projet qui associe sauvegarde technique, restauration et valorisation pour le public pourrait aussi être le cadre d'un partenariat exemplaire avec l'École en Génie Civil et Travaux Publics d'Égletons. Le projet conservation-restauration et valorisation du Viaduc des Rochers Noirs est le seul de la Région Nouvelle Aquitaine à avoir été sélectionné par la mission Bern pour la sauvegarde du patrimoine en péril, ce qui constitue un apport financier important au projet de restauration. Le principe de la participation financière du Département à hauteur de 1,2 M d'€ maximum a fait l'objet d'un rapport présenté en commission permanente le 25 septembre dernier. Ce montant a été calculé sur la base d'un montant estimatif de travaux maximum de 6 M d'€.

Ces travaux pourront contribuer à la relance par la commande publique mais aura aussi des impacts à moyen terme sur l'économie locale et l'attractivité touristique.

Budget prévu 2020 : 1 200 000 €.

(cf. DM1)

III La Corrèze Attractive

Développer l'économie et le tourisme revient à capter de nouveaux résidents, de nouvelles familles, de nouveaux actifs qui pourront s'installer sur le territoire. Toutes les actions menées doivent se définir dans une approche globale de l'attractivité, de l'accueil et doit aussi tenir compte du nouvel engouement des citadins pour les campagnes et villes moyennes. S'agissant d'un nouveau projet de vie, tous les besoins doivent être pris en considération. Le département peut jouer son rôle de facilitateur et de fédérateur en mobilisant tous les acteurs publics, privés. Un premier travail a été engagé afin de faire la promotion de nos savoirs faire et de renforcer l'attractivité de la Corrèze par la mise en place du dispositif "Origine Corrèze".

Dans le contexte actuel, et afin de poursuivre cette dynamique pour attirer de nouveaux arrivants, de nouvelles compétences, il est proposé de mener dans les prochaines semaines une première action de campagne de communication principalement sur les réseaux sociaux. Après avoir déterminé une cible de population, il pourrait être proposé à des citadins de découvrir la Corrèze sous tous ses aspects et en leur présentant un ensemble de services d'accompagnement à l'installation, à l'image d'une véritable conciergerie.

Cette campagne, coordonnée par le chef de projet Promotion du Territoire sera confiée à une agence spécialisée dans le marketing territorial en raison notamment du ciblage numérique qui doit être réalisé. Le mode opératoire sera le suivant :

1. Définition de la cible et de nos besoins (qualitatifs, quantitatifs),
2. Création de la campagne (storyboard, photos, vidéos, site web),
3. Diffusion web de la campagne {réseaux sociaux, reciblage publicitaire, médias web spécialisés),
4. Réception des candidatures à la mobilité,
5. Gestion des Relations Publiques de la campagne,
6. Coordination des partenaires et du planning,
7. Organisation d'un événement physique.

Budget prévu 2020 : 80 000 €

L'ensemble des actions et mesures ci-dessus proposées font l'objet de délibérations spécifiques.

Les mesures et actions proposées sur 2020 seront principalement mises en œuvre financièrement dans le cadre de la DM1 dont le rapport précise les aspects budgétaires.

Le Département joue pleinement son rôle d'acteur de proximité, présent dès le début de la crise sanitaire, pendant la période de confinement et à la reprise de l'activité et aujourd'hui plus que jamais mobilisé aux côtés des Corrèziens.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

CORREZE ACCOMPAGNEMENT COVID-19

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le contexte sanitaire lié à l'apparition de la COVID-19,

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de la COVID-19,

VU la loi n°2020-473 du 25 avril 2020 modifiée par la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 des finances rectificative,

VU le décret n°2020-711 du 12 juin 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux personnels des établissements et services publics sociaux et médicosociaux de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique de l'état dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/101 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Rapporteur au nom de la Commission de la Cohésion Sociale,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Est approuvé le principe et la mise en œuvre de "Corrèze Accompagnement Covid-19", dont le détail figure au rapport correspond à la présente délibération et dont la déclinaison fait l'objet des articles suivants.

Article 2 : Dans le cadre de "Corrèze Accompagnement Covid-19", des primes exceptionnelles sont allouées :

2-1) aux **personnels des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** au titre de leur investissement durant la période de confinement du 1er Mars au 30 Avril 2020, conformément aux modalités d'octroi présentées dans le présent rapport.

Ces primes, telles que récapitulées dans le tableau ci-dessous pour un montant total de **615 874€**, seront versées à chaque SAAD de manière globale pour l'ensemble de leurs personnels. Chaque SAAD devra en assurer le versement individuel à chaque personnel avant le 31/12/2020 (délai de rigueur), sur la base d'un tableau nominatif qui sera adressé par les services du Département (annexe 1).

PRIME EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES PERSONNELS DES SAAD CORREZIENS AU TITRE DE LEUR MOBILISATION DURANT LE CONFINEMENT

SAAD	Aides à domicile	Personnels administratifs	Montant total primes à verser au prorata temporis (base 1 000€)
VIE PAISIBLE	22	3	10 200 €
AGE D'OR TULLE	18	4	16 477 €
YAKADOM	15	1	7 938 €
LATITUDE SERVICES NAVES	29	2	9 851 €
LATITUDE SERVICES MALEMORT	26	3	11 071 €
LATITUDE SERVICES USSEL	52	3	17 688 €
AMAPA	171	16	118 947 €
AXEO	10	1	5 564 €
CEPHEI	10	1	5 556 €
CIAS UZERCHE	28	4	17 630 €
LES JARDINS D'ARCADIE	3	2	2 518 €
AGE D'OR BRIVE	30	5	19 176 €
ICA TREIGNAC	19	4	9 764 €
TOUT A DOM	19	2	8 458 €
ADAPAC	369	26	206 002 €
PROFESSION DOMICILE	46	3	19 140 €
LA BELLE VIE	29	3	20 711 €
A DOM LIMOUSIN	49	4	22 219 €
INTEGRADOM	5	0	305 €
ASSISTALLIANCE	30	1	14 696 €
O2 CARE SERVICES	72	4	23 890 €
ADHAP	21	1	7 519 €
OMEIDZOU	49	11	40 554 €
TOTAL	1122	104	615 874 €

Le versement effectif à chaque personnel sera contrôlé au moyen d'une attestation individuelle de versement qui devra être cosignée par le Directeur ou Responsable de la structure et le personnel concerné, conformément au modèle joint en annexe 2.

2-2) En application du Décret n°2020.822 du 29 Juin 2020, le Conseil Départemental alloue aux **SAAD corréziens une enveloppe totale de 599 036 € en compensation de leur perte d'activité** pour la période du 12 Mars 2020 au 30 Juin 2020.

Le montant attribué à chaque SAAD, calculé selon les modalités définies dans le décret susvisé, est récapitulé dans le tableau ci-dessous :

COMPENSATION DE LA PERTE D'ACTIVITE DES SAAD
CORREZIENS LIEE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

SAAD	Compensation CD
ADAPAC	269 662 €
AMAPA	54 816 €
CIAS UZERCHE	14 903 €
VIE PAISIBLE	24 689 €
INSTANCE TREIGNAC	6 603 €
A DOM' LIMOUSIN	22 036 €
PROFESSION DOMICILE	26 284 €
LATITUDE MALEMORT	30 834 €
LATITUDE NAVES	14 897 €
LATITUDE USSEL	8 086 €
AGE D'OR BRIVE	15 060 €
AGE D'OR TULLE	10 984 €
LA BELLE VIE	11 189 €
OMEIDZOU	36 126 €
ASSISTALLIANCE	2 420 €
02 - FTF SERVICES	14 487 €
TOUT ADOM	4 225 €
ADHAP	14 861 €
MP SERVICES AXEO	640 €
JARDINS D'ARCADIE	1 063 €
CEPHEI	14 542 €
INTEGR'ADOM	603 €
YAKADOM	26 €
TOTAL SAAD CORREZE	599 036 €

Le versement sera effectué à chaque structure avant le 31/12/2020.

2-3) aux **personnels des Instances de Coordination de l'Autonomie (ICA)** et aux aides à domicile intervenant en mandataire auprès des personnes âgées et personnes handicapées corréziennes, au titre de leur investissement durant la période de confinement, conformément aux modalités d'octroi présentées dans le présent rapport.

Pour les personnels des ICA, ces primes, telles que récapitulées dans le tableau ci-dessous pour un montant total de **49 008 €**, seront versées à chaque structure de manière globale pour l'ensemble de leurs personnels. Cette prime n'est pas cumulable avec une autre prime exceptionnelle décidée par l'ICA pour les mêmes motifs.

**PRIME EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES PERSONNELS DES INSTANCES DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE
AU TITRE DE LEUR MOBILISATION DURANT LE CONFINEMENT**

ICA	PERSONNELS ICA	MONTANT TOTAL PRIMES A VERSER AU PRORATA TEMPORIS (Base 1 000€)
ALLASSAC	2	837 €
MIDI CORREZIEN	7	5 511 €
ST PANTALEON DE LARCHE	4	2 628 €
UZERCHE	2	1 600 €
LUBERSAC	2	1 884 €
YSSANDONNAIS JUILLAC	1	1 000 €
YSSANDONNAIS OBJAT	2	1 987 €
BRIVE 1	1	942 €
BRIVE 2	1	1 000 €
BRIVE 3	2	856 €
BRIVE 4		856 €
MALEMORT	2	844 €
XAINTRIES VAL DORDOGNE	6	3 458 €
ICA DES XAINTRIES	5	2 844 €
CORREZE	2	1 500 €
TULLE CAMPAGNE NORD	2	1 500 €
TULLE CAMPAGNE SUD	2	1 543 €
LA ROCHE CANILLAC	1	1 000 €
SEILHAC	2	1 357 €
TREIGNAC		
TULLE	3	2 542 €
PAYS DE VENTADOUR	3	2 800 €
USSEL	3	2 254 €
EYGURANDE	1	1 000 €
SORNAC	1	1 000 €
MEYMAC	1	1 000 €
BUGEAT	3	2 736 €
BORT LES ORGUES	2	1 529 €
GORGES DE HAUTE DORDOGNE	1	1 000 €
TOTAL ICA : 29	64	49 008 €

Chaque ICA devra en assurer le versement individuel à personnel concerné avant le 31/12/2020 (délai de rigueur), sur la base d'un tableau nominatif qui sera adressé par les services du Département (annexe 3).

Le versement effectif à chaque personnel sera contrôlé au moyen d'une attestation individuelle de versement qui devra être cosignée par le Président ou Directeur de la structure et le personnel concerné, conformément au modèle joint en annexe 4.

2-4) aux aides à domicile intervenant en mandataire, ces primes, telles que récapitulées dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de **221 877 €**, seront versées de manière individualisée par le Département sur la base des listes nominatives jointe en annexe 5.

PRIME EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES AIDES A DOMICILE INTERVENANT EN MANDATAIRE

	NOMBRE AD	PRIME CALCULEE SUR HEURES TRAVAILLEES PAR AD
ICA		
ALLASSAC	42	8 938 €
MIDI CO	108	27 802 €
ST PAN DE LARCHE	24	4 139 €
UZERCHE	48	8 882 €
LUBERSAC	45	14 337 €
YSSANDONNAIS JUILLAC	53	13 648 €
YSSANDONNAIS OBJAT	67	21 168 €
XAINTRIES VAL DORDOGNE	49	11 431 €
ICA DES XAINTRIES	48	10 166 €
CORREZE	36	11 885 €
TCN	39	7 406 €
TCS	41	8 255 €
LA ROCHE CANILLAC	23	4 129 €
SEILHAC	42	10 480 €
TREIGNAC	37	8 393 €
TULLE	37	9 669 €
PAYS DE VENTADOUR	14	2 617 €
USSEL	14	2 336 €
EYGURANDE	6	602 €
SORNAC	6	1 841 €
TOTAL ICA	779	188 125 €
SAAD MANDATAIRES		
ADAPAC	89	24 185 €
AMAPA	48	3 713 €
ADOM LIMOUSIN	8	716 €
VIE PAISIBLE	9	5 138 €
TOTAL SAAD	154	33 752 €
TOTAL	933	221 877 €

2-5) aux Accueillants Familiaux ayant accueilli au moins une personne âgée et/ou handicapée pendant la période de confinement, conformément aux modalités d'octroi présentées dans le présent rapport.

Ces primes, telles que récapitulées dans le tableau nominatif en annexe 6, d'un montant total de **31 771 €**, seront versées à chaque Accueillant Familial par le Département avant le 31/12/2020.

2-6) aux **aides à domicile salarié(e)s du particulier employeur**, en emploi direct, qui sont intervenu(e)s auprès de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et/ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) durant la période de confinement. Une aide financière maximale de **82 000€** est réservée à cet effet pour verser la prime.

Chaque aide à domicile pourra bénéficier d'une prime calculée selon les modalités décrites dans le présent rapport, sous réserve de fournir les justificatifs énoncés avant le 15/12/2020. Au-delà de cette date, aucune demande de versement de prime ne sera recevable.

2-7) aux **salariés des établissements et services du secteur du handicap relevant de la compétence exclusive du Département**, conformément aux modalités d'octroi présentées dans le présent rapport.

Ces primes, telles que récapitulées dans le tableau ci-dessous pour un montant total de **397 970 €**, seront versées à chaque Établissement et Service Médico-social (ESMS) de manière globale pour l'ensemble de leurs personnels.

**Prime exceptionnelle en faveur des personnels
des établissements et services PH relevant de la compétence
du Conseil Départemental**

STRUCTURE	MONTANT PRIME PERSONNELS
FOYER DE VIE DE CHAMBERET	29 450 €
FOYER BOULOU LES ROSES	39 500 €
FOYER OCCUPATIONNEL RILHAC-XAINTRIE	25 300 €
FOYER DE VIE LA MAISON HEUREUSE	27 550 €
EPDA DU GLANDIER	112 000 €
ASSOCIATION DE FAUGERAS	33 349 €
EPDA SERVIERES LE CHÂTEAU	27 935 €
FOYER D'HEBERGEMENT LE MOULIN DU SOLEIL	7 000 €
FONDATION JACQUES CHIRAC	64 244 €
ADAPEI	23 542 €
SAVS APF	7 500 €
TOTAL	397 370 €

Chaque établissement ou service devra en assurer le versement individuel à chaque salarié avant le 31/12/2020 (délai de rigueur), sur la base d'un tableau nominatif qui sera adressé par les services du Département (annexe 7).

Le versement effectif à chaque personnel sera contrôlé au moyen d'une attestation individuelle de versement qui devra être cosignée par le Directeur de la structure et le personnel concerné, conformément au modèle joint en annexe 8.

2-8) eu égard aux pertes d'activité induites par l'épidémie de la COVID-19, décide de réserver une enveloppe de **215 933€** pour compenser ces pertes pour l'ensemble des établissements et services accueillant des personnes handicapées et relevant de la compétence exclusive du Conseil Départemental.

Le montant versé à chaque ESMS, calculé selon les modalités définies dans le rapport, est récapitulé dans le tableau ci-dessous.

**Compensation de la perte d'activité
des établissements et services PH relevant de la compétence du
Conseil Départemental liée à l'épidémie de COVID-19**

STRUCTURE	MONTANT RECETTES PERDUES
FOYER DE VIE DE CHAMBERET	30 315 €
FOYER OCCUPATIONNEL RILHAC-XAINTRIE	4 355 €
FOYER DE VIE LA MAISON HEUREUSE	75 999 €
ASSOCIATION DE FAUGERAS	49 137 €
EPDA SERVIERES LE CHÂTEAU	14 917 €
FOYER D'HEBERGEMENT LE MOULIN DU SOLEIL	41 210 €
TOTAL	215 933 €

Le versement sera effectué à chaque structure avant le 31/12/2020.

Un montant minimal de 50 € de prime est garanti et sera versé à chaque bénéficiaire dont le montant était initialement inférieur.

Article 3 : Dans le cadre de "Corrèze Accompagnement Covid-19" :

* Est approuvé le principe du versement par le Département d'une prime exceptionnelle en faveur des personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux publics et privés du champ de la protection de l'enfance, financés par le Département et des assistants familiaux, en reconnaissance de leur investissement durant la période de confinement du 1^{er} mars au 31 avril 2020. Les listes des bénéficiaires par établissements et des 156 assistants familiaux concernés sont jointes en annexes 9 et 10.

* Sont approuvés les montants de la prime et les conditions d'attribution ci-après exposées :

Le montant de cette prime est fixé :

- pour le personnel des établissements à 1 000,00 € par bénéficiaire dont le temps de travail est compris sur la période susvisée entre 50 % et 100 % et à 500,00 € pour ceux dont le temps de travail est inférieur à 50 %.
- pour les assistants familiaux à 1 000,00 €.

Cette prime est attribuée à l'ensemble des personnels de toutes les filières professionnelles exerçant au sein des établissements visés ci-dessous à l'exception des membres de l'encadrement supérieur (à partir du niveau direction), des bénévoles, des salariés intérimaires, des professionnels intervenant sous statut libéral ou aux personnels prestataires ou sous-traitant, qui sont exclus du périmètre des bénéficiaires.

Elle est non reconductible, cumulable avec tout autre élément de paye et exonérée d'impôt sur le revenu, de cotisations et contributions légales ou conventionnelles. Elle n'est pas cumulable avec toute autre prime versée au même titre. Il est précisé que :

Il est précisé que l'institut Don Bosco a déjà versé à l'ensemble de ses salariés une prime selon des montants propres. Il est donc proposé de verser pour cet établissement les mêmes montants. La liste de bénéficiaires et des montants associés est jointe en annexe.

Le coût global de cette prime pour la collectivité est estimé à 316 400,00 € (Établissements 160 400,00 € / Assistants familiaux 156 000,00 €) inscrit en décision modificative ;

* Sont approuvées les modalités de versement de cette prime ci-dessous détaillées :

- versement du montant global des primes à chaque établissement qui se chargera de le reverser aux bénéficiaires,
- le versement de la prime par le Département aux 156 assistants familiaux concernés interviendra au plus tard le 31 décembre 2020. Un courrier nominatif d'information sera adressé préalablement.

Article 4 : Dans le cadre de "Corrèze Accompagnement Covid-19", est approuvé le versement aux assistants familiaux d'une indemnité exceptionnelle d'entretien majorée de 3 € par jour et par enfant accueil en accueil continu pour la période de confinement du 17 mars au 10 mai inclus.

Le montant global déjà versé s'élève à 54 975,00 €.

Le justificatif des montants versés est joint en annexe 11 à la présente délibération.

Article 5 : Dans le cadre de "Corrèze Accompagnement Covid-19", est décidé un dispositif de soutien scolaire ciblé en faveur des élèves repérés en situation de décrochage scolaire suite au confinement intervenu en 2020 selon les modalités exposées au rapport correspondant à la présente délibération. Sa mise en œuvre interviendra sur l'exercice budgétaire 2021.

Article 6 : Dans le cadre de "Corrèze Accompagnement Covid-19", il est décidé la création d'un dispositif de soutien exceptionnel à destination des établissements sociaux, médico-sociaux, des ALSH, des collectivités et de leurs groupement pour accompagner des projets culturels s'adressant à des publics fragiles ou à des jeunes dont l'accès à la culture est actuellement limité par la pandémie.

Le montant de l'aide sera arrêté par décision de la Commission Permanente, en fonction du projet, avec un plafond de 250 € par projet dans la limite d'une enveloppe de 50 000 €, sur la base des éléments qui seront fournis par la structure porteuse de projet tels que définis à l'annexe 12 au présent rapport.

Article 7 : Dans le cadre de "Corrèze Accompagnement Covid-19", sont approuvées les modifications suivantes au règlement des aides du FSL et la création d'une aide exceptionnelle spécifique à la crise sanitaire pour l'année 2021, en abondant les fonds du FSL par une enveloppe complémentaire de 500 000€. Ces propositions seront soumises à la validation du Comité des Financeurs en décembre 2020 et avec une mise en application dès janvier 2021 :

- Modifications du règlement des aides liées à la revalorisation du montant de certaines prestations sociales, à l'augmentation des tarifs d'énergie, aux besoins des Corrèziens.

AIDES	ACTUEL	PROPOSITIONS
Quotient Familial	- QF classique < 920€ - QF travailleurs de conditions modestes 921€<QF<1140€	- QF classique < 1 000€ - QF travailleurs de conditions modestes 1 001€<QF<1300€
Charges locatives	50 € par mois d'impayé de charges mensuelles, y compris dans les taxes d'enlèvement des ordures ménagères.	80€ par mois d'impayé de charges mensuelles, y compris dans les taxes d'enlèvement des ordures ménagères.
Maintien de l'énergie	aide plafonnée à 500€	aide plafonnée à 700€
Travailleurs de conditions modestes	- aide au 1 ^{er} mois de loyer - aide à l'achat de mobilier de 1 ^{ère} - aide aux frais d'agence Si ces 3 aides sont cumulées, 700€ d'aide maximale	- aide au 1 ^{er} mois de loyer - aide à l'achat de mobilier de 1 ^{ère} - aide aux frais d'agence + Aide au dépôt de garantie Si ces 3 aides sont cumulées, 900€ d'aide maximale
Entretien chaudière		Aide plafonnée à 100€

- Aide exceptionnelle 2021: la situation sanitaire a mis à mal de nombreux foyers corréziens en impactant :
 - les modes de vie: présence plus importante dans les logements, avec donc des augmentations sur les dépenses énergie, sur les dépenses alimentaires, des absences de soins...
 - les conditions de travail: chômage partiel, licenciement, non renouvellement des missions intérimaires, des CDD...

Le conseil Départemental propose donc au comité des Financeurs :

- La possibilité de solliciter le FSL par le biais des travailleurs sociaux, sans plafond de ressource pour tout corrézien ayant des difficultés à l'accès ou au maintien dans le logement en raison de la crise sanitaire.
- La commission permanente du FSL statuera sur l'aide à apporter au vu de l'évaluation sociale.

Article 8 : Dans le cadre de "Corrèze Accompagnement Covid-19", est approuvée la création d'une brigade hivernale pour soutenir les associations caritatives telle qu'elle est édictée dans le rapport correspondant à la présente délibération.

Article 9 : Dans le cadre de "Corrèze Accompagnement Covid-19", est décidé le principe d'une campagne de promotion et de prospection visant à augmenter l'attractivité de la Corrèze et à faire connaître notre territoire auprès des habitants des grandes métropoles en recherche de mobilité régionale. Est décidée à ce titre, l'affectation de crédits de paiements, au titre de l'Attractivité et de la Promotion du Territoire, à hauteur de 80 000 euros pour conduire la totalité de cette campagne.

Article 10 : Monsieur le Président du Conseil Départemental est autorisé à revêtir de sa signature tous les documents, correspondances, arrêtés et conventions à intervenir et nécessaires à la mise en place et à la formalisation de l'ensemble des aides et actions prévues à la présente délibération.

Imputations budgétaires :

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le Budget Départemental :

- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 935.1
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 935.52
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 935.53
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 937.4
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 933.1.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant

de L'État le : 30 novembre 2020

Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-637-DE-1-1

Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



Nom du SAAD :

Adresse :

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE VERSEMENT
DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19
PAR LE DEPARTEMENT DE LA CORREZE

Je soussigné(e) NOM, Prénom

atteste avoir reçu de mon employeur la somme de € au titre de la prime exceptionnelle versée par le Conseil Départemental de la Corrèze en reconnaissance de ma mobilisation durant la période de confinement.

A..... le.....

Signature du Directeur ou
Responsable du SAAD

Signature de l'aide à domicile
ou du personnel administratif

Nom de l'ICA :

Adresse :

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE VERSEMENT
DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19
PAR LE DEPARTEMENT DE LA CORREZE

Je soussigné(e) NOM, Prénom

atteste avoir reçu de mon employeur la somme de € au titre de la prime exceptionnelle versée par le Conseil Départemental de la Corrèze en reconnaissance de ma mobilisation durant la période de confinement, prime non cumulable avec une autre prime versée au même titre par mon employeur.

A..... le.....

Signature du Président ou Directeur
de l'ICA

Signature
du personnel de l'ICA

Nom de l'Établissement ou Service PH :

Adresse :

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE VERSEMENT
DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE COVID 19
PAR LE DEPARTEMENT DE LA CORREZE

Nom, Prénom....

atteste avoir reçu de mon employeur la somme de€ au titre de la prime exceptionnelle versée par le Conseil Départemental de la Corrèze en reconnaissance de ma mobilisation durant la période de confinement.

A..... le.....

Signature du Directeur
de l'Établissement ou Service PH

Signature
du personnel

DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DE SOUTIEN A L'ACTIVITE CULTURELLE A DESTINATION DES PUBLICS FRAGILES ET DE LA JEUNESSE

RAPPELS CONCERNANT LE DISPOSITIF

Objectifs du dispositif :

- Favoriser des pratiques culturelles compatibles avec le contexte de pandémie (petites formes, spectacles respectant les règles de distanciation, expositions ...)
- Apporter de nouvelles pratiques culturelles à des populations qui en sont aujourd'hui privées, en tout ou partie
- Soutenir les artistes corréziens

Structures éligibles au dispositif exceptionnel :

- les communes et leurs groupements
- les accueils de loisirs (ALSH)
- les établissements sociaux, médico-sociaux, socio-éducatifs
Seules les personnes morales sont éligibles

Dispositif concernant toutes les disciplines artistiques (liste non exhaustive) :

- spectacle vivant, ateliers...
- expositions
- arts plastiques et arts visuels
- manifestation en lien avec la lecture
- manifestation utilisant les technologies numériques dans un but artistique

Conditions de l'obtention de l'accompagnement financier

Aide plafonnée à 250 € par projet pour une action culturelle organisée à partir de décembre 2020 jusqu'au 30 juin 2021 employant **une personne physique ou morale ayant son activité en Corrèze (artistes et techniciens intermittents, auto-entrepreneurs, indépendants, entreprises, associations...)** Plusieurs projets peuvent être présentés ; le montant de l'aide sera calculé en tenant compte des frais artistiques et versé sur justificatif de dépense dans la limite de l'enveloppe disponible.

Projets non éligibles au dispositif :

- les projets ayant déjà fait l'objet d'une demande dans le cadre des programmes habituels des subventions culturelles 2021 du Département,
- les projets scolaires qui bénéficient, par ailleurs, d'aides particulières du Département et de la DRAC dans le cadre des ateliers artistiques.

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission de la Cohésion Sociale

OBJET

DEVELOPPEMENT DU PLAN AMBITIONS SANTE ET PROGRAMMATION DU CENTRE
DEPARTEMENTAL DE SANTE

RAPPORT

La collectivité départementale s'est donné comme défi de lutter contre la désertification médicale qui touche notre territoire en adoptant il y plus d'un an le Plan Ambitions Santé. Ce plan comporte plusieurs volets à adapter au regard, notamment, de la situation sanitaire inédite mais aussi aux besoins des territoires.

LE PLAN AMBITIONS SANTE

Un soutien aux collectivités locales pour les maisons de santé pluridisciplinaires et la création de maison médicale :

Cette aide intervient à hauteur de 20 % dans la limite de 100 000 € de travaux, en complément des fonds nationaux et européens en :

- soutien au développement des maisons de santé pluridisciplinaires
- soutien à la création de maison médicale (logement commun)

Plusieurs aides ont d'ores et déjà été apportées à des projets en 2019 (Uzerche, Tulle et Masseret) et en 2020 (Communauté de communes de Vézère Monédières Mille Sources et communauté de communes Xaintrie Val Dordogne). Cette aide sera maintenue.

Le développement de la formation des patriciens :

Afin de préparer l'avenir médical en Corrèze et faire face à la pénurie de médecin deux orientations phares sont proposées :

1/ La création de formation déportée de médecin et infirmier en pratique avancée :

L'évolution du numerus clausus n'offre pas les conséquences souhaitées, compte tenu de la faible augmentation des capacités de formation.

En partenariat avec la faculté de médecine et les écoles d'infirmiers, il faut permettre à des étudiants de pouvoir suivre des cours de la faculté à distance. La crise sanitaire nous a démontré que les facultés de médecine savent organiser les cours à distance, ce qui nous invite à repenser les déplacements et les cours en présentiel. Cela se traduira par une économie de temps, de déplacement et d'énergie. Ces formations déportées seront un élément supplémentaire pour attirer les étudiants en médecine et promouvoir la formation en pratique avancée pour les infirmiers.

Il s'agit aussi en adéquation aux formations d'accueillir des stagiaires :

- des médecins en deuxième année et en dernière année (stage de deux médecins, ouverture de l'exercice d'un médecin adjoint interne en fin de cursus) au centre médical de santé,
- des contrats en alternance d'infirmière en pratique avancée.

2/ Un développement des aides aux étudiants et stagiaires

Dans le cadre du plan nous proposons une bourse de soutien aux étudiants en médecine de 600 € par mois.

Actuellement, seul un médecin nous a sollicités pour en bénéficier.

Il convient donc de faire une modification des aides :

- Bourses étudiant en médecine : passage de 600 à 800 € mensuels. Estimées pour 2 médecins à 19 200 € annuels ;
- Création d'une bourse aux infirmiers en pratique avancée :
 - ✓ contrat d'alternance,
 - ✓ ou bourse de 500 € mensuels.

Estimée pour 4 étudiants à 24 000 € annuels, avec un engagement auprès de la collectivité de 5 ans après obtention du diplôme.

Le CENTRE DEPARTEMENTAL de SANTE (CDS) en Corrèze.

Ce Centre a ouvert le 9 septembre 2019 à Égletons et une antenne a été créée à Neuvic le 30 septembre 2019.

La montée en charge a été très progressive car les patients ont besoin de repérer et tester les prestations médicales proposées. La confiance dans un médecin traitant prend quelques mois.

Depuis son ouverture, 3 809 consultations ont été assurées (dont 2 239 à Égletons et 1 455 à Neuvic). Ce qui nous a permis de répondre à la crise sanitaire.

En effet, la décision a été très vite prise de pouvoir contribuer via une équipe de prélèvement, appelée dispositif CORREZE TESTS, de tester l'ensemble des établissements pour personnes âgées et personnes handicapées, selon le principe "tester pour mieux prévenir". Avec plus de 5 000 tests réalisés auprès des ESMS et lieux touristiques, cette action a permis de développer un partenariat fort avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'Agence Régionale de Santé, les laboratoires médicaux et les hôpitaux. Elle a également favorisé le travail interservices du département (DASFI, MDPH, Moyens généraux, SSI), en lien avec les Elus. Les établissements médicaux-sociaux ont ainsi été soutenus pendant cette période complexe qui se poursuit, ce qui a permis que les personnes fragiles soient protégées.

Plusieurs constats doivent être faits sur le territoire d'intervention du centre départemental de santé :

- une accélération de nombreux départs de médecins, voire de retraites anticipées en 2020 et 2021 : Égletons, Corrèze, Meymac, Ussel, Bort-les-Orgues. Ce phénomène s'explique à la fois par le choix des médecins à 62 ans de poursuivre en tant que salariés et/ou en libéraux et, également, en raison de l'épuisement des médecins sur les territoires ruraux face l'augmentation de la patientèle.
- des EHPAD qui ont des difficultés de recrutement de médecins, ainsi que certains établissements pour les personnes handicapées,
- un besoin de spécialistes sur les territoires : ophtalmologie (orthoptiste), gériatrie, pédiatrie,
- un besoin de télémédecine pour des rendez-vous médicaux avec assistance lors de la téléconsultation. En effet les patients ont besoin de pouvoir exprimer les symptômes par un échange duel en présentiel.

Plan de développement du CDS

Ce plan passe d'abord par un élargissement des antennes.

Par ordre chronologique en présentiel avec reprise de patientèle :

- Meymac (depuis juillet pour répondre à un congé maternité et la demande du médecin d'être salarié),
- Ussel (deux demandes de salariats),
- Sornac (demande de l'EHPAD, Établissement personnes handicapées et mairie),
- Bort-les-Orgues (un départ).

Il propose également quatre actions nouvelles :

Développement de la télémédecine itinérante :

Les territoires excentrés sont encore plus en difficulté pour accéder aux soins, où le nombre d'habitants ne justifierait pas des permanences quotidiennes. Les permanences télémédecine permettraient de proposer des rendez-vous médicaux simples (pré-diagnostic, renouvellement prescriptions médicales avec validation médicale, vaccinations, mesures des constantes... et renvois sur rendez-vous sur les antennes du CDS si besoin ou spécialistes).

Ces rendez-vous sont systématiquement accompagnés par un infirmier en pratique avancée (expertise clinique).

Ces consultations permettraient de développer des campagnes d'informations collectives (vaccinations grippe, mois sans tabac...) en lien avec la Protection Maternelle et Infantile ou des actions en direction des séniors.

Développement des spécialités en réponse aux besoins des territoires :

1- GERIATRIE : le recrutement d'un médecin spécialiste en gériatrie ou la formation d'un médecin en coordination EHPAD afin de répondre aux établissements Personnes âgées et Personnes handicapées (médecin coordinateur).

2- OPHTALMOLOGIE : le recrutement à 20 % d'un orthoptiste pour des bilans oculaires et prescriptions de verres correcteurs ou séances de rééducation oculaire dès le 1^{er} janvier 2021 sur Égletons.

3- PEDIATRIE : Le recrutement d'un médecin avec spécialisation de suivi des enfants, afin de développer de consultations enfants, en partenariat avec La PMI. Cette formation demanderait à un médecin une formation spécifique par un DU (2 ans).

Développement d'un pôle d'apprentissage médecine :

Nous devons attirer des étudiants en proposant une offre complète clef en main : accueil des stagiaires, faculté de médecine à distance ou plus communément appelée formation déportée. Nous devons également proposer des études en alternance pour les infirmiers en pratique avancée avec les écoles d'infirmières et la faculté de médecine. La formation bac + 5 des infirmiers en pratique avancée demande 3 ans d'école et 2 ans en faculté de médecine ainsi que 5 ans de pratique professionnelle. Des infirmiers sont déjà intéressés par un tel projet en Corrèze. Un partenariat fort avec la faculté de médecine de Limoges devra se développer ainsi qu'avec les écoles d'infirmiers.

Développement d'un pôle interdisciplinaire et inter partenarial :

Nous proposons aux partenaires médico-sociaux des permanences au sein des locaux du Centre Département de Santé. A ce jour nous avons développé les permanences médicales pour la MSA, CPAM, MDPH et allons solliciter la médecine du travail.

Je propose à la l'Assemblée plènière de bien vouloir délibérer sur les propositions suivantes :

- **Dans le cadre du plan ambition santé :**

- Soutien aux collectivités locales pour le développement des maisons médicales pluridisciplinaires et la création de maison médicale ;
- La création de formation déportée de médecine et infirmier en pratique avancée ;
- Le développement des aides aux étudiants et stagiaires.

- **Dans le cadre du Centre Départemental de Santé :**

- Élargissement des antennes ;
- Développement de la télémédecine itinérante ;
- Développement des spécialités : GERIATRIE, OPHTALMOLOGIE, PEDIATRIE ;
- Développement d'un pôle interdisciplinaire et inter-partenarial par des permanences des partenaires médicaux ;
- Maintien du dispositif CORREZE TESTS.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

DEVELOPPEMENT DU PLAN AMBITIONS SANTE ET PROGRAMMATION DU CENTRE
DEPARTEMENTAL DE SANTE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des
communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/102 en date du 27 novembre 2020, de M. le
Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Rapporteur au nom de la
Commission de la Cohésion Sociale,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Dans le cadre des aides aux étudiants et stagiaires, sont validées :

- une modification de la bourse étudiant en médecine avec le passage de 600 à 800 € mensuels ;
- la création d'une bourse aux infirmiers en pratique avancée ;
- la création de formation déportée en médecine et infirmier en pratique avancée.

Article 2 : Dans le cadre du Centre Départemental de Santé, sont décidées :

1) Une modification des TERRITOIRES initiaux inscrits dans le diagnostic en fonction des besoins des territoires et besoins vérifiés : Meymac, Ussel, Sornac (demande de l'EHPAD, Établissement personnes handicapées et mairie) et Bort-les-Orgues.

2) Des nouvelles actions :

- * Développement de la télémédecine itinérante,
- * Développement des spécialités en référence aux besoins des territoires : GERIATRIE par une intervention dans les EHPAD; OPHTALMOLOGIE, PEDIATRIE,
- * Développement d'un pôle d'apprentissage médecine,
- * Développement d'un pôle interdisciplinaire et inter partenarial par le développement des permanences des partenaires médicaux,
- * Maintien de CORREZE TESTS.

Imputation budgétaire :

La dépense correspondante sera imputée sur le Budget Départemental :

- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 934.8.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant

de l'État le : 30 novembre 2020

Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-568-DE-1-1

Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission de la Cohésion Sociale

OBJET

CONVENTION PLURIANNUELLE RELATIVE AUX RELATIONS ENTRE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE POUR L'AUTONOMIE (CNSA) ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE POUR LA PERIODE 2021-2024.

RAPPORT

En application des articles L 14-10-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles, chaque Département doit signer avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) une convention précisant leurs engagements respectifs sur le champ de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

La dernière convention couvrant la période 2017-2019 a été présentée à l'assemblée plénière du Conseil Départemental du 25 novembre 2016 et par décision du Conseil de la CNSA en date du 4 juillet 2019, elle a été prolongée par avenant jusqu'au 31 décembre 2020 pour permettre d'engager plus finement le processus de renouvellement de la convention CNSA/Département.

La crise sanitaire ayant interrompu cette démarche, la CNSA a malgré tout souhaité décliner avec chaque Département une stratégie opérationnelle de conventionnement, adaptée à nos réalités sanitaires, économiques et territoriales.

En effet, l'Assemblée des Départements de France (ADF) et l'État dans le cadre de la 5^{ème} Conférence Nationale du Handicap du 11 février 2020, ont validé un accord de méthode sur le champ du handicap qu'il convient de décliner dans ce futur cadre conventionnel.

C'est pourquoi, la CNSA propose de conduire cette démarche en deux temps :

- ❖ Tout d'abord, la conclusion d'une convention socle qui permet en première intention de :
 - garantir la poursuite des versements des concours de la CNSA pour la période 2021-2024 : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) et fonctionnement de la MDPH,

- décliner les conclusions de l'accord de méthode issues de la Conférence Nationale du Handicap ;

- ❖ Dans un second temps, la négociation et la formalisation en 2021 d'une feuille de route stratégique. Celle-ci posant la vision politique de l'autonomie en Corrèze et sa déclinaison sur l'ensemble du territoire avec les évolutions à conduire au regard de nos publics, de notre offre, de notre organisation et de nos spécificités historiques.

Le projet de convention socle joint en annexe présente les engagements réciproques, communs à tous les Départements, entre le Conseil Départemental et la CNSA qui conditionnement les versements des concours.

Elle s'articule autour de 4 objectifs :

- 1- Améliorer la qualité et faciliter la relation avec les usagers,
- 2- Accompagner les parcours de la personne et adapter l'offre,
- 3- Prévenir la perte d'autonomie et renforcer le soutien aux proches aidants,
- 4- Harmoniser les systèmes d'information.

A noter que pour chaque thématique, sont précisés :

- les engagements socles de chaque Départements,
- les engagements de la CNSA.

Le Conseil Départemental devra assurer le suivi de ces 4 engagements par la production d'indicateurs retracés en annexe 1 de la convention.

La signature de cette convention socle est donc nécessaire pour sécuriser le versement des concours 2020 à 2024 de la CNSA relatifs à :

- l'APA (1^{er} et 2^{ème} concours),
- la PCH,
- le fonctionnement de la MDPH,
- la CFPPA.

A cette fin, il convient de soumettre cette convention socle à l'assemblée délibérante du Département avant le 31 décembre 2020.

Ainsi, par la présente décision, je sollicite l'approbation de la convention type annexée au présent rapport et l'autorisation de pouvoir la signer.

Je vous précise que la Commission Exécutive du GIP-MDPH a approuvé cette convention par délibération en date du 30 septembre 2020.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

CONVENTION PLURIANNUELLE RELATIVE AUX RELATIONS ENTRE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE POUR L'AUTONOMIE (CNSA) ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE POUR LA PERIODE 2021-2024.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/103 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Madame Sandrine MAURIN, Rapporteur au nom de la Commission de la Cohésion Sociale,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Est approuvée, telle qu'elle figure en annexe 1 à la présente délibération, la convention pluriannuelle conclue entre la CNSA et le Département de la Corrèze pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024.

Article 2 : M. le Président est autorisé à signer ladite convention.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de L'État le : 30 novembre 2020
Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-433A-DE-1-1
Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



CONVENTION
PLURIANNUELLE
RELATIVE AUX
RELATIONS ENTRE LA
CAISSE NATIONALE DE
SOLIDARITE POUR
L'AUTONOMIE ET LE
CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE LA
CORREZE

2021-2024

Vu l'article L. 14-10-1 du Code de l'action sociale et des familles relatif aux compétences de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;

Vu l'article L.14-10-7-2 du Code de l'action sociale et des familles, qui prévoit la signature d'une convention pluriannuelle entre chaque président de Conseil départemental et la CNSA afin de définir leurs engagements réciproques dans le champ de l'autonomie des personnes âgées et handicapées ;

Vu les articles L.14-10-5-II (II et V), L.14-10-6 et L. 14-10-10 du Code de l'action sociale et des familles, relatifs au concours versé par la CNSA aux départements, au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), et les articles L.14-10-5-III et L.14-10-7 du même Code, relatifs aux concours versés au titre de la prestation de compensation du handicap (PCH) et du fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ;

Vu les articles L. 146-3-1, L.232-21, L. 232-21-4 et L.233-4 du Code de l'action sociale et des familles relatifs aux informations que le Département doit communiquer à la CNSA au titre de ses responsabilités relatives à la PCH, à l'APA et à la conférence des financeurs ;

Vu l'article L113-1-2 du Code de l'action sociale et des familles relatif à l'information des personnes âgées ;

Vu l'article L 149-1 du Code de l'action sociale et des familles relatif au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) ;

Vu la convention d'engagement entre l'État, l'Assemblée des Départements de France (ADF), les associations représentatives des personnes en situation de handicap et les organisations représentant les associations gestionnaires du secteur handicap « Cap vers le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap » en date du 11 février 2020 ;

Vu l'accord de méthode entre l'État et les Départements relatif au pilotage et au fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) « Pour réconcilier l'équité dans l'accès aux droits sur tout le territoire national, garantir une réponse de qualité dans la proximité et retrouver la confiance » en date du 11 février 2020 ;

Vu le Schéma Départemental de l'Autonomie 2019-2023 du Département de la Corrèze relatif aux personnes âgées et aux personnes handicapées ;

Vu la délibération du Conseil de la CNSA du 2 juillet 2020, approuvant les éléments communs des conventions à signer entre la CNSA et chaque Département ;

Vu la délibération du Conseil départemental de la Corrèze, en date du 27 novembre 2020 ;

Après avis de la commission exécutive du GIP-MDPH en date du 30 septembre 2020 ;

Après avis du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie en date du 23 septembre 2020 ;

La présente convention est conclue

Entre

d'une part,

la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie représentée par sa Directrice, Madame Virginie MAGNANT (ci-dessous dénommée "la CNSA"),

d'autre part,

le Département de la Corrèze représenté par son Président, Monsieur Pascal COSTE (dénommé "le Département"),

et,

la MDPH de la Corrèze représentée par la Présidente du GIP MDPH par délégation, Madame Sandrine MAURIN (dénommée « la MDPH »)

Il est convenu ce qui suit :

Éléments de principes partagés entre les parties

Les politiques de l'autonomie ont une double dimension, nationale et territoriale. Leur mise en œuvre au niveau départemental est pilotée par le Conseil Départemental en tant que chef de file. Elle implique également une bonne articulation avec l'action de l'agence régionale de santé dans les domaines de compétence partagés.

Cette responsabilité partagée entre plusieurs acteurs (au niveau national et local) s'exerce avec l'appui de la CNSA dont les missions portent sur l'animation des réseaux d'acteurs locaux, la mise à disposition d'outils, l'allocation de moyens dans un cadre devant garantir l'équité entre les territoires et pour les usagers.

Ainsi, la mission d'appui de la CNSA en tant qu'agence technique s'exerce auprès des Conseils Départementaux mais aussi des MDPH et des agences régionales de santé. L'objectif de bonne articulation des compétences et des niveaux territoriaux (régional, départemental) constitue dans ce cadre un enjeu fort pour l'animation croisée des réseaux.

Le partenariat entre les Conseils Départementaux et la CNSA pour la bonne mise en œuvre des politiques de l'autonomie s'inscrit également dans le respect du principe de libre administration des collectivités territoriales.

Ainsi, les objectifs portés par la présente convention puis sa feuille de route stratégique et opérationnelle traduisent une volonté partagée entre les parties. Ces objectifs seront déclinés de la manière suivante :

- des objectifs partagés avec l'ensemble des Départements traduisent une ambition commune de contribuer à garantir à chacun, quel que soit son lieu de vie, l'accès aux droits et à une réponse adaptée à ses besoins comme le prévoit les textes ;
- des objectifs spécifiques territoriaux pour lesquels le département pourra mobiliser le cas échéant l'appui de la CNSA dans le cadre d'un accompagnement financier ou technique. Ces objectifs portent notamment sur le soutien à des actions innovantes.

Contexte

Préparé très en amont sur la période 2018-2019, dans le cadre d'un groupe de travail associant largement les représentants de Conseils Départementaux, dont la production a fait l'objet d'une validation intermédiaire en commission de l'ADF et au conseil de la CNSA du 18 avril 2019, le processus de renouvellement des conventions CNSA-Départements 2021-2024 a été interrompu par la survenue de la crise sanitaire COVID-19, qui a fortement impacté l'ensemble des acteurs des politiques de l'autonomie et réduit leurs capacités de mobilisation sur cet exercice programmatique.

La préparation de la présente convention tient compte de cette contrainte, tout en s'inscrivant dans la volonté commune de décliner rapidement avec chaque Département l'accord de méthode conclu entre l'État et les Départements représentés par l'Assemblée des Départements de France dans le cadre de la 5^e conférence nationale du handicap du 11 février 2020, conformément à ses termes (point II-2). Réaffirmant l'ambition commune autour des MDPH, 15 ans après la loi du 11 février 2005, l'accord de méthode vise à faire des MDPH les garantes de l'accès aux droits, de la qualité de service, de la prise en compte de la parole des personnes en situation de handicap et en tant que maillons forts de territoires 100 % inclusifs.

Au regard de ce contexte et de ces ambitions, deux temps d'engagements complémentaires sont prévus :

- dans un premier temps, la conclusion de la présente convention-socle qui permet d'organiser la poursuite de versement des concours par la CNSA pour la période 2021-2024 et décliner les conclusions de la conférence nationale du handicap et de l'accord de méthode susvisé ;
- dans un second temps, la formalisation d'une feuille de route stratégique et opérationnelle plus globale négociée en 2021 précisant les ambitions du Département de la Corrèze relatifs à l'ensemble des politiques de soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et le soutien éventuel de la CNSA à ces actions, à la lumière notamment des travaux conduits dans l'intervalle sur le grand âge et l'autonomie.

1. Engagement entre le Département et la CNSA sur l'élaboration d'objectifs partagés

Le Département et la CNSA s'engagent à formaliser conjointement avant le 31 décembre 2021 une feuille de route stratégique et opérationnelle portant sur les objectifs suivants :

- Améliorer la qualité et faciliter la relation avec les usagers en agissant notamment sur :
 - Accueil de qualité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
 - L'expression et la participation des usagers et de leurs représentants
 - Les démarches de qualité de service
 - De nouveaux services numériques
- Accompagner le parcours de la personne et adapter l'offre en agissant notamment sur :
 - Les réponses individualisées fondées sur une évaluation multidimensionnelle de la situation de la personne
 - La construction des réponses aux situations les plus complexes
 - Le développement de la politique domiciliaire notamment au travers de la structuration et le pilotage de l'offre des services d'aide à domicile
 - La connaissance partagée des besoins des personnes à l'échelle du territoire
- Prévenir la perte d'autonomie et renforcer le soutien aux proches aidants en agissant notamment sur :
 - La politique coordonnée de prévention de perte d'autonomie à l'échelle départementale
 - La politique territoriale de soutien aux proches aidants
 - La lutte contre l'isolement des personnes
 - Les dispositifs permettant l'information et l'accès aux aides techniques
- Harmoniser les systèmes d'information notamment :
 - Le développement du système d'information harmonisé des MDPH
 - Le pilotage local et national par les données
 - La participation aux travaux d'harmonisation des données informatisées sur l'APA
 - La protection des données personnelles

Il appartiendra au Département en lien avec la CNSA de définir ces objectifs spécifiques et les actions remarquables qu'il souhaite mettre en avant pour chacune des thématiques définies.

Cette feuille de route sera négociée d'ici le 31 décembre 2021 puis annexée à la présente convention. Elle comprendra un socle d'engagements communs à l'ensemble des Départements ainsi que des engagements spécifiques et personnalisés.

Des financements complémentaires pourront être alloués sur les crédits de la section IV et / ou V du budget de la CNSA dans le cadre de ces engagements plus spécifiques.

2. Engagements entre le Département, la MDPH/MDA et la CNSA sur la mise en œuvre de l'accord de méthode relatif au pilotage et au fonctionnement des MDPH

Sans attendre la formalisation de cette feuille de route, le Département et la CNSA souscrivent 4 engagements, dont ils assurent le suivi par la production d'indicateurs retracés en annexe 1 :

📌 Engagement 1 : pour des MDPH/MDA garantes de l'accès aux droits et de sa simplification

1.1. Simplifier les démarches, s'engager sur les délais

Engagement du Département et la MDPH/MDA :

- S'assurer de l'appropriation des droits sans limitation de durée par les équipes des MDPH/MDA et les membres des CDAPH comme prévu par les décrets n°2018-1222 du 24 décembre 2018 et n°2018-1294 du 27 décembre 2018 ainsi que celui n°2019-1501 du 30 décembre 2019 ;
- Assurer une maîtrise des délais de traitement (« garantie délai ») des demandes ;
- Organiser le travail en réseau avec les acteurs du territoire pour faciliter les évaluations.

Engagement de la CNSA :

- Animer les MDPH/MDA et les outiller pour l'attribution de droits sans limitation de durée
 - Mettre en œuvre un accompagnement renforcé, par la mobilisation des moyens dont elle dispose dans le cadre de sa convention d'objectifs et de gestion, en tant que de besoin selon un diagnostic partagé autour de la mise en œuvre des droits sans limitation de durée, des MDPH/MDA confrontées à une difficulté récurrente de traitement des demandes et présentant des délais de réponse élevés.
-

1.2. Renforcer l'ancrage de proximité des MDPH/MDA au plus près des lieux de vie

Engagement du Département et de la MDPH/MDA : soutenir l'amplification de la présence territoriale des MDPH/MDA par la création de relais territoriaux quels qu'en soient la forme et le support en complémentarité avec les dispositifs existants

Engagement de la CNSA : diffuser l'information via un annuaire de ressource accessible par le portail national Mon parcours handicap

1.3 Les MDPH/MDA numériques pour faciliter la vie

Engagement du Département et de la MDPH/MDA : définir des stratégies numériques visant au développement des services numériques et accompagner les personnes dans l'accès et l'usage de ces téléservices

Engagement de la CNSA : mettre à disposition à partir du second semestre 2020 un téléservice national gratuit et interconnecté aux solutions harmonisées du SI MDPH et relais via le portail Mon parcours handicap

📌 Engagement 2 : Pour des MDPH/MDA garantes d'une haute qualité de service

2.1 Faire des systèmes d'information et de la transition numérique des MDPH/MDA la colonne vertébrale de leur modernisation

Engagement du Département et de la MDPH/MDA : inscrire dans les priorités de la DSI du Département l'appui aux MDPH/MDA et désigner à cet effet un référent dédié à la MDPH/MDA pour assurer le déploiement des évolutions majeures des solutions harmonisées dans les délais prévus

Engagement de la CNSA : animer et piloter le SI des MDPH en prenant les mesures nécessaires pour permettre un dialogue direct avec les éditeurs des solutions informatiques et mobiliser une cellule d'animation et d'appui nationale

2.2 Déployer la démarche d'amélioration continue de la qualité dans les MDPH/MDA pour un pilotage rénové de leur activité

Engagement du Département et de la MDPH [ou MDA] :

- Renforcer l'équité d'accès aux prestations et diffusion du contrôle interne ;
- Favoriser la formation des personnels des MDPH/MDA notamment en lien avec le CNFPT.

Engagement de la CNSA :

- Contribuer à la garantie de l'équité d'accès aux prestations
- Mettre en œuvre les orientations de la CNH en termes de renforcement des moyens alloués pour le fonctionnement des MDPH/MDA et de simplification des modalités de financement (par fusion et rééquilibrage des dotations de l'Etat et des concours) ;

- Mobiliser les moyens nécessaires à l'élargissement de sa couverture fonctionnelle du SI-MDPH à l'ensemble des activités de la MDPH/MDA à horizon du palier 2.2. en finançant ses évolutions majeures et en structurant un centre de services dédié en appui/relai MDPH-éditeurs ;
- Contribuer, par la mobilisation des moyens dont elle dispose dans le cadre de sa convention d'objectifs et de gestion, à la formalisation d'une offre dédiée de formation, notamment avec le CNFPT et accompagner à la mise en œuvre du contrôle interne et de maîtrise des risques.
- Actualiser le référentiel métier de qualité et de service (RMQS) en MDPH, et promouvoir son usage au service d'une démarche d'amélioration continue de la qualité.

2.3 Déployer la culture de la mesure d'activité, de la satisfaction et de la transparence

Engagement du Département et de la MDPH/MDA :

- Exploiter le tableau de bord harmonisé comprenant les indicateurs de mesure dans le cadre global du pilotage de l'activité de la MDPH/MDA ;
- Amplifier la mesure de satisfaction de la MDPH/MDA ;
- Rendre publics les résultats des indicateurs d'activité et de satisfaction.

Engagement de la CNSA :

- Concevoir, en concertation avec les MDPH/MDA, un tableau de bord synthétique de pilotage de l'activité ;
- Assurer la diffusion et le partage des données d'activité et de satisfaction qu'elle recueille.

👉 Engagement 3 : Pour des MDPH/MDA garantes de la participation effective des personnes en situation de handicap

3.1 Intégrer l'expertise des personnes en situation de handicap dans l'activité des MDPH/MDA

Engagement du Département et de la MDPH/MDA :

- Intégrer les sujets d'autodétermination, de participation des personnes et de pair expertise dans la formation des professionnels et l'information aux membres de la CDAPH
- Porter cette même ambition au sein du CDCA.

Engagement de la CNSA :

- Dans le cadre de sa mission d'animation et d'appui, mobiliser des personnes en situation de handicap dans les travaux qu'elle conduit

- Développer un corpus d'information rédigées en Facile à lire à comprendre sur l'accès aux droits et le fonctionnement des MDPH/MDA

3.2 Renforcer le droit des personnes à être entendues par la CDAPH

Engagement du Département et de la MDPH/MDA

- Veiller au renforcement de l'écoute, qu'il s'agisse de situations individuelles, ou de l'organisation de comités « usagers »

Engagement de la CNSA :

- Apporter des outils de référence pour les MDPH/MDA (guide...)
-

👉 Engagement 4 : Faire des MDPH/MDA un maillon fort de territoires (100%) inclusifs

Faire des MDPH/MDA le lieu de connaissance des besoins des personnes, à même d'irriguer la transformation de l'offre territoriale et l'évolution des orientations

Engagement du Département et de la MDPH/MDA :

- Conduire, en lien avec les organismes gestionnaires, le déploiement territorial effectif du système d'information de suivi des décisions des CDAPH d'orientation en ESMS et assurer une pleine utilisation de cet outil ;
- Contribuer à l'exploitation des données relatives aux besoins des personnes et à l'effectivité des décisions permettant ainsi la construction d'une stratégie de planification et de la création de solution et de l'évolution de l'offre ;
- Travailler en lien étroit avec les acteurs du territoire, pour l'accompagnement des personnes et le partage des diagnostics et solution du territoire.

Engagement de la CNSA

- Assurer l'animation et le pilotage du déploiement du système d'information de suivi des décisions des CDAPH d'orientation en ESMS en lien étroit avec les ARS, les départements et les MDPH/MDA ;
- Consolider l'exploitation des données relatives aux besoins des personnes et à l'effectivité des décisions en lien avec les Départements et les ARS et les mettre à la disposition des territoires en sorte de faciliter leur prise en compte dans la transformation de l'offre.

3. Financement

Les règles de financement par concours

- Concours au titre du fonctionnement de la MDPH
 - Concours au titre de l'APA et de la PCH
 - Concours au titre de la conférence des financeurs
- Les financements complémentaires soutenant les engagements spécifiques et personnalisés prévus à l'article 1 seront précisés le cas échéant dans le cadre de la feuille de route stratégique et opérationnelle. Ils peuvent relever de crédits de la section IV du budget de la CNSA s'agissant de la modernisation et de la professionnalisation du secteur de l'aide à domicile, du soutien aux aidants (en complément de la mobilisation du concours CFPPA), de la formation des accueillants familiaux, ou de crédits de la section V du budget de la CNSA s'agissant du financement de projets innovants

↳ Les échanges d'informations

Le Département et la MDPH/MDA transmettent les données prévues par le code de l'action sociale et des familles (notamment les rapports d'activités des MDPH, CFPPA, des CDCA) et celles qui sont nécessaires à la détermination des indicateurs annexés à la présente convention ainsi qu'à la connaissance des publics.

Les conséquences attachées à la non transmission de ces données sont précisées par le code de l'action sociale et des familles.

4. Pilotage et suivi de la convention

↳ Modalités de suivi de la mise en œuvre de la convention

- Échanges annuels de données
- Indicateurs de suivi de l'activité des MDPH en annexe 1

↳ Règlement des litiges

Les litiges survenant du fait de l'exécution de la présente convention seront portés devant le tribunal administratif compétent.

↳ Durée de la convention

La convention est d'une durée de 4 ans

Elle prend effet au 1er janvier 2021 et elle est établie jusqu'au 31 décembre 2024.

Fait en trois exemplaires, le

Madame Virginie MAGNANT

Monsieur Pascal COSTE

Directrice de la CNSA,

Président du Conseil Départemental,

Madame Sandrine MAURIN

Présidente par délégation du GIP MDPH

Annexe 1 portant sur le suivi de l'activité de la MDPH/MDA

Ce suivi est assuré dans le cadre :

- d'un tableau de bord
- d'indicateurs complémentaires prévus par l'accord de méthode entre l'Etat et les Départements relatif au pilotage et au fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) susvisé

1°/ Le « tableau de bord des MDPH » présente de façon synthétique l'activité des MDPH.

Les données et indicateurs seront obtenus par mobilisation :

- Des résultats de l'enquête annuelle de mesure de satisfaction des usagers ;
- Des informations issues des rapports annuels d'activité ;
- Des données statistiques d'activité issues des enquêtes annuelles puis de l'entrepôt « Centre de données MDPH » issues des systèmes d'information harmonisés des MDPH
- Des systèmes d'information harmonisés des MDPH transmises dans l'entrepôt national « centre de données MDPH » ;
- Des données de pilotage issus des systèmes d'information de suivi des décisions d'orientation en ESMS.

Le contenu de ce tableau de bord peut, le cas échéant, évoluer, afin de tenir compte des besoins partagés de la CNSA et des MDPH.

2°/ Les indicateurs complémentaires prévus par l'accord de méthode susvisé

- Taux de demandes de droits faites en ligne
- Taux de satisfaction des PH et des familles
- Nombre de MDPH ayant mis en place une démarche de contrôle interne
- Part des orientations notifiées en dispositifs

La CNSA et le Département déterminent les modalités de publication des indicateurs.

Objectif	Indicateurs	Source
Données de contexte sur l'activité, les organisations, les moyens	Nombre de personnes ayant déposé une demande	Centre de données
	Nombre de demandes faites en ligne	Centre de données
	Nombre de décisions et avis rendus	Centre de données
	Taux d'évolution annuel des décisions ou avis rendus	
	Stock de demandes à traiter / stock + flux de demandes déposées	
	Evolution du stock de demandes à traiter N / N-1	Rapport d'activité des MDPH
	Nombre d'ETPT "toutes catégories" dont <i>nombre d'ETPT internes</i> <i>nombre d'ETPT externalisés</i>	
ETP Accueil Instruction / ETP Evaluation, accompagnement, RIP et correspondants scolarisation (%)	Rapport d'activité des MDPH	
Qualité du service rendu	Taux de répondants à l'enquête MSU	Enquête MSU
	Taux de satisfaction des PH et des familles	Enquête MSU
	Recours gracieux et contentieux / nombre de décisions et avis rendus (%) Recours contentieux / recours gracieux et contentieux (%).	Centre de données
	Nombre de MDPH ayant mis en place une démarche de contrôle interne	Rapport d'activité des MDPH
Suivi de la politique nationale	Droits ouverts sans limitation de durée CMI / droits ouverts à la CMI (à une date donnée) (%) Evolution Trimestrielle /annuelle	Imprimerie nationale, enquête trimestrielle CNSA, OVQ, puis Centre de données
	Droits sans limitation de durée AAH1 / droits ouverts d'AAH 1 (%) Evolution Trimestrielle /annuelle	CNAF, OVQ, enquête trimestrielle CNSA, puis Centre de données
	Droits sans limitation de durée d'AEEH / droits ouverts d'AEEH Evolution Trimestrielle /annuelle	CNAF, OVQ, enquête trimestrielle CNSA puis Centre de données

Objectif	Indicateurs	Source
Suivi de la politique nationale (suite)	Droits sans limitation de durée de RQTH / droits ouverts de RQTH - à compter 1-1-2020 Evolution Trimestrielle /annuelle	Enquête trimestrielle CNSA, OVQ puis Centre de données
	Part des orientations notifiées en dispositifs	SI SDO à partir de 2022
Améliorer les parcours	Durée moyenne des droits ouverts en matière de scolarisation	Centre de données
	Nombre de PAG moins de 20 ans	Enquête RAPT puis Centre de données
	Nombre de droits ouverts au titre de l'amendement Creton sur une année / nombre de places installées en EMS enfants	Centre de données
	Nombre de personnes en liste d'attente / nombre de places installées	SI SDO
	Durée moyenne d'attente entre la décision d'orientation et l'admission	SI SDO
	Nombre de PAG adultes	Enquête RAPT puis Centre de données
	Nombre de notifications vers les services / Nombre d'orientations MS	SI SDO
Accès à l'emploi	Nombre d'orientations en emploi accompagné	Centre de données
	Nombre de décisions d'orientation ESAT / nombre de décisions d'attribution de RQTH	
Améliorer l'accès aux droits	Délai moyen de traitement (toutes prestations, tous publics) (en mois)	OVQ puis centre de données
	Délai moyen de traitement enfants (en mois)	
	Délai moyen de traitement adultes (en mois)	
	Délai moyen de traitement de la PCH (en mois) (dont PCH aide humaine)	
	Délai moyen de traitement de l'AAH (en mois)	

Objectif	Indicateurs	Source
Equité de traitement	Taux de personnes Adultes qui ont déposé une demande / population Adultes	Centre de données INSEE
	Taux de personnes Enfants qui ont déposé une demande / population Enfants	
	Taux d'accords AAH (demandes explicites)	Centre de données
	Taux d'accords PCH (demandes explicites)	
	Nombre d'accords de matériel pédagogique / nombre d'enfants de moins de 20 ans sur l'année observée	Centre de données INSEE
	Taux d'accord CMI stationnement (demandes explicites)	Centre de données
	Taux d'accord CMI invalidité (demandes explicites)	
	Ratio entre les aides humaines et la population d'âge scolaire	Centre de données INSEE
	Part des aides humaines mutualisées dans le total des aides humaines	Centre de données
	Nombre de décisions et avis rendus/ nombre de demandes	
	Part des demandes génériques dans le total des demandes	

Annexe 2 Référentiel Mission et Qualité de service en MDPH

Tableau ci-joint





Référentiel de missions et de qualité de service

Dernière mise à jour : 12/12/2016

Présentation

Le référentiel de missions et de qualité de service des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) a été réalisé en 2015 par la DGCS et la CNSA avec les associations du handicap, les représentants des MDPH. Sa construction répond à un objectif : celui d'outiller les MDPH dans l'identification des critères de qualité qui découlent de leurs principales missions, dans une logique d'appui à la dynamique d'amélioration continue. Organisé en 7 grandes missions déclinées en objectifs et en attendus, le référentiel identifie ainsi différents niveaux, de la qualité socle (qualité de base requise pour le service) jusqu'aux niveaux de qualités supérieures, "+" et "+ +".

Afin de permettre un autodiagnostic initial sur la base de ce référentiel, une enquête en ligne a été réalisée. L'engagement pris par la CNSA et les départements dans les conventions pluriannuelles fixe à fin mai 2017 l'échéance de réalisation des autodiagnostic par les MDPH et de partage avec la COMEX. Cette démarche doit permettre de définir la trajectoire d'amélioration progressive que se fixe la MDPH au vu de son évaluation. Les MDPH sont ainsi invitées à s'engager dans ce travail rapidement. La CNSA s'attachera à assurer un accompagnement sur une période de montée en charge couvrant l'ensemble de l'année 2017.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter l'adresse suivante : supportmdph@cnsa.fr

Mission 1 : Information, communication et sensibilisation au handicap

Objectifs	Attendus	Indicateurs et guide d'auto-évaluation		
		Niveau de qualité socle	Niveau de qualité +	Niveau de qualité ++
1 Consolider un socle d'information commun et cohérent sur la MDPH, les prestations et l'offre du territoire	L'accès à l'information est essentiel pour faciliter l'accès aux droits pour les personnes en situations de handicap et pour leurs familles. Un socle d'informations pourrait être élaboré au niveau national, afin de faciliter l'élaboration d'outils au niveau local qui auraient vocation à refléter les spécificités du territoire. Il s'agit en tout état de cause de fournir une information accessible, complète et simple en premier lieu sur la MDPH, sur les droits et prestations ainsi que sur l'offre médico-sociale, y compris à domicile et en milieu ordinaire (ex: offre en ULIS).	Existence d'un contenu d'information sur la MDPH et les prestations/droits		
		Existence d'une information sur les ressources territoriales de l'offre médico-sociale	Existence d'un contenu d'information sur d'autres ressources territoriales	Existence d'un contenu d'information sur les actualités en lien avec le handicap
		Existence d'une procédure d'actualisation régulière		
2 Diffuser de façon efficace et rendre accessible à tous des éléments d'information en direction des personnes handicapées et leurs familles	L'information consolidée par la MDPH doit être diffusée efficacement pour toucher le nombre maximum de personnes. Elle doit donc être véhiculée par des moyens divers (actions collectives, plaquettes ...) et être accessible tant de point de vue géographique qu'en termes de prise en compte des contraintes liées aux différentes formes de handicap afin de garantir l'égalité des citoyens.	Existence de moyens divers de communication		
		Accessibilité des ressources documentaires d'information à différents types de handicap		
			Organisation d'actions d'information collective et d'échange en direction des personnes handicapées et leur famille	
			Participation aux actions partenariales d'information collective et d'échange en direction des personnes handicapées et leur famille	
3 Informier et sensibiliser les partenaires au handicap et leur faire connaître les rôles et missions des MDPH	L'accès des personnes en situation de handicap à l'information sur leurs droits dépend aussi du niveau des connaissances dont dispose les différents acteurs professionnels et associatifs au contact avec eux. La participation de la MDPH aux événements de communication en direction de ces acteurs (conférences, salons, ...) constitue des vecteurs de diffusion d'informations. Ces informations doivent être complètes et univoques.	Participation de la MDPH aux événements des partenaires	Organisation de réunions d'information/de formation auprès des partenaires	
		Nature des organismes partenaires	Nature des organismes représentés	
4 Contribuer à la sensibilisation du grand public au handicap	La sensibilisation au handicap contribue à l'exercice effectif des droits par les personnes en situation de handicap. L'intervention de la MDPH lors des événements visant le grand public concourt à cet objectif et peut prendre des formes différentes: participation aux salons (ex.: forums des associations), interventions dans les médias, etc.	Participation aux événements de sensibilisation ou de communication grand public	Organisation des événements de sensibilisation ou de communication grand public en lien avec le réseau partenarial	

Objectifs	Attendus	Indicateurs et guide d'auto-évaluation			
		Niveau de qualité socle	Niveau de qualité +	Niveau de qualité ++	
1	Offrir un accueil accessible	Permettre à toute personne handicapée de s'adresser facilement à la MDPH est à la fois un gage de la satisfaction de l'utilisateur et un atout pour l'efficacité de la MDPH réduisant le risque de demandes peu pertinentes. L'accessibilité de l'accueil s'apprécie notamment au regard des spécificités des différentes formes du handicap. Il s'agit avant tout d'une obligation légale mais également d'un impératif d'exemplarité de la part de la MDPH. Cependant, l'accessibilité dépend également des moyens mis en œuvre pour l'accueil et de son efficacité dans la mesure où les temps de trajet ou d'attente trop longs, les horaires peu adaptés, etc. nuisent à la mise en relation des usagers avec les équipes de la MDPH.	Accessibilité des différents moyens de contact de la MDPH		
			Efficacité des différents moyens de contact de la MDPH		
2	Offrir un accueil respectueux garantissant un conseil et une orientation de qualité	Un accueil de qualité implique à la fois la qualité de la relation entre l'utilisateur et les agents d'accueil (respect mutuel, bienveillance, etc.) et l'efficacité de la réponse apportée à l'utilisateur qui se doit d'être individualisée. Cela nécessite la professionnalisation de la fonction de l'accueil qui passe par les formations et l'appui aux professionnels qui peut prendre des formes diverses (outils, supervision, lien fort avec l'équipe d'évaluation, etc.). Les aspects logistiques sont également à prendre en compte, notamment en matière de confort et de confidentialité.	Mise en place de la formation des professionnels d'accueil sur l'accueil, le handicap et les droits et prestations	Mise en place de la formation des professionnels d'accueil sur des thématiques spécifiques	
			Mise en place d'outils ou de modalités d'appui et d'actualisation des connaissances à destination des professionnels d'accueil		
			Confort et qualité des espaces d'attente et d'accueil au sein de la MDPH		
3	Assurer une information efficace et continue de l'état d'avancement du traitement du dossier	Pouvoir renseigner l'utilisateur sur l'état d'avancement de son dossier est d'autant plus indispensable que la complexité du travail d'évaluation de la MDPH et le flux croissant des demandes imposent des délais de traitement qui peuvent être longs. Faciliter pour l'utilisateur la compréhension des étapes du traitement de son dossier, l'informer sur les délais prévisionnels, et lui apporter une réponse simple et rapide lorsqu'il souhaite savoir précisément où en est son dossier sont des leviers essentiels de la satisfaction des usagers par rapport à leur relation avec la MDPH. L'adaptation des outils informatiques est à cet égard essentielle, tout comme la prise en compte de la territorialisation du dispositif de l'accueil le cas échéant.	Capacité d'information sur les délais prévisionnels de traitement de la demande sur demande de l'utilisateur et de manière personnalisée	Information de l'utilisateur sur les délais prévisionnels de traitement de la demande dans l'accusé de réception	Information mise à jour sur les délais prévisionnels de traitement de la demande tout au long du dossier
			Identification d'un contact pouvant répondre aux sollicitations des usagers tout au long du parcours	Identification d'un référent nominatif pour répondre aux sollicitations des usagers tout au long du parcours	
			Existence sur le site de la MDPH (ou autre support) d'une information minimum sur la « vie d'un dossier »		
			Capacité d'information sur l'état d'avancement du dossier sur demande de l'utilisateur et de manière personnalisée	Existence d'un portail de suivi en ligne de l'état d'avancement du dossier	Accès aux informations de suivi de dossier dans les relais territoriaux
4	Assurer une écoute permettant la libre expression de la personne handicapée et proposer une offre de service d'accompagnement à la formulation de son projet de vie (attentes et besoins)	Afin de porter une appréciation globale sur les besoins de l'utilisateur, conformément à l'esprit de la loi de 2005, il est essentiel que l'équipe de l'évaluation dispose d'éléments les plus complets sur les attentes et les besoins des usagers. Ceux-ci peuvent être exprimés dans le projet de vie mais l'appropriation partielle de cet outil indique un besoin d'accompagnement spécifique dont les modalités peuvent être variables. Ce travail d'accompagnement a par ailleurs la vertu de permettre une meilleure compréhension des droits à compensation par l'utilisateur, ce qui peut réduire le nombre de demandes qui ne seraient pas pertinentes et donc la charge de travail de la MDPH.	Information délivrée à l'utilisateur sur les modalités possibles d'aide à l'expression du projet de vie	Suivi du nombre de projets de vie exprimés	
			Existence d'outils de soutien à la formulation du projet de vie		Capacité à garder la trace de l'information issue des échanges avec l'utilisateur dès l'accueil
			Possibilité d'accueil de deuxième niveau sur RDV avec un professionnel formé	Possibilité d'accueil de deuxième niveau sur RDV avec un travailleur social	
				Possibilité de rencontrer les partenaires associatifs au sein de la MDPH	Possibilité d'accueil de deuxième niveau sur rendez-vous auprès des partenaires de proximité

Mission 3 : Evaluation, élaboration des réponses et des PPC				
Objectifs	Attendus	Indicateurs et guide d'auto-évaluation		
		Niveau de qualité socle	Niveau de qualité +	Niveau de qualité ++
1 Garantir une instruction efficiente et contribuant à la préparation de l'évaluation	L'efficacité de l'évaluation se joue dès les phases amont et notamment celle de l'instruction. Piloter l'efficacité du travail de l'instruction permet d'agir sur les délais de traitement globaux. Cela implique l'existence d'outils informatiques adaptés au suivi fin des différentes étapes du traitement du dossier. Par ailleurs, positionner le travail d'instruction en tant qu'étape de préparation de l'évaluation peut également permettre de réduire les temps d'évaluation dans la mesure où ceux-ci peuvent être mieux ciblés. En effet, les instructeurs peuvent jouer un rôle en matière de vérification de cohérence (écart entre demandes et projet de vie, vérification des dates d'expiration des droits, etc.), de sollicitation de pièces complémentaires susceptibles d'être utiles à l'évaluation auprès des usagers et des partenaires, de préparation des dossiers les plus complets possibles pour faciliter le travail des évaluateurs (et notamment la prise en compte de l'historique de la situation).	Efficacité de l'enregistrement des dossiers		
		Existence d'une procédure de relance pour le recueil des pièces obligatoires	Existence de procédures permettant aux instructeurs de recueillir de façon proactive les pièces nécessaires à l'évaluation à partir d'un socle minimal	Inscription dans les procédures de la vérification de la cohérence
			Existence d'outils GEVA-compatibles avec les partenaires	
2 Assurer la pluridisciplinarité et la mobilisation des expertises locales	La pluridisciplinarité de l'évaluation est essentielle pour la prise en compte globale et individualisée de la situation de l'utilisateur. L'organisation de cette pluridisciplinarité est forcément modulable car elle dépend des ressources dont dispose la MDPH au sein même de son équipe et des ressources existantes sur le territoire. Il est toutefois essentiel de mettre tout en oeuvre pour que toutes les expertises nécessaires à l'évaluation des situations soient mobilisables selon la problématique de la personne (école, emploi, médico-social, social, ...)	Diversité des expertises disponibles (Internes et externes)		
		Participation des partenaires aux EP		
3 Garantir un service d'évaluation qualifié et compétent	La professionnalisation de l'équipe de l'évaluation est un processus continu compte tenu de la complexité des dispositifs liés au handicap, du turn-over et de la spécificité de chaque situation. Il est en effet essentiel que chaque professionnel dispose des connaissances adaptées sur la réglementation, l'esprit de l'approche évaluative au sein d'une MDPH, les différents types de handicap, les outils mis en place nationalement, etc. Si la formation est essentielle, l'appropriation et l'application des connaissances dans la durée ne peut être garantie en l'absence de mécanismes de régulation technique et managériale au sein de l'équipe.	Formation des membres de l'EP		
		Utilisation des référentiels et outils nationaux		
		Mise en place d'outils ou de modalités d'appui et d'actualisation des connaissances et d'harmonisation des pratiques à destination des membres de l'EP		
4 Associer la personne et/ou ses proches à l'évaluation et à l'élaboration des réponses	La participation de la personne en situation de handicap et de ses proches à l'évaluation et à l'élaboration des réponses constitue un principe fort de la loi de 2005. Elle permet également une appréciation plus exhaustive de la situation de la personne pour l'équipe concourant ainsi à la qualité de l'évaluation ainsi qu'à une meilleure adhésion de la personne aux réponses proposées. Si la MDPH peut rentrer en contact avec certains usagers dans le cadre de son travail d'évaluation et d'élaboration des réponses, ce contact peut également se faire de manière plus précoce au moment de l'expression des attentes et des besoins de l'utilisateur au sein même de la MDPH ou bien auprès d'un de ses partenaires.	Identification dans les procédures de MDPH de publics cible pour un contact		
		Identification dans les procédures de MDPH de publics cible pour l'envoi des propositions de l'EP à l'utilisateur sur le périmètre des compétences de la CDAPH	Identification dans les procédures de MDPH de publics cible pour l'envoi des préconisations au-delà du champ des compétences de la CDAPH	
5 Conduire les évaluations dans des délais raisonnés et adaptés à la situation de la personne	Afin d'assurer une meilleure fluidité de la réponse aux demandes tout en garantissant une évaluation globale qui ne serait pas tronquée par type de demandes, il est nécessaire d'adapter la dimension de la démarche d'évaluation à la situation. Les situations pour lesquelles l'équipe dispose de tous les éléments nécessaires doivent être traitées en pluridisciplinarité mais au sein d'équipes restreintes se réunissant fréquemment pour réduire les délais d'attente. C'est seulement lorsque l'information disponible n'est pas suffisante - quantitativement ou qualitativement - ou lorsque la construction de la réponse s'avère complexe que des modalités complémentaires d'évaluation doivent être mobilisées.	Mettre en place un circuit court d'évaluation par l'EP de l'ensemble des dossiers	Garantir la présence de deux professionnels au moins au sein de l'équipe de premier niveau	
		Garder la trace des modalités d'évaluation complémentaires		
		Identification dans les procédures de MDPH de publics cible pour une évaluation approfondie		
6 Produire des préconisations globales et personnalisées	L'approche globale des besoins de l'utilisateur nécessite une organisation du traitement du dossier qui ne soit pas morcelée par type de demande.	Existence de procédures permettant l'étude globale des demandes		
7 Garantir la traçabilité du raisonnement d'évaluation et d'élaboration des réponses permettant d'argumenter les propositions	Afin de faciliter le passage de relais entre les professionnels, de mieux communiquer avec l'utilisateur et d'améliorer la qualité de présentation des dossiers en CDAPH, la traçabilité de l'évaluation doit permettre de garder la mémoire des éléments de la "photo" de la situation, des éléments justifiant les préconisations de l'équipe et de la connaissance des intervenants mobilisés. La fiche de synthèse est, à cet égard, un outil essentiel dont l'informatisation constitue un enjeu important.	Existence d'une fiche de synthèse conforme à un format préconisée au niveau national (sous réserve d'informatisation)		
		Utilisation effective de la fiche de synthèse		

Mission 4 : Gestion du fonctionnement de la CDAPH et des décisions

	Objectifs	Attendus	Indicateurs et guide d'auto-évaluation		
			Niveau de qualité socle	Niveau de qualité +	Niveau de qualité ++
1	Garantir le fonctionnement et l'organisation d'une CDAPH de qualité	L'équité des décisions de la CDAPH dépend des modes de son fonctionnement qui doivent être régulés par la MDPH. Cela doit porter tant sur l'organisation de son travail (respect du quorum, existence de règlement intérieur, relation avec l'EP, etc.) que sur l'outillage de ses membres <i>via</i> les formations, la mise en place d'outils formalisés, la promotion de l'harmonisation des pratiques et de la traçabilité des décisions. L'objectif est en effet de permettre la prise de décision la plus éclairée possible, tant au regard de la situation des usagers qu'au regard des dispositifs du handicap, marqués par une forte complexité.	Existence d'un guide de prestations réservé aux membres de la CDAPH		
			Formation à la prise de mandat des membres de la CDAPH sur le fonctionnement des droits et prestations	Formation continue des membres de la CDAPH sur des thématiques spécifiques	
			Existence d'un règlement intérieur à jour		
			Existence d'outils formalisés permettant la capitalisation et l'harmonisation des décisions		
			Participation des membres à la CDAPH		
2	Produire une décision adaptée, motivée et compréhensible	Faciliter la compréhension de la décision de la CDAPH par l'utilisateur est facilitateur pour l'exercice de ses droits, qu'il s'agisse de la mise en oeuvre d'une décision positive, d'un recours ou d'une réorientation vers d'autres dispositifs. De ce fait les décisions doivent être faciles à comprendre et motivées. Par ailleurs, pour que l'utilisateur puisse exercer de manière pertinente ses droits en matière de contestation et afin d'établir un dialogue et un espace de compréhension, il est essentiel de l'informer sur les différents outils à sa disposition (recours, conciliation).	Existence de procédures de contrôle de cohérence et de fiabilité de la décision		
			Motivation systématique et personnalisée des décisions à l'aide de formulations génériques	Motivation des décisions complétées par des formulations ad-hoc pour des situations particulières	
			Information de l'utilisateur sur les voies de recours sur les notifications		
3	Produire des décisions dans les délais légaux	Le respect des délais légaux de décision implique un pilotage de ces délais <i>via</i> des indicateurs adaptés.	Part des demandes traitées en 4 mois maximum		
			Délais moyen de traitement		
4	Mettre en oeuvre les conditions facilitant l'expression de l'utilisateur	Permettre à l'utilisateur d'assister à la CDAPH implique son information préalable sur cette possibilité mais aussi la mise en place des modalités d'audition qui permettent à l'utilisateur d'être plus à l'aise face à cette instance formelle. L'information ciblée de certains publics peut être envisagée lorsque la MDPH n'est pas en capacité d'offrir l'information de ce type à tous les utilisateurs	Information des utilisateurs concernés sur la date de passage de leur dossier en CDAPH et la possibilité d'être accompagnés		
			Informations des utilisateurs qui vont se présenter en CDAPH sur son fonctionnement et les modalités d'échange		
			Existence d'instances restreintes en nombre de membres pour rencontrer l'utilisateur		
5	Garantir une aide à la compréhension de la décision si nécessaire	Faciliter la compréhension de la décision de la CDAPH par l'utilisateur est facilitateur pour l'exercice de ses droits, qu'il s'agisse de la mise en oeuvre d'une décision positive, d'un recours ou d'une réorientation vers d'autres dispositifs. Dans certaines situations, un temps d'explication s'avère nécessaire. Il doit être rendu possible par un contact avec un interlocuteur identifié au sein de la MDPH qui doit être à même de fournir des explications personnalisées à l'utilisateur.	Communication à l'utilisateur des modalités de prise de contact de la MDPH pour explication de décision	Prise de contact proactif avec l'utilisateur sur les situations ciblées et pour les refus	
			Capacité de fournir une explication personnalisée sur sollicitation de l'utilisateur		

Mission 5 : Gestion des litiges

Objectifs	Attendus	Indicateurs et guide d'auto-évaluation		
		Niveau de qualité socle	Niveau de qualité +	Niveau de qualité ++
1 Permettre le réexamen de la situation de la personne dans le délai légal	Permettre à l'usager de mobiliser les différentes voies de réexamen des décisions le concernant nécessite la mise en place effective de ces modalités de recours, en articulation avec d'autres acteurs concernés. Ainsi, en matière de recours il peut être tout à fait opportun de renforcer la relation entre la MDPH et les tribunaux afin de permettre une meilleure connaissance des dispositifs relatifs au handicap. Sur le champ de la conciliation, la mobilisation du réseau des partenaires peut être un atout pour trouver les conciliateurs alors qu'en matière de médiation un enjeu fort est de garantir la cohérence et la lisibilité pour l'usager compte tenu de la multitude des mécanismes existants et de la diversité des problématiques concernées.	Délais de réponse		
				Existence d'un travail avec les TCI
		Mise en place de fonction de médiation		
		Existence de conciliateurs	Animation du réseau des conciliateurs	
2 Favoriser le dialogue avec la personne et vérifier la bonne prise en compte de ses besoins	Quelle que soit la forme de litige initié par l'usager, il est nécessaire d'entendre la personne dans le cadre d'une procédure contradictoire adaptée et de vérifier la prise en compte de la globalité de sa situation. Le dialogue avec la personne au moment du litige peut également être source d'évolution des pratiques de la MDPH grâce à l'analyse des motifs de contestation.	Contact systématique de la personne dans le cadre de la conciliation et de la médiation réalisée directement par la MDPH		
		Vérification systématique des éléments existants au moment du réexamen	Recherche systématique d'éléments complémentaires s'il y a subsistance de doute	Analyse des motifs de contestation
		Réexamen pluridisciplinaire de la demande	Réexamen de la demande par des professionnels différents par rapport à la demande initiale	

Mission 6 : Accompagnement à la mise en œuvre des décisions de la CDAPH et leur suivi

	Objectifs	Attendus	Indicateurs et guide d'auto-évaluation		
			Niveau de qualité socle	Niveau de qualité +	Niveau de qualité ++
1	Faciliter la mise en œuvre des décisions	<p>La mise en oeuvre des décisions de la MDPH peut avant tout être facilitée par le relais efficace avec les différents acteurs responsables de la mise en oeuvre (Education nationale, Cap emploi, ESMS, organismes tutélaire, etc.). Le développement de partenariats est à cet égard essentiel tout comme la mise en place d'outils de partage d'informations. La connaissance de l'effectivité des décisions, l'identification des points de blocage et des solutions possibles sont au coeur de cet objectif, que ce soit à l'initiative des professionnels ou de l'usager qui doit pouvoir solliciter la MDPH. Le déploiement progressif du dispositif d'orientation permanent concourt également à l'objectif de renforcer l'effectivité des décisions de la CDAPH à travers les mécanismes de co-responsabilité pour construire les réponses et suivre les parcours en vue d'éviter notamment les situations critiques.</p>	<p>Existence d'un référent identifié responsable de partenariats au sein de la MDPH</p> <p>Existence de liaisons avec les partenaires</p> <p>Mise en place d'un groupe opérationnel de synthèse (après la date d'entrée dans le dispositif d'orientation permanent)</p>	<p>Réunions partenariales dédiées à l'observation de la concrétisation des décisions</p>	<p>Pour certaines situations qui le justifient, désignation d'un référent pour un accompagnement adapté en coresponsabilité avec les acteurs du territoire</p>
2	S'organiser pour être informé et réactif aux évolutions des situations et prévenir les situations d'urgence	<p>Pour éviter l'urgence il est nécessaire de mettre en place des mécanismes d'anticipation, en lien avec les usagers et les partenaires (département, ARS, CAF, ESMS, SAAD, ...) dans une logique de vigilance partagée sur la non-effectivité ou l'effectivité partielle des décisions, les évolutions de situation ou encore les fins de droits. L'échange d'informations avec les partenaires et l'adéquation des systèmes d'information sont à ce titre essentiels tout comme la mise en place de modalités de travail adaptées en interne pour identifier et traiter de manière optimale les situation à risque de rupture de parcours.</p>	<p>Existence d'un système d'alerte pour avertir l'usager de la prochaine fin des droits, en lien avec les partenaires concernés</p> <p>Formalisation des protocoles de travail avec les services payeurs ou services opérateurs pour prévenir les ruptures de droits et adapter les prises en charge</p> <p>Existence de circuits courts pour les demandes urgentes et l'évolution des situations</p>		

Mission 7 : Management, pilotage et animation territoriale

Objectifs	Attendus	Indicateurs et guide d'auto-évaluation		
		Niveau de qualité socle	Niveau de qualité +	Niveau de qualité ++
1 Concilier qualité de service et efficacité de la réponse de la MDPH	Il s'agit d'engager un processus dynamique de démarche qualité et un pilotage de l'efficacité, en s'appuyant sur la connaissance des attentes des usagers, les outils de pilotage locaux et nationaux (tableaux de bord, maquettes financières, etc.) et en articulation étroite avec les mécanismes conventionnels (conventions pluriannuelles entre le Département et la CNSA, CPOM entre membres du GIP, etc.).	Utilisation effective d'outils de pilotage interne de l'efficacité		
		Réponse effective aux enquêtes nationales		
		Formalisation des procédures sur les principaux process de la MDPH		
		Mise en place d'un outil de mesure de la satisfaction des usagers	Mise en place d'un outil de mesure de la satisfaction du réseau des partenaires	
		Mise en place d'une démarche d'amélioration continue		
2 Faire vivre une culture commune en interne et au niveau du territoire	Qu'il s'agisse de l'équipe de la MDPH ou de ses partenaires, la promotion de la culture commune concourt à une meilleure cohérence dans le traitement des situations des usagers et à une plus grande équité. Des temps d'échanges entre professionnels dans le cadre de formations, de réunions communes ou encore de temps de mises en situation croisées constituent des leviers pour faciliter le lien entre acteurs.	Existence de réunions et formations communes entre les différents corps de métiers au sein de la MDPH		Mise en place de temps de mise en situation inter-métier en interne
		Existence de réunions et formations communes entre équipes de MDPH et partenaires du territoire		Mise en place de temps de mise en situation inter-métier avec les partenaires
3 Participer à la connaissance des publics handicapés et à l'adéquation de l'offre aux besoins à l'échelle du territoire	La MDPH peut contribuer aux travaux locaux d'observation des besoins médico-sociaux grâce à la connaissance du public dont elle dispose, à condition d'avoir des outils informatiques adaptés pour garder trace de la caractérisation des situations (déficiences et autres éléments) et contribuer au suivi des orientations. Par ailleurs, les apports qualitatifs aux travaux menés, notamment dans le cadre de l'élaboration des schémas départemental et régional, peuvent être précieux.	Codage des déficiences à partir d'un socle simplifié de nomenclatures (sous réserve d'informatisation)	Codage des éléments essentiels qualifiant la situation à partir d'un socle national de nomenclatures (sous réserve d'informatisation)	
		Mise en place d'un système de suivi des orientations		
		Participation aux travaux visant l'évolution de l'offre départementale		

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission de la Cohésion Sociale

OBJET

POLITIQUE CULTURELLE DEPARTEMENTALE 2021

RAPPORT

La loi NOTRe fait de la culture une compétence partagée entre les collectivités territoriales. A ce titre, les aides en faveur de la culture sont facultatives pour le Conseil Départemental.

Cependant, le Département de la Corrèze a fait le choix, depuis plusieurs années, d'apporter un soutien important aux projets et aux acteurs culturels. En effet, participer à la vie culturelle d'un territoire est un des éléments fondateurs du lien social. En apportant son aide à ceux qui, associations, artistes, enseignants, collectivités locales, font la culture en Corrèze, le Département s'affirme comme un acteur majeur de la vie culturelle et comme le garant de l'égalité d'accès des Corrèziens à un large panel de disciplines.

Ce soutien est d'autant plus important en 2021 en raison de la crise sanitaire qui impacte directement les acteurs culturels dans leur activité. En effet, le secteur culturel en Corrèze, comme dans toute la France, est durement touché par cette crise avec un grand nombre d'annulations ou de reports de manifestations culturelles.

Cette situation a un effet doublement négatif sur le territoire. D'une part, artistes, techniciens, salariés des associations et des entreprises travaillant dans le secteur culturel ont perdu une partie de leur capacité économique et de leurs perspectives de débouchés; d'autre part, les Corrèziens sont privés d'une partie de l'offre culturelle habituelle dans un contexte incertain et donc peu propice au redémarrage de l'activité culturelle.

Aussi, en 2021, je vous propose bien sûr, d'apporter notre soutien habituel aux acteurs culturels locaux en consacrant une enveloppe de 1 517 000 € à leur activité régulière, mais de consacrer également 50 000 € supplémentaires dans le cadre de "Corrèze

Accompagnement Covid-19" afin de financer un dispositif destiné à apporter la culture et toutes ses valeurs en termes de convivialité et de lien social dans des lieux qui en sont temporairement en tout ou partie privés, tels que les EHPAD, les accueils de loisirs, les foyers socio-éducatifs... Cette opération est présentée dans un rapport spécifique lors de cette même séance.

Depuis 2016, le Département de la Corrèze a inscrit sa nouvelle politique culturelle dans le cadre du champ de la cohésion sociale et territoriale. Afin de réduire les inégalités d'accès à la culture, en particulier dans les zones rurales et de corriger ces disparités territoriales, la politique culturelle départementale a été structurée avec de nouvelles orientations dans lesquelles s'inscrivent désormais nos interventions :

I - LES ACTIONS CULTURELLES DES TERRITOIRES

II - LES EVENEMENTS A VOCATION DEPARTEMENTALE

III - LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

IV - LES ATELIERS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

I - LES ACTIONS CULTURELLES DES TERRITOIRES

Les actions culturelles des territoires garantissent une offre diversifiée de qualité sur l'ensemble du territoire. Elles témoignent de la volonté de placer les élus départementaux au cœur de la politique culturelle de leur territoire et de faire de la culture un levier de cohésion territoriale.

Les élus corréziens sont aujourd'hui au plus près des projets et des attentes des acteurs culturels, grâce à la mise en place des Actions Culturelles des Territoires.

Au titre de ce dispositif et au regard des projets mis en avant par les associations, je vous propose d'affecter à chacun des territoires, ci-dessous, les montants financiers représentant un total de 265 000 €.

Bassin de Brive	73 100 €	(annexe 1)
Bassin de Tulle	50 400 €	(annexe 2)
Haute-Corrèze	68 600 €	(annexe 3)
Vallée de la Dordogne	37 500 €	(annexe 4)
Vézère Auvézère	24 700 €	(annexe 5)
Hors département	10 700 €	(annexe 6)

Vous trouverez, en annexe, le détail des montants des subventions que je vous propose d'accorder à chaque association.

Les soldes restant permettront, le cas échéant, de répondre aux sollicitations supplémentaires pour des événements de nos partenaires.

II- LES EVENEMENTS A VOCATION DEPARTEMENTALE

Les évènements à vocation départementale sont des actions culturelles qui dépassent, de par leur rayonnement et leur attractivité, les limites des territoires et sont reconnues comme telles.

Nous avons reçu une nouvelle demande d'aide de l'Auditorium Sophie Dessus à Uzerche. Compte tenu de la qualité de la programmation et des actions menées auprès des publics qui rayonnent au-delà du territoire Vézère-Auvézère, nous vous proposons de reconnaître, en 2021, cette structure au titre des évènements à vocation départementale.

Pour 2021, nous vous proposons une liste de 33 structures reconnues "évènements à vocation départementale (EVD)" :

L'Empreinte Scène Nationale Brive Tulle	BASSINS DE BRIVE
Festival de la Vézère	BASSIN DE BRIVE
Festival du Moyen Métrage	BASSIN DE BRIVE
Compagnie La Tempête	BASSIN DE BRIVE
Compagnie Hervé Koubi	BASSIN DE BRIVE
Foire du Livre	BASSIN DE BRIVE
Pays d'Art et Histoire Vézère Ardoise	BASSIN DE BRIVE
Festival Production	BASSIN DE BRIVE
Festival de Saint-Robert	BASSIN DE BRIVE
Confédération Musicale de France	BASSIN DE BRIVE
Jeunesses Musicales de France	BASSIN DE BRIVE
CRMT Limousin	BASSIN DE TULLE
Tuberculture Chanteix	BASSIN DE TULLE
Jeunes Agriculteurs de la Corrèze	BASSIN DE TULLE
Les Nuits de Nacre	BASSIN DE TULLE
Des lendemains qui chantent	BASSIN DE TULLE
FAL 19	BASSIN DE TULLE
Bottom Théâtre	BASSIN DE TULLE
Association Elisabeth my dear	BASSIN DE TULLE
Association Du Bleu en Hiver	BASSIN DE TULLE
Association Le Maxiphone	BASSIN DE TULLE
Amis de la Bibliothèque Départementale de Prêt	BASSIN DE TULLE
Festival Kind of Belou	VEZERE AUVEZERE
Festival Régional d'Accordéon	VEZERE AUVEZERE
Festival Découvrir poésies et chansons	VEZERE AUVEZERE
Institut d'Études Occitanes	VEZERE AUVEZERE
L'auditorium Sophie Dessus à Uzerche	VEZERE AUVEZERE
Théâtrales de Collonges	VALLÉE DE LA DORDOGNE
AICONTIS festival du fantastique et de l'imaginaire	VALLÉE DE LA DORDOGNE
Centre d'Art Contemporain	HAUTE CORREZE
Festival Roc du Gour noir - La Luzège	HAUTE CORREZE
Palmes Académiques Corrèze	HAUTE CORREZE
Fondation Marius Vazeilles	HAUTE CORREZE

Au titre de ce dispositif, je vous propose d'affecter, pour l'année 2021, un montant financier de **824 000 €** incluant la contribution statutaire obligatoire du Département à l'EPCC L'Empreinte Scène Nationale votée lors de la réunion de la commission permanente le 23 mars 2018 pour un montant annuel de 150 000 €.

Le détail des montants des subventions que je vous propose d'accorder à chaque association figure en annexe 7 au présent rapport.

Le solde restant sur cette enveloppe permettra, le cas échéant, de répondre aux sollicitations supplémentaires pour des évènements de nos partenaires.

III - LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 fait obligation aux Départements d'adopter un Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

Pour mémoire, le Département n'est pas un financeur désigné par la loi dans ce domaine.

Toutefois, conscient de l'enjeu en matière d'égalité que représente l'enseignement artistique, notamment dans les territoires ruraux, le Département de la Corrèze a fait le choix de le placer au cœur du projet culturel des territoires avec 2 objectifs majeurs :

- permettre l'égalité d'accès des élèves aux enseignements initiaux (danse, musique, théâtre),
- assurer un développement équilibré des enseignements artistiques sur l'ensemble du territoire corrézien et soutenir particulièrement l'enseignement artistique en milieu rural.

C'est dans cette logique que le Conseil Départemental a adopté, lors de la séance plénière du 10 novembre 2017, le nouveau Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques sur la période 2018-2021.

Dans le cadre de ce Schéma, après un travail de concertation avec les différents acteurs, le Conseil Départemental a réaffirmé son engagement dans le soutien aux enseignements artistiques en garantissant pérennité et lisibilité de ses aides. En effet, il a fait le choix de figer des montants d'aides réévalués pendant trois ans (2019 - 2020 - 2021).

Au-delà des aides aux Conservatoires et Écoles de Musiques, une enveloppe supplémentaire pour impulser les actions du Schéma a permis en 2018, puis en 2019 de mettre en œuvre l'action "*Utilisation des outils numériques dans la diffusion de spectacles dans les écoles et collèges*", impulsée par le Département et co-construite avec les acteurs culturels, les acteurs de l'enseignement artistique et l'Éducation Nationale.

Le contexte sanitaire n'a pas permis de mettre en place cette action pour l'année scolaire 2020/2021.

Au titre de ce dispositif, je vous propose de reconduire, en 2021, l'enveloppe financière globale à **413 000 €**, enveloppe destinée à la couverture budgétaire des aides aux Conservatoires et Écoles de Musique (pour 407 960 €) et à impulser les actions du Schéma (pour 5 040 €).

Vous trouverez, en annexe 8, le détail des montants des subventions que je vous propose d'accorder aux Conservatoires et Écoles de Musique.

IV - LES ATELIERS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Le dispositif est destiné aux établissements scolaires, en particulier dans les territoires ruraux, qui mettent en œuvre des ateliers d'éducation artistique avec des professionnels de la culture.

L'atelier artistique est un travail de pratique mené toute l'année entre un enseignant et un artiste ou un professionnel de la culture, proposant également des actions d'ouverture culturelle (spectacles, expositions). Le dispositif offre aux élèves volontaires de pratiquer une discipline artistique (musique, photographie, cinéma...) dans leur établissement tout en bénéficiant de l'encadrement d'enseignant(s) et de l'expérience d'un professionnel de la discipline en question.

L'accompagnement financier, proposé par le Département de la Corrèze dans ce cadre, impulse une dynamique qui peut être constatée à l'aune du nombre de projets construits par les écoles et collèges.

Étant considéré l'ensemble des projets reçus, je vous propose, en 2021, d'affecter aux Ateliers d'Éducation Artistique un montant financier de **15 000 €**.

Au titre de l'année 2021, se sont 25 demandes éligibles de soutien aux Ateliers d'Éducation Artistique qui sont soumises à votre approbation et dont le détail est présenté, en annexe 9, au présent rapport.

La dépense totale des propositions incluses dans le présent rapport s'élève à 1 311 500 € en fonctionnement.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

POLITIQUE CULTURELLE DEPARTEMENTALE 2021

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/104 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Francis COLASSON, Rapporteur au nom de la Commission de la Cohésion Sociale,

DÉLIBÈRE

Article 1er : Est décidé, dans le cadre du soutien à la vie culturelle 2021, une enveloppe financière globale de 1 517 000 €.

Article 2 : est décidée, dans le cadre du soutien à la vie culturelle 2021, l'attribution d'aides aux acteurs culturels figurant aux annexes 1 à 9 de la présente délibération.

ACT Bassin de Brive	Annexe 1
ACT Bassin de Tulle	Annexe 2
ACT Haute-Corrèze :	Annexe 3
ACT Vallée de la Dordogne	Annexe 4
ACT Vézère Auvézère	Annexe 5
ACT Hors département	Annexe 6
Évènements à Vocation Départementale	Annexe 7
Schéma Départemental de Développement des Enseignements artistiques	Annexe 8
Ateliers d'Éducation Artistique	Annexe 9

Article 3 : Les aides octroyées dans les annexes précitées à l'article 2 seront versées selon les procédures internes à savoir :

- subvention inférieure ou égale à 1 000 € :

=> L'aide financière sera versée en totalité directement aux bénéficiaires concernés dès légalisation de la présente délibération.

- subvention supérieure à 1 000 €

=> L'aide financière sera versée à raison de 80% dès légalisation de la présente délibération et 20% sur remise de justificatifs de dépenses à hauteur du montant de la subvention et ce, à la fin de l'action ou de l'évènement.

Article 4 : Monsieur le Président du Conseil Départemental, est autorisé à revêtir de sa signature les arrêtés et les conventions à intervenir avec les partenaires concernés par la présente délibération.

Imputation budgétaire :

La dépense correspondante sera imputée sur le Budget Départemental :

- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 933.1.

Adopté, à main levée, à la majorité, par 26 voix pour, 12 abstentions.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant

de L'État le : 30 novembre 2020

Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-404A-DE-1-1

Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



**ANNEXE 1 - ACTIONS CULTURELLES DES TERRITOIRES
BASSIN DE BRIVE 2021**

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
Musique				
ALLASSAC	DONZENAC	AVENIR DE DONZENAC	Soutien à la formation musicale de la fanfare	1 500 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE	ASSOCIATION LES BRIVOISERIES	Promotion du jazz et de la musique	750 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION CHOEUR CHANTE BRIVE	Pratique du chant choral et concerts dans le département	1 000 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION DES MUSICIENS, PARENTS ET AMIS DE L'ALAUZETA	Activités saison 2020-2021	1 900 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	ENSEMBLE VOCAL DE BRIVE	Organisations et animations de concerts	3 000 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-3	BRIVE LA GAILLARDE	COMPAGNIE LA VOIE DES ARTS	Soutien au développement du Pôle d'Art Lyrique de la Compagnie La Voie des Arts	600 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-4	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION CHANTONS ENSEMBLE	Activités 2021 de la chorale et spectacles	500 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-4	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION JAZZ CLUB 19100	Festival Briv' en Jazz 2021	2 500 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-4	BRIVE LA GAILLARDE	GRIVE LA BRAILLARDE	Programmation concerts 2021	500 €
L'YSSANDONNAIS	BRIGNAC LA PLAINE	CHOEUR D'HOMMES DE BRIGNAC LA PLAINE	Activités 2021 de la chorale	300 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	VARETZ	ASSOCIATION LES SANS SOUCIS DE VARETZ	Chorale et Activités Artistiques	600 €
SAINTE-PANTALEON-DE-LARCHE	NOAILLES	ASSOCIATION CLIN D'OEIL AU PAYS DE NOAILLES	Organisation de concerts	750 €
SAINTE-PANTALEON-DE-LARCHE	ST PANTALEON DE LARCHE	ASSOCIATION CHOEUR REGIONAL DE LA VEZERE	Concert cycle Adiemus de Karl JENKINS	1 500 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-3	BRIVE LA GAILLARDE	COLLEGE ROLLINAT	Projet chorale 2021	1 000 €
SAINTE-PANTALEON-DE-LARCHE	TURENNE	ASSOCIATION LES ESTEALES - ESTIVALS	Organisation de plusieurs concerts en 2021 à Turenne	300 €
BRIVE	BRIVE LA GAILLARDE	TERRE DE GUITARES	Organisation du festival Terre de guitares	500 €
Théâtre				
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE LA GAILLARDE	LEMUR KATA COMPAGNIE	Aide à la création 2021	300 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE LA GAILLARDE	THEATRE SUR LE FIL	Création artistique, représentations, interventions en milieu scolaire	1 000 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION THEATRE DU PARADOXE	Aide à la création d'une pièce	800 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE LA GAILLARDE	THEATRE DE LA GRANGE	Diffusion, création et formation du spectacle vivant et action culturelle en lien avec le quartier	5 500 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	MALEMORT	ASSOCIATION THEATRE ART E OSE	Mise en place en 2021 d'une nouvelle pièce	300 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	VARETZ	ASSOCIATION POINT T'Y ES	Projet de festival de théâtre et amélioration de logistique	1 000 €
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	NOAILLES	ASSOCIATION 1,2,3 LES ATELIERS DU ROY	Organiser diverses activités et ateliers créatifs d'ordre culturel et social	1 000 €
Cinéma/Vidéo				
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	CENTRE CULTUREL DE BRIVE - BRIVE MEDIA CULTURE	Actions menées en faveur de l'éducation aux images et au cinéma	12 000 €
Danse				
ALLASSAC	DONZENAC	DELIRES ET DES NOTES	Nuit de la Bourrée en Limousin #7	500 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE LA GAILLARDE	GROUPE FOLKLORIQUE LES PASTOURELLES DE BRIVE	Stages de danses - soirées limousines - échanges folkloriques - entretien des instruments de musique	300 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-3	COSNAC	CLUB DE DANSE - COSNAC	Activités 2021 de l'association	300 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-4	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION NEW DANSE STUDIO	Activités 2021: pratique artistique hebdomadaire et médiation culturelle	5 000 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	MALEMORT	ASSOCIATION DANSE EN PARTANCE	Spectacle Chorégraphique 2021	1 000 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	MALEMORT	ASSOCIATION LA MAIADE MALEMORTINE - MALEMORT	Organisation de spectacles de danses et musiques traditionnelles, d'expositions et d'ateliers	2 000 €
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	ST PANTALEON DE LARCHE	TAP'S IN ST PANT	Gala de danse enfants en journée/Gala ados adultes en soirée	700 €
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	LISSAC SUR COUZE	LA GAMBILLE DE LISSAC	Spectacle 2021 de fin d'année	300 €
Livre/Lecture/Conte				
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION NOUVELLES D'ICI ET D'AILLEURS	Concours de nouvelles 2021	600 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-4	BRIVE	LA COMPAGNIE DE LA GRANDE OURSE	Activités 2021 : stages d'initiation à l'art de conter, ateliers, nouveau spectacle...	1 000 €
L'YSSANDONNAIS	JUILLAC	HIER POUR DEMAIN	Diffusion et commercialisation d'un ouvrage sur Juillac	400 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	MALEMORT	ASSOCIATION AMIS BIBLIOTHEQUE MALEMORTINE	Aide aux animations pour la bibliothèque en 2021	200 €
Histoire/Patrimoine				

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE LA GAILLARDE	ALLIANCE FRANCAISE DELEGATION COMITE DE BRIVE	Organisation de conférences pour le maintien de la langue française	800 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE LA GAILLARDE	SOCIETE SCIENTIFIQUE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE D	Activités 2021 de l'Association	500 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION LES AMIS DES CHADOURNE - BRIVE	Prix Chadourne 2021 - Numérisation archives - éditions et manifestations	800 €
L'YSSANDONNAIS	JUILLAC	ASSOCIATION JEANNE VILLEPREUX POWER - JUILLAC	Projet de réalisation d'une BD sur Jeanne Villepreux Power	200 €
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	LARCHE	LARCHE PATRIMOINE	Conservation,sauvegarde et valorisation du patrimoine de Larche	300 €
Foyers/Comité des fêtes				
ALLASSAC	ST BONNET L ENFANTIER	FOYER CULTUREL LAIQUE DE ST BONNET L' ENFANTIER	Organisation de manifestations culturelles et festives	300 €
ALLASSAC	ALLASSAC	COMITE DES FETES D'ALLASSAC	Organisation d'une fête	300 €
L'YSSANDONNAIS	ST SOLVE	FOYER INTERCOMMUNAL CULTURE ET LOISIRS	Activités 2021 du foyer	200 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	DAMPNIAT	AMICALE LAIQUE DAMPNIAT	Activités 2021 de l'association	500 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	MALEMORT	COMITE DES FETES DE MALEMORT	Organisation du carnaval 2020/2021 et autres manifestations	1 000 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	VARETZ	FOYER CULTUREL DE VARETZ	Activités 2021 de l'association	200 €
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	LISSAC SUR COUZE	COMITE DES FETES - LISSAC SUR COUZE	Organisation de nos manifestations annuelles	200 €
Autres actions culturelles				
BRIVE-LA-GAILLARDE-4	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION BRÉNIGES FM	Activités 2021 de la radio	300 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	BRUNE LOISIRS	Développement du groupe de majorettes	200 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE LA GAILLARDE	TUJAC CULTUREL SOCIAL ET SPORTIF	Aide aux activités culturelles et sportives pour les jeunes et les familles	1 000 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION FRANCO-HELLENIQUE DE LA CORREZE - BRIVE	Activités 2021 de l'association	200 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION BRIVE EN SCENE	Organisation du festival annuel de l'humour : le Riant Festival	500 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	LES FEES CORREZE	Spectacles, animations pour pers souffrantes ou défavorisées en partenariat avec Brive en scène	500 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION BRIVE AVF ACCUEIL	40 activités : Accueil des nouveaux arrivants Pays de Brive : sport, ludique, langues ,culture	400 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
BRIVE-LA-GAILLARDE-4	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION 400	Développement des actions culturelles du Tiers Lieu le 400	1 200 €
L'YSSANDONNAIS	AYEN	ASSOCIATION L'ARBORETUM	Concert de musique classique , pique nique et promenades dans l'arboretum juillet 2021	200 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	MALEMORT	ASSOCIATION LE TRAIN BRIVISTE CORREZIEN - MALEMORT	Activités 2021 de l'association	550 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	MALEMORT SUR CORREZE	ASSOCIATION GUIDES ET SCOUTS D'EUROPE	Activités 2021 : formation des jeunes par la pratique du scoutisme	300 €
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	LISSAC SUR COUZE	LE CRI DU PAPIER	Aide à l'activité de diffusion et développement de l'agenda concert	1 200 €
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	NESPOULS	LES CAUSSINADES	Organisation d'un festival d'Humour	500 €
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	ST PANTALEON DE LARCHE	ASSOCIATION IMAGES PLURIELLES	Soutien à la saison artistique 2021	2 000 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	USSAC	BIKE ET CAR CLUB CORREZIEN	Bike and Car Show 2021	200 €
Total des Actions Culturelles des Territoires - Bassin de Brive				65 950 €

**ANNEXE 2 - ACTIONS CULTURELLES DES TERRITOIRES
BASSIN DE TULLE 2021**

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
Musique				
SAINTE-FORTUNADE	CORNIL	ASSOCIATION PATATI PATATA	Promotion le duo corrézien "Samaka"	300 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION CHOEURS DU PAYS DE TULLE	Aide création du Requiem de Mozart avec 80 choristes, soutien chœur d'hommes	1 800 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION CHORALE TULLA VOCE	Organisation du Concert Misa Criolla	1 000 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION ENSEMBLE VOCAL CORYPHEE	Organisation de plusieurs concerts	400 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE ET DE LA CATHEDRALE DE TULLE	Organisation d'un Festival d'orgue (4 concerts) en aout 2021	1 100 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION POLYSSON	Interventions musicales auprès d'un public fragile	600 €
TULLE	TULLE	JEUX DE LAMES - ENSEMBLE DÉPARTEMENTAL D'ACCORDÉONS DE LA CORRÈZE	Encadrement de l'ensemble d'accordéons, actions (concerts, stages,...)	1 600 €
TULLE	TULLE	ENSEMBLE VOCAL CARMINA DE TULLE	Activités 2021 de la chorale	1 000 €
TULLE	TULLE CEDEX	ASSOCIATION BIG BAND DU CRD DE TULLE - JAZZ ENSEMBLE DE TULLE	Activités 2021 de l'association : accompagner le Big Band dans ses concerts	1 200 €
TULLE	TULLE CEDEX	ASSOCIATION LES CONCERTS DU CLOITRE DE TULLE	Soutien à la programmation 2021	4 200 €
Théâtre				
SEILHAC-MONEDIERES	CHAMBOULIVE	COMPAGNIE LA SOEUR DE SHAKESPEARE	Création et diffusion théâtre - Valorisation de la parole intime	500 €
SEILHAC-MONEDIERES	LE LONZAC	ASSOCIATION LA CLEF DES CHAMPS - LE LONZAC	Organisation de représentations théâtrales	300 €
SEILHAC-MONEDIERES	SEILHAC	ASSOCIATION LE BREZOU	Organisation du 6ème Festival de théâtre de Seilhac en 2021	1 500 €
TULLE	TULLE	COMPAGNIE HOMO SAPIENS	Journées de création théâtrale et manifestation "Journées de l'Ephémère 2021"	500 €
NAVES	CHAMEYRAT	ASSOCIATION LES CHAMEYRADES	Festival Les Chameyrades 2021 : déambulations artistiques en plein air	500 €
TULLE	TULLE	LES PETITS POIS SONT ROUGES	Création et diffusion de spectacles théâtraux et musicaux	1 000 €
Cinéma/Vidéo				
TULLE	TULLE	ASSOCIATION AUTOUR DU 1ER MAI	Organisation des 16ème Rencontres Cinéma et Société	1 500 €
Danse				

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
TULLE	TULLE CEDEX	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'USEP 19	Danse traditionnelle à l'école	500 €
NAVES	ST HILAIRE PEYROUX	ASSOCIATION DANSE PASSION	Cours de danse et spectacle au mois de juin.	300 €
Livre/Lecture/Conte				
NAVES	NAVES	ASSOCIATION RENCONTRES ET DEDICACES - NAVES	Organisation de la 24ème édition de la Foire du Livre 2021 à Naves	1 000 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION BALAD'OC TULA - TULLE	Organisation du Festival Balad'oc Tula 2021	800 €
TULLE	TULLE	SOCIETE DES LETTRES SCIENCES ET ARTS DE LA CORREZE - TULLE	Organisation de conférences, de visites, publication d'une revue	500 €
Arts Plastiques				
SAINTE-FORTUNADE	LAGARDE-MARC-LA-TOUR	ASSOCIATION FRAGMENTS	Organisation de la XIème Biennale Internationale de sculptures	1 000 €
SAINTE-FORTUNADE	ST PAUL	ASSOCIATION LA PIERRE FONTAINE	Organisation d'une exposition et développement des ateliers	400 €
SEILHAC-MONEDIERES	LE LONZAC	CERCLE DES ARTS PLASTIQUES DES MONEDIERES - LE LONZAC	Organisation d'expositions de Peintures et de Sculptures, ateliers	750 €
SEILHAC-MONEDIERES	LE LONZAC	SPORT-CULTURE ET DETENTE EN MONEDIERES	Organisation du 10ème concours photographique et d'une exposition	250 €
TULLE	TULLE	MERVEILLEUX PRETEXTE	Ateliers hebdomadaires de pratiques artistiques pour les plus démunis	500 €
TULLE	TULLE	ASPTT TULLE	XXIIème Festival International d'art photographique de Tulle	1 500 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION LA COUR DES ARTS	Activités 2021 de l'association : expositions, ateliers et stages d'arts visuels, métiers d'art	5 800 €
SEILHAC-MONEDIERES	LE LONZAC	ASSOCIATION BULLES DE COULEURS	Organisation d'ateliers de peinture	300 €
Histoire/Patrimoine				
TULLE	TULLE	ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DU CLOITRE - TULLE	Activités 2021 de l'association : parution du "Griffon", restauration des oeuvres	500 €
SEILHAC-MONEDIERES	LAGRAULIERE	ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE GRAULIEROIS - LAGRAULIERE	Organisation d'une exposition, restauration de la chambre des moines de l'église	200 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION ARCHIVES EN LIMOUSIN	Mise en valeur des fonds des archives du Limousin et publication de la revue	500 €
Foyers/Comité des fêtes				
SAINTE-FORTUNADE	CORNIL	ASSOCIATION LES CIGOGNES SONT DE RETOUR A CORNIL	Activités 2021 de l'association : repas avec des accordéonistes, accueil de groupes folkloriques	300 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
NAVES	ST AUGUSTIN	FOYER RURAL SAINT-AUGUSTIN	Organisation d'un spectacle pour la fête du village	300 €
NAVES	ST GERMAIN LES VERGNES	COMITE DES FETES DE SAINT-GERMAIN LES-VERGNES	Activités 2021 de l'association	300 €
SAINTE-FORTUNADE	CLERGOUX	COMITE DES FETES DE CLERGOUX	Organisation d'un spectacle de Noël	1 000 €
SAINTE-FORTUNADE	CLERGOUX	COMITE DES FETES DE CLERGOUX	Organisation d'un défilé de mode Fashion Show à Sédières	
SAINTE-FORTUNADE	CORNIL	FOYER DES JEUNES D'EDUCATION POPULAIRE (FJEP) CORNIL	Organisation d'un Festival des Arts	500 €
SAINTE-FORTUNADE	GROS CHASTANG	COMITE DES FETES DE GROS-CHASTANG	5ème édition du Festival "auprès de mon arbre"	400 €
SAINTE-FORTUNADE	LA ROCHE CANILLAC	COMITE DES FETES DE LA-ROCHE-CANILLAC	Organisation de la Fete de l'étang de Laborde	300 €
SAINTE-FORTUNADE	ST PARDOUX LA CROISILLE	AMICALE LAIQUE DE ST PARDOUX-LA-CROISILLE	Organisation de la Fête du Printemps	300 €
SAINTE-FORTUNADE	STE FORTUNADE	FOYER RURAL DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE DE SAINTE FORTUNADE	Activités 2021 de l'association : country, gymnastique, informatique, peinture, loisirs créatifs	300 €
SEILHAC-MONEDIERES	ST JAL	AMICALE LAIQUE DES ANCIENS ET ANCIENNES ELEVES ECOLE SAINT-JAL	Activités 2021 de l'association : club informatique, concerts, théâtre, conférences	300 €
Autres actions culturelles				
NAVES	NAVES	POUR UNE BIENNALE EUROPEENNE D'HISTOIRE LOCALE	Première Biennale Européenne d'Histoire Locale, Tulle et Corrèze, septembre 2021	500 €
NAVES	ST AUGUSTIN	ZIGZAGUEZ EN CORREZE	Organisation du 3ème Festival de la Micromobilité : micro-voitures et triporteurs	200 €
SAINTE-FORTUNADE	LAGARDE-MARC-LA-TOUR	ASSOCIATION LA SOURIS VERTE - LAGARDE-ENVAL	Atelier de l'association : théâtre, peinture, modelage, cours d'anglais, yoga	300 €
SEILHAC-MONEDIERES	CHAMBOULIVE	ASSOCIATION LOST IN TRADITIONS	Activités du collectif artistique : Musique, théâtre, arts graphiques et actions culturelles	2 700 €
SEILHAC-MONEDIERES	LE LONZAC	LONZACULTURE	Aide pour les animations de la médiathèque	300 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION CORREZE FRANCE PROCHE-ORIENT	Organisation de la semaine culturelle : conférences-débats, expositions, colloques, concerts	1 000 €
TULLE	TULLE	COLLECTIF VACANCE ENTROPIE	Activités 2021 de l'association : organisation de spectacles, accompagnement de projets artistiques	500 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION COPING	Demande de financement pour la formation du salarié	200 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION "MAQUETTES 19" - TULLE	Activités 2021 de l'association : projets maquettisme	200 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
TULLE	TULLE	ASSOCIATION PEUPLE ET CULTURE	Activités 2021 de l'association : projections de cinéma documentaire, résidences d'artistes	3 000 €
TULLE	TULLE	VILLE DE TULLE	Projet culturel et social "Fil 6". Créations artistiques autour du patrimoine ouvrier et artisanal lié à la couture	1 000 €
Total des Actions Culturelles des Territoires - Bassin de Tulle				47 700 €

**ANNEXE 3 - ACTIONS CULTURELLES DES TERRITOIRES
HAUTE CORREZE 2021**

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
Musique				
EGLETONS	CHAUMEIL	ASSOCIATION LES AMIS DE JEAN SEGUREL	Organisation du Grand Gala annuel en plein air	1 000 €
EGLETONS	SARRAN	LA CHORALE DE SARRAN	Activités 2021 de la chorale	800 €
HAUTE-DORDOGNE	BORT LES ORGUES	CHORALE CONTRECHANT DES ORGUES ET DE L'ARTENSE	Activités 2021 de la chorale	300 €
HAUTE-DORDOGNE	LATRONCHE	ASSOCIATION MUSIQUE EN LIMOUSIN	Festival itinérant 1000 Sources 2021	9 000 €
USSEL	EYGURANDE	ASSOCIATION ICORANDA LIMOUSIN MARCHE AUVERGNE - EYGURANDE	Représentations et échanges 2021 (déplacements)	300 €
USSEL	USSEL	ASSOCIATION LA SABOTIERE - USSEL	Activités 2021 de l'association : animations dans les EHPAD danses et chants folkloriques	300 €
USSEL	USSEL	ASSOCIATION HAVANA SOL	Organisation d'un Festival de Musique à Ussel	2 500 €
Théâtre				
PLATEAU DE MILLEVACHES	ST ANGEL	COMPAGNIE THEATRALE COTE A COTE	Diffusion d'un spectacle, nouvelle création fin 2021, formation des jeunes	800 €
Cinéma/Vidéo				
HAUTE-DORDOGNE	LIGINIAC	ASSOCIATION LE 7EME AIR	Organisation d'un Festival autour de la projection de films en plein air	700 €
Danse				
EGLETONS	CHAUMEIL	ASSOCIATION FOLKLORE ET TRADITIONS EN MONEDIERES - CHAUMEIL	Grand stage annuel d'été	800 €
HAUTE-DORDOGNE	LAMAZIERE BASSE	RHAPSODE	Activités 2021 de l'association	3 000 €
USSEL	MERLINES	VOLCANIC COUNTRY	Organisation d'un bal country et participation à des stages de danses avec des chorégraphes	150 €
Livre/Lecture/Conte				
EGLETONS	MOUSTIER VENTADOUR	ASSOCIATION CARREFOUR VENTADOUR	Activités 2021 de l'association : publication d'ouvrages sur les monuments patrimoniaux, colloques	1 500 €
Arts Plastiques				
EGLETONS	EGLETONS	EGLETONS PHOTO NATURE	Organisation du Festival de Photographie animalière et de nature "NATURA L'OEIL 2021"	3 000 €
HAUTE-DORDOGNE	LIGINIAC	SCULPTURAMA	Organisation du 8ème Symposium International de Sculptures "Sculpturama"	1 000 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
HAUTE-DORDOGNE	ST ETIENNE AUX CLOS	ASSOCIATION SILVA - SAINT-ETIENNE-AUX-CLOS	Organisation de la 11ème édition du Festival Photographique "Signé NATURE"	1 000 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	ST SETIERS	ASSOCIATION MOUVANCE - SAINT-SETIERS	Valorisation du lieu des "arbres redressés" animation création entretien + création forêt primaire	500 €
Histoire/Patrimoine				
PLATEAU DE MILLEVACHES	TARNAC	ASSOCIATION DE RECHERCHES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES (ARHA) TARNAC	Activités 2021 de l'association : entretien et sauvegarde du petit patrimoine	500 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	MEYMAC	ASSOCIATION LA VOIE DU GRANITE - MEYMAC	Soties culturelles et patrimoniales , conférences , visites d'expositions , chorale .	300 €
USSEL	USSEL	MUSEE DU PAYS D'USSEL	WorkShop : Partenariat ENSA Musée du Pays d'Ussel sur ateliers étudiants + expo créations étudiants	1 750 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	MEYMAC	LES AMIS DE MEYMAC PRES BORDEAUX	Musée , Chai écomusée , Vignobles , Conférences	200 €
Foyers/Comité des fêtes				
EGLETONS	MOUSTIER VENTADOUR	FOYER RURAL D'EDUCATION POPULAIRE MOUSTIER	Festival rock agricole	1 000 €
EGLETONS	SARRAN	COMITE DES FETES DE SARRAN	Organisation du 29ème Festival Chants Danses et Musiques du Monde de SARRAN	3 600 €
EGLETONS	SARRAN	COMITE DES FETES DE SARRAN	Activités 2021 de l'association : repas dansant, concours de belote, soirées à thèmes	300 €
HAUTE-DORDOGNE	LAMAZIERE BASSE	ASSOCIATION LES AMIS DE SAINT-HILAIRE-LUC	Soutien à nos activités culturelles pour l'année 2020-2021	300 €
HAUTE-DORDOGNE	ST HILAIRE LUC	COMITE DES FETES ET D'ANIMATION DE SAINT-HILAIRE-LUC	Activités 2021 de l'association : exposition photos, concert, spectacle théâtral	300 €
HAUTE-DORDOGNE	ST HILAIRE LUC	COMITE DES FETES ET D'ANIMATION DE SAINT-HILAIRE-LUC	Week-end musical les 3 et 4 décembre 2021	350 €
HAUTE-DORDOGNE	ST VICTOUR	COMITE DES FETES DE SAINT-VICTOUR	Organisation des manifestations 2021(concerts, fête patronale, randonnée gourmande)	300 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	BUGEAT	COMITE DES FETES DE BUGEAT	Activités 2021 de l'association : fête votive, repas, concerts, fête de l'automne, Marché de Noël	3 000 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	BUGEAT	FOYER CULTUREL DE BUGEAT	Activités 2021 de l'association : concerts, peinture, remise en forme	300 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	DAVIGNAC	FOYER RURAL DE DAVIGNAC	Organisation de diverses manifestations culturelles en 2021 et Ecole de Bourrée	500 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	MEYMAC	LA FIESTA MEYMACOISE	Activités 2021 de l'association : soirée espagnole, soirée limousine accordéon	500 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	SORNAC	ARTS ET CULTURE SORNAC	Organisation d'une exposition : la Faune Sauvage et Biodiversité	1 500 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	SOUDEILLES	FOYER RURAL DE SOUDEILLES	Activités 2021 de l'association	600 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
USSEL	EYGURANDE	FOYER RURAL CANTON D'EYGURANDE	Activités 2021 de l'association	600 €
USSEL	MERLINES	COMITE DES FETES DE MERLINES	Activités 2021 de l'association	300 €
USSEL	USSEL	ASSOCIATION BOUGE TA VILLE	Activités 2021 de l'association : Patinoire, Féria, Marché de Noël, animations	3 500 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	GRANDSAIGNE	COMITE DES FETES DE GRANDSAIGNE	Activités 2021 de l'association : Fête du Pain, animations diverses	300 €
Autres actions culturelles				
EGLÉTONS	EGLÉTONS	CENTRE CULTUREL ET SPORTIF D'EGLÉTONS	Organisation d'activités culturelles sportives et de loisirs	5 000 €
EGLÉTONS	EGLÉTONS	ASSOCIATION RADIO CHARDON	Fonctionnement de la radio et de ses émissions culturelles locales	800 €
EGLÉTONS	LAVAL SUR LUZEGE	ASSOCIATION LEZ'ARTS ET SALAMANDRE	Spectacles tout public en milieu rural - Lez'arts et Salamandre fête ses 20 ans + 1	1 500 €
EGLÉTONS	LE JARDIN	LE COLLECTIF DU JARDIN	Festival Cirque au Jardin août 2021	800 €
HAUTE-DORDOGNE	NEUVIC	ASSOCIATION LES PASSAGERS DU VENT	Activités 2021 de l'association : ateliers artistiques et animations culturelles	300 €
HAUTE-DORDOGNE	NEUVIC	SCRABBLE POUR TOUS	Activités hebdomadaires du club, organisation du tournoi annuel	150 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	PEYRELEVADE	ASSOCIATION LES P'TITS BOUTS	Action artistique et culturelle en faveur des familles : ateliers, spectacles	600 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	ST PARDOUX LE VIEUX	ASSOCIATION COULEUR VITALITE-ST PARDOUX LE VIEUX	Activités 2021 de l'association : yoga, ateliers couture, vannerie	300 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	ST PARDOUX LE VIEUX	ASSOCIATION COULEUR VITALITE-ST PARDOUX LE VIEUX	Organisation du Festival Voix et Voies : mettre à l'honneur les femmes dans des projets	500 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	ST SETIERS	LA POMMERIE	Organisation du programme culturel 2021 : résidence d'artistes, expo, film, conférences	1 000 €
USSEL	EYGURANDE	ASSOCIATION RENCONTRE ARTISTIQUE ET POETIQUE (RAP)	4ème édition du Festiv'All : expositions, concerts, ateliers, chasse aux trésors	300 €
USSEL	USSEL	ASSOCIATION DE L'IMPRIMERIE DU MUSEE D'USSEL	Valorisation de la lithographie, expositions, stages, animations	500 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	MEYMAC	AMICALE DU MONT BESSOU	Activités 2021 de l'association : thés dansant, concert, loto, jeux	1 000 €
Total des Actions Culturelles des Territoires - Haute Corrèze				59 400 €

**ANNEXE 4 - ACTIONS CULTURELLES DES TERRITOIRES
VALLEE DE LA DORDOGNE 2021**

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
Musique				
ARGENTAT	ARGENTAT	LOS GOJATS DEL PORTI	Concerts 2021 et Festival Occitan	500 €
ARGENTAT	ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	CHORALE DES GABARIERS	12ème Festival Val'Dordogne	200 €
ARGENTAT	CAMPS ST MATHURIN LEOBAZEL	FOYER RURAL CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEOBAZEL	Festival des Gorges Hurlantes en juin 2021	500 €
MIDI CORREZIEN	BEAULIEU SUR DORDOGNE	ASSOCIATION CHOEUR DE BEAULIEU	Organisation de 2 concerts de musique sacrée / Soutien à la vie de l'association	500 €
MIDI CORREZIEN	MARCILLAC LA CROZE	NOUVELLE RENAISSANCE	Festival Nouvelles Renaissances 2021	500 €
MIDI CORREZIEN	MEYSSAC	ASSOCIATION SEMEURS D'ONDES	Organisation d'événements culturels à Meyssac	500 €
MIDI CORREZIEN	SERILHAC	ASSOCIATION BLOCSON	Festival Hors-Sol 2021	1 000 €
ARGENTAT	BASSIGNAC LE HAUT	LES AMIS DE BASSIGNAC-LE-HAUT	Concerts de musique classique et jazz	500 €
Théâtre				
MIDI CORREZIEN	BEYNAT	LES CHAMPIRERIES	Organisation d'un festival de spectacles de rue en 2021	2 000 €
MIDI CORREZIEN	CHAUFFOUR SUR VELL	ASSOCIATION LES BALADINS DU VELL - CHAUFFOUR-SUR-VELL	Organisation et financement de représentations de pièces de théâtre	500 €
Cinéma/Vidéo				
ARGENTAT	MONCEAUX SUR DORDOGNE	COMITE DES FETES ET DES FOIRES DE MONCEAUX	Mise en avant du patrimoine de Monceaux sur Dordogne sous forme de vidéo	500 €
Danse				
ARGENTAT	ST PRIVAT	ASSOCIATION LES AMIS DE LA BOURREE - SAINT-PRIVAT	Organisation d'un festival de folklore	150 €
ARGENTAT	ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	COUNTRY CLUB ARGENTACOIS (CCA)	Activités 2021 de l'Association	2 000 €
Livre/Lecture/Conte				
ARGENTAT	ALBUSSAC	ASSOCIATION IMEDIA UTOPIQUE	Soutien maison d'édition corrézienne indépendante	500 €
Arts Plastiques				
ARGENTAT	ARGENTAT	TERRA LIMOSINA	Marché de potiers d'Argentat	500 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
MIDI CORREZIEN	AUBAZINES	ASSOCIATION JARDIN DE S-CULTURES	Week-end des cultures 2021	1 000 €
Histoire/Patrimoine				
MIDI CORREZIEN	BEAULIEU SUR DORDOGNE	ASSOCIATION DU PATRIMOINE DU PAYS DE BEAULIEU	Animations et valorisation du patrimoine du pays bellocois	1 500 €
MIDI CORREZIEN	LA CHAPELLE AUX SAINTS	ASSOCIATION LA CHAPELLE AUX SAINTS ARCHEOLOGIE PATRIMOINE CASAP	Musée de Néandertal 2021 : visites, animations tout publics, ateliers scolaires, conférences	3 000 €
Foyers/Comité des fêtes				
ARGENTAT	CAMPS ST MATHURIN LEOBAZEL	FOYER RURAL CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEOBAZEL	Activités 2020-2021	150 €
ARGENTAT	ST PRIVAT	ASSOCIATION SAINT-PRIVAT ANIMATION	Animations 2021: loto, belote, feu st jean avec concert et marche pédestre pour oeuvres des pupilles	150 €
MIDI CORREZIEN	AUBAZINES	FOYER CULTUREL ET SPORTIF AUBAZINE	Activités 2021 de l'Association	150 €
MIDI CORREZIEN	MARCILLAC LA CROZE	ASSOCIATION LA RONDE DE MARCILLAC-LA-CROZE	Activités 2021(fête votive, cours aquarelle, gym, théâtre, concerts, repas, marche, voyage)	300 €
MIDI CORREZIEN	MEYSSAC	FOYER CULTUREL LAIQUE DE MEYSSAC	Activités de l'association 2021	300 €
MIDI CORREZIEN	MEYSSAC	FOYER CULTUREL LAIQUE DE MEYSSAC	Les Automnales 2021 / manifestation artistique et culturelle	500 €
MIDI CORREZIEN	MEYSSAC	COMITE DES FETES DE MEYSSAC	Organisation fête votive 2021	500 €
MIDI CORREZIEN	CHENAILLER MASCHEIX	COMITE DES FETES DE CHENAILLER-MASCHEIX	Activités 2021 de l'Association	500 €
Autres actions culturelles				
MIDI CORREZIEN	BEYNAT	TAROT CLUB DU CANTON DE BEYNAT	Organisation de rencontres et tournois de tarot	500 €
MIDI CORREZIEN	MEYSSAC	ASSOCIATION RADIO VICOMTÉ	Activités 2021 de l'association : émissions quotidiennes	2 000 €
MIDI CORREZIEN	ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	RADIO ASSOCIATIVE ARGENTAT CORRÈZE XAINTRIE	Activités 2021 Radio ACX	1 000 €
MIDI CORREZIEN	BEYNAT	COMITE LIMOUSIN DE TAROT	Activités 2021 de l'association	200 €
ARGENTAT	ALTILLAC	ASSO. POUR DEVELOPPEMENT IMAGERIE NUMERIQUE EN NA	Spectacle Son Et Lumiere à MEYSSAC	2 000 €
ARGENTAT	ARGENTAT	ASSOCIATION ARGENTAT PATCH	Activités 2021 de l'Association	150 €
ARGENTAT	ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	NUAGE VERT - MUSÉE MOBILE VALLÉE DE LA DORDOGNE	Aide pour l'organisation des animations proposées tout au long de l'année	3 000 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
ARGENTAT	SERVIERES LE CHATEAU	ASSOCIATION CYBOLOISIRS - SERVIERES LE CHATEAU	Activités 2021 de l'Association	200 €
MIDI CORREZIEN	BEYNAT	ASSOCIATION LES AMIS DE BEYNAT	Aide à la diffusion culturelle, programmation annuelle	1 000 €
MIDI CORREZIEN	BEYNAT	ASSOCIATION "IMMOTUS VERTO"	Aide au développement des projets 2021 de l'association	1 000 €
MIDI CORREZIEN	COLLONGES LA ROUGE	ASSOCIATION COLLONGES FESTIF	Parade Vénitienne et Spectacle Renaissance	1 000 €
MIDI CORREZIEN	COLLONGES LA ROUGE	LA VIE COLLONGEOISE	Activités 2021 de l'Association	200 €
MIDI CORREZIEN	MEYSSAC	ASSOCIATION DES AMIS DE MEYSSAC	Animations culturelles pour le 27 ème Marché de Noël de Meyssac	1 000 €
MIDI CORREZIEN	ST PRIVAT	ASSOCIATION PATRIMOINE ANIMATION XAINTRIE BLANCHE (APAX B)	Aide financière pour conserver, restaurer, valoriser le patrimoine des dix communes	1 000 €
Total des Actions Culturelles des Territoires - Vallée de la Dordogne				32 650 €

**ANNEXE 5 - ACTIONS CULTURELLES DES TERRITOIRES
VEZERE AUVEZERE 2021**

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
Musique				
UZERCHE	MASSERET	LES FELES DE L'ART	Organisation de la Fête de la Musique 2021	300 €
SEILHAC-MONEDIERES	CHAMBERET	ASSOCIATION DES HEURES MUSICALES EN MONEDIERES	Organisation du Festival de Musique 2021	2 000 €
UZERCHE	ARNAC POMPADOUR	ENSEMBLE VOCAL DU PAYS DE POMPADOUR	Soutien au fonctionnement 2021 de la chorale	500 €
UZERCHE	SALON LA TOUR	ASSOCIATION SALON MUSIQUE - SALON-LA-TOUR	Soirée concert et cocktail dînatoire en juin 2021	600 €
UZERCHE	UZERCHE	ASSOCIATION CHORALE GAUCELM FAYDIT UZERCHE	Organisation des Rencontres Musichorales 2021 à UZERCHE	300 €
UZERCHE	UZERCHE	CULTURE ET PATRIMOINE À UZERCHE	Festival de Musique d'Uzerche 2021	1 500 €
Cinéma/Vidéo				
UZERCHE	UZERCHE	ASSOCIATION CORRÈZE TÉLÉVISION	Découverte de la culture et du patrimoine corrézien, ateliers de sensibilisation à l'image	1 000 €
Danse				
UZERCHE	LUBERSAC	ASSOCIATION EVENEMENTS A PART	Mouvements «À Part» 2021 - Création-Diffusion-Partages	500 €
ALLASSAC	PERPEZAC LE NOIR	DANCE IN PERP'	Spectacle de fin de saison 2021	300 €
Livre/Lecture/Conte				
UZERCHE	UZERCHE	ASSOCIATION RESEAU D'ECHANGES DE SAVOIRS UZERCHA -UZERCHE	LE LOUPIOT : 10eme Salon du Livre de Jeunesse d'Uzerche	500 €
Arts Plastiques				
SEILHAC-MONEDIERES	TREIGNAC	ASSOCIATION TREIGNAC PROJET	Activités 2021 de l'association : expositions, concerts, résidences internationales	1 000 €
UZERCHE	UZERCHE	ASSOCIATION " ART SCENE " - UZERCHE	Organisation d'une journée "les Peintres dans la Rue" à l'occasion des 20 ans	300 €
Histoire/Patrimoine				
UZERCHE	UZERCHE	ARCHEOLOGIE PAYSAGE	activités 2021 de l'association : ateliers, sorties sur le terrain	2 500 €
Foyers/Comité des fêtes				
UZERCHE	BENAYES	ASSOCIATION CAMPAGNE HEUREUSE OUVERTE ET UNIE "CHOU"	Activités 2021 de l'association : veillées occitanes, Fête de la Place	300 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
ALLASSAC	ORGNAC SUR VEZERE	COMITE DES FETES D'ORGNAC SUR VEZERE	Activités 2021 de l'association : spectacle, fête de la Saint-Martial, journée d'auteurs	300 €
ALLASSAC	PERPEZAC LE NOIR	FOYER RURAL DE PERPEZAC-LE-NOIR	Activités 2021 de l'association	300 €
ALLASSAC	PERPEZAC LE NOIR	COMITE DES FETES ET LOISIRS DE PERPEZAC-LE-NOIR	Organisation de la Fête de la Musique 2021	500 €
L'YSSANDONNAIS	CONCEZE	FOYER RURAL ET D'EDUCATION POPULAIRE DE CONCEZE	Activités 2021 de l'association : soirée théâtrale, loto, course	300 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	BONNEFOND	FOYER D'ACTIVITES RURALES DE BONNEFOND	Organisation d'un concert, observation de la nature, animation musicale	500 €
SEILHAC-MONEDIERES	MADRANGES	COMITE DES FETES DE MADRANGES	Activités 2021 de l'association : Fête champêtre	300 €
SEILHAC-MONEDIERES	MADRANGES	MADRANGES, PATRIMOINE ET TALENTS EN MONEDIERES	Activités 2021 de l'association : projections-débats, expositions, ateliers, concert	300 €
SEILHAC-MONEDIERES	RILHAC TREIGNAC	FOYER RURAL RILHAC-TREIGNAC	Activités 2021 de l'association : Fête du Four, chasse au trésor, soirées à thèmes	300 €
UZERCHE	UZERCHE	FOYER CULTUREL ET SPORTIF D'UZERCHE	Organisation du Marché de Noël d'Uzerche avec des producteurs et artisans locaux	300 €
UZERCHE	UZERCHE	FOYER CULTUREL ET SPORTIF D'UZERCHE	Organisation d'Uzerche en Bodéga 2021	500 €
Autres actions culturelles				
UZERCHE	ARNAC POMPADOUR	RENCONTRE DES ARTS POMPADOUR	Achat de matériel pour l'organisation d'expositions	300 €
SEILHAC-MONEDIERES	MADRANGES	MADRANGES VELOS LOISIRS-MVL	Animer « sportivement » le village : Grand prix cycliste, courses pédestres + randonnée, repas	400 €
SEILHAC-MONEDIERES	MADRANGES	ASSOCIATION LOU TOUPI	Animations pour le marché et le village de Madranges : spectacles, concerts, ateliers créatifs	300 €
UZERCHE	ST PARDOUX CORBIER	ASSOCIATION ARTS PATRIMOINE ET GASTRONOMIE A ST-PARDOUX CORBIER	Activités 2021 de l'association : exposition photos, salon des vins et du chocolat	300 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	BONNEFOND	ASSOC.RENAISSANCE VIEILLES PIERRES MILLEVACHES ET MONEDIERES BONNEFOND	Programme 2021 "Les Pastorales de Clédat"	2 500 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	BONNEFOND	ASSOC.RENAISSANCE VIEILLES PIERRES MILLEVACHES ET MONEDIERES BONNEFOND	Activités 2021 de l'association : Fête des Roses, sauvegarde et promotion du patrimoine	300 €
UZERCHE	ARNAC POMPADOUR	ASSOC. CULTURELLE DU PAYS DE POMPADOUR	Organisation du spectacle de fin d'année fin juin	1 500 €
UZERCHE	ARNAC POMPADOUR	ASSOCIATION SCENES DE MANEGE - ARNAC-POMPADOUR	Amélioration de l'offre touristique du domaine du Haras National de Pompadour et son château	1 000 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
UZERCHE	MEILHARDS	ASSOCIATION LA GAILLARDE	Aide pour la création d'un site Web et la diffusion des 3 films de Planète Paysanne	500 €
UZERCHE	SEGUR LE CHATEAU	LES AMIS DE SEGUR	Organisation de la "Soirée Romantique" : théâtre de rue avec saynètes, son et lumière avec orchestre	500 €
UZERCHE	UZERCHE	LA P'TITE FABRIQUE SOLIDAIRE	Activités 2021 de l'association : concerts, ateliers, chorale, contes, conférences, soirées	500 €
UZERCHE	UZERCHE	LE GRAND ATELIER	Activités de création et de pédagogie : spectacles, ateliers, stages	500 €
UZERCHE	UZERCHE	ROMAIN MICHEL ET CIES	10ème édition du Festival d'Art de Rue "sur la route d'Aurillac"	600 €
UZERCHE	SALON LA TOUR	EXPERIMENTA	Activités 2021 de l'association : manifestations artistiques, projections de films	300 €
Total des Actions Culturelles des Territoires - Vézère Auvézère				24 700 €

**ANNEXE 6 - ACTIONS CULTURELLES DES TERRITOIRES
HORS DEPARTEMENT 2021**

DEPARTEMENT	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
Cinéma/Vidéo				
CREUSE	FAUX LA MONTAGNE	ASSOCIATION TELE MILLEVACHES	Réalisation de reportages sur le Plateau de Millevaches et mobilisation des habitants	1 000 €
VIENNE	POITIERS	ECOLE EUROPEENNE SUPERIEURE DE L'IMAGE	Résidence d'auteurs BD "L'Arboretum du Château de Neuvic" en juin 2021	500 €
CREUSE	GUERET	CINE PLUS EN LIMOUSIN	Diffusion sur 9 points de projection de films au plus près du territoire de la Corrèze.	1 000 €
Livre/Lecture/Conte				
GIRONDE	BORDEAUX	DOCUMENTS D'ARTISTES NOUVELLE AQUITAINE	Développement et suivi du fonds documentaire sur internet	500 €
Histoire/Patrimoine				
HAUTE VIENNE	LIMOGES	ASS. POUR LA RECHERCHE HISTO., ETHNO. ET ARCHÉOLOGIQUE DU LIMOUSIN (ARCHEA)	Relevé photogrammétrique du site troglodytique de Mourajoux, commune de Noailles	1 500 €
Autres actions culturelles				
HAUTE VIENNE	ISLE	ASSOCIATION COMMUNES JUMELEES NOUVELLE-AQUITAINE	Développement du réseau des jumelages en Nouvelle-Aquitaine	250 €
Total des Actions Culturelles des Territoires - Hors Département				4 750 €

ANNEXE 7 - EVENEMENTS A VOCATION DEPARTEMENTALE 2021

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE-LA-GAILLARDE	SOCIETE DES REALISATEURS DE FILMS	18e édition du Festival du cinéma de Brive du 6 au 11 avril 2021	15 000 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION DANSE HERVE KOUBI - CENTRE CHOREGRAPHIQUE ECHANGE ARTISTIQUE	Aide au fonctionnement, à la création et à l'action 2021	33 000 €
ALLASSAC	ALLASSAC	ASSOCIATION PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VEZERE ARDOISE	Animation et valorisation du patrimoine année 2021	15 000 €
ALLASSAC	ALLASSAC	CONFEDERATION MUSICALE FRANCE CORREZE	Soutien au Fonctionnement de la CMF CORREZE	9 000 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION LES AMIS DU FESTIVAL DE LA VEZERE	40e Festival de la Vézère - 2021	40 000 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE LA GAILLARDE	ASSOCIATION LA TEMPETE	Activités 2021 : soutien aux activités de création, de diffusion	15 000 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-4	BRIVE LA GAILLARDE	JM FRANCE CORREZE	Activités 2021 des JM France Corrèze	14 000 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE-LA-GAILLARDE	VILLE DE BRIVE FOIRE DU LIVRE	40ème Foire du Livre de Brive	15 000 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE-LA-GAILLARDE	FESTIVAL PRODUCTION	Brive Festival 2021	35 000 €
L'YSSANDONNAIS	ST ROBERT	ASSOCIATION LES AMIS DE SAINT-ROBERT	Organisation du 49ème Festival de musique classique	6 500 €
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE-LA-GAILLARDE	EPCC L'EMPREINTE SCENE NATIONALE	Saison culturelle 2021 : Programmation, soutien à la création, action d'éducaion artistique	80 000 €
TULLE	TULLE	ASSOC. DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DEPART. DE PRET DE LA CORREZE	Programme de formation 2021	4 000 €
SEILHAC-MONEDIERES	CHANTEIX	ASSOCIATION TUBERCULTURE	Saison culturelle 2021	32 000 €
SEILHAC-MONEDIERES	SEILHAC	CENTRE REGIONAL DES MUSIQUES TRADITIONNELLES EN LIMOUSIN	Projet d'actions 2021 en Corrèze du CRMT en Limousin	32 500 €
TULLE	TULLE	CITE DE L'ACCORDEON - TULLE	33e festival des Nuits de Nacre	25 000 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION LE MAXIPHONE	Subvention de fonctionnement	22 000 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION DES LENDEMAINS QUI CHANTENT - SMAC	Promotion des musiques actuelles	68 000 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION ELIZABETH MY DEAR	25 ème festival Ô Les Chœurs	5 300 €
TULLE	TULLE	ASSOCIATION DU BLEU EN HIVER	Festival Du Bleu en hiver du 22 au 31 janvier 2021	2 500 €
TULLE	TULLE CEDEX	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	Projets culturels et accompagnement des associations du département	80 000 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
TULLE	TULLE	LE BOTTOM THEATRE	Soutien à la création, à la diffusion et à la pratique artistique	15 000 €
TULLE	TULLE CEDEX	JEUNES AGRICULTEURS DE LA CORREZE	Soirée Concert Du Son Plein les Bottes	2 000 €
USSEL	USSEL	ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES	Concours AMOPA 2020-2021: Plaisir d'écrire	500 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	MEYMAC	FONDATION MARIUS VAZELLES - MEYMAC	Récollement, création d'un service des publics, modernisation de la charte graphique, réflexion autour de la collection	3 000 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	MEYMAC	CENTRE D'ART CONTEMPORAIN MEYMAC	Fonctionnement et programme d'exposition 2021	35 000 €
HAUTE-DORDOGNE	ST PANTALEON DE LAPLEAU	ASSOCIATION ROC DU GOUR NOIR - LA LUZEGE	35ème édition du Festival de la Luzège	20 000 €
MIDI CORREZIEN	MEYSSAC	ASSOCIATION COLLONGES ANIMATIONS SPECTACLES	Organisation des 31èmes Théâtrales de Collonges la Rouge	8 000 €
MIDI CORREZIEN	MEYSSAC	AICONTIS	Organisation du Festival du Fantastique et de l'Imaginaire 2 et 3 Octobre 2021 St Bazile de Meyssac	6 000 €
L'YSSANDONNAIS	CONCEZE	ASSOCIATION DECOUVRIR	Festival Découvrir 2021	3 000 €
SEILHAC-MONEDIERES	CHAMBERET	SYNDICAT INITIATIVE CHAMBERET	Festival d'accordéon 2021	3 000 €
SEILHAC-MONEDIERES	TREIGNAC	ASSOCIATION KIND OF BELOU	22e édition du festival Kind of Belou	4 000 €
UZERCHE	UZERCHE	AUDITORIUM SOPHIE DESSUS	Programmation 2021 de l'Auditorium Sophie Dessus	5 000 €
PLATEAU DE MILLEVACHES	TARNAC	SECTION REGIONALE LIMOUSINE DE L'INSTITUT D'ETUDES	Cours, ateliers, enquêtes, réalisation de films documentaires sur la langue et la culture occitane	4 000 €
Total des Evènements à Vocation Départementale				657 300 €

**ANNEXE 8 - SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT
DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES 2021**

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
BRIVE	BRIVE	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DE BRIVE	Activités 2020-2021 du conservatoire	83 730 €
ALLASSAC	ALLASSAC	ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS D'ALLASSAC	Soutien au Fonctionnement de l'école de Musique	14 971 €
L'YSSANDONNAIS	OBJAT	ASSOCIATION BANDA D'OBJAT	Aide au fonctionnement année 2020-2021	13 320 €
TULLE	TULLE	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DE TULLE	Activités 2020-2021 du conservatoire	115 539 €
USSEL	USSEL	ECOLE THEADAMUSE EX EIMDHC	Fonctionnement de l'Ecole Théadamuse 2021 et aide aux élèves	126 380 €
MIDI CORREZIEN	BRANCEILLES	ECOLE DE MUSIQUE L'ETINCELLE BRANCEILLAISE	Fonctionnement de l'Ecole de Musique	6 420 €
MIDI CORREZIEN	VEGENNES	ECOLE DE MUSIQUE ACCORDS	Fonctionnement de l'école de musique	8 210 €
SEILHAC-MONEDIERES	TREIGNAC	ATELIER MUSICAL VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES	Aide au fonctionnement 2021	5 350 €
MALEMORT-SUR-CORREZE	COSNAC	ECOLE DE MUSIQUE MALEMORT	Activités 2021 de l'école de musique	16 410 €
SAINT-PANTALEON-DE- LARCHE	ST PANTALEON DE LARCHE	ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VÉZÈRE CAUSSE	Subvention de fonctionnement	14 420 €
Total Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques				404 750 €

ANNEXE 9 - ATELIERS D'EDUCATION ARTISTIQUE 2021

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
YSSANDONNAIS	OBJAT	ASSOCIATION USEP LES ÉCUREUILS	2 ateliers danse et arts plastiques	600 €
BRIVE-LA-GAILLARDE 2	BRIVE	COLLEGE JEAN LURCAT	Projet Cinéfilie	300 €
ALLASSAC	SADROC	ASSOCIATION APE RPI DE SADROC	4 ateliers musique	1 200 €
BRIVE-LA-GAILLARDE 4	BRIVE	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	2 ateliers cirque "Tous en Piste !" pour l' école Louis Pons de Brive	600 €
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	MANSAC	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	ateliers marionnettes pour l' école de La Rivière de Mansac	600 €
ALLASSAC	SAINT VIANCE	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	5 ateliers Viva la Terenga, pour l'école de St Viance	450 €
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE	SAINT CERNIN DE LARCHE	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	1 atelier pour l' école de St Cernin de Larche	300 €
YSSANDONNAIS	CHABRIGNAC	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	2 ateliers "Quand la musique se fait expression" pour les écoles de Chabrignac et Conceze	300 €
ALLASSAC	SAINT VIANCE	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	3 ateliers céramique pour l'école maternelle de St Viance	150 €
NAVES	CHAMEYRAT	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	ateliers arts plastique pour l'école de Chameyrat	600 €
SEILHAC MONEDIERES	LAGRAULIERE	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	2 ateliers théâtre pour l' école de Lagraulière	600 €
EGLETONS	MARCILLAC-LA-CROISILLE	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	2 ateliers Projet "Dessus Dessous" pour l' école de Marcillac La Croisille	600 €
EGLETONS	EGLETONS	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	2 ateliers pour le collège Albert Thomas d'Egletons	600 €
USSEL	USSEL	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	2 ateliers "Tous en piste : initiation aux arts du cirque " pour l'école élémentaire d'Ussel	600 €
EGLETONS	SARRAN	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	2 ateliers "Tout autour de la Terre : des cartes imaginées" pour l'école de Sarran	300 €
ARGENTAT	SAINT PRIVAT	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	1 atelier "L'époque médiévale : musique et écritures" pour l' école maternelle de St Privat	300 €
MIDI CORREZIEN	LANTEUIL	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	2 ateliers pour l' école de Lanteuil	600 €
ARGENTAT	ALBUSSAC	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	L'espace et le temps en musique, atelier thématique pour l' école d'Albussac	300 €
SEILHAC MONEDIERES	TREIGNAC	COLLEGE LAKANAL	Projet Kanal Africa	1 000 €
UZERCHE	LUBERSAC	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE	3 ateliers danse pour l' école de Lubersac	900 €

CANTON	COMMUNE	ASSOCIATION	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION 2021
ALLASSAC	PERPEZAC LE NOIR	ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE PERPEZAC LE NOIR	1 atelier danse contemporaine	300 €
ALLASSAC	PERPEZAC LE NOIR	AMICALE PARENTS ELEVES - PERPEZAC- LE-NOIR	5 ateliers musique	1 500 €
UZERCHE	MONTGIBAUD	APE DU RPI BENAYES MEUZAC MONTGIBAUD	3 ateliers musique / danse - Découverte de la culture brésilienne	900 €
UZERCHE	SALON LA TOUR	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	2 ateliers "Voyage dans la culture Urbaine", pour l' école de Salon La Tour	400 €
UZERCHE	UZERCHE	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	1 atelier pour l'école élémentaire Les Buges à Uzerche	300 €
Total des Ateliers d'Education Artistique				14 300 €

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission de la Cohésion Sociale

OBJET

ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGES PUBLICS - DOTATION PRINCIPALE DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2021

RAPPORT

Lors de la rentrée scolaire 2019/2020, le Département a accueilli 9 055 collégiens. Le Département les accompagne tout au long de leur scolarité, étape essentielle de leurs apprentissages et de leur construction personnelle. Il soutient tout particulièrement les familles dans un souci d'égalité d'accès au savoir.

La collectivité renouvelle chaque année son engagement à travers des actions fortes et des initiatives nouvelles visant à faire du collège un lieu d'apprentissage, mais aussi d'épanouissement pour ces jeunes. Il poursuit son partenariat avec l'ODCV et le dispositif École Entreprise pour favoriser l'ouverture des jeunes vers l'extérieur et le monde du travail.

Par ailleurs, les lois de décentralisation ont notamment confié aux départements un rôle majeur dans le fonctionnement général des collèges.

Le Département alloue à chaque établissement une dotation principale de fonctionnement qu'il convient de notifier aux collèges publics afin de respecter nos obligations légales. Aussi, conformément à la procédure réglementaire, ces dotations ont été présentées au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale le 5 octobre 2020, afin de pouvoir être notifiées dans le délai légal, soit avant le 1^{er} novembre.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces dispositions je vous propose d'affecter 2 360 658 € de crédits de paiements au titre du fonctionnement pour l'exercice 2020.

La règle de calcul a été adoptée par l'Assemblée départementale lors de sa réunion du 28 juin 2013. Cette règle, validée avec les représentants des établissements, prend en compte un certain nombre d'indicateurs (effectifs, surfaces...) et, notamment, la notion de nombre de jours de fonds de roulement qui permet d'avoir à chaque clôture d'exercice, une analyse synthétique de la situation budgétaire de chaque collège. Les indicateurs utilisés sont exposés

dans la deuxième partie du rapport.

Cette règle permet le calcul d'une dotation théorique pour chaque établissement à laquelle sont appliqués deux dispositifs : l'ajustement et le lissage.

A l'occasion de la réunion de la Commission permanente du 25 octobre 2019, cette règle de calcul a été adaptée pour en compte les charges de viabilisation (qui ont très fortement augmenté sur les dernières années) et les effectifs complets des établissements (y compris les dispositifs particuliers). Il s'est également agit d'assouplir les dispositifs d'ajustement et de lissage de la dotation afin de conforter la dotation des collèges qui maintiennent leurs Jours de Fonds De Roulement (JFDR) dans la tranche 60/90 jours et de faciliter la gestion de leur trésorerie.

Ces propositions de modification ont fait l'objet d'une concertation avec un groupe de travail composé d'agents du Service Education Jeunesse et de principaux des collèges. Elles ont été présentées à l'ensemble des chefs d'établissement le 20 juin 2019 et ont fait l'objet d'un avis favorable du Conseil Départemental de l'Education Nationale le 8 octobre 2019.

I - REGLE DE CALCUL DE LA DOTATION PRINCIPALE DE FONCTIONNEMENT

A - CALCUL DE LA DOTATION THEORIQUE

Je vous propose, de reconduire les différents montants servant de base de calcul pour le financement de ces 2 services. Ces montants sont répartis en 2 chapitres et 3 parts :

1) Le service Administration et Logistique (ALO) :

- o une 1ère part correspondant à la viabilisation et l'entretien/maintenance sur la base d'un coût fixé à **12 €/m²**. Dans cette dépense sont inclus les dépenses d'énergie, d'eau ainsi que les contrats de chauffage.
- o une 2ème part allouée pour les charges de fonctionnement général constituée d'un forfait et d'une contribution par élève, établie respectivement à **12 000 € par collège** et **30 € par élève**.

2) Le service Activités Pédagogiques (AP) :

- o une 3ème part est dédiée aux frais de fonctionnement des activités pédagogiques. Ces dépenses concernent la documentation, les abonnements, la bibliothèque, les transports des élèves (stages...), les entrées aux musées, les spectacles, les assurances pour les élèves en stage, les locations de photocopieurs. Cette part est calculée sur la base d'un forfait par élève, avec une bonification pour les élèves fréquentant des enseignements spécialisés - Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) - Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) - Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs (EFIV) et Dispositif UPE2A, consacré aux élèves allophones.

Le montant est de **40 € par élève** et **70 € par élève** pour ces dispositifs spécialisés.

B - DISPOSITIFS D'"AJUSTEMENT" ET DE "LISSAGE"

1) Le dispositif d'ajustement du calcul de la Dotation Principale de Fonctionnement (DPF)

La dotation théorique, calculée sur la base des éléments arrêtés ci-dessus, est ajustée en fonction du nombre de jours de fonds de roulement nécessaires à un fonctionnement optimal de l'établissement.

Le 25 octobre 2019, la Commission permanente a décidé des règles d'ajustement suivantes :

✓ Pour les collèges ayant moins de 60 JFDR, il a été décidé de stabiliser ou de bonifier leur dotation pour atteindre le seuil minimum de 60 JFDR.

✓ Pour les collèges ayant entre 60 et 90 JFDR, il a été validé la règle suivante :

- Pour les collèges qui, sur la base des éléments de calcul, verraient leur dotation principale augmenter par rapport à N-1, il est décidé de la laisser augmenter au lieu de la stabiliser,

- Pour les collèges qui, sur la base des éléments de calcul, verraient leur dotation principale baisser par rapport à N-1, cette dernière est stabilisée.

✓ Pour les collèges ayant plus de 90 JFDR, le principe retenu en 2013 est conservé, à savoir :

- stabiliser la dotation principale de fonctionnement dans le cas où, sur la base des éléments de calcul, elle augmenterait,

- minorer la dotation principale de fonctionnement proportionnellement au nombre de jours de dépassement constaté dans le cas où, sur la base des éléments de calcul, elle diminuerait.

A titre informatif :

- * 4 collèges se situent en dessous de 60 JFDR : ARGENTAT, NEUVIC, OBJAT et UZERCHE

- * 9 collèges se situent dans la tranche 60 - 90 JFDR : ALLASSAC, BEYNAT, Cabanis à BRIVE, Rollinat à BRIVE, LARCHE, LUBERSAC, MEYSSAC, SEILHAC et USSEL.

- * 9 collèges se situent dans la tranche 90 - 120 JFDR : Arsonval à BRIVE, BEAULIEU, EGLETONS, Jean Lurçat à BRIVE, Jean Moulin à BRIVE, MERLINES, MEYMAC, TREIGNAC et Victor Hugo à TULLE

- * 3 collèges se situent dans la tranche de plus de 120 JFDR : BORT, Clemenceau à TULLE et CORREZE.

La majorité des collèges se situe dans une tranche 60 - 120 JFDR.

2) Le dispositif de lissage du calcul de la dotation principale de fonctionnement.

Au terme de la règle de calcul, le dispositif de lissage vise à amortir la variation annuelle du montant de la dotation (à la hausse ou à la baisse) afin d'éviter des écarts trop importants d'une année sur l'autre.

Je propose au Conseil départemental de reconduire les dispositions relatives au système de lissage concernant les collèges, à savoir :

► Appliquer un taux de lissage maximum de + 10% pour les collèges ayant moins de 60 JFDR : stabilisation ou variation annuelle du montant de la dotation principale de fonctionnement limitée à une hausse de 10% maximum de la DPF N-1 et au seuil de 60 JFDR.

► Appliquer un taux de lissage maximum de + 10% pour les collèges ayant entre 60 et 90 JFDR : une stabilisation ou une variation annuelle du montant de la dotation principale de fonctionnement limitée à une hausse de 10% maximum de la DPF N-1 et au seuil de 90 JFDR.

Je vous rappelle que, dans le cas où la DPF diminuerait par rapport à la DPF N-1, cette dernière est stabilisée.

► Appliquer un taux de lissage maximum de - 10% pour les collèges ayant entre 90 et 120 JFDR : une stabilisation ou une variation annuelle du montant de la dotation principale de fonctionnement à une baisse de 10% maximum de la DPF N-1.

► Appliquer un taux de lissage maximum de - 20% pour les collèges ayant plus de 120 JFDR : variation annuelle du montant de la dotation principale de fonctionnement à une baisse de 20% maximum de la DPF N-1.

Dans un souci d'équité, je propose au Conseil Départemental de reconduire les dispositions relatives au système de lissage concernant les collèges ayant plus de 90 JFDR, à savoir une reconduction du montant de leur dotation attribuée en 2020 dans le cas où, en dépit de l'ajustement, ils verraient leur dotation 2021 augmenter.

Enfin, je rappelle aux membres de l'Assemblée le cas particulier du collège d'Arsonval de BRIVE.

Le collège fait partie de la cité scolaire mixte d'Arsonval (collège-lycée). En raison de cette spécificité, le mode de calcul des dotations ne peut s'appliquer en l'état. Aussi, comme pour les exercices précédents, il est proposé d'allouer à l'EPL une dotation 2021 équivalente à celle allouée annuellement depuis 2014, soit 163 229 €.

C - COUVERTURE AUTOMATIQUE DES CHARGES DE VIABILISATION

La couverture des dépenses de viabilisation des collèges a été conférée par loi aux départements. Aussi, je vous propose de prendre en compte cet indicateur que sont les charges de viabilisation dans le calcul de la dotation principale de fonctionnement.

Ainsi, dans le cas où, au terme de l'application de la règle de calcul telle que définie dans le présent rapport, la dotation s'avérerait inférieure au montant correspondant à la moyenne des

dépenses de viabilisation établie sur les trois dernières années, la dotation serait bonifiée du montant de la différence constatée.

Ainsi, la dotation ne pourrait jamais être inférieure à la couverture totale des charges de viabilisation prévues.

Pour 2021, l'application de cet indicateur amène à abonder les dotations de fonctionnement de 2 collèges à hauteur des dépenses de viabilisation, moyenne calculée sur les exercices 2017 - 2018 - 2019 : Marmontel à BORT et Bernadette Chirac à CORREZE.

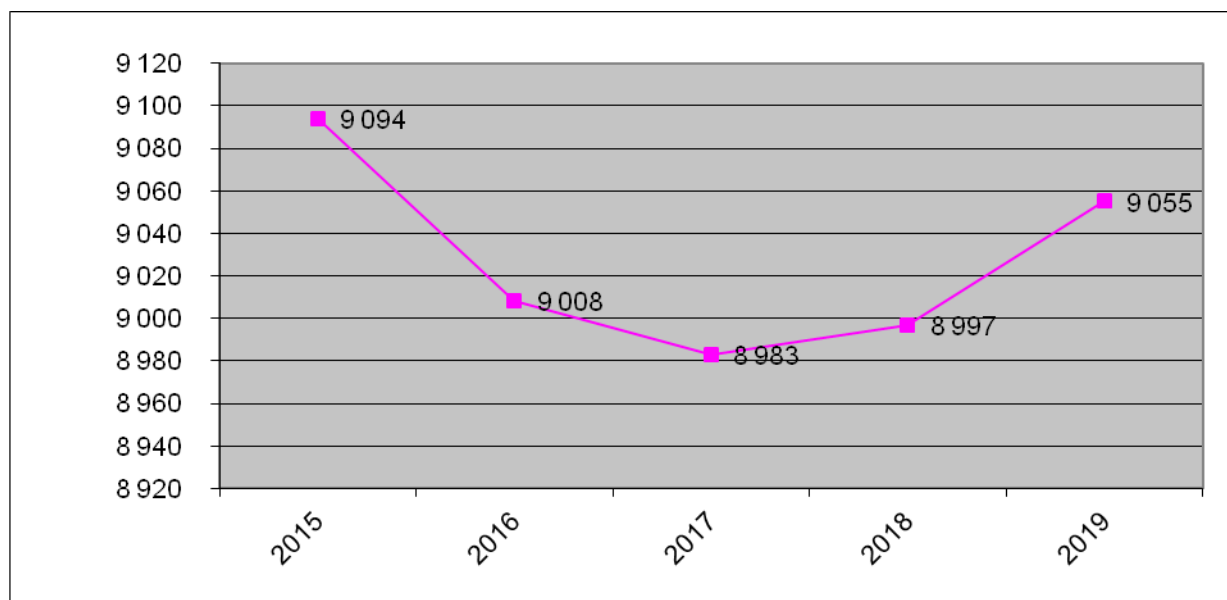
II - LES INDICATEURS DE LA DOTATION PRINCIPALE DE FONCTIONNEMENT

A - LES EFFECTIFS

Les effectifs pris en compte pour les calculs sont ceux correspondant à l'année scolaire précédente, arrêtés par les services académiques (en effet, les effectifs définitifs, arrêtés par les services de l'Éducation Nationale, de l'année en cours seront communiqués uniquement à compter du mois de novembre).

Ainsi, ont été retenus les chiffres de la rentrée 2019, transmis par les services du Rectorat, qui font apparaître un effectif total de 9 055 collégiens contre 8 997 l'année précédente, soit une hausse de 58 élèves.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution ces dernières années :



SOURCE annuaire RECTORAT - ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

B - LES SURFACES = Surfaces Hors Œuvre Nette (SHON)

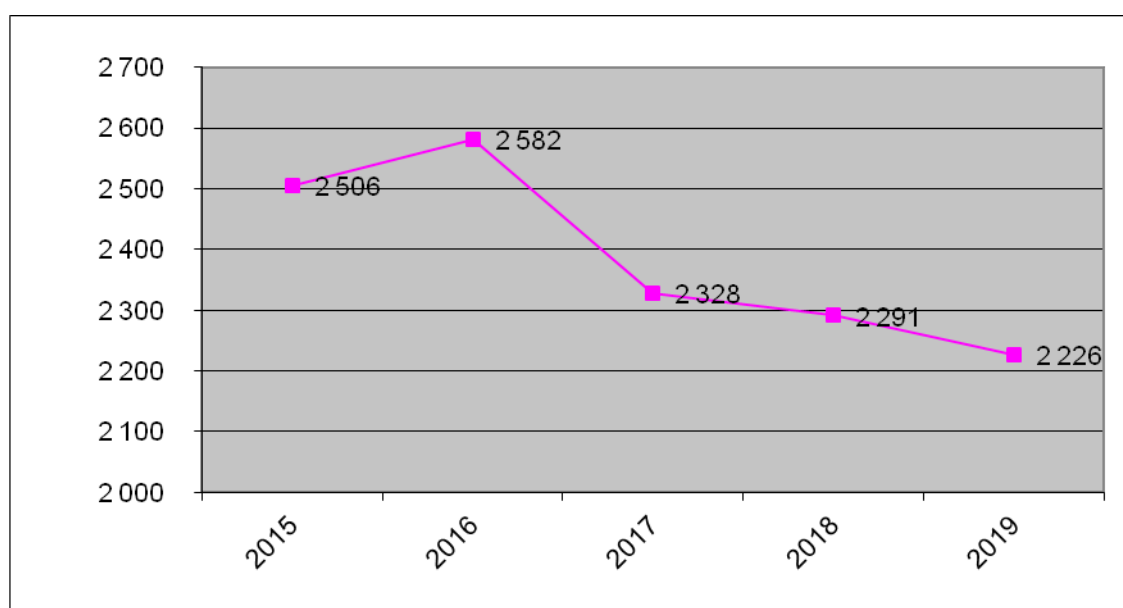
Le total des surfaces retenues reste inchangé depuis 2018, soit 143 251 m².

C - LE FONDS DE ROULEMENT (indicateur = nombre de jours de fonds de roulement)

Le fonds de roulement doit permettre à un collège de faire face à d'éventuelles difficultés de fonctionnement en cours d'exercice.

Au 31 décembre 2019, le montant total des fonds de roulement de l'ensemble des collèges du département s'élevait à 2 394 191 € (données issues des comptes financiers 2019 des collèges) soit l'équivalent de 101,42 % du montant de la dotation qui sera versée cette année.

Le nombre total de jours de FDR s'établit à 2 226 jours aux comptes financiers 2019 contre 2 291 jours aux comptes financiers 2018. La moyenne des jours de fonds de roulement est de 89.04 jours - ce qui équivaut à 3 mois de fonctionnement en autonomie - contre 91.64 jours pour le précédent exercice.



Évolution du nombre de jours de Fonds de Roulement - Source : Comptes financiers des collèges - Exercice 2019

L'épargne des collèges reste à un bon niveau, preuve d'une bonne gestion financière. Les fonds de roulement ont été mobilisés, ce qui démontre une gestion saine et le professionnalisme des équipes en charge des établissements.

D - LES CHARGES DE VIABILISATION

Les prix des énergies (et des taxes afférentes, dont la TICPE - taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ont connu une augmentation à la fois continue et importante, et tout particulièrement ceux de l'électricité, du gaz et du fioul.

L'indicateur retenu pour le calcul des charges de viabilisation est la moyenne de la dépense de viabilisation constatée aux comptes financiers des trois derniers exercices budgétaires pour chaque collège.

III - LA DOTATION PRINCIPALE DE FONCTIONNEMENT - MONTANTS 2021

Pour l'exercice 2021, le montant de cette dotation s'établit à 2 360 658 €.

On peut détailler que :

*** 4 collèges voient leurs dotations baisser** - du fait du niveau élevé de leurs fonds de roulement : *Marmontel à BORT - Clemenceau à TULLE - Albert Thomas à EGLETONS et René PERROT à MERLINES*

A noter la spécificité du collège Marmontel à BORT : baisse de la dotation du fait du nombre de JFDR supérieur à 120 (151) mais une baisse limitée par l'application de la règle de couverture automatique des dépenses de viabilisation.

*** 9 collèges voient leurs dotations se stabiliser :**

- *6 collèges se situant au-delà de 90 JFDR : Jacqueline Soulange à BEAULIEU, Jean Lurçat à BRIVE, Jean Moulin à BRIVE, Jacques Chirac à MEYMAC, Lakanal à TREIGNAC, Victor Hugo à TULLE,*

- *2 collèges se situant entre 60 et 90 JFDR : Anna de Noailles à LARCHE, André Fargeas à LUBERSAC,*

- *le collège de La Triouzoune à NEUVIC qui a augmenté ses JFDR de 32 à 45 et qui a vu ses effectifs baisser (chiffres annuaire Rectorat - rentrée 2019 par rapport à rentrée 2018).*

*** 1 dotation est reconduite comme chaque année :** collège d'Arsonval à BRIVE.

*** 11 collèges voient leurs dotations augmenter :**

- du fait d'une baisse des JFDR et d'une hausse des effectifs: *Mathilde Marthe Faucher à ALLASSAC, Gaucelm Faïdit à UZERCHE*

- du fait d'une baisse des JFDR : *Simone Veil à ARGENTAT, Cabanis à BRIVE, Maurice Rollinat à BRIVE, Eugène Freyssinet à OBJAT, Armande Baudry à SEILHAC*

- du fait de la hausse des effectifs : *Amédée Bisch à BEYNAT, Voltaire à USSEL, Léon Dautrement à MEYSSAC*

- du fait de la règle de couverture automatique des dépenses de viabilisation : *Bernadette Chirac à CORREZE*

Enfin, il est rappelé que le mandatement de la dotation de fonctionnement interviendra en deux versements, à savoir en janvier : 70 % et en juin : 30 %.

La trésorerie sera ainsi renforcée dès le mois de janvier pour permettre une gestion financière plus souple.

Pour l'année 2021, il est proposé les montants suivants alloués à chaque établissement :

COLLEGES	MONTANT DOTATION 2021
ALLASSAC	104 194 €
ARGENTAT	128 682
BEAULIEU	55 063
BEYNAT	42 743
BORT	57 882
Brive ARSONVAL	163 229
Brive CABANIS	149 578
Brive LURCAT	96 141
Brive MOULIN	77 647
Brive ROLLINAT	103 254
CORREZE	68 380
EGLETONS	123 789
LARCHE	123 115
LUBERSAC	68 854
MERLINES	37 824
MEYMAC	54 412
MEYSSAC	51 923
NEUVIC	55 193
OBJAT	131 646
SEILHAC	66 138
TREIGNAC	55 634
Tulle CLEMENCEAU	128 744
Tulle V. HUGO	96 341
USSEL	208 968
UZERCHE	111 284
TOTAL	2 360 658

Le coût total des propositions incluses dans le présent rapport s'élève à :

- 2 360 658 € en fonctionnement correspondant à la dotation annuelle principale de fonctionnement des collèges publics.

	Crédits de paiements 2021
	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	2 360 658 €

Pour mémoire, au titre de 2021, les engagements au titre de la politique qui vient de vous être exposée dans le présent rapport seront effectués sur l'enveloppe suivante en dépenses :

- <u>Désignation</u>	: Dotation principale des collèges publics 2021
- <u>Catégorie</u>	: Annuelle
- <u>Montant</u>	: 2 360 658 €
- <u>Durée d'affectation</u>	: 1 an

Conformément aux dispositions des articles R235-10 et R235-11 du Code de l'Éducation, ce dossier a été soumis à l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale le 5 octobre dernier.

La dépense totale des propositions incluses dans le présent rapport s'élève à 2 360 658 € en fonctionnement.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGES PUBLICS - DOTATION PRINCIPALE DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2021

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/105 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Madame Lilith PITTMAN, Rapporteur au nom de la Commission de la Cohésion Sociale,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Est votée, au titre de 2021, l'enveloppe pluriannuelle de fonctionnement (EPF) :

- Dotation principale de fonctionnement des collèges publics : 2 360 658 €

Dont les caractéristiques sont les suivantes :

- <u>Désignation</u>	: Dotation principale des collèges publics 2021
- <u>Catégorie</u>	: Annuelle
- <u>Montant</u>	: 2 360 658 €
- <u>Durée d'affectation</u>	: 1 an

Et dont la répartition est précisée dans le tableau ci-après :

COLLEGES	MONTANT DOTATION
ALLASSAC	104 194 €
ARGENTAT	128 682 €
BEAULIEU	55 063 €
BEYNAT	42 743 €
BORT	57 882 €
Brive ARSONVAL	163 229 €
Brive CABANIS	149 578 €
Brive LURCAT	96 141 €
Brive MOULIN	77 647 €
Brive ROLLINAT	103 254 €
CORREZE	68 380 €
EGLETONS	123 789 €
LARCHE	123 115 €
LUBERSAC	68 854 €
MERLINES	37 824 €
MEYMAC	54 412 €
MEYSSAC	51 923 €
NEUVIC	55 193 €
OBJAT	131 646 €
SEILHAC	66 138 €
TREIGNAC	55 634 €
Tulle CLEMENCEAU	128 744 €
Tulle V. HUGO	96 341 €
USSEL	208 968 €
UZERCHE	111 284 €
TOTAL	2 360 658 €

Article 2 : Ces dotations seront versées à chaque collège public. Elles feront l'objet de deux versements en janvier et en juin 2021.

Imputation budgétaire :

La dépense correspondante sera imputée sur le Budget Départemental :

- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 932.21.

Adopté, à main levée, à la majorité, par 26 voix pour, 1 contre, 11 abstentions.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant

de L'État le : 30 novembre 2020

Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-373-DE-1-1

Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission de la Cohésion Sociale

OBJET

COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION - DOTATIONS 2021

RAPPORT

Lors de la rentrée scolaire 2019/2020, le Département a accueilli 9 055 élèves dans les collèges publics et 1 396 élèves dans les collèges privés sous contrat d'association. Le Département accompagne les collégiens tout au long de leur scolarité et apporte un soutien particulier aux familles.

Conformément à la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le Conseil Départemental participe aux dépenses de fonctionnement des établissements corréziens publics et privés sous contrat d'association. Par ailleurs, il participe également à des dépenses plus spécifiques, à savoir les déplacements à caractère pédagogique, sportif ou culturel des élèves pendant le temps scolaire, les équipements informatiques liés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et les opérations d'investissement.

Le présent rapport a pour objet le calcul et la répartition, au titre de l'exercice budgétaire 2021 pour les collèges privés placés sous contrat d'association,

- d'une part, de la dotation de fonctionnement,
- d'autre part, des dotations spécifiques rappelées ci-dessus.

Ces dotations, inscrites dans les obligations légales du Département, à savoir les forfaits dénommés « Part Matériel » et « Part Personnel », seront ainsi allouées aux 5 établissements suivants :

- le Collège Jeanne d'Arc d'Argentat,
- le Collège Bossuet de Brive,
- le Collège Notre-Dame Jeanne d'Arc de Brive,
- le Collège La Salle de Brive,
- le Collège Notre-Dame de la Providence d'Ussel

I - LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT - "PART PERSONNEL" et "PART MATERIEL"

L'acte II de la décentralisation prévoit que les charges de la « *Part Personnel* » représentent une participation aux dépenses de personnels non enseignants affectés à des missions d'externat.

Par ailleurs, les charges correspondant à la « *Part Matériel* » ont été transférées aux Départements depuis le 1^{er} Janvier 1986 en application de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983, codifiée au Code de l'Éducation (article L.442-9) et correspondent par définition, à la part des dépenses de fonctionnement matériel.

A - La « Part Personnel »

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'article 82, paragraphe XI de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, mise en œuvre par le décret n° 2006-1610 du 15 décembre 2006, a confié aux Départements la contribution forfaitaire des dépenses de rémunération des personnels affectés exclusivement à l'externat des élèves.

En 2010, pour arrêter le montant relatif à cette première part, avec le souci d'établir une véritable parité entre le coût d'un élève du secteur public et celui du secteur privé, un travail de concertation entre les services du Département et les représentants des établissements de l'enseignement catholique a permis de définir 2 taux :

- un premier taux égal à 47 % de la masse salariale des agents affectés à l'externat des collèges publics, pour assurer la rémunération des personnels non-enseignants des collèges privés, également affectés à l'externat,
- un second taux égal à 5 % appliqué également à cette masse salariale afin de permettre la couverture des charges sociales et les charges diverses dont les établissements publics sont dégrevés.

Ces modalités de calcul ont permis de définir la répartition de l'enveloppe « Part Personnel », reconduite pour un montant identique à l'année 2020, soit une dotation totale de **394 800 €** qui se répartit comme suit :

COLLEGES	DOTATIONS 2020 Part PERSONNEL
COLLEGE Jeanne D'ARC - ARGENTAT	35 543 €
COLLEGE BOSSUET - BRIVE	121 459 €
COLLEGE Notre Dame Jeanne d'Arc BRIVE	162 706 €
COLLEGE LA SALLE - BRIVE	36 834 €
COLLEGE Notre Dame - LA PROVIDENCE - USSEL	38 258 €
TOTAL	394 800 €

En déduction du montant de 394 800 € de contribution du département, l'État verse à notre collectivité une compensation au titre du transfert de 217 778 €. Le reste à charge pour le département est donc de 177 022 €.

B - La « Part Matériel »

1) Part principale :

Sur la base des dispositions du Code de l'Éducation, la part principale est calculée par rapport aux dépenses (de fonctionnement) de matériel afférentes à l'externat des établissements de l'enseignement public.

Jusqu'en 2013, la participation règlementaire du Département pour cette "Part Matériel" correspondait à une contribution forfaitaire annuelle par élève. Les critères retenus pour cette contribution faisaient référence à ceux observés par l'État pour sa propre contribution. La base de calcul portait sur la classification des élèves en 4 classes, et la définition de 4 forfaits suivant ceux définis par l'État.

Compte tenu de l'adoption des nouvelles modalités de calculs pour fixer la dotation principale des collèges publics, l'Assemblée Départementale, a acté le 20 décembre 2013, pour les collèges privés, de retenir la seule règle de revalorisation alors en vigueur pour les collèges d'enseignement public, à savoir celle relative à la fixation des tarifs de restauration, basée sur le taux d'inflation retenu sur la période juillet N-1 - juillet N.

Ainsi le calcul de la "Part Matériel" répond au principe de parité entre enseignement public et enseignement privé. L'harmonisation des tarifs de restauration scolaire a été votée lors de l'année 2016 mais le principe de revalorisation de la part Matériel sur l'inflation sur la période juillet N-1 - juillet N a été conservé.

De plus, il a été acté que, pour tenir compte de la spécificité et du coût de fonctionnement de l'enseignement adapté, la "Part Matériel" serait revalorisée de 4,5 %. Le collège Bossuet à Brive est concerné par cette revalorisation pour sa SEGPA, ainsi que le collège La Salle à Brive pour sa classe ULIS.

Ainsi, la dotation de fonctionnement allouée en 2013 a servi de base pour le calcul de la dotation 2014, revalorisée suivant le taux d'inflation pour l'enseignement général et au taux de 4,5 % pour les enseignements adaptés.

Depuis, la dotation N-1 est revalorisée suivant les taux présentés ci-dessous :

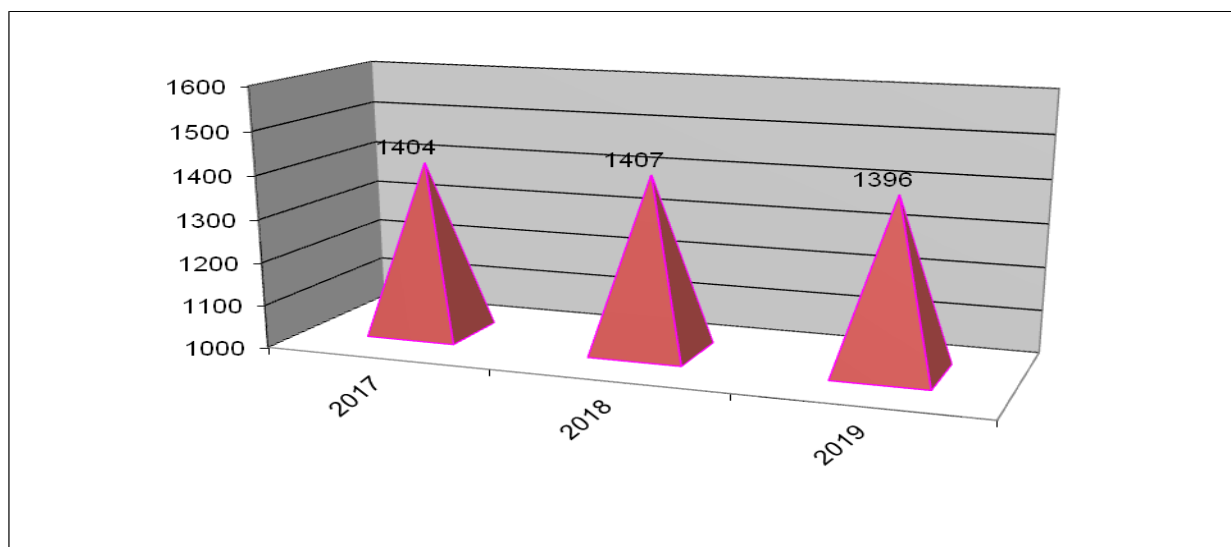
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Taux d'inflation (%)	2,3 %	1,1 %	0,8%

L'application de ces modalités de calcul induit donc, pour 2021, un montant revalorisé de la dotation 2020 de 0,8 %, au titre de la "Part Matériel" qui s'élève à **426 999 €**. Cette part de la dotation est en légère hausse de 0,89% par rapport à celle de 2020 (pour mémoire 423 214 €) et s'établit comme suit :

COLLEGES	DOTATION 2020 PART MATERIEL		Taux enseignement général / adapté		DOTATION 2021 PART MATERIEL
	Enseignement général	Enseignement adapté	0,8%	4,5%	
Jeanne d'Arc ARGENTAT	48 624 €		49 013 €	0,00 €	49 013 €
Bossuet BRIVE <i>dont SEGPA</i>	131 779 €				133 110 €
	124 306 €	7 473 €	125 301 €	7 809 €	
Notre-Dame Jeanne d'Arc BRIVE	133 641 €		134 710 €	0,00 €	134 710 €
La Salle BRIVE <i>dont ULIS</i>	61 933 €				62 551 €
	58 612 €	3 321 €	59 081 €	3 470 €	
Notre-Dame de la Providence USSEL	47 237 €		47 615 €	0,00 €	47 615 €
TOTAL	423 214 €				426 999 €

2) Part complémentaire : aide aux coûts de communication et d'abonnement

Les effectifs sont un indicateur pris en compte dans le calcul de cette part complémentaire. A la rentrée scolaire 2019/2020, on note une stabilité des effectifs, avec une très légère baisse de 11 élèves par rapport à la rentrée précédente. Le graphique ci-après retrace l'évolution des effectifs sur les trois dernières années :



Source : Rectorat (chiffres annuaire beige du Rectorat - effectifs enseignement général + SEGPA + ULIS)

Le détail des effectifs est présenté, par établissement, dans le tableau ci-dessous :

COLLEGE	EFFECTIFS 2018/2019 <i>(chiffres annuaire beige du Rectorat)</i>	EFFECTIFS 2019/2020 <i>(chiffres annuaire beige du Rectorat)</i>
Jeanne d'Arc - ARGENTAT	117	120
Ensemble Scolaire Edmond Michelet NOTRE DAME JEANNE D'ARC	485	491
BOSSUET	504 (dont 22 en SEGPA)	505 (dont 31 en SEGPA)
Collège LA SALLE - BRIVE	175 (dont 12 en ULIS)	167 (dont 12 en ULIS)
Notre Dame de la Providence - USSEL	126	113
<u>TOTAL</u>	1 373 élèves 22 SEGPA 12 ULIS	1 353 élèves 31 SEGPA 12 ULIS
<u>TOTAL GENERAL</u>	1 407 élèves	1 396 élèves

ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Le calcul de cette part complémentaire repose sur les modalités suivantes :

► Forfait par établissement : 1 871 €

► Forfait par élève (chiffres officiels "annuaire beige" du Rectorat année scolaire 2018/2019) : 1,86 €

La répartition par établissement s'établit donc comme suit :

COLLEGE	EFFECTIFS	FORFAIT ELEVE 1,86 €	FORFAIT ETABLISSEMENT	Dotation communication et abonnements
Jeanne d'Arc ARGENTAT	120	223 €	1 871 €	2 094 €
Notre-Dame Jeanne d'Arc BRIVE	491	913 €	1 871 €	2 784 €
Bossuet BRIVE	505	939 €	1 871 €	2 810 €
LA SALLE BRIVE	167	311 €	1 871 €	2 182 €
Notre-Dame de la Providence USSEL	113	210 €	1 871 €	2 081 €
TOTAL	1 396			11 951 €

Cette part complémentaire, correspondant à l'aide aux coûts de communication et d'abonnement, s'élève à un montant de **11 951 €**. Cette part complémentaire est en baisse par rapport à 2020 (11 972 €).

II - MONTANT DE LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2021

Pour l'exercice 2021 le montant de la dotation de fonctionnement s'établit à **833 750 €**.

COLLEGE	PART	PART MATERIEL		TOTAL
	PERSONNEL	Matériel	Coût com. et abonnt	ALLOUE
COLLEGE JEANNE D'ARC ARGENTAT	35 543 €	49 013 €	2 094 €	86 650 €
COLLEGE BOSSUET BRIVE	121 459 €	133 110 €	2 810 €	257 379 €
COLLEGE NOTRE DAME J. D'ARC BRIVE	162 706 €	134 710 €	2 784 €	300 200 €
COLLEGE LA SALLE BRIVE	36 834 €	62 551 €	2 182 €	101 567 €
COLLEGE N. DAME LA PROVIDENCE USSEL	38 258 €	47 615 €	2 081 €	87 954 €
TOTAL	394 800 €	426 999 €	11 951 €	833 750 €

III - LES DOTATIONS SPECIFIQUES : DEPLACEMENTS DES ELEVES - EQUIPEMENT INFORMATIQUE - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT -

A - Aide aux déplacements des élèves

Cette aide spécifique concerne le déplacement des élèves pendant le temps scolaire pour les sorties locales à caractère pédagogique, sportif ou culturel.

Je vous propose, au titre du fonctionnement, de réserver une enveloppe de **14 000 €** (identique à 2020).

B - Aide pour l'équipement informatique - TIC (Technologies de l'Information et de Communication)

Cette aide spécifique est allouée dans le cadre des actions initiées pour le développement des TIC. Elle s'applique aux dépenses réalisées pour l'équipement informatique.

Elle est calculée en fonction de l'effectif de l'établissement, auquel s'appliquent les forfaits suivants :

effectif > 200 = 2 662 €

effectif < 200 = 2 185 €

Je vous propose, au titre de l'investissement, de réserver une enveloppe de **12 000 €** (identique à 2020).

C - Aide aux opérations d'investissement

Les aides aux établissements d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'État pour des opérations d'investissements (régies auparavant par la loi Falloux) sont désormais codifiées par le Code de l'Éducation (article L151-4) qui indique que :

- les établissements privés d'enseignement général du second degré peuvent obtenir des départements une subvention qui ne peut excéder le dixième des dépenses annuelles de l'établissement ;
- le Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN) est appelé à donner son avis préalable sur l'opportunité de la subvention.

Ainsi, considérant que le montant de l'aide ne varie pas en fonction de l'importance des travaux mais se calcule sur le seul budget de l'établissement, la prise en compte du coût de l'opération est intégrée à partir de la règle suivante :

- participation départementale à hauteur de 30 % du coût TTC des travaux, plafonnée au montant de la subvention déterminé en application du Code de l'Éducation.

Afin de répondre aux demandes de travaux d'investissement, sur lesquelles la Commission Permanente sera appelée à se prononcer, je propose à l'Assemblée de réserver une enveloppe, au titre de l'investissement, de **14 000 €** (identique à 2020).

En conclusion, pour l'exercice budgétaire 2021, je propose au Conseil Départemental de bien vouloir délibérer sur ces différentes propositions qui fixent :

- d'une part, le montant de la dotation de fonctionnement, ainsi répartie :

- ◆ 394 800 € pour l'enveloppe du forfait « Part Personnel »
- ◆ 426 999 € pour l'enveloppe du forfait « Part Matériel »
- ◆ 11 951 € pour l'enveloppe de "l'aide au coûts de communication et d'abonnement"

soit un montant total de **833 750 €**, au titre du fonctionnement.

et

- d'autre part, le montant des trois dotations spécifiques, qui s'élèvent à :

Au titre du fonctionnement :

- ◆ 14 000 € pour "l'aide aux déplacements des élèves",

Au titre de l'investissement :

- ◆ 12 000 € pour "l'aide aux équipements informatiques et TIC",
- ◆ 14 000 € pour "l'aide aux opérations d'investissement",

soit un total de **26 000 €** pour ces deux dernières enveloppes.

Ainsi, c'est un **montant total de dotations de 873 750 €** qui sera alloué aux 5 collèges privés sous contrat d'association :

	Crédits de paiements 2021
	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	847 750 €
INVESTISSEMENT	26 000 €

Les engagements en dépenses, au titre de la politique qui vient de vous être exposée dans le présent rapport, seront effectués sur les enveloppes suivantes :

- <u>Désignation</u>	: Dotations de fonctionnement des collèges privés 2021
- <u>Catégorie</u>	: EPF Annuelle
- <u>Montant</u>	: 833 750 €
- <u>Durée d'affectation</u>	: 1 an
- <u>Désignation</u>	: Dotations pour les déplacements des collèges privés 2021
- <u>Catégorie</u>	: EPF Annuelle
- <u>Montant</u>	: 14 000 €
- <u>Durée d'affectation</u>	: 1 an
<u>Désignation</u>	: Subventions aux équipements informatiques des collèges privés 2021
- <u>Catégorie</u>	: EPI annuelle
- <u>Montant</u>	: 12 000 €
- <u>Durée d'affectation</u>	: 1 an
<u>Désignation</u>	: Subventions aux travaux d'investissements des collèges privés 2021
- <u>Catégorie</u>	: EPI annuelle
- <u>Montant</u>	: 14 000 €
- <u>Durée d'affectation</u>	: 1 an

La dépense totale des propositions incluses dans le présent rapport s'élève à 847 750 € en fonctionnement et 26 000 € en investissement.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION - DOTATIONS 2021

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/106 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Madame Lilith PITTMAN, Rapporteur au nom de la Commission de la Cohésion Sociale,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Est approuvée l'inscription en faveur des 5 collèges d'enseignement privé sous contrat d'association, d'une enveloppe de **833 750 €** au titre de la **dotation de fonctionnement** du Conseil Départemental aux dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2021.

- <u>Désignation</u>	: Dotations de fonctionnement des collèges privés 2021
- <u>Catégorie</u>	: EPF Annuelle
- <u>Montant</u>	: 833 750 €
- <u>Durée d'affectation</u>	: 1 an

Cette dotation est répartie comme suit, conformément aux règles de revalorisation annuelle, votées lors de l'Assemblée du Conseil Général du 18 décembre 2009, applicables aux forfaits "Part Personnel", "Part Matériel" et "Aide aux coûts de communication et abonnement - TIC".

COLLEGE	PART PERSONNEL	PART MATERIEL		TOTAL ALLOUE
		Matériel	Coût com. et abonnt	
COLLEGE JEANNE D'ARC ARGENTAT	35 543 €	49 013 €	2 094 €	86 650 €
COLLEGE BOSSUET BRIVE	121 459 €	133 110 €	2 810 €	257 379 €
COLLEGE NOTRE DAME J. D'ARC BRIVE	162 706 €	134 710 €	2 784 €	300 200 €
COLLEGE LA SALLE BRIVE	36 834 €	62 551 €	2 182 €	101 567 €
COLLEGE N. DAME LA PROVIDENCE USSEL	38 258 €	47 615 €	2 081 €	87 954 €
TOTAL	394 800 €	426 999 €	11 951 €	833 750 €

Article 2 : Est approuvée l'inscription en faveur des 5 collèges d'enseignement privé sous contrat d'association, d'une enveloppe de 14 000 € pour l'aide aux déplacements des élèves pendant le temps scolaire pour les sorties à caractère pédagogique, sportif ou culturel.

- <u>Désignation</u>	: Dotations pour les déplacements des collèges privés 2021
- <u>Catégorie</u>	: EPF Annuelle
- <u>Montant</u>	: 14 000 €
- <u>Durée d'affectation</u>	: 1 an

Article 3 : Est approuvée l'inscription en faveur des 5 collèges d'enseignement privé sous contrat d'association, d'une enveloppe de 12 000 € pour l'aide à l'équipement informatique - TIC - .

<u>Désignation</u>	: Subventions aux équipements informatiques des collèges
- <u>Catégorie</u>	: EPI annuelle
- <u>Montant</u>	: 12 000 €
- <u>Durée d'affectation</u>	: 1 an

Article 4 : Est approuvée l'inscription en faveur des 5 collèges d'enseignement privé sous contrat d'association, **d'une enveloppe de 14 000 € pour des opérations d'investissement.**

<u>Désignation</u>	: Subventions aux travaux d'investissements des collèges
- <u>Catégorie</u>	: EPI annuelle
- <u>Montant</u>	14 000 €
- <u>Durée d'affectation</u>	: 1 an

Imputations budgétaires :

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le Budget Départemental :

- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 932.21
- Section Investissement, Article fonctionnel 912.21.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant

de L'État le : 30 novembre 2020

Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-355-DE-1-1

Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

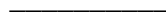
Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission de la Cohésion Sociale

OBJET

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC L'ODCV - CONVENTION : 2021-2022-2023-2024

RAPPORT

Depuis plus de 70 ans, le partenariat entre l'Œuvre Départementale des Centres de Vacances (ODCV) et le Département de la Corrèze a pour objectif de faciliter l'accès aux vacances et aux séjours éducatifs aux Corrèziens.

Le Département est propriétaire de 2 centres de vacances, l'un à Chamonix et l'autre à Saint-Pierre d'Oléron et dispose ainsi de deux plateformes d'accueil avec un pôle montagne et un pôle mer, mis à disposition des Corrèziens ou d'autres structures utilisatrices. Il en a confié la gestion à l'Œuvre Départementale des Centres de Vacances (ODCV) jusqu'en 2024.

Par ailleurs, le Département de la Corrèze encourage l'ODCV à créer également des séjours à l'Espace 1000 Sources de Bugeat, puisqu'il exerce un droit immobilier réel sur cette structure fondé sur deux baux emphytéotiques avec l'État qui s'éteindront le 28 juillet 2032.

Parce que l'éducation est au cœur des missions du Département, le Conseil départemental et l'ODCV ont défini des priorités en matière d'organisation de séjours. C'est pourquoi, lors de la séance du 15 février 2018, le Conseil départemental de la Corrèze avait validé une convention de partenariat avec l'ODCV pour une durée de 4 ans. Dans le cadre de celle-ci, l'ODCV propose des offres de séjour s'inscrivant dans le cadre des programmes suivants :

- les séjours en classes de découvertes
- les aides aux séjours jeunes et familles
- les séjours intégration des classes de 6^{ème}

Un soutien financier de 328 000 € annuel est apporté par le Département afin de soutenir l'ODCV dans cet accompagnement social des familles corrèziennes.

La répartition du montant annuel conventionnel de 328 000 € entre ces trois programmes a été revue de façon annuelle par avenant. A titre indicatif, la Commission Permanente du 31 janvier 2020 avait acté la répartition suivante pour l'année 2020 :

- les séjours en classes de découvertes : 196 000 €
- les aides aux séjours jeunes et familles : 58 000 €
- les séjours intégration des classes de 6^{ème} : 74 000€

Au regard du bilan du partenariat conduit avec l'ODCV sur la période 2018-2020, dont je vous prie de trouver le détail dans le présent rapport, je vous propose de réaffirmer notre engagement partenarial avec cette association par une convention quadriennale 2021-2022-2023-2024 qui vous est proposée en annexe 1. Le conventionnement jusqu'en 2024 permettra de mettre en cohérence notre politique d'incitation aux séjours avec notre gestion patrimoniale.

I - BILAN DU PARTENARIAT AVEC L'ODCV

A/ Bilan des actions du Plan départemental - années 2018 - 2019 -2020 :

1). Les classes de découverte

Je vous rappelle que les classes de découverte permettent, dans le cadre d'un projet pédagogique validé par l'Éducation Nationale, à des élèves des écoles primaires d'effectuer un séjour de 3 à 8 jours sur l'un des 3 sites. Dans le cadre du Plan départemental, l'ODCV bénéficie d'une aide du Département à hauteur de 40 % pour l'organisation de ces séjours dont les candidatures et le calendrier sont soumis chaque année à la décision de la Commission Permanente de décembre.

Le nombre d'élèves accueillis qui a bénéficié de ces séjours découverte a été de 1 108 en 2018 et de 1 077 en 2019. Pour 2020, il y avait 1 190 élèves prévus pour des séjours entre janvier et fin juillet. Les classes furent interrompues en mars en raison de la crise sanitaire, de sorte que seulement 254 élèves ont bénéficié de ces séjours.

Comme en témoigne l'augmentation des demandes, ce dispositif rencontre l'adhésion des familles et des élèves. Les enseignants sont satisfaits de cet enseignement hors les murs de l'école.

2). Les séjours intégrations 6^{ème}

Ces séjours classes d'intégration 6^{ème} sont organisés par l'ODCV sur le site de "La Martière" à Saint-Pierre d'Oléron, et, depuis 2017, à l'Espace 1000 Sources à Bugeat pour des séjours de 2 à 3 jours. Ces séjours sont agréés par l'Éducation Nationale et sont encadrés par une équipe d'enseignants afin de partager et de réaliser un projet commun. Ils sont reconnus par tous les acteurs comme un dispositif favorisant l'adaptation des 6èmes à leur nouvel environnement scolaire.

La participation du Département sur ces séjours correspond à 60% du coût du global.

En 2018, 443 collégiens ont bénéficié de ces séjours et 592 en 2019. La crise sanitaire n'a pas permis de réaliser la totalité du programme en 2020 : seulement 188 collégiens ont été inscrits par leurs établissements pour ce type de séjour.

Les équipes pédagogiques des collèges qui participent à ces séjours sont unanimes sur le bienfondé du dispositif. Celui-ci permet d'accompagner des enfants, souvent issus du milieu rural, habitués à évoluer dans des structures à petits effectifs et qui se retrouvent projetés, à l'entrée en 6^{ème}, dans un univers parfois déstabilisant.

3). Les séjours vacances juniors et familles

Dans le cadre de différentes actions énumérées ci-dessous, l'ODCV met à profit l'aide financière apportée par le Département afin de maintenir un reste à charge supportable pour les familles, notamment les moins favorisées.

- les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) avec des mini séjours d'une durée minimale de 5 jours ;
- les séjours produits par l'ODCV à La Martière à Saint-Pierre d'Oléron et aux chalets des Aiguilles à Chamonix en hiver, au printemps et en été ainsi qu'à l'Espace 1000 Sources à Bugeat ;
- les départs des enfants en séjours familles durant les vacances d'été à La Martière à Saint-Pierre d'Oléron et aux chalets des Aiguilles à Chamonix ;
- les séjours diffusés par l'ODCV pour d'autres organismes et/ou d'autres centres de vacances en hiver, au printemps et en été et les séjours linguistiques en Angleterre.

Le nombre de bénéficiaires de ce dispositif a été de 497 en 2018, 534 en 2019 et 233 en 2020.

4). Année 2020 : adaptation des projets au contexte de la crise sanitaire

La pandémie COVID, dans la phase de confinement, comme dans la phase post-confinement qui a nécessité - et nécessite toujours - des mesures sanitaires très strictes, a lourdement impacté l'activité de l'ODCV. Il a été nécessaire d'adapter les programmes habituels à ce contexte inédit.

De nouvelles dispositions ont été validées lors de la réunion de la commission Permanente du 22 juin 2020.

Deux actions exceptionnelles en faveur des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ont été proposées afin, d'une part de permettre aux assistantes familiales de trouver un moment de répit après la période de tension du confinement et, d'autre part, d'offrir aux enfants confiés à l'ASE la possibilité de changer d'environnement :

- un court séjour à l'Espace 1000 Sources à Bugeat en juin a été organisé pour 31 enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

- les colonies à "La Martière" à Saint-Pierre d'Oléron et aux Chalets des Aiguilles à Chamonix en juillet et août ont bénéficié prioritairement à 71 enfants confiés à l'ASE.

L'aide du Département pour les séjours jeunes et familles a été augmentée afin d'inciter ceux-ci davantage au départ dans un contexte peu propice aux déplacements. L'aide, d'un montant de 16 € par jour pour les séjours jeunes et les séjours en familles et d'une durée minimum de 5 jours et maximum de 15 jours, a été exceptionnellement portée à 21 € par jour pour l'année 2020. 146 jeunes et 19 familles ont bénéficié de ce soutien financier.

Les années 2018 et 2019 de la convention se sont révélées très positives avec des séjours qui rencontrent l'adhésion des enseignants, des jeunes et des familles comme en témoigne l'augmentation des chiffres de fréquentation pour tous les programmes. Cette progression s'est effectuée à moyens constants, l'ODCV s'étant engagée dans une démarche d'optimisation des ressources.

Concernant la réalisation des objectifs assignés à l'ODCV en matière de fréquentation des différents sites, qui étaient de maintenir un effectif annuel sur les 3 sites entre 800 et 1 200 élèves, il peut être considéré comme rempli, voire dépassé. Pour rappel, en 2019 :

- Les Aiguilles, Chamonix : 313 classes découvertes

- La Martière, Saint-Pierre d'Oléron : 596 classes découvertes + 295 en classe d'intégration 6^{ème}

- L'Espace 1000 Sources, Bugeat : 630 enfants (tous programmes confondus avec le programme de l'ARS) dont 263 en classe découverte et 302 (séjours intégration 6^{ème}).

Total : 1834 élèves

B/ Investissement du Département sur les différents sites :

Afin de maintenir le caractère attractif des sites de La Martière et des Aiguilles, le Département réalise régulièrement des travaux d'investissements sur ces deux sites. Une collaboration avec l'ODCV est engagée afin de bénéficier d'aide des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. De même, afin de maintenir les locaux et équipements de l'Espace 1000 Sources dans un état satisfaisant pour le public et de pouvoir accueillir différents types de clientèle, le Département a également engagé des travaux sur ce site.

1). La Martière - Saint-Pierre d'Oléron

L'ODCV est liée au Département concernant l'exploitation de La Martière par un bail courant sur la période du 20 août 2017 au 7 juillet 2024, moyennant un loyer symbolique de un euro par an.

▪ Les dépenses d'investissement du Département à la Martière pendant la période de la convention de partenariat sont les suivantes :

- 2018 - Remplacement volets.....	65 000 €
- 2019 - Plage piscine.....	70 000 €
- 2020 - Remplacement volets (suite).....	35 000 €
- 2020 - Diagnostic production solaire ECS.....	10 000 €
- 2020 - Travaux divers urgents (provisions).....	<u>20 000 €</u>

TOTAL :200 000 € TTC

2). Les Aiguilles - Chamonix

Le bail de l'établissement de Chamonix a débuté le 9 janvier 2018 et arrivera à échéance le 7 juillet 2024. Le loyer est de 100 000 € par an avec une révision triennale.

▪ Les dépenses d'investissement du Département aux Aiguilles pendant la période de la convention de partenariat sont les suivantes:

- 2018 - Rénovation chaufferie.....	1 16 500 €
- 2018 - Remplacement des productions ECS.....	15 000 €
- 2019 - Robinets radiateurs.....	1 700 €
- 2020 - Installation DAE.....	2 000 €
- 2020 - Réfection des lasures (1ère tranche).....	<u>75 000 €</u>

TOTAL :210 200 € TTC

3). L'espace 1000 Sources :

▪ Les dépenses récentes d'investissement du Département à l'Espace 1000 sources sont les suivantes :

- 2018 - Rénovation marquage sol terrain de basket.....	3 500 €
- 2019 - Déploiement fibre.....	19 000 €
- 2019 - Réparation chenaux.....	8 500 €
- 2019 - Réparation étanchéité.....	20 000 €
- 2019 - Literie.....	10 000 €
- 2019 - Remplacement automates.....	25 000 €
- 2019 - Réparation sauna.....	4 000 €
- 2020 - Éplucheuse légumes.....	3 500 €
- 2020 - Renforcement structure gymnase.....	76 000 €
- 2020 - Remplacement serrures.....	<u>35 000 €</u>

TOTAL :204 500 € TTC

II - PROPOSITION D'EVOLUTION DU PARTENARIAT AVEC L'ODCV

Au vu des éléments de bilans présentés ci-dessus, je vous propose de renouveler l'engagement du Département auprès de l'ODCV pour une durée équivalente à celle des baux conclus avec ce même organisme afin de mettre en cohérence notre politique d'incitation aux séjours avec notre gestion patrimoniale.

A/ . Le renouvellement de la convention de partenariat (2021/2022/2023/2024)

1) Le maintien des objectifs concernant l'organisation de séjours spécifiques et en direction des familles.

Dans le cadre d'une nouvelle convention de partenariat, qui vous est présentée en annexe 1 du présent rapport, je vous propose de reconduire les opérations suivantes, dont le bénéfice pour les Corréziens est indéniable :

*** Le plan départemental classes de découvertes**

L'ODCV va poursuivre le Plan départemental classes de découverte sur les 3 sites départementaux déjà investis. A l'occasion de celles-ci, les enfants pourront pratiquer des activités autour du développement durable, de la protection des milieux aquatiques, de l'environnement et du réchauffement climatique (fonte des glaciers, tri des déchets, énergies renouvelables, gestion de l'eau...).

Il convient de maintenir des formats de 8 jours très demandés pour les classes ski et montagne à Chamonix, tout en proposant les formules à 6 jours. L'ODCV propose d'étudier la possibilité de développer un programme de "classe d'automne", notamment à Bugeat et à Oléron, ce qui permettrait une large exploitation en classe le restant de l'année.

Concernant les classes de découverte à l'Espace 1000 Sources, 2 thèmes seront proposés par l'ODCV :

- le développement durable et la protection de l'environnement : étude de la biodiversité locale, découverte et comparaison des différents milieux (aquatique, forêt, tourbières...), visites des sites naturels et patrimoniaux du Parc National Régional (tourbière du Longeyroux, Meymac, moulins...), ateliers (démarche scientifique, artisanat, art et histoire avec les acteurs locaux...),
- les arts du cirque, "expression artistique et citoyenneté" (jeux innovants de coopération et de cohésion) en prenant en compte le protocole sanitaire en vigueur.

Par ailleurs les partenariats avec les acteurs locaux seront favorisés : office du Tourisme de Meymac, Parc naturel régional du Plateau de Millevaches, Bureau des guides, Station Sport Nature de Treignac...

*** Les séjours d'intégration 6^{ème}**

Les classes d'intégration 6^{ème} favorisent la dynamique de classe en facilitant l'intégration des élèves dans leur nouvel environnement :

Dans le cadre de la convention 2021/2022/2023/2024, il est proposé :

- le maintien des séjours d'intégration sixième à La Martière (4 jours) et à Bugeat (2 jours ou 3 jours)
- la possibilité de développer un séjour de 5 jours à Chamonix afin d'augmenter l'éventail des propositions,
- le maintien et le développement des contenus existants :
 - thématiques autour de la cohésion de groupe et des problématiques spécifiques au collège (l'entraide, le vivre ensemble, le racisme, le harcèlement...),
 - activités sportives favorisant l'esprit d'équipe,
 - ateliers théâtre, jeux sous forme d'escape game « Être un collégien au XXI siècle" ou rallye orientation avec des questions autour de la citoyenneté et du vivre ensemble, ou encore des problèmes contemporains comme la protection des milieux, la lutte contre le gaspillage...

*** Les séjours juniors et familles**

Ce dispositif a été établi pour aider les familles n'ayant pas de droits aux aides de la Caisse d'Allocation Familiale ou aux aides des Comités d'Entreprise. Il vous est proposé de poursuivre ce dispositif ainsi dans le cadre de la convention 2021/2022/2023/2024 :

- pour 2021, une aide au séjour de 18 € par jour par enfant
- une réduction de 50 % de ce montant, l'aide étant ainsi portée à 9 € par jour par enfant, dans les cas suivants :

- a) séjour diffusé par un autre organisme que l'ODCV (exemple : séjour linguistique),
- b) inscription à un séjour ODCV par le biais d'un Comité Social Économique ou d'une collectivité,
- c) organisation d'un mini camp par un ALSH ou Centre Social corrézien à Chamonix ou Oléron.

Le reste à charge pour les familles sera au minimum de 10 € par jour, soit 80 € pour un séjour de 8 jours.

Cette opération comprend la poursuite de l'action de prévention "santé, sport et cinéma" conduite depuis 3 ans à l'Espace 1000 Sources dans le cadre d'un appel à projets de l'A.R.S. Le succès rencontré par cette opération alliant "sport, culture et santé" est une piste intéressante de diversification de l'activité de l'Espace 1000 Sources. Ce projet a acquis une certaine notoriété auprès des infirmières scolaires, de sorte que l'Agence Régionale de Santé et la DRAC continuent à le cofinancer avec le Département. L'ODCV a été sollicitée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour le déployer dans d'autres départements. Il est proposé de continuer à consacrer 6 000 € par an à l'organisation de ces séjours. En complément de ces séjours spécifiques, l'ODCV propose de mettre en place une démarche pour favoriser une forme de sevrage aux écrans (une des causes du dérèglement du sommeil qui peut générer un dérèglement hormonal et donc du surpoids). Cette expérimentation inclura l'introduction de musicothérapie dans le programme.

2). Un partenariat renforcé avec l'Espace 1000 Sources

Le chiffre d'affaire de l'Espace 1 000 Sources obtenu dans le cadre d'un partenariat avec l'ODCV a considérablement augmenté de 2016 à 2020.

Compte tenu de son effet positif sur les recettes de l'Espace 1000 Sources, ce partenariat devra être développé et étendu à d'autres clientèles-cibles dans le cadre de la présente convention. Aujourd'hui l'ODCV est devenue un client privilégié de l'Espace 1000 Sources et a toujours le souci de l'intégrer au sein des nouveaux projets qu'elle fait émerger sur le département. L'attribution du statut "Centre de Préparation aux Jeux" par le Comité National Olympique et Sportif Français ouvre des perspectives et de la dynamique de communication et de lobbying auxquelles l'ODCV peut apporter son expertise.

B/. La continuité de l'engagement financier du Département :

1). Un soutien financier renouvelé dans le cadre d'une convention de partenariat (2021/2022/2023/2024)

Dans le cadre de la convention 2021/2022/2023/2024, telle que présentée en annexe 1, je vous propose de renouveler l'engagement financier du Département à hauteur de 328 000 € annuels maximum pour la durée de la convention. Chaque année, un avenant à la présente convention fixera la ventilation de l'enveloppe globale allouée par le Conseil départemental. Celle-ci pourra être revue au regard des objectifs attendus.

Pour 2021, compte tenu des nombreuses demandes qui sont d'ores et déjà parvenues à l'ODCV concernant les classes de découverte, je vous propose d'adopter la ventilation suivante, privilégiant le Plan départemental classes de découverte :

- Plan départemental classes de découverte : 222 000 €
- Plan classes d'intégration en 6^{ème} : 52 000 €
- Bons vacances Juniors et séjours spécifiques : 54 000 € (dont 6 000 € consacrés au séjour Sport et Santé à Bugeat).

2). La poursuite du programme d'investissement sur les sites de loisirs départementaux

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, les travaux suivants sont prévus et seront effectués sous réserve du vote des crédits correspondants au budget 2021 :

La Martière à Oléron

- 2021 - Étanchéité bâtiment Accueil.....	20 000 €
- 2021 - Bouclage ECS et PAC.....	50 000 €
- 2021 - Diagnostic accessibilité.....	<u>5 300 €</u>
TOTAL :	75 300 € TTC

Les Aiguilles à Chamonix

- 2021 - Réfection des lasures (2ème tranche).....	80 000 €
- 2021 - Diagnostic accessibilité.....	1 600 €
- 2021 - Avant projet de "MOE pour la rénovation des salles de bains et accessibilité ".....	<u>15 000 €</u>
TOTAL.....	96 600 € TTC

Espace 1000 Sources à Bugeat

- 2021 - Matériel sportif.....	50 000 €
- 2021 - Étude fissures façades + tribunes + réparation fissures...	35 000 €
- 2021 - Remplacement de 3 fenêtres au RDC.....	10 000 €
- 2021 - Mise aux normes électriques.....	<u>25 000 €</u>
TOTAL.....	120 000€ TTC

Le coût total des propositions incluses dans le présent rapport s'élève à :

- 328 000 € annuels en fonctionnement sur les années 2021/2022/2023/2024.

Je vous propose d'adopter les dispositions prévues dans le présent rapport et de m'autoriser à signer la convention proposée en annexe 1.

La dépense totale des propositions incluses dans le présent rapport s'élève à 328 000 € en fonctionnement.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC L'ODCV - CONVENTION : 2021-2022-2023-2024

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/107 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Madame Florence DUCLOS, Rapporteur au nom de la Commission de la Cohésion Sociale,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Sont approuvés les termes de la convention avec l'Œuvre Départementale des Centre de Vacances (O.D.C.V.), ci-après annexée.

Article 2 : M. le Président du Conseil départemental est autorisé à signer la présente convention 2021 - 2022 - 2023 - 2024 avec l'O.D.C.V.

Article 3 : La participation financière du Département aux activités de l'O.D.C.V. est arrêtée comme suit pour l'année 2021 :

MONTANT :

- plan classes de découverte : 222 000 €
- plan classes d'intégration 6^{ème} : 52 000 €
- séjours Juniors et familles : 54 000 € (dont 6 000 € consacrés au programme Sport Santé à Bugeat).

Imputation budgétaire :

La dépense correspondante sera imputée sur le Budget Départemental :

- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 933.3.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant

de l'État le : 30 novembre 2020

Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-414-DE-1-1

Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



CONVENTION PARTENARIALE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
ŒUVRE DÉPARTEMENTALE DES CENTRES DE VACANCES

2021-2022-2023-2024

ENTRE

- d'une part, le Département de la Corrèze, représenté par, M. Pascal COSTE Président du Conseil Départemental, dûment habilité par la délibération du Conseil 27 novembre 2020 et désigné ci-après par le terme le Département

Et

- d'autre part, l'Oeuvre Départementale des Centres de Vacances (ODCV), 17 avenue Winston Churchill à TULLE, représentée par Madame Michelle LAURENT-BRUZY, Présidente de l'ODCV et M. Thierry BENAETH, Directeur Général dûment habilité à signer la présente convention.

Sont convenues les dispositions suivantes :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre le Département et l'Œuvre Départementale des Centres de Vacances (ODCV).

Le Département apporte notamment un soutien financier pour le développement par l'ODCV de séjours et d'activités pour tous les publics corréziens (enfants, jeunes, familles).

Les séjours organisés par l'association sont ouverts à tous les publics sans distinction d'origine sociale et de classe d'âge, et l'ODCV veille, dans la limite des places disponibles, à favoriser l'inscription prioritairement du public corrézien.

ARTICLE 2 : LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT

Le Département est propriétaire de deux centres de vacances, l'un à Chamonix et l'autre à La Martière à Saint-Pierre d'Oléron. Il dispose ainsi de deux plateformes d'accueil, avec un pôle mer et un pôle montagne, adaptées aux attentes des Corréziens. L'ODCV organise sur ces deux sites des séjours en adéquation avec les objectifs de la politique sociale du Département et les programmes officiels de l'Éducation nationale.

Depuis 2016, l'Espace 1 000 Sources à Bugeat, propriété du Département, est le troisième lieu d'accueil. L'ODCV y propose régulièrement des séjours de proximité pour les classes découvertes et les classes d'intégration 6^{ème}. En partenariat avec l'ARS, l'ODCV organise également à l'Espace 1000 Sources des séjours Sport, Culture, Santé dans le cadre d'un programme de lutte contre l'obésité chez les jeunes. Le chiffre d'affaire de l'Espace 1 000 Sources obtenu dans le cadre d'un partenariat avec l'ODCV a considérablement augmenté de 2016 à 2019.

Compte tenu de son effet positif sur les recettes de l'Espace 1000 Source, ce partenariat devra être développé et étendu à d'autres clientèles-cibles dans le cadre de la présente convention.

Dans le cadre de son Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI), le Département réalise régulièrement des travaux afin de maintenir les sites dans les normes en vigueur et d'améliorer le confort pour les usagers.

A partir des différentes catégories de séjours proposées par l'ODCV, le Département et l'ODCV ont l'objectif commun de garantir et développer l'accès des Corrégiens aux loisirs et aux vacances, et de proposer un outil éducatif performant au service des établissements scolaires corrégiens dans le cadre des programmes énoncés ci-dessous.

2-1 Séjours classes de découverte

Ces classes de découverte permettent à des élèves, dans le cadre d'un projet pédagogique validé par l'Éducation Nationale, d'effectuer un séjour de 3 à 8 jours sur l'un des sites. Ces accueils sont mis en place grâce à un fort partenariat avec l'inspection Académique et les communes participantes.

Le calendrier et les candidatures à ses séjours font l'objet annuellement d'une validation en Commission Permanente de décembre.

L'objectif de la précédente convention était de continuer à dynamiser les offres à l'Espace 1000 Sources, tout en maintenant un effectif global sur les trois sites entre 800 et 1 200 élèves.

Pour 2018, 1 108 élèves ont bénéficié de ces séjours et le prévisionnel pour 2020 était de 1 190 élèves. Les séjours se sont interrompus en mars 2020 avec la pandémie, 254 élèves sont partis en classe de découverte.

Dans le cadre de la présente convention des classes de découvertes seront proposées sur les trois sites départementaux autour du développement durable, de la protection des milieux de l'environnement et du réchauffement climatique (fonte des glaciers, tri des déchets, énergies renouvelables, gestion de l'eau), de la citoyenneté et de la laïcité.

Le format de 8 jours sera proposé car il est particulièrement demandé pour les classes ski et montagne à Chamonix ; des formules à 6 jours seront également proposées. Des partenariats avec les acteurs locaux (associations, offices de Tourisme, Stations Sport Nature...) seront privilégiés.

Un programme de "classe d'automne", notamment à l'Espace 1 000 Sources à Bugeat et à La Martière à Saint-Pierre d'Oléron sera expérimenté. Il permettrait, en effet, une exploitation en classe sur une grande partie de l'année scolaire.

2-2 Séjours classes intégration 6^{ème}

Les collégiens sont au cœur des préoccupations et des compétences de la collectivité. La bonne intégration des élèves de 6^{ème} dans leur nouvel environnement scolaire est l'une des clés de la réussite des élèves. Le Département et l'ODCV entendent contribuer à celle-ci.

Des séjours en faveur des élèves de 6^{ème}, agréés par l'Éducation Nationale, sont organisés par l'ODCV sur le site de la Martière depuis la rentrée scolaire 2010. En 2013, le site de Chamonix a été intégré au dispositif. En 2017, afin de limiter le temps et le coût des transports et de privilégier le temps éducatif durant ces séjours, l'Espace 1 000 Sources à Bugeat a été retenu également comme site d'accueil pour ce programme.

Ces séjours, agréés par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, sont reconnus comme un dispositif favorisant l'adaptation des élèves de 6^{ème} à leur nouvel environnement. Les collégiens, encadrés par une équipe d'enseignants, partagent et réalisent un projet commun conformément aux préconisations des programmes d'enseignement.

Le Conseil Départemental participe à hauteur de 60 % du coût du séjour. Le calendrier et les candidatures font l'objet annuellement d'une validation en Commission Permanente au 1^{er} semestre de l'année en cours.

La précédente convention prévoyait le développement et la diversification des contenus pédagogiques et éducatifs pour des séjours de 3 à 4 jours sur les lieux d'accueil de la Martière et de l'Espace 1000 Sources. En 2018, 443 collégiens ont bénéficié de ces séjours sur les sites de la Martière et de Bugeat, contre 592 en 2019. Précisément, l'Espace 1000 Sources a accueilli 302 élèves en 2019 avec de nouveaux formats et programmes qui permettent de développer et d'améliorer ce dispositif qui répond aux attentes des établissements, tant en milieu rural qu'urbain.

Dans le cadre de la présente convention, seront organisés annuellement par l'ODCV :

- des séjours d'intégration 6^{ème} à La Martière (4 jours) et à l'Espace 1000 Sources (2 jours ou 3 jours).
- un séjour de 5 jours à Chamonix, afin d'augmenter l'éventail des propositions.

2-3 Séjours jeunes et familles

La volonté du Département est de garantir aux familles corréziennes des prix attractifs et inférieurs au prix public et certains des séjours organisés par l'ODCV répondent particulièrement à cette attente :

- les mini séjours des Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur les sites de la Martière, Chamonix ou l'Espace 1 000 Sources,
- les séjours linguistiques,
- les séjours juniors et familles produits par l'organisme à la Martière et à Chamonix,
- les séjours juniors diffusés par l'ODCV pour d'autres organismes en hiver, au printemps et en été.

L'objectif de la précédente convention était un maintien du nombre de participants entre 500 et 550 par an ; objectif réalisé et qu'il convient de confirmer pour les années à venir.

Le nombre de bénéficiaires de ce dispositif a été de 497 en 2018 et 534 en 2019

Dans le cadre de la présente convention de partenariat, l'ODCV s'engage, pour l'année 2021 à pratiquer :

- une aide au séjour de 18 € par jour par enfant

- une réduction de 50 % de ce montant, l'aide étant portée à 9€ par jour par enfant, dans les cas suivants :

- a. séjour diffusé par un autre organisme que l'ODCV (exemple : séjour linguistique)
- b. inscription à un séjour ODCV par le biais d'un Comité Social Économique ou d'une collectivité
- c. organisation d'un mini camp par un ALSH ou Centre Social corrézien à Chamonix ou Saint-Pierre d'Oléron

Le reste à charge pour les familles sera au minimum de 10 € par jour, soit 80 € pour un séjour de 8 jours.

Dans le cadre de cette opération, 6 000 € seront par ailleurs consacrés à la poursuite de l'action de prévention contre le surpoids chez les jeunes, conduite à l'Espace 1000 Sources depuis désormais 3 ans.

Les montants de cette aide au séjour pourront être révisés annuellement par avenant.

ARTICLE 3 : SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU DÉPARTEMENT

Le Conseil Départemental s'engage à maintenir pendant la durée de la convention un accompagnement financier global à hauteur de **328 000 €** maximum se répartissant comme suit pour 2021 :

- | | |
|---|-----------|
| ➤ Plan départemental Classes de découverte : | 222 000 € |
| ➤ Plan classes d'intégration 6 ^{ème} : | 52 000 € |
| ➤ Séjours jeunes et familles: | 54 000 € |

(dont 6 000 € pour l'accompagnement du projet ARS)

Ce versement interviendra en deux fois :

↳ un 1^{er} acompte de 50 % lui sera versé en avril de chaque année,

↳ le solde en octobre, sous réserve de productions de justificatifs

A cette fin, à chaque exercice budgétaire, l'ODCV fournira la ventilation de l'enveloppe globale allouée par le Conseil Départemental sur les offres de séjours existantes.

Chaque année, un avenant à la présente convention fixera la ventilation de l'enveloppe globale allouée par le Département. Celle-ci pourra être revue aux regards des objectifs définis par le Département et l'ODCV tels qu'énoncés à l'article 3.

ARTICLE 4 : SUIVI ET ÉVALUATION

Conformément à l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales, le Département se réserve le droit de contrôle et demande à l'ODCV de lui fournir au plus tard pour le 31 mars de chaque année de durée d'exécution de la convention :

- ↳ le compte de résultat définitif (dépenses et recettes) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année N-1 certifié concernant chaque dispositif financé par la collectivité,
- ↳ le rapport d'activité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année N-1 certifié (annexe),
- ↳ le budget prévisionnel de l'année à venir.

ARTICLE 5 : DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter de la date de sa signature.

Fait à TULLE, le

Thierry BENAZETH

Michelle LAURENT-BRUZY

Pascal COSTE

Directeur Général de l'ODCV

Présidente de l'ODCV

Président du Conseil Départemental

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission de la Cohésion Territoriale

OBJET

ROUTES 2025 - BILANS DES CONCERTATIONS PUBLIQUES DES DEVIATIONS DE LUBERSAC ET DE MEYMAC

RAPPORT

Le plan "Routes 2025" a été établi avec l'objectif de mener les études techniques nécessaires aux travaux de demain, en priorisant les aménagements de sécurité et le développement socio-économique de nos territoires avec la desserte de zones économiques et l'accès aux grands réseaux routiers, en réduisant concomitamment la circulation en traverse des bourgs.

Parmi ces projets, la déviation de LUBERSAC et la déviation de MEYMAC ont fait l'objet d'une nouvelle concertation publique au cours du 3^{ème} trimestre 2020, dont les bilans sont présentés ci-dessous.

I/ DEVIATION DE LUBERSAC

La déviation de LUBERSAC doit permettre de délester du trafic poids-lourds le centre-bourg, mais également d'améliorer la desserte des zones d'activités économiques, et des nombreuses entreprises des environs de LUBERSAC et de POMPADOUR. Cette déviation favorisera par ailleurs le cadre de vie des habitants et la sécurité des riverains et usagers de la route.

Le Conseil départemental, lors de ses séances du 29 novembre 2019, puis du 22 juin 2020 pour actualisation des dates de la concertation, a approuvé la démarche d'une troisième concertation publique, qui s'inscrit dans la continuité des deux précédentes menées en 2018 et 2019, afin d'associer pleinement la population et le nouveau Conseil municipal de LUBERSAC au choix du parti d'aménagement.

Cette concertation publique, menée conformément à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme, s'est déroulée du 3 au 28 août 2020, en mairie de LUBERSAC et sur le site internet du Département.

Un dossier de concertation explicitant les deux variantes proposées, figurant en annexe 1, et les impacts associés, a été mis à disposition, avec possibilité de faire connaître ses observations ou avis sur un registre en mairie, par internet ou par courrier.

Suite à la clôture de cette concertation, un bilan a été établi après analyse de l'ensemble des contributions.

La participation enregistrée a représenté 68 contributions, déduction faite de 3 d'entre elles établies en doublon sur les différents supports.

Sur ces 68 contributions, 64 sont favorables à la déviation de LUBERSAC et 4 sont contre.

Parmi les 64 contributions émettant un avis favorable, 54 se sont positionnées explicitement en faveur d'une des deux variantes, dont 51 soit près de 95 %, s'expriment en faveur de la variante 2, contre 3 en faveur de la variante 1.

Par ailleurs, deux demandes principales de complément ou ajustement sont réitérées.

* 28 contributions souhaitent la création d'une voie d'accès directe à la ZI du Verdier, depuis la déviation. Ce projet pourra être mené conjointement avec les collectivités locales.

* 24 contributions demandent un décalage localisé du tracé de la variante 2 pour éloignement complémentaire du lotissement de la Faucherie Basse. Cette modification mineure est prise en considération dans le tracé proposé.

Les avis exprimés lors de cette concertation confortent très largement le choix du tracé de la variante 2.

Je propose donc au Conseil départemental de retenir le tracé de la variante 2 pour poursuivre les études techniques et réglementaires.

II/ DEVIATION DE MEYMAC

La déviation de MEYMAC doit permettre de délester le centre-bourg du trafic poids-lourds et grumiers, d'assurer une meilleure desserte des activités situées à l'Est de MEYMAC et notamment la zone d'activités de Maubech en améliorant les conditions de transit et les temps de parcours, y compris entre le nord du département et l'autoroute A 89.

Cette déviation favorisera par ailleurs le cadre de vie des habitants du centre-ville et améliorera la sécurité des riverains et des usagers de la route.

Le Conseil départemental, lors de sa séance du 22 juin 2020, a approuvé la démarche d'une concertation publique, qui s'inscrit dans la continuité de la concertation de 2019 ayant permis au Conseil départemental lors de sa séance du 29 novembre 2019, de valider le choix d'un fuseau d'études sur le principe d'une déviation complète du bourg de MEYMAC par l'Est.

Cette nouvelle concertation publique, menée conformément à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme, s'est déroulée du 7 septembre au 2 octobre 2020, en mairie de MEYMAC et sur le site internet du Département.

Les différentes variantes proposées dans le dossier de concertation, ont été décomposées en trois sections sur le linéaire global.

- * Section Nord : 4 variantes N1, N2a, N2b, et N3 ;
- * Section Centre : 3 variantes C1, C2 et C3 ;
- * Section Sud : 2 variantes S1 et S2.

Le plan de synthèse des différentes variantes figure en annexe 2.

Chacune de ces variantes par section peut se combiner avec toute variante des autres sections, les points d'échange entre ces sections étant assurés par des carrefours giratoires.

Les participants pouvaient faire part de leurs observations ou avis sur un registre en mairie, par internet ou par courrier. Ils pouvaient s'exprimer sur une ou plusieurs des trois sections décrites ci-dessus.

Suite à la clôture de cette concertation, un bilan a été établi après analyse de l'ensemble des contributions, au nombre de 27, déduction faite d'une d'entre elles en doublon sur les différents supports.

Sur ces 27 contributions, 7 se sont exprimées contre le principe même d'une déviation du bourg de Meymac, alors même qu'aucun avis ne s'était exprimé contre cette déviation lors de la concertation 2019 pour la définition du fuseau d'études.

Le détail des avis par variante figure en annexe 3.

Malgré le faible nombre de participants, qui ne permet pas d'établir un positionnement statistique significatif, il ressort toutefois :

* section Nord : Une opposition aux variantes N2a et N2b situées le plus au nord, du fait de l'empiétement des emprises agricoles d'une part et des forts impacts environnementaux d'autre part, tout en s'approchant de certaines habitations.

Dans le même temps, ceux qui s'expriment pour la variante N2b formulent par ce biais un rejet de la variante N1, du fait de la proximité de ce tracé vis-à-vis de certaines habitations.

La variante N1 présente toutefois le meilleur compromis entre la préservation des espaces agricoles, des milieux environnementaux et les coûts.

* section Centre : Les contributions positionnent favorablement la variante C1, du fait d'un impact moindre sur les zones environnementales et de l'éloignement des habitations de la Maladie.

* section Sud : Les quelques contributions s'établissent en faveur du tracé S2, le plus à l'ouest du fait de l'éloignement des habitations de la Grange. Cette variante comporte toutefois des contraintes techniques significatives et des surcoûts évidents.

Je propose donc au Conseil départemental de retenir la combinaison des variantes N1+C1+S1, du Nord au Sud, et de poursuivre les études d'avant-projet et réglementaires sur la base de ces tracés représentant un linéaire global d'environ 4 km pour un coût d'opération estimé à 23,3 M€ HT à ce stade des études.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

ROUTES 2025 - BILANS DES CONCERTATIONS PUBLIQUES DES DEVIATIONS DE LUBERSAC ET DE MEYMAC

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/201 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Jean-Marie TAGUET, Rapporteur au nom de la Commission de la Cohésion Territoriale,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Il est pris acte du déroulement des concertations publiques sur les projets des déviations de Lubersac et de Meymac, organisées respectivement du 3 au 28 août 2020 et du 7 septembre au 2 octobre 2020.

Article 2 : Le Conseil départemental décide pour le projet de la déviation de Lubersac :

- * d'approuver le bilan de la concertation ;
- * d'approuver le choix de la variante n°2 figurée au plan joint en annexe 1, en y apportant la modification mineure relative au décalage ponctuel du tracé vers le sud afin de l'éloigner davantage du lotissement de la Faucherie Basse ;
- * d'approuver la poursuite des études techniques, environnementales et réglementaires sur la base de ce tracé ;
- * d'autoriser le Président à lancer une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour la réalisation des études détaillées ;
- * d'autoriser le Président et le Vice-président en charge des infrastructures routières, à déposer les dossiers réglementaires pour instruction auprès des services de l'Etat, à signer tous documents et à prendre toutes décisions en lien avec les procédures correspondantes.

Article 3 : Le Conseil départemental décide pour le projet de la déviation de Meymac :

- * d'approuver le bilan de la concertation ;
- * d'approuver le choix des variantes N1 pour la section nord, C1 pour la section centre et S1 pour la section sud, figurées au plan joint en annexe 2 ;
- * d'approuver la poursuite des études techniques, environnementales et réglementaires sur la base de ce tracé global
- * d'autoriser le Président et le Vice-président en charge des infrastructures routières, à déposer les dossiers réglementaires pour instruction auprès des services de l'Etat, à signer tous documents et à prendre toutes décisions en lien avec les procédures correspondantes.

Adopté, à main levée, à la majorité, par 29 voix pour, 9 abstentions.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de L'État le : 30 novembre 2020
Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-559A-DE-1-1
Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



VARIANTE 1

LUBERSAC

Plan d'eau de la Vézénie

RD 902

A 20

La Rougerie

La Faucherie

Lotissement de la Faucherie-basse

Chabanas

Le Verdier

St-Pardoux-Corbier

Bourbouloux

RD 148

Chapouloux

Peyrat

Le Puy

RD 901

Argac-Pompadour

ANNEXE 1

VARIANTE 2

LUBERSAC

Plan d'eau de la Vézénie

RD 902

A 20

La Rougerie

La Faucherie

Lotissement de la Faucherie-basse

Chabanas

Le Verdier

St-Pardoux-Corbier

Bourbouloux

RD 148

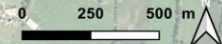
Chapouloux

Peyrat

Le Puy

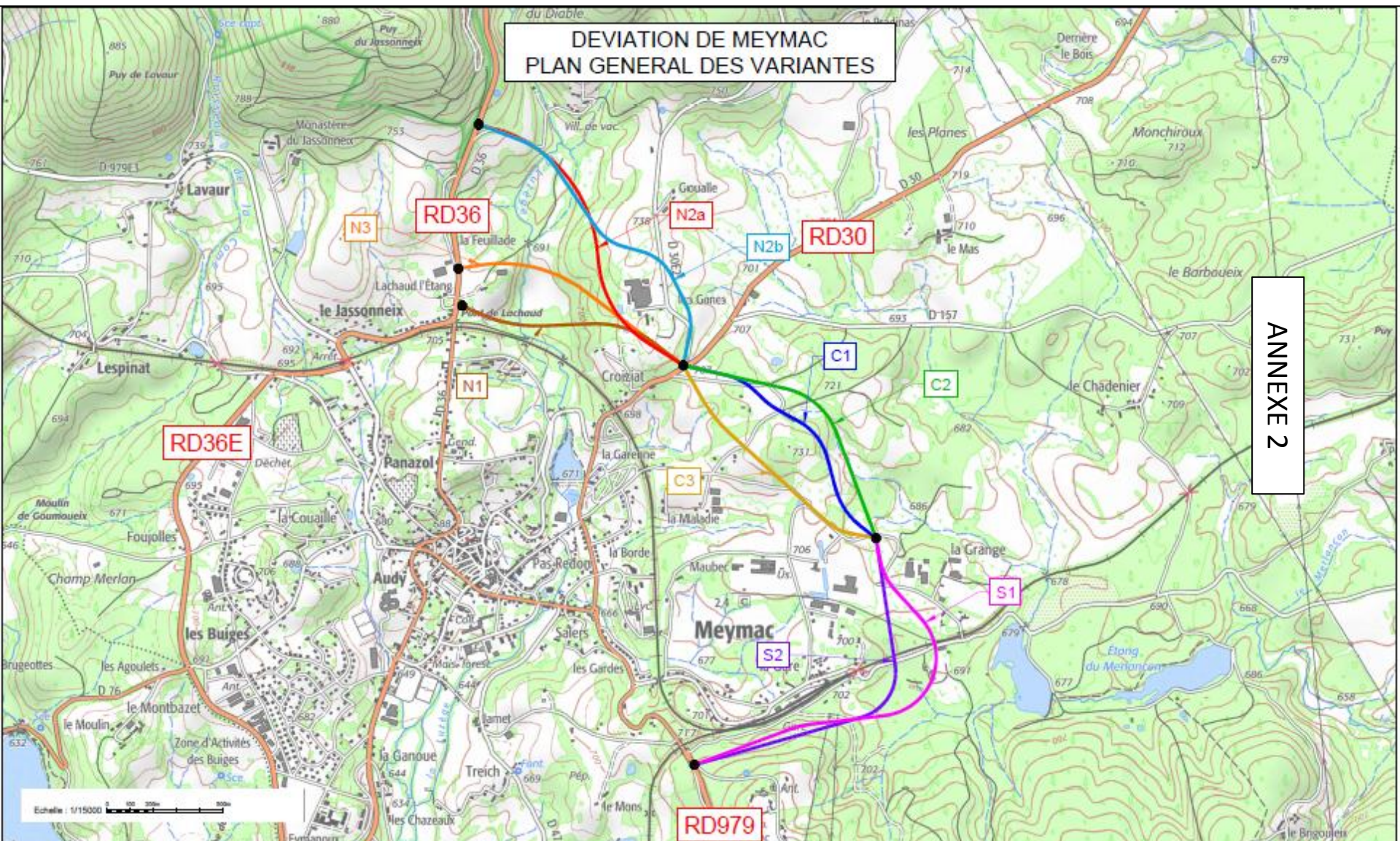
RD 901

Argac-Pompadour



bkm
Juillet 2020

DEVIATION DE MEYMAC PLAN GENERAL DES VARIANTES



ANNEXE 2

Répartition des avis exprimés

Nombre de contributions : 27	Global (unitaire)		Global (pourcentage)	
	Pour	Contre	Pour	Contre
Avis exprimés sur :				
Principe de déviation Est de Meymac	1	7	4%	26%
Soutien à la variante N1	1		4%	
Soutien à la variante N2a		4		15%
Soutien à la variante N2b	3	6	11%	22%
Soutien à la variante N3	1	1	4%	4%
Soutien à la variante C1	6	1	22%	4%
Soutien à la variante C2	1	1	4%	4%
Soutien à la variante C3	1	4	4%	15%
Soutien à la variante S1	1	1	4%	4%
Soutien à la variante S2	4	1	15%	4%
Solution alternative (variante courte sud)	1		4%	

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission des Affaires Générales

OBJET

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2020

RAPPORT

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de Décision Modificative N° 1 pour l'exercice 2020.

Je rappelle que le vote du Budget est intervenu lors de la séance plénière du 12 avril dernier. Les prévisions ont été établies de façon la plus précise possible dans un contexte de crise sanitaire inédit.

Ainsi, la modification du budget qui vous est présentée ne consiste pas seulement en un ultime ajustement comptable de fin d'exercice portant sur un ensemble de mouvements réels et d'ordre, mais elle prend aussi en compte de manière importante les impacts liés à cette crise sanitaire. Elle prend également en compte le plan d'accompagnement et de solidarité "Corrèze Accompagnement Covid-19" qui vous est présenté dans le rapport séparé (*rapport n° 101*).

Elle présente donc les caractéristiques suivantes.

1 - Le montant des recettes réelles de fonctionnement diminue de 3 240 266,33 € (- 1 %) pour se fixer à 321,43 M€.

2 - Le montant des dépenses réelles de fonctionnement augmente de 2 645 917,00 € (+ 1,06 %) pour atteindre un montant total de 251,13 M€.

3 - Le montant des recettes réelles d'investissement augmente de 6 833 506,33 € (+ 7,64 %) pour les porter à 96,26 M€ (hors emprunt revolving).

4 - Le montant des dépenses réelles d'investissement augmente de 947 323,00 € (+ 0,57 %). Son montant après vote est de 166,57 M€ (hors emprunt revolving).

5 - Des écritures d'ordre pour 7 646 183,33 € sont également prévues en recettes et en

dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ces écritures sont héritées des nouvelles mesures liées à la gestion de la crise sanitaire, qui permettent d'étaler les dépenses de cette crise sanitaire et de bénéficier du mécanisme d'avance pour les départements subissant en 2020 une baisse de produit des droits de mutation à titre onéreux.

Le projet de DM1 modifie de la façon suivante les crédits budgétaires de dépenses et de recettes, exprimés en mouvements réels.

BALANCE BUDGETAIRE DM1 2020

MOUVEMENTS REELS *

RECETTES	VOTE BP	Projet	TOTAL
Mouvements réels	2020	DM1 2020	2020
	€	€	€
FONCTIONNEMENT	324 674 466,09	-3 240 266,33	321 434 199,76
<i>Dont excédent reporté</i>	36 106 210,09	0,00	36 106 210,09
	324 674 466,09	-3 240 266,33	321 434 199,76
INVESTISSEMENT	89 430 008,57	6 833 506,33	96 263 514,90
<i>Dont Reste à Réaliser</i>	6 000 000,00		6 000 000,00
<i>Dont Affectation Résultat</i>	25 041 499,57	0,00	25 041 499,57
	89 430 008,57	6 833 506,33	96 263 514,90
TOTAL Réel	414 104 474,66	3 593 240,00	417 697 714,66

DEPENSES	VOTE BP	Projet	TOTAL
Mouvements réels	2020	DM1 2020	2020
	€	€	€
FONCTIONNEMENT	248 482 028,50	2 645 917,00	251 127 945,50
<i>Dont Reste à réaliser</i>	0,00	0,00	0,00
	248 482 028,50	2 645 917,00	251 127 945,50
INVESTISSEMENT	165 622 446,16	947 323,00	166 569 769,16
<i>Dont Reste à Réaliser</i>	6 000 000,00		6 000 000,00
<i>Dont Déficit</i>	25 041 499,57	0,00	25 041 499,57
	165 622 446,16	947 323,00	166 569 769,16
TOTAL Réel	414 104 474,66	3 593 240,00	417 697 714,66

* dont emprunt revolving = en dépenses d'investissement et recettes d'investissement réel, soit 12 842 000 € en 2020

Au final, cette DM1 porte sur des mouvements de + 3 593 240,00 € en opérations réelles ainsi que de + 7 646 183,33 € en opérations d'ordre, soit 11 239 423,33 € au total sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

1. MOUVEMENTS REELS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - 1 Les recettes

La diminution proposée s'élève à - 3 240 266,33 € et porte l'inscription globale des recettes réelles de fonctionnement à 321 434 199,76 € soit - 1 %.

PROGRAMMES	DESIGNATION	Chapitre	DM1 2020 - CREDITS NOUVEAUX
DIRECTION GENERALE			
	FINANCES		-3 850 899,00
FON02019P010	FONDS DE SOUTIEN INTERDEPARTEMENTAL : FSID	941	-284 849,00
FON02019P010	IMPOSITION INDIRECTE : DMTO	941	-3 000 000,00
FON02005P005	COLLEGES FONDS ACADEMIQUE DE REMUNERATION DES PERSONNELS	932	-196 000,00
FON02005P005	FINANCEMENT DES TRANSFERTS DE COMPETENCES : TICPE	941	-300 000,00
FON02010P011	DOTATIONS DE COMPENSATION DES EXONERATIONS	942	-1 453,00
FON01998P074	IMPOSITION DIRECTE : FRAIS DE GESTION TFPB	940	-68 597,00
	TOTAL :		-3 850 899,00
COHESION SOCIALE			
	AUTONOMIE		650 632,67
FON52001P036	CNSA APA 2 SOLDE 2019	9355	382 489,67
FON51998P101	COMPENSATION CNSA PRIMES COVID	935	268 143,00
	MUSEE DU PRESIDENT		-32 000,00
FON32000P057	MUSEE SARRAN	933	-32 000,00
	EDUCATION JEUNESSE		-15 000,00
FON52018P007	HANDIMOBILE (ASSUJETTI TVA 100%)	935	-15 000,00
	SPORT		-3 000,00
FON32012P006	POLITIQUE SPORTS DE PLEINE NATURE	933	-3 000,00
	BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE		10 000,00
FON31998P020	LIVRES ET NOUVEAUX MEDIAS	933	10 000,00
	TOTAL :		610 632,67
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT :		-3 240 266,33

1-1-1 les recettes en diminution

- Compte tenu de la crise sanitaire, un montant de 3 000 000 € de Droits de Mutation à Titre Onéreux est estimé ne pas pouvoir être perçu par rapport à l'inscription du Budget Primitif de 23 M€. Pour mémoire, le montant perçu en 2019 était de 24,302 M€.
- En outre, pour la recette relative à la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TICPE -Ex TIPP), nous constatons une baisse réelle de l'ordre de 300 K€ depuis fin juin et qui est estimée persister d'ici la fin de l'année compte tenu de la situation économique.
- La notification concernant le Fonds de Soutien Interdépartemental (FSID) est de 4,615 M€ pour une inscription au BP 2020 de 4,9 M€, soit une perte de - 284 849 €.
- Enfin, la recette au titre du Fonds Académique de Rémunération des Personnels d'Internats (FARPI) est estimée à - 196 000 €, en lien avec la diminution des dépenses de restauration des collégiens due à la COVID-19.

C'est ainsi un total de - 3 850 899 € qui concerne le service Budget-Comptabilité.

- A noter une réduction des recettes de 50 000 € sur le pôle Cohésion Sociale : Musée du Président, Éducation-Jeunesse et Sports principalement due à des réajustements en fonction de la réalisation constatée à ce jour.

1-1-2 les recettes en augmentation

Très peu de recettes sont concernées par des augmentations.

- Il s'agit notamment de la notification relative au concours définitif de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour le solde 2019 de la deuxième part de l'APA, pour un montant de 382 490 €.
La compensation des primes COVID-19 au titre des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) est également notifiée pour un montant de 268 143 €.
Ainsi, un total de **650 632,67 €** est inscrit à la Direction de l'Autonomie.
- La Direction des Affaires Culturelles a notifié une subvention de 10 000 € dans le cadre de l'opération "Coquelicot" à la Bibliothèque Départementale.

1 - 2 Les dépenses

Les mouvements réels proposés modifient ces dépenses de 2 645 917,00 € pour les établir à 251 127 945,50 €, soit une légère augmentation de 1,06 %.

Les dépenses sont fortement impactées par la prise en charge des dépenses liées à la COVID-19.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
PROGRAMMES	DESIGNATION	Chapitre	DM1 2020 - CREDITS NOUVEAUX
MISSIONS ET COMMUNICATION			
	TOURISME		-38 000,00
FON92019P031	AMBITION TOURISME 2020-2022	939	-38 000,00
	ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE		0,00
FON2016P067	PLAN RELANCE OPERATION ATTRACTIVITE TERRITOIRE	937	80 000,00
FON72017P023	EVENEMENTIELS VIE DES TERRITOIRES	937	-80 000,00
	TRANSFORMATION NUMERIQUE ET INNOVATION		-15 000,00
FON72019P013	USAGES ET SERVICES NUMERIQUES 2019/2021	937	-15 000,00
	TOTAL :		-53 000,00
DIRECTION GENERALE			
	BUDGET COMPTABILITE		-457 592,00
FON12014P034	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES BUTAGAZ	931	-20 000,00
FON11998P051	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	931	-197 000,00
FON02019P010	IMPOSITION INDIRECTE : Prélèvement solidarité sur DMTO	941	24 408,00
FON01998P067	AUTRES FRAIS FINANCIERS - Intérêt des lignes de trésorerie	943	-65 000,00
FON01998P065	REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT - Intérêts de la dette	943	-200 000,00
	AFFAIRES GENERALES ET ASSEMBLEES		-197 000,00
FON02006P024	RESSOURCES DOCUMENTAIRES	930	-5 000,00
FON02018P001	ASSEMBLEES	930	-1 500,00
FON02006P038	CHARGES PLURIANNUELLES ET ANNUELLES DE VEHICULES	930	-149 500,00
FON02018P002	COURRIER	930	-35 000,00
FON02018P005	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	930	-6 000,00
	RESSOURCES HUMAINES		54 620,00
FON02016P001	RESSOURCES HUMAINES	930	20 642,75
		932	57 023,70
		933	40 000,00
		934	50 000,00
		935	119 000,00
		9356	-15 977,25
		936	-205 402,00
		937	-11 172,30
	TOTAL :		-599 972,00
COHESION TERRITORIALE			
	BÂTIMENTS		0,00
FON02006P040	DOTATIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT EN MOYENS GENERAUX	939	-50 000,00
		935	20 000,00
		931	30 000,00
	TRANSITION ECOLOGIQUE		-28 785,00
FON72017P075	EPIDOR	937	-3 785,00
FON72017P079	EDUCATION A L'ALIMENTATION	937	-5 000,00
FON72007P035	ESPACES SITES ET PAYSAGES / PRIVES	937	-20 000,00
	TOTAL :		-28 785,00
COHESION SOCIALE			
	PMI SANTE		-34 210,00
FON42016P005	PREVENTION MEDICO-SOCIALE - Promotion de la santé	934	-20 000,00
FON52009P046	ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES - Accueil du jeune e	934	-9 000,00
	ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES - Subventions aux	935	-5 210,00
	EDUCATION JEUNESSE		-165 000,00
FON22016P024	ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGES - Dotations complémentaires collèges	932	-20 000,00
FON22016P020	ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES - Promotion internat et aide à la restaur	932	-130 000,00
FON52018P008	TRANSPORT SCOLAIRE HANDICAPES - Aides individuelles aux transports	935	-15 000,00
	INSERTION		2 396 850,00
FON52016P042	BOOST EMPLOI	935	-2 500,00
FON52009P015	MICRO CREDIT SOLIDAIRE	935	-650,00
FON52009P016	REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	9356	2 400 000,00
	MUSEE DU PRESIDENT		-32 000,00
FON32000P057	MUSEE SARRAN	933	-32 000,00
	ACTION SOCIALE		20 000,00
FON51999P044	PLAN RELANCE BRIGADE HIVER ASSOCIATIONS CARITATIVES	935	20 000,00
	AMBITION SANTE		-92 800,00
FON42019P007	PLAN AMBITION SANTE	934	-92 800,00
	AIDE SOCIALE A L'ENFANCE		802 540,00
FON51998P109	PRIMES COVID ETABLISSEMENTS ENFANCE	935	196 540,00
FON52020P033	PRIMES COVID ASSISTANTS FAMILIAUX	935	173 000,00
FON52020P033	PAYE DES ASSISTANTS FAMILIAUX	935	433 000,00
	AUTONOMIE		432 294,00
FON51998P101	PRIMES COVID SAAD	935	620 818,00
FON51998P144	PRIMES COVID FO-FH	935	316 785,00
FON51998P144	PRIMES COVID FONDATION JACQUES CHIRAC	935	64 244,00
FON51998P144	PRIMES COVID ADAPEI	935	24 000,00
FON51998P101	PRIMES COVID ICA ET SAAD MANDATAIRES	935	265 713,00
FON51998P101	PRIMES COVID ACCUEILLANTS FAMILIAUX	935	31 804,00
FON51998P101	PRIMES AIDE A DOMICILE CESU	935	82 000,00
FON51998P101	COMPENSATION SOUS ACTIVITE SAAD	935	599 036,00
FON51998P144	COMPENSATION SOUS ACTIVITE FO-FH	935	215 932,00
FON52012P030	PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP ET ACTP	935	-89 855,00
FON51998P043	ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES HORS APA	935	-423 545,00
FON52013P009	DOMOTIQUE - TELEASSISTANCE	935	-319 430,00
FON52020P015	CONVENTION CNSA SECTION IV - 2020-2022	935	-5 200,00
FON52001P036	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA)	9355	-950 000,00
	TOTAL :		3 327 674,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :			2 645 917,00

1-2-1 Les besoins de crédits supplémentaires

Il s'agit principalement de la prise en compte des primes liées à la COVID-19, soit pour le social, un montant total de 3 631 684 €.

- Pour le Revenu de Solidarité Active (RSA), c'est une somme de **+ 2 400 000 €** qui s'avère nécessaire.

Ce montant a été évalué sur la base du réel des 10 mois de 2020 avec prise en compte de la hausse en septembre et octobre 2020 reconduite en novembre et décembre 2020.

On constate une forte augmentation du nombre de foyers et bénéficiaires, soit sur la base des dernières données communiquées, 7 168 bénéficiaires à fin juin 2020 contre 6 295 fin juin 2019, soit +13,87 %.

Le montant moyen versé est également en augmentation :

Trimestre	CAF		MSA	
	Montant moyen €	Évolution %	Montant moyen €	Évolution %
juin-19	465,84	0,78	437,17	3,52
sept-19	474,23	1,80	404,31	-7,52
déc-19	472,36	-0,39	410,56	1,55
mars-20	479,89	1,59	413,48	0,71
juin-20	492,67	2,66	432,66	4,64

Suite aux directives nationales COVID-19 en début d'année, le versement des aides sociales RSA est assuré par les deux organismes payeurs et la continuité des droits est garantie. Ainsi, des droits ont pu être ouverts sur la période de confinement sans les contrôles appliqués habituellement sur les ressources.

En outre, au vu du contexte économique depuis le début de la COVID-19 et actuellement, le marché de l'emploi pour le public bénéficiaire du RSA devient de plus en plus difficile.

Enfin, la revalorisation du RSA est appliquée chaque année à partir du 1er avril : 0,9 % en 2020 (1,6 % en 2019 et 1 % en 2018).

- Un besoin complémentaire de **+ 802 540 €** est nécessaire pour l'Aide Sociale à l'Enfance, détaillé ainsi :

- Primes COVID-19 : 369 540 € pour les établissements de l'enfance (196 540 €) et pour les assistants familiaux (173 000 €),
- Placement familial : + 433 000 €

Ce dépassement concerne la masse salariale des assistants familiaux, augmentation en grande partie en lien avec la crise sanitaire qui a créé une sollicitation plus importante que prévue au budget des assistants familiaux (enfants hébergés plus nombreux et le nombre de journées plus important) mais également sur des éléments de charges complémentaires (rattrapage de l'indemnité anniversaire, mise en place de l'indemnité valise/sac de sport, régulation CNFPT etc.). Cela inclut également les indemnités exceptionnelles de confinement pour les frais de repas pour 55 000 €.

- Le besoin de CP complémentaires pour la Direction de l'Autonomie est de **432 294 €**, dont :
 - 1 405 364 € pour le paiement de primes COVID-19 aux personnels des SAAD, des Instances de Coordination de l'Autonomie (ICA), des établissements pour personnes handicapés, ainsi qu'aux accueillants familiaux et aux aides à domicile CESU,
 - 814 968 € pour compenser la sous-activité des SAAD et des établissements pour personnes handicapées.

Ce besoin est partiellement compensé par des dépenses moins importantes que prévues du fait de la crise sanitaire.
- Un besoin de crédits supplémentaires de **+ 54 620 €** est nécessaire à la Direction des Ressources Humaines.

Conformément au décret n° 2020-404 du 7 avril 2020, la prise en charge des frais de repas des agents qui ont été présents sur le site, sur la période du 17 mars au 30 avril dernier, soit 5 843 repas à 17,50 €, représente un montant de 102 620 € mandatés sur la paye d'octobre 2020.

Les frais de déplacement ont cependant permis une économie qui est venue atténuer la nécessité de crédits complémentaires.

Des besoins d'ajustement entre chapitre sont également nécessaires, notamment pour corriger une erreur de répartition au BP 2020 (chapitre 936) et prendre en compte les derniers recrutements ainsi que la mise à disposition de 2 agents du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille au service de l'Aide Sociale à l'Enfance (chapitre 935).

1-2-2 Les principaux postes de crédits excédentaires

- Plusieurs facteurs permettent une économie de **197 000 €** à la Direction des Affaires Générales. Il s'agit d'une part des charges moins importantes sur le carburant du fait de la COVID-19. En outre, suite à la mise en service plus tôt que prévu des véhicules électriques, la charge sur les locations et les contrats d'entretien a été diminuée.
- Comme indiqué dans le paragraphe précédent, une baisse des dépenses de restauration et internat suite à la COVID-19 est constatée. Également, conséquence de la crise sanitaire, une baisse des aides individuelles au transport et des suppressions de déplacements des collégiens engendrent une économie de **165 000 €** au service Éducation Jeunesse.
- Le montant des aides aux médecins et étudiants en médecine voté au Budget s'avère trop élevé par rapport aux besoins de l'année. Une économie de **92 800 €** est proposée par le plan Ambitions Santé.
- Un total de crédits de paiement de **457 592 €** ne seront pas consommés au service Budget-Comptabilité qui peuvent être redéployés par ailleurs.

- Conformément à la réglementation de la M61, les intérêts dûs au titre de l'emprunt du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) peuvent être inscrits en section d'investissement. De ce fait, la somme de 197 000 € est rendue pour être inscrite en investissement.

- Un montant de 200 000 € peut être dégagé au titre des intérêts à l'échéance (annuité de l'emprunt) du remboursement de l'emprunt. C'est, non seulement, le fruit de travaux de renégociations des taux sur une partie des emprunts contractés dans le passé. Mais également, les taux variables, TAM et Euribor, sont restés négatifs sur cet exercice et ont permis de réaliser des économies. De plus, comme vous le savez, le taux du livret A est resté fixé à son taux plancher de 0,50 % depuis le 1^{er} février 2020. Ces éléments permettent aussi une économie complémentaire de 65 000 € sur les intérêts de la ligne de trésorerie.

- La collectivité n'a pas été sollicitée pour sa participation au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Butagaz. La somme inscrite à cet effet, soit 20 000 €, n'est donc pas nécessaire.

- La clôture de cet exercice étant proche, les Directions suivantes ont affiné leurs prévisions et sont en mesure de rendre les crédits de paiement suivants, pour un montant non négligeable de - **147 995 €** :
 - Tourisme : - 38 000 €,
 - PMI Santé : - 34 210 €,
 - Musée du Président : - 32 000 €. (ce même montant se retrouve en recettes, soit une opération blanche pour la collectivité),
 - Transition Écologique : - 28 785 €,
 - Transformation Numérique et Innovation : - 15 000 €.
- A signaler, comme chaque année, des besoins d'ajustements entre chapitres sans conséquence budgétaire qui concernent le service des bâtiments.

A noter que, le budget étant voté par fonction, on note le redéploiement de crédits de paiement entre chapitres afin d'ajuster au plus près les besoins.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES ET D'ORDRE

Libellé	Description	BP 2020 CP Voté	DM 1 2020 CP Prévus
002	Résultat de fonctionnement reporté	36 106 210,09	-
930	SERVICES GENERAUX	3 787 648,00	-
931	SECURITE	940 000,00	-
932	ENSEIGNEMENT	825 000,00	- 196 000,00
933	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	372 590,00	- 25 000,00
934	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	50 000,00	-
935	ACTION SOCIALE (Hors RMI et hors APA)	17 942 500,00	253 143,00
9354	REVENU MINIMUM D'INSERTION	-	-
9355	PERSONNES DEPENDANTES (APA)	11 190 000,00	382 489,67
9356	REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	11 757 241,00	-
936	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	1 415 158,87	-
937	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	1 588 200,00	-
938	TRANSPORTS	-	-
939	DEVELOPPEMENT	13 100,00	-
940	Impositions directes	106 061 437,00	- 68 597,00
941	Autres impôts et taxes	67 088 841,13	-3 584 849,00
942	Dotations et participations	65 536 540,00	- 1 453,00
943	Opérations financières	-	-
945	Provisions et autres opérations mixtes	-	-
946	Transfert entre les sections	5 301 939,86	6 766 183,33
Total		329 976 405,95	3 525 917,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES ET D'ORDRE

Libellé	Description	BP 2020 CP Voté	DM 1 2020 CP Prévus
000	HORS BUDGET	-	-
930	SERVICES GENERAUX	18 025 510,00	- 176 357,25
931	SECURITE	10 190 000,00	- 187 000,00
932	ENSEIGNEMENT	14 036 412,00	- 92 976,30
933	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	7 208 485,00	8 000,00
934	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	2 358 234,00	- 71 800,00
935	ACTION SOCIALE (Hors RMI et hors APA)	99 549 586,72	2 320 474,00
9354	REVENU MINIMUM D'INSERTION	-	-
9355	PERSONNES DEPENDANTES (APA)	29 100 000,00	- 950 000,00
9356	REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	20 207 000,00	2 384 022,75
936	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	19 519 500,00	- 205 402,00
937	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	4 697 912,00	- 94 957,30
938	TRANSPORTS	6 091 349,00	-
939	DEVELOPPEMENT	4 119 505,78	- 47 494,90
941	Autres impôts et taxes	1 700 000,00	24 408,00
943	Opérations financières	7 670 000,00	- 265 000,00
944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	258 534,00	-
945	Provisions et autres opérations mixtes	550 000,00	-
946	Transfert entre les sections	34 001 939,86	880 000,00
952	DEPENSES IMPREVUES (Section de Fonctionnement)	3 200 000,00	-
953	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (Section de fonctionnement)	47 492 437,59	-
Total		329 976 405,95	3 525 917,00

2. MOUVEMENTS REELS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2 - 1 Les recettes

Les recettes réelles d'investissement augmentent de 6 833 506,33 € portant ainsi le total à 96 263 514,90 €, soit + 7,64 % (dont emprunt revolving de 12,842 M€), décomposés ainsi :

- 12,26 M€ de subventions et participations reçues
- 25,00 M€ d'emprunt nouveau
- 17,6 M€ de refinancement d'emprunt
- 3,52 M€ d'emprunt relatif à l'étalement des charges liées à la crise sanitaire
- 25,04 M€ d'affectation de résultat

RECETTES			
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
PROGRAMMES	DESIGNATION	Chapitre	DM1 2020 - CREDITS NOUVEAUX
MISSIONS ET COMMUNICATION			
	TRES HAUT DEBIT		13 533,00
FON92016P057	COUVERTURE TELEPHONIE MOBILE SITES PRIORITAIRES	907	13 533,00
	TOTAL :		13 533,00
DIRECTION GENERALE			
	BUDGET COMPTABILITE		6 808 882,33
FON02017P001	FCTVA	922	922 699,00
FON01998P075	AVANCES SUR DMTO (COVID 19)	923/16871	2 366 183,33
FON01998P077	PRODUIT DE L'EMPRUNT LIE A L'ETALEMENT DES CHARGES	923	3 520 000,00
	TOTAL :		6 808 882,33
COHESION TERRITORIALE			
	BÂTIMENTS		11 091,00
FON01998P028	BATIMENTS MOYENS DES SERVICES	906	1 796,00
FON02006P056	INVESTISSEMENT SUR LES SITES CULTURELS, SPORTIFS	903	8 299,00
FON22007P021	INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS	902	996,00
	TOTAL :		11 091,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT :		6 833 506,33

Les recettes en augmentation

- L'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 a prévu un mécanisme d'avance remboursable pour les départements subissant une baisse des recettes issues des droits de mutation à titre onéreux du fait de la crise sanitaire. Le Département a sollicité cette aide, soit un montant de **2 366 183,33 €** selon le calcul des services centraux de la Direction Départementale des Finances Publiques. L'arrêté interministériel portant décision d'attribution de cette avance est paru au journal officiel du 6 octobre 2020 (arrêté du 30/09/2020).

Il est à noter que le délai pour prendre la décision de déposer la demande ou non auprès de l'État était très court (avant le 19 septembre).

Le mécanisme prévu se déroulera en deux étapes:

- une première étape fin décembre 2020 où, en fonction des droits de mutation réellement perçus, l'État complètera le montant déjà versé ou bien demandera le remboursement du trop-perçu,
- une seconde étape où le montant net de l'avance perçue sera remboursé à partir de l'année où le département percevra un montant de recettes DMTO supérieur à 24 284 113€ (montant DMTO 2019). Le remboursement se fera sur 3 ans.

- Un montant d'emprunt de **3 520 000 €** correspondant la partie des charges COVID-19 transférées et étalées sur 5 ans.

L'étalement (défini dans une circulaire du 24/08/2020) permet de transférer les dépenses COVID-19 de la section de fonctionnement vers la section d'investissement afin de pouvoir les financer par l'emprunt.

Toutes les dépenses ne sont pas éligibles à l'étalement. Cela ne prend en compte

qu'une partie des dépenses COVID-19 car les dépenses de personnel (primes COVID-19), pour un montant de 1,7 M€, ne sont pas éligibles.

<u>Dépenses directement liées à la gestion de la crise sanitaire</u>	
Masques et autres produits	573 277,22
Abonnements licences et conférences	8 524,80
Nettoyage des locaux	20 672,00
Gardiennage supplémentaire Marbot	18 480,00
Marquage au sol	118,80
Sous-Total	621 072,82
<u>Dépenses liées au soutien économique</u>	
Agence dMpt et réservation touristique - ADRT	396 250,00
Sous-Total	396 250,00
<u>Dépenses liées au soutien en matière sociale</u>	
Surcoût RSA	2 400 000,00
Compensation de la perte d'activité des SAAD (maintien à domicile)	599 036,00
Perte d'activité établissements PH	215 932,00
Indemnité exceptionnelle de confinement (frais de repas) des assistants familiaux	54 975,00
Surcoût MNA : Hébergement + 55 jours de confinement	47 025,00
Surcoût jeunes en MECS : prolongation hébergement	55 104,00
Sous-Total	3 372 072,00
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>4 389 394,82</u>

L'étalement se fera sur 5 ans incluant l'année 2020 soit 0,880 M€ par an.

L'étalement se traduit par des écritures d'ordre qui diminuent la section de fonctionnement et on transfère le montant en dépenses d'investissement d'ordre. En contrepartie, est comptabilisé un montant d'emprunt correspondant en recettes d'investissement.

Ainsi, l'étalement de 4,4 M€ diminué de 0,880 M€ pour l'année 2020 donne un montant à emprunter de 3,520 M€.

- Une inscription complémentaire de **922 699,00 €** pour le Fonds de Compensation de la TVA. Le montant des dépenses 2019 éligibles s'est élevé à 21 474 634,66 € ; le taux appliqué à ces dépenses est fixé à 16,404% depuis plusieurs années.
- France Très Haut Débit a versé un montant de **13 533 €** dans le cadre de la subvention pour la téléphonie mobile (couverture des zones blanches en centre bourg).
- Des régularisations de recette encaissées relatives aux bâtiments sont constatées pour un montant de **11 091 €**.

2 - 2 Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement augmentent de + 947 323,00 €, portant ainsi le total à 166 569 769,16 €, (dont emprunt revolving de 12,842 M€), soit + 0,57 % :

- 80,78 M€ de dépenses d'équipement
- 30,31 M€ de remboursement du capital de la dette
- 17,6 M€ de refinancement d'emprunt
- 25,04 M€ de déficit d'investissement reporté.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
PROGRAMMES	DESIGNATION	Chapitre	DM1 2020 - CREDITS NOUVEAUX
MISSIONS ET COMMUNICATION			
	TRES HAUT DEBIT		-2 500,00
FON72016P047	TELEPHONE MOBILE	907	-2 500,00
	ECONOMIE		-50 000,00
FON91998P015	IMPLANTATION ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	919	-50 000,00
	TOTAL :		-52 500,00
DIRECTION GENERALE			
	BUDGET COMPTABILITE		197 000,00
FON11998P051	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	911	197 000,00
	AFFAIRES GENERALES ET ASSEMBLEES		-54 358,50
FON02006P038	CHARGES PLURIANNUELLES ET ANNUELLES DE VEHICULES	900	-51 358,50
FON72001P025	MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC	900	-3 000,00
	TOTAL :		142 641,50
COHESION TERRITORIALE			
	BÂTIMENTS		4 669 551,50
FON01998P028	BATIMENTS MOYENS DES SERVICES	900	-115 000,00
		906	22 000,00
		905	-10 000,00
FON02007P028	BATIMENTS TOURISTIQUES ET PERI-SCOLAIRES	909	-50 000,00
FON02006P056	INVESTISSEMENT SUR LES SITES CULTURELS, SPORTIFS	903	65 000,00
FON22007P021	INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS	902	88 000,00
FON22007P021	PLAN DE RELANCE : COLLEGES ARGENTAT, ALLASSAC ET RENOVATION ENERGETIQUE	902	4 669 551,50
	ROUTES		-3 130 000,00
FON02015P013	REGULARISATIONS FONCIERES	900	-5 000,00
		906	5 000,00
FON62014P014	AMENAGEMENTS DE SECURITE ET ELAGAGE - Sécurisation des usages	916	420,00
FON62020P005	SECURISATION DES ABORDS-ELAGAGE 2020-2023	906	-420,00
FON62008P028	GRANDES OPERATIONS ROUTIERES - ROUTES 2025 - MALEMORT	906	-4 330 000,00
FON62008P058	PLAN DE RELANCE : VIADUC DES ROCHERS NOIRS	906	1 200 000,00
	AIDES AUX COMMUNES		0,00
FON72018P028	EAU ET ASSAINISSEMENT / 2018-2021	916	-100 000,00
FON72003P022	ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES - Contrats Territoriaux d'Aménagement	917	-66 000,00
		913	100 000,00
FON72018P029	CONTRAT DE SOLIDARITE COMMUNALE	919	55 000,00
		911	11 000,00
	HABITAT		-300 000,00
FON72018P039	PARC LOCATIF SOCIAL	917	-200 000,00
FON72018P038	CORREZE HABITAT	917	-100 000,00
	TRANSITION ECOLOGIQUE		-267 470,00
FON72007P035	ESPACES SITES ET PAYSAGES / PRIVES	917	-87 000,00
FON91998P001	SOUTIEN ET AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE	917	-13 000,00
FON72018P049	CONTRATS DE TRANSITION ECOLOGIQUE	917	-100 000,00
		907	50 000,00
FON72007P031	GESTION DE L'EAU / PRIVES	917	-117 470,00
	TOTAL :		972 081,50
COHESION SOCIALE			
	CULTURE PATRIMOINE		-12 000,00
FON32013P010	PATRIMOINE ET ANIMATION - Subventions	913	-10 000,00
FON31998P035	MUSEE HENRI QUEUILLE NEUVIC	903	-2 000,00
	AMBITION SANTE		-100 000,00
FON42019P007	PLAN AMBITION SANTE	914	-100 000,00
	INSERTION		-2 500,00
FON52000P082	PACTE TERRITORIAL D'INSERTION (PTI)	9156	-2 500,00
	SPORTS		-9 000,00
FON32014P016	SCHEMA VELO ROUTE	903	-9 000,00
	AUTONOMIE		15 000,00
FON52020P015	CONVENTION CNSA SECTION IV - 2020-2022	905	15 000,00
	EDUCATION JEUNESSE		-6 400,00
FON22016P024	ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGES - Subventions	912	-6 400,00
	ARCHIVES		0,00
FON31998P038	MEMOIRE DU DEPARTEMENT	903	5 000,00
		913	-5 000,00
	TOTAL :		-114 900,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT :			947 323,00

2-2-1 Les dépenses en diminution

- Dans le cadre des travaux de la déviation de Malemort, une économie importante de 4,33 M€ a pu être réalisée suite aux appels d'offres et à la passation des marchés.
- Une somme de 300 000 € est restituée sur l'Habitat suite à une non-utilisation des crédits de paiements. En effet, suite à la crise sanitaire, des retards ont été pris par les bailleurs sociaux dans leurs travaux de réhabilitation.
- Pour la Transition Écologique, c'est un total de 267 470 € qui n'est pas nécessaire jusqu'à la clôture de l'exercice, décomposés ainsi :
 - Pour la gestion de l'eau (privés), une baisse du nombre des dossiers d'aides à la mise au norme des étangs permet de restituer la somme de 117 470 € ;
 - Une restitution de crédits de 87 000 € est proposée sur les crédits initialement prévus sur les conventions avec l'ASAFAC et Fransylva relative aux opérations d'élagage;
 - Le programme "Corrèze Transition Écologique" qui permet de financer les projets portés par le Département dans le cadre du Contrat de Transition Écologique a pris du retard dans les projets et restitue 50 000 €.
- Pour le Plan Ambitions Santé, une subvention de 200 000 € avait été votée en faveur du Centre Départemental de Santé. Or, il s'avère que le besoin d'équilibre n'est que de 100 000 €. Ainsi, la différence peut être restituée.
- Lors de l'acquisition de 20 véhicules de services en remplacement des véhicules de la flotte automobile précédemment loués, une remise de 15% a été accordée au Département, plus importante que celle escomptée et cela représente une économie de 54 358 € à la Direction des Affaires Générales et Assemblées.
- Enfin, 50 000 € ne seront pas consommés pour l'économie car il n'y a aucune demande de versement sur les reliquats d'opérations antérieures.

2-2-2 Les besoins de crédits supplémentaires

Comme indiqué dans le paragraphe précédent (2-2-1), un redéploiement de crédits de paiement en provenance de la direction des Routes permet de financer plusieurs opérations.

- Un montant de 1 200 000 € est ainsi réservé aux travaux de réhabilitation du Viaduc des Rochers Noirs. Ce pont, classé au titre des monuments historiques, est, comme vous le savez, retenu dans le cadre de la mission Bern et fait l'objet de financements divers (*voir rapport dédié 1-16 du 25/09/2020*).
- Pour les collèges, trois opérations d'envergure seront financées pour un total de

4 669 551 € :

- la restructuration de l'ensemble du collège d'Argentat avec mise en sécurité et mise en accessibilité à hauteur de 3 100 000 € ;
- la restructuration de la demi-pension du collège d'Allasac pour 1 200 000 €,
- des travaux divers de réhabilitation et d'isolation des collèges de Brive, Uzerche et Objat ainsi que Treignac pour un changement de chauffage pour 369 551 €.

- Comme précisé dans le paragraphe 1-2-2, un montant de 197 000 € correspondant aux intérêts de l'emprunt du SDIS.
- Des ajustements entre chapitres sans conséquence budgétaire concernant le Service Aides Aux Communes.

Le budget étant voté par fonction, on note le redéploiement de crédits de paiement entre chapitres afin d'ajuster au plus près les besoins.

RECETTES D'INVESTISSEMENT REELLES ET D'ORDRE

Libellé	Description	BP 2020 CP Voté	DM 1 2020 CP Prévus
900	SERVICES GENERAUX	-	1 796,00
902	ENSEIGNEMENT	1 329 667,00	996,00
903	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	-	8 299,00
906	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	600 000,00	-
907	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	3 638 842,00	13 533,00
919	DEVELOPPEMENT	-	-
922	Dotations et participations	2 600 000,00	922 699,00
923	Dettes et autres opérations financières	80 531 499,57	5 886 183,33
925	Opérations patrimoniales	1 574 000,00	-
926	Transferts entre les sections	34 001 939,86	880 000,00
951	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (Section d'investissement)	47 492 437,59	-
954	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (Section d'investissement)	730 000,00	-
Total		172 498 386,02	7 713 506,33

DEPENSES D'INVESTISSEMENT REELLES ET D'ORDRE

Libellé	Description	BP 2020 CP Voté	DM 1 2020 CP Prévus
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	25 041 499,57	-
900	SERVICES GENERAUX	3 093 580,00	- 174 358,50
901	SECURITE	50 000,00	-
902	ENSEIGNEMENT	1 646 500,00	4 757 551,50
903	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	859 500,00	59 000,00
904	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	6 000,00	-
905	ACTION SOCIALE (Hors RMI 9054 et hors RSA 9056)	396 000,00	5 000,00
906	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	50 403 498,00	-3 103 420,00
907	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	2 855 000,00	47 500,00
909	DEVELOPPEMENT	200 000,00	- 50 000,00
911	SECURITE	33 530,00	208 000,00
912	ENSEIGNEMENT	1 115 045,00	- 6 400,00
913	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	1 701 049,00	85 000,00
914	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	200 000,00	- 100 000,00
915	ACTION SOCIALE (Hors RMI 9154 et hors RSA 9156)	-	-
9156	REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	35 000,00	- 2 500,00
916	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	5 869 010,00	- 99 580,00
917	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	9 919 967,00	- 683 470,00
919	DEVELOPPEMENT	1 151 147,59	5 000,00
923	Dettes et autres opérations financières	61 046 120,00	-
925	Opérations patrimoniales	1 574 000,00	-
926	Transferts entre les sections	5 301 939,86	6 766 183,33
Total		172 498 386,02	7 713 506,33

3. OPERATIONS D'ORDRE (LIEES A LA CRISE SANITAIRE)

- Les écritures d'ordre présentées concernent les mesures d'assouplissement du cadre budgétaire et comptable proposées dans le cadre de la crise sanitaire.
- Les dépenses COVID-19, éligibles à l'étalement des charges selon la circulaire du 24 août 2020, s'élèvent à 4,4 M€. Ces dépenses sont portées par la section de fonctionnement.
- Cette écriture d'ordre permet d'inscrire ce montant en recettes de fonctionnement, puis de les transférer en dépenses d'investissement.
- Ce montant est étalé sur une durée de 5 ans (maximum autorisé), soit 880 000 €. Cette somme se retrouve en recettes d'investissement et est équilibrée par une dépense de fonctionnement.
- En contrepartie, la différence, soit 3 520 000 €, doit être inscrite en recettes d'investissement et permet de couvrir la dépense par un emprunt.
- Comme indiqué dans le paragraphe 2-1 relatif aux recettes d'investissement, le Département a sollicité l'avance remboursable DMTO.
- Cette aide entraîne des écritures d'ordre, à savoir : une inscription du montant de l'avance qui va être perçue en dépense d'investissement d'ordre et transfert vers une recette de fonctionnement d'ordre.

- Aucune modification du prélèvement (virement de section) n'est nécessaire. Pour mémoire, le virement de section était de 47 492 437,96 € au Budget Primitif.

4. EQUILIBRE DES SECTIONS

EQUILIBRE DM1 2020 - BUDGET PRINCIPAL

		Mts budgétaires	Mts réels	Mts d'ordre
INVESTISSEMENT	RECETTES	7 713 506,33	6 833 506,33	880 000,00
	DEPENSES	7 713 506,33	947 323,00	6 766 183,33
	EQUILIBRE	0,00	5 886 183,33	-5 886 183,33
FONCTIONNEMENT	RECETTES	3 525 917,00	-3 240 266,33	6 766 183,33
	DEPENSES	3 525 917,00	2 645 917,00	880 000,00
	EQUILIBRE	0,00	-5 886 183,33	5 886 183,33
TOTAL	RECETTES	11 239 423,33	3 593 240,00	7 646 183,33
	DEPENSES	11 239 423,33	3 593 240,00	7 646 183,33
	EQUILIBRE	0,00	0,00	0,00

5. CREATION ET REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

Comme vous le savez, des règles de gestion précises encadrent les Autorisations de Programme (AP) et Autorisations d'Engagement (AE). Ainsi, la modification d'une enveloppe à la hausse ou à la baisse est soumise à l'approbation de l'Assemblée délibérante.

Conformément à notre règlement budgétaire et financier adopté à la séance du Conseil Départemental du 8 juillet 2016, et comme chaque année, un suivi spécifique des anciennes enveloppes est opéré annuellement et la révision des AP/AE proposée à la présente séance s'inscrit pleinement dans le cadre de cet engagement.

BUDGET PRINCIPAL - CREATION / MODIFICATION AP-AE 2020

Service	Type AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant voté	Proposition DM1 2020	Total AP/AE
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	AP	AGRICULTURE CONVENTIONNEMENT REGION / 2017-2021 D 2017P027E02	900 000	150 000	1 050 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	AEP ET ASSAINISSEMENT / 2008-2019 D 2007P030E12	33 500 000,00	-300 000	33 200 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	AEP/ASSAINISSEMENT/MILIEU AQUA / 2016-2017 D 2007P030E33	7 000 000,00	-851 300	6 148 700
AIDES AUX COMMUNES	AP	CTA - CONTRATS TERRITORIAUX D'AMENAGEMENT / 2015-2017 D 2003P022E19	7 000 000,00	-400 000	6 600 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	TOURISME INVESTISSEMENT COMMUNES / 2015-2018 D 2016P019E01	1 500 000,00	-800 000	700 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	MULTIPLS RURAUX ET PLATEFORMES / 2014-2020 D 2003P034E23	800 000	-200 000	600 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE ET DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES / 2015-2019 D 2003P039E38	400 000	-100 000	300 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	EQTS SPORTIFS, SOCIO CULT,PATRIMOINE - COLLECTIVITE / 2015 D 2003P039E39	2 000 000	-200 000	1 800 000
BÂTIMENTS	AP	PLAN DE RELANCE : COLLEGE D'ARGENTAT / D 2007P021E67	0	3 500 000	3 500 000
BÂTIMENTS	AP	PLAN DE RELANCE : COLLEGE D'ALLASSAC / D 2007P021E68	0	1 500 000	1 500 000
BÂTIMENTS	AP	PLAN DE RELANCE : RENOVATION ENERGETIQUE / D 2007P021E69	0	369 551,50	369 551,50
CULTURE PATRIMOINE	AP	SUBVENTION FONDATION PATRIMOINE / D 2013P010E11	0	20 000	20 000
ROUTES	AP	VIADUC DES ROCHERS NOIRS 2020-2022 / D 2006P058E04	0	1 200 000	1 200 000
TRANSITION ECOLOGIQUE	AE	NATURA 2000 - DEPENSES PLURIANNUELLES / 2020-2021 D 2016P015E05	0	100 000	100 000
TRANSITION ECOLOGIQUE	AE	SUBVENTION FEDERATION PECHE / 2020 D 2007P035E132	0	70 000	70 000
TRANSITION ECOLOGIQUE	AE	SOUTIEN AUX ACTIVITES AGRICOLES-FONCTIONNEMENT / 2019-2021 D 1998P001E123	28 000	72 000	100 000
TOTAL			53 128 000,00	4 130 251,50	57 258 251,50

Attractivité du territoire : La collectivité finance les projets des programmes PME (Plan de Modernisation Agricole), l'investissement des CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) et les investissements réalisés pour la transformation des produits à la ferme. En 2020, un dossier important a mobilisé les crédits de paiement de l'AP concernée. Un abondement de 150 000 € est de ce fait nécessaire pour faire face au besoin.

Aides aux Communes : Révision des montants votés de certaines Autorisations de Programme afin d'être en conformité avec les besoins.

Bâtiments : Ces créations d'AP correspondent à la prise en compte du plan pour les

collèges d'Allasac et d'Argentat ainsi que de la rénovation énergétique des bâtiments, conformément au rapport détaillant les actions de ce plan d'accompagnement et de solidarité "Corrèze Accompagnement COVID-19".

Transition Écologique : Création de 2 AE dans le cadre de Natura 2000 et de la Fédération de la Pêche en raison de la passation de marchés pluriannuels.

Augmentation de l'AE relative au programme de soutien et d'amélioration de la production agricole afin de prendre en compte le projet FECNA "Filière Excellence Cuir Nouvelle Aquitaine". En effet, notre collectivité s'est engagée à soutenir la relocalisation de la filière cuir en nouvelle Aquitaine (*voir rapport dédié 2-11 du 25/09/2020*).

Routes : Il s'agit également de la prise en compte de l'opération indiquée dans le plan d'accompagnement et de solidarité "Corrèze Accompagnement COVID-19" et relative aux travaux de restauration du Viaduc des Rochers Noirs.

Au final, l'impact de ces enveloppes s'élève à + 4,13 M€ au titre de cette étape budgétaire.

6. CLOTURE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

Un travail important d'identification des opérations terminées fait apparaître des AP/AE qui ne sont plus utilisées par les services. Il convient de vous proposer ces enveloppes à la clôture.

La liste ci-dessous fait apparaître, pour chaque AP/AE, le montant non utilisé dans la colonne "Mt Solde" pour atteindre un montant total de 14 M€.

Code AP/EPCP	Libellé	Mt Voté	Total Réalisé < 2020	Mt Solde
AIDES AUX COMMUNES				
2003P033E61	AP - AMENAGEMENTS COMMUNAUX / 2013 D	1 300 000,00	988 807,00	311 193,00
2003P033E63	AP - ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES / 2014 D	600 000,00	405 165,00	194 835,00
2003P033E66	AP - AMENAGEMENTS COMMUNAUX / 2014 D	1 500 000,00	1 036 089,00	463 911,00
2003P033E68	AP - AMENAGEMENT DE BOURG ESPACES PUBLICS / 2015-2017 D	1 400 000,00	1 072 049,00	327 951,00
2007P030E25	AP - DEFENSE INCENDIE / 2014 D	250 000,00	65 107,00	184 893,00
2007P032E22	AP - DISSIMULATION RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES - 2014 D	500 000,00	373 955,00	126 045,00
2007P032E23	AP - COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES 2014-2016 D	150 000,00	76 473,00	73 527,00
2003P039E29	AP - DEV. DE LA LECTURE ET DES BIBLIOTHEQUES MUN. / 2010-2014 D	1 000 000,00	742 045,13	257 954,87
2003P039E36	AP - EQTS SPORTIFS, SOCIO CULT.PATRIMOINE - COLLECTIVITE / 2014 D	1 700 000,00	1 227 184,00	472 816,00
TRANSITION ECOLOGIQUE				
2017P078E05	AE - FDD 2014-2016 / D	300 000,00	55 081,00	244 919,00
HABITAT				
2018P036E04	AP - MAINTIEN A DOMICILE P. AGEES / 2015 D	100 000,00	81 175,64	18 824,36
2018P037E03	AP - AIDE A LA PIERRE / 2006-2013 D	2 022 301,84	1 808 476,49	213 825,35
2018P037E04	AP - AIDE A LA PIERRE / 2014 D	379 700,00	307 411,83	72 288,17
2018P037E05	AP - AIDE A LA PIERRE / 2015 D	302 300,00	241 280,27	61 019,73
ROUTES *				
2016P006E21	AP - RESEAUX DE DESSERTES PRINCIPALES ET SECONDAIRES / 2019 D	6 840 000,00	3 767 624,83	3 072 375,17
2016P006E24	AP - PREPARATIONS DE CHAUSSEES / 2019 D	879 000,00	22 136,10	856 863,90
2016P006E20	AP - RESEAUX STRUCTURANTS ET DE LIAISON / 2019 D	9 058 335,00	5 197 143,04	3 861 191,96
2016P006E22	AP - OUVRAGES D'ART / 2019 D	2 425 632,00	1 316 933,83	1 108 698,17
2016P006E23	AP - DÉGÂTS DIVERS / 2019 D	664 050,48	245 217,55	418 832,93
2014P014E12	AP - SECURISATION DES USAGES / 2019 D	978 004,85	335 916,36	642 088,49
2014P014E17	AP - AMENAGEMENTS DE SECURITE / 2019 D	1 702 516,14	810 126,25	892 389,89
CULTURE PATRIMOINE				
2015P023E09	AE - ACTIONS CULTURELLES TERRITOIRES/SUBVENTION 2019 / D	267 700,00	261 250,00	6 450,00
2015P028E08	AE - EVENEMENT VOCATION DEPARTEMENTALE/ SUBVENTIONS 2019 / D	807 400,00	654 300,00	153 100,00
2016P037E03	AE - SCHEMA DEP. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE /SUBVENTIONS 2019 / D	413 000,00	404 750,00	8 250,00
SPORT				
1998P056E95	AE - SOUTIEN MOUVEMENT SPORTIF / SUBVENTIONS 2019 / D	604 405,00	601 428,00	2 977,00

Tels sont les principaux éléments que je souhaitais porter à votre connaissance, avant de soumettre à votre délibération cette Décision Modificative n° 1.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2020

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/301 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Francis COMBY, Rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Est votée par chapitre, par section et globalement, la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal du Département pour l'exercice 2020, conformément au document budgétaire joint.

Le Conseil Départemental, réuni en séance, décide d'approuver la Décision Modificative n° 1 dont les recettes et les dépenses s'élèvent en mouvements budgétaires à **11 239 423,33 €** répartis en équilibre ainsi :

 **Section de fonctionnement :**

Dont opérations réelles :

Recettes réelles : - 3 240 266,33 €

Dépenses réelles : 2 645 917,00 €

Dont opérations d'ordre :

Recettes d'ordre : 6 766 183,33 €

Dépenses d'ordre : 880 000,00 €

■ Section d'investissement :

Dont opérations réelles :

Recettes réelles : 6 833 506,33 €

Dépenses réelles : 947 323,00 €

Dont opérations d'ordre :

Recettes d'ordre : 880 000,00 €

Dépenses d'ordre : 6 766 183,33 €

Article 2 : Est approuvée l'attribution d'une subvention d'investissement au Service Départemental d'Incendie et de Secours à hauteur de **197 000 €** destinée au financement des charges de la dette dans le cadre de la contribution financière du Département pour l'année 2020, fixée dans la convention quadriennale 2018/2021.

Article 3 : Est décidé l'**étalement des charges**, défini par une circulaire du 24/08/2020 qui permet de transférer les dépenses COVID éligibles à l'étalement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, représentant un montant de **4,4 M€**. La durée de l'étalement est fixée à 5 ans, soit 0,880 M€ par an, de 2020 à 2024.

Article 4 : Le Conseil Départemental décide d'approuver la création/révision des Autorisations de Programme et d'Engagement, selon le tableau ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL - CREATION / MODIFICATION AP-AE 2020

Service	Type AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant voté	Proposition DM1 2020	Total AP/AE
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	AP	AGRICULTURE CONVENTIONNEMENT REGION / 2017-2021 D 2017P027E02	900 000	150 000	1 050 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	AEP ET ASSAINISSEMENT / 2008-2019 D 2007P030E12	33 500 000,00	-300 000	33 200 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	AEP/ASSAINISSEMENT/MILIEU AQUA / 2016-2017 D 2007P030E33	7 000 000,00	-851 300	6 148 700
AIDES AUX COMMUNES	AP	CTA - CONTRATS TERRITORIAUX D'AMENAGEMENT / 2015-2017 D 2003P022E19	7 000 000,00	-400 000	6 600 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	TOURISME INVESTISSEMENT COMMUNES / 2015-2018 D 2016P019E01	1 500 000,00	-800 000	700 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	MULTIPLES RURAUX ET PLATEFORMES / 2014-2020 D 2003P034E23	800 000	-200 000	600 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE ET DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES / 2015-2019 D 2003P039E38	400 000	-100 000	300 000
AIDES AUX COMMUNES	AP	EQTS SPORTIFS, SOCIO CULT,PATRIMOINE - COLLECTIVITE / 2015 D 2003P039E39	2 000 000	-200 000	1 800 000
BÂTIMENTS	AP	PLAN DE RELANCE : COLLEGE D'ARGENTAT / D 2007P021E67	0	3 500 000	3 500 000
BÂTIMENTS	AP	PLAN DE RELANCE : COLLEGE D'ALLASSAC / D 2007P021E68	0	1 500 000	1 500 000
BÂTIMENTS	AP	PLAN DE RELANCE : RENOVATION ENERGETIQUE / D 2007P021E69	0	369 551,50	369 551,50
CULTURE PATRIMOINE	AP	SUBVENTION FONDATION PATRIMOINE / D 2013P010E11	0	20 000	20 000
ROUTES	AP	VIADUC DES ROCHERS NOIRS 2020-2022 / D 2006P058E04	0	1 200 000	1 200 000
TRANSITION ECOLOGIQUE	AE	NATURA 2000 - DEPENSES PLURIANNUELLES / 2020-2021 D 2016P015E05	0	100 000	100 000
TRANSITION ECOLOGIQUE	AE	SUBVENTION FEDERATION PECHE / 2020 D 2007P035E132	0	70 000	70 000
TRANSITION ECOLOGIQUE	AE	SOUTIEN AUX ACTIVITES AGRICOLES-FONCTIONNEMENT / 2019-2021 D 1998P001E123	28 000	72 000	100 000
TOTAL			53 128 000,00	4 130 251,50	57 258 251,50

Article 5 : Sont clôturées les Autorisations de Programme et d'Engagement suivantes :

Code AP/EPCP	Libellé	Mt Voté	Total Réalisé < 2020	Mt Solde
AIDES AUX COMMUNES				
2003P033E61	AP - AMENAGEMENTS COMMUNAUX / 2013 D	1 300 000,00	988 807,00	311 193,00
2003P033E63	AP - ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES / 2014 D	600 000,00	405 165,00	194 835,00
2003P033E66	AP - AMENAGEMENTS COMMUNAUX / 2014 D	1 500 000,00	1 036 089,00	463 911,00
2003P033E68	AP - AMENAGEMENT DE BOURG ESPACES PUBLICS / 2015-2017 D	1 400 000,00	1 072 049,00	327 951,00
2007P030E25	AP - DEFENSE INCENDIE / 2014 D	250 000,00	65 107,00	184 893,00
2007P032E22	AP - DISSIMULATION RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES - 2014 D	500 000,00	373 955,00	126 045,00
2007P032E23	AP - COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES 2014-2016 D	150 000,00	76 473,00	73 527,00
2003P039E29	AP - DEV. DE LA LECTURE ET DES BIBLIOTHEQUES MUN. / 2010-2014 D	1 000 000,00	742 045,13	257 954,87
2003P039E36	AP - EQTS SPORTIFS, SOCIO CULT.PATRIMOINE - COLLECTIVITE / 2014 D	1 700 000,00	1 227 184,00	472 816,00
TRANSITION ECOLOGIQUE				
2017P078E05	AE - FDD 2014-2016 / D	300 000,00	55 081,00	244 919,00
HABITAT				
2018P036E04	AP - MAINTIEN A DOMICILE P. AGEES / 2015 D	100 000,00	81 175,64	18 824,36
2018P037E03	AP - AIDE A LA PIERRE / 2006-2013 D	2 022 301,84	1 808 476,49	213 825,35
2018P037E04	AP - AIDE A LA PIERRE / 2014 D	379 700,00	307 411,83	72 288,17
2018P037E05	AP - AIDE A LA PIERRE / 2015 D	302 300,00	241 280,27	61 019,73
ROUTES *				
2016P006E21	AP - RESEAUX DE DESSERTES PRINCIPALES ET SECONDAIRES / 2019 D	6 840 000,00	3 767 624,83	3 072 375,17
2016P006E24	AP - PREPARATIONS DE CHAUSSEES / 2019 D	879 000,00	22 136,10	856 863,90
2016P006E20	AP - RESEAUX STRUCTURANTS ET DE LIAISON / 2019 D	9 058 335,00	5 197 143,04	3 861 191,96
2016P006E22	AP - OUVRAGES D'ART / 2019 D	2 425 632,00	1 316 933,83	1 108 698,17
2016P006E23	AP - DÉGÂTS DIVERS / 2019 D	664 050,48	245 217,55	418 832,93
2014P014E12	AP - SECURISATION DES USAGES / 2019 D	978 004,85	335 916,36	642 088,49
2014P014E17	AP - AMENAGEMENTS DE SECURITE / 2019 D	1 702 516,14	810 126,25	892 389,89
CULTURE PATRIMOINE				
2015P023E09	AE - ACTIONS CULTURELLES TERRITOIRES/SUBVENTION 2019 / D	267 700,00	261 250,00	6 450,00
2015P028E08	AE - EVENEMENT VOCATION DEPARTEMENTALE/ SUBVENTIONS 2019 / D	807 400,00	654 300,00	153 100,00
2016P037E03	AE - SCHEMA DEP. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE /SUBVENTIONS 2019 / D	413 000,00	404 750,00	8 250,00
SPORT				
1998P056E95	AE - SOUTIEN MOUVEMENT SPORTIF / SUBVENTIONS 2019 / D	604 405,00	601 428,00	2 977,00

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant

de l'État le : 8 décembre 2020

Accusé réception en Préfecture n°019-221927205-20201127-CD2020_DM1_DPT-BF

Affiché le : 8 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENTS : COLLECTIVITES TERRITORIALES/EPL : DEPARTEMENT DE LA CORREZE (1)
Agrégé au budget principal de (2)

Numéro SIRET : 22192720500197

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M. 52

Décision modificative 1 (3)
Voté par fonction

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT, ...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	7
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	10

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	12
A2 - Budget - Récapitulation par groupes fonctionnels	13
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	17
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	18
B1 - Balance générale du budget - Investissement	19
B2 - Balance générale du budget - Fonctionnement	21

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	23
A90 - Section d'investissement - Equipements départementaux	27
A91 - Section d'investissement - Equipements non départementaux (subventions d'équipement versées)	39
A92 - Section d'investissement - Opérations non ventilées	51
A95 - Section d'investissement - Opérations sans réalisation	58
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	59
B93 - Section de fonctionnement - Opérations ventilées	61
B94 - Section de fonctionnement - Opérations non ventilées	74
B95 - Section de fonctionnement - Opérations sans réalisation	82

IV - Annexes

A - Présentation croisée par nature

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	83
A1/0 - Fonction 0	85
A1/1 - Fonction 1	86
A1/2 - Fonction 2	87
A1/3 - Fonction 3	88
A1/4 - Fonction 4	89
A1/5 - Fonction 5	90
A1/6 - Fonction 6	93
A1/7 - Fonction 7	94
A1/8 - Fonction 8	95
A1/9 - Fonction 9	96
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	97
A2/0 - Fonction 0	101

A2/1 - Fonction 1	103
A2/2 - Fonction 2	104
A2/3 - Fonction 3	106
A2/4 - Fonction 4	108
A2/5 - Fonction 5	109
A2/6 - Fonction 6	115
A2/7 - Fonction 7	117
A2/8 - Fonction 8	119
A2/9 - Fonction 9	120
B - Eléments du bilan	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	121
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	122
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	124
C8 - Situation des autorisations d'engagement	129
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat du personnel	Sans Objet
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet

E2 - Arrêté et signatures

133

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	249 135	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	269 397,24
Longueur de la voirie départementale (en km)	4 754,01	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	7

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
118 488 586	151 295 571	571,964853	585,220239

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget par fonction :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (3) de l'exercice précédent.

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(4) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	371 384 838,49	384 923 287,12	22 578 378,46	A1 36 116 827,09
Investissement	95 166 552,54	82 916 142,07	(1) -12 791 089,10	A2 -25 041 499,57
Fonctionnement	276 218 285,95	302 007 145,05	(2) 35 369 467,56	A3 61 158 326,66

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 6 000 000,00	III + IV 6 000 000,00	B1	0,00
Investissement	I 6 000 000,00	III 6 000 000,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	36 116 827,09
Investissement	A2 + B2	-25 041 499,57
Fonctionnement	A3 + B3	61 158 326,66

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES	C2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 6 000 000,00
900	Services généraux	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, jeunesse, sports et loisirs	0,00
904	Prévention médico-sociale	0,00
905	Action sociale	0,00
905-4	Revenu minimum d'insertion	0,00
905-6	Revenu de solidarité active	0,00
906	Réseaux et infrastructures	0,00
907	Aménagement et environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Développement	0,00
910	Services généraux	0,00
911	Sécurité	0,00
912	Enseignement	0,00
913	Culture, jeunesse, sports et loisirs	0,00
914	Prévention médico-sociale	0,00
915	Action sociale	0,00
915-4	Revenu minimum d'insertion	0,00
915-6	Revenu de solidarité active	0,00
916	Réseaux et infrastructures	0,00
917	Aménagement et environnement	0,00
918	Transports	0,00
919	Développement	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	6 000 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, jeunesse, sports et loisirs	0,00
934	Prévention médico-sociale	0,00
935	Action sociale	0,00

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Chap. / Art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
935-4	Revenu minimum d'insertion	0,00
935-5	Personnes dépendantes (APA)	0,00
935-6	Revenu de solidarité active	0,00
936	Réseaux et infrastructures	0,00
937	Aménagement et environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Développement	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES	C3

Chap. / Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 6 000 000,00
900	Services généraux	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, jeunesse, sports et loisirs	0,00
904	Prévention médico-sociale	0,00
905	Action sociale	0,00
905-4	Revenu minimum d'insertion	0,00
905-6	Revenu de solidarité active	0,00
906	Réseaux et infrastructures	0,00
907	Aménagement et environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Développement	0,00
910	Services généraux	0,00
911	Sécurité	0,00
912	Enseignement	0,00
913	Culture, jeunesse, sports et loisirs	0,00
914	Prévention médico-sociale	0,00
915	Action sociale	0,00
915-4	Revenu minimum d'insertion	0,00
915-6	Revenu de solidarité active	0,00
916	Réseaux et infrastructures	0,00
917	Aménagement et environnement	0,00
918	Transports	0,00
919	Développement	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	6 000 000,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, jeunesse, sports et loisirs	0,00
934	Prévention médico-sociale	0,00
935	Action sociale	0,00

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Chap. / Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
935-4	Revenu minimum d'insertion	0,00
935-5	Personnes dépendantes (APA)	0,00
935-6	Revenu de solidarité active	0,00
936	Réseaux et infrastructures	0,00
937	Aménagement et environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Développement	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	7 713 506,33	7 713 506,33
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
Total de la section d'investissement(3)		7 713 506,33	7 713 506,33

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	3 525 917,00	3 525 917,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
Total de la section de fonctionnement(4)		3 525 917,00	3 525 917,00

TOTAL DU BUDGET(5)	11 239 423,33	11 239 423,33
---------------------------	----------------------	----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	947 323,00	6 766 183,33	7 713 506,33	6 833 506,33	880 000,00	7 713 506,33
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 645 917,00	880 000,00	3 525 917,00	-3 240 266,33	6 766 183,33	3 525 917,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	3 593 240,00	7 646 183,33	11 239 423,33	3 593 240,00	7 646 183,33	11 239 423,33

(1) Les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET									II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS									A2
SECTION	BUDGET DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER N-1 (2)	NOUVELLES PROPOSITIONS DU PRESIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX (SAUF 01)	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	178 498 386,02	0,00	7 713 506,33	7 713 506,33	6 766 183,33	-174 358,50	208 000,00	4 751 151,50	144 000,00
90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX (Equipements propres au dépt. 20 sauf 204, 21, 22, 23)	59 510 078,00	0,00	1 541 273,00	1 541 273,00		-174 358,50	0,00	4 757 551,50	59 000,00
- en AP/CP	55 095 798,00	0,00	1 549 773,00	1 549 773,00		-59 358,50	0,00	4 669 551,50	0,00
- hors AP/CP	4 414 280,00	0,00	-8 500,00	-8 500,00		-115 000,00	0,00	88 000,00	59 000,00
91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX Subventions d'équipement à verser (c/204)	20 024 748,59	0,00	-593 950,00	-593 950,00		0,00	208 000,00	-6 400,00	85 000,00
- en AP/CP	19 105 237,00	0,00	-672 470,00	-672 470,00		0,00	11 000,00	0,00	95 000,00
- hors AP/CP	919 511,59	0,00	78 520,00	78 520,00		0,00	197 000,00	-6 400,00	-10 000,00
92 OPERATIONS NON VENTILEES - dont 924 Opérations pour compte de tiers	73 922 059,86 0,00	0,00 0,00	6 766 183,33 0,00	6 766 183,33 0,00	6 766 183,33 0,00				
950 DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00	0,00	0,00				
001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (1)	25 041 499,57			0,00					
RECETTES D'INVESTISSEMENT	178 498 386,02	0,00	7 713 506,33	7 713 506,33	7 688 882,33	1 796,00	0,00	996,00	8 299,00
90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX (Recettes d'équipement affectées)	5 568 509,00	0,00	24 624,00	24 624,00		1 796,00	0,00	996,00	8 299,00
91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
92 OPERATIONS NON VENTILEES, hors 1068 - dont 924 Opérations pour compte de tiers	99 665 939,86 0,00	0,00 0,00	7 688 882,33 0,00	7 688 882,33 0,00	7 688 882,33 0,00				
95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATION	48 222 437,59	0,00	0,00	0,00	0,00				
954 Produit des cessions d'immobilisations	730 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
951 Virement de la section de fonctionnement	47 492 437,59		0,00	0,00	0,00				
923-1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)	25 041 499,57			0,00					
001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (1)	0,00			0,00					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	329 976 405,95	0,00	3 525 917,00	3 525 917,00	639 408,00	-176 357,25	-187 000,00	-92 976,30	8 000,00
93 OPERATIONS VENTILEES OU SERVICES INDIVIDUALISES (dont RMI, APA et RSA)	235 103 494,50	0,00	2 886 509,00	2 886 509,00		-176 357,25	-187 000,00	-92 976,30	8 000,00
- en AE/CP	21 096 670,92	0,00	-697 138,00	-697 138,00		-155 500,00	-197 000,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	214 006 823,58	0,00	3 583 647,00	3 583 647,00		-20 857,25	10 000,00	-92 976,30	8 000,00
94 OPERATIONS NON VENTILEES OU SERVICES COMMUNS NON VENTILES	44 180 473,86	0,00	639 408,00	639 408,00	639 408,00				
95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATION	50 692 437,59		0,00	0,00	0,00				

SECTION	BUDGET DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER N-1 (2)	NOUVELLES PROPOSITIONS DU PRESIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX (SAUF 01)	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS
952 Dépenses imprévues	3 200 000,00		0,00	0,00	0,00				
953 Virement à la section d'investissement	47 492 437,59		0,00	0,00	0,00				
002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (1)	0,00			0,00					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	329 976 405,95	0,00	3 525 917,00	3 525 917,00	3 111 284,33	0,00	0,00	-196 000,00	-25 000,00
93 OPERATIONS VENTILEES OU SERVICES INDIVIDUALISES	49 881 437,87	0,00	414 632,67	414 632,67		0,00	0,00	-196 000,00	-25 000,00
94 OPERATIONS NON VENTILEES OU SERVICES COMMUNS NON VENTILES	243 988 757,99	0,00	3 111 284,33	3 111 284,33	3 111 284,33				
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (1)	36 106 210,09			0,00					

(1) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat) à la colonne « Vote de l'assemblée », les crédits constatés conformément au compte administratif ou à la délibération de reprise des résultats.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET									II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)									A2
SECTION	4 PREVENTION MEDICO-SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI, APA et RSA)	5-4 RMI	5-5 APA	5-6 RSA	6 RESEAUX ET INFRA- STRUCTURES	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-100 000,00	5 000,00	0,00		-2 500,00	-3 203 000,00	-635 970,00	0,00	-45 000,00
90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX (Equipements propres au dépt. 20 sauf 204, 21, 22, 23)	0,00	5 000,00	0,00		0,00	-3 103 420,00	47 500,00	0,00	-50 000,00
- en AP/CP	0,00	15 000,00	0,00		0,00	-3 125 420,00	50 000,00	0,00	0,00
- hors AP/CP	0,00	-10 000,00	0,00		0,00	22 000,00	-2 500,00	0,00	-50 000,00
91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX Subventions d'équipement à verser (c/204)	-100 000,00	0,00	0,00		-2 500,00	-99 580,00	-683 470,00	0,00	5 000,00
- en AP/CP	0,00	0,00	0,00		0,00	-100 000,00	-683 470,00	0,00	5 000,00
- hors AP/CP	-100 000,00	0,00	0,00		-2 500,00	420,00	0,00	0,00	0,00
92 OPERATIONS NON VENTILEES - dont 924 Opérations pour compte de tiers									
950 DEPENSES IMPREVUES									
001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (1)									
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	13 533,00	0,00	0,00
90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX (Recettes d'équipement affectées)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	13 533,00	0,00	0,00
91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 OPERATIONS NON VENTILEES, hors 1068 - dont 924 Opérations pour compte de tiers									
95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATION 954 Produit des cessions d'immobilisations 951 Virement de la section de fonctionnement									
923-1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)									
001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (1)									
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-71 800,00	2 320 474,00	0,00	-950 000,00	2 384 022,75	-205 402,00	-94 957,30	0,00	-47 494,90
93 OPERATIONS VENTILEES ou SERVICES INDIVIDUALISES (dont RMI, APA et RSA)	-71 800,00	2 320 474,00	0,00	-950 000,00	2 384 022,75	-205 402,00	-94 957,30	0,00	-47 494,90
- en AE/CP	0,00	-324 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-20 000,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	-71 800,00	2 645 112,00	0,00	-950 000,00	2 384 022,75	-205 402,00	-74 957,30	0,00	-47 494,90
94 OPERATIONS NON VENTILEES OU SERVICES COMMUNS NON VENTILES									

SECTION	4 PREVENTION MEDICO-SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI, APA et RSA)	5-4 RMI	5-5 APA	5-6 RSA	6 RESEAUX ET INFRA- STRUCTURES	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATION 952 Dépenses imprévues <i>953 Virement à la section d'investissement</i>									
002 DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (1)									
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00	253 143,00	0,00	382 489,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 OPERATIONS VENTILEES OU SERVICES INDIVIDUALISES	0,00	253 143,00	0,00	382 489,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 OPERATIONS NON VENTILEES OU SERVICES COMMUNS NON VENTILES									
002 EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ DE N-1 (1)									

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	A3.1

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Equipements départementaux	1 541 273,00	24 624,00
900 à 909 (chapitres répartis par fonction, hors RMI et RSA)	1 541 273,00	24 624,00
905-4 Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
905-6 Revenu de solidarité active	0,00	0,00
91 Equipements non départementaux (Subventions d'équipement à verser)	-593 950,00	0,00
910 à 919 (chapitres répartis par fonction, hors RMI et RSA)	-591 450,00	0,00
915-4 Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
915-6 Revenu de solidarité active	-2 500,00	0,00
92 Opérations non ventilées	0,00	6 808 882,33
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations	0,00	922 699,00
923 Dettes et autres opérations financières (hors c/1068)	0,00	5 886 183,33
924 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
95 Chapitres de prévision sans réalisation	0,00	0,00
950 Dépenses imprévues	0,00	0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
TOTAL	I 947 323,00	II 6 833 506,33

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section)	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections	6 766 183,33	880 000,00
951 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL	III 6 766 183,33	IV 880 000,00

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R (926 + 951) - D 926 :.....

-5 886 183,33

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (1)	V	0,00	VI	0,00
923-1068 AFFECTATION (1)	VII	0,00	VII	0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	7 713 506,33	II + IV + VI + VII	7 713 506,33
----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------------	---------------------

(1) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES ET MIXTES

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Opérations ventilées ou services individualisés	2 886 509,00	414 632,67
930 à 939 (chapitres répartis par fonction, hors RMI, APA et RSA)	1 452 486,25	32 143,00
935-4 Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
935-5 Personnes dépendantes (APA)	-950 000,00	382 489,67
935-6 Revenu de solidarité active	2 384 022,75	0,00
94 Services communs non ventilés	-240 592,00	-3 654 899,00
940 Impositions directes	0,00	-68 597,00
941 Autres impôts et taxes	24 408,00	-3 584 849,00
942 Dotations et participations	0,00	-1 453,00
943 Opérations financières	-265 000,00	0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	0,00	0,00
95 Opérations sans réalisation	0,00	0,00
952 Dépenses imprévues	0,00	0,00
TOTAL	I 2 645 917,00	II -3 240 266,33

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections	880 000,00	6 766 183,33
947 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
TOTAL	III 880 000,00	IV 6 766 183,33

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = D (946 + 953) - R 946 :.....	-5 886 183,33
---	----------------------

002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (1)	V 0,00	VI 0,00
---	---------------	----------------

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 3 525 917,00	II + IV + VI 3 525 917,00
----------------------------	---------------------------------	----------------------------------

(1) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – INVESTISSEMENT	B1

1 – DEPENSES (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 366 183,33	2 366 183,33
13 (3)	Subventions d'investissement	0,00	(1) 0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00
20 (3)	Immobilisations incorporelles (hors 204)	50 000,00	0,00	50 000,00
204 (3)	Subventions d'équipement versées	-591 450,00	0,00	-591 450,00
21 (3)	Immobilisations corporelles	-82 778,50	0,00	-82 778,50
22 (3)	Immobilisations reçues en affectation	-2 500,00	0,00	-2 500,00
23 (3)	Immobilisations en cours	1 576 551,50	0,00	1 576 551,50
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	-2 500,00	0,00	-2 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 (3)	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		4 400 000,00	4 400 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		947 323,00	6 766 183,33	7 713 506,33

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF ANTICIPE OU REPORTE (2)
0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
7 713 506,33

(1) Subventions d'investissement reprises au compte de résultat (compte 139).

(2) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – INVESTISSEMENT	B1

2 – RECETTES (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	922 699,00	0,00	922 699,00
13 (2)	Subventions d'investissement	24 624,00	0,00	24 624,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 886 183,33	0,00	5 886 183,33
18 (2)	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00
20 (2)	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 (2)	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 (2)	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 (2)	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 (2)	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 (2)	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		880 000,00	880 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement –Total	6 833 506,33	880 000,00	7 713 506,33
			+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF ANTICIPE OU REPORTE (1)			0,00
			+	
	AFFECTATION AU COMPTE 1068 (1)			0,00
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			7 713 506,33

(1) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – FONCTIONNEMENT	B2

1 – DEPENSES (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011 (2)	Charges à caractère général	-545 040,75		-545 040,75
012 (2)	Charges de personnel et frais assimilés	644 000,00		644 000,00
014	Atténuations de produits	24 408,00		24 408,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	-950 000,00		-950 000,00
017	Revenu de solidarité active	2 384 022,75		2 384 022,75
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65 (2)	Autres charges de gestion courante	1 323 527,00		1 323 527,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	-235 000,00	0,00	-235 000,00
67 (2)	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68 (2)	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	880 000,00	880 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		2 645 917,00	880 000,00	3 525 917,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 525 917,00
--	---------------------

(1) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

(2) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – FONCTIONNEMENT	B2

2 – RECETTES (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013 (2)	Atténuations de charges	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	382 489,67		382 489,67
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-28 000,00		-28 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (hors 731)	-3 584 849,00		-3 584 849,00
731	Impositions directes	-68 597,00		-68 597,00
74 (2)	Dotations, subventions et participations	76 690,00		76 690,00
75 (2)	Autres produits d'activités	-15 000,00	0,00	-15 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 (2)	Produits exceptionnels	-3 000,00	2 366 183,33	2 363 183,33
78 (2)	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		4 400 000,00	4 400 000,00
Recettes de fonctionnement –Total		-3 240 266,33	6 766 183,33	3 525 917,00
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 525 917,00

(1) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

1 – DEPENSES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
Groupe 90	Equipements départementaux	59 510 078,00	1 541 273,00	1 541 273,00
900	Services généraux	3 093 580,00	-174 358,50	-174 358,50
901	Sécurité	50 000,00	0,00	0,00
902	Enseignement	1 646 500,00	4 757 551,50	4 757 551,50
903	Culture, jeunesse, sports et loisirs	859 500,00	59 000,00	59 000,00
904	Prévention médico-sociale	6 000,00	0,00	0,00
905	Action sociale (hors RMI et RSA)	396 000,00	5 000,00	5 000,00
905-4	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
905-6	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
906	Réseaux et infrastructures	50 403 498,00	-3 103 420,00	-3 103 420,00
907	Aménagement et environnement	2 855 000,00	47 500,00	47 500,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00
909	Développement	200 000,00	-50 000,00	-50 000,00
Groupe 91	Equipements non départementaux	20 024 748,59	-593 950,00	-593 950,00
910	Services généraux	0,00	0,00	0,00
911	Sécurité	33 530,00	208 000,00	208 000,00
912	Enseignement	1 115 045,00	-6 400,00	-6 400,00
913	Culture, jeunesse, sports et loisirs	1 701 049,00	85 000,00	85 000,00
914	Prévention médico-sociale	200 000,00	-100 000,00	-100 000,00
915	Action sociale (hors RMI et RSA)	0,00	0,00	0,00
915-4	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
915-6	Revenu de solidarité active	35 000,00	-2 500,00	-2 500,00
916	Réseaux et infrastructures	5 869 010,00	-99 580,00	-99 580,00
917	Aménagement et environnement	9 919 967,00	-683 470,00	-683 470,00
918	Transports	0,00	0,00	0,00
919	Développement	1 151 147,59	5 000,00	5 000,00
Groupe 92	Opérations non ventilées	73 922 059,86	6 766 183,33	6 766 183,33
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	67 046 120,00	0,00	0,00
924	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
925	Opérations patrimoniales	1 574 000,00	0,00	0,00
926	Transferts entre les sections	5 301 939,86	6 766 183,33	6 766 183,33
Groupe 95	Opérations sans réalisation	0,00	0,00	0,00
950	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES GROUPES FONCTIONNELS		153 456 886,45	7 713 506,33	7 713 506,33

Restes à réaliser				0,00
-------------------	--	--	--	------

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

D 001 Solde d'exécution reporté (1) - Déficit			25 041 499,57
CUMUL			186 211 892,35

(1) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

2 – RECETTES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
Groupe 90	Equipements départementaux	5 568 509,00	24 624,00	24 624,00
900	Services généraux	0,00	1 796,00	1 796,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement	1 329 667,00	996,00	996,00
903	Culture, jeunesse, sports et loisirs	0,00	8 299,00	8 299,00
904	Prévention médico-sociale	0,00	0,00	0,00
905	Action sociale (hors RMI et RSA)	0,00	0,00	0,00
905-4	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
905-6	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
906	Réseaux et infrastructures	600 000,00	0,00	0,00
907	Aménagement et environnement	3 638 842,00	13 533,00	13 533,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00
909	Développement	0,00	0,00	0,00
Groupe 91	Equipements non départementaux	0,00	0,00	0,00
910	Services généraux	0,00	0,00	0,00
911	Sécurité	0,00	0,00	0,00
912	Enseignement	0,00	0,00	0,00
913	Culture, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00
914	Prévention médico-sociale	0,00	0,00	0,00
915	Action sociale (hors RMI et RSA)	0,00	0,00	0,00
915-4	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
915-6	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
916	Réseaux et infrastructures	0,00	0,00	0,00
917	Aménagement et environnement	0,00	0,00	0,00
918	Transports	0,00	0,00	0,00
919	Développement	0,00	0,00	0,00
Groupe 92	Opérations non ventilées	99 665 939,86	7 688 882,33	7 688 882,33
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations	2 600 000,00	922 699,00	922 699,00
923	Dettes et autres opérations financières (hors c/ 1068)	61 490 000,00	5 886 183,33	5 886 183,33
924	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
925	Opérations patrimoniales	1 574 000,00	0,00	0,00
926	Transferts entre les sections	34 001 939,86	880 000,00	880 000,00
Groupe 95	Opérations sans réalisation	48 222 437,59	0,00	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement	47 492 437,59	0,00	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	730 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES GROUPES FONCTIONNELS		153 456 886,45	7 713 506,33	7 713 506,33

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Restes à réaliser			0,00
R 001 Solde d'exécution reporté (1) - Excédent			0,00
Affectation au compte 1068 (2)			25 041 499,57
CUMUL			186 211 892,35

(1) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

(2) Il s'agit de la délibération d'affectation du résultat ; par conséquent, ce montant ne fait pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 900

DETAIL DU CHAPITRE 900 – Services généraux

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		3 093 580,00	0,00	-174 358,50	-174 358,50
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
900-2	Administration générale	0,00	0,00	0,00	0,00
900-4	Coopération décentralisée, action europe	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		3 093 580,00	0,00	-174 358,50	-174 358,50
900-2	Administration générale	3 093 580,00	0,00	-174 358,50	-174 358,50
900201	Admin. gén. (personnel non ventilable)	10 000,00	0,00	0,00	0,00
900202	Admin. gén. (autres moyens généraux)	3 063 580,00	0,00	-174 358,50	-174 358,50
90023	Information, communication, publicité	20 000,00	0,00	0,00	0,00
900-4	Coopération décentralisée, action europe	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	1 796,00	1 796,00
900-2	Administration générale	0,00	0,00	1 796,00	1 796,00
900202	Admin. gén. (autres moyens généraux)	0,00	0,00	1 796,00	1 796,00
900-4	Coopération décentralisée, action europe	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 901

DETAIL DU CHAPITRE 901 – Sécurité

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		50 000,00	0,00	0,00	0,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
901-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
901-1	<u>Gendarmerie, police, sécurité, justice</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
901-2	<u>Incendie et Secours</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
901-8	<u>Autres interventions de protection</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		50 000,00	0,00	0,00	0,00
901-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
901-1	<u>Gendarmerie, police, sécurité, justice</u>	50 000,00	0,00	0,00	0,00
901-2	<u>Incendie et Secours</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
901-8	<u>Autres interventions de protection</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
901-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
901-1	<u>Gendarmerie, police, sécurité, justice</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
901-2	<u>Incendie et Secours</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
901-8	<u>Autres interventions de protection</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 902

DETAIL DU CHAPITRE 902 – Enseignement

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		1 646 500,00	0,00	4 757 551,50	4 757 551,50
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
902-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-2	<u>Enseignement du second degré</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-4	<u>Formation pro. et apprentissage (COM)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-8	<u>Autres services périscolaires et annexes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		1 646 500,00	0,00	4 757 551,50	4 757 551,50
902-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-2	<u>Enseignement du second degré</u>	1 646 500,00	0,00	4 757 551,50	4 757 551,50
90221	Collèges	1 646 500,00	0,00	4 757 551,50	4 757 551,50
902-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-4	<u>Formation pro. et apprentissage (COM)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-8	<u>Autres services périscolaires et annexes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		1 329 667,00	0,00	996,00	996,00
902-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-2	<u>Enseignement du second degré</u>	1 329 667,00	0,00	996,00	996,00
90221	Collèges	1 329 667,00	0,00	996,00	996,00
902-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-4	<u>Formation pro. et apprentissage (COM)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
902-8	<u>Autres services périscolaires et annexes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 903

DETAIL DU CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		859 500,00	0,00	59 000,00	59 000,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
903-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
903-1	<u>Culture</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
903-2	<u>Sports</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
903-3	<u>Jeunesse (action socio-éducative...)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		859 500,00	0,00	59 000,00	59 000,00
903-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
903-1	<u>Culture</u>	725 061,73	0,00	68 000,00	68 000,00
90311	Activités artistiques et action culturel	0,00	0,00	0,00	0,00
90312	Patrimoine (musées, monuments...)	109 118,78	0,00	65 000,00	65 000,00
90313	Bibliothèques et médiathèques	238 300,46	0,00	0,00	0,00
90314	Musées	229 797,02	0,00	-2 000,00	-2 000,00
90315	Services d'archives	147 845,47	0,00	5 000,00	5 000,00
903-2	<u>Sports</u>	47 438,27	0,00	-9 000,00	-9 000,00
903-3	<u>Jeunesse (action socio-éducative...)</u>	87 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	8 299,00	8 299,00
903-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
903-1	<u>Culture</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
90313	Bibliothèques et médiathèques	0,00	0,00	0,00	0,00
903-2	<u>Sports</u>	0,00	0,00	8 299,00	8 299,00
903-3	<u>Jeunesse (action socio-éducative...)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 904

DETAIL DU CHAPITRE 904 – Prévention médico-sociale

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		6 000,00	0,00	0,00	0,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
904-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
904-1	<u>PMI et planification familiale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
904-2	<u>Prévention et éducation pour la santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
904-8	<u>Autres actions</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		6 000,00	0,00	0,00	0,00
904-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
904-1	<u>PMI et planification familiale</u>	6 000,00	0,00	0,00	0,00
904-2	<u>Prévention et éducation pour la santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
904-8	<u>Autres actions</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
904-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
904-1	<u>PMI et planification familiale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
904-2	<u>Prévention et éducation pour la santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
904-8	<u>Autres actions</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 905

DETAIL DU CHAPITRE 905 – Action sociale (hors RMI et RSA)

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		396 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
905-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-1	<u>Famille et enfance</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-2	<u>Personnes handicapées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-3	<u>Personnes âgées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-8	<u>Autres interventions sociales</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		396 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
905-0	<u>Services communs</u>	380 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
905-1	<u>Famille et enfance</u>	1 000,00	0,00	0,00	0,00
905-2	<u>Personnes handicapées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-3	<u>Personnes âgées</u>	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
90538	Autres	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
905-8	<u>Autres interventions sociales</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
905-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-1	<u>Famille et enfance</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-2	<u>Personnes handicapées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-3	<u>Personnes âgées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-8	<u>Autres interventions sociales</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 905-4

DETAIL DU CHAPITRE 905-4 – Revenu minimum d'insertion

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
905-41	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-42	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-43	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-44	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-45	<u>Évaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-46	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-47	<u>Revenu minimum d'insertion - RMA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-48	<u>Autres dépenses au titre du RMI</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
905-41	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-42	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-43	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-44	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-45	<u>Évaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-46	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-47	<u>Revenu minimum d'insertion - RMA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-48	<u>Autres dépenses au titre du RMI</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
905-41	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-42	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-43	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-44	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-45	<u>Évaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-46	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-47	<u>Revenu minimum d'insertion - RMA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-48	<u>Autres dépenses au titre du RMI</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 905-6

DETAIL DU CHAPITRE 905-6 – Revenu de solidarité active

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
905-61	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-62	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-63	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-64	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-65	<u>Evaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-66	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-67	<u>Allocations RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-68	<u>Autres dépenses au titre du RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
905-61	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-62	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-63	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-64	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-65	<u>Evaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-66	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-67	<u>Allocations RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-68	<u>Autres dépenses au titre du RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
905-61	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-62	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-63	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-64	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-65	<u>Evaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-66	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-67	<u>Allocations RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
905-68	<u>Autres dépenses au titre du RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 906

DETAIL DU CHAPITRE 906 – Réseaux et infrastructures

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		50 403 498,00	0,00	-3 103 420,00	-3 103 420,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
906-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-1	<u>Eaux et assainissement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-2	<u>Routes et voirie</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-3	<u>Infrastructures ferroviaires et aéroport</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-4	<u>Infrastructures fluviales, maritimes et</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-8	<u>Autres réseaux</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		50 403 498,00	0,00	-3 103 420,00	-3 103 420,00
906-0	<u>Services communs</u>	198 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
906-1	<u>Eaux et assainissement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-2	<u>Routes et voirie</u>	50 205 498,00	0,00	-4 325 420,00	-4 325 420,00
90621	Réseau routier départemental	50 205 498,00	0,00	-4 325 420,00	-4 325 420,00
906-3	<u>Infrastructures ferroviaires et aéroport</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-4	<u>Infrastructures fluviales, maritimes et</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-8	<u>Autres réseaux</u>	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
RECETTES DE L'EXERCICE		600 000,00	0,00	0,00	0,00
906-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-1	<u>Eaux et assainissement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-2	<u>Routes et voirie</u>	600 000,00	0,00	0,00	0,00
90621	Réseau routier départemental	600 000,00	0,00	0,00	0,00
906-3	<u>Infrastructures ferroviaires et aéroport</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-4	<u>Infrastructures fluviales, maritimes et</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
906-8	<u>Autres réseaux</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 907

DETAIL DU CHAPITRE 907 – Aménagement et environnement

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		2 855 000,00	0,00	47 500,00	47 500,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
907-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
907-1	<u>Aménagement et développement urbain</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
907-2	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
907-3	<u>Environnement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
907-4	<u>Aménagement et développement rural</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		2 855 000,00	0,00	47 500,00	47 500,00
907-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
907-1	<u>Aménagement et développement urbain</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
907-2	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
907-3	<u>Environnement</u>	2 112 500,00	0,00	0,00	0,00
90731	Actions de traitement des déchets	10 000,00	0,00	0,00	0,00
90738	Autres actions en faveur milieu naturel	2 102 500,00	0,00	0,00	0,00
907-4	<u>Aménagement et développement rural</u>	742 500,00	0,00	47 500,00	47 500,00
RECETTES DE L'EXERCICE		3 638 842,00	0,00	13 533,00	13 533,00
907-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
907-1	<u>Aménagement et développement urbain</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
907-2	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
907-3	<u>Environnement</u>	888 842,00	0,00	0,00	0,00
90738	Autres actions en faveur milieu naturel	888 842,00	0,00	0,00	0,00
907-4	<u>Aménagement et développement rural</u>	2 750 000,00	0,00	13 533,00	13 533,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 908

DETAIL DU CHAPITRE 908 – Transports

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
908-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
908-1	<u>Transports scolaires</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
908-2	<u>Transports publics de voyageurs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
908-8	<u>Autres</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
908-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
908-1	<u>Transports scolaires</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
908-2	<u>Transports publics de voyageurs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
908-8	<u>Autres</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
908-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
908-1	<u>Transports scolaires</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
908-2	<u>Transports publics de voyageurs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
908-8	<u>Autres</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 909

DETAIL DU CHAPITRE 909 – Développement

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		200 000,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
909-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-1	<u>Structures d'animation et développement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-2	<u>Agriculture et pêche</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-3	<u>Industrie, commerce et artisanat</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-4	<u>Développement touristique</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-5	<u>Maintien services publics non départ.</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		200 000,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
909-0	<u>Services communs</u>	100 000,00	0,00	0,00	0,00
909-1	<u>Structures d'animation et développement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-2	<u>Agriculture et pêche</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
90921	Laboratoire départemental	0,00	0,00	0,00	0,00
909-3	<u>Industrie, commerce et artisanat</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-4	<u>Développement touristique</u>	100 000,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
909-5	<u>Maintien services publics non départ.</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
909-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-1	<u>Structures d'animation et développement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-2	<u>Agriculture et pêche</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-3	<u>Industrie, commerce et artisanat</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-4	<u>Développement touristique</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
909-5	<u>Maintien services publics non départ.</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 910

DETAIL DU CHAPITRE 910 – Services généraux

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
910-2	<u>Administration générale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
910-4	<u>Coopération décentralisée, action europe</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
910-2	<u>Administration générale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
910-4	<u>Coopération décentralisée, action europe</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
910-2	<u>Administration générale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
910-4	<u>Coopération décentralisée, action europe</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 911

DETAIL DU CHAPITRE 911 – Sécurité

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		33 530,00	0,00	208 000,00	208 000,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
911-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
911-1	<u>Gendarmerie, police, sécurité, justice</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
911-2	<u>Incendie et Secours</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
911-8	<u>Autres interventions de protection</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		33 530,00	0,00	208 000,00	208 000,00
911-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
911-1	<u>Gendarmerie, police, sécurité, justice</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
911-2	<u>Incendie et Secours</u>	33 530,00	0,00	208 000,00	208 000,00
911-8	<u>Autres interventions de protection</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
911-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
911-1	<u>Gendarmerie, police, sécurité, justice</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
911-2	<u>Incendie et Secours</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
911-8	<u>Autres interventions de protection</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 912

DETAIL DU CHAPITRE 912 – Enseignement

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		1 115 045,00	0,00	-6 400,00	-6 400,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
912-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-2	<u>Enseignement du second degré</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-4	<u>Formation professionnelle et apprentissa</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-8	<u>Autres services périscolaires et annexes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		1 115 045,00	0,00	-6 400,00	-6 400,00
912-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	648 945,00	0,00	0,00	0,00
912-2	<u>Enseignement du second degré</u>	466 100,00	0,00	-6 400,00	-6 400,00
91221	Collèges	466 100,00	0,00	-6 400,00	-6 400,00
912-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-4	<u>Formation professionnelle et apprentissa</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-8	<u>Autres services périscolaires et annexes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
912-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-2	<u>Enseignement du second degré</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-4	<u>Formation professionnelle et apprentissa</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
912-8	<u>Autres services périscolaires et annexes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 913

DETAIL DU CHAPITRE 913 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		1 701 049,00	0,00	85 000,00	85 000,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
913-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
913-1	<u>Culture</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
913-2	<u>Sports</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
913-3	<u>Jeunesse (action socio-éducative...)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		1 701 049,00	0,00	85 000,00	85 000,00
913-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
913-1	<u>Culture</u>	931 535,00	0,00	85 000,00	85 000,00
91311	Activités artistiques et action culturel	20 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
91312	Patrimoine (musées, monuments...)	863 137,00	0,00	100 000,00	100 000,00
91313	Bibliothèques et médiathèques	33 398,00	0,00	0,00	0,00
91315	Services d'archives	15 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00
913-2	<u>Sports</u>	332 860,00	0,00	0,00	0,00
913-3	<u>Jeunesse (action socio-éducative...)</u>	436 654,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
913-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
913-1	<u>Culture</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
913-2	<u>Sports</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
913-3	<u>Jeunesse (action socio-éducative...)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 914

DETAIL DU CHAPITRE 914 – Prévention médico-sociale

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		200 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
914-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
914-1	<u>PMI et planification familiale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
914-2	<u>Prévention et éducation pour la santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
914-8	<u>Autres actions</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		200 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00
914-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
914-1	<u>PMI et planification familiale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
914-2	<u>Prévention et éducation pour la santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
914-8	<u>Autres actions</u>	200 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
914-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
914-1	<u>PMI et planification familiale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
914-2	<u>Prévention et éducation pour la santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
914-8	<u>Autres actions</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 915

DETAIL DU CHAPITRE 915 – Action sociale (hors RMI et RSA)

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
915-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-1	<u>Famille et enfance</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-2	<u>Personnes handicapées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-3	<u>Personnes âgées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-8	<u>Autres interventions sociales</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
915-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-1	<u>Famille et enfance</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-2	<u>Personnes handicapées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-3	<u>Personnes âgées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
91538	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
915-8	<u>Autres interventions sociales</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
915-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-1	<u>Famille et enfance</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-2	<u>Personnes handicapées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-3	<u>Personnes âgées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-8	<u>Autres interventions sociales</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 915-4

DETAIL DU CHAPITRE 915-4 – Revenu minimum d'insertion

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
915-41	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-42	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-43	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-44	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-45	<u>Évaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-46	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-47	<u>Revenu minimum d'insertion - RMA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-48	<u>Autres dépenses au titre du RMI</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
915-41	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-42	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-43	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-44	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-45	<u>Évaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-46	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-47	<u>Revenu minimum d'insertion - RMA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-48	<u>Autres dépenses au titre du RMI</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
915-41	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-42	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-43	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-44	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-45	<u>Évaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-46	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-47	<u>Revenu minimum d'insertion - RMA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-48	<u>Autres dépenses au titre du RMI</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 915-6

DETAIL DU CHAPITRE 915-6 – Revenu de solidarité active

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		35 000,00	0,00	-2 500,00	-2 500,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
915-61	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-62	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-63	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-64	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-65	<u>Evaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-66	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-67	<u>Allocations RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-68	<u>Autres dépenses au titre du RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		35 000,00	0,00	-2 500,00	-2 500,00
915-61	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-62	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-63	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-64	<u>Insertion professionnelle</u>	35 000,00	0,00	-2 500,00	-2 500,00
915-65	<u>Evaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-66	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-67	<u>Allocations RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-68	<u>Autres dépenses au titre du RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
915-61	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-62	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-63	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-64	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-65	<u>Evaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-66	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-67	<u>Allocations RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
915-68	<u>Autres dépenses au titre du RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 916

DETAIL DU CHAPITRE 916 – Réseaux et infrastructures

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		5 869 010,00	0,00	-99 580,00	-99 580,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
916-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-1	<u>Eaux et assainissement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-2	<u>Routes et voirie</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-3	<u>Infrastructures ferroviaires et aéroport</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-4	<u>Infrastructures fluviales, maritimes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-8	<u>Autres réseaux</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		5 869 010,00	0,00	-99 580,00	-99 580,00
916-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-1	<u>Eaux et assainissement</u>	2 741 816,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00
916-2	<u>Routes et voirie</u>	3 107 594,00	0,00	420,00	420,00
91621	Réseau routier départemental	204 915,00	0,00	420,00	420,00
91628	Autres réseaux de voirie	2 902 679,00	0,00	0,00	0,00
916-3	<u>Infrastructures ferroviaires et aéroport</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-4	<u>Infrastructures fluviales, maritimes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-8	<u>Autres réseaux</u>	19 600,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
916-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-1	<u>Eaux et assainissement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-2	<u>Routes et voirie</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-3	<u>Infrastructures ferroviaires et aéroport</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-4	<u>Infrastructures fluviales, maritimes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
916-8	<u>Autres réseaux</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 917

DETAIL DU CHAPITRE 917 – Aménagement et environnement

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		9 919 967,00	0,00	-683 470,00	-683 470,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
917-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
917-1	<u>Aménagement et développement urbain</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
917-2	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
917-3	<u>Environnement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
917-4	<u>Aménagement et développement rural</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		9 919 967,00	0,00	-683 470,00	-683 470,00
917-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
917-1	<u>Aménagement et développement urbain</u>	1 426 060,00	0,00	0,00	0,00
917-2	<u>Logement</u>	2 000 000,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00
917-3	<u>Environnement</u>	695 470,00	0,00	-204 470,00	-204 470,00
91738	Autres actions en faveur milieu naturel	695 470,00	0,00	-204 470,00	-204 470,00
917-4	<u>Aménagement et développement rural</u>	5 798 437,00	0,00	-179 000,00	-179 000,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
917-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
917-1	<u>Aménagement et développement urbain</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
917-2	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
917-3	<u>Environnement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
917-4	<u>Aménagement et développement rural</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 918

DETAIL DU CHAPITRE 918 – Transports

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
918-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
918-1	<u>Transports scolaires</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
918-2	<u>Transports publics de voyageurs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
918-8	<u>Autres</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
918-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
918-1	<u>Transports scolaires</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
918-2	<u>Transports publics de voyageurs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
918-8	<u>Autres</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
918-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
918-1	<u>Transports scolaires</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
918-2	<u>Transports publics de voyageurs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
918-8	<u>Autres</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 91 EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 919

DETAIL DU CHAPITRE 919 – Développement

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		1 151 147,59	0,00	5 000,00	5 000,00
PROGRAMMES		0,00	0,00	0,00	0,00
919-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-1	<u>Structures d'animation et développement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-2	<u>Agriculture et pêche</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-3	<u>Industrie, commerce et artisanat</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-4	<u>Développement touristique</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-5	<u>Maintien services publics non départ.</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS PROGRAMMES		1 151 147,59	0,00	5 000,00	5 000,00
919-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-1	<u>Structures d'animation et développement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-2	<u>Agriculture et pêche</u>	352 325,00	0,00	0,00	0,00
91921	Laboratoire départemental	100 000,00	0,00	0,00	0,00
91928	Autres	252 325,00	0,00	0,00	0,00
919-3	<u>Industrie, commerce et artisanat</u>	580 822,59	0,00	5 000,00	5 000,00
919-4	<u>Développement touristique</u>	218 000,00	0,00	0,00	0,00
919-5	<u>Maintien services publics non départ.</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
919-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-1	<u>Structures d'animation et développement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-2	<u>Agriculture et pêche</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-3	<u>Industrie, commerce et artisanat</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-4	<u>Développement touristique</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
919-5	<u>Maintien services publics non départ.</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES	A 92

92 – Opérations non ventilées

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		73 922 059,86	0,00	6 766 183,33	6 766 183,33
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	67 046 120,00	0,00	0,00	0,00
924	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
925	Opérations patrimoniales	1 574 000,00		0,00	0,00
926	Transferts entre les sections	5 301 939,86		6 766 183,33	6 766 183,33
RECETTES DE L'EXERCICE		124 707 439,43	0,00	7 688 882,33	7 688 882,33
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations	2 600 000,00	0,00	922 699,00	922 699,00
923	Dettes et autres opérations financières	86 531 499,57	0,00	5 886 183,33	5 886 183,33
924	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
925	Opérations patrimoniales	1 574 000,00		0,00	0,00
926	Transferts entre les sections	34 001 939,86		880 000,00	880 000,00

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 921 A 922

DETAIL DU CHAPITRE 921 – TAXES NON AFFECTÉES

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

DETAIL DU CHAPITRE 922 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 600 000,00	0,00	922 699,00	922 699,00
10222	FCTVA	2 600 000,00	0,00	922 699,00	922 699,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 923

DETAIL DU CHAPITRE 923 – DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		67 046 120,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	26 914 961,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	3 396 039,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	12 842 000,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	23 600 000,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	500,00	0,00	0,00	0,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,00	0,00	0,00	0,00
2741	Prêts aux collectivités et aux groupemen	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	289 000,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 620,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		86 531 499,57	0,00	5 886 183,33	5 886 183,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	25 041 499,57	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	25 000 000,00	0,00	3 520 000,00	3 520 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	12 842 000,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	23 600 000,00	0,00	0,00	0,00
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux	0,00	0,00	2 366 183,33	2 366 183,33
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	48 000,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 924

DETAIL DU CHAPITRE 924 – RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

(2) Une ligne par opération. Voir annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour le compte de tiers.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 925

DETAIL DU CHAPITRE 925 – OPÉRATIONS PATRIMONIALES (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES (2)		1 574 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	128 620,90	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	462,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	986 365,33	0,00	0,00
2153	Réseaux divers	194 205,57	0,00	0,00
217312	Bâtiments scolaires (mise à dispo)	14 346,20	0,00	0,00
217314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	50 000,00	0,00	0,00
231314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00
231318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
23151	Réseaux de voirie	200 000,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 574 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 316 479,48	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	7 520,52	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00
217314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00
231311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	250 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 926

DETAIL DU CHAPITRE 926 – TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES (2)		5 301 939,86	6 766 183,33	6 766 183,33
Reprises sur autofinancement		4 300 000,00	2 366 183,33	2 366 183,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	2 366 183,33	2 366 183,33
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.	709 490,11	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	20 269,39	0,00	0,00
13914	Sub. transf cpte résultat. Communes	2 265,91	0,00	0,00
139172	Sub. transf cpte résultat.FEDER	54 923,37	0,00	0,00
139178	Autres fonds européens	2 411,36	0,00	0,00
13918	Autres Sub. Transf équipement	52 539,89	0,00	0,00
13931	Sub. transf cpte résultat. D.G.E.	1 969 205,17	0,00	0,00
13932	Sub. transf cpte résultat. DDEC	1 329 667,00	0,00	0,00
13936	Dot. soutien investissement départements	159 227,80	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
Charges transférées		1 001 939,86	4 400 000,00	4 400 000,00
21311	Bâtiments administratifs	50 000,00	0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	50 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	900 000,00	0,00	0,00
31	Matières premières (et fournitures)	1 939,86	0,00	0,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00
RECETTES (3)		34 001 939,86	880 000,00	880 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	167 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	4 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	98 000,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	44 000,00	0,00	0,00
2804141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	507 000,00	0,00	0,00
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	17 481 612,34	0,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	4 000,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 125 000,00	0,00	0,00
2804161	Subv. SPIC : Bien mobilier, matériel	49,10	0,00	0,00
2804162	Subv. SPIC : Bâtiments, installations	289 000,00	0,00	0,00
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	528 000,00	0,00	0,00
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	3 298 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	105 000,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	379 000,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	308 000,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 438 000,00	0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	1 900,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	87 000,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	805 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 100,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	785 000,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	415 000,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	178 500,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 046 500,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	342 500,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	368 000,00	0,00	0,00
2814	Constructions sur sol d'autrui	28 080,20	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	639 500,00	0,00	0,00
28153	Réseaux divers	50 153,00	0,00	0,00
28157	Matériel et outillage techniques	414 500,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	54 000,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	220 000,00	0,00	0,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad	1 995,36	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	51 000,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	15 000,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	189 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 600,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	510 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	884 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	516 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	66 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	44 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	69 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	366 000,00	0,00	0,00
28281	Autres immo. corporelles (affectation)	59 000,00	0,00	0,00
31	Matières premières (et fournitures)	1 939,86	0,00	0,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	880 000,00	880 000,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 OPERATIONS SANS REALISATION – CHAPITRES FONCTIONNELS	A 950 A 951 A 954

DETAIL DES CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATION

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		0.00	0.00	0.00
950	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		48 222 437.59	0.00	0.00
951	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>47 492 437,59</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
954	Produit des cessions d'immobilisations	730 000,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

1 – DEPENSES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice	Propositions du président	Vote de l'assemblée
Groupe 93	Opérations ventilées	235 103 494,50	2 886 509,00	2 886 509,00
930	Services généraux	18 025 510,00	-176 357,25	-176 357,25
931	Sécurité	10 190 000,00	-187 000,00	-187 000,00
932	Enseignement	14 036 412,00	-92 976,30	-92 976,30
933	Culture, jeunesse, sports et loisirs	7 208 485,00	8 000,00	8 000,00
934	Prévention médico-sociale	2 358 234,00	-71 800,00	-71 800,00
935	Action sociale (hors RMI, APA et RSA)	99 549 586,72	2 320 474,00	2 320 474,00
935-4	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
935-5	Personnes dépendantes (APA)	29 100 000,00	-950 000,00	-950 000,00
935-6	Revenu de solidarité active	20 207 000,00	2 384 022,75	2 384 022,75
936	Réseaux et infrastructures	19 519 500,00	-205 402,00	-205 402,00
937	Aménagement et environnement	4 697 912,00	-94 957,30	-94 957,30
938	Transports	6 091 349,00	0,00	0,00
939	Développement	4 119 505,78	-47 494,90	-47 494,90
Groupe 94	Opérations non ventilées	44 180 473,86	639 408,00	639 408,00
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	1 700 000,00	24 408,00	24 408,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	7 670 000,00	-265 000,00	-265 000,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	258 534,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	550 000,00	0,00	0,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	<i>34 001 939,86</i>	<i>880 000,00</i>	<i>880 000,00</i>
947	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Groupe 95	Opérations sans réalisation	50 692 437,59	0,00	0,00
952	Dépenses imprévues	3 200 000,00	0,00	0,00
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>47 492 437,59</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES GROUPES FONCTIONNELS		329 976 405,95	3 525 917,00	3 525 917,00

Restes à réaliser			0,00
D 002 Résultat reporté (1) - Déficit			0,00
CUMUL			333 502 322,95

(1) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

2 – RECETTES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice	Propositions du président	Vote de l'assemblée
Groupe 93	Opérations ventilées	49 881 437,87	414 632,67	414 632,67
930	Services généraux	3 787 648,00	0,00	0,00
931	Sécurité	940 000,00	0,00	0,00
932	Enseignement	825 000,00	-196 000,00	-196 000,00
933	Culture, jeunesse, sports et loisirs	372 590,00	-25 000,00	-25 000,00
934	Prévention médico-sociale	50 000,00	0,00	0,00
935	Action sociale (hors RMI, APA et RSA)	17 942 500,00	253 143,00	253 143,00
935-4	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
935-5	Personnes dépendantes (APA)	11 190 000,00	382 489,67	382 489,67
935-6	Revenu de solidarité active	11 757 241,00	0,00	0,00
936	Réseaux et infrastructures	1 415 158,87	0,00	0,00
937	Aménagement et environnement	1 588 200,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00
939	Développement	13 100,00	0,00	0,00
Groupe 94	Opérations non ventilées	243 988 757,99	3 111 284,33	3 111 284,33
940	Impositions directes	106 061 437,00	-68 597,00	-68 597,00
941	Autres impôts et taxes	67 088 841,13	-3 584 849,00	-3 584 849,00
942	Dotations et participations	65 536 540,00	-1 453,00	-1 453,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	0,00	0,00	0,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	<i>5 301 939,86</i>	<i>6 766 183,33</i>	<i>6 766 183,33</i>
947	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES GROUPES FONCTIONNELS		293 870 195,86	3 525 917,00	3 525 917,00

Restes à réaliser		0,00
R 002 Résultat reporté (1) - Excédent		36 106 210,09
CUMUL		333 502 322,95

(1) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 930

DETAIL DU CHAPITRE 930 – Services généraux

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		18 025 510,00	0,00	-176 357,25	-176 357,25
930-2	<u>Administration générale</u>	17 476 510,00	0,00	-176 357,25	-176 357,25
930201	Admin. généré. (personnel non ventilable)	9 745 410,00	0,00	22 022,75	22 022,75
930202	Admin. généré. (autres moyens généraux)	5 940 600,00	0,00	-196 880,00	-196 880,00
93021	Assemblée locale	1 458 500,00	0,00	-1 500,00	-1 500,00
93023	Information, communication, publicité	332 000,00	0,00	0,00	0,00
930-4	<u>Coopération décentralisée. action europe</u>	549 000,00	0,00	0,00	0,00
93041	Subvention globale	549 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		3 787 648,00	0,00	0,00	0,00
930-2	<u>Administration générale</u>	3 237 648,00	0,00	0,00	0,00
930201	Admin. généré. (personnel non ventilable)	20 010,00	0,00	0,00	0,00
930202	Admin. généré. (autres moyens généraux)	3 215 638,00	0,00	0,00	0,00
93023	Information, communication, publicité	2 000,00	0,00	0,00	0,00
930-4	<u>Coopération décentralisée. action europe</u>	550 000,00	0,00	0,00	0,00
93041	Subvention globale	550 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 931

DETAIL DU CHAPITRE 931 – Sécurité

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		10 190 000,00	0,00	-187 000,00	-187 000,00
931-0	<u>Services communs</u>	50 000,00	0,00	0,00	0,00
931-1	<u>Gendarmerie, police, sécurité, justice</u>	620 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
931-2	<u>Incendie et Secours</u>	9 500 000,00	0,00	-197 000,00	-197 000,00
931-8	<u>Autres interventions de protection</u>	20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
RECETTES DE L'EXERCICE		940 000,00	0,00	0,00	0,00
931-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
931-1	<u>Gendarmerie, police, sécurité, justice</u>	940 000,00	0,00	0,00	0,00
931-2	<u>Incendie et Secours</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
931-8	<u>Autres interventions de protection</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 932

DETAIL DU CHAPITRE 932 – Enseignement

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		14 036 412,00	0,00	-92 976,30	-92 976,30
932-0	<u>Services communs</u>	9 621 700,00	0,00	57 023,70	57 023,70
932-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
932-2	<u>Enseignement du second degré</u>	4 236 712,00	0,00	-150 000,00	-150 000,00
93221	Collèges	4 236 712,00	0,00	-150 000,00	-150 000,00
932-3	<u>Enseignement supérieur</u>	130 000,00	0,00	0,00	0,00
932-4	<u>Formation professionnelle et apprentissa</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
932-8	<u>Autres services périscolaires et annexes</u>	48 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		825 000,00	0,00	-196 000,00	-196 000,00
932-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
932-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	25 000,00	0,00	0,00	0,00
932-2	<u>Enseignement du second degré</u>	800 000,00	0,00	-196 000,00	-196 000,00
93221	Collèges	800 000,00	0,00	-196 000,00	-196 000,00
932-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
932-4	<u>Formation professionnelle et apprentissa</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
932-8	<u>Autres services périscolaires et annexes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 933

DETAIL DU CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		7 208 485,00	0,00	8 000,00	8 000,00
933-0	Services communs	643 100,00	0,00	44 000,00	44 000,00
933-1	Culture	4 373 000,00	0,00	-36 000,00	-36 000,00
93311	Activités artistiques et action culturel	1 961 450,00	0,00	0,00	0,00
93312	Patrimoine (musées, monuments...)	47 250,00	0,00	0,00	0,00
93313	Bibliothèques et médiathèques	847 250,00	0,00	-1 500,00	-1 500,00
93314	Musées	702 400,00	0,00	-32 000,00	-32 000,00
93315	Services d'archives	814 650,00	0,00	-2 500,00	-2 500,00
933-2	Sports	1 822 385,00	0,00	0,00	0,00
933-3	Jeunesse (action socio-éducative...)	370 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		372 590,00	0,00	-25 000,00	-25 000,00
933-0	Services communs	0,00	0,00	0,00	0,00
933-1	Culture	169 590,00	0,00	-22 000,00	-22 000,00
93311	Activités artistiques et action culturel	20 000,00	0,00	0,00	0,00
93313	Bibliothèques et médiathèques	14 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
93314	Musées	128 590,00	0,00	-32 000,00	-32 000,00
93315	Services d'archives	7 000,00	0,00	0,00	0,00
933-2	Sports	103 000,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00
933-3	Jeunesse (action socio-éducative...)	100 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 934

DETAIL DU CHAPITRE 934 – Prévention médico-sociale

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		2 358 234,00	0,00	-71 800,00	-71 800,00
934-0	<u>Services communs</u>	1 495 300,00	0,00	50 000,00	50 000,00
934-1	<u>PMI et planification familiale</u>	428 234,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00
934-2	<u>Prévention et éducation pour la santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
934-8	<u>Autres actions</u>	434 700,00	0,00	-102 800,00	-102 800,00
RECETTES DE L'EXERCICE		50 000,00	0,00	0,00	0,00
934-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
934-1	<u>PMI et planification familiale</u>	50 000,00	0,00	0,00	0,00
934-2	<u>Prévention et éducation pour la santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
934-8	<u>Autres actions</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 935

DETAIL DU CHAPITRE 935 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		99 549 586,72	0,00	2 320 474,00	2 320 474,00
935-0	<u>Services communs</u>	13 218 542,72	0,00	119 000,00	119 000,00
935-1	<u>Famille et enfance</u>	20 609 782,00	0,00	822 540,00	822 540,00
935-2	<u>Personnes handicapées</u>	46 947 470,00	0,00	516 106,00	516 106,00
935-3	<u>Personnes âgées</u>	17 259 292,00	0,00	851 188,00	851 188,00
93531	Forfait autonomie	189 000,00	0,00	0,00	0,00
93532	Autres actions de prévention	14 585 292,00	0,00	-742 975,00	-742 975,00
93538	Autres	2 485 000,00	0,00	1 594 163,00	1 594 163,00
935-8	<u>Autres interventions sociales</u>	1 514 500,00	0,00	11 640,00	11 640,00
RECETTES DE L'EXERCICE		17 942 500,00	0,00	253 143,00	253 143,00
935-0	<u>Services communs</u>	117 365,00	0,00	0,00	0,00
935-1	<u>Famille et enfance</u>	179 350,00	0,00	0,00	0,00
935-2	<u>Personnes handicapées</u>	8 865 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
935-3	<u>Personnes âgées</u>	8 574 000,00	0,00	268 143,00	268 143,00
93531	Forfait autonomie	189 000,00	0,00	0,00	0,00
93532	Autres actions de prévention	7 335 000,00	0,00	0,00	0,00
93538	Autres	1 050 000,00	0,00	268 143,00	268 143,00
935-8	<u>Autres interventions sociales</u>	206 785,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 935-4

DETAIL DU CHAPITRE 935-4 – Revenu minimum d'insertion

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
935-41	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-42	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-43	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-44	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-45	<u>Évaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-46	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-47	<u>RMI - RMA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935471	Revenu minimum d'insertion - Allocations	0,00	0,00	0,00	0,00
935-48	<u>Autres dépenses au titre du RMI</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
935-41	<u>Insertion sociale</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-42	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-43	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-44	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-45	<u>Évaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-46	<u>Dépenses de structure</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-47	<u>RMI - RMA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-48	<u>Autres dépenses au titre du RMI</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 935-5

DETAIL DU CHAPITRE 935-5 – Personnes dépendantes (APA)

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		29 100 000,00	0,00	-950 000,00	-950 000,00
935-50	<u>Services communs</u>	10 500,00	0,00	0,00	0,00
935-51	<u>APA à domicile</u>	13 990 000,00	0,00	-950 000,00	-950 000,00
935-52	<u>APA versée au bénéficiaire en établisst</u>	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00
935-53	<u>APA versée à l'établissement</u>	13 899 500,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		11 190 000,00	0,00	382 489,67	382 489,67
935-50	<u>Services communs</u>	10 800 000,00	0,00	382 489,67	382 489,67
935-51	<u>APA à domicile</u>	340 000,00	0,00	0,00	0,00
935-52	<u>APA versée au bénéficiaire en établisst</u>	30 000,00	0,00	0,00	0,00
935-53	<u>APA versée à l'établissement</u>	20 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 935-6

DETAIL DU CHAPITRE 935-6 – Revenu de solidarité active

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		20 207 000,00	0,00	2 384 022,75	2 384 022,75
935-61	<u>Insertion sociale</u>	135 000,00	0,00	0,00	0,00
935-62	<u>Santé</u>	16 500,00	0,00	0,00	0,00
935-63	<u>Logement</u>	200 000,00	0,00	0,00	0,00
935-64	<u>Insertion professionnelle</u>	842 500,00	0,00	0,00	0,00
935-65	<u>Evaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-66	<u>Dépenses de structure</u>	716 000,00	0,00	-15 977,25	-15 977,25
935-67	<u>Allocations RSA</u>	18 233 000,00	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
935-68	<u>Autres dépenses au titre du RSA</u>	64 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		11 757 241,00	0,00	0,00	0,00
935-61	<u>Insertion sociale</u>	80 530,00	0,00	0,00	0,00
935-62	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-63	<u>Logement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-64	<u>Insertion professionnelle</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-65	<u>Evaluation des dépenses engagées</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
935-66	<u>Dépenses de structure</u>	85 487,00	0,00	0,00	0,00
935-67	<u>Allocations RSA</u>	11 591 224,00	0,00	0,00	0,00
935-68	<u>Autres dépenses au titre du RSA</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 936

DETAIL DU CHAPITRE 936 – Réseaux et infrastructures

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		19 519 500,00	0,00	-205 402,00	-205 402,00
936-0	<u>Services communs</u>	14 005 800,00	0,00	-205 402,00	-205 402,00
936-1	<u>Eaux et assainissement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
936-2	<u>Routes et voirie</u>	5 513 200,00	0,00	0,00	0,00
93621	Réseau routier départemental	4 951 358,87	0,00	0,00	0,00
93622	Viabilité hivernale et aléas climatiques	561 841,13	0,00	0,00	0,00
936-3	<u>Infrastructures ferroviaires et aéroport</u>	500,00	0,00	0,00	0,00
936-4	<u>Infrastructures fluviales, maritimes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
936-8	<u>Autres réseaux</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		1 415 158,87	0,00	0,00	0,00
936-0	<u>Services communs</u>	10 000,00	0,00	0,00	0,00
936-1	<u>Eaux et assainissement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
936-2	<u>Routes et voirie</u>	1 405 158,87	0,00	0,00	0,00
93621	Réseau routier départemental	1 405 158,87	0,00	0,00	0,00
936-3	<u>Infrastructures ferroviaires et aéroport</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
936-4	<u>Infrastructures fluviales, maritimes</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
936-8	<u>Autres réseaux</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 937

DETAIL DU CHAPITRE 937 – Aménagement et environnement

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		4 697 912,00	0,00	-94 957,30	-94 957,30
937-0	Services communs	5 000,00	0,00	0,00	0,00
937-1	Aménagement et développement urbain	200 100,00	0,00	0,00	0,00
937-2	Logement	0,00	0,00	0,00	0,00
937-3	Environnement	385 100,00	0,00	-28 785,00	-28 785,00
93731	Actions de traitement des déchets	180,00	0,00	0,00	0,00
93738	Autres actions en faveur milieu naturel	384 920,00	0,00	-28 785,00	-28 785,00
937-4	Aménagement et développement rural	4 107 712,00	0,00	-66 172,30	-66 172,30
RECETTES DE L'EXERCICE		1 588 200,00	0,00	0,00	0,00
937-0	Services communs	0,00	0,00	0,00	0,00
937-1	Aménagement et développement urbain	0,00	0,00	0,00	0,00
937-2	Logement	0,00	0,00	0,00	0,00
937-3	Environnement	1 045 000,00	0,00	0,00	0,00
93738	Autres actions en faveur milieu naturel	1 045 000,00	0,00	0,00	0,00
937-4	Aménagement et développement rural	543 200,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 938

DETAIL DU CHAPITRE 938 – Transports

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		6 091 349,00	0,00	0,00	0,00
938-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
938-1	<u>Transports scolaires</u>	6 091 349,00	0,00	0,00	0,00
938-2	<u>Transports publics de voyageurs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
93821	Routier	0,00	0,00	0,00	0,00
938-8	<u>Autres</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
938-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
938-1	<u>Transports scolaires</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
938-2	<u>Transports publics de voyageurs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
938-8	<u>Autres</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 939

DETAIL DU CHAPITRE 939 – Développement

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	RAR N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		4 119 505,78	0,00	-47 494,90	-47 494,90
939-0	<u>Services communs</u>	1 579 356,00	0,00	505,10	505,10
939-1	<u>Structures d'animation et développement</u>	22 000,00	0,00	0,00	0,00
939-2	<u>Agriculture et pêche</u>	217 000,00	0,00	0,00	0,00
93921	Laboratoire départemental	217 000,00	0,00	0,00	0,00
93928	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
939-3	<u>Industrie, commerce et artisanat</u>	993 149,78	0,00	0,00	0,00
939-4	<u>Développement touristique</u>	1 308 000,00	0,00	-48 000,00	-48 000,00
939-5	<u>Maintien services publics non départ.</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		13 100,00	0,00	0,00	0,00
939-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
939-1	<u>Structures d'animation et développement</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
939-2	<u>Agriculture et pêche</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
93921	Laboratoire départemental	0,00	0,00	0,00	0,00
939-3	<u>Industrie, commerce et artisanat</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
939-4	<u>Développement touristique</u>	13 100,00	0,00	0,00	0,00
939-5	<u>Maintien services publics non départ.</u>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 94

94 – Services communs non ventilés

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES DE L'EXERCICE		44 180 473,86	0,00	639 408,00	639 408,00
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	1 700 000,00	0,00	24 408,00	24 408,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	7 670 000,00	0,00	-265 000,00	-265 000,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	258 534,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	550 000,00		0,00	0,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	34 001 939,86		880 000,00	880 000,00
947	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00		0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE		243 988 757,99	0,00	3 111 284,33	3 111 284,33
940	Impositions directes	106 061 437,00	0,00	-68 597,00	-68 597,00
941	Autres impôts et taxes	67 088 841,13	0,00	-3 584 849,00	-3 584 849,00
942	Dotations et participations	65 536 540,00	0,00	-1 453,00	-1 453,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	0,00		0,00	0,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	5 301 939,86		6 766 183,33	6 766 183,33
947	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00		0,00	0,00

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 940 B 941

DETAIL DU CHAPITRE 940 – IMPOSITIONS DIRECTES

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		106 061 437,00	0,00	-68 597,00	-68 597,00
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties	64 000 000,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	11 667 515,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	2 290 000,00	0,00	0,00	0,00
73121	F.N.G.I.R.	5 869 922,00	0,00	0,00	0,00
73125	Frais taxe foncière propriétés bâties	4 759 000,00	0,00	-68 597,00	-68 597,00
7342	Taxe sur les conventions d'assurance	17 475 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

DETAIL DU CHAPITRE 941 – AUTRES IMPÔTS ET TAXES

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 700 000,00	0,00	24 408,00	24 408,00
73926	Prélèvements fonds péréquation des DMTO	1 700 000,00	0,00	24 408,00	24 408,00
739262	Fonds solidarité en faveur des départ.	0,00	0,00	0,00	0,00
73928	Autres reversements sur droits d'enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		67 088 841,13	0,00	-3 584 849,00	-3 584 849,00
Droits d'enregistrement et de publicité foncière		33 584 000,00	0,00	-3 284 849,00	-3 284 849,00
7321	Taxe départementale publicité foncière	23 000 000,00	0,00	-3 000 000,00	-3 000 000,00
7326	Attrib. fonds péréquation sur les DMTO	10 584 000,00	0,00	-284 849,00	-284 849,00
73261	Attrib. fonds péréquation des DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00
73262	Attribution fonds solidarité des départ.	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxes pour l'utilisation des services publics et du domaine		0,00	0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes spécifiques liés à la prod. énergétique et ind.		7 800 000,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00
7351	Taxe sur consommation finale électricité	2 900 000,00	0,00	0,00	0,00
7352	TICPE	4 900 000,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00
Impôts et taxes spécifiques liés aux activités de service		0,00	0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes d'outre-mer		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres taxes		25 704 841,13	0,00	0,00	0,00
7342	Taxe sur les conventions d'assurance	25 200 000,00	0,00	0,00	0,00
7388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	504 841,13	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe **départementale de publicité foncière pour les départements** dits « surfiscalisés » (compte 7321) (2)

Montant brut	0,00
Ecrêtement	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul de la taxe **différentielle sur les véhicules à moteur pour les départements** dits « surfiscalisés » (compte 7341) (2)

Montant brut	0,00
Ecrêtement	0,00
Montant net	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

(2) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 942 B 943

DETAIL DU CHAPITRE 942 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		65 536 540,00	0,00	-1 453,00	-1 453,00
7411	Dotation forfaitaire	22 000 000,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de fonctionnement minimale	12 983 347,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de compensation	18 889 848,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	80 000,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	2 728 326,00	0,00	0,00	0,00
74832	D.C.R.T.P.	6 615 019,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonération T.F.B.	80 000,00	0,00	800,00	800,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	2 160 000,00	0,00	-2 253,00	-2 253,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

DETAIL DU CHAPITRE 943 – OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 670 000,00	0,00	-265 000,00	-265 000,00
627	Services bancaires et assimilés	44 950,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00
6358	Autres droits	50,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 200 000,00	0,00	-150 000,00	-150 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50 000,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	25 000,00	0,00	-25 000,00	-25 000,00
6688	Autres	350 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE

Pour information	66112 (2)	7622 (2)
Montant des ICNE de l'exercice	1 170 658,19	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 170 658,19	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte sera négatif.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 944 B 945

DETAIL DU CHAPITRE 944 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT GROUPES D'ÉLUS

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		258 534,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	0,00	0,00	0,00
65861	Frais de personnel	257 034,00	0,00	0,00	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

DETAIL DU CHAPITRE 945 – PROVISIONS ET AUTRES OPÉRATIONS MIXTES (opérations mixtes)

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		550 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500 000,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	50 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 946

DETAIL DU CHAPITRE 946 – TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (à l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES (2)		34 001 939,86	880 000,00	880 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	1 939,86	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	34 000 000,00	0,00	0,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	0,00	880 000,00	880 000,00
6861	Dot. amort. Primes rembours obligations	0,00	0,00	0,00
RECETTES (3)		5 301 939,86	6 766 183,33	6 766 183,33
6031	Variation stocks mat. premières	1 939,86	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	1 000 000,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 300 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 366 183,33	2 366 183,33
791	Transferts de charges de fonctionnement	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 947

DETAIL DU CHAPITRE 947 – OPÉRATIONS ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION

Article (1)	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles budgétaires conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes

III-VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 95 OPERATIONS SANS REALISATION – CHAPITRES FONCTIONNELS	B 952 B 953

DETAIL DES CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATION

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES		50 692 437,59	0,00	0,00
952	Dépenses imprévues	3 200 000,00	0,00	0,00
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>47 492 437,59</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports et loisirs	4 Prévention médico-sociale	5 Action sociale (hors RMI et RSA)	5-4 Revenu minimum d'insertion
DEPENSES		2 919 222	291 530	7 512 697	2 704 549	106 000	401 000	0
20	Immobilisations incorporelles	1 448 998	0	113 502	17 621	0	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	154 901	0	113 502	17 621	0	0	0
205	Licences, logiciels, droits similaires	1 294 096	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	241 530	1 108 645	1 786 049	100 000	0	0
21	Immobilisations corporelles	1 437 603	30 178	631 459	568 722	6 000	401 000	0
211	Terrains	0	0	0	0	0	0	0
213	Constructions	319 522	30 178	0	171 205	0	357 957	0
215	Install., matériel, outillage techniques	29 000	0	73 538	24 500	0	0	0
216	Collections et oeuvres d'art	0	0	0	278 500	0	0	0
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0	0	158 921	0	0	0	0
218	Autres immobilisations corporelles	1 089 081	0	399 000	94 516	6 000	43 043	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0
228	Autres immobilisations corporelles (affe	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	32 621	19 822	5 659 091	332 157	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	32 621	19 822	5 659 091	332 157	0	0	0
RECETTES		1 796	0	1 330 663	8 299	0	0	0
13	Subventions d'investissement	1 796	0	1 330 663	8 299	0	0	0
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	1 796	0	996	8 299	0	0	0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0	0
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0	0	1 329 667	0	0	0	0
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Article / compte par nature (1)	Libellé	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement	TOTAL
DEPENSES		32 500	53 069 508	12 138 997	0	1 306 148	80 482 150
20	Immobilisations incorporelles	0	2 530 000	206 000	0	0	4 316 121
203	Frais d'études, recherche, développement	0	2 530 000	206 000	0	0	3 022 024
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	0	0	0	0	1 294 096
204	Subventions d'équipement versées	32 500	5 769 430	9 236 497	0	1 156 148	19 430 799
21	Immobilisations corporelles	0	12 728 061	497 876	0	42 522	16 343 421
211	Terrains	0	20 000	2 876	0	0	22 876
213	Constructions	0	9 358	0	0	12 522	900 742
215	Install., matériel, outillage techniques	0	11 175 035	10 000	0	0	11 312 073
216	Collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	0	278 500
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0	0	0	0	0	158 921
218	Autres immobilisations corporelles	0	1 523 668	485 000	0	30 000	3 670 309
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	125 000	0	0	125 000
228	Autres immobilisations corporelles (affe	0	0	125 000	0	0	125 000
23	Immobilisations en cours	0	32 042 017	2 073 624	0	107 478	40 266 809
231	Immobilisations corporelles en cours	0	32 042 017	2 073 624	0	107 478	40 266 809
RECETTES		0	600 000	3 652 375	0	0	5 593 133
13	Subventions d'investissement	0	600 000	3 652 375	0	0	5 593 133
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0	0	13 533	0	0	24 624
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	888 842	0	0	888 842
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0	0	2 750 000	0	0	4 079 667
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0	600 000	0	0	0	600 000
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT– PRESENTATION DETAILLEE	A1/0

FONCTION 0 – SERVICES GÉNÉRAUX

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale			4 Coopération décentralisée, action europe		TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	41 Subvention globale		48 Autres
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)					
DEPENSES		10 000,00	2 889 221,50	0,00	20 000,00	0,00	0,00	2 919 221,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 448 997,58	0,00	0,00	0,00	0,00	1 448 997,58
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	154 901,25	0,00	0,00	0,00	0,00	154 901,25
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	1 294 096,33	0,00	0,00	0,00	0,00	1 294 096,33
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	1 407 602,92	0,00	20 000,00	0,00	0,00	1 437 602,92
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	319 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 522,00
215	Install., matériel, outillage techniques	2 000,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	8 000,00	1 061 080,92	0,00	20 000,00	0,00	0,00	1 089 080,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	32 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 621,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	32 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 621,00
RECETTES		0,00	1 796,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 796,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 796,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 796,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	1 796,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 796,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/1

FONCTION 1 – SÉCURITÉ

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	50 000,00	241 530,00	0,00	291 530,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	241 530,00	0,00	241 530,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 178,28	0,00	0,00	30 178,28
213	Constructions	0,00	30 178,28	0,00	0,00	30 178,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	19 821,72	0,00	0,00	19 821,72
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	19 821,72	0,00	0,00	19 821,72
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/2

FONCTION 2 – ENSEIGNEMENT

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré		3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. et apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées				
DEPENSES		0,00	648 945,00	6 863 751,50	0,00	0,00	0,00	0,00	7 512 696,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	113 501,68	0,00	0,00	0,00	0,00	113 501,68
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	113 501,68	0,00	0,00	0,00	0,00	113 501,68
204	Subventions d'équipement versées	0,00	648 945,00	459 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 108 645,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	631 458,67	0,00	0,00	0,00	0,00	631 458,67
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	73 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 538,00
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0,00	0,00	158 920,67	0,00	0,00	0,00	0,00	158 920,67
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	399 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	399 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 659 091,15	0,00	0,00	0,00	0,00	5 659 091,15
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	5 659 091,15	0,00	0,00	0,00	0,00	5 659 091,15
RECETTES		0,00	0,00	1 330 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330 663,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 330 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330 663,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	1 329 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 329 667,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/3

FONCTION 3 – CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture					2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Activités artistiques et action culturel	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques	14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES		0,00	10 000,00	1 137 255,78	271 698,46	227 797,02	162 845,47	371 298,27	523 654,00	2 704 549,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 621,24	0,00	0,00	17 621,24
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 621,24	0,00	0,00	17 621,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	10 000,00	963 137,00	33 398,00	0,00	10 000,00	332 860,00	436 654,00	1 786 049,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	74 760,85	231 047,94	97 797,02	131 577,60	33 214,57	324,00	568 721,98
213	Constructions	0,00	0,00	74 760,85	3 547,94	54 796,72	24 577,60	13 198,37	324,00	171 205,48
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	2 500,00	7 000,30	0,00	15 000,00	0,00	24 500,30
216	Collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	197 500,00	0,00	81 000,00	0,00	0,00	278 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	27 500,00	36 000,00	26 000,00	5 016,20	0,00	94 516,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	99 357,93	7 252,52	130 000,00	3 646,63	5 223,70	86 676,00	332 156,78
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	99 357,93	7 252,52	130 000,00	3 646,63	5 223,70	86 676,00	332 156,78
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 299,00	0,00	8 299,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 299,00	0,00	8 299,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 299,00	0,00	8 299,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/4

FONCTION 4 – PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	6 000,00	0,00	100 000,00	106 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/5

FONCTION 5 – ACTION SOCIALE (hors RMI et RSA)

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE
					31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
DEPENSES		370 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	401 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	370 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	401 000,00
213	Constructions	357 956,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357 956,65
218	Autres immobilisations corporelles	12 043,35	1 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	43 043,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/5-4

FONCTION 5-4 – REVENU MINIMUM D'INSERTION

Article / compte par nature (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Revenu minimum d'insertion - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DU CHAPITRE
								71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/5-6

FONCTION 5-6 – REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Article / compte par nature (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	32 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	32 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/6

FONCTION 6 – RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie			3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes et	8 Autres réseaux	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie				
DEPENSES		220 000,00	2 641 816,00	46 085 413,00	0,00	2 902 679,00	0,00	0,00	1 219 600,00	53 069 508,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 530 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	2 530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 530 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 641 816,00	205 335,00	0,00	2 902 679,00	0,00	0,00	19 600,00	5 769 430,00
21	Immobilisations corporelles	13 146,46	0,00	12 714 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 728 061,46
211	Terrains	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
213	Constructions	9 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 358,00
215	Install., matériel, outillage techniques	120,00	0,00	11 174 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 175 035,00
218	Autres immobilisations corporelles	3 668,46	0,00	1 520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 523 668,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	206 853,54	0,00	30 635 163,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	32 042 016,54
231	Immobilisations corporelles en cours	206 853,54	0,00	30 635 163,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	32 042 016,54
RECETTES		0,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/7

FONCTION 7 – AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement		4 Aménagement et développement rural	TOTAL DU CHAPITRE
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel		
DEPENSES		0,00	1 426 060,00	1 700 000,00	10 000,00	2 593 500,00	6 409 437,00	12 138 997,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	180 000,00	206 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	180 000,00	206 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 426 060,00	1 700 000,00	0,00	491 000,00	5 619 437,00	9 236 497,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	10 000,00	2 876,00	485 000,00	497 876,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	2 876,00	0,00	2 876,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 000,00	485 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00
228	Autres immobilisations corporelles (affe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 073 624,00	0,00	2 073 624,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 073 624,00	0,00	2 073 624,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	888 842,00	2 763 533,00	3 652 375,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	888 842,00	2 763 533,00	3 652 375,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 533,00	13 533,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	888 842,00	0,00	888 842,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750 000,00	2 750 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/8

FONCTION 8 – TRANSPORTS

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs					8 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Routier	22 Ferroviaire	23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1/9

FONCTION 9 – DÉVELOPPEMENT

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures d'animation et développement	2 Agriculture et pêche		3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Laboratoire départemental	28 Autres				
DEPENSES		100 000,00	0,00	100 000,00	252 325,00	585 822,59	268 000,00	0,00	1 306 147,59
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	100 000,00	252 325,00	585 822,59	218 000,00	0,00	1 156 147,59
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 522,00	0,00	42 522,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 522,00	0,00	12 522,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 478,00	0,00	107 478,00
231	Immobilisations corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 478,00	0,00	107 478,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports et loisirs	4 Prévention médico-sociale	5 Action sociale (hors RMI, APA et RSA)	5-4 Revenu minimum d'insertion
DEPENSES		17 849 153	10 003 000	13 943 436	7 216 485	2 286 434	101 870 061	0
011	Charges à caractère général	5 753 179	650 000	567 124	1 299 760	341 234	5 511 819	0
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	5 000	0	0	20 300	0	0	0
603	Variation des stocks	0	0	0	49 500	0	0	0
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	0	0	0	0	0
606	Achats non stockés de matières et fourn	849 819	0	65 000	336 791	10 000	427 845	0
607	Achats de marchandises	0	0	0	0	0	0	0
611	Contrats de prestations de services	99 100	0	144 500	1 000	240 000	4 141 882	0
612	Redevances de crédit-bail	0	567 000	0	0	0	0	0
613	Locations	259 336	0	4 200	113 206	0	51 200	0
614	Charges locatives et de copropriété	12 000	0	0	0	0	55 000	0
615	Entretien et réparations	1 801 893	18 000	276 800	176 747	800	43 800	0
616	Primes d'assurances	541 221	0	0	0	0	0	0
617	Etudes et recherches	2 500	0	0	0	0	0	0
618	Divers	163 473	0	7 024	30 350	52 534	39 542	0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	234 519	0	12 000	49 994	700	42 103	0
623	Pub., publications, relations publiques	314 067	0	2 000	471 042	8 000	389 198	0
624	Transports biens, transports collectifs	33 600	0	13 000	15 200	1 000	54 200	0
625	Déplacements et missions	56 062	0	42 600	12 900	28 200	118 700	0
626	Frais postaux et frais télécommunication	650 000	0	0	400	0	1 000	0
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	600	0	0	0
628	Divers	710 089	0	0	8 700	0	146 549	0
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	20 500	65 000	0	7 400	0	800	0
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	5 630	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 502 095	0	9 458 300	2 362 700	1 508 500	22 425 849	0
621	Personnel extérieur au service	11 600	0	0	0	0	0	0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	57 000	0	55 000	19 300	11 000	124 827	0
6411	Personnel titulaire	5 886 005	0	6 312 000	1 585 500	896 000	8 099 000	0
6412	Assistantes maternelles	0	0	0	0	0	7 379 707	0
6413	Personnel non titulaire	610 000	0	390 000	87 900	197 000	1 209 000	0
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0	0	0	4 700	0	0	0
6417	Rémunérations des apprentis	94 000	0	0	0	0	0	0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 510 590	0	2 695 000	660 200	403 000	5 487 915	0
647	Autres charges sociales	314 900	0	0	0	0	96 687	0
648	Autres charges de personnel	18 000	0	6 300	5 100	1 500	28 713	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	400 000	0
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0
749	Reversement et restitution sur dotations	0	0	0	0	0	400 000	0
65	Autres charges de gestion courante	2 588 774	9 353 000	3 918 012	3 482 985	436 200	73 493 044	0
651	Aides à la personne	0	0	421 000	16 000	7 200	9 658 061	0
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0	0	0	0	0	0	0
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports et loisirs	4 Prévention médico-sociale	5 Action sociale (hors RMI, APA et RSA)	5-4 Revenu minimum d'insertion
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0	0	0	0	0	60 718 277	0
653	Indemnités, frais et formation élus	1 254 759	0	0	0	0	0	0
655	Contributions obligatoires	0	9 303 000	3 446 304	0	120 000	551 125	0
656	Participations	0	0	50 708	151 000	0	64 000	0
657	Subventions de fonctionnement versées	1 329 000	50 000	0	3 314 485	309 000	2 500 070	0
658	Charges diverses de gestion courante	5 015	0	0	1 500	0	1 511	0
67	Charges exceptionnelles	5 105	0	0	71 040	500	39 349	0
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	1 500	0	0	4 740	0	16 110	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 605	0	0	0	0	20 099	0
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0	0	0	66 300	0	0	0
678	Autres charges exceptionnelles	2 000	0	0	0	500	3 140	0
RECETTES		3 787 648	940 000	629 000	347 590	50 000	18 195 643	0
013	Atténuations de charges	20 000	0	0	34 590	0	0	0
603	Variation des stocks	0	0	0	34 590	0	0	0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	20 000	0	0	0	0	0	0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 002 638	0	0	172 000	0	35 000	0
703	Redevances utilisation du domaine	17 000	0	0	100 000	0	0	0
704	Travaux	0	0	0	0	0	0	0
705	Etudes	0	0	0	0	0	0	0
706	Prestations de services	0	0	0	57 300	0	0	0
707	Ventes de marchandises	0	0	0	14 700	0	0	0
708	Autres produits	2 985 638	0	0	0	0	35 000	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	0	0	0	0	0	0	0
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations, subventions et participations	640 000	0	604 000	27 000	15 000	4 156 283	0
747	Participations	640 000	0	0	27 000	15 000	4 146 293	0
748	Autres attributions et participations	0	0	604 000	0	0	9 990	0
75	Autres produits de gestion courante	90 010	940 000	0	109 000	35 000	13 989 360	0
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0	0	0	0	35 000	13 897 150	0
752	Revenus des immeubles	90 000	940 000	0	103 000	0	61 200	0
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0	0	0	0	0	0	0
758	Produits divers de gestion courante	10	0	0	6 000	0	31 010	0
77	Produits exceptionnels	35 000	0	25 000	5 000	0	15 000	0
771	Produits exception. / opérations gestion	0	0	0	0	0	0	0
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	15 000	0
778	Autres produits exceptionnels	35 000	0	25 000	5 000	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Article / compte par nature (1)	Libellé	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement	TOTAL
DEPENSES		28 150 000	22 591 023	19 314 098	4 602 955	6 091 349	4 072 011	237 990 004
011	Charges à caractère général	6 000	26 623	6 015 325	830 898	0	153 305	21 155 266
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0	0	1 320 100	0	0	0	1 345 400
603	Variation des stocks	0	0	755 159	0	0	0	804 659
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	0	5 000	0	0	5 000
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0	0	2 204 121	51 700	0	7 065	3 952 341
607	Achats de marchandises	0	0	38 027	0	0	0	38 027
611	Contrats de prestations de services	0	0	20 150	0	0	0	4 646 632
612	Redevances de crédit-bail	0	0	0	0	0	0	567 000
613	Locations	0	0	164 010	19 000	0	1 500	612 452
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	600	0	0	0	67 600
615	Entretien et réparations	0	0	1 082 710	25 000	0	2 200	3 427 950
616	Primes d'assurances	0	0	0	0	0	0	541 221
617	Etudes et recherches	0	0	12 800	0	0	0	15 300
618	Divers	0	5 523	27 598	158 828	0	505	485 376
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	11 500	130 550	80 000	0	40 300	601 666
623	Pub., publications, relations publiques	6 000	0	15 000	267 000	0	0	1 472 307
624	Transports biens, transports collectifs	0	500	54 000	161 700	0	1 000	334 200
625	Déplacements et missions	0	7 100	159 000	10 500	0	1 800	436 862
626	Frais postaux et frais télécommunication	0	0	0	0	0	0	651 400
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	600
628	Divers	0	2 000	9 500	52 170	0	98 935	1 027 943
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	0	22 000	0	0	0	115 700
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	0	0	5 630
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	684 400	13 286 000	2 047 500	0	1 576 556	62 851 900
621	Personnel extérieur au service	0	0	75 000	0	0	0	86 600
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0	5 000	70 000	12 000	0	10 000	364 127
6411	Personnel titulaire	0	476 000	8 844 000	1 332 000	0	1 127 356	34 557 861
6412	Assistantes maternelles	0	0	0	0	0	0	7 379 707
6413	Personnel non titulaire	0	0	761 000	156 500	0	0	3 411 400
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0	0	0	0	0	0	4 700
6417	Rémunérations des apprentis	0	0	0	0	0	0	94 000
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	202 000	3 521 000	544 000	0	436 000	16 459 705
647	Autres charges sociales	0	0	0	0	0	0	411 587
648	Autres charges de personnel	0	1 400	15 000	3 000	0	3 200	82 213
014	Atténuations de produits	0	0	0	205 100	6 091 349	0	6 696 449
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0	0	0	205 100	6 091 349	0	6 296 449
749	Reversement et restitution sur dotations	0	0	0	0	0	0	400 000
65	Autres charges de gestion courante	28 133 500	21 876 100	0	1 512 457	0	2 342 150	147 136 221
651	Aides à la personne	28 131 500	60 000	0	0	0	0	38 293 761
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0	17 342 860	0	0	0	0	17 342 860

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Article / compte par nature (1)	Libellé	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement	TOTAL
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0	3 280 140	0	0	0	0	3 280 140
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0	0	0	0	0	0	60 718 277
653	Indemnités, frais et formation élus	0	0	0	0	0	0	1 254 759
655	Contributions obligatoires	0	200 000	0	200	0	0	13 620 629
656	Participations	0	984 500	0	412 471	0	1 254 150	2 916 829
657	Subventions de fonctionnement versées	2 000	8 600	0	1 099 786	0	1 088 000	9 700 941
658	Charges diverses de gestion courante	0	0	0	0	0	0	8 026
67	Charges exceptionnelles	10 500	3 900	12 773	7 000	0	0	150 167
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0	0	0	7 000	0	0	29 350
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 500	3 900	12 773	0	0	0	48 877
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	66 300
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	5 640
RECETTES		11 572 490	11 757 241	1 415 159	1 588 200	0	13 100	50 296 071
013	Atténuations de charges	0	0	755 159	0	0	0	809 749
603	Variation des stocks	0	0	755 159	0	0	0	789 749
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	0	0	0	0	0	20 000
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0	0	620 000	416 000	0	3 100	4 248 738
703	Redevances utilisation du domaine	0	0	410 000	4 000	0	3 100	534 100
704	Travaux	0	0	7 000	0	0	0	7 000
705	Etudes	0	0	1 000	0	0	0	1 000
706	Prestations de services	0	0	1 000	0	0	0	58 300
707	Ventes de marchandises	0	0	100 000	0	0	0	114 700
708	Autres produits	0	0	101 000	412 000	0	0	3 533 638
73	Impôts et taxes	0	10 720 224	0	825 000	0	0	11 545 224
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	0	0	0	825 000	0	0	825 000
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	0	10 720 224	0	0	0	0	10 720 224
74	Dotations, subventions et participations	11 182 490	866 017	0	310 000	0	0	17 800 790
747	Participations	11 182 490	866 017	0	310 000	0	0	17 186 800
748	Autres attributions et participations	0	0	0	0	0	0	613 990
75	Autres produits de gestion courante	389 500	160 000	0	37 200	0	10 000	15 760 070
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0	0	0	0	0	0	13 932 150
752	Revenus des immeubles	0	0	0	2 200	0	10 000	1 206 400
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	389 500	160 000	0	0	0	0	549 500
758	Produits divers de gestion courante	0	0	0	35 000	0	0	72 020
77	Produits exceptionnels	500	11 000	40 000	0	0	0	131 500
771	Produits exception. / opérations gestion	0	11 000	1 000	0	0	0	12 000
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500	0	0	0	0	0	15 500
778	Autres produits exceptionnels	0	0	39 000	0	0	0	104 000

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/0

FONCTION 0 – SERVICES GÉNÉRAUX

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale				4 Coopération décentralisée, action europe		TOTAL DU CHAPITRE
		20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	41 Subvention globale	48 Autres	
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)					
DEPENSES		9 767 432,75	5 743 720,00	1 457 000,00	332 000,00	549 000,00	0,00	17 849 152,75
011	Charges à caractère général	265 322,75	4 988 356,14	169 000,00	330 500,00	0,00	0,00	5 753 178,89
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	6 000,00	774 718,80	25 000,00	44 100,00	0,00	0,00	849 818,80
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	99 100,00	0,00	0,00	99 100,00
613	Locations	0,00	259 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 336,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 797 793,40	0,00	4 100,00	0,00	0,00	1 801 893,40
616	Primes d'assurances	62 300,00	478 921,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 221,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
618	Divers	132 022,75	22 850,00	4 500,00	4 100,00	0,00	0,00	163 472,75
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	214 519,24	0,00	20 000,00	0,00	0,00	234 519,24
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	129 966,94	30 000,00	154 100,00	0,00	0,00	314 066,94
624	Transports biens, transports collectifs	7 000,00	26 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 600,00
625	Déplacements et missions	36 000,00	20 061,76	0,00	0,00	0,00	0,00	56 061,76
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
628	Divers	22 000,00	573 589,00	109 500,00	5 000,00	0,00	0,00	710 089,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 502 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 502 095,00
621	Personnel extérieur au service	11 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
6411	Personnel titulaire	5 886 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 886 005,00
6413	Personnel non titulaire	610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	94 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 510 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 510 590,00
647	Autres charges sociales	314 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 900,00
648	Autres charges de personnel	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15,00	751 758,50	1 288 000,00	0,00	549 000,00	0,00	2 588 773,50
653	Indemnités, frais et formation élus	0,00	16 758,50	1 238 000,00	0,00	0,00	0,00	1 254 758,50
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	730 000,00	50 000,00	0,00	549 000,00	0,00	1 329 000,00

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale				4 Coopération décentralisée, action europe		TOTAL DU CHAPITRE
		20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	41 Subvention globale	48 Autres	
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)					
658	Charges diverses de gestion courante	15,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 015,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	3 605,36	0,00	1 500,00	0,00	0,00	5 105,36
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	1 605,36	0,00	0,00	0,00	0,00	1 605,36
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES		20 010,00	3 215 638,00	0,00	2 000,00	550 000,00	0,00	3 787 648,00
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	3 000 638,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	3 002 638,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
708	Autres produits	0,00	2 983 638,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 985 638,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	90 000,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00	640 000,00
747	Participations	0,00	90 000,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00	640 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 010,00
752	Revenus des immeubles	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
758	Produits divers de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
77	Produits exceptionnels	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/1

FONCTION 1 – SÉCURITÉ

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		50 000,00	650 000,00	9 303 000,00	0,00	10 003 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	650 000,00	0,00	0,00	650 000,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	567 000,00	0,00	0,00	567 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	0,00	9 303 000,00	0,00	9 353 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	9 303 000,00	0,00	9 303 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	940 000,00	0,00	0,00	940 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	940 000,00	0,00	0,00	940 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	940 000,00	0,00	0,00	940 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/2

FONCTION 2 – ENSEIGNEMENT

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré		3 Enseignement supérieur	4 Formation professionnelle et apprentissa	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées				
DEPENSES		9 678 723,70	0,00	4 086 712,00	0,00	130 000,00	0,00	48 000,00	13 943 435,70
011	Charges à caractère général	220 423,70	0,00	346 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	567 123,70
606	Achats non stockés de matières et fourni	11 000,00	0,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
611	Contrats de prestations de services	144 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 500,00
613	Locations	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
615	Entretien et réparations	14 300,00	0,00	262 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276 800,00
618	Divers	7 023,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 023,70
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
625	Déplacements et missions	42 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 458 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 458 300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
6411	Personnel titulaire	6 312 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 312 000,00
6413	Personnel non titulaire	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 695 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 695 000,00
648	Autres charges de personnel	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	3 740 012,00	0,00	130 000,00	0,00	48 000,00	3 918 012,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	243 000,00	0,00	130 000,00	0,00	48 000,00	421 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	3 446 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 446 304,00
656	Participations	0,00	0,00	50 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 708,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	25 000,00	604 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	629 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	604 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	604 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	604 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	604 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/3

FONCTION 3 – CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture					2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Activités artistiques et action culturel	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques	14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES		687 100,00	1 961 450,00	47 250,00	845 750,00	670 400,00	812 150,00	1 822 385,00	370 000,00	7 216 485,00
011	Charges à caractère général	11 500,00	387 900,00	47 250,00	99 150,00	466 500,00	85 950,00	188 510,00	13 000,00	1 299 760,00
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	20 300,00	0,00	0,00	0,00	20 300,00
603	Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	49 500,00	0,00	0,00	0,00	49 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	5 000,00	15 850,00	47 110,00	191 931,26	47 400,00	29 500,00	0,00	336 791,26
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	100,00	6 000,00	0,00	107 106,00	0,00	113 206,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	10 300,00	4 460,00	132 616,74	10 750,00	5 620,00	13 000,00	176 746,74
618	Divers	8 000,00	0,00	0,00	6 000,00	9 350,00	7 000,00	0,00	0,00	30 350,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	3 500,00	26 900,00	5 510,00	3 500,00	10 584,00	0,00	49 994,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	367 900,00	10 000,00	4 800,00	42 042,00	12 600,00	33 700,00	0,00	471 042,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	10 000,00	0,00	100,00	100,00	2 000,00	2 000,00	0,00	15 200,00
625	Déplacements et missions	2 500,00	0,00	0,00	6 300,00	1 600,00	2 500,00	0,00	0,00	12 900,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	200,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	600,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	3 150,00	5 350,00	200,00	0,00	0,00	8 700,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	4 000,00	0,00	230,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	5 630,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	675 600,00	14 100,00	0,00	744 400,00	202 900,00	725 700,00	0,00	0,00	2 362 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 000,00	0,00	0,00	4 500,00	2 000,00	5 800,00	0,00	0,00	19 300,00
6411	Personnel titulaire	471 000,00	0,00	0,00	527 500,00	81 000,00	506 000,00	0,00	0,00	1 585 500,00
6413	Personnel non titulaire	21 900,00	0,00	0,00	0,00	63 500,00	2 500,00	0,00	0,00	87 900,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	174 100,00	9 400,00	0,00	211 000,00	56 000,00	209 700,00	0,00	0,00	660 200,00
648	Autres charges de personnel	1 600,00	0,00	0,00	1 400,00	400,00	1 700,00	0,00	0,00	5 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 524 450,00	0,00	0,00	1 000,00	500,00	1 600 035,00	357 000,00	3 482 985,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
656	Participations	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	151 000,00

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture					2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Activités artistiques et action culturel	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques	14 Musées	15 Services d'archives			
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	1 374 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 035,00	340 000,00	3 314 485,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	500,00	0,00	0,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	35 000,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	33 840,00	0,00	71 040,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	2 540,00	0,00	4 740,00
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 300,00	0,00	66 300,00
RECETTES		0,00	20 000,00	0,00	24 000,00	96 590,00	7 000,00	100 000,00	100 000,00	347 590,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	34 590,00	0,00	0,00	0,00	34 590,00
603	Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	34 590,00	0,00	0,00	0,00	34 590,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	20 000,00	0,00	0,00	52 000,00	0,00	100 000,00	0,00	172 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
706	Prestations de services	0,00	15 000,00	0,00	0,00	42 300,00	0,00	0,00	0,00	57 300,00
707	Ventes de marchandises	0,00	5 000,00	0,00	0,00	9 700,00	0,00	0,00	0,00	14 700,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	22 000,00	2 000,00	3 000,00	0,00	0,00	27 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	22 000,00	2 000,00	3 000,00	0,00	0,00	27 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 000,00	3 000,00	4 000,00	0,00	100 000,00	109 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	100 000,00	103 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	6 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/4

FONCTION 4 – PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		1 545 300,00	409 234,00	0,00	331 900,00	2 286 434,00
011	Charges à caractère général	36 800,00	288 734,00	0,00	15 700,00	341 234,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 800,00	3 200,00	0,00	5 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	240 000,00	0,00	0,00	240 000,00
615	Entretien et réparations	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
618	Divers	5 000,00	37 534,00	0,00	10 000,00	52 534,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	700,00	700,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	28 200,00	0,00	0,00	0,00	28 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 508 500,00	0,00	0,00	0,00	1 508 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6411	Personnel titulaire	896 000,00	0,00	0,00	0,00	896 000,00
6413	Personnel non titulaire	197 000,00	0,00	0,00	0,00	197 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	403 000,00	0,00	0,00	0,00	403 000,00
648	Autres charges de personnel	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	120 000,00	0,00	316 200,00	436 200,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00
655	Contributions obligatoires	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	309 000,00	309 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
747	Participations	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/5

FONCTION 5 – ACTION SOCIALE (hors RMI, APA et RSA)

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE
					31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
DEPENSES		13 337 542,72	21 432 322,00	47 463 576,00	189 000,00	13 842 317,00	4 079 163,00	1 526 140,00	101 870 060,72
011	Charges à caractère général	329 042,72	815 602,00	2 710 000,00	0,00	920 362,00	379 792,00	357 020,00	5 511 818,72
606	Achats non stockés de matières et fourni	181 762,72	146 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	427 844,72
611	Contrats de prestations de services	0,00	255 000,00	2 710 000,00	0,00	920 362,00	0,00	256 520,00	4 141 882,00
613	Locations	0,00	51 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
615	Entretien et réparations	3 300,00	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 800,00
618	Divers	20 000,00	24 750,00	0,00	0,00	0,00	-5 208,00	0,00	39 542,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	30,00	42 073,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 103,00
623	Pub., publications, relations publiques	1 650,00	2 548,00	0,00	0,00	0,00	385 000,00	0,00	389 198,00
624	Transports biens, transports collectifs	3 000,00	50 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	54 200,00
625	Déplacements et missions	118 500,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	146 549,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 549,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 008 500,00	9 417 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 425 849,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	77 000,00	47 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 827,00
6411	Personnel titulaire	8 099 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 099 000,00
6412	Assistants maternelles	0,00	7 379 707,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 379 707,00
6413	Personnel non titulaire	1 209 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 209 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	3 597 000,00	1 890 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 487 915,00
647	Autres charges sociales	0,00	96 687,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 687,00
648	Autres charges de personnel	26 500,00	2 213,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 713,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	11 180 022,00	44 343 576,00	189 000,00	12 911 955,00	3 699 371,00	1 169 120,00	73 493 044,00
651	Aides à la personne	0,00	521 045,00	6 630 145,00	189 000,00	330 000,00	1 915 371,00	72 500,00	9 658 061,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	10 535 891,00	37 600 931,00	0,00	12 581 455,00	0,00	0,00	60 718 277,00
655	Contributions obligatoires	0,00	48 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 000,00	551 125,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	73 450,00	112 500,00	0,00	500,00	1 784 000,00	529 620,00	2 500 070,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 511,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 511,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	19 349,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	39 349,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	16 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 110,00

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE
					31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	99,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	20 099,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	3 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 140,00
RECETTES		117 365,00	179 350,00	8 850 000,00	189 000,00	7 335 000,00	1 318 143,00	206 785,00	18 195 643,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
708	Autres produits	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	22 365,00	9 990,00	2 410 000,00	189 000,00	0,00	1 318 143,00	206 785,00	4 156 283,00
747	Participations	22 365,00	0,00	2 410 000,00	189 000,00	0,00	1 318 143,00	206 785,00	4 146 293,00
748	Autres attributions et participations	0,00	9 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 990,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	169 360,00	6 435 000,00	0,00	7 325 000,00	0,00	0,00	13 989 360,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	157 150,00	6 415 000,00	0,00	7 325 000,00	0,00	0,00	13 897 150,00
752	Revenus des immeubles	60 000,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 200,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	11 010,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 010,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	15 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	15 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/5-4

FONCTION 5-4 – REVENU MINIMUM D'INSERTION

Article / compte par nature (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 RMI - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DU CHAPITRE
								71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/5-5

FONCTION 5-5 – PERSONNES DÉPENDANTES (APA)

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 APA à domicile	2 APA versée au bénéficiaire en établisst	3 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		10 500,00	13 040 000,00	1 200 000,00	13 899 500,00	28 150 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	13 034 000,00	1 200 000,00	13 899 500,00	28 133 500,00
651	Aides à la personne	0,00	13 032 000,00	1 200 000,00	13 899 500,00	28 131 500,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
RECETTES		11 182 489,67	340 000,00	30 000,00	20 000,00	11 572 489,67
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	11 182 489,67	0,00	0,00	0,00	11 182 489,67
747	Participations	11 182 489,67	0,00	0,00	0,00	11 182 489,67
75	Autres produits de gestion courante	0,00	339 500,00	30 000,00	20 000,00	389 500,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	339 500,00	30 000,00	20 000,00	389 500,00
77	Produits exceptionnels	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/5-6

FONCTION 5-6 – REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Article / compte par nature (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		135 000,00	16 500,00	200 000,00	842 500,00	0,00	700 022,75	20 633 000,00	64 000,00	22 591 022,75
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	13 122,75	0,00	4 000,00	26 622,75
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 522,75	0,00	0,00	5 522,75
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	11 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00	0,00	0,00	7 100,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	684 400,00	0,00	0,00	684 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	476 000,00	0,00	0,00	476 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 000,00	0,00	0,00	202 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	135 000,00	16 500,00	200 000,00	833 000,00	0,00	2 500,00	20 629 100,00	60 000,00	21 876 100,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 342 860,00	0,00	17 342 860,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 280 140,00	0,00	3 280 140,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
656	Participations	135 000,00	16 500,00	0,00	833 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	984 500,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	6 100,00	0,00	8 600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	3 900,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	3 900,00
RECETTES		80 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 487,00	11 591 224,00	0,00	11 757 241,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 720 224,00	0,00	10 720 224,00
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 720 224,00	0,00	10 720 224,00
74	Dotations, subventions et participations	80 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 487,00	700 000,00	0,00	866 017,00
747	Participations	80 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 487,00	700 000,00	0,00	866 017,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/6

FONCTION 6 – RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie			3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie				
DEPENSES		13 800 398,00	0,00	4 951 358,87	561 841,13	0,00	500,00	0,00	0,00	19 314 098,00
011	Charges à caractère général	512 598,00	0,00	4 940 386,07	561 841,13	0,00	500,00	0,00	0,00	6 015 325,20
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	5 800,00	0,00	1 314 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 320 100,00
603	Variation des stocks	0,00	0,00	755 158,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755 158,87
606	Achats non stockés de matières et fourni	244 280,00	0,00	1 553 000,00	406 841,13	0,00	0,00	0,00	0,00	2 204 121,13
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	38 027,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 027,20
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	5 150,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 150,00
613	Locations	2 010,00	0,00	162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 010,00
614	Charges locatives et de copropriété	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
615	Entretien et réparations	52 310,00	0,00	915 400,00	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 082 710,00
617	Etudes et recherches	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00
618	Divers	27 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 598,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	700,00	0,00	119 850,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 550,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	0,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
625	Déplacements et missions	159 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 000,00
628	Divers	6 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	9 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 286 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 286 000,00
621	Personnel extérieur au service	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
6411	Personnel titulaire	8 844 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 844 000,00
6413	Personnel non titulaire	761 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	761 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	3 521 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 521 000,00
648	Autres charges de personnel	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie			3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie				
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 800,00	0,00	10 972,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 772,80
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 800,00	0,00	10 972,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 772,80
RECETTES		10 000,00	0,00	1 405 158,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 415 158,87
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	755 158,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755 158,87
603	Variation des stocks	0,00	0,00	755 158,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755 158,87
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	410 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410 000,00
704	Travaux	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
705	Etudes	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	101 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	9 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/7

FONCTION 7 – AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement		4 Aménagement et développement rural	TOTAL DU CHAPITRE
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel		
DEPENSES		5 000,00	200 100,00	0,00	180,00	356 135,00	4 041 539,70	4 602 954,70
011	Charges à caractère général	5 000,00	0,00	0,00	180,00	66 820,00	758 897,70	830 897,70
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 700,00	51 700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	5 000,00	25 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	180,00	46 820,00	111 827,70	158 827,70
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00	267 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 700,00	161 700,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 170,00	52 170,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 047 500,00	2 047 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 332 000,00	1 332 000,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 500,00	156 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544 000,00	544 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	200 100,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	205 100,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	200 100,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	205 100,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	284 315,00	1 228 142,00	1 512 457,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	109 115,00	303 355,73	412 470,73
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	924 786,27	1 099 786,27
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 045 000,00	543 200,00	1 588 200,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 000,00	416 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	412 000,00	412 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	825 000,00	0,00	825 000,00
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	825 000,00	0,00	825 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	90 000,00	310 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	90 000,00	310 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 200,00	37 200,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement		4 Aménagement et développement rural	TOTAL DU CHAPITRE
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel		
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/8

FONCTION 8 – TRANSPORTS

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs					8 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Routier	22 Ferroviaire	23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
DEPENSES		0,00	6 091 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 091 349,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	6 091 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 091 349,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	6 091 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 091 349,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR NATURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2/9

FONCTION 9 – DÉVELOPPEMENT

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures d'animation et développement	2 Agriculture et pêche		3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Laboratoire départemental	28 Autres				
DEPENSES		1 579 861,10	22 000,00	217 000,00	0,00	993 149,78	1 260 000,00	0,00	4 072 010,88
011	Charges à caractère général	3 305,10	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	153 305,10
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 064,74	0,00	7 064,74
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	2 200,00
618	Divers	505,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	505,10
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 300,00	0,00	40 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 935,26	0,00	98 935,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 576 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 576 556,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6411	Personnel titulaire	1 127 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 127 356,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	436 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	436 000,00
648	Autres charges de personnel	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	22 000,00	217 000,00	0,00	993 149,78	1 110 000,00	0,00	2 342 149,78
656	Participations	0,00	0,00	217 000,00	0,00	993 149,78	44 000,00	0,00	1 254 149,78
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	1 066 000,00	0,00	1 088 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 100,00	0,00	13 100,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	3 100,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	3 100,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 34 611 000,00	2 366 183,33	II 2 366 183,33
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		30 311 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	26 914 961,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	3 396 039,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 300 000,00	2 366 183,33	2 366 183,33
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
1068	<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	0,00	2 366 183,33	2 366 183,33
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 300 000,00	0,00	0,00
950	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	36 977 183,33	6 000 000,00	25 041 499,57	68 018 682,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 84 870 437,59	1 802 699,00	VI 1 802 699,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 648 000,00	922 699,00	922 699,00
10222	FCTVA	2 600 000,00	922 699,00	922 699,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2748	Autres prêts	48 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)		82 222 437,59	880 000,00	880 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	167 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	4 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	98 000,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	44 000,00	0,00	0,00
2804141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	507 000,00	0,00	0,00
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	17 481 612,34	0,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	4 000,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 125 000,00	0,00	0,00
2804161	Subv. SPIC : Bien mobilier, matériel	49,10	0,00	0,00
2804162	Subv. SPIC : Bâtiments, installations	289 000,00	0,00	0,00
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	528 000,00	0,00	0,00
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	3 298 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	105 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	379 000,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	308 000,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 438 000,00	0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	1 900,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	87 000,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	805 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 100,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	785 000,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	415 000,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	178 500,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 046 500,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	342 500,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	368 000,00	0,00	0,00
2814	Constructions sur sol d'autrui	28 080,20	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	639 500,00	0,00	0,00
28153	Réseaux divers	50 153,00	0,00	0,00
28157	Matériel et outillage techniques	414 500,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	54 000,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	220 000,00	0,00	0,00
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad)	1 995,36	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di)	51 000,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	15 000,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	189 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 600,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	510 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	884 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	516 000,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	66 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	44 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	69 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	366 000,00	0,00	0,00
28281	Autres immo. corporelles (affectation)	59 000,00	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	880 000,00	880 000,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	730 000,00	0,00	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement	47 492 437,59	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	86 673 136,59	6 000 000,00	0,00	25 041 499,57	117 714 636,16

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	68 018 682,90
Ressources propres disponibles	VIII	117 714 636,16
Solde	IX = VIII - IV (4)	49 695 953,26

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME
**IV
C7**
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	388 668 218,06	39 629 766,77	428 297 984,83	160 221 183,26	63 121 668,66	101 383 573,65	98 901 013,12
1998P015E80 2014/2018 - ENT & PROJETS STRUCTURANTS (SUBVENTIONS) /D	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	1 150 192,85	0,00	944 106,25	0,00
2015P021E03 2016- AMENAGEMENTS DE BOURG ET TRAVERSES/D	897 000,00	0,00	897 000,00	779 741,84	0,00	117 258,16	0,00
2017P072E03 2018/2032 SYMA PAYS DE TULLE (Capital)	1 772 800,00	0,00	1 772 800,00	353 035,34	176 249,59	176 044,01	1 067 424,02
2006P038E40 ACHAT VEHICULES ELEC. ET THERM. marché 72/73 - 2019-23 / D	2 003 000,00	0,00	2 003 000,00	274 288,98	475 641,50	746 358,50	505 900,00
2017P016E04 ACQUISITION DES SYSTEMES D'INFORMATION / 2018 - 2021 D	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	927 430,65	378 000,00	117 569,35	577 000,00
2007P030E12 AEP ET ASSAINISSEMENT / 2008-2019D	33 500 000,00	-300 000,00	33 200 000,00	32 165 916,00	0,00	5 284,00	368 276,69
2018P028E01 AEP/ASSAINISSEMENT / 2018 D	2 200 000,00	0,00	2 200 000,00	1 426 669,00	439 829,00	179 387,00	154 115,00
2018P028E02 AEP/ASSAINISSEMENT / 2019-2021 D	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	798,00	1 170 332,00	1 878 870,00	1 950 000,00
2007P030E33 AEP/ASSAINISSEMENT/MILIEU AQUA / 2016-2017 D	7 000 000,00	-851 300,00	6 148 700,00	4 530 812,00	862 570,00	670 172,03	0,00
2017P027E02 AGRICULTURE CONVENTIONNEMENT REGION / 2017-2021 D	900 000,00	150 000,00	1 050 000,00	161 047,85	250 000,00	431 696,32	150 000,00
2018P017E01 AIDE A L'ADRESSAGE - 2018/2020	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	112 240,00	399 435,00	1 188 325,00	0,00
2018P037E03 AIDE A LA PIERRE / 2006-2013 D	2 022 301,84	-204 243,73	1 818 058,11	1 808 476,49	0,00	0,00	0,00
2018P037E04 AIDE A LA PIERRE / 2014 D	379 700,00	-69 654,14	310 045,86	307 411,83	0,00	0,00	0,00
2018P037E05 AIDE A LA PIERRE / 2015 D	302 300,00	-59 825,79	242 474,21	241 280,27	0,00	0,00	0,00
2018P037E06 AIDE A LA PIERRE / 2016 D	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00	1 430 790,31	4 770,00	144 150,69	0,00
2018P037E07 AIDE A LA PIERRE / 2017 D	2 250 000,00	0,00	2 250 000,00	2 168 878,64	25 600,00	55 164,79	0,00
2018P037E08 AIDE A LA PIERRE / 2018 D	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	1 910 056,81	75 694,84	301 856,15	0,00
2018P037E09 AIDE A LA PIERRE / 2019 D	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	725 614,00	407 106,79	1 165 230,58	0,00
2018P037E10 AIDE A LA PIERRE / 2020 D	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	0,00	662 999,37	587 000,63	450 000,00
2018P037E11 AIDE A LA PIERRE / 2021 D	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	400 000,00	1 100 000,00
2003P033E67 AMENAGEMENT COMMUNAUX / 2015 D	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 291 233,00	2 616,00	201 011,00	0,00
2003P033E73 AMENAGEMENT DE BOURG / 2016 D	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 015 409,00	37 091,00	147 004,00	0,00
2003P033E68 AMENAGEMENT DE BOURG ESPACES PUBLICS / 2015-2017 D	1 400 000,00	-326 182,00	1 073 818,00	1 072 049,00	0,00	0,00	0,00
2017P007E02 AMENAGEMENT NUMERIQUE 100% FIBRE SPL NATHD/ 2017-2021 D	10 062 500,00	0,00	10 062 500,00	6 008 814,50	187 500,00	187 500,00	3 616 184,90
2003P033E61 AMENAGEMENTS COMMUNAUX / 2013 D	1 300 000,00	-288 861,60	1 011 138,40	988 807,00	0,00	0,00	0,00
2003P033E66 AMENAGEMENTS COMMUNAUX / 2014 D	1 500 000,00	-456 200,00	1 043 800,00	1 032 621,00	3 468,00	0,00	0,00
2015P021E08 AMENAGEMENTS DE BOURG ET TRAVERSES 2019-2020/ D	3 520 000,00	0,00	3 520 000,00	780 941,90	487 422,57	634 317,81	1 608 134,68
2015P021E10 AMENAGEMENTS DE BOURG ET TRAVERSES 2021/ D	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00	0,00	0,00	600 000,00	1 600 000,00
2015P021E04 AMENAGEMENTS DE BOURG ET TRAVERSES/2017 D	800 000,00	0,00	800 000,00	679 451,60	0,00	120 454,90	0,00
2015P021E05 AMENAGEMENTS DE BOURG ET TRAVERSES/2018 D	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	525 232,77	0,00	474 240,74	0,00
2003P033E76 AMENAGEMENTS DE BOURGS / 2017 D	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	1 363 297,00	94 339,00	141 674,80	0,00
2014P014E17 AMENAGEMENTS DE SECURITE 2019/D	1 702 516,14	-881 940,02	820 576,12	810 126,25	0,00	0,00	0,00
2020P006E01 AMENAGEMENTS DE SECURITE 2020/D	3 480 000,00	0,00	3 480 000,00	0,00	1 021 694,02	994 929,39	1 463 376,59
2020P006E03 AMENAGEMENTS DE SECURITE 2021/D	0,00	2 610 000,00	2 610 000,00	0,00	0,00	870 000,00	1 740 000,00
2014P014E11 AMENAGEMENTS DE SECURITE/2018 D	1 060 000,00	0,00	1 060 000,00	881 133,08	0,00	178 866,92	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2020P012E01 AMENAGEMENTS ROUTIERS (hors grandes opérations) 2020/D	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00
2020P012E03 AMENAGEMENTS ROUTIERS (hors grandes opérations) 2021/D	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	0,00	600 000,00	1 200 000,00
1998P038E101 ARCHIVES SUBVENTION DE RESTAURATION COMMUNES / 2017-2021 D	75 000,00	0,00	75 000,00	22 700,11	10 000,00	14 122,02	14 200,00
2007P035E128 ASAFAC ELAGAGE / 2018-2020 D	368 000,00	0,00	368 000,00	140 000,00	198 000,00	0,00	0,00
2007P031E56 AUTONOMIE ET GESTION DE L'EAU - ASAFAC / 2019-2021 D	750 000,00	0,00	750 000,00	200 000,00	150 000,00	220 000,00	180 000,00
2020P015E06 CNSA SECTION IV 2020-2022- INVESTISSEMENT	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	30 000,00	15 000,00	0,00
2007P032E23 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES 2014-2016	150 000,00	-47 869,00	102 131,00	76 473,00	0,00	0,00	0,00
2007P021E54 COLLEGES - EQUIPEMENTS DE CUISINES / 2018-2021 D	300 000,00	0,00	300 000,00	180 466,33	78 841,07	40 692,60	0,00
2007P021E65 COLLEGES - EQUIPEMENTS DE CUISINES / 2021-2025 D	0,00	320 000,00	320 000,00	0,00	0,00	80 000,00	240 000,00
2018P029E01 CONTRAT DE SOLIDARITE COMMUNALE - 2018/2021 D	19 100 000,00	0,00	19 100 000,00	4 651 057,00	4 979 138,00	4 837 332,68	4 497 472,00
2018P027E01 CONTRATS DE COHESION DES TERRITOIRES / 2018-2021 D	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	767 025,00	1 789 634,00	2 436 675,00	1 003 831,00
2016P057E01 COUVERTURES TELEPHONIE MOBILE (800 Sites Prioritaires)	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	455 606,40	120 000,00	1 880 263,00	1 353 522,59
2003P022E19 CTA - CONTRATS TERRITORIAUX D'AMENAGEMENT / 2015-2017 D	7 000 000,00	-400 000,00	6 600 000,00	4 554 297,00	750 858,00	1 285 984,60	8 860,40
2007P030E25 DEFENSE INCENDIE / 2014 D	250 000,00	-105 001,00	144 999,00	65 107,00	0,00	0,00	0,00
2007P030E31 DEFENSE INCENDIE / 2015 D	200 000,00	0,00	200 000,00	140 905,00	0,00	48 429,00	0,00
2007P030E32 DEFENSE INCENDIE / 2016 D	80 000,00	0,00	80 000,00	40 648,00	18 500,00	852,00	0,00
2020P010E01 DEGATS DIVERS 2020/D	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	378 675,91	232 975,19	588 348,90
2020P010E02 DEGATS DIVERS 2021/D	0,00	900 000,00	900 000,00	0,00	0,00	300 000,00	600 000,00
2007P031E50 DEPENSES DIRECTES 2017/2020	40 000,00	0,00	40 000,00	3 144,00	26 000,00	5 120,00	0,00
2003P034E15 DESENCLAVEMENT NUMERIQUE 2000-2009	459 859,75	0,00	459 859,75	281 695,75	0,00	155 074,00	0,00
2003P039E29 DEV. DE LA LECTURE ET DES BIBLIOTHEQUES MUN / 2010/2014 D	1 000 000,00	-234 386,87	765 613,13	742 045,13	0,00	0,00	0,00
2003P039E38 DEV. DE LA LECTURE ET DES BIBLIOTHEQUES MUN / 2015-2019 D D	400 000,00	-100 000,00	300 000,00	171 192,00	19 607,00	92 276,56	0,00
2007P032E22 DISSIMULATION RESEAUX ELECT ET TELEPHONIQUES - 2014	500 000,00	-57 210,00	442 790,00	373 955,00	0,00	0,00	0,00
2007P032E29 DISSIMULATION RESEAUX TELEPHONIQUES - 2015	400 000,00	0,00	400 000,00	305 139,00	0,00	90 640,00	0,00
2003P034E16 DVECO - AIDES AUX COMMUNES 2007- 2013	800 000,00	0,00	800 000,00	739 951,00	0,00	42 039,51	0,00
2016P006E23 DÉGÂTS DIVERS/2019 D	664 050,48	-404 910,31	259 140,17	245 217,55	0,00	0,00	0,00
2003P034E19 E-ADMINISTRATION / 2010-2013 D	450 000,00	0,00	450 000,00	353 630,00	0,00	66 134,00	0,00
2003P034E22 E-ADMINISTRATION / 2014-2017 D	400 000,00	0,00	400 000,00	289 026,00	0,00	110 888,00	0,00
2003P033E63 ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES / 2014 D	600 000,00	-59 930,75	540 069,25	405 165,00	0,00	0,00	0,00
2003P033E70 ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES / 2015 D	800 000,00	0,00	800 000,00	583 038,00	0,00	82 426,00	0,00
2003P033E72 ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES / 2016 D	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	651 035,00	70 419,00	167 959,00	0,00
2003P033E77 ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES / 2017 D	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	780 042,00	21 647,00	10 764,00	0,00
2020P005E01 ELAGAGE-2020/D	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	0,00	863 459,24	1 136 120,76	500 420,00
2020P005E02 ELAGAGE-2021/D	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	500 000,00
2016P007E14 ENVIRONNEMENT DE LA ROUTE 2020-2023/D	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	60 000,00	20 000,00
2003P039E36 EQTS SPORTIFS, SOCIO CULT,PATRIMOINE - COLLECTIVITE / 2014 D	1 700 000,00	-242 241,00	1 457 759,00	1 227 184,00	0,00	0,00	0,00
2003P039E39 EQTS SPORTIFS, SOCIO CULT,PATRIMOINE - COLLECTIVITE / 2015 D	2 000 000,00	-200 000,00	1 800 000,00	1 443 548,00	9 623,00	315 590,29	0,00
2003P039E41 EQUIPEMENTS SPORTIFS / 2016 D	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	461 903,00	30 452,00	507 197,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2003P039E44 EQUIPEMENTS SPORTIFS / 2017 D	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	484 445,00	39 234,00	475 781,00	0,00
2007P035E123 ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) / 2016-2024 D	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	1 359 870,21	1 921 700,00	218 429,79	0,00
2016P008E06 ETUDES GENERALES	640 000,00	0,00	640 000,00	90 978,04	71 362,53	138 267,65	319 106,28
2007P035E129 FRANSYLVA ELAGAGE / 2019-2020 D	300 000,00	0,00	300 000,00	50 000,00	13 000,00	216 252,50	0,00
2008P028E01 GRANDES OPERATIONS ROUTIERES 2009-2025 / D	59 000 000,00	0,00	59 000 000,00	21 120 891,61	18 600 000,00	14 936 150,75	4 342 957,64
2003P037E68 INFRASTRUCTURES VOIRIES / 2014-2019 D	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	4 363 580,00	34 626,00	573 184,04	0,00
2018P049E02 INV. DIRECT - ACTIONS CTE - 2018/2022 D	1 102 500,00	0,00	1 102 500,00	59 716,20	190 000,00	522 150,00	234 250,00
2018P049E04 INV. INDIRECT - ACTIONS CTE - 2018/2022 D	1 444 300,00	0,00	1 444 300,00	10 500,00	63 500,00	1 334 200,00	36 100,00
1998P028E68 INVESTISSEMENT BÂTIMENTS LDA / 2018-2019 D	500 000,00	-500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2007P021E32 INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS / 2015 D	1 856 020,00	0,00	1 856 020,00	1 525 071,06	0,00	0,00	0,00
2007P021E38 INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS / 2016 D	5 338 500,00	0,00	5 338 500,00	1 115 623,71	0,00	4 222 876,29	0,00
2007P021E41 INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS / 2017 D	661 000,00	0,00	661 000,00	563 081,91	0,00	92 317,16	0,00
2007P021E53 INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS / 2018 D	915 000,00	0,00	915 000,00	667 450,74	0,00	242 461,26	0,00
2007P021E58 INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS / 2019 D	1 211 300,00	0,00	1 211 300,00	750 270,20	154 688,00	168 427,40	126 358,00
2007P021E61 INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS / 2020 D	1 273 500,00	0,00	1 273 500,00	0,00	604 522,93	668 977,07	0,00
2007P021E64 INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS / 2021 D	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00	0,00	250 000,00	500 000,00
2007P021E29 INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS / 2014 D	950 500,00	0,00	950 500,00	865 940,75	0,00	153,16	0,00
2007P031E52 INVESTISSEMENT SUBVENTIONS DIVERSES / 2018-2020 D	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	150 000,00	50 000,00
2017P016E01 MAINTENANCE EVOLUTIVE DES SYSTEMES D'INFORMATION/2017-2020 D	800 000,00	0,00	800 000,00	151 669,07	175 000,00	473 330,93	0,00
2017P016E03 MAINTENANCE EVOLUTIVE DES SYSTEMES D'INFORMATION/2018-2021 D	600 000,00	0,00	600 000,00	98 784,29	35 000,00	466 215,71	0,00
2017P016E07 MAINTENANCE EVOLUTIVE DES SYSTEMES D'INFORMATION/2019-2023 D	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	230 000,00	170 000,00
2017P016E08 MAINTENANCE EVOLUTIVE DES SYSTEMES D'INFORMATION/2020-2024 D	375 000,00	0,00	375 000,00	0,00	0,00	155 000,00	220 000,00
2017P016E11 MAINTENANCE EVOLUTIVE DES SYSTEMES D'INFORMATION/2021-2025 D	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00	0,00	200 000,00	600 000,00
2018P036E05 MAINTIEN A DOMICILE / 2016 D	200 000,00	0,00	200 000,00	81 088,67	2 000,00	112 766,46	0,00
2018P036E06 MAINTIEN A DOMICILE / 2017 D	150 000,00	0,00	150 000,00	89 550,50	9 800,00	47 923,50	0,00
2018P036E07 MAINTIEN A DOMICILE / 2018 D	150 000,00	0,00	150 000,00	102 614,00	15 200,00	31 786,00	0,00
2018P036E08 MAINTIEN A DOMICILE / 2019 D	150 000,00	0,00	150 000,00	40 255,00	57 471,93	52 273,07	0,00
2018P036E09 MAINTIEN A DOMICILE / 2020 D	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	41 000,00	79 000,00	30 000,00
2018P036E11 MAINTIEN A DOMICILE / 2021 D	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	40 000,00	80 000,00
2018P036E04 MAINTIEN A DOMICILE P.AGEES / 2015 D	100 000,00	-11 331,99	88 668,01	81 175,64	0,00	0,00	0,00
1998P016E42 MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL 2014/D	480 500,00	0,00	480 500,00	387 661,00	0,00	33 839,00	0,00
1998P016E46 MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL 2015/D	700 000,00	0,00	700 000,00	408 193,00	0,00	261 688,00	0,00
2003P033E71 MAIRIE/SIEGES EPCI/EQUIPEMENTS COMMUNAUX / 2016 D	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 234 369,00	168 331,00	95 255,00	0,00
2003P033E75 MAIRIE/SIEGES EPCI/EQUIPEMENTS COMMUNAUX / 2017 D	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	1 094 812,00	152 036,00	652 625,00	0,00
1998P020E170 MARCHES INVESTISSEMENT BD / 2017 D	240 000,00	0,00	240 000,00	126 729,24	51 000,00	59 546,23	0,00
1998P020E191 MARCHES INVESTISSEMENT BD / 2018 D	534 000,00	0,00	534 000,00	244 341,06	134 300,00	133 500,00	19 605,91
2018P013E04 MATERIEL ROULANT ET OUTILLAGE 2020/D	5 550 000,00	0,00	5 550 000,00	0,00	1 569 204,52	1 030 795,48	2 950 000,00
2018P013E05 MATERIEL ROULANT ET OUTILLAGE 2021/D	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00	1 050 000,00	2 950 000,00
2016P007E13 MATERIEL TECHNIQUE 2020-2023/D	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2007P031E57 MILIEUX AQUATIQUES PRIVES / 2020-2024 D	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	37 025,00	122 975,00	240 000,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2001P025E15 MSAP TRAVAUX INVESTISSEMENT 2016/2018 D	100 000,00	0,00	100 000,00	1 056,68	0,00	94 967,74	0,00
2003P034E23 MULTIPLES RURAUX ET PLATEFORMES / 2014-2020 D	800 000,00	-200 000,00	600 000,00	355 721,00	0,00	192 354,00	0,00
2016P006E22 OUVRAGES D'ART/2019 D	2 425 632,00	-1 031 273,72	1 394 358,28	1 316 933,83	0,00	0,00	0,00
2020P009E01 OUVRAGES D'ARTS 2020/D	5 300 000,00	0,00	5 300 000,00	0,00	1 191 000,00	1 553 368,00	2 555 632,00
2020P009E02 OUVRAGES D'ARTS 2021/D	0,00	4 100 000,00	4 100 000,00	0,00	0,00	1 200 000,00	2 900 000,00
2018P039E04 PARC LOCATIF SOCIAL / 2012-2017/D	5 614 398,00	0,00	5 614 398,00	4 198 998,00	29 000,00	1 382 890,00	0,00
2018P039E05 PARC LOCATIF SOCIAL / 2018-2021 D	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	82 000,00	261 000,00	248 000,00	1 100 000,00
2017P007E07 PARTICIPATION EMPRUNT CAPITAL / 2019-2038 D (MON521706EUR)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	312 500,00	250 000,00	250 000,00	4 187 500,00
2017P007E14 PARTICIPATION EMPRUNT CAPITAL / 2019-2039 D (MON524307EUR)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	187 500,00	250 000,00	250 000,00	4 312 500,00
2017P007E12 PARTICIPATION EMPRUNT CAPITAL / 2019-2039 D (MON524312EUR)	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	375 000,00	500 000,00	500 000,00	8 625 000,00
2003P039E42 PATRIMOINE ARCHITECTURAL / 2016 D	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	805 997,00	50 508,00	213 973,00	0,00
2003P039E43 PATRIMOINE ARCHITECTURAL / 2017 D	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	605 195,00	128 280,00	466 525,00	0,00
2003P022E12 PAYS INVESTISSEMENT / 2011-2013 D	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	3 084 007,19	0,00	413 186,54	0,00
2007P021E68 PLAN DE RELANCE : COLLEGE D'ALLASSAC / D	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 200 000,00	300 000,00	0,00
2007P021E67 PLAN DE RELANCE : COLLEGE D'ARGENTAT / D	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	0,00	3 100 000,00	400 000,00	0,00
2007P021E69 PLAN DE RELANCE : RENOVATION ENERGETIQUE / D	0,00	369 551,50	369 551,50	0,00	369 551,50	0,00	0,00
2020P011E01 PREPARATION DE CHAUSSEE 2020/D	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	292 576,82	400 000,00	807 423,18
2020P011E02 PREPARATION DE CHAUSSEE 2021/D	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00	400 000,00	800 000,00
2018P038E02 PROTOCOLE CORREZE HABITAT / 2018-2021 D	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	128 179,72	83 357,07	1 188 462,93	0,00
2018P038E01 PROTOCOLE CORREZE HABITAT 2013/2017 D	2 717 000,00	0,00	2 717 000,00	1 281 482,20	25 000,00	1 392 100,60	0,00
2016P006E24 PRÉPARATIONS DE CHAUSSEES/2019 D	879 000,00	-855 530,00	23 470,00	22 136,10	0,00	0,00	0,00
1998P028E69 QUALYSE 2018-2020/D	500 000,00	0,00	500 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	200 000,00
2015P013E11 REGULARISATION FONCIERES 2020-2023/ D	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	35 677,10	2 322,90	42 000,00
2020P008E01 RESEAUX DE DESSERTES PRINCIPALES ET SECONDAIRES 2020/D	15 267 768,99	0,00	15 267 768,99	0,00	2 908 573,32	5 184 827,16	7 174 368,51
2020P008E02 RESEAUX DE DESSERTES PRINCIPALES ET SECONDAIRES 2021/D	0,00	12 000 000,00	12 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00	8 000 000,00
2020P007E01 RESEAUX STRUCTURANTS ET DE LIAISON 2020/D	20 132 231,01	0,00	20 132 231,01	0,00	5 536 449,09	7 570 026,92	7 025 755,00
2020P007E04 RESEAUX STRUCTURANTS ET DE LIAISON 2021/D	0,00	15 000 000,00	15 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	10 000 000,00
2007P030E29 RESTAURATION DES COURS D'EAU ET ETANGS / 2014-2016 D	350 000,00	0,00	350 000,00	232 170,00	0,00	112 330,00	5 278,00
2007P031E38 RESTAURATION DES COURS D'EAU ET ETANGS PRIVES / 2014-2016 D	600 000,00	0,00	600 000,00	429 092,00	0,00	151 825,60	0,00
2007P031E47 RESTAURATION DES COURS D'EAU ET ETANGS PRIVES / 2017-2019 D	600 000,00	0,00	600 000,00	261 704,00	62 975,00	274 084,00	0,00
2007P021E48 RESTRUCTURATION ESPACE PEDAGOGIQUE ARSONVAL BRIVE/2017-2023D	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	802 900,00	344 100,00	458 800,00	694 200,00
2003P037E78 ROUTES DEPARTEMENTALES EN TRAVERSE / 2016 D	400 000,00	0,00	400 000,00	231 117,00	2 763,00	163 357,00	0,00
2003P037E82 ROUTES DEPARTEMENTALES EN TRAVERSE / 2017 D	600 000,00	0,00	600 000,00	309 141,00	14 877,00	275 982,00	0,00
2016P006E21 RÉSEAUX DE DESSERTES PRINCIPALES ET SECONDAIRES/2019 D	6 840 000,00	-3 072 277,64	3 767 722,36	3 767 624,83	0,00	0,00	0,00
2016P006E20 RÉSEAUX STRUCTURANTS ET DE LIAISON/2019 D	9 058 335,00	-3 712 967,47	5 345 367,53	5 197 143,04	0,00	0,00	0,00
2003P039E45 SALLES POLYVALENTES / 2017 D	800 000,00	0,00	800 000,00	343 654,00	43 126,00	413 220,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2017P028E02 SECTEUR DOMICILE : SOUTIEN/DEVELOPPEMENT INV/D	547 600,00	0,00	547 600,00	66 766,80	0,00	400 000,00	0,00
2014P014E12 SECURISATION DES USAGES/2018 D	978 004,85	-436 647,70	541 357,15	335 916,36	0,00	0,00	0,00
2020P014E02 SEM CORREZE ENERGIES RENOUVELABLES - APPELS DE FONDS	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	189 500,00	310 500,00	0,00
2016P007E12 SIGNA. VERTICALE ET DISPOSITIFS DE SECURITE 2020-2023/D	240 000,00	0,00	240 000,00	0,00	34 061,54	85 938,46	120 000,00
2020P014E01 SOCIETE ENERGIES DES TERRITOIRES - CAPITAL , APPELS DE FONDS	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	65 000,00	35 000,00	0,00
1998P001E111 SOUTIEN AUX ACTIVITES AGRICOLES / 2015 D	395 000,00	0,00	395 000,00	371 513,00	2 325,00	21 162,00	0,00
1998P001E122 SOUTIEN AUX ACTIVITES AGRICOLES-INVESTISSEMENT / 2018-2020 D	100 000,00	0,00	100 000,00	20 000,00	0,00	80 000,00	0,00
2013P010E11 SUBVENTION FONDATION PATRIMOINE / D	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2017P078E08 SUBVENTIONS INV. ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES - 2018/2020 D	54 000,00	0,00	54 000,00	27 000,00	18 000,00	9 000,00	0,00
2017P078E09 SUBVENTIONS INV.ASSOCIATIONS NON CONVENTIONNEES - 2018/2020D	50 000,00	0,00	50 000,00	4 700,00	6 500,00	37 800,00	0,00
2017P072E06 SYMA A 89 / 2018 D (Capital)	718 100,00	0,00	718 100,00	192 616,68	70 592,41	69 755,84	365 911,83
2016P019E01 TOURISME INVESTISSEMENT COMMUNES / 2015-2018 D	1 500 000,00	-800 000,00	700 000,00	108 564,00	3 167,00	588 269,00	0,00
2015P017E01 TOURISME INVESTISSEMENT PRIVES 2015-2018 D	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	550 990,02	43 000,00	437 718,00	0,00
2018P019E01 TRAVAUX RD1089 / 2016-2020 D	1 935 000,00	0,00	1 935 000,00	1 861 609,00	73 391,00	0,00	0,00
2006P058E04 VIADUC DES ROCHERS NOIRS 2020-2022 / D	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00
2018P026E01 VOIRIE - 2018/2020 D	9 000 000,00	0,00	9 000 000,00	3 071 599,00	2 418 428,00	3 509 973,00	0,00
2003P037E77 VOIRIE / 2016 D	2 200 000,00	0,00	2 200 000,00	1 796 574,00	7 177,00	396 248,28	0,00
2003P037E81 VOIRIE / 2017 D	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	2 583 486,00	164 498,00	449 838,00	0,00
2003P037E69 VOIRIE FORESTIERE ET MATERIEL DE VOIRIE / 2014-2019 D	450 000,00	0,00	450 000,00	354 941,68	0,00	88 592,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT
IV
C8
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	100 764 495,06	8 167 423,00	108 931 918,06	38 128 788,29	19 990 347,92	27 554 978,97	22 470 229,91
2017P078E05 2014-2016 FDD	300 000,00	-237 350,00	62 650,00	55 081,00	0,00	0,00	0,00
2017P072E04 2018/2032 SYMA PAYS DE TULLE (Intérêts)	431 725,00	0,00	431 725,00	133 753,91	57 133,77	50 612,90	190 224,42
2017P072E05 2018/SYMA A 89 (Intérêts)	141 510,00	0,00	141 510,00	52 388,86	19 244,23	16 402,88	53 474,03
2015P023E09 ACTIONS CULTURELLES 5 TERRITOIRES/SUBVENTION 2019 - D	267 700,00	-5 221,00	262 479,00	261 250,00	0,00	0,00	0,00
2015P023E10 ACTIONS CULTURELLES TERRITOIRES/SUBVENTION 2020 - D	264 700,00	0,00	264 700,00	0,00	257 400,00	7 300,00	0,00
2016P021E13 ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS 2021-2025 D	0,00	325 000,00	325 000,00	0,00	0,00	65 000,00	260 000,00
2016P021E14 ASSURANCES FLOTTE AUTOMOBILE / 2021 -2025 D	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00	300 000,00	900 000,00
2016P021E17 ASSURANCES PROTECTION JURIDIQUE / 2021 - 2025 D	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00	3 000,00	9 000,00
2016P021E12 ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE / 2020 2025 D	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	87 000,00	100 000,00	313 000,00
2016P021E15 ASSURANCES RISQUES STATUTAIRES / 2021 - 2025 D	0,00	360 000,00	360 000,00	0,00	0,00	90 000,00	270 000,00
2016P021E16 ASSURANCES TOUS RISQUES EXPOSITIONS / 2021 - 2025 D	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	10 000,00	30 000,00
2016P074E03 ATELIERS EDUCATION ARTISTIQUE/SUBVENTIONS 2020 - D	28 300,00	0,00	28 300,00	0,00	28 300,00	0,00	0,00
1998P056E88 CLUB ELITE/GRAND EVENEMENT SPORTIFS/SOUTIEN EMPLOI SPORTIF/D	554 000,00	0,00	554 000,00	327 884,00	98 000,00	126 116,00	0,00
2020P015E07 CNSA SECTION IV 2020-2022 - FONCTIONNEMENT	1 153 500,00	0,00	1 153 500,00	0,00	299 943,40	410 200,00	443 356,60
2006P038E41 CONTRAT D'ENT. PNEU. marché 72-73 LOC. BAT. 2019-2026 / D	464 500,00	0,00	464 500,00	910,07	42 000,00	90 000,00	331 400,00
2006P037E56 CONTROLES REGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES SUR BAT / 2017-2020 D	204 500,00	0,00	204 500,00	93 733,78	28 801,35	54 808,78	12 411,48
2006P037E63 CONTROLES REGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES SUR BAT / 2020-2024 D	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	104 149,00	145 851,00
1998P051E04 CONVENTION PARTICIPATION FONCTIONNEMENT SDIS / 2018-2021 D	38 000 000,00	0,00	38 000 000,00	17 546 000,00	9 303 000,00	9 500 000,00	1 151 000,00
2013P009E01 DOMOTIQUE : TELEASSISTANCE / 2013 D	11 302 134,00	0,00	11 302 134,00	5 193 413,19	920 362,00	1 628 249,77	3 557 064,04
2006P037E54 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS / 2017-2020 D	400 000,00	0,00	400 000,00	268 414,98	94 198,78	24 572,43	0,00
2006P037E67 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS / 2021-2026 D	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00	95 000,00	305 000,00
2015P028E08 EVENEMENT VOCATION DEPARTEMENTALE/ SUBVENTIONS 2019 - D	807 400,00	-150 000,00	657 400,00	654 300,00	0,00	0,00	0,00
2015P028E10 EVENEMENT VOCATION DEPARTEMENTALE/ SUBVENTIONS 2020 - D	811 000,00	0,00	811 000,00	0,00	668 300,00	142 700,00	0,00

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2006P037E64 EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES / 2020-2028 D	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	315 000,00	1 685 000,00
2016P001E59 EXPLOITATION ET GESTION RESTAURANT PERSONNEL / 2017-2021 D	160 000,00	0,00	160 000,00	101 589,61	49 700,00	0,00	0,00
2006P038E31 FLOTTE AUTO-LOC / 2015 2019 D MARCHES 2015/136-137-138	1 361 337,04	0,00	1 361 337,04	547 893,82	182 000,00	190 774,27	432 445,73
2006P038E42 FLOTTE AUTOMOBILE : LOCATIONS 2020-2025 / D	290 000,00	0,00	290 000,00	0,00	3 000,00	68 000,00	219 000,00
2018P049E03 FONCT. DIRECT - ACTIONS CTE - 2018/2022 D	440 000,00	0,00	440 000,00	2 244,00	30 000,00	360 000,00	45 000,00
2018P049E05 FONCT. INDIRECT - ACTIONS CTE - 2018/2022 D	603 200,00	0,00	603 200,00	0,00	25 000,00	373 600,00	194 600,00
2006P038E36 FOURNITURE CARBURANT (lavage et péage) 2019/2022 D	810 000,00	0,00	810 000,00	199 951,47	158 500,00	115 500,00	328 000,00
2018P005E01 FOURNITURES ADMINISTRATIVES / D	388 000,00	0,00	388 000,00	155 433,20	70 700,00	150 373,66	0,00
2017P018E03 FOURNITURES DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS / 2018-2021 D	750 000,00	0,00	750 000,00	406 506,91	245 489,64	95 938,11	0,00
2017P018E13 FOURNITURES DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS / 2021-2024 D	0,00	650 000,00	650 000,00	0,00	0,00	160 000,00	490 000,00
2017P070E12 FSE SUBVENTIONS 2018-2020 / D	2 528 878,00	0,00	2 528 878,00	0,00	533 000,00	1 995 878,00	0,00
2006P037E62 GARDIENNAGE / 2019-2023 D	400 000,00	0,00	400 000,00	69 620,35	100 012,70	51 217,16	175 184,69
2018P007E04 HANDIMOBILE 2019-2022 / D	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	808 828,40	810 000,00	909 634,58	969 189,31
2018P002E06 LOCATION MAINTENANCE MACHINE A AFFRANCHIR /D	40 000,00	0,00	40 000,00	11 024,63	10 000,00	10 000,00	8 000,00
2006P037E61 MAINTENANCE DES ASCENSEURS ET MONTE CHARGES / 2019-2023 D	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	31 319,74	22 936,39	45 743,87
2006P037E55 MAINTENANCE ET ASSAINISSEMENT DES RESEAUX / 2017-2020 D	100 000,00	0,00	100 000,00	48 369,38	22 631,51	19 475,67	0,00
2006P037E68 MAINTENANCE ET ASSAINISSEMENT DES RESEAUX / 2021-2026 D	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	25 000,00	75 000,00
2006P037E65 MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES BATIMENTS DU DEPT/2020-2024 D	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	85 000,00	165 000,00	350 000,00
2006P037E60 MARBOT - MARCHE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE / 2019-2022 D	480 000,00	0,00	480 000,00	116 620,44	120 000,00	120 000,00	119 000,00
2017P018E01 MARCHES DE FOURNITURES ET TELECOMMUNICATIONS / 2017-2019 D	600 000,00	0,00	600 000,00	502 559,31	14 948,76	82 491,93	0,00
2017P018E09 MARCHES DE FOURNITURES ET TELECOMMUNICATIONS / 2020-2024 D	875 000,00	0,00	875 000,00	0,00	162 061,60	172 989,64	539 948,76
2017P017E01 MARCHES MAINTENANCE DES SYSTEMES D'INFORMATION / 2017-2020 D	1 830 000,00	0,00	1 830 000,00	1 215 563,04	14 223,41	600 213,55	0,00
2017P017E06 MARCHES MAINTENANCE DES SYSTEMES D'INFORMATION / 2018-2021 D	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	625 713,96	438 176,59	235 255,95	0,00

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2017P017E07 MARCHES MAINTENANCE DES SYSTEMES D'INFORMATION / 2019-2023 D	400 000,00	0,00	400 000,00	114 947,50	225 600,00	59 452,50	0,00
2017P017E08 MARCHES MAINTENANCE DES SYSTEMES D'INFORMATION / 2020-2024 D	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00	0,00	247 000,00	203 000,00	800 000,00
2017P017E09 MARCHES MAINTENANCE DES SYSTEMES D'INFORMATION / 2021-2025 D	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00	150 000,00	450 000,00
2016P001E80 MEDECINE PROFESSIONNELLE / 2018-2022 D	379 170,00	0,00	379 170,00	142 596,58	94 500,00	94 500,00	26 011,80
2016P015E05 NATURA 2000 - DEPENSES PLURIANNUELLES / 2020-2021 D	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	28 000,00	30 000,00	42 000,00
2006P037E53 NETTOYAGES DES LOCAUX / 2017-2020 D	3 120 000,00	0,00	3 120 000,00	1 119 634,50	462 584,17	1 509 584,67	0,00
2006P037E66 NETTOYAGES DES LOCAUX / 2021-2026 D	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00	500 000,00	2 500 000,00
2016P022E16 PARTENARIAT AVEC L'ODCV / 2018-2021 D	1 312 000,00	0,00	1 312 000,00	656 000,00	328 000,00	328 000,00	0,00
2016P022E25 PARTENARIAT AVEC L'ODCV / 2021-2024 D	0,00	1 312 000,00	1 312 000,00	0,00	0,00	328 000,00	984 000,00
2019P025E02 PARTENARIAT CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE / 2016-2019 D	424 000,00	0,00	424 000,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00
1998P056E66 PARTENARIAT PLURIANNUEL DES COMITES DPTAUX 2009 - 2012 / D	1 513 810,00	0,00	1 513 810,00	1 500 698,20	0,00	3 587,00	0,00
2017P007E15 PARTICIPATION EMPRUNT INTERET / 2019-2039 D (MON524307EUR)	798 750,00	0,00	798 750,00	67 064,07	74 084,38	70 159,38	587 442,17
2017P007E13 PARTICIPATION EMPRUNT INTERET/ 2019-2039 D (MON524312EUR)	1 597 500,00	0,00	1 597 500,00	134 128,13	148 168,76	140 318,76	1 174 884,35
2017P007E08 PARTICIPATION EMPRUNT INTERETS / 2019-2038 D (MON521706EUR)	789 854,26	0,00	789 854,26	75 078,13	71 203,13	67 328,13	576 244,87
2017P019E02 PHOTOCOPIEURS / 2018-2021 D	600 000,00	0,00	600 000,00	176 577,36	105 000,00	315 895,93	585,21
2016P001E78 PRESTATIONS BLANCHISSERIE / 2018-2022 D	139 421,76	0,00	139 421,76	58 366,08	40 000,00	26 000,00	12 440,00
2007P035E130 RESERVE DE BIODIVERSITE - FONCTIONNEMENT / 2019-2023 D	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	20 000,00	50 000,00	125 000,00
2016P037E03 SCHEMA DEP. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE /SUBVENTIONS 2019 - D	413 000,00	-8 250,00	404 750,00	404 750,00	0,00	0,00	0,00
2016P037E06 SCHEMA DEP. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE /SUBVENTIONS 2020 - D	413 000,00	0,00	413 000,00	0,00	408 000,00	5 000,00	0,00
2018P008E02 SCOLAIRE HANDICAPES / 2018-2022 D	7 200 000,00	0,00	7 200 000,00	2 421 452,33	1 900 000,00	1 884 634,29	964 719,28
2017P028E01 SECTEUR DOMICILE : SOUTIEN/DEVELOPPEMENT - FONC/ 2017-2019 D	715 000,00	0,00	715 000,00	449 507,80	0,00	259 335,00	0,00
1998P001E123 SOUTIEN AUX ACTIVITES AGRICOLES-FONCTIONNEMENT / 2019-2021D	28 000,00	72 000,00	100 000,00	6 000,00	21 000,00	20 500,00	52 500,00
1998P056E97 SOUTIEN MOUVEMENT SPORTIF - SUBVENTION 2021	557 200,00	0,00	557 200,00	0,00	0,00	557 200,00	0,00
1998P056E95 SOUTIEN MOUVEMENT SPORTIF / SUBVENTIONS 2019 - D	604 405,00	-2 756,00	601 649,00	601 428,00	0,00	0,00	0,00
1998P056E96 SOUTIEN MOUVEMENT SPORTIF SUBVENTION 2020	605 000,00	0,00	605 000,00	0,00	587 960,00	17 040,00	0,00

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2007P035E132 SUBVENTION FEDERATION PECHE / 2020 D	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	10 000,00	20 000,00	40 000,00
2017P078E01 SUBVENTIONS ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES / 2017-2021 D	300 000,00	0,00	300 000,00	128 400,00	25 000,00	141 312,94	0,00
2020P023E01 SUBVENTIONS AUX ACTEURS CULTURELS SUBVENTIONS 2021	1 367 000,00	0,00	1 367 000,00	0,00	0,00	1 361 960,00	5 040,00
2006P037E59 VERIFICATION DES PORTES ET PORTAILS 2019-2022 / D	200 000,00	0,00	200 000,00	21 030,26	24 800,00	75 309,51	75 302,09
2006P037E52 VERIFICATION DES PORTES, PORTAILS ET BARRIERES / 2017-2019 D	110 000,00	0,00	110 000,00	36 716,66	0,00	69 442,04	0,00
2016P001E108 VETEMENTS DE TRAVAIL CD19 / 2019-2023 D	520 000,00	0,00	520 000,00	72 760,75	160 000,00	100 028,15	186 166,21
2016P001E23 VETEMENTS DE TRAVAIL COLLEGES 2016-2019 / D	170 000,00	0,00	170 000,00	122 603,63	0,00	0,00	0,00
2018P013E06 VETEMENTS DE TRAVAIL-ROUTES 2021-2023 / D	0,00	330 000,00	330 000,00	0,00	0,00	110 000,00	220 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 35

Nombre de suffrages exprimés : 38

VOTES :

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/10/2020

Présenté par le président du Conseil Départemental (1),

A TULLE, le 13/11/2020

le président du Conseil Départemental,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A TULLE, le 27/11/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARFEUILLERE Christophe	
AUDEGUIL Agnès	
BOISSIERAS Pascale	
BOUCHETEIL Emilie	
BOUZON Christian	
CHASSAGNARD Roger	
COLASSON Francis	
COMBES Bernard	
COMBY Francis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

COULAUD Danielle	
DELDOULI Najat	
DELPECH Jean-Jacques	
DUBOST Ghislaine	
DUCLOS Florence	
DUMAS Laurence	
FRONTY Gilbert	
LABBAT Jean-François	
LACHAUD Cédric	
LAUGA Jean-Jacques	
LEYGNAK Jean-Claude	
MAURIN Sandrine	
PADILLA-RATELADE Marilou	
PETIT Christophe	
PEYRET Franck	
PITTMAN Lilith	
QUEYREL-PEYRAMAURE Annie	
RELIAT Michèle	
ROME Hélène	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

ROUHAUD Gilbert	
SIMANDOUX Nelly	
SOLER Gérard	
STÖHR Jean	
TAGUET Jean-Marie	
TAMIMI Hayat	
TAURISSON Nicole	
TAYSSE Annick	
VALLEE Stéphanie	

Certifié exécutoire par le président du Conseil Départemental (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil départemental (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission des Affaires Générales

OBJET

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE : DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR L'EXERCICE 2020

RAPPORT

Dans le cadre de ses missions d'accueil d'urgence, d'observation et d'orientation, au titre de la protection de l'Enfance, le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (C.D.E.F.), fonctionne 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Au cours de l'année 2020, l'activité consacrée à l'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) ne correspond plus qu'à 5,5 % de l'activité totale du pôle accueil mineurs contre 37% en 2019. En effet la mise en œuvre des dispositifs d'accueil de Don Bosco et de l'ASEAC ont contribué à orienter directement ces jeunes et à ne les orienter vers le CDEF que très à la marge.

Ainsi, le CDEF s'est recentré sur ses missions d'accueil inconditionnel en particulier autour de la prise en charge des situations les plus complexes qui ne trouvent pas de solutions ailleurs et pour lesquels l'accueil peut être amené à durer quelles que soient les difficultés rencontrées.

L'année 2020 a été une année atypique dont le rythme a été considérablement modifié par la crise sanitaire COVID 19.

Le C.D.E.F. n'a pas pu, cette année encore, réaliser d'accueil de bénéficiaires relevant d'autres Départements. En conséquence, les recettes des Prix de Journée facturés aux autres Départements sont nulles, ce qui justifie une Décision Modificative au Budget Primitif 2020, qui est soumis à votre approbation dans le présent rapport.

A - DÉPENSES D'EXPLOITATION :

La décision modificative n° 1 permet d'ajuster le volume des charges au vu de la réalité de l'exécution budgétaire. La répartition de crédits de paiement du C.D.E.F. est modifiée de la manière suivante :

→ **Groupe 1 : économie des crédits de paiement sur les dépenses afférentes à l'exploitation courante pour un montant total de 231,70 €.**

Ce groupe de dépenses est constitué pour moitié des dépenses d'alimentation au titre desquelles un plan d'action a été mis en place visant à contenir ces dépenses.

L'objectif a été partiellement atteint. En effet, si l'activité a été moindre en 2020, la période du confinement a justifié des dépenses supplémentaires pour adapter la prise en charge sur l'internat.

→ **Groupe 2 : augmentation des crédits de paiement relatifs aux dépenses de personnel pour 45 420,00 €.**

On note des dépenses supplémentaires liées à un rappel de salaire sur 2019 suite à une décision tardive du comité médical avec effet rétroactif pour un salarié en congé longue maladie (13 000 €).

Par ailleurs, des indemnités chômage ont dû être maintenues pendant la période de la COVID 19 au-delà de la période de fin de droit de l'agent (4 000 €).

A noter également deux agents en cours de reclassement professionnel qui ont été remplacés pour garantir la continuité de service.

Néanmoins ces agents ont pu être mis à disposition, l'un auprès de l'ASE et l'autre auprès du service Insertion.

→ **Groupe 3 : économie de crédits de paiement afférents aux frais de structure pour 9 806,54 €.**

Suite au pointage des annuités d'amortissement, avec la paierie départementale, un montant de crédit de paiement de 1 380 € doit être inscrit en dépenses de fonctionnement d'ordre.

La contrepartie apparaît en recettes d'investissement d'ordre.

→ **La demande de crédits de fonctionnement pour le CDR "Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille" s'élève à 35 381,76 € et correspond au seul rééquilibrage de la dotation globale au regard d'un défaut de recettes attendues au titre de la tarification.**

B - RECETTES D'EXPLOITATION :

Le taux d'occupation pour les seuls besoins corréziens avoisine chaque année 99%, ainsi l'accueil de résidents issus d'autres départements n'est pas possible. Les nouvelles solutions développées pour l'accueil de MNA devaient favoriser l'accueil au CDEF de jeunes issus d'autres départements cependant la crise sanitaire liée à la COVID 19 et le confinement de l'établissement n'ont pas permis de le vérifier.

La décision modificative doit donc prendre en compte le défaut de recette évoquée ci-dessus, soit 35 381,76 €.

Une recette supplémentaire de 35 381,76 € sur le groupe 2 : produits d'exploitation permet de compenser le besoin de crédits de la section de fonctionnement.

Le montant de la dotation globale 2020 doit cependant être augmenté de 36 000 € pour compenser l'absence de recette et passe donc de 1 731 000 € à 1 767 000 €.

Ainsi, le projet de Décision Modificative n° 1 pour 2020 qui vous est présenté est équilibré en dépenses et recettes d'exploitation (réelles et ordre) et s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2020	DM1	BP 2020 + DM1
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante et aux services extérieurs	1 55 000,00 €	- 231,70 €	1 54 768,30 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 577 000,00 €	+ 45 420,00 €	1 622 420,00 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	128 771,40 €	- 9 806,54 €	118 964,86 €
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	1 860 771,40 €	+35 381,76 €	1 896 153,16 €
Groupe 1 : Dotation Globale	1 731 000,00 €	+36 000,00 €	1 767 000,00 €
Groupe 1 : Prix de journée autres établissements et/ou départements	36 000,00 €	-36 000,00 €	0 €
Groupe 2 : Produits d'exploitation	36 496,12 €	+ 35 381,76 €	71 877,88 €
Groupe 3 : Produits financiers et non encaissables	53 515,82 €		53 515,82 €
<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	3 759,46 €		3 759,46 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 860 771,40 €	+ 35 381,76 €	1 896 153,16 €

C - SECTION D'INVESTISEMENT :

En dépense d'investissement réelle, une inscription de 1 380 € est nécessaire pour régulariser les annuités d'amortissement 2020.

En résumé, la présente Décision Modificative porte les crédits de paiements aux montants présentés ci-dessous, pour les opérations d'ordre et réelles :

	Crédits de paiements 2020 DÉPENSES	Crédits de paiements 2020 RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 896 153,16 €	1 896 153,16 €
INVESTISSEMENT	296 684,13 €	296 684,13 €
TOTAL	2 192 837,29 €	2 192 837,29 €

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE : DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR L'EXERCICE 2020

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/302 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Madame Agnès AUDEGUIL, Rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales,

DÉLIBÈRE

Article unique : La Décision Modificative n° 1 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille pour l'exercice 2020 est adoptée telle qu'elle figure en annexe à la présente délibération.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de l'État le : 2 décembre 2020
Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-450-DE-1-1
Affiché le : 2 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

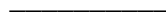
Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - CENTRE DPT ENFANCE ET FAMILLE

M22

DM1

ANNEE 2020

GROUPE 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel propos2			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
G1-DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
60611	Eau et Assainissement	4 748,78	1 437,86	0,00	0,00	0,00		4 000,00
60612	Energie, Electricité	13 375,96	13 674,06	0,00	0,00	0,00		13 000,00
60621	Combustibles et carburants	24 852,21	23 947,58	0,00	0,00	0,00		22 000,00
60622	Produits d'entretien	4 288,87	3 879,56	0,00	0,00	0,00		4 000,00
60623	Fournitures d'atelier	1 020,47	951,48	0,00	0,00	0,00		2 000,00
60624	Fournitures administratives	857,12	1 041,03	0,00	0,00	0,00		1 000,00
60625	Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs	1 877,84	1 026,80	0,00	0,00	0,00		2 000,00
606268	Autres fournitures hôtelières	4 958,06	2 748,52	0,00	0,00	0,00		4 000,00
6063	Alimentation	73 687,62	66 299,71	0,00	0,00	0,00		70 000,00
6066	Fournitures médicales	752,22	846,50	0,00	-0,70	-0,70		999,30
6068	Autres achats non stockés de matières et fournitures	10 794,82	10 473,94	0,00	0,00	0,00		11 750,00
62428	Autres transports d'usagers	5 053,38	2 445,80	0,00	0,00	0,00		2 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 358,44	976,57	0,00	-231,00	-231,00		269,00
6257	Réceptions	420,00	202,20	0,00	0,00	0,00		400,00
6261	Frais d'affranchissements	0,95	811,45	0,00	0,00	0,00		1 000,00
6262	Frais de télécommunication	3 175,33	7 414,64	0,00	0,00	0,00		5 250,00
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	3 190,37	2 443,70	0,00	0,00	0,00		3 000,00
6288	Autres services extérieurs divers	9 714,83	15 428,60	0,00	0,00	0,00		7 600,00
TOTAL GROUPE 1		164 127,27	156 050,00	0,00	-231,70	-231,70	154 768,30	154 768,30

GROUPE 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel propos2			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
6228	Divers - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 959,33	160,70	0,00	0,00	0,00		3 000,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	37 468,94	44 235,18	0,00	0,00	0,00		30 000,00
6336	Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	5 446,00	5 651,03	0,00	0,00	0,00		5 000,00
64111	Rémunération principale - Personnel titulaire et stagiaire	818 503,44	848 885,65	0,00	25 420,00	25 420,00		825 420,00
641181	Gratifications des stagiaires	5 092,50	2 441,25	0,00	0,00	0,00		3 500,00
64131	Rémunération principale - Personnel non titulaire sur emplois permanents	123 614,03	95 844,26	0,00	0,00	0,00		127 000,00
64151	Rémunération principale - Personnel non médical de remplacement	121 683,37	204 729,11	0,00	20 000,00	20 000,00		200 000,00
64511	Cotisations à l'URSSAF	176 454,90	184 381,69	0,00	0,00	0,00		170 000,00
64513	Cotisations aux caisses de retraite	10 085,00	11 483,28	0,00	0,00	0,00		10 000,00
64515	Cotisations à la CNRACL	211 385,00	212 954,22	0,00	0,00	0,00		210 000,00
64518	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 029,31	5 987,55	0,00	0,00	0,00		6 000,00
6475	Médecine du travail	1 000,20	229,50	0,00	0,00	0,00		2 115,00
64784	Oeuvres sociales	22 472,68	24 821,90	0,00	0,00	0,00		22 000,00
64788	Autres charges sociales	323,10	272,08	0,00	0,00	0,00		385,00
6488	Autres charges diverses de personnel	5 450,59	5 678,47	0,00	0,00	0,00		8 000,00
TOTAL GROUPE 2		1 546 968,39	1 647 755,87	0,00	45 420,00	45 420,00	1 622 420,00	1 622 420,00

GROUPE 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

		Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel propos2			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
6135	Locations mobilières	6 821,39	6 655,12	0,00	0,00	0,00		0,00
61353	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	-8 456,54	-8 456,54		11 543,46
61521	Bâtiments Publics	139,85	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
61528	Autres	1 507,16	694,45	0,00	-100,00	-100,00		1 400,00
61558	Autres matériels et outillages	4 555,75	2 510,18	0,00	0,00	0,00		1 500,00
61561	Maintenance informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		70,00
61568	Maintenance autres	6 053,19	11 382,31	0,00	0,00	0,00		8 000,00
6168	Primes d'assurance - Autres risques	2 032,69	2 260,00	0,00	0,00	0,00		0,00
61688	Autres risques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 260,00
617	Etudes et recherches	6 720,00	0,00	0,00	-630,00	-630,00		300,00
6182	Documentation générale et technique	669,18	676,00	0,00	0,00	0,00		540,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00	1 349,92	0,00	0,00	0,00		0,00
6582	Pécule	5 584,50	4 977,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00		4 000,00
6588	Autres	3 875,07	4 384,90	0,00	0,00	0,00		3 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	455,96	140,48	0,00	0,00	0,00		0,00
6611-	intérêts des emprunts et dettes	131,06	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	2 025,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68112	Immobilisations corporelles - Dotations aux amortissements	76 680,27	83 710,64	0,00	1 380,00	1 380,00		86 351,40

TOTAL GROUPE 3	115 226,07	120 766,00	0,00	-9 806,54	-9 806,54	118 964,86	118 964,86
----------------	------------	------------	------	-----------	-----------	------------	------------

TOTAL GENERAL (GROUPE 1 + GROUPE 2 + GROUPE 3)	1 826 321,73	1 924 571,87	0,00	35 381,76	35 381,76	1 896 153,16	1 896 153,16
---	--------------	--------------	------	-----------	-----------	--------------	--------------

		Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002	Déficit de la section d'exploitation reporté	0,00	0,00				0,00

TOTAL DEPENSE D'EXPLOITATION	1 826 321,73	1 924 571,87					1 896 153,16
------------------------------	--------------	--------------	--	--	--	--	--------------

GROUPE 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION

		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel propos2			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
PRODUITS DE LA TARIFICATION								
73331	Secteur protection de l'Enfance-Dotation Globale (y compris quote-part	1 717 157,74	1 841 157,74	0,00	36 000,00	36 000,00		1 767 000,00
73332	Secteur protection de l'Enfance-Prix de journée	0,00	0,00	0,00	-36 000,00	-36 000,00		0,00

TOTAL GROUPE 1		1 717 157,74	1 841 157,74	0,00	0,00	0,00	1 767 000,00	1 767 000,00
----------------	--	--------------	--------------	------	------	------	--------------	--------------

GROUPE 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel propos2			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION								
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	0,00	5 000,00	0,00	35 381,76	35 381,76		35 381,76
6459	Remboursement sur charges de Sécurité sociale et de prévoyance	9 325,24	5 000,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	256,85	131,06	0,00	0,00	0,00		0,00
7541	Remboursement formation professionnelle	10 890,76	5 000,00	0,00	0,00	0,00		14 990,00
7548	Autres remboursements de frais	3 686,57	4 800,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	5 068,26	0,00	0,00	0,00		6 506,12

TOTAL GROUPE 2		24 159,42	24 999,32	0,00	35 381,76	35 381,76	71 877,88	71 877,88
----------------	--	-----------	-----------	------	-----------	-----------	-----------	-----------

GROUPE 3 : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel propos2			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de	53 515,83	53 515,82	0,00	0,00	0,00		53 515,82
778	Autres produits exceptionnels	139,47	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

TOTAL GROUPE 3	53 655,30	53 515,82	0,00	0,00	0,00	53 515,82	53 515,82
----------------	-----------	-----------	------	------	------	-----------	-----------

TOTAL GENERAL (GROUPE 1 + GROUPE 2 + GROUPE 3)	1 794 972,46	1 919 672,88	0,00	35 381,76	35 381,76	1 892 393,70	1 892 393,70
---	--------------	--------------	------	-----------	-----------	--------------	--------------

		Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002	Excédent de la section d'exploitation reporté	36 248,26	4 898,99				3 759,46

TOTAL RECETTE D'EXPLOITATION	1 831 220,72	1 924 571,87					1 896 153,16
------------------------------	--------------	--------------	--	--	--	--	--------------

Section d'investissement : emplois

Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
----------	-----------------------	-----------------------

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Dépenses)

1392	Collectivités et établissements publics	53 515,82	53 515,82	53 515,82
13988	Autres subventions	0,01	0,00	0,00

REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES (Dépenses)

1641	Emprunts en euros	10 666,29	10 666,49	0,00
1688	Intérêts courus (Dépenses)	256,85	131,06	0,00

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Dépenses)

2131	Bâtiments (ordre)	0,00	139 063,67	116 366,33
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (ordre)	0,00	0,00	3 266,40
2153	Installations à caractère spécifique	2 281,38	10 500,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,00	11 890,00	12 835,58
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	15 000,00	4 000,00
2184	Mobilier	1 551,43	15 000,00	23 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 568,09	44 500,00	57 000,00

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Dépenses)

2031	Frais d'études	0,00	3 300,00	0,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs	0,00	6 700,00	26 700,00

	Total Section d'investissement : emplois	75 839,87	310 267,04	296 684,13
	Résultat d'investissement de l'exercice (Excédent)	7 349,06	0,00	0,00
001	Résultat cumulé antérieur à reporter (Déficit)	0,00	0,00	0,00
003	Excédent prévisionnel d'investissement	222 690,20	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	298 530,07	310 267,04	296 684,13

Section d'investissement : ressources

Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
----------	-----------------------	-----------------------

AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES (Recettes)

1688-	Intérêts courus (Recettes)	131,06	141,00	0,00
-------	----------------------------	--------	--------	------

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS DOTATION (Recettes)

28131	Bâtiments	66 605,58	64 476,66	64 349,00
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (I.G.A.A.C.)	0,00	221,40	221,40
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	2 680,00
28181	Amortissement des installations générales, agencements, aménagements divers	0,00	0,00	1 189,00
28183	Amortissement du matériel de bureau et matériel informatique	563,29	480,00	1 760,00
28184	Amortissement du mobilier	8 453,44	8 204,82	8 219,00
28188	Amortissement des autres immobilisations corporelles	1 057,96	14 862,66	7 933,00

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Recettes)

2031	Frais d'études suivis de réalisation (ordre)	0,00	0,00	3 266,40
------	--	------	------	----------

DOTATIONS ET RESERVES (Recettes)

10222	FCTVA-Recettes	6 377,60	401,94	8 000,00
-------	----------------	----------	--------	----------

	Total Section d'investissement : ressources	83 188,93	88 788,48	97 617,80
	Résultat d'investissement de l'exercice (Déficit)	0,00	221 478,56	199 066,33
001	Résultat cumulé antérieur (Excédent)	215 341,14	221 478,56	199 066,33
	Déficit prévisionnel d'investissement	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	298 530,07	310 267,04	296 684,13

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission des Affaires Générales

OBJET

CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET 2020

RAPPORT

J'ai l'honneur de soumettre à notre assemblée le projet de Décision Modificative n° 1 du Budget 2020 du Centre Départemental de Santé (CDS).

Le Budget Primitif 2020 a été calculé de la manière la plus réaliste possible, avec le recul d'un seul trimestre sur l'année précédente. C'est donc avec des projections aléatoires tant en termes de recrutement de médecins que d'ouvertures d'antennes, et de réalisation des recettes afférentes que le BP a été réalisé. Les 5 médecins sont répartis sur 2,75 ETP sur le premier semestre et sur 3,75 sur le second.

A l'instar des autres cabinets médicaux, le CDS a connu cette année des perturbations notables liées à la COVID-19. En revanche, la baisse des consultations pendant le confinement a permis de développer CORREZE TESTS dès le début de cette période. Avec plus de 5 000 tests, ce dispositif a permis une réaction très rapide de soutien aux Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) et garanti la sécurité de nos aînés et des personnes handicapées.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour les **dépenses réelles**, aucun crédit supplémentaire par rapport au Budget Primitif n'est inscrit dans cette section.

Suite au pointage des annuités amortissements avec la Paierie Départementale, un montant de crédit de paiement supplémentaire de **800 €** est nécessaire au chapitre 042, impactant les **dépenses d'ordre de fonctionnement**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La somme des produits d'activité (article 70) devrait être inférieure au 500 000 € estimés (- 9 200 €).

Suite au pointage des annuités amortissements avec la Paierie Départementale, un montant de crédit de paiement supplémentaire de 10 000 € correspondant à l'arrondi des 1/5 de la subvention d'équipement du Département de 49 330 € versée en 2019, est nécessaire au chapitre 042, impactant les **recettes d'ordre de fonctionnement**.

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES	BP	DM1
011	CHARGES GENERALES	185 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL	693 500,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	1 000,00	
65	AUTRES CHARGES	13 000,00	
042	AMORTISSEMENTS	32 100,00	800,00
	Total DEPENSES FONC	924 600,00	800,00
RECETTES			
70	PRODUITS D'ACTIVITE	500 000,00	- 9 200,00
74	DOTATIONS	424 490,31	
	<i>CD 19</i>	<i>309 040,00</i>	
	<i>CPAM</i>	<i>115 450,31</i>	
002	RESULTAT DE CLOTURE	109,69	
042	ORDRE ET TRANSFERT	0	10 000,00
	Total RECETTES FONC	924 600,00	800,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les crédits de paiements estimés à 240 455 € au BP ne seront pas atteints. La réalisation des **dépenses réelles** est évaluée à 131 255 €, ce qui permettra de restituer 109 200 €.

Ces dépenses seront réservées à la sécurisation de la banque d'accueil du CDS tant en termes de sécurité physique que sanitaire (2 000 €), à l'acquisition de matériel spécialisé pour l'orthoptie et la téléconsultation (129 255 €).

Suite au pointage des annuités amortissements avec la Paierie Départementale, un montant de crédit de paiement supplémentaire de 10 000 € correspondant à l'arrondi des 1/5 de la subvention d'équipement du Département de 49 330 € versée en 2019, est nécessaire au chapitre 040, impactant les **dépenses d'ordre d'investissement**.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les **recettes réelles** sont inférieures au prévisionnel. La subvention d'investissement peut de ce fait être diminuée de 100 000 € sur les 200 000 € prévus au BP.

Suite au pointage des annuités amortissements avec la Paierie Départementale, un montant de crédits de paiement supplémentaires de **800 €** est nécessaire au chapitre 040, impactant les **recettes d'ordre d'investissement**.

Le projet de Décision Modificative n° 1 du Budget 2020 qui vous est présenté est équilibré en dépenses et recettes d'Investissement (réelles et ordre) comme suit :

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES	BP	DM1
20-21	IMMOBILISATIONS	240 455,34	-109 200,00
040	ORDRE ET TRANSFERT	0	10 000,00
	Total DEPENSES INV	240 455,34	- 99 200,00
RECETTES			
13	SUBVENTION d'INVESTISSEMENT	200 000,00	- 100 000,00
10	FCTVA	8 000,00	
001	RESULTAT DE CLOTURE	355,34	
040	AMORTISSEMENTS	32 100,00	800,00
	TOTAL RECETTES INV	240 455,34	- 99 200,00

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET 2020

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/303 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales,

DÉLIBÈRE

Article unique : La Décision Modificative n° 1 du Centre départemental de Santé pour l'exercice 2020 est adoptée telle qu'elle figure en annexe à la présente délibération.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de l'État le : 8 décembre 2020
Accusé réception en Préfecture n°019-221927205-20201127-CD2020_DM1_CDS
Affiché le : 8 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**DEPARTEMENTS : COLLECTIVITES TERRITORIALES/EPL : DEPARTEMENT
DE LA CORREZE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 22192720500528

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M. 52

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : CORREZE SANTE (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	17
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	20
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	21
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	22
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	23
A2 - Equipements non départementaux	24
A3 - Dépenses financières	25
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	26
A4.2 - Recettes RMI / RSA	27
A4.3 - Recettes financières	28
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	29
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	30
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	34
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1/01 - Opérations non ventilées	Sans Objet
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	Sans Objet

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C8 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	Sans Objet
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
-----------------------------------	------------

E - Arrêté et signatures

E2 - Arrêté et signatures	41
---------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
		Valeurs	Valeurs
Population totale			Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)
Longueur de la voirie départementale (en km)			Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	213 369,76	213 834,79	0,00	A1 465,03
Investissement	48 974,66	49 330,00	(1) 0,00	A2 355,34
Fonctionnement	164 395,10	164 504,79	(2) 0,00	A3 109,69

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	A1 + B1		465,03
Investissement	A2 + B2		355,34
Fonctionnement	A3 + B3		109,69

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	220 455,34	0,00	-109 200,00	-109 200,00	111 255,34
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		240 455,34	0,00	-109 200,00	-109 200,00	131 255,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		240 455,34	0,00	-109 200,00	-109 200,00	131 255,34

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	240 455,34	0,00	-99 200,00	-99 200,00	141 255,34
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 255,34
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	200 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		200 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		208 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	108 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	32 100,00		800,00	800,00	32 900,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		32 100,00		800,00	800,00	32 900,00

TOTAL	240 100,00	0,00	-99 200,00	-99 200,00	140 900,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	355,34
--	---------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 255,34
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

22 900,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)	nouvelles du	l'assemblée (3)	IV = I + II + III
		I	II	président	III	
011	Charges à caractère général (5)	185 000,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	693 500,00	0,00	0,00	0,00	693 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		891 500,00	0,00	0,00	0,00	891 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00		0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		892 500,00	0,00	0,00	0,00	892 500,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	32 100,00		800,00	800,00	32 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		32 100,00		800,00	800,00	32 900,00

TOTAL	924 600,00	0,00	800,00	800,00	925 400,00
--------------	-------------------	-------------	---------------	---------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	925 400,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	500 000,00	0,00	-9 200,00	-9 200,00	490 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	424 490,31	0,00	0,00	0,00	424 490,31
75	Autres produits de gestion courante (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		924 490,31	0,00	-9 200,00	-9 200,00	915 290,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		924 490,31	0,00	-9 200,00	-9 200,00	915 290,31

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	924 490,31	0,00	800,00	800,00	925 290,31
--------------	-------------------	-------------	---------------	---------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	109,69
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	925 400,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	22 900,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	-109 200,00	0,00	-109 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		-109 200,00	10 000,00	-99 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-99 200,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	800,00	800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		0,00	800,00	800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	800,00
--	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	-100 000,00	0,00	-100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		800,00	800,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		-100 000,00	800,00	-99 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-99 200,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-9 200,00		-9 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		-9 200,00	10 000,00	800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	800,00
--	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL
	I	II		III			IV = I + II + III
TOTAL	240 455,34	0,00	-99 200,00	-99 200,00	0,00	-99 200,00	141 255,34
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	240 455,34	0,00	-109 200,00	-109 200,00	0,00	-109 200,00	131 255,34
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	240 455,34	0,00	-109 200,00	-109 200,00	0,00	-109 200,00	131 255,34
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	141 255,34
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
	I	II		III	IV = I + II + III
TOTAL	240 100,00	0,00	-99 200,00	-99 200,00	140 900,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	200 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	100 000,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	32 100,00		800,00	800,00	32 900,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (4)	355,34
---	---------------

Affectation au compte 1068 (5)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	141 255,34
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		240 455,34	0,00	-109 200,00	-109 200,00	0,00	-109 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	20 000,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	220 455,34	0,00	-109 200,00	-109 200,00	0,00	-109 200,00
2182	Matériel de transport	81 455,34	0,00	-37 000,00	-37 000,00		
21838	Autre matériel informatique	7 000,00	0,00	0,00	0,00		
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	4 000,00	0,00	0,00	0,00		
2185	Matériel de téléphonie	1 000,00	0,00	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	127 000,00	0,00	-72 200,00	-72 200,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		200 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	200 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00
1313	Subv. transf. Départements	200 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA – RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

RECETTES RSA

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	8 000,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	8 000,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (3)	Libellé	RAR N-1 (4)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (2) (3)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (2) (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

(4) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	0,00	10 000,00	10 000,00
13913	Sub. transf cpte result. Départements	0,00	10 000,00	10 000,00
040	RECETTES (2)	32 100,00	800,00	800,00
281838	Autre matériel informatique	2 280,60	800,00	800,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 795,40	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	19 024,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
<i>041</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	Total
		I	II		III			IV = I + II + III
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		924 600,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	925 400,00
011	Charges à caractère général (5)	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	693 500,00	0,00	0,00	0,00		0,00	693 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00		0,00	0,00		0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	32 100,00		800,00	800,00		800,00	32 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	925 400,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Total
		I	II		III	IV = I + II + III
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		924 490,31	0,00	800,00	800,00	925 290,31
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	500 000,00	0,00	-9 200,00	-9 200,00	490 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (5)	424 490,31	0,00	0,00	0,00	424 490,31
75	Autres produits de gestion courante (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (4)	109,69
--	---------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	925 400,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (5)	185 000,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	10 000,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	1 000,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	2 000,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	2 000,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	30 000,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	13 500,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	10 000,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	20 000,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	3 500,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	6 000,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	693 500,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	400,00	0,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	30 000,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	110 000,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	1 200,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	2 000,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	16 000,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	414 400,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 000,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 000,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	900,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	13 000,00	0,00	0,00	0,00
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	13 000,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA CORREZE - CORREZE SANTE - DM - 2020

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		891 500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	1 000,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		892 500,00	0,00	0,00	0,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00		0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	32 100,00		800,00	800,00
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	32 100,00		800,00	800,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		32 100,00		800,00	800,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	924 600,00	0,00	800,00	800,00
---	-------------------	-------------	---------------	---------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	925 400,00
--	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.*

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	500 000,00	0,00	-9 200,00	-9 200,00
7068	Autres redevances et droits	500 000,00	0,00	-9 200,00	-9 200,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	424 490,31	0,00	0,00	0,00
7473	Participation Départements	309 040,31	0,00	0,00	0,00
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	115 450,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		924 490,31	0,00	-9 200,00	-9 200,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		924 490,31	0,00	-9 200,00	-9 200,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		10 000,00	10 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00		10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00		10 000,00	10 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	924 490,31	0,00	800,00	800,00
---	-------------------	-------------	---------------	---------------

R 002 RESULTAT REPORTE	109,69
-------------------------------	---------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	925 400,00
--	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 0,00	10 000,00	II 10 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	10 000,00	10 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 40 100,00	800,00	VI 800,00
Ressources propres externes de l'année (a)		8 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	8 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b)		32 100,00	800,00	800,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281838	Autre matériel informatique	2 280,60	800,00	800,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 795,40	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	19 024,00	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	40 900,00	0,00	355,34	0,00	41 255,34

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 10 000,00
Ressources propres disponibles	VIII 41 255,34
Solde	IX = VIII – IV (4) 31 255,34

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 35

Nombre de suffrages exprimés : 38

VOTES :

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/10/2020

Présenté par le président du Conseil Départemental (1),

A TULLE, le 13/11/2020

le président du Conseil Départemental,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A TULLE, le 27/11/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARFEUILLERE Christophe	
AUDEGUIL Agnès	
BOISSIERAS Pascale	
BOUCHETEIL Emilie	
BOUZON Christian	
CHASSAGNARD Roger	
COLASSON Francis	
COMBES Bernard	
COMBY Francis	
COULAUD Danielle	
DELDOULI Najat	
DELPECH Jean-Jacques	
DUBOST Ghislaine	
DUCLOS Florence	
DUMAS Laurence	
FRONTY Gilbert	
LABBAT Jean-François	
LACHAUD Cédric	
LAUGA Jean-Jacques	
LEYGNAC Jean-Claude	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

MAURIN Sandrine	
PADILLA-RATELADE Marilou	
PETIT Christophe	
PEYRET Franck	
PITTMAN Lilith	
QUEYREL-PEYRAMAURE Annie	
RELIAT Michèle	
ROME Hélène	
ROUHAUD Gilbert	
SIMANDOUX Nelly	
SOLER Gérard	
STÖHR Jean	
TAGUET Jean-Marie	
TAMIMI Hayat	
TAURISSON Nicole	
TAYSSE Annick	
VALLEE Stéphanie	

Certifié exécutoire par le président du Conseil Départemental (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil départemental (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission des Affaires Générales

OBJET

AUTORISATION D'OUVERTURE DES CREDITS DU BUDGET 2021 AVANT LE VOTE DU BUDGET PAR L'ASSEMBLEE ET TAUX D'EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

RAPPORT

1. AUTORISATION D'OUVERTURE DES CREDITS DU BUDGET 2021 AVANT LE VOTE PAR L'ASSEMBLEE :

En application des dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), je vous informe que dans le cas où le budget de la collectivité n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, le Président du Conseil Départemental est en droit, et jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est également en droit de faire procéder au mandatement des dépenses afférentes au remboursement du capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, le Président peut, avec l'autorisation du Conseil Départemental, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits destinés à l'amortissement de la dette.

Il est précisé, s'agissant des dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une Autorisation de Programme (AP), qu'elles peuvent être liquidées et mandatées dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture d'autorisation de programme.

Ces Autorisations de Programme, votées sur les exercices précédents, figurent en annexe du Budget Primitif 2020. L'annexe C7 précise leur montant et détaille leur affectation individuelle.

De plus, le rapport de la Décision Modificative n° 1 de 2020 qui vous est présenté à cette séance (*rapport dédié n° 301*) propose des ajustements de ces AP à prendre en compte.

En outre, en l'attente du vote du BP 2021, les nouvelles Autorisations de Programme et Autorisations d'Engagement, listées en annexe 2, sont votées à cette DM1 afin que les services puissent également être autorisés à les engager et les mandater dans la même mesure.

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser, au titre de l'exercice 2021, à engager, liquider et mandater jusqu'à 25% du montant des crédits d'investissement votés au budget 2020, pour le budget principal et les budgets annexes du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille ainsi que celui du Centre Départemental de santé "Corrèze Santé", non compris les crédits destinés à l'amortissement de la dette (annexe 1).

Je propose à l'Assemblée de me donner cette autorisation, qui permettra alors au comptable de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis selon les dispositions énoncées.

2. TAUX D'EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX :

Conformément aux dispositions des articles R.314-90 du code de l'Action sociale et des familles, la collectivité départementale en sa qualité d'autorité de tarification, arrête annuellement un objectif d'évolution des dépenses et des moyens alloués pour les ESMS de sa compétence, financés par le Département.

A ce titre, les besoins et les moyens existants de chaque établissement sont analysés en lien avec l'activité effective de ce dernier. Différents indicateurs réglementaires et résultats fournis par les structures au plan fonctionnel et financier sont pris en compte : indicateurs de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance), analyse des ERRD (Etat Réalisé de Recettes et Dépenses) et des comptes administratifs.

En 2020, nous avons voté un taux d'évolution de 0 % pour les établissements corréziens qui accueillent des personnes âgées, des personnes handicapées, pour les établissements du secteur de l'enfance et ceux concernés par un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).

Cependant en 2020, le Département a pris en considération les effets de la crise sanitaire que nous traversons et nous portons une grande vigilance au maintien d'un très bon niveau de fonctionnement et de service rendu aux résidents des établissements sociaux et médico-sociaux de notre territoire. Par conséquent, différentes mesures de soutien aux professionnels (primes COVID, pertes de recettes) ont été prises en charge par le Département auprès des établissements de sa compétence (cf. rapport Décision Modificative N°1 du Budget Principal pour 2020 présenté lors de cette séance), contribuant ainsi au maintien d'une stabilité des soins, des accompagnements et de la qualité de l'hébergement déployés dans chaque unité.

Ces travaux d'analyse et de suivi engagés en 2020 par les services de la Collectivité en lien avec les ESMS, qui ont permis d'apprécier l'impact financier de la crise sanitaire, seront poursuivis en 2021 afin d'anticiper les risques d'une fragilisation trop importante de certains établissements.

Mais à ce stade, sur la base des éléments d'ores et déjà analysés pour 2020 et d'une volonté de juste maîtrise des dépenses, **nous proposons pour 2021 de maintenir, hors mesures nouvelles, ce taux de 0 % pour les établissements accueillant des personnes âgées, des personnes handicapées, pour les établissements du secteur de l'enfance et ceux concernés par un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM),** tout en sachant que nous resterons vigilants à leurs évolutions.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

AUTORISATION D'OUVERTURE DES CREDITS DU BUDGET 2021 AVANT LE VOTE DU BUDGET PAR L'ASSEMBLEE ET TAUX D'EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/304 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Francis COMBY, Rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales,

DÉLIBÈRE

Article 1er : En application des dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget principal ainsi que des deux budgets annexes (Centre de l'Enfance et de la Famille et Corrèze Santé) de la collectivité, **le Président du Conseil Départemental est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement afférentes à l'exercice 2021, jusqu'à 25% du montant des crédits votés au budget 2020, non compris les dépenses destinées au remboursement du capital de l'annuité de la dette (annexe 1).**

Cette autorisation inclut les nouvelles Autorisations de Programme (AP) et Autorisations d'Engagement (AE) listées en annexe 2.

Article 2 : Est approuvée la **reconduction des moyens à l'identique** (0 % d'évolution) hors mesure nouvelle pour les établissements :

- ▶ concernés par un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
- ▶ accueillant des personnes handicapées,
- ▶ accueillant des personnes âgées,
- ▶ du secteur de l'enfance.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant

de L'État le : 30 novembre 2020

Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-44-DE-1-1

Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



OUVERTURE AVANT VOTE DU BUDGET 2021 : INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL

Libellé	Niveau	Description	CP Voté BP	CP Voté reports	CP Voté autre DMs	Total CP Voté	Autorisation ouverture Crédits de Paiements 2021 : 25%
001	Chapitre	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	25 041 499,57	-	-	25 041 499,57	Non concerné
900	Chapitre	SERVICES GENERAUX	3 093 580,00	-	- 174 358,50	2 919 221,50	729 805,38
901	Chapitre	SECURITE	50 000,00	-	-	50 000,00	12 500,00
902	Chapitre	ENSEIGNEMENT	1 646 500,00	-	4 757 551,50	6 404 051,50	1 601 012,88
903	Chapitre	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	859 500,00	-	59 000,00	918 500,00	229 625,00
904	Chapitre	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	6 000,00	-	-	6 000,00	1 500,00
905	Chapitre	ACTION SOCIALE (Hors RMI 9054 et hors RSA 9056)	396 000,00	-	5 000,00	401 000,00	100 250,00
906	Chapitre	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	50 403 498,00	-	- 3 103 420,00	47 300 078,00	11 825 019,50
907	Chapitre	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	2 855 000,00	-	47 500,00	2 902 500,00	725 625,00
909	Chapitre	DEVELOPPEMENT	200 000,00	-	- 50 000,00	150 000,00	37 500,00
911	Chapitre	SECURITE	33 530,00	-	208 000,00	241 530,00	60 382,50
912	Chapitre	ENSEIGNEMENT	1 115 045,00	-	- 6 400,00	1 108 645,00	277 161,25
913	Chapitre	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	1 701 049,00	-	85 000,00	1 786 049,00	446 512,25
914	Chapitre	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	200 000,00	-	- 100 000,00	100 000,00	25 000,00
915	Chapitre	ACTION SOCIALE (Hors RMI 9154 et hors RSA 9156)	-	-	-	-	-
9156	Chapitre	REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	35 000,00	-	- 2 500,00	32 500,00	8 125,00
916	Chapitre	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	5 869 010,00	-	- 99 580,00	5 769 430,00	1 442 357,50
917	Chapitre	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	9 919 967,00	-	- 683 470,00	9 236 497,00	2 309 124,25
919	Chapitre	DEVELOPPEMENT	1 151 147,59	-	5 000,00	1 156 147,59	289 036,90
923	Chapitre	Dettes et autres opérations financières	61 046 120,00	6 000 000,00	-	67 046 120,00	73 280,00
1068	Article	Excédents de fonctionnement capitalisés (réel)	-	-	-	-	
1641	Article	Emprunts en euro (réel)	26 914 961,00	-	-	26 914 961,00	Non concerné
16441	Article	Emprunts avec option LT (réel)	3 396 039,00	-	-	3 396 039,00	Non concerné
16449	Article	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	12 842 000,00	-	-	12 842 000,00	Non concerné
166	Article	Refinancement de dette	17 600 000,00	6 000 000,00	-	23 600 000,00	Non concerné
261	Article	Titres de participation	500,00	-	-	500,00	125,00
2741	Article	Prêts aux collectivités et aux groupements	-	-	-	-	-
2748	Article	Autres prêts	289 000,00	-	-	289 000,00	72 250,00
275	Article	Dépôts et cautionnements versés	3 620,00	-	-	3 620,00	905,00
Total			165 622 446,16	6 000 000,00	947 323,00	172 569 769,16	20 193 817,40

OUVERTURE AVANT VOTE DU BUDGET 2021 : INVESTISSEMENT CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Libellé	Niveau	Description	CP Voté BP	CP Voté autre DMs	Total CP Voté	Autorisation ouverture Crédits de Paiements 2021 : 25%
16	Chapitre	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES (Dépenses)	-	-	-	Non concerné
1641	Article	Emprunts en euros	-	-	-	
20	Chapitre	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Dépenses)	26 700,00	-	26 700,00	6 675,00
21	Chapitre	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Dépenses)	211 821,91	1 380,00	209 976,25	52 494,06
27	Chapitre	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-
Total			238 521,91	1 380,00	236 676,25	59 169,06

OUVERTURE AVANT VOTE DU BUDGET 2021 : INVESTISSEMENT CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE

Libellé	Niveau	Description	CP Voté BP	CP Voté autre DMs	Total CP Voté	Autorisation ouverture Crédits de Paiements 2021 : 25%
20	Chapitre	Immobilisations incorporelles	20 000,00	-	20 000,00	5 000,00
21	Chapitre	Immobilisations corporelles	220 455,34	- 109 200,00	111 255,34	27 813,84
Total			240 455,34	- 109 200,00	131 255,34	32 813,84

BUDGET PRINCIPAL - CREATION AP-AE 2021

Service	Type AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant pluriannuel prévu
HABITAT	AP	AIDE A LA PIERRE / 2021 D 2018P037E11	1 500 000
HABITAT	AP	MAINTIEN A DOMICILE / 2021 D 2018P036E11	120 000
SYSTEMES D'INFORMATION	AP	MAINTENANCE EVOLUTIVE DES SYSTEMES D'INFORMATION / 2021-2025 D 2017P016E11	800 000
SYSTEMES D'INFORMATION	AE	FOURNITURES DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS / 2021-2024 D 2017P018E13	650 000
SYSTEMES D'INFORMATION	AE	MARCHES MAINTENANCE DES SYSTEMES D'INFORMATION / 2021-2025 D 2017P017E09	600 000
BÂTIMENTS	AP	INVESTISSEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS / 2021 D 2007P021E64	750 000
BÂTIMENTS	AP	COLLEGES - EQUIPEMENTS DE CUISINES / 2021-2025 D 2007P021E65	320 000
BÂTIMENTS	AE	NETTOYAGES DES LOCAUX / 2021-2026 D 2006P037E66	3 000 000
BÂTIMENTS	AE	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS / 2021-2026 D 2006P037E67	400 000
BÂTIMENTS	AE	MAINTENANCE ET ASSAINISSEMENT DES RESEAUX / 2021-2026 D 2006P037E68	100 000
AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS	AE	ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS 2021-2025 D 2016P021E13	325 000
AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS	AE	ASSURANCES FLOTTE AUTOMOBILE / 2021 -2025 D 2016P021E14	1 200 000
AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS	AE	ASSURANCES RISQUES STATUTAIRES / 2021 - 2025 D 2016P021E15	360 000
AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS	AE	ASSURANCES TOUS RISQUES EXPOSITIONS / 2021 - 2025 D 2016P021E16	40 000
AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS	AE	ASSURANCES PROTECTION JURIDIQUE / 2021 - 2025 D 2016P021E17	12 000
ROUTES	AP	AMENAGEMENTS DE BOURG ET TRAVERSES / 2021 D 2015P021E10	2 200 000
ROUTES	AP	MATERIEL ROULANT ET OUTILLAGE / 2021 D 2018P013E05	4 000 000
ROUTES	AE	VETEMENTS DE TRAVAIL-ROUTES / 2021-2023 D 2018P013E06	330 000
ROUTES	AP	ELAGAGE / 2021 D 2020P005E02	1 500 000
ROUTES	AP	AMENAGEMENTS DE SECURITE / 2021 D 2020P006E03	2 610 000
ROUTES	AP	RESEAUX STRUCTURANTS ET DE LIAISON / 2021 D 2020P007E04	15 000 000
ROUTES	AP	RESEAUX DE DESSERTES PRINCIPALES ET SECONDAIRES / 2021 D 2020P008E02	12 000 000
ROUTES	AP	OUVRAGES D'ARTS / 2021 D 2020P009E02	4 100 000
ROUTES	AP	DEGATS DIVERS / 2021 D 2020P010E02	900 000
ROUTES	AP	PREPARATION DE CHAUSSEE / 2021 D 2020P011E02	1 200 000
ROUTES	AP	AMENAGEMENTS ROUTIERS (hors grandes opérations) / 2021 D 2020P012E03	1 800 000
EDUCATION JEUNESSE	AE	PARTENARIAT AVEC L'ODCV / 2021-2024 D 2016P022E25	1 312 000
TOTAL			57 129 000,00

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission des Affaires Générales

OBJET

ADMISSIONS EN NON-VALEUR, CREANCES ETEINTES ET REMISE GRACIEUSE.

RAPPORT

I - ADMISSIONS EN NON-VALEUR

J'ai l'honneur de soumettre au Conseil Départemental le relevé des créances départementales considérées comme irrécouvrables par M. le Payeur Départemental, et dont l'admission en non-valeur est demandée au titre de l'exercice 2020 sur le Budget Principal.

Les motifs afférents à ces créances tiennent, la plupart du temps, au fait que les adresses des redevables après enquêtes restent inconnues ce qui rend inefficaces toutes les actions du Comptable, que les débiteurs ne sont pas solvables ou qu'il n'est pas possible d'engager des poursuites à leur encontre vu la modicité des sommes à recouvrer.

La liste de non-valeur présentée, concerne en grande partie des titres datant d'avant 2017, et principalement des particuliers dans le cadre de successions vacantes ou déficitaires (participations familiales ou APA), mais aussi des personnes insolvables ou décédées pour des indus RMI ou RSA.

Le montant total à prendre en charge s'élève à **53 049,96 €** ainsi répartis :

Imputation budgétaire	Nature de la dette	Montant
939-21 / 7061-7068	Laboratoire Départemental d'Analyses - taxes d'analyse et autres redevances	1 615,80 €
935-1 / 74888-7513-7588	Famille et enfance - remboursement de frais et participations familiales	1 859,36 €
935-2 / 7518	Personnes handicapées - récupération sur ressources	19 306,73 €
935-32 / 7513-7518	Personnes âgées - participations familiales et recours sur successions	26 044,40 €
9355-51 / 5898-7533	APA à domicile - contrôle effectivité et trop perçu	1 491,58 €
9355-52 / 7533	APA versée au bénéficiaire en établissement hors département - trop perçu	829,30 €
9356-67 / 75342-75343-7718	Allocations rSa - reversement des indûs	1 275,30 €
938-1 / 7067	Transports scolaires - frais d'inscription	60,00 €
936-21 / 70878	Réseau routier - réparation dégâts domaine public	567,49 €

II - CREANCES ETEINTES

Les créances éteintes sont des créances qui restent valides juridiquement en la forme et au fond mais dont l'irrecouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la collectivité créancière et qui s'oppose à toute action en recouvrement.

Les créances éteintes présentées concernent des dossiers pour insuffisance d'actif et de surendettement Banque de France avec décision d'effacement de dettes, et majoritairement des titres antérieurs à 2017.

A ce titre, je propose à l'Assemblée départementale d'admettre en créance éteinte un montant total de **15 290,53 €** ventilé comme suit :

Imputation budgétaire	Nature de la dette	Montant
939-21 / 7061	Laboratoire Départemental d'Analyses - taxes d'analyse	411,29 €
935-32 / 7513	Personnes âgées - participations familiales	450,00 €
935-2 / 7518	Personnes handicapées - récupération sur ressources	5 484,72 €
9354-471 / 7531	Allocations RMI - reversement des indûs	3 567,90 €
9355-51 / 7533	APA à domicile - contrôle effectivité	99,72 €
9356-67 / 75342-75343	Allocations rSa - reversement des indûs	5 276,90 €

III - REMISE GRACIEUSE

1 - Au titre de l'AUTONOMIE

Cette remise gracieuse a été au préalable présentée et approuvée par la Commission d'aide sociale.

Ainsi, je vous propose d'accorder une remise gracieuse de :

- **1 261,52 €** pour des titres de recette impayés relatifs à une participation familiale aux frais d'hébergement à l'EHPAD de Peyrelevade pour la période de juin 2019 à juillet 2020, ainsi que la suppression d'une participation en tant qu'obligé alimentaire.

Cette personne ne perçoit qu'une petite retraite, n'a pas de mutuelle de peur de ne pouvoir l'acquitter et a eu récemment de graves problèmes de santé dont elle doit régler les frais médicaux.

Le détail de cette créance irrécouvrable figure dans le tableau joint en annexe n°2 au présent rapport.

Le coût total des propositions incluses dans le présent rapport s'élève à **69 602,01 €** pour le Budget Principal, avec une reprise de provisions (recette) de **63 355,71 €**.
La charge nette pour la collectivité est donc de **6 246,30 €**.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

ADMISSIONS EN NON-VALEUR, CREANCES ETEINTES ET REMISE GRACIEUSE.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/305 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Francis COMBY, Rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Sont admises en non-valeur les créances telles que figurant sur les annexes jointes. Elles se répartissent comme suit :

Imputation budgétaire	Nature de la dette	Montant
939-21 / 7061-7068	Laboratoire Départemental d'Analyses - taxes d'analyse et autres redevances	1 615,80 €
935-1 / 74888-7513-7588	Famille et enfance - remboursement de frais et participations familiales	1 859,36 €
935-2 / 7518	Personnes handicapées - récupération sur ressources	19 306,73 €
935-32 / 7513-7518	Personnes âgées - participations familiales et recours sur successions	26 044,40 €
9355-51 / 5898-7533	APA à domicile - contrôle effectivité et trop perçu	1 491,58 €
9355-52 / 7533	APA versée au bénéficiaire en établissement hors département - trop perçu	829,30 €
9356-67 / 75342-75343-7718	Allocations rSa - reversement des indûs	1 275,30 €
938-1 / 7067	Transports scolaires - frais d'inscription	60,00 €
936-21 / 70878	Réseau routier - réparation dégâts domaine public	567,49 €
Total		53 049,96 €

Article 2 : Sont accordées les créances éteintes telles que présentées dans le tableau ci-dessous et détaillées sur les annexes jointes.

Imputation budgétaire	Nature de la dette	Montant
939-21 / 7061	Laboratoire Départemental d'Analyses - taxes d'analyse	411,29 €
935-32 / 7513	Personnes âgées - participations familiales	450,00 €
935-2 / 7518	Personnes handicapées - récupération sur ressources	5 484,72 €
9354-471 / 7531	Allocations RMI - reversement des indûs	3 567,90 €
9355-51 / 7533	APA à domicile - contrôle effectivité	99,72 €
9356-67 / 75342-75343	Allocations rSa - reversement des indûs	5 276,90 €
Total		15 290,53 €

Article 3 : Est proposée une remise gracieuse de 1 261,52 € au titre de l'Autonomie. Le détail de cette créance irrécouvrable figure dans le tableau joint en annexe n°2 à la présente décision.

Article 4 : Est décidée une reprise de provisions de 63 355,71 €. La charge nette pour la collectivité est donc de 6 246,30 €.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de l'État le : 30 novembre 2020
Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-339-DE-1-1
Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

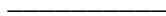
Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission des Affaires Générales

OBJET

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT

Les nouveaux tableaux des emplois budgétaires arrêtés au 30 septembre 2020, (joints en annexe) intègrent :

- les transformations de postes liées à des réussites aux concours,
- des évolutions d'emplois, nécessitées par les besoins de fonctionnement des services, dans le cadre des emplois autorisés dans la collectivité,
- des créations et suppressions d'emplois liées aux évolutions des missions au sein de la collectivité.

A. Tableau des emplois budgétaires (tous services, sauf le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille et le Centre de Santé Départemental)

a. Transformation d'emploi suite à réussite concours

Poste transformé	Poste d'origine
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif
Rédacteur	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe

b. Transformations d'emplois suite aux besoins de fonctionnement des services

- Transformation d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe en un poste de rédacteur afin d'assurer les fonctions de chargé du suivi et de la gestion budgétaire des collèges au sein du service Education Jeunesse ;

- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe en un poste de rédacteur afin d'assurer les missions de référent financier au sein de la direction de la jeunesse, des sports et de la culture;
- Transformation d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe en un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe afin d'assurer les missions de gestionnaire administratif et financier au sein du service transition écologique;
- Transformation d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe en un poste de technicien afin d'assurer les missions de conseiller en prévention des risques professionnels au de la cellule hygiène et sécurité;
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe en un poste d'adjoint administratif suite à la mise au stage d'un gestionnaire en Ressources Humaines au sein du service emploi et compétences ;
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe en un poste de rédacteur afin d'assurer les missions chargé d'appui ou pilotage et gestionnaire de la donnée RH / contrôleur de gestion sociale au sein de la direction des ressources humaines ;
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif en un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe afin d'assurer les missions d'instructeur aide sociale au sein du service gestion des allocations;
- Transformation d'un poste d'adjoint technique des établissements d'enseignement en un poste d'adjoint administratif suite à l'intégration d'un agent dans la filière administrative dans le cadre d'une mobilité sur un poste d'agent d'accueil au sein du service intérieur;
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe en un poste d'adjoint administratif afin d'assurer les missions d'assistant de gestion au sein du service protection maternelle et infantile (suite à la mobilité d'un agent sur le poste redéployé de chargé d'accueil social et médico-social de la MSD d'Ussel vers la MSD de Brive Centre);
- Transformation d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine en un poste d'attaché de conservation du patrimoine afin d'assurer les missions de responsable du musée Henri Cueille; Changement de catégorie et grade (passage cat A);
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe en un poste d'adjoint du patrimoine afin d'assurer les missions d'agent d'accueil polyvalent au musée du président Jacques Chirac;
- Transformation d'un poste de puéricultrice de classe supérieur en un poste de puéricultrice hors classe suite à l'intégration au sein de la fonction publique territoriale d'une puéricultrice au sein du service de protection maternelle et infantile;

- Transformation d'un poste d'ingénieur principal en un poste d'ingénieur afin d'assurer les missions de directeur de la direction des routes;
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe en un poste d'adjoint technique des établissements d'enseignement au sein du collège d'Allasac;
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement en un poste d'adjoint technique des établissements d'enseignement suite à la mise au stage d'un agent d'entretien des locaux au sein du collège de Treignac ;
- Transformation d'un poste d'adjoint technique des établissements d'enseignement en un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe afin d'assurer les missions d'agent d'entretien des locaux au sein du collège d'Argentat;
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe en un poste d'adjoint technique afin d'assurer les missions d'agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers au sein du CERBF de Sornac;
- Transformation de 3 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe en 3 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe suite à la mise au stage de 3 agents d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers au sein de la direction des routes;.
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe en un poste d'adjoint technique suite à la mise au stage d'un chargé de support et services des systèmes d'information au sein du service systèmes d'information;
- Transformation d'un poste de catégorie A en catégorie B afin d'assurer les fonctions de collaborateur de cabinet.

c. Créations d'emplois

- Création d'un poste d'adjoint administratif afin d'assurer le secrétariat et le suivi administratif dans le cadre du dispositif d'ingénierie territoriale et d'appui aux collectivités.
- Création d'un poste de technicien afin d'assurer les fonctions de chargé d'appui au pilotage et gestion de la donnée au sein de la direction des routes.

d. Suppression d'emplois

- Suppression d'un poste de cadre de santé de 2ème classe suite à un départ à la retraite d'un agent au sein du Laboratoire Qualyse.
- Suppression d'un poste de technicien paramédical de classe normale suite à la fin de mise à disposition d'un agent du Laboratoire Qualyse et intégration au sein du Centre Départemental de Santé.

e. Emplois non permanents

Des mensualités ont été redéployées afin d'adapter les besoins de renforts.

B. Tableau des emplois - Centre Départemental de l'Enfance

Des mensualités ont été redéployées afin d'adapter les besoins de renforts.

C. Tableau des emplois - Centre Départemental de Santé

Pas de transformation.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2020

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/306 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Madame Ghislaine DUBOST, Rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Il est décidé des transformations, suppressions et créations d'emplois, conformément aux annexes jointes à la présente délibération qui constituent les nouveaux tableaux des emplois permanents et non permanents départementaux.

Aussi, il est proposé :

A) Sur le budget principal, les créations et suppressions de postes sur emplois permanents suivantes :

1- Suite aux réussites concours :

GRADES	CATEGORIES DE GRADE	TAUX D'EMPLOI	CREATIONS	SUPPRESSIONS
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	TC	1	
Rédacteur	B	TC	1	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	TC		1
Adjoint administratif	C	TC		1

2- Suite à des transformations d'emplois, redéploiements et aux besoins de fonctionnements des services

GRADES	CATEGORIES DE GRADE	TAUX D'EMPLOI	CREATIONS	SUPPRESSIONS
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	TC		2
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	TC		1
Rédacteur	B	TC	3	
Adjoint adm principal de 2 ^{ème} classe	C	TC	2	6
Adjoint administratif	C	TC	4	1
Ingénieur principal	A	TC		1
Ingénieur	A	TC	1	
Technicien	B	TC	2	
Adjoint tech principal de 1 ^{ère} classe	C	TC		1
Adjoint tech principal de 2 ^{ème} classe	C	TC	2	4
Adjoint technique	C	TC	4	
Adjoint tech principal de 2 ^{ème} classe des EE	C	TC		1
Adjoint technique des EE	C	TC	2	2
Puéricultrice hors classe	A	TC	1	
Puéricultrice de classe supérieure	A	TC		1
Cadre de santé 2 ^{ème} classe	A	TC		1
Technicien paramédical de classe normale	B	TC		1
Attaché de conservation du patrimoine	A	TC	1	
Assistant de conservation du patrimoine	B	TC		1
Adjoint du patrimoine	C	TC	1	
Collaborateur du cabinet	A	TC		1
Collaborateur du cabinet	B	TC	1	

Imputations budgétaires :

- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 930.201,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 932.0,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 933.0,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 933.13,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 934.0,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 934.8,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 935.0,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 935.1,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 935.6,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 936.0,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 937.0,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 939.0,
- Section Fonctionnement, Article fonctionnel 944.0.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant

de L'État le : 30 novembre 2020

Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-418-DE-1-1

Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



Dénomination des emplois	CATEGORIE	TAUX	NOMBRE D'EMPLOIS				Annexe
			Effectifs autorisés 30/04/2020	Transformation, suppression et/ou création de poste	Effectifs autorisés 30/09/2020	Pourvus au 30/09/2020	
Directeur Général des Services	A	TC	1		1	1	
Directeur Général Adjoint	A	TC	2		2	1	
			3	0	3	2	
Administrateur hors classe	A	TC	1		1	1	
Administrateurs territoriaux	A	TC	1		1	1	
			2	0	2	2	
Directeur	A	TC	1		1	1	
Attaché hors classe	A	TC	4		4	4	
Attaché principal	A	TC	16		16	16	
Attaché territorial	A	TC	25		25	23	
Attaché territorial	A	TNC	2		2	2	
			48	0	48	46	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	TC	37	-2	35	35	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	TC	27	0	27	26	
Rédacteur	B	TC	42	4	46	44	
			106	2	108	105	
Adjoint adm principal de 1ère classe	C	TC	58		58	46	
Adjoint adm principal de 2ème classe	C	TC	92	-5	87	80	
Adjoint administratif	C	TC	48	2	50	48	
Adjoint administratif	C	TNC	1		1	0	
			199	-3	196	174	
Ingénieur en chef	A	TC	5		5	4	
			5	0	5	4	
Ingénieur principal	A	TC	13	-1	12	12	
Ingénieur	A	TC	18	1	19	15	
			31	0	31	27	
Technicien principal de 1ère classe	B	TC	51		51	43	
Technicien principal de 2ème classe	B	TC	15		15	14	
Technicien	B	TC	39	2	41	39	
			105	2	107	96	
Agent de maîtrise principal	C	TC	39		39	31	
Agent de maîtrise	C	TC	56		56	49	
			95	0	95	80	
Adjoint tech principal de 1ère classe	C	TC	62	-1	61	57	
Adjoint tech principal de 2ème classe	C	TC	102	-2	100	99	
Adjoint technique	C	TC	83	4	87	85	
			247	1	248	241	
Adjoint tech principal de 1ère classe des EE	C	TC	48		48	45	
Adjoint tech principal de 2ème classe des EE	C	TC	108	-1	107	90	
	C	TNC 17,5/35	1		1	0	
Adjoint techn, des ets d'enseignement	C	TC	55	0	55	52	
	C	TNC 17,5/35	5		5	1	
			217	-1	216	188	
Médecin hors classe	A	TC	4		4	3	
Médecin hors classe	A	TNC	1		1	1	
Médecin de 1° cl	A	TC	4		4	1	
Médecin de 1° cl	A	TNC	1		1	1	
Médecin de 2° cl	A	TC	1		1	1	
Médecin de 2° cl	A	TNC	2		2	0	
			13	0	13	7	
Psychologue terr, hors classe	A	TC	3		3	3	
Psychologue terr, hors classe	A	TNC 17,5/35	1		1	1	
Psychologue territorial classe normale	A	TC	1		1	1	
Psychologue territorial classe normale	A	TNC 17,5/35	1		1	1	
			6	0	6	6	
Sage femme hors classe	A	TC	2		2	2	
			2	0	2	2	
Puéricultrice hors classe	A	TC	11	1	12	11	

Puéricultrice hors classe	A	TNC	0		0	0
Puéricultrice de classe supérieure	A	TC	2	-1	1	0
Puéricultrice de classe normale	A	TC	4		4	4
			17	0	17	15
Cadre de santé 1° classe	A	TC	1		1	1
Cadre de santé 2° classe	A	TC	2	-1	1	1
			3	-1	2	2
Infirmier en soins généraux hors classe	A	TC	1		1	1
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	A	TC	3		3	2
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	TC	8		8	7
			12	0	12	10
Conseiller supérieur socio éducatif	A	TC	2		2	1
Conseiller socio-éducatif	A	TC	6		6	5
			8	0	8	6
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	A	TC	5		5	5
Assistant socio-éducatif 1ère classe	A	TC	98		98	94
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	TC	59		59	52
			162	0	162	151
Moniteur éducateur et intervenant familial	B	TC	2		2	0
Agent social principal de 2ème classe	C	TC	1		1	1
Agent social	C	TC	2		2	1
			5	0	5	2
Technicien paramédical de classe supérieure	B	TC	9		9	9
Technicien paramédical de classe supérieure	B	TNC 31,5/35	1		1	1
Technicien paramédical de classe normale	B	TC	6	-1	5	5
			16	-1	15	15
Conservateur du patrimoine en chef	A	TC	0		0	0
Conservateur du patrimoine	A	TC	1		1	1
Conservateur du patrimoine	A	TNC	0		0	0
			1	0	1	1
Conservateur des bibliothèques en chef	A	TC	1		1	1
Conservateur des bibliothèques	A	TC	0		0	0
			1	0	1	1
Bibliothécaire	A	TC	0		0	0
			0	0	0	0
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	TC	1		1	1
Attaché de conservation du patrimoine	A	TC	4	1	5	4
			5	1	6	5
Assistant de conservation ppal de 1ère cl	B	TC	6		6	4
Assistant de conservation ppal de 2ème cl	B	TC	5		5	1
Assistant de conservation	B	TC	6	-1	5	4
			17	-1	16	9
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	TC	3		3	3
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	TC	4		4	2
Adjoint territoriaux du patrimoine	C	TC	4	1	5	4
			11	1	12	9
Animateur principal de 1ère classe	B	TNC	1		1	1
			1	0	1	1
Collaborateur de cabinet	A	TC	3	-1	2	
Collaborateur de cabinet	B	TC	0	1		1
Collaborateur de groupe élus	A	TC	3		3	2
Collaborateur de groupe élus	B	TC	1		1	0
Collaborateur de groupe élus	C	TC	1		1	1
			8	0	7	4
Assistants familiaux	C	TC	195		195	
			195	0	195	0
OPA	C	TC	1		1	1
			1	0	1	1
TOTAL			1542	0	1541	1212

EMPLOIS CONTRACTUELS POUR REMPLACEMENT DIVERS exprimés en mensualités

	Catégorie	Taux	Mensualités autorisées au 30/04/2020	Transformations	Mensualités autorisées au 30/09/2020	Mensualités consommées au 30/09/2020
Attaché	A	TC	12		12	
Infirmière en soins généraux de classe normale	A	TC	24		24	
Conseiller socio-éducatif	A	TC	1		1	
Assistant socio-éducatif de 1ère classe	A	TC	5		5	
Assistant socio-éducatif de 2ème classe	A	TC	78		78	57,77
	A	TC	120	0	120	57,77
Assistant de conservation	B	TC	12		12	
Technicien	B	TC	24		24	8,13
Assistant socio éducatif	B	TC	0		0	
Rédacteur	B	TC	12		12	
	B	TC	48	0	48	8,13
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	TC	12		12	5,4
Adjoint administratif	C	TC	60		60	13,43
Adjoint technique	C	TC	36		36	9,33
Adjoint technique des EE	C	TC	120		120	46,57
	C	TC	228	0	228	74,73
Ajpoint technique des EE	C	TNC 17,5/35	48		48	
	C	TNC 17,5/35	48	0	48	0
					444 mensualités autorisés	

EMPLOIS CONTRACTUELS POUR BESOINS SAISONNIERS OU RENFORTS (exprimés en mensualités)

	Catégorie	Taux	Mensualités autorisées au 30/04/2020	Transformations	Mensualités autorisées au 30/09/2020	Mensualités consommées au 30/09/2020
Ingénieur	A	TC	6		6	
Médecin hors classe	A	TC	4		4	
Psychologue de classe normale	A	TC	8		8	
Infirmier en soins généraux hors classe	A	TC	10		10	3
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	TC	12		12	1
Attaché hors classe	A	TC	3		3	0,33
Attaché	A	TC	12		12	9
Assistant socio éducatif 1ère classe	A	TC	12		12	9
Assistant socio éducatif 2ème classe	A	TC	39		39	7,5
	A	TC	106	0	106	29,83
Moniteur éducateur	B	TC	0		0	
Technicien	B	TC	30		30	
Rédacteur	B	TC	14		14	12,6
	B	TC	44	0	44	12,6
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	TC	12		12	3,03
Adjoint administratif	C	TC	54		54	35,8
Adjoint technique principal de 2ème cl.	C	TC	40		40	20
Adjoint technique	C	TC	62		62	43,13
Adjoint du patrimoine	C	TC	36		36	0,07
Agent de maîtrise	C	TC	12		12	
Intervenant familial territorial	C	TC	24		24	
Adjoint social	C	TC	24		24	
Adjoint technique principal de 2ème cl. des EE	C	TC	12		12	4
Adjoint technique des EE	C	TC	54		54	35,1
	C	TC	330	0	330	141,06
					480 mensualités autorisées	

EMPLOIS DE VACATAIRES (exprimés en mensualités)

	Catégorie	Taux	Mensualités autorisées au 30/04/2020	Transformations, suppression et /ou création de poste	Mensualités autorisées au 30/09/2020	Mensualités consommées au 30/09/2020
Médecin vacataire	A	TNC	12		12	0
Psychologue vacataire	A	TNC	24		24	2,49
					36 mensualités autorisés	

APPRENTIS

Dénomination des emplois	Taux	Emplois autorisés	Pourvus au 30/09/2020
Apprentis	TC	10	6

Dénomination des emplois
DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

DENOMINATION DES EMPLOIS	CATEGORIE	TAUX	Autorisés au 01/03/2020	Transformation et/ou création de postes	NOMBRE D'EMPLOIS au 30/09/2020		
					Autorisés TC	Autorisés TNC	POURVUS
Attaché principal de l'administration hospitalière	A	TC	1		1		1
Attaché de l'administration hospitalière	A	TC	0		0		0
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	1	0	1
Infirmière en soins généraux et spécialisés de 2° grade	A	TC	1		1		1
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	1	0	1
Psychologue	A	TNC	1			1	1
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	0	1	1
Assistant Socio-Educatif hospitalier de classe supérieure du 1er grade	A	TC	5	0	5		5
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			5	0	5	0	5
Assistant Socio-Educatif hospitalier de classe normale du 1er grade	A	TC	3		3		2
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			3	0	3	0	2
Educateur Jeunes Enfants Classe Supérieure du 1er grade	A	TC	0		0		0
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			0	0	0	0	0
Moniteur Educateur	B	TC	7		7		6
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			7	0	7	0	6
Animateur des services Hospitaliers	B	TC	1		1		1
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	1	0	1
Adjoint des Cadres Hospitaliers classe exceptionnelle	B	TC	1		1		1
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	1	0	1
Aide Médico Psychologique de classe normale	C	TC	0		0		0
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			0	0	0	0	0
Adjoint administratif Hospitalier	C	TC	1		1		1
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	1	0	1
Aide Soignante Principale	C	TC	1		1		1
Aide Soignante	C	TC	1		1		0,41
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			2	0	2	0	1,41
Ouvrier principal 1° classe	C	TC	1		1		1
Ouvrier principal 2° classe	C	TC	1		1		1
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			39	0	2	0	2
Agent d'entretien Qualifié	C	TC	1		1		1
Agent des services hospitaliers Qualifié de cl. Supérieure	C	TC	1		1		1
Agent des services hospitaliers Qualifié de cl. Normale	C	TC	7		7		6
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			9	0	9	0	8
TOTAL GENERAL			71	0	33	1	30,41

EMPLOIS CONTRACTUELS POUR BESOINS SAISONNIERS OU OCCASIONNELS OU REMPLACEMENTS DIVERS

Dénomination des emplois	Catégorie	Taux	Annuités autorisées	Transformations	mensualités autorisées TC	mensualités autorisées TNC	mensualités consommées
Attaché de l'administration hospitalière	A	TC	0		0		0
Assistant Socio-Educatif hospitalier de classe normale du 1er grade	A	TC	2		24		18
Moniteur Educateur/Animateur	B	TC	1	0,25	15		12
Aide Médico Psychologique	C	TC	2		24		18
Agent des Services Hospitaliers Qualifié	C	TNC	1	0,08		13	13
Agent des Services Hospitaliers Qualifié	C	TC	3	-0,34	32		29
Ouvrier principal de 2ème classe	C	TC	0		0		0
Educateur en apprentissage	B	TNC	1,5	0,25		21	18

EMPLOIS DE VACATAIRES

Dénomination des emplois	Catégorie	Taux	Annuités autorisées	Transformations	mensualités autorisées TC	mensualités autorisées TNC	mensualités consommées
Psychologue vacataire	A	TNC	1			12	0

Dénomination des emplois
DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE CORREZE SANTE

DENOMINATION DES EMPLOIS	CATEGORIE	TAUX	Autorisés au 30/04/2020	Transformation et/ou création de postes	NOMBRE D'EMPLOIS AU 30/09/2020		
					Autorisés TC	Autorisés TNC	POURVUS
Médecin territorial hors classe	A	TC	10		10		5
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			10	0	10	0	5
Puéricultrice hors classe	A	TNC	1	0	1		0
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	1	0	0
Attaché territorial	A	TC	1		1		1
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	1	0	1
Technicien paramédical territorial de classe supérieure	B	TC	1		1		0
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	1	0	0
Rédacteur territorial principal de 1ère classe	B	TC	0		0		0
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			0	0	0	0	0
Rédacteur territorial principal de 2ème classe	B	TC	1		1		1
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	1	0	1
Rédacteur territorial	B	TC	0		0		0
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			0	0	0	0	0
Adjoint administratif territorial principal de 2ème cl.	C	TC	1		1		1
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			1	0	1	0	1
Adjoint administratif territorial	C	TC	2		2		1
TOTAL CADRE D'EMPLOIS			2	0	2	0	1
TOTAL GENERAL			17	0	17	0	9

EMPLOIS CONTRACTUELS POUR BESOINS SAISONNIERS OU OCCASIONNELS OU REMPLACEMENTS DIVERS

Dénomination des emplois	Catégorie	Taux	Annuités autorisées	Transformations	mensualités autorisées TC	mensualités autorisées TNC	mensualités consommées
Rédacteur principal de 1er classe	B	TC	1		12		0
Rédacteur territorial	B	TC	1		12		0
Adjoint administratif territorial	C	TC	1		12		0

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission des Affaires Générales

OBJET

COMMISSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - COMMISSION DE LA COHESION TERRITORIALE : DESIGNATION D'UN MEMBRE

RAPPORT

Considérant la disparition de Monsieur Jean-Claude PEYRAMARD, Conseiller Départemental du canton de NAVES, le 13 octobre 2020 ;

Considérant la prise de fonction de Conseiller Départemental du canton de NAVES par Monsieur Jean-François LABBAT ;

Considérant que Monsieur Jean-Claude PEYRAMARD était membre de la Commission de la Cohésion Territoriale ;

Il convient de délibérer pour remplacer Monsieur Jean-Claude PEYRAMARD dans cette Commission dont la composition a été fixée par la délibération du Conseil Départemental du 18 décembre 2015.

Il est proposé que Monsieur Jean-François LABBAT, Conseiller Départemental du canton de NAVES, soit désigné membre de la Commission de la Cohésion Territoriale.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

COMMISSION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL - COMMISSION DE LA COHESION TERRITORIALE : DESIGNATION D'UN MEMBRE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/307 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Franck PEYRET, Rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales,

DÉLIBÈRE

Article unique : Monsieur Jean-François LABBAT, Conseiller Départemental du canton de NAVES, est désigné membre de la Commission de la Cohésion Territoriale.

Adopté, à main levée, à l'unanimité.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de L'État le : 30 novembre 2020
Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-482-DE-1-1
Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

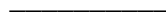
Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission des Affaires Générales

OBJET

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DE TELEASSISTANCE : RAPPORT D'ACTIVITE 2019.

RAPPORT

L'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) stipule que le délégataire de service public produit chaque année à l'autorité délégante, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'une analyse de la qualité de service. Ce même article prévoit que l'examen du rapport annuel est mis à l'ordre du jour d'une réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Le rapport concerne le contrat relatif à la gestion et l'exploitation du dispositif départemental de téléassistance avancée et portant généralisation de la domotique, contrat confié à la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité (désormais Fondation Partage et Vie).

En outre et conformément à l'article L. 1413-1 du C.G.C.T., les régions, les départements, les communes de plus de 10 000 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants créent une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission est notamment chargée d'examiner chaque année le rapport d'activité, mentionné supra, établi par le délégataire de service public.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est ainsi réunie le 7 octobre 2020 (le compte-rendu de cette réunion est annexé au présent rapport - annexe 2) afin d'examiner le rapport annuel relatif à la délégation de service public concernant la téléassistance. Il ressort de ce rapport annuel les éléments suivants (précision étant faite que les bilans complets pour l'année 2019 figurent en annexe 1 au présent rapport).

Le dispositif de téléassistance repose sur un outil de communication installé au domicile

d'une personne, permettant d'alerter 24 H/24 et 7 jours/7 une centrale informatisée de réception des appels (plateforme Corrèze Téléassistance) pour apporter une réponse rapide et fiable, en déclenchant l'intervention la mieux adaptée.

Ce dispositif existe en Corrèze sous la forme d'une Délégation de Service Public (DSP), confiée depuis 2001 à la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité désormais **Fondation Partage et Vie**. Le contrat de délégation en cours est établi pour 10 ans et a pris effet au 1^{er} janvier 2013.

Cette Délégation de Service Public historique illustre la politique volontariste du Conseil Départemental en faveur du maintien à domicile des personnes âgées corréziennes. En effet, cette DSP permet de déployer à l'échelle départementale un dispositif d'alerte et de sécurisation et ainsi d'en permettre l'accessibilité à tous les séniors voulant rester à leur domicile.

Pour mémoire, les 3 axes majeurs du dispositif sont les suivants :

- répondre à l'urgence,
- lutter contre l'isolement,
- participer à la coordination des actions de maintien à domicile.

- **Les moyens humains dédiés :**

Pour répondre aux exigences de service public prévues au contrat, la plateforme employait, au 31 décembre 2019, 30 salariés ETP répartis comme suit :

- 2 cadres (directeur adjoint et adjoint technique) suite au départ en retraite du directeur,
- 15 opérateurs,
- 8 agents techniques et logistiques (+1 agent par rapport à 2018) ;
- 5 techniciens administratifs.

A noter en 2019, le recrutement d'un assistant de secteur, d'un responsable informatique et d'un responsable des opérations, et la suppression d'un domoticien, d'un technicien administratif et d'un directeur.

- **Les différents dispositifs de téléassistance :**

Dans le cadre de cette Délégation de Service Public, les abonnés ont le choix entre deux dispositifs :

- **Dispositif de téléassistance avancée (TA) :**

Il a été procédé en 2019, à 1 204 installations (stable par rapport à 2018). Ce nombre reste conforme aux prévisions.

- Pack téléassistance avancée + domotique (TAD) :

Les abonnés ont la possibilité de souscrire à ce pack depuis le 1^{er} janvier 2013. Il est composé du dispositif de téléassistance avancée (socle de base), agrémenté d'équipements domotiques destinés à prévenir notamment les accidents du quotidien.

Le nouveau contrat de délégation de service public avait pour objectif de généraliser le déploiement du pack téléassistance avancée + domotique (chemin lumineux, détecteur de fumée, tirette d'appel...).

Concernant ce pack, au vu du nombre d'installations réalisées très inférieur au prévisionnel, un avenant au contrat de délégation de service public avait été notifié au délégataire le 18 février 2015 en vue notamment d'en favoriser le développement.

Il prévoyait notamment :

- la mise à disposition gratuite d'un détecteur de fumée pour tous les abonnés du dispositif téléassistance avancée qui en faisaient la demande,
- l'installation gratuite du pack téléassistance avancée + domotique pour les 300 premiers nouveaux abonnés sur la période 2015-2016,
- la réduction de 10 € du reste à charge sur l'abonnement du pack téléassistance avancée + domotique (20 € au lieu de 30 €) pour une durée de 2 ans.

Après un pic en 2015 (231 installations), le nombre d'installations a nettement diminué en 2016 (134) ; la diminution qui s'est confirmée en 2017 (51), 2018 (34) et 2019 (8) semble pour partie liée à la non reconduction des avantages tarifaires indiqués ci-dessus.

Il est également à prendre en compte que même si le pack dans son ensemble n'est pas installé, Corrèze Téléassistance procède malgré tout à un équipement partiel et progressif de certains abonnés. Il s'agit par cette démarche progressive de faire accepter l'installation de ces équipements qui peuvent apparaître encore comme invasifs pour un nombre important de nos abonnés.

- Les abonnés :

Depuis sa création, en 2001, plus de 21 200 corréziens ont bénéficié du dispositif de téléassistance. Le nombre de nouveaux foyers usagers corréziens cesse d'augmenter depuis 2016. Depuis la création du dispositif, 2016 et 2017 sont les deux premières années où le nombre de nouveaux entrants est inférieur au nombre de personnes sortant du dispositif (suite à décès, entrée en établissement, etc.).

Depuis 2018, le solde entre entrées et sorties est à nouveau en augmentation +45 en 2018 et +51 en 2019 dont 1 212 nouveaux entrants.

A la fin 2019, Corrèze Téléassistance comptait un nombre d'abonnés, en légère progression, de **6 068** (5 969 en 2018). Cette hausse est essentiellement liée au développement d'une nouvelle offre de téléassistance mobile (hors Délégation de Service Public).

- Les appels traités :

Sur l'année 2019, Corrèze Téléassistance a traité **113 032** alarmes (soit une moyenne de 310 alarmes par jour). Parmi elles, 6 570 alarmes concernaient des états d'alerte d'extrême urgence (chutes et malaises). Pour les situations d'une extrême gravité lorsque le réseau des proches est inexistant, les services de secours (SAMU, pompiers) ont été sollicités 1 980 fois en 2019, plus qu'en 2018 (1 792).

Outre cette mission de réponse à l'urgence, la plateforme réalise des appels réguliers de convivialité (un peu plus de **79 100** appels de convivialité réalisés en 2019 soit 216 appels par jour).

- La participation financière :

- Des abonnés :

Pour la durée du contrat de délégation de service public, la participation financière des abonnés est fixée, sans changement par rapport aux années précédentes, comme suit :

➤ pour l'installation : paiement d'un forfait de :

- * 15 € pour le dispositif téléassistance avancée,
- * 26 € pour le pack téléassistance + domotique leds,
- * 90 € pour le pack téléassistance + domotique chemin intégré.

➤ puis mensuellement, paiement d'un abonnement (prix hors aide APA ou PCH) de :

- * 18 €/mois pour le dispositif téléassistance avancée,
- * 30 €/mois pour le pack téléassistance + domotique leds,
- * 40 €/mois pour le pack téléassistance + domotique chemin intégré.

▪ Du Conseil Départemental :

Le Département intervient, quant à lui, par le versement d'une compensation des obligations de service public. Elle a pour objet de couvrir les charges induites par le respect des obligations de service public relevant :

- de la contrainte d'installation en Corrèze,
- des charges induites pour le développement des services et des usages de la domotique,
- des délais maximum d'intervention imposés au délégataire,
- du fonctionnement local en continu de la centrale d'appels,
- des appels de convivialité,
- de l'évolutivité des matériels.

La compensation est établie sur la base budgétaire de l'offre.

Le montant prévisionnel annuel contractualisé sur la durée de la DSP est versé mensuellement par le Département au délégataire. Il est ajusté chaque année en fonction des résultats constatés à la clôture de l'exercice de l'année précédente et à hauteur de 49,5 % du total des charges constatées, dans la limite de 3 % de marge annuelle pour le délégataire.

Les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2018, qui permettent d'ajuster la compensation des obligations de service public versée par le Département au délégataire, figurent dans le tableau ci-après :

Intitulé	Prévisionnel 2018	Réalisé 2018	Ecart Réel - Prévisionnel	Prévisionnel 2019	Réalisé 2019	Ecart Réel - Prévisionnel
Obligations de services publics	1 232 484	1 015 750	-216 734	1 218 292	898 861	-319 431
Produit d'activités	1 186 712	1 747 836	561 124	1 244 710	1 764 125	519 415
TOTAL DES PRODUITS HT	2 419 196	2 763 586	344 390	2 463 002	2 662 986	199 984
Charges d'activités	2 153 497	2 346 392	192 895	2 128 381	2 167 665	39 284
<i>dont masse salariale</i>	1 329 298	1 552 711	223 413	1 291 056	1 363 580	72 524
Dotation aux amortissements et provisions	336 470	315 509	-20 961	332 814	395 328	62 514
TOTAL DES CHARGES HT	2 489 867	2 661 901	172 034	2 461 195	2 562 993	101 798
<i>Résultat avant I/S</i>	-70 671	101 685	172 356	1 807	99 993	98 186

Le montant prévisionnel de la compensation des obligations de service public, tel que contractualisé, permettait de répondre aux objectifs de déploiement du pack téléassistance avancée + domotique. Si le nombre d'abonnements télé assistance avancée (6 068) a dépassé l'objectif (4 225) fin 2019, le nombre d'abonnements domotique (275 fin 2019) est bien inférieur à l'objectif (300 installations par an au cours des 5 premières années de la délégation à partir de 2013, soit 1 626 prévu en 2019).

Ce nouveau décalage entre objectifs et réalisation implique un écart entre le montant financier contractualisé et le montant réellement dû. En effet, la prestation de télé assistance avancée génère des excédents qui devaient couvrir les charges du déploiement de la domotique. Ce niveau d'exploitation de la DSP conduit à des excédents, lesquels sont, conformément au contrat, déduits des Obligations de Service Public.

Ainsi, après application de la méthode d'ajustement, une économie de 216 734 € effectuée sur 2018 est venue en déduction de la compensation 2019, puis une économie de 319 431 € effectuée sur 2019 est venue en déduction de la compensation 2020. Il est à rappeler que ces économies devront être restituées au délégataire en cas de constat de déficits à venir puisque le plafonnement de la marge à 3 % vaut sur la durée complète du contrat.

Par ailleurs, il convient également d'indiquer que compte tenu de ses prestations, Corrèze Téléassistance a pu bénéficier d'une subvention FEDER de 175 000 € couvrant la période d'activité 2013-2014. Comme convenu avec l'organisme prestataire, cette somme encaissée en 2019 a été déduite de la contribution annuelle du Département de la Corrèze au titre de l'année 2019.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir prendre acte du rapport annuel d'activité du délégataire joint en annexe 1 au présent rapport.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF DEPARTEMENTAL DE TELEASSISTANCE : RAPPORT D'ACTIVITE 2019.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/308 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales,

DÉLIBÈRE

Article unique : Le Conseil Départemental prend acte du rapport annuel d'activité 2019, tel que joint en annexe à la présente délibération, produit par le délégué de service public relatif à la gestion et l'exploitation du dispositif départemental de téléassistance avancée et de généralisation de la domotique.

Acte est donné.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de L'État le : 30 novembre 2020
Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-341A-DE-1-1
Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.





Corrèze Téléassistance

Rapport annuel d'activité
Comptes de la délégation de service public

Année 2019



- Préambule

CHAPITRE 1 : Activité 2019

Section 1 : Aspect quantitatif

1) Les Bénéficiaires du dispositif départemental de téléassistance en 2019

- Evolution globale
- Evolution par secteurs géographiques
- Durée moyenne d'abonnement
- Répartition par sexes, tranches d'âges
- Origine des entrées dans le dispositif

2) L'utilisation de la téléassistance par les bénéficiaires :

- Appels reçus, motivations
- Actions conduites pour lutter contre solitude et isolement

Section 2 : Aspect qualitatif

1) Les indicateurs de qualité de service :

a) Moyens matériels

- Nature
- Entretien et maintenance
- Amélioration du matériel
- Equipements complémentaires, renouvellement.

b) Moyens humains

- Composition de l'effectif, qualification, fonctions remplies
- Organisation
- Horaires
- Types de contrat
- Formation continue

2) Sécurité du dispositif

- a) Fiabilité du matériel
- b) Traçabilité des appels
- c) Autonomie en énergie électrique

3) Prestation aux usagers

- a) Volume
- b) Information, accueil
- c) Satisfaction de la demande

4) Les partenaires

- I.C.A
- Les établissements hospitaliers
- Les services de secours

CHAPITRE 2 : Conditions d'exécution du service délégué

1) Les indicateurs illustrant le principe d'égalité :

- a) Traitement des usagers
- b) Tarification, conditions financières

2) Les indicateurs illustrant le principe de continuité

- a) Pannes et interruptions

3) Les indicateurs illustrant les principes de rentabilité et d'adaptabilité

- a) Gestion des moyens
- b) Renouvellement du matériel, nouvelles technologies

CHAPITRE 3 : Les comptes de la délégation

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes

Préambule

Au terme d'une délibération de son Assemblée plénière en date du 26 octobre 2012, le Département de la Corrèze a approuvé le choix de retenir la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité et a validé le contrat de délégation de service public pour la gestion et le développement du "dispositif départemental de télé assistance avancée et portant généralisation de la domotique".

Objet du contrat et périmètre général du service délégué

Le Département de la Corrèze, autorité délégante, délègue le service départemental de télé assistance avancée et portant généralisation de la domotique au profit des personnes âgées et des personnes handicapées ayant leur domicile en Corrèze.

« Son périmètre d'intervention s'entend, notamment, de la prospection des usagers potentiels, en passant par la mise à disposition (location) du matériel aux usagers, sa maintenance, le développement de nouveaux outils de télé assistance avancée et de domotique, l'accompagnement des usagers jusqu'à l'évaluation du service rendu.

Le délégataire gère le service avec courtoisie et discrétion, en mettant en œuvre tous les moyens humains et matériels nécessaires à son bon fonctionnement et apporte une réponse satisfaisante pour l'autorité délégante en termes de contraintes du service public (continuité et égal accès du service aux personnes en fonction de leur choix et, le cas échéant, de la contrainte technique du logement).

Le contrat de délégation de service public vise notamment à :

1) favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap par l'exploitation du service délégué de télé assistance avancée et en généralisant le déploiement des installations domotiques sur le territoire départemental,

2) garantir une forte responsabilisation du délégataire, lui conférant une réelle autonomie de gestion dans les domaines relevant de sa responsabilité, propre à favoriser une maîtrise de l'ensemble des dépenses d'exploitation et un accroissement du nombre de bénéficiaires du service.

3) assurer une répartition claire des responsabilités entre l'autorité délégante et le délégataire notamment en termes financiers ; il est rappelé ici que le futur délégataire assume ses missions à ses risques et périls,

4) définir des modalités de contrôle permettant à l'autorité délégante d'apprécier la bonne exécution du service public délégué, la qualité des visites de convivialité, la continuité du fonctionnement de la centrale d'appels et la bonne utilisation des installations domotiques, le tout afin de répondre aux souhaits et objectifs de l'autorité délégante ci-dessus exposés.

5) rechercher des cofinancements de la part de partenaires intéressés au développement du service délégué et à son exécution.

L'autorité délégante confère au délégataire, pendant toute la durée d'exécution, un droit exclusif d'exploitation et de gestion du service délégué.

Source : convention de DSP

Durée du contrat

La délégation de service public relatif à la gestion et l'exploitation du système départemental de télé assistance avancée et de généralisation de la domotique est consentie pour une durée de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2013.

Ce rapport d'activité concerne la septième année d'exploitation de cette délégation via l'entité Corrèze Téléassistance, établissement de la Fondation Partage et Vie.

Délégation et prestations de services concernées

Dans le cadre de la délégation, les objectifs du service sont les suivants :

- Assurer la reprise du service actuel sans rupture pour les usagers,
- Offrir un service permettant une réponse adaptée à l'urgence,
- Inscrire le service comme un outil de lutte contre l'isolement,
- Déployer, auprès des bénéficiaires en faisant la demande, les outils de domotique,
- Garantir le caractère évolutif des matériels et du service tout au long de la délégation et permettre à l'autorité délégante d'expérimenter, si elle le souhaite, de nouveaux matériels,
- Favoriser des partenariats avec les acteurs de terrain, afin d'améliorer et de valoriser le service rendu (liens avec tous les intervenants de la personne).

Les deux principales missions exercées par le délégataire sont :

- Assurer une réponse adaptée à l'urgence. Il s'agit de permettre à toute personne équipée de joindre la centrale d'appels à tout moment. A ce titre, la fiabilité du matériel doit rester une priorité et le temps d'attente de réponse après un appel d'urgence devra être limité. Cet aspect de sécurité se décline également avec l'obligation d'assurer 24h/24 et 7j/7 le fonctionnement du dispositif,
- Agir contre l'isolement. Il s'agit d'un point très important qui permet au dispositif départemental de fournir un service de qualité. Cette mission à caractère de lien social se décline sous la forme d'appels de convivialité. Elle est comprise dans l'abonnement de télé assistance avancée et consiste à assurer à chaque abonné un minimum de 13 appels/an, tel que décrit à l'article 6.4.

Prestations et équipements proposés

« Deux types de services sont proposés aux abonnés : un service de télé assistance avancée et un service de télé assistance avancée incluant la domotique.

Moyens matériels

- 1) La centrale d'appels située à Naves (19460) fonctionne 24h/24 et 7j/7, est informatisée et répond aux exigences suivantes :
 - Elle est conforme à l'ensemble des normes légales en vigueur,

- Elle est performante et évolutive,
- Elle permet l'identification et l'enregistrement de tous les types d'appels, leur traitement 24 heures / 24 et 7 jours / 7 et doit faciliter la réalisation d'études statistiques (abonnés, appels reçus, interventions réalisées...),
- Elle organise des tests de vérification du bon fonctionnement de l'ensemble des appareils, déclenchés toutes les 24/48 heures.

Pour ce faire :

- Les postes de travail sont en nombre suffisant pour autoriser des appels simultanés et pour assurer la continuité du service en cas de défaillance d'un poste,
- L'ensemble du matériel doit continuer à fonctionner en cas de défaillance du système électrique,
- Le délégataire veille à la maintenance et au remplacement des matériels, au titre de la continuité de service et du renouvellement de son parc.

Le délégataire doit s'adapter technologiquement pour le partage de bases et données informatiques avec celles de l'autorité délégante, notamment pour le suivi du contrôle de gestion (facturation).

2) Le délégataire met à la disposition des usagers :

- Un émetteur pour l'abonné (bracelet, pendentif, etc.) et un émetteur supplémentaire gratuit pour le conjoint,
- un transmetteur à l'intérieur du logement qui doit permettre de relayer à la centrale d'appels les alertes émises par l'utilisateur via son émetteur. »

Source : convention de DSP

Chapitre1

Activité 2019

Section 1 : Aspect quantitatif

1) Les bénéficiaires du dispositif départemental de téléassistance en 2019

Evolution globale : 1 212 installations

1 212 nouveaux abonnés

17 foyers passent d'un équipement de TA simple à un équipement de TA + domotique

	2019	2018	2017
1 ^{er} trimestre	304	337	345
2 ^{ème} trimestre	296	286	295
3 ^{ème} trimestre	314	278	271
4 ^{ème} trimestre	298	268	282
TOTAUX	1 212	1 169	1 193

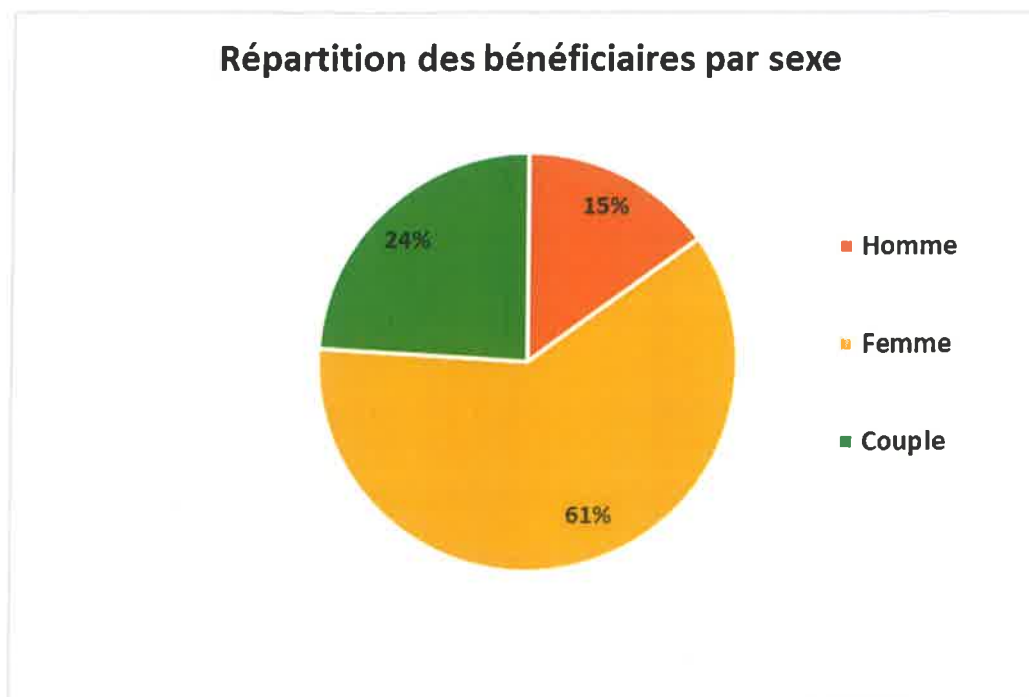
Depuis le début de l'activité, 21 233 corréziennes et corréziens ont bénéficié du dispositif départemental de Téléassistance.

Années	Nombre de nouveaux foyers "usagers" en Corrèze	Années	Nombre de nouveaux foyers "usagers" en Corrèze
2001	834	2011	1 263
2002	1 007	2012	1 288
2003	955	2013	1 264
2004	918	2014	1 296
2005	970	2015	1 327
2006	997	2016	1 158
2007	1 087	2017	1 193
2008	1 030	2018	1 169
2009	1 113	2019	1 212
2010	1 152		
Total			21 233

Répartition entre installations de téléassistance avancée et installations de packs domotiques :

	Global	TA	TA+ option domotique
1 ^{er} trimestre	304	302	2
2 ^{ème} trimestre	296	294	2
3 ^{ème} trimestre	314	311	3
4 ^{ème} trimestre	298	297	1
TOTAUX	1 212	1 204	8

- Répartition par sexes :



61 % femmes
15 % hommes
24 % couples

La répartition du nombre d'abonnés par sexes reste similaire à l'année 2018.

- Répartition par tranches d'âges : Age moyen : 85 ans

CORREZE TELEASSISTANCE

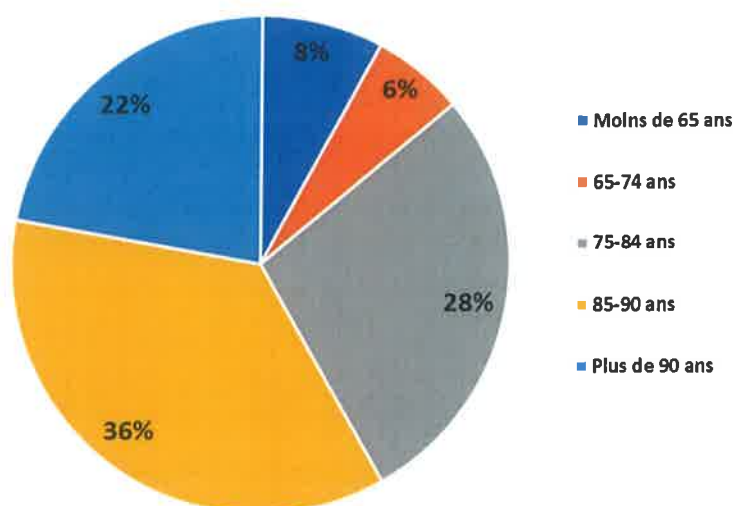
contrats actifs en 2019

	Moins de 65 ans		65-74 ans		75-84 ans		85-90 ans		Plus de 90 ans		Total	
Homme	242	3,24%	133	1,78%	273	3,65%	297	3,97%	190	2,54%	1135	15,18%
Femme	264	3,53%	249	3,33%	1169	15,64%	1607	21,50%	1243	16,63%	4532	60,63%
Couple	54	0,72%	81	1,08%	540	7,22%	712	9,53%	421	5,63%	1808	24,19%
Total	560	7,49%	463	6,19%	1982	26,52%	2616	35,00%	1854	24,80%	7475	100,00%

contrats actifs au 31/12/2019

	Moins de 65 ans		65-74 ans		75-84 ans		85-90 ans		Plus de 90 ans		Total	
Homme	207	3,32%	108	1,73%	216	3,46%	236	3,78%	128	2,05%	895	14,35%
Femme	242	3,88%	225	3,61%	1033	16,56%	1372	21,99%	916	14,68%	3788	60,72%
Couple	40	0,64%	76	1,22%	481	7,71%	629	10,08%	329	5,27%	1555	24,93%
Total	489	7,84%	409	6,56%	1730	27,73%	2237	35,86%	1373	22,01%	6238	100,00%

Répartition des bénéficiaires par âge



	2019	Rappel 2018
Moins de 65 ans :	8% (adultes handicapées)	4% (adultes handicapées)
65 à 74 ans :	6%	6%
75 à 84 ans :	28%	28%
85 à 90 ans :	36%	37%
Plus de 90 ans :	22%	25%

Au regard de ces chiffres, nous constatons un léger rajeunissement des bénéficiaires accompagnés.

- Répartition par cantons et communes

Se référer à l'annexe 1 du rapport d'activité

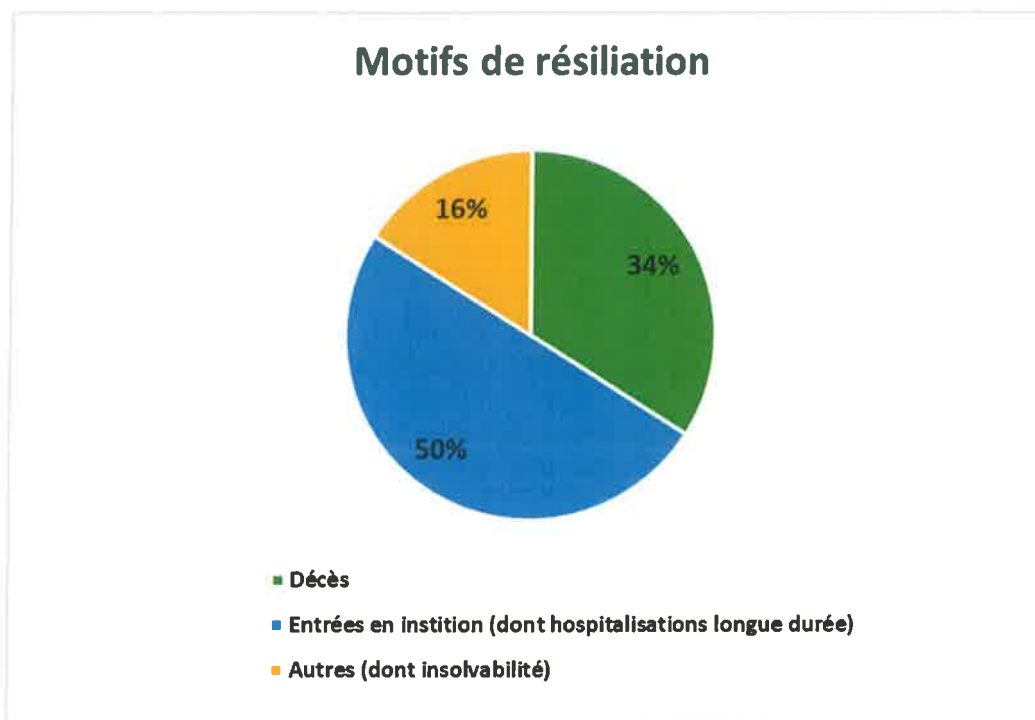
- Origine des entrées dans le dispositif en 2019 :

- 1) Assistantes Sociales CD19,
- 2) Bouche à Oreille,
- 3) Actions de parrainage,
- 4) Centres hospitaliers,
- 5) ICA

Aide à domicile	1,9%
AS CD	19,6%
AS CH	13,6%
Boîtage	0,1%
Bouche à Oreille	14,2%
CARSAT	2,4%
CMCAS	0,5%
Courrier	0,1%
Entourage	5,2%
ICA	12,0%
Infirmière	1,6%
Kiné	0,1%
MAÏA	0,7%
Mairie	4,6%
Médecin	2,0%
MSA	0,4%
Pages Jaunes	0,2%
Parrainage	13,9%
Pharmacie	0,3%
Presse	1,1%
Réunion de Présentation	0,6%
Service Aide à Domicile	0,6%
Service d'Accompagnement	0,9%
Site Internet	1,9%
Tuteur/Curateur	1,6%
	100,0%

- **Résiliations**

1161 abonnements résiliés en 2019 (1124 en 2018)



Motifs de résiliations :

Décès : 34%

Entrées en institution (dont hospitalisation longue durée) : 50%

Autres (dont insolvabilité) : 16%

2) L'utilisation de la téléassistance par les bénéficiaires en 2019

Alarmes traitées sur la plate-forme Corrèze Téléassistance :

113 032 alarmes traitées soit en moyenne :

- 9 419 alarmes / mois
- 310 alarmes / jour

1 492 000 tests périodiques de fonctionnement gérés en 2019.

• Analyse des alarmes ou appels entrants :

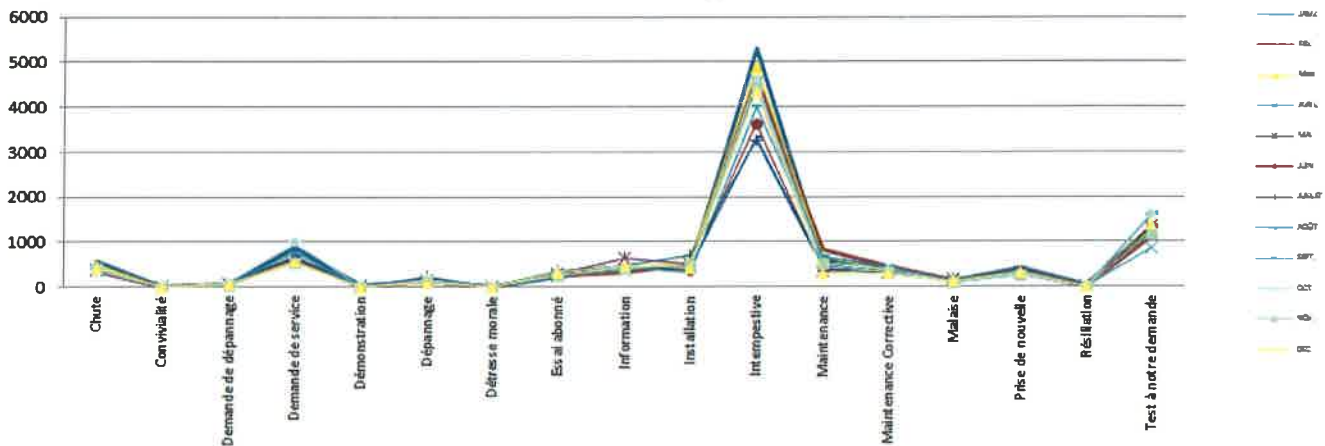
En 2019, les alarmes sont motivées par :

20275

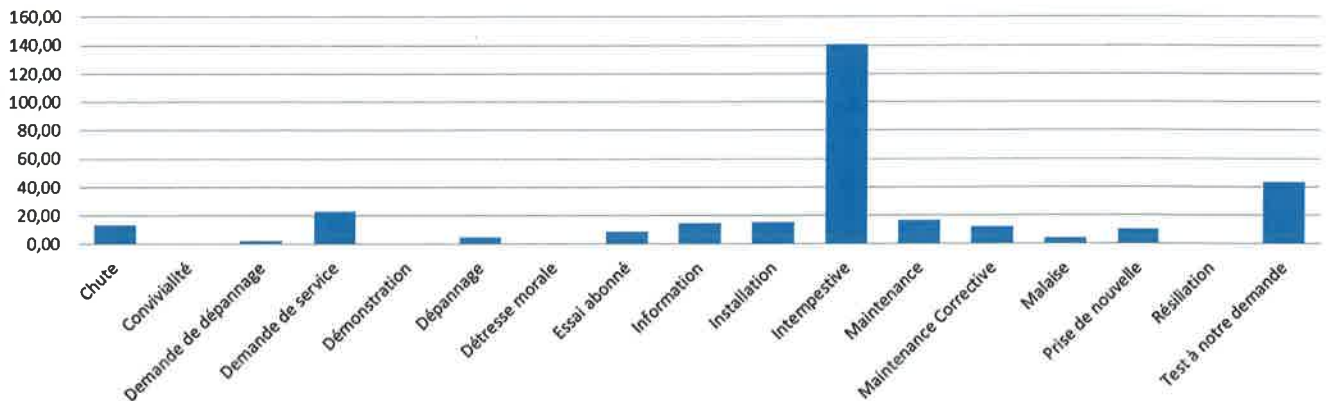
EVOLUTION DES ALARMES PAR TYPE - PERIODE 2019

TYPE ALARME	JANV.	FEV.	Mars	AVRIL	MAI	JUN	JULLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL	%	MOY PAR JOUR
Chute	566	353	476	373	379	426	402	358	388	350	427	401	4899	4,33%	13,42
Convivialité	6	3	5	8	5	3	8	3	8	7	4	6	66	0,06%	0,18
Demande de dépannage	81	66	82	57	78	66	80	81	80	88	51	58	868	0,77%	2,38
Demande de service	889	625	570	651	651	602	836	665	770	999	524	565	8347	7,36%	22,87
Démonstration	26	12	17	31	7	13	11	13	7	7	12	14	170	0,15%	0,47
Dépannage	120	139	126	130	134	146	228	193	148	177	140	104	1785	1,58%	4,89
Détresse morale	0	0	3	7	3	2	1	1	2	2	2	2	25	0,02%	0,07
Essai abonné	236	259	272	250	277	289	343	260	213	265	264	306	3234	2,86%	8,86
Information	398	334	406	371	620	455	466	425	449	447	411	470	5252	4,65%	14,39
Installation	424	512	541	467	499	374	696	416	320	473	462	427	5611	4,96%	15,37
Intempestive	5300	4519	4880	4533	4380	3612	3249	3298	3996	4410	4404	352	51233	45,33%	140,36
Maintenance	595	829	666	528	350	397	402	465	650	303	522	287	5994	5,30%	16,42
Maintenance Corrective	431	442	354	295	316	354	302	350	456	372	319	290	4281	3,79%	11,73
Malaise	126	141	93	129	150	135	167	103	102	114	112	134	1506	1,33%	4,13
Prise de nouvelle	406	306	322	299	332	314	317	268	329	292	268	316	3749	3,33%	10,33
Résiliation	32	20	6	13	14	12	13	14	17	13	18	7	179	0,16%	0,49
Test à notre demande	1334	1108	1276	844	1316	1333	1587	1207	1613	1620	1179	1396	15813	13,99%	43,32
Visite de convivialité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00
TOTAL	10970	9748	10095	8986	9511	8533	9108	8120	9548	10139	9119	9135	113032	100,00%	309,68

Alarmes par type



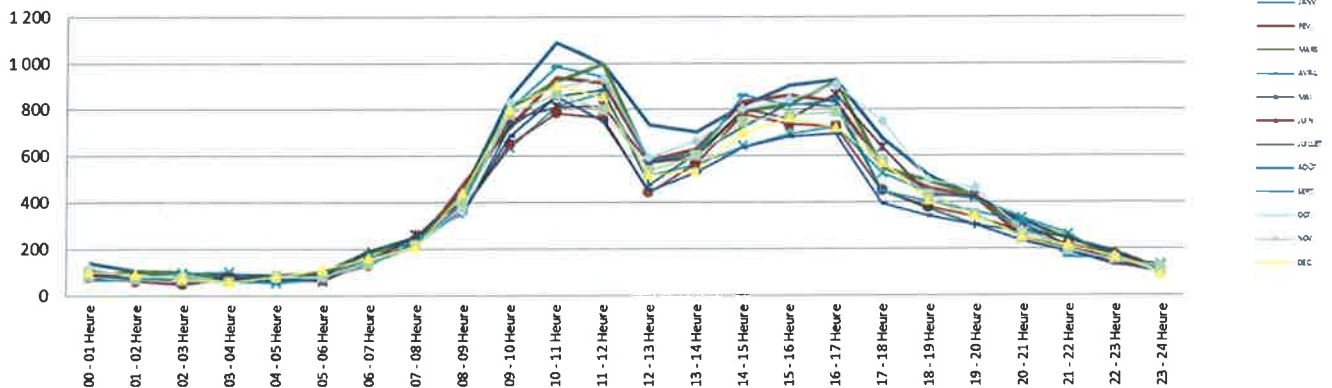
Moyenne des alarmes par jour



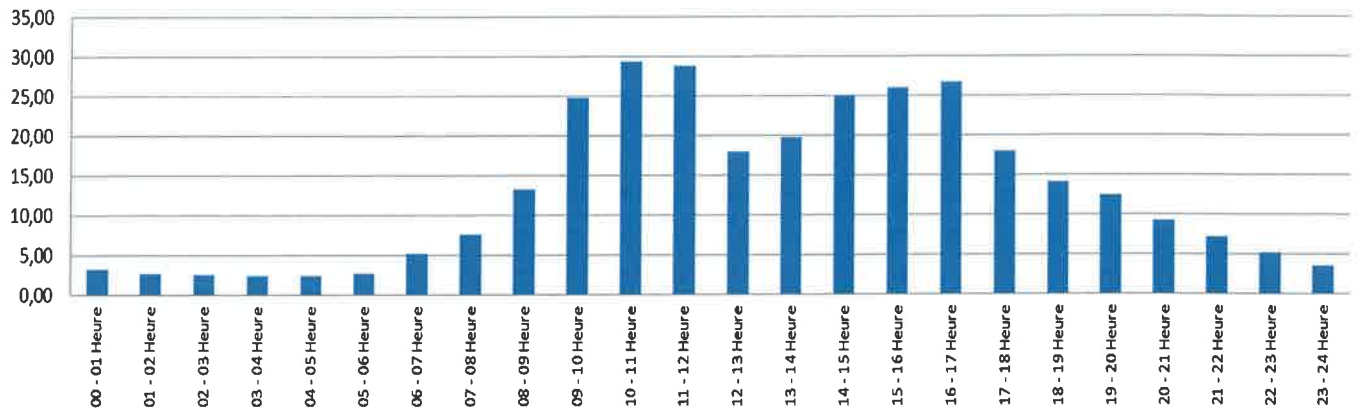
EVOLUTION DES ALARMES PAR PLAGE HORAIRE - PERIODE 2019

PLAGE HORAIRE	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL	%	MOY / JOUR
00 - 01 Heure	141	99	86	80	95	78	117	87	67	120	83	100	1153	1,02%	3,16
01 - 02 Heure	106	75	114	86	84	62	76	69	71	77	68	90	968	0,86%	2,65
02 - 03 Heure	88	81	100	96	57	47	74	57	79	88	64	74	906	0,80%	2,48
03 - 04 Heure	91	76	69	99	80	73	67	66	64	57	58	58	858	0,76%	2,35
04 - 05 Heure	84	68	60	54	73	79	76	68	53	77	63	79	874	0,77%	2,39
05 - 06 Heure	97	71	90	71	61	82	87	87	78	76	80	111	991	0,88%	2,72
06 - 07 Heure	188	153	165	161	147	129	188	132	169	148	133	160	1873	1,66%	5,13
07 - 08 Heure	249	209	228	238	260	228	265	230	224	217	214	208	2760	2,44%	7,66
08 - 09 Heure	444	478	438	386	406	367	361	361	401	362	382	439	4825	4,27%	13,22
09 - 10 Heure	849	723	808	634	757	649	727	684	803	830	779	758	9041	8,00%	24,77
10 - 11 Heure	1089	940	923	813	811	784	868	867	983	897	898	902	10725	9,49%	29,31
11 - 12 Heure	997	916	997	872	815	765	864	879	941	1004	798	864	10522	9,31%	28,63
12 - 13 Heure	734	580	573	514	573	442	474	449	577	698	536	518	6561	5,80%	17,98
13 - 14 Heure	2703	629	609	563	591	568	609	528	610	663	600	532	7205	6,37%	19,74
14 - 15 Heure	817	836	793	642	803	779	727	636	800	801	746	700	9442	8,09%	25,05
15 - 16 Heure	602	662	623	697	762	737	826	682	819	842	775	761	9488	8,39%	25,99
16 - 17 Heure	928	836	920	727	864	726	812	656	838	906	768	722	9760	8,63%	26,74
17 - 18 Heure	677	561	550	524	637	450	448	394	447	748	538	571	6565	5,81%	17,99
18 - 19 Heure	514	460	492	439	428	378	372	340	401	494	432	406	5166	4,56%	14,13
19 - 20 Heure	420	423	426	416	426	337	301	300	368	461	346	337	4550	4,03%	12,47
20 - 21 Heure	320	247	279	332	306	271	270	231	314	275	243	260	3337	2,95%	9,14
21 - 22 Heure	239	198	260	261	210	216	247	186	183	209	182	218	2578	2,28%	7,06
22 - 23 Heure	186	132	163	161	161	172	171	184	189	166	162	166	1901	1,68%	5,21
23 - 24 Heure	107	122	108	131	116	116	91	98	99	99	119	88	1293	1,14%	3,54
TOTAL	10970	9768	10095	8986	9511	8533	9108	8120	9548	10139	9119	9136	113032	100,00%	309,68

Alarmes par heure



Moyenne des alarmes par jour



- **Actions pour lutter contre la solitude et l'isolement :**

Chaque abonné reçoit au minimum un appel de convivialité par mois et un appel le jour de son anniversaire.

Lutter contre la solitude des abonnés et maintenir un lien social sont des actions prépondérantes de la mission de Corrèze Téléassistance.

Ainsi, des appels téléphoniques systématiques le dimanche pour une cinquantaine de personnes en grande détresse morale sont maintenus.

Les aidants familiaux nous sollicitent pour que nous assistions leurs parents dans les actes de la vie quotidienne (rappel de l'heure des prises de médicaments, rappel quotidien de la mise sous oxygène pour quelques insuffisants respiratoires, vigilance particulière).

Nous avons donné 79 117 appels sortants au cours de l'année 2019, soit 217 appels par jour uniquement consacrés à cette action de lutte contre la solitude et l'isolement.

Section 2 – Aspect Qualitatif

1) Les indicateurs de qualité de service :

a) Moyens matériels :

- **Equipement au domicile de la personne :**

- **Dispositif de Téléassistance avancée**

Le parc est composé à 77% de matériel Intervox/Legrand (68% en filaire et 9% en GSM/GPRS) et 23% de matériel Solem (17% en filaire et 6% en GSM/GPRS)

Protocole SURTEC

Constructeur : LEGRAND INTERVOX 71-Le Creusot

- Les transmetteurs

Marque : INTERVOX Groupe LEGRAND

Modèle : Le Quiatil Easy



Le terminal est conforme à la norme « Alarme sociale » EN 50134.

Il dispose d'une mémoire interne qui enregistre tous les événements et tous les appels émis (journal des 500 derniers événements).

La chaînette du déclencheur dispose d'un système anti-strangulation conformément à la norme EN 50134-2.

Dimensions : l 89 x h 125 x p 170 mm

Matière : ABS UL 94 V1

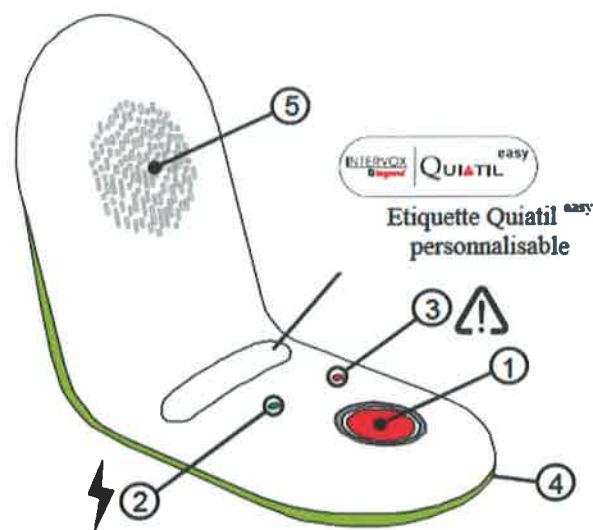
Gamme de température : 5 à 40° C ; Classe d'environnement I

Bloc alimentation secteur externe conforme aux normes EUP : 100-240 Volts

AC - 50-60 Hz – 0.2 A max / 8 volts DC – 750 mA

Fréquence Européenne spécifique « Alarme sociale ». Radio classe 1 / catégorie 1 - EN 300-220-1 V2.3.1 (2010) & EN 300-220-2V2.3.1 (2010)

Le matériel est connecté sur une ligne téléphonique analogique RTC, soit une connexion du type TRT3.



1. Touche « Appels d'urgence » équipée d'un voyant de suivi d'appel :
 - Voyant clignotant lors de l'acheminement d'un appel
 - Voyant allumé fixe lors de l'aboutissement de l'appel
2. Voyant vert (Secteur) :
 - Allumé fixe : Quiatil sous tension
 - Flash toutes les 4s : Coupure secteur
 - Flash toutes les secondes : Batterie faible
 - Eteint : Hors fonctionnement
3. Voyant rouge :
 - Allumé pendant 5s : Appel non abouti
 - Clignotant : Signalisation de dérangement (appel technique non abouti)
4. Micro
5. Haut-Parleur

Caractéristiques techniques :

- Alimentation : Secteur 220V
- Autonomie batterie : 48 h
- Interphonie : Passage automatique Full Duplex/Half Duplex
- 5 périphériques programmables Protocoles Intervox (Surtec)
- Etiquette personnalisable
- Tests cycliques ligne RTC (48h)
- Surveillance terminal :
- Secteur (Alimentation)
 - o Batterie
 - o Ligne RTC
 - o Début et fin abonnement
- Surveillance périphériques radio :
 - o Niveau bas des piles
 - o Absence d'un périphérique (supervision)

Modèle : Le Quiatil Easy Life

Quiatil Easy Life permet une installation sécurisée dans différentes situations (Connexion en RTC et IP):



Il fonctionne indifféremment :

Sans aucun dégroupage : sur ligne analogique RTC Classique

En dégroupage partiel

En dégroupage total

Utilisation de la technologie Wimax

Il intègre les fonctions :

- capteur de température ambiante qui permet d'établir un monitoring du logement
- technologie NFC qui permet de répondre à des usages type télégestion avec les outils utilisés et permet de développer d'autres services et usages dans une perspective d'accompagnement globale de la personne fragile à domicile.

Le terminal est conforme à la norme « Alarme sociale » EN 50134.

- Il dispose d'une mémoire interne qui enregistre tous les événements et tous les appels émis (journal des 500 derniers événements).

- Dimensions : l 89 x h 125 x p 170 mm

- Matière : ABS UL 94 V1

- Gamme de température : 5 à 40° C ; Classe d'environnement I

Bloc alimentation secteur externe conforme aux normes EUP : 100-240 Volts

- AC - 50-60 Hz – 0.2 A max / 8 volts DC – 750 mA

- Fréquence Européenne spécifique « Alarme sociale ». Radio classe 1 /catégorie 1 - EN 300-220-1 V2.3.1 (2010) & EN 300-220-2V2.3.1 (2010)

- Le matériel est connecté sur une ligne téléphonique analogique RTC ou en IP

- Le cordon de programmation est connecté sur un circuit TBTS.

Caractéristiques et surveillances techniques :

- Le terminal surveille en permanence la présence du secteur. Lors d'une coupure de secteur prolongée, il émet un signal sonore puis transmet une alerte vers le centre de réception des appels.

- En cas de coupure secteur, une batterie interne garantit le bon fonctionnement du terminal pendant 48 heures. Passé ce délai, le terminal signale au centre de réception des appels qu'il n'est plus opérationnel puis il se met hors service.

- Afin de contrôler la présence de la ligne téléphonique, le terminal émet cycliquement des appels de test vers le centre de réception des appels.

- En général, ces appels sont effectués de nuit et sont totalement silencieux.

Modèle : Quiatil easy GSM/GPRS



Le Quiatil Easy GSM/GPRS se raccorde uniquement sur prise électrique, plus besoin de ligne RTC.

L'appareil dispose d'une carte SIM multi-opérateurs intégrée qui permet une connexion immédiate au réseau mobile.

Caractéristiques techniques :

- Alimentation : Secteur 220V
- Connexion : GSM/GPRS
- Carte SIM Matooma multi-opérateurs intégrée : Orange, SFR, Bouygues
- Protocole Intervox (Surtec IP)
- Interphonie : Full Duplex uniquement
- Autonomie batterie : 48 h
- Tests cycliques ligne RTC (24h)
- Surveillance terminal : secteur, batterie, début et fin abonnement
- Surveillance périphériques radio :
 - o Niveau bas des piles
 - o Absence d'un périphérique (supervision)
- 15 périphériques radio programmables
- RFID en natif : Possibilité de carte RFID personnalisée pour multiples usages (appels, contacts, passages d'intervenants, informations...)
- Capteur de température intégré
- Journal horodaté : 500 derniers événements
- Etiquette personnalisable
- Touche : Programmable, avec veilleuse

Marque : SOLEM

Modèle : le LUNA 3G ou IP



1. Palette appel convivial et mode absence. (Non paramétré par défaut)
2. Palette « appel d'urgence » et voyant suivi émission alarme
 - Fixe : Appel d'urgence en cours
 - Clignotement : Transmetteur en cours de communication avec le serveur de téléassistance
3. Palette écoute message vocal (non paramétré par défaut)
4. Voyant de couleur verte, suivi visuel après un appui sur le bouton 1 :
 - Fixe : Appel convivial en cours ou mode absence activé
 - Clignotement : Numérotation des appels conviviaux.
5. Voyant de couleur blanche, suivi visuel de la présence secteur et de l'émission des alarmes.
 - Fixe : Présence secteur
 - Clignotement lent : Coupure secteur et utilisation du transmetteur sur mode batterie
 - Clignotement : Transmetteur en cours de communication avec le serveur de téléassistance.
6. Voyant de couleur bleu, suivi visuel après un appui sur le bouton 3.
 - Clignotement : Message vocale en attente d'écoute
7. Lecteur RFID (non paramétré par défaut)
8. Micro
9. Haut-Parleur

Caractéristiques techniques :

- Transmetteur 3G : pas de raccordement sur ligne téléphonique. Le terminal intègre une carte SIM Matooma qui lui est propre et qui lui permet d'accrocher le meilleur réseau parmi les fournisseurs suivants : Orange, SFR et Bouygues Telecom.
- Secours par batterie en cas de coupure électrique : Entre 1 et 2 semaines (batterie neuve)
- Interphonie : Full duplex uniquement
- 20 périphériques paramétrables sans emplacements définis
- Capteur de température intégré (non paramétré par défaut)
- Protocole Solem (SOLEM IP)
- Palette (2) personnalisée avec le logo de l'établissement
- Surveillance terminal :
 - o Secteur (Alimentation)
 - o Batterie
 - o Tests cycliques toutes les 24h
 - o Début et fin abonnement

- Surveillance périphériques radio :
 - o Niveau bas des piles
 - o Absence d'un périphérique (supervision)

- **L'émetteur ou déclencheur**

- Déclencheur montre, pendentif ou clip :
- **Kit complet fourni à chaque abonné et permettant le port sous ces trois formes (bracelet, pendentif, clip). Le port en bracelet est recommandé.**
- Poids : 15 gr en port bracelet, 25 gr en port pendentif
- Matières : PVC et caoutchouc lavables.
- Étanche (IP67)
- Chaînette disposant d'un système anti-strangulation (conforme à la norme EN 50134-2).
- Bracelet tissu élastique avec attache PVC anallergique.
- Témoin lumineux de tranquillisation et de contrôle.
- Portées : En champ libre : 80 à 100 mètres
 Avec parois : 50 à 60 mètres
- Permet l'interception des appels téléphoniques entrants sur la ligne.
- Ces déclencheurs radio émettent sur la fréquence européenne « alarme sociale » Les déclencheurs ou émetteurs sont équipés de piles assurant une autonomie de 3 à 5 ans selon le modèle.
- La pile de chaque déclencheur ou émetteur est contrôlée journalièrement et toute anomalie est transmise à la plateforme.
- Tous ont une identification permettant de connaître la provenance de l'appel (15 canaux différents).
- Les piles sont soudées pour éviter tout risque de détérioration par l'abonné, l'émetteur ne peut pas être ouvert, lorsque les piles sont usées l'émetteur est remplacé **gratuitement**.

Un design amélioré



- **Equipement préconisé chez les couples.**

Un seul transmetteur équipé de deux émetteurs bracelets, pendentifs.

○ **Dispositif de téléassistance avancée et pack autonomie**

Le pack autonomie est composé de :

➤ DETECTEUR DE FUMEE RADIO



Le détecteur de fumée INTERVOX est communicant : connecté aux terminaux de téléassistance QUIATIL d'INTERVOX, il permet une alerte locale et le relais vers l'opérateur de téléassistance.

Pré-requis technique :

- ✓ Alimenté par la batterie interne,
- ✓ Pas de câblage jusqu'au transmetteur.

➤ INTERPHONIE DEPORTEE



L'abonné a la possibilité d'installer, dans une autre pièce ou à un autre étage, un module interphonie radio déporté communiquant avec le terminal. Ce module lui permet, en cas d'appel d'urgence, d'élargir sa zone de communication main-libre avec la plateforme téléphonique.

L'installation de l'interphonie déportée est comprise pour les habitations suivantes :

- Plus de 60 m²
- Moins de 60m² mais sur un ou plusieurs étages.

➤ AUTRES DECLENCHEURS RADIO

Tirette
de
douche



Poire
d'appel



Situés dans les zones à risques et où les personnes sont susceptibles à se séparer de leurs émetteurs personnels, par exemple la salle de bain ou à côté du lit, ces

déclencheurs sont utilisés pour les remplacer et permettre aux personnes âgées d'avoir une indépendance supplémentaire.

Pré-requis technique :

- ✓ alimentés par la batterie interne,
- ✓ Liaison sans fil jusqu'au terminal.

➤ CHEMIN LUMINEUX INTEGRE



Ou

➤ CHEMIN LUMINEUX A LEDs

Ces dispositifs éclairent automatiquement le passage de la chambre à coucher aux toilettes lors des déplacements nocturnes.



Un chemin lumineux

Principes :

Le chemin lumineux est constitué d'une automatisation de l'éclairage entre la chambre et les WC, la solution retenue par le délégant est une solution décrite ci-dessous.

Décomposition du chemin lumineux

Le but est de détecter le mouvement d'une personne dans l'obscurité dès le lever pour allumer automatiquement l'éclairage des pièces traversées pour aller de la chambre à coucher aux toilettes.

Le chemin se décompose en trois parties :

- Détection
- Commande
- Eclairage

▪ La détection

Elle s'effectue par l'installation d'un ou plusieurs détecteurs de présence. Cet élément permet la détection du passage de la personne.



Détecteur de mouvement sans fil Zigbee

Caractéristiques techniques :

Fournisseur : Legrand

Référence : 883 09

Il peut être installé à n'importe quel endroit de la ou des pièces. Il utilise un protocole de communication radio, il est donc sans fil.

▪ La commande

Lorsque le détecteur est actionné par un mouvement, l'information est envoyée à une prise commandée mobile ou à un interrupteur radio.

Prise mobile inter radio
Zigbee

Caractéristiques techniques :

Fournisseur : Legrand

Référence : 883 37

Après détection de mouvement, la prise commande l'éclairage via une temporisation réglable.



Interrupteur radio sans fil Zigbee

Caractéristiques techniques :

Fournisseur : Legrand

Référence : 67223

Après détection de mouvement, l'interrupteur commande l'éclairage via une temporisation réglable.



▪ **L'éclairage**

Depuis 2016 et fort d'un constat fait sur le terrain lors de dépannages ou maintenances ou lors des appels de convivialité, il apparait que l'éclairage assuré soit par le plafonnier existant dans le cas du pilotage par l'interrupteur simple soit par un éclairage secondaire telle qu'une lampe de chevet par exemple avec prise commandée mobile apparait comme très utile mais l'utilisation d'un éclairage secondaire est désormais plutôt préconisée à la place notamment dans la chambre car il permet d'obtenir une lumière plus douce et évite l'éblouissement à la sortie du lit et surtout il s'agit d'un éclairage complémentaire de type bandeau en LED qui permet à nos abonnés de conserver leur propre éclairage existant sans effectuer de travaux et s'avère avec le recul beaucoup moins perturbant et beaucoup plus apprécié.



Caractéristiques du bandeau de LED désormais couramment utilisé pour l'éclairage :

Il se compose d'une alimentation 230V AC/12V DC, d'un transformateur et d'un bandeau de LED fixé sur une réglette en aluminium dont la longueur peut être déterminée.

Il peut être fixé horizontalement ou verticalement.

Fournisseur : LEGRAND INTERVOX

- **Entretien et maintenance réalisés :**
 - à caractère préventif :

Une visite de maintenance annuelle programmée 12 mois après l'installation du dispositif et à chaque date anniversaire. Une fiche de visite technique est émargée par les deux parties.

➤ à caractère curatif :

Toute absence de test périodique (24h ou 48h) génère :

- un appel téléphonique des opérateurs de la plate-forme d'écoute à l'abonné concerné.
- une demande d'essai manuel de la part de l'abonné.
- Si essai négatif, déplacement au domicile pour dépannage ou remplacement.

Toutes ces interventions sont gratuites pour les usagers et sans aucune perception financière autre que le montant de l'abonnement.

○ **Des éléments optionnels**

Détection de chute

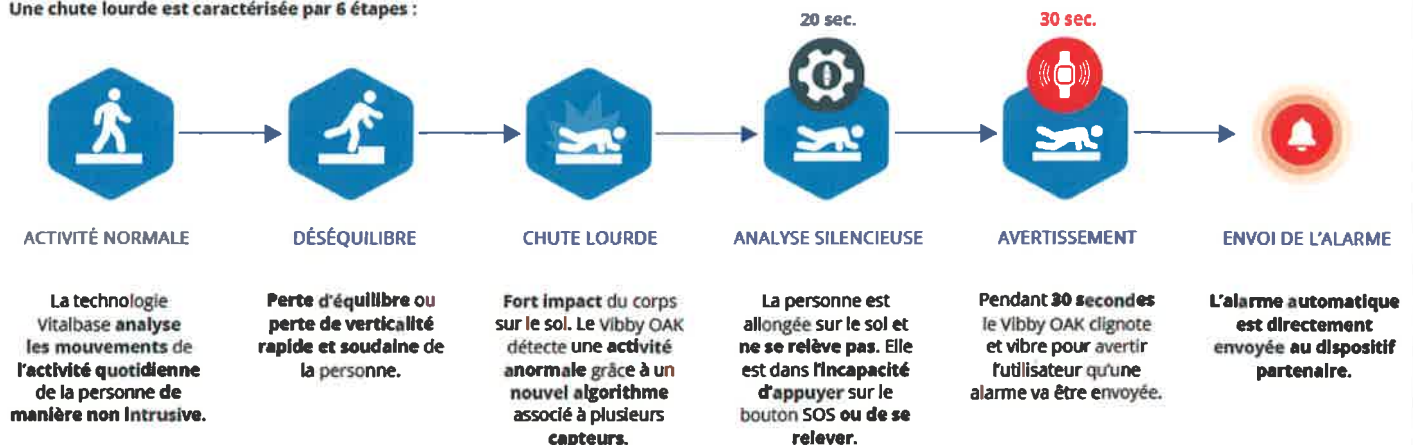


Ce bracelet Intervox/Vibby oak compatible avec le Quiatil et le LUNA est destiné aux personnes seules à leur domicile et offre un réel complément à l'appel volontaire..

Le Vibby OAK est un système d'appel volontaire équipé d'une intelligence qui, dans certains cas, assurera un niveau de protection supplémentaire si l'usager n'est pas en mesure de déclencher lui-même l'alarme.

Le Vibby OAK a été conçu afin de détecter automatiquement des chutes lourdes / dangereuses (perte soudaine et rapide d'équilibre suivi d'un fort impact du corps sur le sol, engendrant l'incapacité de l'usager à recouvrer une position debout)

Une chute lourde est caractérisée par 6 étapes :



Détection / alerte de fuite de gaz



Détecteur de gaz (Intervox LEGRAND) avec vanne de coupure dans certains cas.

Il détecte les gaz universels tels que le gaz naturel, le méthane, le butane, l'Acétylène, le propane l'Hydrogène et le GPL et doit impérativement être placé près de l'élément de cuisson, sa hauteur d'implantation varie en fonction de la densité du gaz (lourd ou léger). Lors de la détection d'un gaz, il déclenche un signal sonore et envoie une alarme sur la plateforme d'écoute.

Détecteur de monoxyde de carbone

INTERVOX LEGRAND



Il détermine la concentration de monoxyde de carbone qui passe souvent inaperçu car inodore, déclenche une sonnerie et envoie une alarme sur la plateforme d'écoute.

Déclencheurs tactiles pour personnes en situation de handicap (CIMIS compatible QUIATIL Easy Life et Quiatil Easy GSM/GPRS)

Ces déclencheurs tactiles, connectables sur l'émetteur technique, sont livrés avec un cordon de 1,5 m et une prise jack de 3,5 mm.



- Amélioration du matériel :

Parmi les nouveaux produits, nous proposons depuis début 2018, la téléassistance mobile. Celle-ci pourra également compléter notre offre après validation de l'autorité déléguée.

2 modèles :

DORO SECURE 628



Bouton d'appel d'urgence situé à l'arrière du téléphone



DORO 8040



Bouton d'appel d'urgence situé à l'arrière du téléphone



- Equipement des plates-formes d'écoute :

Actuellement, la prestation de téléassistance s'appuie sur deux plateformes techniques de veille et d'écoute fonctionnant 24h/24 et 7j/7.

Plateforme technique principale située à Naves Corrèze dite PT1 :

Accès sécurisé et contrôlé par digicodes sur les salles techniques,
Alimentation électrique secourue par batteries ondulées (4 heures),
Groupe électrogène en relais lors d'interruption d'alimentation électrique,
Doublement de tous les disques durs des serveurs.





Plateforme technique de back up située à Guéret Creuse dite PT2.

Le Conseil Départemental de La Creuse a retenu notre organisme pour assurer la délégation de service public de téléassistance et domotique sur son territoire.

Une plate-forme technique a été créée sur Guéret en parfaite redondance avec la plate-forme corrézienne et permettant d'absorber les surcharges de flux ou de pallier toute rupture.

b) Moyens humains

- Composition de l'effectif :

30 salariés ETP au 31/12 /2019.

- 4 assistants de secteurs,
- 15 opérateurs et chargés de convivialité,
- 4 techniciens administratifs,
- 1 Responsable des opérateurs,
- 1 Responsable informatique,
- 1 Adjointe de Direction Administrative (cadre),
- 1 Adjoint de Direction Technique (cadre),
- 3 Agents de logistique et sécurité.

- Masse salariale 2019 : 1 042 599 € *contre* 1 329 212 € *en* 2018

- Types de contrats :

Au 31/12/2019, 25 salariés sont en contrat à durée indéterminée et à temps plein et 3 salariés sont en CDD.

L'établissement applique depuis 2004 les dispositions de la convention collective FEHAP 51-02 pour l'ensemble des salariés.

- Horaires :

A raison de 35 heures de travail par semaine pour tous les salariés non - cadres.

- Assistantes de secteurs, personnel administratif :
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Organisation d'astreinte les week-ends.

- Autres

Cycles de travail définis comme suit :

Service du matin : 7h à 14h avec pause de 20 minutes

Service d'après-midi : 14h à 21 h avec pause de 20 minutes.

Service de nuit : 21h à 7h le lendemain avec pause de 20 minutes.

Nos Métiers : qualifications, missions, formation continue:

- **Les opérateurs :**

Se relaient pour satisfaire aux exigences de réactivité et qualité de l'écoute, ils traitent les alarmes émises par les abonnés.

Ils sont encadrés par un superviseur, responsable de l'organisation des plannings, de la continuité du service, du contrôle de l'écoute.

Profil : formation médico-sociale et pour certains formation en psychogérontologie.

- **Les chargés de convivialité :**

Sont des opérateurs dont la mission est exclusivement consacrée aux appels de convivialité (appels sortants).

Tous les abonnés sont appelés par ces salariés au moins 13 fois par an (une fois par mois + leur anniversaire), ils peuvent bénéficier d'un soutien renforcé lors de périodes difficiles (deuil, convalescence, grande solitude).

Tous ces appels sont cadencés, personnalisés et tracés via un logiciel spécifiquement développé (CYTADEL) pour les besoins du service.

➤ **Les assistants de secteurs :**

Se déplacent au domicile des abonnés.

Installent les équipements assistés d'entreprises partenaires si besoin (électricité, téléphonie)...

Renseignent le dossier indispensable au traitement des appels.

Profil : BTS en économie sociale et familiale + formation technique.

Le rôle de l'assistant de secteur est prépondérant dans l'aspect convivial de la mission, il est au contact direct de l'abonné à son domicile lors de l'installation.

➤ **Les agents de logistique et sécurité :**

Paramètrent et vérifient les transmetteurs et émetteurs.

Contrôlent le matériel à distance par surveillance des tests des transmetteurs et émetteurs.

Organisent les tournées des assistants de secteurs et des prestataires de maintenance.

Profil : formation technique et logistique.

➤ **La cellule technique :**

Composée d'un cadre technique et d'un responsable R&D, la cellule technique assure les fonctions recherche et développement et plus particulièrement la veille technologique, les bêta tests de matériel innovant en lien avec les bureaux d'études des constructeurs, la supervision des implantations de packs domotiques.

La cellule technique réalise les visites de faisabilité au domicile des abonnés intéressés par le pack autonomie.

Dans le cadre de notre démarche qualité, le recueil des procédures regroupe l'ensemble des fiches de postes et l'ensemble des procédures et protocoles d'activité et de tâches.

Formation interne dispensée aux équipes :

Tous les salariés sont formés régulièrement dans le cadre de l'adaptation aux postes indispensables à l'activité et sur des thèmes techniques et médico-sociaux.

Confidentialité

Tous les contrats de travail contiennent une clause de confidentialité et de discrétion, illimitée dans le temps.

La direction veille particulièrement au respect de ces clauses, indispensables à la déontologie d'un service d'assistance à des personnes vulnérables.

2) Sécurité du matériel

a) Fiabilité du matériel :

Le matériel est fiable, très peu de pannes, pas de dysfonctionnements notoires, il convient de noter une augmentation de dysfonctionnements temporaires liés au dégroupage des lignes téléphoniques des abonnés.

Les pannes saisonnières sont occasionnées par des surtensions dues à la foudre et aux orages violents (été).

Les tests périodiques programmés toutes les 48 h nous ont permis de déceler les pannes, les appareils ont été remplacés immédiatement.

b) Traçabilité des appels :

- Le système d'écoute assure une traçabilité complète : le double équipement redondant garantit la conservation des données d'exploitation pour une durée illimitée.
- Sur fichier informatique : enregistrement automatique, dans la fiche abonné, dans le journal des appels avec compte-rendu de l'opérateur. Archivage : 1 an

- Par enregistrement des communications de manière bi - latérale :

Mise en place d'un enregistreur après autorisation DGSN accordée fin 2002.

Effectivité : Début 2003

Conservation des enregistrements sur disque dur.

Délai d'archivage autorisé : 2 mois.

Cet aspect de la traçabilité correspond à une attente forte, exprimée dans la convention de délégation de service public, elle permet de dégager ou de reconnaître notre responsabilité en cas de contestation des usagers ou de leur famille.

- Traçabilité des tests de fonctionnement ou absence de test : Conservation des messages techniques pour une durée illimitée.

c) Autonomie en énergie électrique :

Le système de réception des appels est secouru lors des coupures de secteur électrique par des onduleurs modulables qui nous assurent actuellement une autonomie de 4 heures.

Un groupe électrogène garantit une alimentation électrique continue.

En cas de rupture totale, le site de redondance sur Guéret est utilisé.

Des crashs tests sont organisés mensuellement pour vérifier la redondance.

Un plan de reprise d'activité est formalisé.

3) Prestations aux usagers

a) Volume :

Le volume des appels 2019 est traité au chapitre 1-2 : utilisation du dispositif.
Rappel :

- 113 032 alarmes traitées,
- 1 492 000 tests de fonctionnement gérés,
- 79 117 appels sortants de convivialité.

b) Information, accueil, communication :

- Le public est informé par la diffusion de dépliants remis en quantité et suivant la demande aux instances de coordination, aux associations, aux services médico-sociaux (APA), aux professionnels de santé.

Vous souhaitez préserver le plus longtemps possible votre autonomie ?
 → Choisissez la téléassistance de proximité **Correze Téléassistance** !
 Nos solutions sont efficaces pour sécuriser le logement. Gagner comme l'habituellement en préservant l'autonomie et l'indépendance de nos clients est notre priorité absolue.

La téléassistance de proximité, c'est quoi ?
 Notre équipe vous aide à installer chez vous un matériel connecté pour que vous puissiez déclencher un appel d'assistance en appuyant sur votre bouton d'appel, dès que vous en ressentez le besoin (un malaise, une fatigue excessive, une chute, une angine, etc.).

Le pack en charge
 Un chargeur d'assistance dialogue directement avec votre grille au terminal de la sonde à votre domicile et détermine avec vous la durée d'intervention pour vous aider.

L'aide et secours
 Selon la situation, le chargeur d'assistance prévient les professionnels les plus proches pour vous aider (famille, voisins, médecins, services de secours).

Les aides de départements de la Corrèze
 Les familles économiquement fragiles ont droit au **permis de handicap** en cas de téléassistance de proximité. Cette aide téléassistée à domicile peut être prise en charge par votre département dans une limite de 50% des dépenses liées à l'abonnement mensuel de la téléassistance. Si de la RCM (Préstation de Compensation du Handicap).

Les aides fiscales
 Correze Téléassistance est agréée. Services à la personne A. C. qui vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale de 50% des sommes versées au titre de votre abonnement mensuel.

50% RÉDUCTION
 BÉNÉFICIAIRES À DÉFICIENCE

NOS PACKS AUTONOMIE
 Nos packs autonomie sont conçus pour vous garantir sérénité et confort. Correze Téléassistance propose l'offre la plus complète d'équipements (détecteurs techniques, balisage lumineux autonome, interphone déporté...)

Tout est prêt en charge et déduction

- PACK SÉCURITÉ - 18 €/mois Simple et sûr Forfait d'installation : 15 € Équipement de pack : Un terminal de la sonde, un bracelet tactile.	- PACK SÉRÉNITÉ - 30 €/mois Fonctionnel & rassurant Forfait d'installation : 25 € Équipement de pack : Un terminal de la sonde, un bracelet d'appel, un détecteur de fumée, une lampe d'appel, un petit ours lumineux amovible à LED, une radio pour écouter.	- PACK CONFORT - 40 €/mois Complet & personnalisé Forfait d'installation : 30 € Équipement de pack : Un terminal de la sonde, un bracelet d'appel, un détecteur de fumée, une lampe d'appel, un petit ours lumineux amovible à LED, une radio pour écouter.
--	---	---

Des options en libre choix
 Quel que soit le pack choisi, il est possible de fonctionner de manière configurée avec détecteurs et actions manuels (technologie, détecteur de gaz, de chute, de mouvement de la sonde, bouton à LED, secours...)

- Un document de présentation du service est remis à tous les partenaires institutionnels.

Une attention particulière est portée à l'accueil téléphonique, de nombreuses explications sont données aux familles et aux futurs abonnés : une réponse systématique est apportée aux questions posées soit par l'opérateur ou par la Direction, si besoin est.

- Un site internet présente l'ensemble de nos services : www.correzeteleassistance.com
- Un calendrier personnalisé (trombinoscope de l'équipe) est adressé à tous les bénéficiaires et partenaires.



L'impass de la Peidrie
Soleilhavoup
19460 Naves

05 55 86 11 01
contact@correzeleassistance.com
www.correzeleassistance.com

ma téléassistance
de proximité
24h/24 et 7j/7

- **Flocage des véhicules**
 - **Spot radio** : France Bleu
- Spot Téléassistance Mobile les semaines 12 et 13,
Spot Téléassistance à Domicile les semaines 38 et 39.
- **Parution presse**

MAGAZINE EN ATTENDANT :

Une page tous les deux mois (dernière de couverture plus publiédactionnel offert) :

- Téléassistance Mobile pour les semaines 1 à 5, 14 à 31 et 41 à 48,
- Téléassistance à Domicile pour les semaines 6 à 13, 32 à 40 et 49 à 52.

BRIVE MAG :

Une parution d'1/2 page par mois (3ème de couverture) sur 11 numéros :

- Téléassistance Mobile pour les semaines 1 à 5, 14 à 26 et 40 à 45.
- Téléassistance à Domicile pour les semaines 6 à 13, 27 à 39 et 46 à 52.

MALEMORT MAG :

Quatre parutions d'1/2 page :

- Téléassistance à domicile pour les semaines 1 à 13, 27 à 39,
- Téléassistance mobile pour les semaines 14 à 26, 40 à 52.

LA VIE CORREZIENNE

Douze parutions d'1/4 de page :

- Téléassistance à domicile le 8 Février, le 22 Février, le 5 Avril, le 3 Mai, le 20 Septembre, le 11 Octobre,
- Téléassistance mobile le 8 Mars, le 22 Mars, le 19 Avril, le 24 Mai, le 7 Juin, le 15 Novembre.

Ainsi que deux dossiers spéciaux :

- Téléassistance mobile le 22 Juin,

- Téléassistance à domicile le 4 Octobre.

LE P'TIT CORREZIEN

Cinq parutions d'1/2 page, 4ème de couverture (janvier), 1/4 de page intérieure ou 2ème de couverture :

- Téléassistance à domicile pour les semaines 1 à 9, 23 à 26, 45 à 48,
- Téléassistance mobile : 10 à 13, 36 à 39.

LA MONTAGNE :

Combo mensuel

Pack de 4 parutions sous 4 semaines consécutives
+ 10 jours de web (Banner Info - 50 % PDV)

Supports : **La Montagne + lamontagne.fr**
 Édition : **Corrèze**
 Emplacement : **Pages départementales**
 Couleur : **Quadri**
 Format Print : **H 164 x L 248 mm**
 Parutions : **16 et 23 février, 2 et 9 mars 2019**
 Format Web : **655 x 120 et 320 x 100 pixels**
 Campagne du **16 au 25 février 2019**

Corrèze → Actualité

Le Département contribue au débat

Corrèze Téléassistance, ma téléassistance de proximité 24h/24 et 7j/7

JE CHOISIS LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

- Mon accès personnalisé est immédiat et gratuit
- Mon accompagnement est à tout moment
- Mon contrat est sans engagement
- Je suis libre de choisir
- Je bénéficie d'un SAVANT à votre disposition

+ 05 55 86 11 61 / www.correzeleteleassistance.com

Corrèze → Actualité

Mazière suspendu à la décision

Corrèze Téléassistance, ma téléassistance de proximité 24h/24 et 7j/7

JE CHOISIS LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

- Mon accès personnalisé est immédiat et gratuit
- Mon accompagnement est à tout moment
- Mon contrat est sans engagement
- Je suis libre de choisir
- Je bénéficie d'un SAVANT à votre disposition

+ 05 55 86 11 61 / www.correzeleteleassistance.com

Corrèze → Actualité

EDF Hydris Vallée de la Dordogne qualifie l'année 2018 « d'atypique » à cause du faible débit d'eau
Les barrages s'adaptent à la sécheresse



Cessions des fermes : « on n'a pas de nouvelles »

Corrèze Téléassistance, ma téléassistance de proximité 24h/24 et 7j/7

JE CHOISIS LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

- Mon pack autonomie est installé à mon domicile
- Mes appels sont sans engagement
- Je suis servi en 20 secondes
- Le tarif de mon forfait est compris de 50%

→ 05 55 84 11 01 / www.correzeleassistance.com

Corrèze → Actualité

Les agents du fisc ont rencontré le député Jorède

Corrèze Téléassistance, ma téléassistance de proximité 24h/24 et 7j/7

JE CHOISIS LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

- Mon pack autonomie est installé à mon domicile
- Mes appels sont sans engagement
- Je suis servi en 20 secondes
- Le tarif de mon forfait est compris de 50%

→ 05 55 84 11 01 / www.correzeleassistance.com

L'ECHO :

Trois parutions sur ¼ de page :

- Téléassistance mobile pour les semaines du 9 Mars et du 21 Septembre,
- Téléassistance à domicile pour la semaine du 16 Juin.

• Participation aux salons et forums

Salon de l'Habitat de Brive les 22, 23 et 24 Mars 2019
 Salon de l'Habitat de Tulle les 13, 14 et 15 Septembre 2019
 Salon de l'Autonomie de Tulle le 19 Octobre 2019

c) Satisfaction de la demande :

- **L'optimisation des moyens techniques et des ressources humaines** est une préoccupation constante pour apporter un service de qualité au moindre coût. La réorganisation de l'effectif par pôles de compétences, l'informatisation et la dématérialisation de nombreux supports, l'appui de la plate-forme de redondance en débordement ont permis de répondre aux engagements de la convention de délégation de service public, tout en maintenant un tarif d'abonnement au niveau de 2001 pour le dispositif de téléassistance avancé.
- **La réactivité** face à la demande reste un gage de qualité apprécié du public utilisateur, l'organisation des équipes permet de répondre en quelques heures aux demandes d'installation urgentes (sortie d'hospitalisation).

4) Les partenaires

a) Les Instances de Coordination pour l'Autonomie :

Fin 2019, 2 instances, 2 Mairies et une Communauté de Communes apportent des participations financières à leurs ressortissants.

Les partenaires sont régulièrement concertés et Corrèze téléassistance s'inscrit dans une logique de réseau pour favoriser le maintien à domicile des Corrèziens fragilisés par l'âge ou le handicap.

b) Les services hospitaliers :

Les services hospitaliers nous sollicitent fréquemment pour l'installation du dispositif en sortie d'hospitalisation, la réactivité donnée par le principe de délégation et l'implantation locale nous permettent d'assurer ces missions le jour même.

c) Les services de secours : S.D.I.S. et SAMU

Les sollicitations des services de secours en 2019 (voir détail page suivante) :

La régulation est faite par le 15.

Les services de secours corrèziens ont été sollicités 1 980 fois en 2019 soit en moyenne 5 sollicitations par jour.

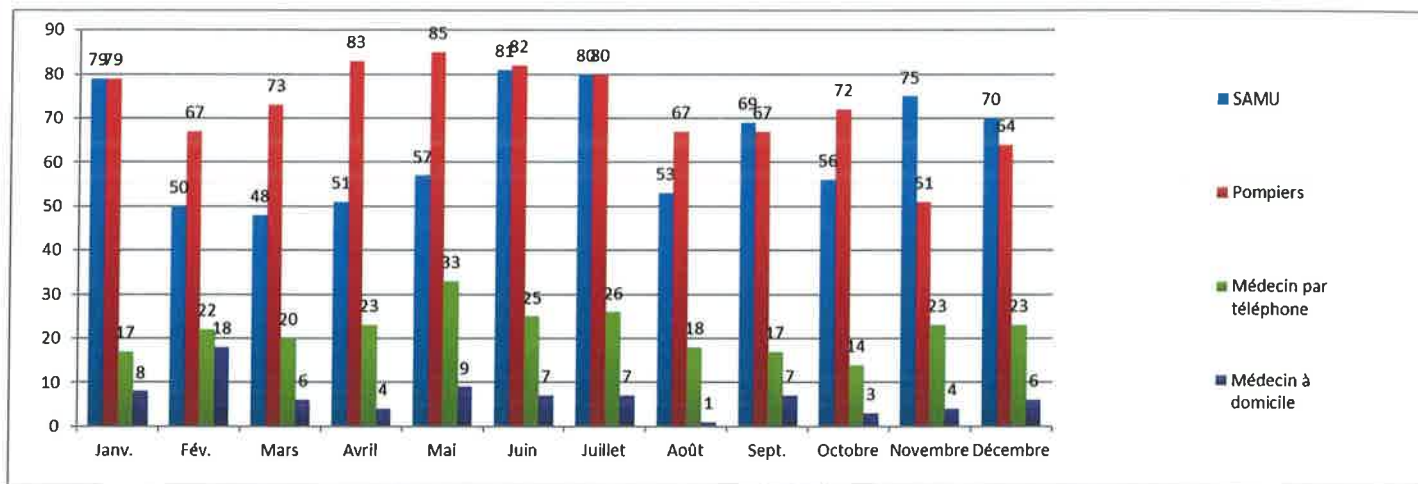
Certaines de ces sollicitations ont été considérées comme injustifiées par le SDIS et ont fait l'objet de facturation substantielle.

50 % des sollicitations concernaient des chutes et 37 % des malaises d'origine pathologiques, 10% sont des sollicitations intempestives.

Parmi les 1 980 sollicitations, 686 ont fait l'objet d'une hospitalisation de la personne concernée soit 34,65% des cas.

DEPLACEMENT DES SECOURS CORREZE

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre	Total
SAMU	79	50	48	51	57	81	80	53	69	56	75	70	769
Pompiers	79	67	73	83	85	82	80	67	67	72	51	64	870
Médecin par téléphone	17	22	20	23	33	25	26	18	17	14	23	23	261
Médecin à domicile	8	18	6	4	9	7	7	1	7	3	4	6	80
TOTAL	183	157	147	161	184	195	193	139	160	145	153	163	1980



NOMBRE D'HOSPITALISATIONS PAR INTERVENTION

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Nombre de demandes	184	157	147	160	184	195	193	139	161	145	152	163	1980
Nombre d'hospitalisations	64	49	48	61	50	69	81	46	59	48	49	62	686
Pourcentage des hospitalisations en rapport aux demandes	34,78	31,21	32,65	38,13	27,17	35,38	41,97	33,09	36,65	33,10	32,24	38,04	34,65

Chapitre 2

Conditions d'exécution du service délégué

Il s'agit d'analyser si les dispositions et principes légaux contractuels régissant la délégation de service public sont respectés et la manière dont le délégataire respecte ses engagements :

- 1) Indicateurs illustrant le principe d'égalité.
- 2) Indicateurs illustrant le principe de continuité.
- 3) Indicateurs illustrant les principes de rentabilité et d'adaptabilité.

1) Indicateurs illustrant le principe d'égalité :

a) Traitement des usagers :

- Toutes les Corrésiennes et Corrégiens qui souhaitent adhérer au dispositif départemental de téléassistance sont raccordés dans un délai de 24 à 48 heures après demande, quel que soit leur lieu de vie (milieu rural isolé ou milieu urbain).
- Le soutien moral et l'accompagnement convivial sont réalisés dans les mêmes conditions pour tous, sans aucune discrimination avec un effort particulier pour ceux qui souffrent particulièrement de solitude.
- Une volonté affirmée guide notre action pour que les plus fragilisés soient pris en compte non pas pour leur faiblesse mais pour leur capacité à réagir, dans le respect de leurs souhaits, de leur dignité et en fonction de leurs besoins exprimés.
- Ainsi, nous adaptons nos fréquences de contacts pour que chacun soit aidé et soutenu moralement chaque fois qu'il le souhaite entre autre par la mise en place d'appels systématiques le dimanche pour environ 50 personnes en grande difficulté.
- Nous insistons sur notre disponibilité et faisons savoir que nous sommes joignables 24h/24 et 7j/7 sans limitation de durée et sans coût supplémentaire car tous les appels générés par nos abonnés se font sur des numéros verts dont nous assurons la charge à 100%.
- Enfin les personnes seules dans l'incapacité de réunir un intervenant sont accueillies au même titre que les autres et bénéficient du dispositif sans restriction (ces personnes sont en principe exclus des dispositifs de téléalarme et téléassistance traditionnels).

b) Tarification, conditions financières :

Tarifs appliqués en 2019

-	€ TTC	€ HT
Abonnement mensuel Télé assistance	18	15
Abonnement mensuel Pack intégré	40	33,34
Abonnement mensuel Pack Led	30	25
Installation Télé assistance	15	12,60
Installation Pack intégré	90	75
Installation Pack Led	26	21,67

- Dépannage et remplacement des appareils détériorés **gratuits**,
- Visites techniques et de maintenance : **gratuites**,
- Mise à disposition d'un 2^{ème} émetteur pour les couples **sans supplément**,
- **Gratuité des tests cycliques** reçus sur des n° d'appels gratuits : 0 800 599 945 et 0 800 801 146.
- **Gratuité des alarmes émises** et reçues sur des n° d'appels gratuits 0 800 835 994 et 0 800 888 433,
- Souplesse dans le recouvrement des abonnements pour les personnes en difficulté financière.

2) Indicateurs illustrant le principe de continuité :

- Le service a fonctionné en 2019 sans interruption,
- Pas de panne majeure sur la plate-forme d'écoute.
- Redondance sur la plate-forme de Guéret avec liaison VPN entre les deux sites et débordement en cas de suractivité.
- Contractualisation avec des prestataires de services pour garantir la continuité des services
- Pannes identifiées par une gestion rigoureuse des tests de fonctionnement des appareils installés chez les abonnés.
- Origines des pannes : surtensions occasionnées par les orages violents.
- Vigilance accrue en été par organisation d'astreintes
- Remplacement dans la journée, y compris dimanches et jours fériés pour les pannes de transmetteurs.
Les jours ouvrables pour les casses de bracelets n'altérant pas l'émission des alarmes.

L'activité 2019 a généré 4 554 visites techniques pour maintenance et dépannage, totalement gratuites pour les usagers

3) Indicateurs illustrant les principes de rentabilité et d'adaptabilité.

a) Gestion des moyens :

- La gestion de la DSP en 2019 fait apparaître un excédent de **56 805 €**.
- Le montant des recettes de l'exercice 2019 s'élève à **2 837 625 €**.
- Le montant des charges de l'exercice 2019 s'élève à **2 780 820 €**.

b) Renouvellement du matériel, nouvelles technologies :

Tout le matériel est **acquis neuf**.

1 350 transmetteurs et émetteurs QUIATIL EASY / LUNA ont été acquis en 2019 pour assurer la montée en charge du dispositif et remplacer le matériel dégradé.

800 émetteurs ont été acquis neufs pour équiper les couples d'un deuxième émetteur et assurer les remplacements chez les abonnés au cours des visites de maintenance et dépannage.

c) Valeur du matériel en service au 31/12/2019 :

La valeur d'acquisition du matériel en service au 31/12/2019 est de :

⇒ 2 630 027 euros

La valeur nette comptable du matériel en service au 31/12/2019 est de :

⇒ 811 119 euros

La valeur nette comptable de ces matériels estimée au 31/12/2022 (fin de la DSP) selon les plans d'amortissements en cours est de :

⇒ 138 996 euros

Chapitre 3

Les comptes de la délégation

- Compte de résultat
- Bilan et rapport du CAC
- Détail des comptes de charges et produits
- Extrait des délibérations du Conseil d'administration
- Présentation des méthodes et éléments de calcul
- Etat des variations du patrimoine immobilier
- Compte-rendu de la situation des biens et immobilisations
- Etat des autres dépenses de renouvellement
- Inventaire des biens désignés comme biens de retour ou de reprise
- Les engagements à incidences financières liés à la délégation
- Attestation d'assurances

ANNEXES

ANNEXE 1

REPARTITION PAR CANTON ET PAR COMMUNE

Contrats actifs dans le mois

Canton	Commune	Type	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
ALLASSAC	ALLASSAC	Domotique	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3
		TA mobile	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
		Télé assistance	60	61	61	62	62	61	60	59	61	61	63	64
		Total commune	66	67	67	68	68	67	66	65	66	66	68	69
	BRIVE-LA-GAILLARDE	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	DONZENAC	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		Télé assistance	55	55	54	53	50	48	48	46	47	47	48	49
		Total commune	56	56	55	54	51	49	49	47	48	48	49	50
	ESTIVAUX	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		Télé assistance	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
		Total commune	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
	ORGNAC SUR VEZERE	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1
		TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Télé assistance		10	10	10	11	11	10	10	10	11	10	10	10	
Total commune		13	13	13	14	14	13	13	13	14	12	12	12	
PERPEZAC LE NOIR	Domotique	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	TA mobile	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	Télé assistance	23	22	23	22	22	21	21	21	26	27	27	27	
	Total commune	27	25	27	26	26	25	25	25	30	31	31	31	
SADROC	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	
	Télé assistance	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	
	Total commune	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	26	
ST BONNET L'ENFANTIER	TA mobile		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Télé assistance	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5	5	5	
	Total commune	6	7	7	7	6	6	6	6	6	6	6	6	
ST PARDOUX L'ORTIGIER	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	
	Télé assistance	12	12	12	11	10	10	10	10	10	10	10	10	
	Total commune	13	13	13	12	11	11	11	11	11	12	12	11	
ST VIANCE	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Télé assistance	27	27	27	27	28	27	27	28	29	28	27	27	
	Total commune	28	28	28	28	29	28	28	29	30	29	28	28	
STE FEREOLE	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	TA mobile	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	
	Télé assistance	44	44	43	43	44	45	47	46	45	44	45	43	
	Total commune	47	47	46	46	47	48	50	49	48	46	47	45	
TROCHE	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Télé assistance	17	17	17	17	15	14	14	14	14	14	14	14	
	Total commune	18	18	18	18	16	15	15	15	15	15	15	15	
VIGEOIS	Domotique	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	TA mobile	2												
	Télé assistance	40	39	39	40	40	39	39	37	37	38	38	38	
	Total commune	45	41	41	42	42	41	41	39	39	40	40	40	
Total canton		356	352	352	352	347	340	341	336	344	342	345	345	

ALBUSSAC	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	15	15	15	14	14	13	14	14	14	14	14	14
	Total commune	18	18	18	17	17	16	17	17	17	16	16	16
ALTILLAC	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile	1	1	1	1	2	3	3	2	2	2	2	2
	Télé assistance	16	16	17	18	20	20	20	20	21	22	21	21
	Total commune	18	18	19	20	23	24	24	23	24	25	24	24
ARGENTAT	Domotique	7	7	7	7	7	6	6	6	6	6	6	5
	TA mobile	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2
	Télé assistance	71	70	68	66	66	63	63	61	61	61	59	59
	Total commune	81	80	78	76	76	72	72	70	70	70	68	66
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	TA mobile	1	1	2	2	2	2	2	3	3	4	4	4
	Télé assistance	5	9	10	10	10	13	14	17	18	22	25	27
	Total commune	6	10	12	12	12	15	16	20	21	26	29	31
AURIAC	Domotique												1
	Télé assistance	6	6	6	6	7	7	7	7	7	7	7	6
	Total commune	6	6	6	6	7	7	7	7	7	7	7	7
BASSIGNAC LE BAS	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
	Total commune	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
BASSIGNAC LE HAUT	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	5	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7
	Total commune	6	7	7	7	7	7	7	7	8	8	8	8
CAMPS ST MATHURIN LEOBAZEL	Télé assistance	7	6	5	5	5	5	5	4	4	4	4	4
	Total commune	7	6	5	5	5	5	5	4	4	4	4	4
DARAZAC	TA mobile	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	Total commune	5	5	5	6	6	5	6	6	6	6	6	6
FORGES	Domotique	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	8	8	8	8	9	9	9	9	9	9	9	9
	Total commune	12	12	12	12	13	13	13	13	13	13	13	13
GOULLES	Domotique	1	1	1	1								
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	13	13	13	11	11	11	9	9	9	9	8	8
	Total commune	15	15	15	13	12	12	10	10	10	10	9	9
HAUTEFAGE	Télé assistance	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	4
	Total commune	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	4
LA CHAPELLE ST GERAUD	Domotique	1	1	1	1	1							
	Télé assistance	11	11	12	11	10	10	10	9	9	9	8	8
	Total commune	12	12	13	12	11	10	10	9	9	9	8	8
MERCOEUR	Télé assistance	7	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5	6
	Total commune	7	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5	6
MONCEAUX SUR DORDOGNE	Domotique	1	1	1	1								
	Télé assistance	21	20	21	21	21	20	22	22	22	21	21	22
	Total commune	22	21	22	22	21	20	22	22	22	21	21	22
NEUVILLE	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3
	Total commune	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4
REYGADE	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	TA mobile				1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	4	5	5	4	4	4	4	5	5	5	5	5
	Total commune	6	7	7	7	7	7	7	8	8	8	8	8
RILHAC XAINTRIE	TA mobile								1	1	1	1	1
	Télé assistance	8	8	8	8	9	9	9	9	9	9	11	11
	Total commune	8	8	8	8	9	9	9	10	10	10	12	12
SERVIERES LE CHATEAU	Domotique	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	TA mobile	2	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Télé assistance	18	18	18	18	18	18	17	18	19	19	19	19
	Total commune	22	24	25	25	25	25	24	25	26	26	26	26
SEXCLÉS	Télé assistance	10	9	10	10	10	10	10	11	11	11	11	11
	Total commune	10	9	10	10	10	10	10	11	11	11	11	11
ST BAZILE DE LA ROCHE	Télé assistance	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
	Total commune	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
ST BONNET ELVERT	TA mobile	2	2	2	2	2	2	2	1	1			
	Télé assistance	11	11	11	11	12	12	12	12	12	12	12	12
	Total commune	13	13	13	13	14	14	14	13	13	12	12	12

ST BONNET LES TOURS DE MERLE	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
ST CHAMANT	TA mobile	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	12	12	13	12	12	12	13	14	14	16	16	18	18
	Total commune	14	14	15	14	14	14	15	16	16	18	18	18	18
ST CIRGUES LA LOUTRE	Télé assistance	7	7	6	7	6	6	6	6	7	6	6	6	6
	Total commune	7	7	6	7	6	6	6	6	7	6	6	6	6
ST GENIEZ O MERLE	Télé assistance	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	3	3	3
	Total commune	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	3	3	3
ST HILAIRE TAURIEUX	Télé assistance	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	4
	Total commune	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	4
ST JULIEN AUX BOIS	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile							1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	17	18	18	19	19	19	18	17	17	17	17	17	16
	Total commune	18	19	19	20	20	20	20	19	19	19	19	19	18
ST JULIEN LE PELERIN	Télé assistance	4	4	4	5	5	5	5	5	5	5	5	6	6
	Total commune	4	4	4	5	5	5	5	5	5	5	5	6	6
ST MARTIAL ENTRAYGUES	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
ST PRIVAT	Domotique	1	1	1	1									
	Télé assistance	21	21	21	22	22	22	22	25	25	25	26	26	26
	Total commune	22	22	22	23	22	22	22	25	25	25	26	26	26
ST SYLVAIN	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
VEGENNES	Télé assistance	1	1											
	Total commune	1	1											
Total canton		374	378	381	379	380	376	378	384	388	392	395	396	
Bas-Rhin (Résidence secondaire)	STRASBOURG	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total canton		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
BRIVE-LA-GAILLARDE-1	BRIVE-LA-GAILLARDE	Domotique	13	13	12	11	11	11	12	13	13	12	11	11
		TA mobile	7	8	9	9	8	8	8	8	8	9	9	9
		Télé assistance	479	480	483	480	477	481	480	481	475	492	505	514
		Total commune	499	501	504	500	496	500	500	502	496	513	525	534
	ST PARDOUX CORBIER	Télé assistance							1	1	1			
Total commune								1	1	1				
STE FORTUNAIDE	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total canton		500	502	505	501	497	501	501	504	498	515	526	535	
BRIVE-LA-GAILLARDE-2	BRIVE-LA-GAILLARDE	Domotique	10	10	10	10	10	10	10	10	10	8	8	7
		TA mobile	10	11	13	13	14	14	14	14	15	15	16	15
		Télé assistance	319	321	328	329	328	328	326	323	320	316	308	302
		Total commune	339	342	351	352	352	352	350	347	345	339	332	324
Total canton		339	342	351	352	352	350	347	345	339	332	324		
BRIVE-LA-GAILLARDE-3	BRIVE-LA-GAILLARDE	Domotique	8	8	8	8	8	8	7	7	7	7	7	7
		TA mobile	2	3	3	4	4	4	4	4	4	4	6	6
		Télé assistance	181	178	171	174	169	164	165	162	161	161	157	154
		Total commune	191	189	182	186	181	176	177	173	172	172	170	167
	COSNAC	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
		TA mobile	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2
		Total commune	24	23	22	24	24	24	24	24	25	25	24	25
	LA CHAPELLE AUX BROCS	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		Télé assistance	6	6	5	5	5	5	6	6	6	6	6	6
		Total commune	7	7	6	6	6	6	7	7	7	7	7	7
Total canton		227	224	215	221	216	211	212	208	208	208	205	203	
BRIVE-LA-GAILLARDE-4	BRIVE-LA-GAILLARDE	Domotique	9	9	9	9	9	9	8	8	8	8	9	9
		TA mobile	7	7	7	6	7	7	8	8	8	10	11	11
		Télé assistance	211	213	212	212	213	217	221	220	220	215	210	205
		Total commune	227	229	228	227	229	233	238	236	236	233	229	225
Total canton		227	229	228	227	229	233	238	236	236	233	229	225	
EGLETONS	CHAMPAGNAC LA NOAILLE	Télé assistance	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	8	8
		Total commune	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	8
	CHAUMEIL	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		Télé assistance	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
		Total commune	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
	CLERGOUX	Télé assistance							1	1	1	1	1	1
		Total commune							1	1	1	1	1	1
	EGLETONS	Domotique	8	7	7	7	7	7	7	7	7	7	6	6
		TA mobile	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Télé assistance		67	66	67	67	67	68	69	68	67	65	64	67	
Total commune		76	74	75	76	76	77	78	77	76	74	72	76	

LA CHAPELLE SPINASSE	Télé assistance											1	1	1
	Total commune											1	1	1
LAFAGE SUR SOMBRE	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1
LAPLEAU	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1
	Télé assistance	5	6	6	6	6	7	7	7	7	7	7	7	7
	Total commune	7	8	8	8	8	9	9	9	8	8	8	8	8
LAVAL SUR LUZEGE	Télé assistance	6	6	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7
	Total commune	6	6	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7
LE JARDIN	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3
MARCILLAC LA CROISILLE	Domotique	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	20	20	20	20	20	20	20	21	21	23	23	25	25
	Total commune	24	24	24	24	24	24	23	24	24	26	26	28	28
MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE	TA mobile	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Télé assistance	20	19	19	19	19	19	20	20	19	19	20	20	20
	Total commune	23	22	22	23	23	23	24	24	23	23	24	24	24
MOUSTIER VENTADOUR	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	10	10	9	9	8	8	8	8	8	8	8	8	8
	Total commune	11	11	10	10	9	9	9	9	9	9	9	9	9
ROSIERS D'EGLETONS	Domotique	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	23	24	24	24	26	27	27	27	27	28	29	28	28
	Total commune	30	31	31	31	33	34	34	35	35	36	37	36	36
SARRAN	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2
SOURSAC	Télé assistance	15	16	16	16	17	15	16	15	15	15	15	15	15
	Total commune	15	16	16	16	17	15	16	15	15	15	15	15	16
ST HILAIRE FOISSAC	Télé assistance	4	4	4	4	5	5	5	5	5	5	6	6	6
	Total commune	4	4	4	4	5	5	5	5	5	5	6	6	6
ST MERD DE LAPLEAU	Télé assistance	7	7	7	7	7	7	6	5	5	5	5	5	5
	Total commune	7	7	7	7	7	6	5	5	5	5	5	5	5
ST PARDOUX LA CROISILLE	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
ST YRIEIX LE DEJALAT	Télé assistance	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7	6	5	5
	Total commune	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7	6	5	5
VITRAC SUR MONTANE	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	7	7	6	6	6	7	7	7	7	7	7	7	7
	Total commune	9	9	8	8	8	9	9	9	9	9	9	9	9
Total canton	239	238	237	239	242	244	245	245	242	244	245	251	251	
Essonne	SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total canton	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
HAUTE-DORDOGNE	BORT LES ORGUES	Domotique	7	6	6	7	7	7	8	8	8	8	8	8
		TA mobile	1	1	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3
Télé assistance		80	81	81	80	84	84	82	80	78	80	80	79	79
Total commune		88	88	89	89	93	93	92	90	88	91	91	90	90
CHIRAC BELLEVUE	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	3	3	4	4	4	
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	3	3	4	4	4	4
CONFOLENT PORT DIEU	Télé assistance					1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune					1	1	1	1	1	1	1	1	1
LAMAZIERE BASSE	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	TA mobile									1	1	1	1	1
	Télé assistance	6	6	5	5	6	6	7	7	7	7	7	7	7
Total commune	8	8	7	7	8	8	9	10	10	10	10	10	10	10
LATRONCHE	Télé assistance	5	4	4	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4
	Total commune	5	4	4	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4
LIGINIAC	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1
	TA mobile	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	23	23	22	22	21	21	23	23	24	23	24	23	23
	Total commune	27	27	26	26	25	25	27	27	28	27	28	26	26
MARGERIDES	Télé assistance	1	1	1	1	2	2	2	2	2	3	3	3	3
	Total commune	1	1	1	1	2	2	2	2	2	3	3	3	3
MESTES	Télé assistance	8	8	9	9	9	9	8	8	8	8	8	8	8
	Total commune	8	8	9	9	9	9	8	8	8	8	8	8	8
MONESTIER PORT DIEU	TA mobile			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Total commune	2	2	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
NEUVIC	Domotique	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	TA mobile	1	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	35	35	34	34	34	34	33	33	33	35	36	35	35
	Total commune	39	41	40	40	40	39	38	38	38	40	41	40	40

PALISSE	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Télé assistance	5	5	3	3	2	2	2	2	3	3	3	3	
	Total commune	7	7	5	5	4	4	4	4	5	5	5	5	
ROCHE LE PEYROUX	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
SARROUX	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Télé assistance	6	6	6	6	6	6	6	4	4	4	4	4	
	Total commune	7	7	7	7	7	7	7	5	5	5	5	5	
SARROUX-SAINT-JULIEN	Télé assistance	1	1	1	2	2	2	2	1	1	1	1	1	
	Total commune	1	1	1	2	2	2	2	1	1	1	1	1	
SERANDON	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1						
	Télé assistance	8	8	8	8	8	8	8	8	10	10	10	9	
	Total commune	9	9	9	9	9	9	9	8	10	10	10	9	
ST BONNET PRES BORT	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	
ST ETIENNE AUX CLOS	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
ST ETIENNE LA GENESTE	TA mobile							1	1	1	1	1	1	
	Total commune							1	1	1	1	1	1	
ST EXUPERY LES ROCHES	Télé assistance	10	10	10	10	11	12	12	13	13	13	13	13	
	Total commune	10	10	10	10	11	12	12	13	13	13	13	13	
ST FREJOUX	Télé assistance	2	2	2	2	2					1	1	1	
	Total commune	2	2	2	2	2					1	1	1	
ST HILAIRE LUC	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
ST JULIEN PRES BORT	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Télé assistance	4	4	4	4	4	3	3	2	2	2	2	2	
	Total commune	5	5	5	5	5	4	4	3	3	3	3	3	
ST PANTALEON DE LAPLEAU	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
ST VICTOUR	Télé assistance	5	5	5	5	4	4	4	4	4	4	4	4	
	Total commune	5	5	5	5	4	4	4	4	4	4	4	4	
STE MARIE LAPANOUZE	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
THALAMY	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	
	Total commune	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	
USSEL	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Total canton		237	238	237	236	241	239	240	236	240	247	248	243	
Hauts-de-Seine	SAINT-CLOUD	Télé assistance	1											
	Total commune	1												
Total canton		1												
LYSSANDONNAIS	AYEN	Télé assistance	16	16	16	15	15	14	14	15	15	16	15	13
	Total commune	16	16	16	15	15	14	14	15	15	16	15	13	
BRIGNAC LA PLAINE	Télé assistance	23	22	22	23	23	23	23	23	23	21	21	20	
	Total commune	23	22	22	23	23	23	23	23	23	21	21	20	
CHABRIGNAC	Télé assistance	14	14	14	15	15	14	14	14	13	13	13	13	
	Total commune	14	14	14	15	15	14	14	14	13	13	13	13	
CONCEZE	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	TA mobile				1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Télé assistance	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	9	
	Total commune	10	10	10	11	11	11	11	11	11	11	11	12	
JUILLAC	Télé assistance	15	14	14	14	14	14	16	17	17	17	18	19	
	Total commune	15	14	14	14	14	14	16	17	17	17	18	19	
LASCAUX	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
LOUIGNAC	Télé assistance	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	
	Total commune	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	
OBJAT	Domotique	5	5	5	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
	TA mobile	3	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	2	
	Télé assistance	88	90	92	90	89	90	90	93	93	94	93	89	
	Total commune	96	98	100	99	99	99	99	102	102	103	102	97	
PERPEZAC LE BLANC	Télé assistance	11	11	12	12	12	12	11	11	11	10	10	10	
	Total commune	11	11	12	12	12	12	11	11	11	10	10	10	
ROSIERS DE JUILLAC	Télé assistance	6	6	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5	
	Total commune	6	6	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5	

SEGONZAC	Télé assistance	7	8	9	8	8	9	9	9	10	10	9	8
	Total commune	7	8	9	8	8	9	9	9	10	10	9	8
ST AULAIRE	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	15	15	15	15	15	13	14	15	15	15	15	15
	Total commune	16	16	16	16	16	14	15	16	16	16	16	16
ST BONNET LA RIVIERE	Télé assistance	7	7	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
	Total commune	7	7	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
ST CYPRIEN	Télé assistance	6	6	6	6	7	7	7	7	6	6	6	6
	Total commune	6	6	6	6	7	7	7	7	6	6	6	6
ST CYR LA ROCHE	Télé assistance	5	5	5	5	5	6	6	6	6	6	7	7
	Total commune	5	5	5	5	5	6	6	6	6	6	7	7
ST ROBERT	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	8	8
	Total commune	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	9	9
ST SOLVE	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	6	6	6	6	7	7	8	7	7	9	9	9
	Total commune	7	7	7	7	8	8	9	8	8	10	9	9
VARS SUR ROSEIX	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	Total commune	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
VIGNOLS	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	14	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	11
	Total commune	16	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	13
VOUTEZAC	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	29	27	25	25	24	24	24	24	24	24	23	23
	Total commune	31	29	27	27	26	26	26	26	26	26	25	25
YSSANDON	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	16	16	16	17	17	17	15	15	15	15	16	16
	Total commune	18	18	18	19	19	19	17	17	17	17	18	17
Total canton	321	318	321	322	323	321	321	326	325	326	325	315	
MALEMORT-SUR-CORREZE	DAMPNIAT	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile	1	1	1	1								
	Télé assistance	14	15	16	16	15	16	16	16	14	14	15	15
	Total commune	16	17	18	18	16	17	17	17	15	15	16	16
LATTES	Télé assistance	1	1	1	1								
Total commune	1	1	1	1									
MALEMORT	TA mobile	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	Télé assistance	6	9	11	17	20	23	28	30	29	31	32	34
	Total commune	7	12	14	20	23	26	31	33	32	34	35	37
MALEMORT-SUR-CORREZE	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	TA mobile	3	3	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
	Télé assistance	132	130	126	124	119	116	114	111	110	110	108	108
	Total commune	137	135	131	129	123	120	118	114	113	113	111	111
USSAC	TA mobile	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4
	Télé assistance	45	44	45	45	46	46	47	45	45	45	46	45
	Total commune	48	47	48	48	49	49	50	48	48	48	49	49
VARETZ	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	29	29	29	30	30	30	31	31	32	32	32	33
	Total commune	31	31	31	32	32	32	33	33	34	34	34	35
VENARSAL	Télé assistance	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Total commune	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Total canton	244	247	247	252	247	248	253	249	246	248	249	252	
MIDI_CORREZIEN	ALBIGNAC	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	4	4	4	4	5	5	4	4	4	4	5	5
	Total commune	6	6	6	6	7	7	6	6	6	6	7	7
ASTAILLAC	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	Total commune	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
AUBAZINE	Domotique	1											
	Télé assistance	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
	Total commune	20	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
BEAULIEU SUR DORDOGNE	Domotique	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	5	5
	TA mobile		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	36	35	35	34	33	30	30	30	30	30	31	31
	Total commune	42	42	42	41	40	37	37	37	37	37	37	37
BEYNAT	Domotique	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	TA mobile	2	2	3	5	5	5	5	5	4	4	4	4
	Télé assistance	35	36	36	36	35	34	35	35	35	36	34	36
	Total commune	42	43	44	46	45	44	45	45	44	45	43	45
BILHAC	Télé assistance	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	8
	Total commune	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	8

BRANCEILLES	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile					1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	7	7	7	7	7	7	7	7	7	6	5	5
	Total commune	8	8	8	8	9	9	9	9	9	8	7	7
BRIVEZAC	Domotique	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	8	9	9	9	9	9	9	9	8	8	8	8
	Total commune	10	11	11	11	10	10	10	10	9	9	9	9
CHAUFFOUR SUR VELL	Télé assistance	6	6	7	7	7	7	8	8	8	8	9	9
	Total commune	6	6	7	7	7	7	8	8	8	8	9	9
CHENAILLERS MASCHEIX	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	5
	Total commune	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	5
COLLONGES LA ROUGE	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	15	15	15	15	14	14	13	11	11	11	10	10
	Total commune	16	16	16	16	15	15	14	12	12	12	11	11
CUREMONTE	Domotique	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	TA mobile	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3
	Total commune	9	9	9	9	9	9	9	9	8	8	8	8
LA CHAPELLE AUX SAINTS	Télé assistance	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	Total commune	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
LAGLEYGEOLLE	Télé assistance	3	3	3	3	5	5	5	5	5	5	5	4
	Total commune	3	3	3	3	5	5	5	5	5	5	5	4
LANTEUIL	Domotique	1	1	1									
	Télé assistance	12	12	12	12	12	13	14	15	15	15	14	14
	Total commune	13	13	13	12	12	13	14	15	15	15	14	14
LE PESCHER	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile	1	1	1	1								
	Télé assistance	6	6	5	4	4	5	6	6	6	5	5	5
	Total commune	8	8	7	6	5	6	7	7	7	6	6	6
LIGNEYRAC	Télé assistance	8	8	9	9	9	8	8	8	7	7	7	6
	Total commune	8	8	9	9	9	8	8	8	7	7	7	6
LIOURDRES	Télé assistance	4	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Total commune	4	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4
LOSTANGES	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Total commune	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
MARCILLAC LA CROZE	Télé assistance	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
	Total commune	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
MENOIRE	Télé assistance	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2
	Total commune	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2
MEYSSAC	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	30	30	33	33	32	34	34	35	34	34	34	33
	Total commune	32	32	35	35	34	36	36	37	36	36	36	35
NOAILHAC	Télé assistance	8	8	9	9	9	9	9	10	10	10	10	11
	Total commune	8	8	9	9	9	9	9	10	10	10	10	11
NONARDS	Télé assistance	9	9	9	8	9	9	8	7	7	7	8	8
	Total commune	9	9	9	8	9	9	8	7	7	7	8	8
PALAZINGES	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3
PARIS	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
PUY D'ARNAC	Télé assistance	5	4	3	4	4	4	4	4	4	5	6	6
	Total commune	5	4	3	4	4	4	4	4	4	5	6	6
QUEYSSAC LES VIGNES	Télé assistance	5	5	5	5	5	5	5	6	6	5	5	5
	Total commune	5	5	5	5	5	5	5	6	6	5	5	5
SAILLAC	Télé assistance	6	6	6	8	8	8	8	8	7	7	7	7
	Total commune	6	6	6	8	8	8	8	8	7	7	7	7
SERILHAC	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	8	8	8	8	8	8	9	9	9	9	9	9
	Total commune	10	10	10	10	10	10	11	11	11	11	11	11
SIONIAC	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2
	Total commune	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2
ST BAZILE DE MEYSSAC	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	8	8	8	8	7	6	6	6	6	6	6	6
	Total commune	9	9	9	9	8	7	7	7	7	7	7	7
ST JULIEN MAUMONT	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	6	6	6	6	6	5	5	5	4	4	4	5
	Total commune	7	7	7	7	7	6	6	6	5	5	5	6
TUDEILS	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
	Télé assistance	8	8	8	8	8	8	8	8	8	9	9	11
	Total commune	9	9	9	9	9	9	9	9	9	10	11	13

NAVES	VEGENNES	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		Télé assistance	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	5
		Total commune	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	6
		Total canton	341	340	345	347	346	342	343	345	338	339	339	341
	BAR	Télé assistance	9	9	10	11	11	11	12	12	12	11	11	11
		Total commune	9	9	10	11	11	11	12	12	12	11	11	11
	CHAMEYRAT	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		TA mobile	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	3	4
		Télé assistance	42	42	43	43	44	41	43	43	43	43	43	43
		Total commune	44	44	45	46	47	44	46	46	46	46	47	48
	CORREZE	Domotique	2	2	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2
		TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		Télé assistance	35	36	36	37	39	38	40	39	38	37	37	37
		Total commune	38	39	38	39	41	40	43	42	41	40	40	40
EYREIN	Télé assistance			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Total commune			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
FAVARS	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	TA mobile	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	Télé assistance	26	24	24	25	26	25	25	25	25	24	23	23	
	Total commune	30	28	28	29	30	29	29	29	29	28	27	27	
GIMEL LES CASCADES	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	Télé assistance	7	7	6	6	6	6	7	7	7	7	8	10	
	Total commune	9	9	8	8	8	8	9	9	9	9	10	12	
LES ANGLES	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
MEYRIGNAC L'EGLISE	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1					
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1					
NAVES	Domotique	3	3	3	3	2	2	3	3	3	3	2	2	
	TA mobile			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Télé assistance	51	50	47	49	49	49	50	52	51	51	51	52	
	Total commune	54	53	51	53	52	52	54	56	55	55	54	55	
ORLIAC DE BAR	Télé assistance	10	8	8	8	8	8	10	9	9	8	8	9	
	Total commune	10	8	8	8	8	8	10	9	9	8	8	9	
ST AUGUSTIN	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	TA mobile	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	
	Télé assistance	12	11	12	12	11	11	11	10	9	9	9	9	
	Total commune	16	15	16	16	15	15	15	14	13	13	13	12	
ST GERMAIN LES VERGNES	Domotique	1												
	TA mobile	1	1	1	1	1			1	1	1	1	2	
	Télé assistance	28	28	28	27	28	28	29	29	30	29	28	28	
	Total commune	30	29	29	28	29	28	29	30	31	30	29	30	
ST HILAIRE PEYROUX	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Télé assistance	26	25	25	25	26	26	26	28	28	28	28	28	
	Total commune	28	27	27	27	28	28	28	30	30	30	30	30	
ST MEXANT	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	TA mobile										1	1	1	
	Télé assistance	24	24	25	24	23	23	23	22	22	22	22	23	
	Total commune	26	26	27	26	25	25	25	24	24	25	25	26	
TULLE	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	Total commune	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Total canton		299	292	293	297	300	294	306	307	304	300	299	305	
PLATEAU DE MILLEVACHES	ALLEYRAT	Télé assistance	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	4	
	Total commune	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	4	
	AMBRUGEAT	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	TA mobile				1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Télé assistance	4	4	4	4	3	4	3	3	2	2	2	2	
	Total commune	6	6	6	7	6	7	6	6	5	5	5	5	
	AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	BELLECHASSAGNE	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	BONNEFOND	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	
	Total commune	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	
	BUGEAT	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	Télé assistance	18	17	18	17	18	19	20	19	19	17	15	17	
	Total commune	20	19	20	19	20	21	22	21	21	19	17	19	
	CHAVANAC	Télé assistance	2	2	2	2	2	3	2	2	1	1	1	
	Total commune	2	2	2	2	2	2	3	2	2	1	1	1	
	CHAVEROCHE	Télé assistance	2	2	3	3	3	3	4	4	4	4	4	
	Total commune	2	2	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	

COMBRESSOL	Télé assistance	7	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7
	Total commune	7	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7
DARNETS	TA mobile							1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	4	4	4	5	4	4
	Total commune	3	3	3	3	3	3	5	5	5	6	5	5
DAVIGNAC	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	13	14	15	14	13	13	14	13	13	13	13	13
	Total commune	14	15	16	15	14	14	15	14	14	14	14	14
EGLETONS	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
GOURDON MURAT	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Total commune	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
GRANDSAIGNE	Télé assistance		1	1	1	1	1						
	Total commune	1	1	1	1	1	1						
LESTARDS	TA mobile		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4
	Total commune	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5
LIGNAREIX	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
MAUSSAC	Télé assistance	9	9	9	10	11	10	10	10	9	9	9	9
	Total commune	9	9	9	10	11	10	10	10	9	9	9	9
MEYMAC	Domotique	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2
	TA mobile	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	Télé assistance	43	42	41	39	41	41	42	42	42	41	39	40
	Total commune	47	46	45	43	45	45	46	46	46	46	44	45
MILLEVACHES	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
PARIS	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
PERET BEL AIR	Télé assistance	5	5	5	5	5	5	5	5	3	3	3	3
	Total commune	5	5	5	5	5	5	5	5	3	3	3	3
PEROLS SUR VEZERE	Télé assistance	4	5	4	4	5	5	5	4	4	4	4	4
	Total commune	4	5	4	4	5	5	5	4	4	4	4	4
PEYRELEVADE	Télé assistance	13	13	14	14	12	12	12	13	12	13	14	14
	Total commune	13	13	14	14	12	12	12	13	12	13	14	14
PRADINES	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	4	5	5	5	5	4	4	4	4	4	4	4
	Total commune	5	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5	5
SORNAC	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	16	15	15	16	16	16	17	16	16	16	16	15
	Total commune	17	16	16	17	17	17	18	17	17	17	17	16
SOUEILLES	TA mobile												
	Télé assistance	7	6	6	6	6	6	6	7	7	7	6	6
	Total commune	8	6	6	6	6	6	6	7	7	7	6	6
ST ANGEL	Télé assistance	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	Total commune	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
ST GERMAIN LAVOLPS	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
ST MERD LES OUSSINES	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
ST PARDOUX LE VIEUX	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	6	6	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7
	Total commune	7	7	7	7	7	7	7	7	7	8	8	8
ST REMY	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4
	Total commune	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4
ST SETIERS	Télé assistance	11	11	11	11	11	12	12	11	11	9	10	9
	Total commune	11	11	11	11	11	12	12	11	11	9	10	9
ST SULPICE LES BOIS	TA mobile	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
TARNAC	TA mobile	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	3
	Télé assistance	9	9	9	10	10	11	12	13	14	14	14	14
	Total commune	11	11	11	12	13	14	15	17	17	17	17	17
TOY VIAM	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
VIAM	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Total canton		226	225	227	228	230	233	239	239	235	233	231	233
SAINTE-FORTUNADE CHAMPAGNAC LA PRUNE	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1
	TA mobile											1	1
	Télé assistance	7	6	6	6	6	6	6	6	7	6	5	6
	Total commune	8	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	8

CHANAC LES MINES	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	16	16	16	15	15	15	15	15	14	14	14	14
	Total commune	17	17	17	16	16	16	16	16	15	15	15	15
CLERGOUX	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	TA mobile	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	11	11	11	11	12	11	10	11	11	11	11	11
	Total commune	16	16	16	15	16	15	14	15	15	15	15	15
CORNIL	Domotique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	26	25	24	23	24	24	24	26	26	26	24	23
	Total commune	28	27	26	25	26	26	26	28	28	28	26	25
ESPAGNAC	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	13	13	13	13	12	12	11	11	11	11	12	11
	Total commune	15	15	15	15	14	14	13	13	13	12	13	12
EYREIN	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	11	11	11	11	11	11	11	11	12	13	13	13
	Total commune	13	13	13	13	13	13	13	13	14	15	15	15
GROS CHASTANG	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	7	6	6	6	6	6	7	7	6	5	5	6
	Total commune	8	7	7	7	7	7	8	8	7	6	6	7
GUMOND	TA mobile	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	Total commune	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
LA ROCHE CANILLAC	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	6	6	5	5	5	5	4	4	4	4	4	4
	Total commune	7	7	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5
LADIGNAC SUR RONDELLE	TA mobile	1	1										1
	Télé assistance	12	13	13	12	12	12	12	12	11	11	11	11
	Total commune	13	14	13	12	12	12	12	12	11	11	11	12
LAGARDE ENVAL	Domotique	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	TA mobile	1	2	3	3	4	4	4	4	4	4	4	5
	Télé assistance	17	17	18	20	20	20	20	20	20	20	18	18
	Total commune	21	22	24	26	27	27	27	27	27	27	25	26
LAGUENNE	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2
	Télé assistance	41	42	42	42	42	43	44	42	42	42	42	41
	Total commune	45	46	46	46	46	47	48	45	45	45	45	44
LE CHASTANG	Domotique	1	1	1									
	Télé assistance	7	7	7	8	8	8	8	7	7	7	7	7
	Total commune	8	8	8	8	8	8	8	7	7	7	7	7
MARC LA TOUR	Télé assistance	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Total commune	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
PANDRIGNES	Télé assistance	3	3	3	3	3	3	4	4	4	5	5	5
	Total commune	3	3	3	3	3	3	4	4	4	5	5	5
SÉMALENS	Télé assistance	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Total commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
ST BONNET AVALOUZE	Télé assistance	2	2	2	2	2	3	3	3	4	4	4	4
	Total commune	2	2	2	2	2	3	3	3	4	4	4	4
ST MARTIAL DE GIMEL	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2
	Télé assistance	16	15	17	16	16	16	16	16	15	15	15	13
	Total commune	18	17	19	18	18	18	18	19	18	18	18	16
ST MARTIN LA MEANNE	Télé assistance	15	14	14	13	12	12	12	12	11	11	11	11
	Total commune	15	14	14	13	12	12	12	12	11	11	11	11
ST PARDOUX LA CROISILLE	Télé assistance	5	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Total commune	5	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
ST PAUL	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	7	7	7	7	7	7	8	8	8	8	8	8
	Total commune	8	8	8	8	8	8	9	9	9	9	9	9
ST PRIEST DE GIMEL	Domotique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	TA mobile					1	1	1	1	1	1	1	1
	Télé assistance	12	12	13	13	12	12	11	11	11	11	11	11
	Total commune	13	13	14	14	14	14	13	13	13	13	13	13
STE FORTUNADE	Domotique	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	TA mobile	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Télé assistance	34	34	37	35	37	38	38	37	37	37	38	38
	Total commune	40	40	44	42	44	45	45	44	44	44	45	45
Total canton	313	311	316	310	313	315	315	314	311	311	309	308	
CHARTRIER FERRIERE	Télé assistance	6	6	6	5	4	4	4	4	4	4	4	4
	Total commune	6	6	6	5	4	4	4	4	4	4	4	4
CHASTEAX	Télé assistance	12	12	12	12	12	12	12	12	12	11	11	10
	Total commune	12	12	12	12	12	12	12	12	12	11	11	10

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE



COMPTE DE RESULTAT
Corrèze Téléassistance

Reconnue d'utilité publique

POSTES	Valeur Nette 2019	Valeur Nette 2018
** PRODUITS D'EXPLOITATION **		
Vente de marchandises		
Produits de l'activité hospitalière		
Dotations et produits de la tarification Etablissements médico-sociaux		
Prestations SIRMAD		
Autres prestations de services	1 760 962	1 721 562
Subventions d'exploitation	1 073 500	1 225 990
Autres produits		
Produits divers de gestion courante	499	6
Reprises sur amortissements et provisions	227	
Transfert de charges	2 437	26 268
** TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION **	2 837 625	2 973 826
** CHARGES D'EXPLOITATION **		
Achats stockés		
Variation de stock		
Autres achats non stockés et marchandises	+ 23 82 228	59 429
Loyers	+ 2 85 807	83 890
Services extérieurs	- 44 179 458	223 730
Autres services extérieurs	- 56 258 940	294 786
Impôts et taxes sur rémunérations	137 342	52 934
Autres impôts et taxes	13 112	10 666
Salaires et traitements	- 287 1 042 599	1 329 212
Charges sociales	- 120 320 981	440 241
Quote Part services communs	+ 5 72 706	67 660
Dotations aux amortissements d'exploitation	+ 17 332 198	315 908
Dotations aux provisions d'exploitation	+ 62 62 843	
Autres charges	- 290 286	187
** TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION **	2 588 501	2 878 643
** RESULTAT D'EXPLOITATION en € **	249 124	95 183



COMPTE DE RESULTAT
Corrèze Téléassistance

Reconnue d'utilité publique

** PRODUITS FINANCIERS **		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif Immobilisé		
Autres Intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions des valeurs mobilières de placement		
Transfert de charges		
** TOTAL PRODUITS FINANCIERS **		
** CHARGES FINANCIERES **		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
** TOTAL CHARGES FINANCIERES**		
** RESULTAT FINANCIER en € **		
** RESULTAT COURANT AVANT IMPOT en € **	249 124	95 183
** PRODUITS EXCEPTIONNELS **		
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produits exceptionnels sur opération de capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
** TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS **		
** CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges sur opération de gestion	175 355	
Charges sur exercices antérieurs		
Charges sur opération de capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
** TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES **	175 355	
** RESULTAT EXCEPTIONNEL en € **	-175 355	
Impôt sur les bénéfices	16 964	13 351
Report des ressources non utilisées-exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
** TOTAL DES PRODUITS en € **	2 837 625	2 973 826
** TOTAL DES CHARGES en € **	2 780 821	2 891 994
** EXCEDENT OU DEFICIT en € **	56 805	81 832

rc.

2763856

BILAN ACTIF
Corrèze Téléassistance
Comptes annuels 2019



	POSTES	Valeur brute	Amortissements / Provisions	Valeur nette au 31.12.2019	Valeur nette au 31.12.2018
ACTIF IMMOBILISE	<i>Immobilisations incorporelles</i>				
	Frais d'établissement (1/15)				
	Concessions, brevets, licences, marques (2/16)	166 821	157 673	9 148	30 759
	Autres (3/17)	155 612	155 539	73	284
	Immobilisations en cours (11)				
	<i>Immobilisations corporelles</i>				
	Terrains & agencements de terrain (4/18)				
	Constructions & Agenc. / Constructions (5/19)				
	Installations Techniques & Aménagements, matériels et outillages (6/20)	1 584 643	968 306	616 338	572 326
	Matériel de bureau et Mobilier (8/22)	453 781	345 759	108 022	146 887
	Autres immobilisations corporelles (9/23)	269 170	191 631	77 539	103 705
	Immobilisation en cours (10)				
	<i>Immobilisations financières</i>				
Titres de participation (12)					
Prêts (13)					
Autres (14)					
	** TOTAL **	2 630 027	1 818 908	811 119	853 961
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison (34)	1 080 852		1 080 852	1 642 175
	** TOTAL **	1 080 852		1 080 852	1 642 175
	Stocks et en cours (25/26)				
	Avances & acomptes versés /cdes (27)				1 590
	Créances usagers et comptes rattachés (28/40)	36 363		36 363	45 278
	Autres (30)	1 515 773		1 515 773	111 232
	Compte Courant (41)				
	Intérêts courus (35)				
	Valeurs mobilières de placement (36/44)				
Disponibilités (37)				59 522	
Charges constatées d'avance (38)	22 815		22 815	9 133	
** TOTAL **	1 574 951		1 574 951	226 755	
Charges sur plusieurs exercices (39)					
** TOTAL GENERAL en C **	5 285 831	1 818 908	3 466 923	2 722 891	

BILAN PASSIF
Corrèze Téléassistance
Comptes annuels 2019

POSTES		Valeur nette au 31.12.2019	Valeur nette au 31.12.2018
CAPITAUX PROPRES	Fonds statutaire dotation financière (49)		
	Fonds statutaire dotation immobilière (50)		
	Autres fonds propres sans droit de reprise (51)		
	Réserves		
	Excédent affecté à l'investissement (54)		
	Réserves de compensation (55)		
	Réserves de trésorerie (56)		
	Réserves diverses (57)		
	Report à nouveau (58)	1 802 591	1 720 759
	Excédent ou déficit de l'exercice	56 805	81 832
	Apport avec droit de reprise (59)		
	Résultat sous contrôle tiers financier		
	Excédents (592)		
Déficits (591)			
Subventions d'investissement non renouvelables (60)			
Provisions règlementées (61)			
** TOTAL **	1 859 396	1 802 591	
Comptes de liaison (69)	308 881	90 474	
** TOTAL **	308 881	90 474	
FONDS DÉTRES	Sur autres ressources (76)		
** TOTAL **			
PROVISIONS	Provisions pour risques et charges (62)	62 843	227
	Provisions pour gros entretien ou grandes révisions (63)		
	Autres provisions pour charges (64)		
	** TOTAL **	62 843	227
DÉTTES	Emprunts & dettes assimilées auprès des Ets de crédit (65)	444 445	
	Emprunts & dettes assortis de conditions particulières (66)		
	Emprunts & dettes financières diverses (67)		
	Compte Courant d'associé (68)		
	Avances, acptes reçus sur commandes (70)		
	Fournisseurs et comptes rattachés (71)	106 515	62 286
	Dettes fiscales & sociales (72)	258 032	688 882
	Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés (73)	1 716	64 437
	Autres dettes (74)	272 578	
Produits constatés d'avance (75)	152 517	13 994	
** TOTAL **	1 235 803	829 599	
** TOTAL GENERAL en C **	3 466 923	2 722 891	

MAZARS

FONDATION PARTAGE ET VIE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE
SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE
VERSAILLES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

FONDATION PARTAGE ET VIE

Siège social : 11 rue de la Vanne 92126 Montrouge Cedex

Fondation reconnue d'utilité publique

N° SIREN : 439 975 640

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres du Conseil d'Administration de la Fondation Partage et Vie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Partage et Vie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau du conseil d'administration le 21 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au membre de conseil d'administration.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude

ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris-La Défense, le 23 avril 2020



Le Commissaire aux Comptes

MAZARS

JEROME EUSTACHE



Reconnue d'utilité publique

Comptes Sociaux

31 décembre 2019

➤ BILAN - ACTIF

	Postes (En KC)	Note	Valeur brute	Amortissement / Provision	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	6.1	15 562	10 364	5 198	6 585
	Immobilisations corporelles	6.1	141 039	101 182	39 858	38 632
	Immobilisations financières	6.1	20 722		20 722	20 764
	Total		177 324	111 546	65 778	65 981
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours		483		483	526
	Avances & acomptes versés / commandes		1 926		1 926	444
	Créances usagers et comptes rattachés	6.2	28 507	5 272	23 235	24 107
	Autres	6.3	10 736		10 736	22 778
	Intérêts courus					
	Valeurs mobilières de placement	6.4	24	3	21	21
	Disponibilités	6.5	95 982		95 982	86 217
	Charges constatées d'avance	6.6	1 566		1 566	2 149
TOTAL		139 225	5 275	133 949	136 242	
TOTAL ACTIF		316 548	116 821	199 728	202 223	

➤ BILAN - PASSIF

	Postes (en KC)	Note	31/12/2019	31/12/2018
	Fonds statutaire dotation financière		19 032	19 026
	Fonds statutaire dotation immobilière		62	62
	Autres fonds propres sans droit de reprise		41 801	41 764
	Réserves			
	Excédent affecté à l'investissement		843	843
	Réserves de compensation			
	Réserves de trésorerie		1 687	1 687
	Réserves diverses		29 402	25 277
	Report à nouveau		-64 100	-62 155
	Excédent ou déficit de l'exercice		654	3 036
	TOTAL DES FONDS PROPRES		29 382	29 542
	Résultats sous contrôles tiers financeur			
	Excédents		52 946	53 787
	Déficits		-10 655	-12 437
	Subventions d'investissement non renouvelables		6 925	5 391
	Provisions réglementées		8 525	9 286
	TOTAL DES AUTRES FONDS		57 741	56 028
	SITUATION NETTE	7.1	87 122	85 569
FONDS DEBIES	Sur autres ressources		4 954	4 390
	TOTAL FONDS DEBIES	7.2	4 954	4 390
PROVISIONS	Provisions pour risques et charges		4 100	4 923
	Provisions pour gros entretiens		656	632
	Autres provisions pour charges		619	513
	TOTAL	7.3	5 374	6 068
DETTES	Emprunts et dettes assimilés auprès des Ets de crédits	7.4	9 884	11 508
	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	7.4	1 464	1 688
	Emprunts et dettes financières diverses	7.4	8 861	8 889
	Avances et acomptes reçus sur commandes	7.5	7 357	8 748
	Fournisseurs et comptes rattachés	7.6	24 279	23 222
	Dettes fiscales et sociales	7.7	40 663	42 101
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7.6	1 202	1 972
	Autres dettes		2 725	2 799
	Produits constatés d'avance	7.8	5 841	5 268
TOTAL		102 278	106 196	
TOTAL PASSIF		199 728	202 223	

➤ **COMPTE DE RESULTAT**

Postes (En K€)	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation			
Vente de marchandises		257	216
Produits de l'activité hospitalière	9.1.1	42 335	43 200
Dotations et produits de la tarification Etablissements médico-sociaux	9.1.2	311 809	306 524
Prestations SIRMAD		3 165	2 924
Autres prestations de services	9.1.3	6 756	5 427
Subventions d'exploitation	9.1.4	3 200	3 662
Autres produits			
Produits divers de gestion courante	9.1.5	1 671	6 873
Reprises sur amortissements et provisions	9.1.6	3 242	2 883
Transfert de charges		6 780	254
TOTAL		379 214	371 964
Charges d'exploitation			
Achats stockés		3 078	3 345
Variation de stock		43	-34
Autres achats non stockés et marchandises	9.1.7	19 438	18 498
Loyers	9.1.8	38 202	37 236
Services extérieurs	9.1.9	14 134	13 639
Autres services extérieurs	9.1.10	52 007	50 206
Impôts et taxes sur rémunérations	9.1.11	19 670	14 191
Autres impôts et taxes		855	915
Salaires et traitements	9.1.12	158 319	155 817
Charges sociales	9.1.13	56 564	63 974
Quote-Part services communs			0
Dotations aux amortissements d'exploitation	9.1.14	12 025	11 968
Dotations aux provisions d'exploitation	9.1.15	2 443	3 327
Autres charges	9.1.16	1 769	1 692
TOTAL		378 545	374 773
RESULTAT D'EXPLOITATION		669	-2 809

➤ **COMPTE DE RESULTAT (suite)**

Postes (En K€)	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers			
De participations		56	58
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		309	449
Autres intérêts et produits assimilés		0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		1	0
Produits nets sur cessions des valeurs mobilières de placement			
Transfert de charges			2
TOTAL	10.1.1	366	509
Charges financières			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés		417	428
TOTAL	10.1.2	417	428
RESULTAT FINANCIER		-51	81
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		618	-2 727
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opération de gestion		1 267	2 397
Produits exceptionnels sur opération de capital		37	4
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 264	1 113
TOTAL	10.2.1	2 568	3 513
Charges exceptionnelles			
Charges sur opération de gestion		582	259
Charges sur exercices antérieurs		6	
Charges sur opération de capital		902	248
Dotations aux amortissements et provisions		625	1 040
TOTAL	10.2.2	2 116	1 547
RESULTAT EXCEPTIONNEL		452	1 967
Impôt sur les bénéfices		21	131
Report des ressources non utilisées-exercices antérieurs		1 165	800
Report des ressources non utilisées-exercices antérieurs (exceptionnel)			4 126
Engagements à réaliser sur ressources affectées		1 561	996
TOTAL DES PRODUITS (yc report des ressources non utilisées)		383 313	380 912
TOTAL DES CHARGES (yc engagements à réaliser)		382 659	377 875
EXCEDENTS OU DEFICITS		654	3 036

1 Présentation

Reconnue d'utilité publique le 11 avril 2001, la Fondation Partage & Vie est aujourd'hui un opérateur important du secteur privé non lucratif à travers le réseau des 122 établissements ou services qu'elle exploite.

La Fondation est présente sur les fronts essentiels de l'engagement social et en particulier dans l'accompagnement des aînés et des personnes handicapées ou encore dans la lutte contre l'exclusion. Elle incarne au quotidien les valeurs de solidarité et d'humanisme, et participe aux réponses apportées à la croissance significative des besoins.

2 Faits caractéristiques de l'exercice 2019

2.1 Variation de périmètre

La Fondation Partage & Vie compte 122 établissements et services en exploitation contre 121 à la clôture du précédent exercice :

- Reprise au 1^{er} janvier 2019 de la Résidence Autonomie Les Saules à Seyssinet-Pariset en Isère => 58 places

2.2 Autres faits caractéristiques de l'exercice

Négociation frais de siège

Lors de la renégociation du taux de frais de siège avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine courant 2018, Partage et Vie a obtenu un taux de frais de siège arrêté à 4% à partir du 01/01/2019. A ces prestations facturées aux établissements, Partage et Vie a en complément, revu la méthode de facturation des prestations informatiques auprès de ses établissements.

Disparition du Crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS)

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, promulguée le 22 décembre 2018, supprime le crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS) au profit d'une baisse de cotisations sociales patronales.

Rachat de l'EHPAD de Dinard en mars 2019

La Fondation s'est portée acquéreur de l'immobilier de l'Ehpad de Dinard, racheté au bailleur Axentia, pour un montant net de 1.729 K€ :

- le bien immobilier est inscrit à l'actif du Siège pour 3.861 K€ ;
- les subventions nettes reprises s'élèvent à 1.461 K€
- le capital restant dû des emprunts transférés est de 671 K€.

Début du projet de refonte du SIRH :

Partage et Vie a ouvert, à l'automne 2019, un gros projet de refonte de son SIRH, qui couvre l'ensemble des processus RH, notamment la gestion des plannings.

2.3 Faits postérieurs à l'exercice

Modification des statuts :

Une modification des statuts de la Fondation Partage & Vie a été approuvée par décret en Conseil d'État le 19 février 2020. Ce texte a été publié au Journal Officiel de la République Française, sous le n°044 en date du 21

février 2020. Une gouvernance avec Conseil d'Administration, Bureau et Directeur général se substitue à la gouvernance avec Conseil de Surveillance et Directoire.

Covid-19 :

Dans le contexte d'épidémie du virus Covid-19, la Fondation Partage & Vie a mis en place une cellule de crise placée sous la direction de Dominique Monneron. Elle centralise en permanence les informations en provenance des établissements, via une remontée et un suivi en temps réel des cas suspects et avérés des résidents et du personnel, et diffuse les instructions des pouvoirs publics et du siège à leur intention.

Les services administratifs du siège, à Montrouge et en région, sont en télétravail à l'exception d'une permanence physique minimale. Les réunions avec les équipes se sont développées par téléconférences, et les protocoles et bonnes pratiques ont été largement diffusés sur intranet en grande réactivité aux évolutions nécessaires, et relayés et accompagnés par les équipes de territoire. Les établissements ont fermé leurs portes aux visiteurs et aux nouveaux résidents depuis le 11 mars, ont confiné les résidents en chambre depuis le 27 mars, et ont mis en place une organisation pour éviter à tout prix l'entrée du virus. Des nouveaux modes de communication avec les familles ont été développés dans des temps très courts.

Cette organisation entraîne une baisse de nos recettes (consécutives de la suspension des admissions) d'une part, et des surcoûts d'autre part, liés essentiellement à l'embauche d'équipes de renfort, aux heures supplémentaires du personnel en établissement et à l'achat massif d'équipements de protection individuelle. La Fondation Partage & Vie met en place un suivi exhaustif de ces surcoûts pour pouvoir justifier ensuite leurs financements auprès de ses autorités de contrôle. En effet, si l'ordonnance n° 2020-313 du 25 mars 2020 prévoit le maintien des forfaits globaux soins et dépendance, les règles de financement des surcoûts hébergement restent à préciser.

3 Cadre réglementaire

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements modifiés du comité de la réglementation comptable n° 99-01, n° 99-03 et n° 2009-01 relatifs, pour le premier aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations, pour le deuxième à la réécriture du plan comptable général et pour le dernier aux règles comptables applicables aux fondations et aux fonds de dotation.

L'application du règlement CRC n° 2009-01 à compter du 1er janvier 2010 n'avait pas eu d'incidence significative sur la présentation des comptes. Les actifs constitutifs de la dotation financière sont enregistrés en immobilisations financières comme les années précédentes.

Dans ce contexte et indépendamment de leur traitement dans le cadre de la tarification, les règles de provisionnement relevant de la réglementation comptable sont respectées, notamment pour ce qui concerne les congés payés, les primes de précarité, les provisions pour créances douteuses.

4 Principes d'élaboration des comptes sociaux

Au-delà du cadre réglementaire ci-dessus, il est fait application, pour le secteur d'activité des établissements médico-sociaux, du plan comptable des établissements sociaux et médico-sociaux en application du décret 2003-1010 du 22 octobre 2003 modifié ainsi que l'instruction budgétaire et comptable M22 conformément à l'avis du Conseil national de la comptabilité n° 2008-09 du 7 mai 2008 et de l'arrêté du 12 novembre 2008.

Pour les établissements sanitaires, il est fait application des dispositions de l'arrêté du 5 décembre 2006 et du décret 2005-1474 du 30 novembre 2005 relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD).

La durée de l'exercice de 12 mois concerne la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, et la présentation des comptes est issue du modèle joint à l'arrêté du 15 juin 2007 et publié au journal officiel du 30 juin 2007.

5 Règles et méthodes comptables

5.1 Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

5.2 Principes comptables portant sur certaines opérations

5.2.1 Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

A/ Les biens immobiliers

La Fondation applique le règlement N°2016-07 du 4 novembre 2016 (publié au Journal Officiel le 28 décembre 2016) modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable concernant la définition, la comptabilisation l'amortissement et la dépréciation des actifs.

La Fondation applique le principe de comptabilisation par « composant », pour les structures dont elle est propriétaire (Jouarre, Le-Poët-Laval, principe selon lequel est comptabilisé distinctement chaque élément significatif d'un actif qui fait l'objet d'une utilisation différente, de telle sorte que, s'il est appelé à être remplacé au terme ou avant l'expiration de sa durée d'utilisation prévisible, il puisse faire l'objet d'un désinvestissement individualisé. Pour chacun d'eux, un plan d'amortissement distinct est établi.

Le pourcentage de ventilation de composants sur les valeurs brutes des constructions est le suivant :

Composants	Durée d'amortissement	%
Structure et gros œuvre	40 ans	65 %
Façade et étanchéité	15 ans	7 %
Ascenseurs	20 ans	4 %
Chauffage	20 ans	4 %
Installations techniques et générales	15 ans	13 %
Agencements généraux divers	15 ans	7 %

Les durées d'amortissement pratiquées correspondent aux durées d'utilité probable.

B/ Les autres immobilisations corporelles

Celles-ci sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire avec les durées suivantes :

Composants	Durée d'amortissement
Agencements – Installations	entre 8 et 10 ans
Matériel et outillages	entre 5 et 8 ans
Mobilier	entre 8 et 12 ans
Matériel de bureau	entre 5 et 8 ans
Matériels et logiciels informatiques	entre 3 et 6 ans

5.2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée dès que la valeur de marché (valeur boursière ou, à défaut, valeur d'usage) devient inférieure à la valeur d'entrée en portefeuille des titres.

5.2.3 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation de créances clients sont appréciées au cas par cas compte tenu de l'analyse du risque de non recouvrement évalué à la date d'arrêté des comptes compte tenu de l'antériorité de celles-ci, des encaissements réalisés après la clôture, de l'avancement de la procédure et de la solvabilité de notre débiteur.

5.2.4 Valeurs mobilières de placement (VMP) et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Les opérations de cession sont enregistrées selon la méthode dite « premier entré – premier sorti ».

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

5.2.5 Fonds statutaires

Le montant inscrit à cette rubrique au titre de la dotation immobilière représente le résultat de la différence entre l'évaluation d'experts et la valeur des biens immobiliers apportés dans le cadre de la dévolution et dont la Fondation est encore propriétaire, nette des emprunts et des provisions afférents à certains de ces mêmes biens.

5.2.6 Subventions d'investissement

Elles sont affectées dans les établissements à des investissements corporels, et elles sont reprises en produit exceptionnel au rythme de l'amortissement des composants ou des immobilisations qu'elles financent.

5.2.7 Provisions pour risques et charges

Celles-ci ont pour objet de faire face aux risques de dépréciation d'éléments d'actifs et de pertes d'exploitation. Elles sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture des comptes.

5.2.8 Fonds dédiés

Lorsque des dons sont affectés par les donateurs à des projets déterminés la partie des ressources non engagée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées », afin de constater l'engagement pris par la Fondation de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des Fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

5.2.9 Legs et donations inscrits au compte de résultat

La Fondation a pour principe de ne pas accepter de legs et de donations de la part de ses résidents. La Fondation a accepté par délibération du conseil d'administration en date du 29 octobre 2013 un legs consenti dans le cadre d'une succession. L'appartement a été vendu en 2016 pour une valeur de 210 K€.

5.2.10 Mécénat

Ressources : ont été enregistrées en produits les ressources encaissées au cours de l'exercice ou appuyées par une convention ferme de versement signée au cours de l'exercice.

Charges : sont comptabilisées en charges les dépenses dès la décision du Conseil d'Administration ou du Conseil de surveillance.

5.2.11 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Ces prestations ne sont pas valorisées en 2019.

Il s'agit principalement du temps consacré par les administrateurs de la Fondation, les membres des comités de gestion des fondations sous égide et les bénévoles dans les établissements.

5.2.12 Traitement comptable des Fondations sous égide

Les statuts de la Fondation lui confèrent la capacité de Fondation abritante ; ce qui lui permet la constitution de Fondations abritées au nom de donateurs (personne physique et/ou personne morale) ou de testateurs. Ces fondations abritées, sans personnalité juridique autonome ont bénéficié de l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources. Ces éléments constituent des biens propres de la Fondation qui les gère directement, en respectant les volontés des fondateurs.

Les opérations générées par la gestion de ces biens sont partie intégrante des opérations de la Fondation mais font l'objet d'un suivi individualisé en comptabilité analytique.

L'impact des Fondations abritées, tant sur les postes du bilan, que sur les postes du compte de résultat, est présenté dans les points 8 et 11.

5.2.13 Reconnaissance des produits

Les produits sont enregistrés selon leur nature juridique et conformément aux référentiels comptables et aux textes réglementaires applicables à la Fondation (cf. points 3 et 4).

6 Compléments d'informations sur le bilan - actif

6.1 Immobilisations

Valeurs brutes (en K€)	Valeur brute au 31/12/2018	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur brute au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	15 054	552	43	15 563
Terrains	820	58		878
Constructions et agencements	9 523	3 869	2 274	11 118
Installations techniques et aménagements, matériels et outillages	46 867	3 261	832	49 297
Matériels de bureau et mobiliers	42 936	1 737	1 017	43 656
Autres immobilisations	33 389	2 415	366	35 438
Immobilisations en cours	553	310	210	653
Immobilisations corporelles	134 088	11 651	4 700	141 039
Immobilisations financières	20 764	64	105	20 722
TOTAL	169 906	12 266	4 848	177 324

Amortissements	Cumul au 31/12/2018	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Cumul au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	8 469	1 935	40	10 364
Terrains	242	1		244
Constructions et agencements	6 786	985	1 966	5 805
Installations techniques et aménagements, matériels et outillages	34 056	4 041	850	37 246
Matériels de bureau et mobiliers	31 982	3 181	1 063	34 100
Autres Immobilisations	21 510	2 670	386	23 794
Immobilisations en cours				0
Immobilisations corporelles	95 457	10 878	4 264	101 189
Immobilisations financières				
TOTAL	103 925	12 813	4 305	111 553

6.1.1 Immobilisations incorporelles

L'augmentation s'explique notamment par la mise en service d'immobilisations liées au système d'information de l'outil SAGE X3 débuté en octobre 2018 et finalisé en 2019. L'année 2019 est le premier exercice en année pleine de l'utilisation de l'outil SAGE X3.

6.1.2 Immobilisations corporelles

En mars 2019, la Fondation a racheté le bâtiment et le terrain de l'EHPAD de Dinard à Axentia pour 3.861 K€ dont 58 K€ pour le terrain d'une part. D'autre part, réalisation travaux d'agencement permettant l'installation de câble optique pour les établissements d'Aveize pour 65 K€.

Les autres augmentations de l'exercice correspondent notamment à des renouvellements d'actifs et à la continuité des programmes d'équipement de certains établissements.

L'ancien bâtiment de l'EHPAD de Givors, totalement déprécié, a été sorti de l'actif pour une valeur brute de 2.253 K€ Les autres sorties correspondent principalement à des mises aux rebus de biens.

6.1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières regroupent essentiellement les parts d'un fonds commun de placement et d'un compte sur livret dédié représentatifs de la dotation financière pour 19 M€ et les titres de la société anonyme Sofari racheté en 2018 pour 1.180 K€.

6.2 Créances usagers et comptes rattachés

Eléments (en K€)	31/12/2018	31/12/2019	Variations en K€	Variations en %
Valeur brute	28 572	28 507	-65	0%
Dépréciation	-4 465	-5 272	-807	18%
Total	24 107	23 235	-872	-4%

Eléments (en K€)	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Tiers douteux	3 300	1 835	1 028	4 107
Art. 58 Aveize	1 165			1 165
TOTAL	4 465	1 835	1 028	5 272

Le total des créances de 28 507 K€ se répartit quasi exclusivement entre les établissements du secteur médico-social (22.865 K€) et le secteur sanitaire (5.204 K€)

Les dépréciations des créances augmentent à la suite de problèmes de recouvrement localisés sur certains établissements de la Fondation.

6.3 Autres débiteurs

Eléments (en K€)	31/12/2018	31/12/2019	Variations en K€	Variations en %
Etat	5 647	1 523	-4 124	-73%
Fournisseurs	406	1 031	625	154%
Organismes sociaux	195	336	141	72%
Personnels	927	988	61	7%
Subventions à recevoir	1 015	1 431	416	41%
Divers	14 588	5 428	-9 160	-63%
Total	22 778	10 736	-12 041	-53%

La créance de la Fondation vis-à-vis de l'Etat tient compte, au 31 décembre 2019 de 1,0 M€ de subventions à recevoir. La forte diminution de ce poste s'explique principalement par la non reconduction du CITS en 2019, remplacé par un dispositif de réduction des charges sociales.

Dans le cadre de négociation de loyers avec le bailleur NOREVIE, la fondation a obtenu un avoir supplémentaire sur l'exercice de 0,2 M€ (pour la résidence autonomie LA FONDERIE à DOUAI), soit un montant global à fin 2019 de 0,5 M€. La variation restante de 0,4 M€ correspond globalement à des ristournes dont bénéficie le Siège.

Le poste « organismes sociaux » prend en compte 0,2 M€ de cotisations retraite à récupérer sur les paiements 2020.

Le poste « subventions à recevoir » concerne principalement l'activité SIRMAD dans le cadre des délégations de service public. A fin 2019, l'hôpital de Dinard a obtenu une subvention de 0,5 M€ affectée à la restructuration de l'établissement.

Le poste « Divers » prend en compte une créance de 3,6 M€ dans le cadre d'un protocole d'accord signé entre la Fondation Partage et Vie et la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne. Ce poste englobe également une créance de 0,4 M€ pour les activités SIRMAD. La diminution du poste s'explique notamment par l'encaissement de 10 M€ sur l'exercice.

6.4 Valeurs mobilières de placement

Eléments (en K€)	31/12/2018	31/12/2019	Valeur liquidative au 31/12/2019	Plus-value latente
Obligations				0
Actions	24	24	29	5
Total	24	24	29	5

6.5 Disponibilités

Eléments (en K€)	31/12/2018	31/12/2019	Variations en K€	Variations en %
Compte à terme	3 468	0	-3 468	-100%
Compte sur livrets	45 718	45 910	192	0%
Intérêts courus	478	27	-451	-94%
Compte courant	36 496	49 994	13 498	37%
Divers	57	51	-6	-11%
Total	86 217	95 982	9 765	11%

La trésorerie (nette des emprunts et dettes à moins d'un an) se positionne à 92 764 K€ au 31 décembre 2019 contre 82 955 K€ au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 9 800 K€ (+10.6%). Cette variation est le reflet d'une augmentation des disponibilités (+9 765 K€).

La trésorerie nette se décompose de la manière suivante :

Postes	31.12.2018	31.12.2019	Variations en C
Valeurs mobilières de placement	24	24	0
Disponibilités	86 217	95 982	9 765
Actif (Court terme)	86 242	96 006	9 765
Emprunts & dettes assimilées auprès des Ets de crédit	2 985	2 987	1
Emprunts & dettes assortis de conditions particulières	238	215	-22
Emprunts & dettes financières diverses	53	39	-14
Passif (Court terme)*	3 276	3 241	-35
Trésorerie	82965	92765	9800

*(Part à moins de 1 an)

6.6 Charges constatées d'avance

Eléments (En K€)	31/12/2018	31/12/2019	Variations en K€	Variations en %
Etablissements	896	415	-480	-54%
Siège	1 254	1 151	-103	-8%
Total	2 149	1 566	-583	-27%

Pour le siège, le stock des charges constatées d'avance concerne principalement des charges de maintenance informatiques (910 K€), des charges liées à des licences et redevances (160 K€) et la redevance immobilière de janvier du CAR de Nîmes pour 30 K€.

Pour les établissements, la baisse sur l'exercice est consécutive à la régularisation des loyers 2018 de 0,5 M€ des EHPAD de Guchen et Lourdes.

7 Compléments d'informations sur le bilan-passif

7.1 Fonds propres, réserves et autres fonds

Eléments (en K€)	2018	Résultat 2019	Affect. du résultat 2018	Affect. du résultat sous contrôle	Reclassement	Autres	2019
Dotation financière	19 026		6				19 032
Fonds propres sans droit de reprise	41 826					37	41 863
Réserves	27 807		4 126				31 933
Report à nouveau	-62 155		-1 758	-277		90	-64 100
dont charges refusées	-2 155			159			-1 997
dont charges non opposables	-4 009			965			-3 044
dont report à nouveau excédentaire	19 240		2 941	-1 313			20 868
dont report à nouveau déficitaire	-75 231		-4 699	-88		90	-79 928
Résultat	3 036	654	-3 036				654
Total des Fonds propres	29 542	654	-663	-277		126	29 382
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves sous contrôle de tiers financeurs (affecté)	31 415			3 436			34 850
dont réserves pour Investissements	14 839			1 415			16 253
dont réserves de compensation et réserves règlementées	15 089			1 822			16 911
dont réserves de trésorerie	1 487			199			1 686
Résultats sous contrôle de tiers-financeurs	9 936		663	-3 159			7 440
dont report à nouveau excédentaire	22 373		5 397	-9 674			18 096
dont report à nouveau déficitaire	-12 437		-4 734	6 516			-10 655
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 391					1 534	6 925
Provisions règlementées	9 286					-761	8 525
Total des Autres fonds	56 028		663	277		773	57 741
TOTAL DE LA SITUATION NETTE	85 569	654		0		899	87 122

Commentaires sur les fonds propres :

L'affectation du résultat de l'exercice 2018 a été réparti entre :

- le poste « Dotation financière » : +6 K€
- le poste « Réserves » : +4.125 K€
- le poste « report à nouveau » : +1.758 K€ dont (+344 K€ et -2.102 K€)
- et les résultats sous contrôle de tiers financeurs : 663 K€

Les fonds propres au 31 décembre 2019 s'élèvent à 29,4 M€. La stabilité s'explique par l'effet conjoint :

- d'un report à nouveau déficitaire net de 1.736 K€ issu du résultat global 2018 ;
- du résultat de l'exercice 2018 excédentaire de 3,03 M€ (avant affectation du résultat 2018) ;
- d'un transfert d'un déficit de 277 K€ des autres fonds vers les fonds propres consécutif aux décisions des tarificateurs quant à l'arrêt des résultats administratifs contrôlés ;
- du résultat de l'exercice 2019 excédentaire de 654 K€ (avant affectation du résultat 2019).

Commentaires sur les « autres fonds » :

La Fondation a obtenu en 2019 des subventions d'investissement pour 2,7 M€. Ces crédits participeront au financement d'investissements futurs sans impact sur l'exploitation.

Dans le même temps, ces postes diminuent à hauteur des quotes-parts des dotations aux amortissements des investissements qu'ils financent.

En valeur nette, les subventions d'investissements sur biens non renouvelables ont fait augmenter les « autres fonds » à hauteur de 1,5 M€.

Les provisions règlementées ont diminué de -0,8 M€. Cette variation est impactée par des reclassements d'un montant total de 0,2 M€ compensés par des reclassements du poste « Fonds dédiés ».

Compte tenu des éléments mentionnés, il en résulte une augmentation des « autres fonds » de 56,0 M€ à 57,7 M€.

En synthèse, la situation nette de la Fondation s'améliore de 85,5 M€ à 87,1 M€.

7.2 Fonds dédiés

Eléments (En K€)	Fonds à engager au 31/12/2018	Reclassement en provisions règlementées	Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs	Engagements à réaliser sur les nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager au 31/12/2019
Etablissements	2 510	-169	1 058	1 520	3 141
Fondations sous égide	1 880		109	41	1 812
TOTAL	4 390	-169	1 166	1 561	4 954

Mécénat : Il s'agit des ressources affectées aux œuvres générales de la Fondation à destination des tiers. Ces fonds dédiés ont été totalement repris en 2018.

Etablissements : crédits non reconductibles obtenus des autorités de tarification.

Fondations sous égide « FSE » : financements affectés aux projets portés par les Fondations.

7.3 Provisions pour risques et charges et autres

Eléments (En K€)	31/12/2018	Augmentation	Reprise	31/12/2019
Prud'hommes	2 718	349	970	2 097
Fournisseurs	388		4	384
URSSAF	80		80	
Clients				
Autres litiges	8			8
Autres risques	1 032	62	179	914
Gros entretien	632	52	28	656
IDR	696			696
Autres charges	513	144	38	619
TOTAL	6 068	607	1 301	5 374

Les provisions pour risques et charges sont en diminution par rapport à 2018.

- La reprise des litiges prud'homaux est globalement consécutive à la résolution et mise à jour de risques de dossiers en cours notamment vis à vis d'anciens cadres dirigeants.
- Le poste « autres risques » englobe 774 K€ de risque d'assujettissement à la taxe d'habitation ou à la contribution CFE pour certains établissements. Un risque d'assujettissement à la taxe d'habitation court encore sur 2019.

- Le poste « Gros entretien » est abondé d'une provision interne de 51 K€ dans le cadre du contrat de location de la résidence de Jacob-Belle-Combette. La reprise de provision est liée aux travaux en cours sur cet établissement.
- Partage et Vie ne provisionne pas ses engagements de retraites. Ceux qui sont provisionnés proviennent d'établissements repris. La provision est reprise au gré des départs en retraite des personnels de ces établissements.
- L'augmentation du poste « autres charges » prend en compte un risque de coût de sortie de l'établissement de l'EHPAD d'Ecaillon d'un montant de 132 K€.

7.4 Emprunts et dettes

Eléments (En K€)	Valeur brute au 31/12/2019	Moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	9 375	2 478	4 906	1 991
Concours bancaires autorisés	509	509	0	0
Emp. & dettes auprès des Ets de crédit	9884	2987	4906	1991
Prêts octroyés par des CRAM	42	23	19	0
Prêts octroyés par des Conseils généraux	11	11	0	0
Prêts octroyés par des caisses de retraites	1 412	181	675	555
Emp. & dettes conditions particulières	1464	215	694	555
Intérêts courus non échus	39	39	0	0
Dépôts de garantie versés par les résidents	8 822	0	0	8 822
Emp. & dettes financières diverses	8861	39	0	8822
TOTAL	20210	3241	5600	11369

Les emprunts bancaires concernent majoritairement des biens mobiliers, mais il y a également des emprunts immobiliers et des emprunts de trésorerie.

Les encaissements d'emprunts représentent sur l'exercice 877 K€. Souscrit en 2018, l'emprunt équipement pour l'établissement du Poët Laval a été encaissé pour 217 K€ sur l'exercice 2019.

L'acquisition de l'immobilier de Dinard (Ehpad) s'est accompagné de la reprise d'un emprunt immobilier à hauteur de 660 K€ et de la reprise d'un emprunt non bancaire de 11 K€.

Par conséquent, le désendettement bancaire par remboursement se poursuit sur 2019 (2 692 K€) et 4 emprunts équipement/mobilier ont été soldés en 2019.

Ils peuvent être analysés comme suit suivant leur structure de taux d'intérêt :

Eléments (En K€)	Valeur brute au 31/12/2018	Valeur brute au 31/12/2019
Emprunts bancaires immobiliers (4,50% et plus)	982	1 582
Emprunts bancaires mobiliers (répartis par taux)	10 209	7 793
Inférieurs à 3% par an	3 972	3 496
De 3,00% à 3,49%	2 624	2 027
De 3,50% à 3,99%	980	596
De 4,00% à 4,49%	1 912	1 316
De 4,50% à plus	720	359
TOTAL	11191	9375

La totalité des prêts bancaires sont servis par le groupe BPCE : au 31.12.2019, la dette de 9,4 M€ se répartit entre la Caisse d'Epargne (8,3 M€), la Banque Palatine (0,2 M€), et le Crédit Foncier de France (0,9 M€).

7.5 Avances et acomptes reçus

Eléments (en K€)	31/12/2018	31/12/2019	Variations en K€	Variations en %
Assurance Maladie	30	112	82	277%
Sécurité Sociale	561	241	-319	-57%
Départements	3 002	2 208	-794	-26%
Autres Tiers Payants	507	425	-82	-16%
Etat	0	0	0	-
Usagers	1 992	1 869	-123	-6%
Avances sur subventions	0	0	0	-
Fonds déposés, pécules	2 656	2 502	-154	-6%
Total	8 748	7 357	-1 390	-16%

Les avances et acomptes reçus de l'Assurance Maladie correspondent à des « trop versés » sur l'exercice dont 80 K€ pour l'EHPAD de Basse Terre.

Les avances et acomptes reçus de la Sécurité Sociale correspondent pour 211 K€ à des versements pour des séjours dans les établissements sanitaires de Partage et Vie.

Dans le cadre de la gestion de l'aide sociale les départements payent les séjours des résidents et d'autre part encaissent une partie des ressources des résidents.

7.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs (En K€)	Factures reçues	Factures échues*	Factures non échues	FNP	Total au 31/12/2019
Biens & Services	20 184	2 642	17 542	4 095	24 279
Immobilisations	1 201	108	1 093	1	1 202
Total	21 385	2 749	18 635	4 097	25 481

* au-delà de 60 jours, date de facture

7.7 Dettes fiscales et sociales

Eléments (En K€)	31/12/2018	31/12/2019	Variations en K€	Variations en %
Formation continue	2 509	2 423	-86	-3%
Taxe sur les salaires	2 672	2 701	29	1%
Autres taxes(1)	1 315	1 695	380	29%
Dettes fiscales	6 496	6 819	323	5%
Congés / RTT / CET	19 119	19 050	-69	0%
Sécurité sociale / retraite	11 477	9 918	-1 560	-14%
Prévoyance / mutuelle	2 355	2 494	139	6%
Comités d'établissements	375	558	183	49%
Autres charges sociales(2)	2 279	1 825	-454	-20%
Dettes sociales	35 605	33 844	-1 761	-5%
Total	42 101	40 663	-1 438	-3%

L'évolution du poste « autres taxes » s'explique principalement par la mise en place en 2019 des dettes relatives à l'impôt retenu à la source pour 381 K€.

L'évolution du poste « Sécurité Sociale / Retraite » s'explique principalement par les économies de charges sur les bas salaires et la baisse des dettes auprès des URSSAF et des Caisses de retraite.

7.8 Produits constatés d'avance

Eléments (en K€)	31/12/2018	31/12/2019	Variations en K€	Variations en %
Total	5 268	5 841	573	11%

Outre les produits constatés d'avance des établissements, il s'agit essentiellement de financements destinés à l'amélioration des systèmes d'informations de la fondation d'une part, de financements affectés à des travaux pour le site de Dinard d'autre part.

La variation de 573 K€ s'explique principalement par les reprises et dotations ci-dessous :

- Reprise de 875K€ de PCA pour le siège à hauteur des charges d'amortissements liées aux prestations activées sur ces projets et dès leur mise en service.
- Dotation de 1,133 K€ au titre des fonds travaux alloués à l'EHPAD de Dinard, dans le cadre de son rachat immobilier
- Reprise de 228 K€ pour les activités SIRMAD
- Dotation de 589 K€ pour les activités SIRMAD

Les PCA du siège (3,1 M€) sont affectés au « surcoût » induit par les projets SIRH et SIFI. Les PCA des établissements de téléassistance sont affectés au « surcoût » induit par les sorties d'actifs en cas de non renouvellement des délégations de services publics.

8 Impact des fondations abritées, sur les postes de bilan de la Fondation

ACTIF			PASSIF		
Postes en K€	2 018	2 019	Postes en K€	2 018	2 019
Disponibilités	1 904	1 575	Fonds dédiés	1 880	1 812
Immobilisations	-	-	Subventions d'investissements	-	-
Produits à recevoir	-	16	Charges à payer	24	29
Avances et Acomptes Fournisseurs	-	250		-	-
TOTAUX	1 904	1 841	TOTAUX	1 904	1 841

9 Compléments d'information sur le compte de résultat (en milliers d'euros)

9.1 Commentaires sur les produits et charges d'exploitation

9.1.1 Produits de l'activité hospitalière

Etablissements sanitaires (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
CMA de l'Argentière - Aveize	20 910	20 510	-401	-2%
CRRF André Lalande - Noth	9 815	10 028	212	2%
Hôpital Arthur Gardiner - Dinard	6 695	6 402	-293	-4%
CSSR La Valériane - La Trinité	5 780	5 396	-384	-7%
Total	43 200	42 335	-865	-2%

Pour le **Sanitaire**, les revenus baissent de 865 K€, qui s'explique ainsi :

- **Noth** : augmentation du nombre de places de l'Hospitalisation A Domicile (HAD) de 30 à 35 en cours d'année
- **La Valériane** : diminution de l'activité SSR d'Hospitalisation Complète (SSR - HC) de 10 points (de 83,6% à 73,4%)
- **Dinard** : diminution des résultats de :
 - o Médecine (MCO) pour -129 K€
 - o SSR Hospitalisation Complète (SSR - HC) pour -94 K€ correspondant à une baisse de subvention d'exploitation
 - o Arrêt de l'activité de Neurologie (MCO) pour -70 K€
- **Centre médicale de l'Argentière** :
 - o L'avance de DMA de 393 K€ aurait dû être récupérée en 2018 mais a été réalisée en 2019, générant un écart entre les 2 années de -787 K€
 - o Augmentation d'activité pour 387 K€, principalement sur SSR Hospitalisation De Jour (SSR - HDJ) et sur les patients étrangers (SSR - HC).

9.1.2 Dotations et produits de la tarification Établissements médico-sociaux

Etablissements (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Pour personnes âgées	271 884	276 931	5 047	2%
Pour personnes handicapées	29 672	30 209	537	2%
Services à la personne	4 969	4 669	-300	-6%
TOTAL	306 524	311 809	5 285	2%

L'augmentation de la dotation pour les **établissements pour personnes âgées** de 5 M€ s'explique principalement par :

- La reprise au 1^{er} janvier 2019 de la Résidence Autonomie Les Saules à Seyssinet-Pariset en Isère + 570 K€.
- L'augmentation des dotations soins + 3 030 K€ avec effet convergence de 1 744 K€.
- L'amélioration des dotations dépendances de 660 K€ et 348 K€ de convergence.
- L'augmentation des tarifs hébergement pour 427 K€.

Pour les établissements pour **personnes handicapées**, nous constatons une augmentation de 537 K€ (MAS de LOOS, Foyer d'hébergement Paris XIII...).

Pour les **services à la personne** (- 300 K€), diminution des produits notamment pour l'ASAPAD.

9.1.3 Autres prestations de services

Etablissements (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Médico-sociaux	3 007	4 500	1 493	50%
Sanitaires	1 942	2 122	181	9%
Siège - CAR - Institut de formation	479	134	-345	-72%
TOTAL	5 427	6 756	1 329	24%

Ces produits correspondent notamment aux prestations annexes facturées par les établissements aux tiers :

- Résidents, patients, tiers, salariés comme par exemple des coûts de locations (télévision, téléphone, autres),
- Coûts des repas des invités des résidents accueillis dans les établissements,
- Coûts des repas des salariés des établissements.

9.1.4 Subventions d'exploitation

Etablissements (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Médico-sociaux	3 002	2 733	-270	-9%
Sanitaires	497	373	-125	-25%
Siège et institut de formation	162	95	-68	-42%
TOTAL	3 662	3 200	-462	-13%

Les subventions d'exploitation obtenues en 2019 concernent principalement les établissements et activités suivantes.

- L'activité de téléassistance dans le cadre des délégations de service public pour 1.479 K€
- Des subventions de 517 K€ pour le service à domicile de Sin Le Noble (ASAPAD) et le CLIC du Nord
- Des subventions de 372 K€ pour les établissements sanitaires (Noth, La Trinité et Aveize)
- Des subventions dont des forfaits autonomie pour les résidences autonomies à hauteur de 261 K€

9.1.5 Produits divers de gestion courante

Natures (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Rembt. de frais	3 951	0	-3 951	-100%
Rembt. form. professionnelle	1 889	0	-1 889	-100%
Autres prestations annexes	420	615	196	47%
Reprises PCA SDSI	383	875	492	129%
Dons affectés aux FSE	204	162	-42	-21%
Autres dons et legs	27	19	-7	-28%
TOTAL	6 873	1 671	-5 202	-76%

Pour 2019, les remboursements de frais et les remboursements de formation professionnelle ont été reclassés en transfert de charge. Ce reclassement est de 5.876 K€.

Reprise de 875 K€ de PCA pour le siège à hauteur des charges d'amortissements liées aux prestations activées sur ces projets.

9.1.6 Reprises sur provisions

L'analyse des « reprises sur provisions », par activité, se présente comme suit :

Etablissements (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Médico-sociaux	1 587	1 656	69	4%
Sanitaires	160	194	34	21%
Siège et institut de formation	1 136	1 391	255	22%
TOTAL	2 883	3 242	359	12%

L'augmentation des reprises de provisions entre 2018 et 2019 s'explique principalement par des reprises de provisions pour dépréciation clients dont 306 K€ pour le CMA d'Aveize et sur deux EHPAD (Dieppe et Le Plessis Robinson)

Suite à la sortie de l'actif de l'EHPAD de Givors, le stock de dépréciation de 881 K€ a été repris sur l'exercice.

L'analyse des « reprises sur provisions », par nature, se présente comme suit :

Natures (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Provisions pour litiges	1 285	1 263	-22	-2%
Provisions pour dépréciations (immobilisations)	910	912	2	0%
Provisions créances douteuses	677	1 028	351	52%
Autres provisions	10	38	28	270%
Provisions pour gros entretien	0	0	0	
TOTAL	2 883	3 242	359	12%

9.1.7 Autres achats non stockés et marchandises

Natures (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Energie - Chauffage	8 470	9 411	941	11%
Fournitures médicales	3 036	3 092	56	2%
Produits d'incontinences	2 513	2 476	-37	-1%
Produits d'entretiens	1 660	1 644	-16	-1%
Fournitures diverses	1 333	1 216	-117	-9%
Petites fournitures	1 129	1 103	-26	-2%
Autres achats de marchandises	357	496	139	39%
TOTAL	18 498	19 438	940	5%

9.1.8 Loyers

Eléments (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Locations immobilières	34 940	35 948	1 008	3%
Locations mobilières	2 296	2 254	-42	-2%
TOTAL	37 236	38 202	966	3%

Le poste location immobilière tient compte de l'augmentation de loyer pour la MAS de Guéret consécutive à la reconstruction du bâtiment courant 2018 (+253 K€) du changement de périmètre lié à la reprise de la

résidence autonomie de Seyssinet-Pariset de 56 K€. Retraité de ces deux événements, l'augmentation du poste location immobilière est de 2% entre 2018 et 2019.

9.1.9 Services extérieurs

Natures (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Sous-traitance	3 766	3 722	-44	-1%
Charges locatives	1 094	1 312	218	20%
Entretiens et réparations	7 454	7 742	288	4%
Assurances	474	524	50	11%
Divers	850	834	-16	-2%
TOTAL	13 639	14 134	495	4%

Ce poste est constitué à 55% des charges d'entretien et réparations et à 26% de charges de sous-traitance (médecins, laboratoires,...).

L'augmentation de 218 K€ entre 2018 et 2019 sur le poste de charges locatives est principalement liée à des fins d'exonérations de taxes foncières pour les propriétaires. Ces taxes étant facturées par les bailleurs à Partage et Vie.

9.1.10 Autres services extérieurs

Natures (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Sous traitance alimentation	28 778	29 744	966	3%
Personnels extérieurs et intérimaires	6 821	7 575	754	11%
Honoraires extérieurs	6 229	6 536	307	5%
Sous traitance blanchissage	2 803	2 989	186	7%
Frais postaux	2 056	1 910	-146	-7%
Déplacements, missions...	1 561	1 522	-39	-2%
Transports	705	839	134	19%
Autres prestations	618	575	-43	-7%
Relations externes	563	456	-106	-19%
Prestations informatiques....	347	224	-123	-35%
Services bancaires	66	66	0	0%
Remises contrats cadres	-340	-429	-89	26%
TOTAL	50 206	52 007	1 801	4%

Le service de sous-traitance alimentation est fourni par 3 prestataires concernant 110 établissements dont la répartition est la suivante :

- 47 établissements pour API (42,73%)
- 61 établissements pour RESTALLIANCE (55,45%)
- 2 établissements pour RESTONIS (1,82%)

L'augmentation du poste « Personnels extérieurs et intérimaire » s'explique par une augmentation du personnel extérieur de 1.078 K€. Il représente un total de 3.077 K€. Il s'agit de personnels non salariés mis à disposition (médecins, professions médicales, certains personnel de restauration notamment). Le poste intérimaire diminue de 324 K€ entre 2018 et 2019. Il représente un total de 4.498 K€.

9.1.11 Impôts et taxes sur rémunérations

Eléments (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Taxes sur les salaires	7 123	12 600	5 477	77%
Formation professionnelle	3 425	3 435	10	0%
Autres impôts	2 264	2 259	-5	0%
Versement transport	1 378	1 376	-2	0%
TOTAL	14 191	19 670	5 479	39%

L'augmentation du poste « Taxe sur les salaires » s'explique par la fin du dispositif de Crédit d'Impôt (CITS) à fin 2018. En 2018, le montant de CITS était de 5.128 K€.

9.1.12 Salaires et traitements

Natures (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Personnel non médical	113 592	115 719	2 126	2%
Personnel non médical de remplacement	32 047	32 441	394	1%
Personnel médical	5 735	5 901	166	3%
Personnel Siège, SIRMAD, stagiaire	7 669	8 320	651	8%
Emplois d'insertion	4 113	3 687	-426	-10%
Apprentis	586	507	-79	-14%
Autres charges de personnel (variation provisions CP-RTT-CET...)	64	115	51	79%
Remboursements sur rémunération	-7 990	-8 371	-381	5%
TOTAL	155 817	158 319	2 502	2%

Le personnel non médical regroupe l'ensemble du personnel des établissements médico-sociaux et sanitaires à l'exception des médecins. Ces derniers sont regroupés dans le poste « Personnel médical ».

Le personnel de remplacement regroupe l'ensemble des rémunérations des salariés en contrat à durée déterminée.

Le poste « Personnel Siège, SIRMAD, stagiaire » prend en compte des rémunérations de personnels refacturées aux établissements notamment les directeurs d'appui.

Les principales évolutions entre 2018 et 2019 sont :

- Effet de la prime pouvoir d'achat versée en mars 2019 : 1 295 K€
- Effet année pleine des postes pourvus fin 2018 sur le siège

9.1.13 Charges sociales

Natures (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Cotisations personnel non médical (URSSAF)	35 378	29 404	-5 974	-17%
Cotisations personnel non médical (Retraite)	10 002	8 453	-1 548	-15%
Cotisations personnel non médical (AUTRES)	5 884	5 922	37	1%
Cotisations personnel non médical (ASSEDIC)	3 748	3 760	12	0%
Autres charges sociales (Médecine du travail...)	3 162	3 157	-5	0%
Cotisations personnel non médical (Mutuelle)	3 029	3 034	5	0%
Cotisations personnel médical	2 771	2 833	62	2%
TOTAL	63 974	56 564	-7 411	-12%

La baisse des cotisations URSSAF et retraite est consécutive aux allègements de charges appliqués en 2019.

9.1.14 Dotations aux amortissements d'exploitation

Eléments (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Immobilisations corporelles	10 583	10 090	-493	-5%
Immobilisations incorporelles	1 386	1 935	549	40%
TOTAL	11 968	12 025	57	0%

9.1.15 Dotations aux provisions d'exploitation

L'analyse des « dotations aux provisions et dépréciations », par nature, se présente comme suit :

Natures (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Provisions créances douteuses	1 855	1 835	-20	-1%
Provisions pour litiges	1 347	349	-997	-74%
Autres provisions	74	206	132	179%
Provisions pour gros entretien	51	52	1	2%
TOTAL	3 327	2 442	-884	-27%

- Les provisions pour créances douteuses sont réparties sur une majorité d'établissements. En 2019, trois établissements présentent des dépréciations de plus de 100 K€ chacun contre quatre établissements en 2018.
- Les provisions pour litiges sont composées de litiges prud'homaux.
- La provision pour gros entretien concerne l'EHPAD de Jacob Belle Combette
- Les autres provisions sont notamment constituées d'une provision liée à un risque de charge complémentaire liée à un déménagement de l'EHPAD d'Ecaillon (132 K€)

9.1.16 Autres charges

Natures (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Autres	1 286	1 390	104	8%
Créances irrécouvrables	403	379	-24	-6%
Fonds sous égide	3	0	-3	-100%
TOTAL	1 692	1 769	76	5%

Le poste « autres » comprend notamment :

- Des abonnements de licences informatiques pour 493 K€
- Des charges liées aux missions d'intérêt général des fondations sous égide pour 225K€

10 Compléments d'information sur le compte de résultat (Suite)

10.1 Commentaires sur le résultat financier (en milliers d'euros)

10.1.1 Produits financiers

Eléments (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Produits Financiers	509	366	-143	-28%
TOTAL	509	366	-143	-28%

Le total de 366 K€ se répartit entre :

- Des produits d'intérêts financiers pour 309 K€ issus de placements en Comptes sur livrets (CSL), Comptes à terme (CAT) et rémunération de compte courant,
- Des produits financiers de participations pour 56 K€,

10.1.2 Charges financières

Eléments (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Charges financières	428	417	-11	-3%
TOTAL	428	417	-11	-3%

Le total de 417 K€ prend notamment en compte les charges d'intérêts sur emprunt. La charge financière liée à la reprise de l'EHPAD de Dinard représente 88 K€.

10.2 Commentaires sur le résultat exceptionnel (en milliers d'euros)

10.2.1 Produits exceptionnels

Eléments (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Produits exceptionnels	3 513	2 568	-946	-27%
TOTAL	3 513	2 568	-946	-27%

Le total de 2 568 K€ prend en compte :

- Une quote-part de subventions d'investissement affectée au résultat, soit 1 116 K€, en diminution de 103 K€ par rapport à la charge de 2018
- Une reprise sur provisions règlementées de 1 228 K€ (réception crédits non pérennes). Ce montant est en hausse de 116 K€ par rapport au montant à fin 2018.

10.2.2 Charges exceptionnelles

Ces charges exceptionnelles se répartissent notamment comme suit :

Natures (en K€)	Année 2018	Année 2019	Variations en K€	Variations en %
Dotations aux amortissements et provisions	1 040	625	-414	-40%
Sur opérations de gestion	259	582	323	124%
Sur opérations de capital	248	909	661	267%
TOTAL	1 547	2 116	569	37%

Le poste Dotations aux amortissements et provisions correspond pour 605 K€ à des Crédits non reconductibles obtenus des ARS et participant au financement des investissements de Partage et Vie.

La sortie du bâtiment de Givors de 844 K€ explique principalement l'augmentation du poste « sur opérations de capital ».

11 Impact des Fondations abritées, sur les postes du compte de résultat de la Fondation

CHARGES			PRODUITS		
Postes en K€	2 018	2 019	Postes en K€	2 018	2 019
Financements de projets	3	-	Versements affectés	217	162
Frais de gestion	5	4	Reprise de Q/P de subventions	60	-
Autres frais	121	226	Autres produits	0	-
Dotations aux amortissements	60	-	Report ressources exercices antérieurs	21	109
Engagements à réaliser	109	41		-	-
Financements de projets	299	270	Financements de projets	299	270

Conformément aux conventions passées avec les Fondateurs, la Fondation a prélevé 3 K€ au titre des frais de gestion en 2019 contre 5 K€ en 2018.

12 Autres informations

12.1 Ventilation des effectifs salariés de la Fondation

Les données présentées dans les tableaux ci-dessous s'entendent en personnes physiques.

Catégories	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Variation
Non cadres	5 743	5 849	5 850	0,0%
Cadres	521	519	528	1,7%
Hommes	740	766	780	1,8%
Femmes	5 524	5 602	5 598	-0,1%
Contrats à durée indéterminées	5 009	5 051	5 088	0,7%
Contrats à durée Déterminées	1 255	1 317	1 290	-2,1%
Etablissements et services	6 131	6 217	6 222	0,1%
Siège	133	151	156	3,2%
TOTAL	6 264	6 368	6 378	0,2%

Effectifs du siège

Effectifs	2017	2018	2019
Services centraux	89	116	123
CAR	44	35	33
TOTAL	133	151	156

12.2 Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'a été versée aux membres du conseil de surveillance de Partage et Vie.

Dans le cadre de l'application de l'article L 612-5 du code de commerce et des articles L 313-25 et R 314-59 du code de l'action sociale et des familles, les conventions passées directement ou par personne interposée, entre Partage et Vie :

- Et les administrateurs et les personnes morales ayant des administrateurs communs,
- Et, les cadres dirigeants et directeurs d'établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires, ont fait l'objet d'une information au Commissaire aux comptes lequel établit son rapport spécial.

12.3 Contributions des bénévoles

Ces prestations ne sont pas valorisées en 2019.

Il s'agit principalement du temps consacré par les membres du conseil de surveillance, les membres des comités de gestion des Fondations sous égide et les bénévoles dans les établissements.

12.4 Honoraires des Commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice 2019, le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 129 K€.

12.5 Engagements hors-bilan

12.5.1 Engagements reçus

Natures (en K€)	31/12/2018	31/12/2019	Variations en K€	Variations en %
Emprunts garantis	1 107	1 040	-67	-6%
TOTAL	1 107	1 040	-67	-6%

12.5.2 Engagements donnés

Natures (en K€)	31/12/2018	31/12/2019	Variations en K€	Variations en %
Provision pour retraite	7 396	8 714	1 318	15%
Subventions (réservations de lits et places)	10 825	10 825	0	0%
Emprunts (réservations de lits et places)	3 309	3 174	-135	-4%
Projets d'économie locale et sociale	1 151	1 044	-107	-9%
TOTAL	22 681	23 757	1 076	5%

Les indemnités de fin de carrière ont été évaluées sur la base des principaux paramètres techniques :

- Taux d'actualisation : 0,75%
- Taux d'augmentation des salaires : 1%
- Table de mortalité : INSEE 2012-2014
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de charges sociales : 50%

Le montant de l'engagement actualisé par Optimind s'établit à 9,4 millions d'euros. Retraité de 0,7 M€ correspondant historiquement à une partie de départs à la retraite de salariés pour certains établissements, le montant de l'engagement est ramené en hors bilan à 8,7 M€. Les 0,7M€ sont indiqués dans ce document au point 7.3.

Les subventions reçues et les emprunts accordés à taux préférentiel à la Fondation ont pour contrepartie des droits de placements prioritaires donnés à des tiers pour des lits dans les établissements de la Fondation. L'augmentation des engagements « subventions » est liée aux subventions obtenues pour la reconstruction de l'EHPAD de Flamanville avec conditions de réservation de lits.

Balance générale

5-juin-2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE		Devise : EUR		Solde au 31/12/2018		Mvts du 01/01/2019 au 31/12/2019		Solde au 31/12/2019	
Législation : FRA France									
N° compte	Intitulé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
11000000001	RAN EXCEDENTAIRE		1 720 759,19		81 831,95				1 802 591,14
12000000000	RESULTAT DE L'EX. (EXCEDENT)		81 831,95	81 831,95					
15110000001	PROVISIONS POUR LITIGES				62 843,00				62 843,00
15180000001	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES		227,00	227,00					
18130000000	CPT LIAISON APPTS DISPO - 1 AN	1 073 141,41		791 973,62	1 027 396,55	837 718,48			
18130000010	CPT LIAIS MULTI-ETAB DISPO-1AN				231 031,20				231 031,20
18600000001	CPT LIAIS B & PS ENTR ETAB CHG		90 473,80	90 813,80	78 190,00				77 850,00
18700000001	CPT LIAIS B & PS ENTR ETAB PDT	569 034,00		243 134,00	569 034,00	243 134,00			
20500000001	CONCES. BREV. LICENCES MARQUES	156 837,92		9 983,00		166 820,92			
20800000001	AUTRES IMMO INCORPORELLES	155 611,50				155 611,50			
21540000001	MATERIEL INDUSTRIEL	1 333 816,84		257 926,46	7 100,00	1 584 643,30			
21810000001	INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV	86 750,02		3 344,25		90 094,27			
21820000001	MATERIEL DE TRANSPORT	117 933,65		13 136,79		131 070,44			
21830000001	MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.	252 050,70		5 372,80		257 423,50			
21840000001	MOBILIER	189 664,73		6 693,17		196 357,90			
21880000001	AUTRES IMMO CORPORELLES	48 005,24				48 005,24			
28050000001	AMORT. CONCES. BREV. LIC. MARQ		126 078,73		31 594,09				157 672,82
28080000001	AMORT. AUTRES IMMO INCORP		155 327,84		211,00				155 538,84
28154000001	AMORT. MATERIEL INDUSTRIEL		761 491,00		206 814,74				968 305,74
28181000001	AMORT INST GENE, AGENC & AMENAG		46 645,36		8 144,09				54 789,45
28182000001	AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT		68 570,05		25 463,68				94 033,73
28183000001	AMORT. MAT BUREAU ET MAT INFO		179 434,05		33 238,87				212 672,92
28184000001	AMORT. MOBILIER		115 394,40		17 692,01				133 086,41
28188000001	AMORT. AUTRES IMMO CORPORELLE		33 768,38		9 039,52				42 807,90
40110000001	FOURNISSEURS BIENS ET SERVICES		43 366,85	868 089,86	914 749,62				90 026,61
40410000001	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS		64 436,76	436 116,26	373 395,26				1 715,76
40810000001	FACT FOURN NON PARVENUES /ABS		18 919,39	32 688,02	30 256,87				16 488,24
40910000001	FOURN AVANCES & ACPTES /CDES	1 590,00		47 703,70	49 293,70				
41110000001	USAGERS (& ORG DE PRISE EN CH)	45 277,51		1 535 809,90	1 544 724,73	36 362,68			
42110000001	PERSONNEL - REMUNERATIONS DUE			1 231 373,95	1 231 373,95				
42200000011	CE, CSE ŒUVRES SOCIALES		7 265,21	18 887,79	15 012,47				3 389,89
42200000091	CE, CSE FRAIS FONCTIONNEMENT		1 095,72	2 955,30	2 356,42				496,84
42511000001	PERSONNEL - AVANCES	4 062,25		1 609,80	3 219,60	2 452,45			
42521000001	PERSONNEL - ACOMPTE		225 259,34	229 003,50	3 744,16				

Balance générale

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE		Devise : EUR		Solde au 31/12/2018		Mvts du 01/01/2019 au 31/12/2019		Solde au 31/12/2019	
Législation : FRA France									
N° compte	Intitulé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
42820000101	DETTE PROV POUR CONGES A PAYER		88 200,31	972 303,07	945 646,01				61 543,25
42820000201	DETTE PROV POUR RTT		31 072,32	236 707,43	223 582,75				17 947,64
42860000401	DETTE PROV PRIME ANNUELLE/PAD		5 978,81	161 438,45	160 307,64				4 848,00
42860000501	DETTE PROV PRIME PRECARITE		800,13	25 140,61	28 367,41				4 026,93
42871000001	PERSONNEL - PAR IJSS		1 741,02	20 754,05	23 288,13				4 275,10
43100000001	SECURITE SOCIALE		149 984,87	530 313,10	429 078,35				48 750,12
43720000001	MUTUELLES		8 835,81	31 410,00	28 943,39				6 369,20
43731000001	CAISSE DE PREVOYANCE		8 769,86	29 382,06	27 738,39				7 126,19
43732000001	CAISSE DE RETRAITE		56 950,42	152 418,33	110 792,41				15 324,50
43780000001	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	5 527,35		73 888,30	69 148,10			10 267,55	
43820000101	CH. SOCIALES /CONGES A PAYER		46 746,18	515 320,69	501 192,49				32 617,98
43820000201	CH. SOCIALES /RTT A PAYER		16 468,33	125 454,95	118 498,86				9 512,24
43860001401	PROV CHGES /PRIME ANNUELLE/PAD		3 168,78	85 562,32	84 962,96				2 569,42
43860001501	PROV CHGES /PRIME PRECARITE		424,07	13 324,51	15 034,72				2 134,28
44110000001	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			1 584 924,50	1 584 924,50				
44170000001	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			998 465,00	998 465,00				
44210000001	PRELEVEMENT A LA SOURCE IR			78 607,71	81 175,15				2 567,44
44450000001	ETAT -IMPOTS SUR LES BENEFICES	52 854,80		1 097 948,80	1 077 892,60			72 911,00	
44551000001	TVA A DECAISSER			79 682,00	89 271,00				9 589,00
44562020101	TVA SUR IMMO TAUX NORMAL 20%			59 242,38	59 242,38				
44566010001	TVA SUR BS TAUX REDUIT 55%			347,69	347,69				
44566020101	TVA SUR BS TAUX NORMAL 20%			104 786,55	104 786,55				
44566030101	TVA SUR BS TAUX NORMAL 21%			6,17	6,17				
44566070101	TVA SUR BS TX INTERMEDIAIR 10%			1 328,19	1 328,19				
44567000001	CREDIT DE TVA A REPORTER	4 464,00			4 464,00				
44571020101	TVA COLLECTEE TAUX NORMAL 20%		2 000,00	252 110,00	250 110,00				
44718000001	AUT IMPOTS TAXES&VERST ASSIMIL		77,00	14 530,00	15 413,00				960,00
44733000001	PART. DES EMPLOYEURS A LA FPC.		19 710,71	32 980,46	24 233,26				10 963,51
44734000001	PART. EMPLOYEURS EFFORT CONST		5 707,93	6 545,91	5 226,63				4 388,65
44860000001	ETAT - CHARGES A PAYER		8 625,34	32 116,54	32 122,93				8 631,73
44870000001	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	41 190,50		1 029 153,00	41 190,50			1 029 153,00	
46860000001	DIVERS - CHARGES A PAYER			307 247,43	579 825,43				272 578,00
46870000001	DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	3 133,22		1 447 665,27	1 049 809,49			400 989,00	
47100000001	RECETTES A CLASSER/REGULARISE			158,00	158,00				



Balance générale

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE		Devise : EUR		Solde au 31/12/2018		Mvts du 01/01/2019 au 31/12/2019		Solde au 31/12/2019	
Législation : FRA France									
N° compte	Intitulé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
48600000001	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 133,28		64 146,86	50 464,82			22 815,32	
48700000001	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		13 994,00	1 695 154,14	1 833 677,62				152 517,48
51200000010	BANQUES CPTÉ CENTRALISE	59 521,99		2 608 608,56	2 668 130,55				444 444,89
51900000001	CONCOURS BANCAIRES COURANTS				444 444,89				
60611000001	EAU ET ASSAINISSEMENT			2 046,63	300,00			1 746,63	
60612000001	ENERGIE - ELECTRICITE			15 024,82	2 127,00			12 897,82	
60618000001	AUT FOURNITURES NON STOCKABLE			6 579,10				6 579,10	
60621000001	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS			23 055,34	966,75			22 088,59	
60630000001	FTURES ENTRETIEN & PETT EQUIPT			3 945,09	1 720,86			2 224,23	
60633000001	FOURNITURES D'ATELIER			1 895,21				1 895,21	
60640000001	FOURNITURES ADMINISTRATIVES			7 609,15	403,02			7 206,13	
60680000001	AUT ACH NON STOCK MAT & FTURES			30 437,47	2 847,20			27 590,27	
61101000001	SS-TRAITANCE NETT LOCAUX			16 580,82	1 468,88			15 111,94	
61180000001	SS TT AUTRES PREST DE SERVICE			102 081,17	54 300,00			47 781,17	
61320000001	LOCATIONS IMMOBILIERES			79 481,15				79 481,15	
61351000001	LOC INFORMATIQUE			3 154,44	623,35			2 531,09	
61352000001	LOC EQUIPEMENTS			4 841,34	1 046,20			3 795,14	
61358000001	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES			152,00				152,00	
61400000001	CHGES LOCATIVES & DE COPRO			13 683,52	5 519,55			8 163,97	
61520000001	ENT ET REP /BIENS IMMOBILIERS			1 100,00				1 100,00	
61558000001	ENT ET REP AUT MAT. ET OUTILL.			16 516,28	230,52			16 285,76	
61561000001	MAINTENANCE INFORMATIQUE			153 472,46	76 068,00			77 404,46	
61568000001	MAINTENANCE - AUTRES			16 423,87	9 401,54			7 022,33	
61610000001	ASS MULTIRISQUES			193,43				193,43	
61630000001	ASS TRANSPORT			9 529,60	4 764,80			4 764,80	
61650000001	ASS RESPONSABILITE CIVILE			556,77				556,77	
61688000001	ASS AUTRES RISQUES			229,02				229,02	
61688100001	AUTRES ASSURANCES MATERIEL			389,40	194,70			194,70	
61810000001	DOCUMENTATION GENERALE			294,00				294,00	
61840000001	CONCOURS DIV (COTISATION...)			355,52				355,52	
62268000101	HONORAIRES AVOCATS			2 832,00				2 832,00	
62280000101	FORMATION HORS COTISATION			7 843,22	3 133,22			4 710,00	
62300000001	PUB PUBLICAT° RELATIONS PUBLIQ			79 001,16	23 016,87			55 984,29	
62410000001	TRANSPORTS SUR ACHATS			45,31	45,31				



Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE		Devise : EUR		Solde au 31/12/2018		Mvts du 01/01/2019 au 31/12/2019		Solde au 31/12/2019	
Législation : FRA France									
N° compte	Intitulé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6248000001	TRANSPORTS DIVERS			72,21		72,21			
6251000001	VOYAGES ET DEPLACEMENTS			8 146,97	1 622,42	6 524,55			
6257000001	RECEPTIONS			4 551,38	2 560,00	1 991,38			
6261000001	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS			40 976,38	13 000,62	27 975,76			
6265000001	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			180 534,48	21 797,26	158 737,22			
6278000001	SERVICES BANCAIRES AUTRES FRAI			112,44		112,44			
6311100001	TAXE SUR LES SALAIRES			95 628,00		95 628,00			
6312100001	TAX APPRENTISS ADM IMPOTS			7 897,93	1 266,20	6 631,73			
6332000001	ALLOCATION LOGEMENT			5 807,35	931,04	4 876,31			
6333000001	PART. EMPLOYEURS A LA FPC			24 233,26	3 756,75	20 476,51			
6338000001	AUT IMPOTS&TAXES /REM (AUT ORG			11 253,23	1 523,46	9 729,77			
6351100001	CONTRIB ECONOMIQ TERRITORIAL			34 593,25	23 509,25	11 084,00			
6353000001	IMPOTS INDIRECTS			7 006,75	4 978,75	2 028,00			
6411100001	REMUNERATION PRINCIPALE			1 254 225,50	308 253,32	945 972,18			
6414200001	INDEMNITES LICENCIEMENT			111 939,14	55 969,57	55 969,57			
6414300001	AV. NATURE (DEBIT)			400,00	200,00	200,00			
6414400001	AV. NATURE (CREDIT)			200,00	400,00				200,00
6414800001	AUTRES INDEMNITES			180 099,00	87 803,00	92 296,00			
6419000001	RBT /REMUN DU PRSL NON MEDICAL				25 991,28				25 991,28
6451100001	COTISATIONS A L'URSSAF			204 041,58	26 982,63	177 058,95			
6452000001	COTISATIONS AUX MUTUELLES			14 472,52	1 180,71	13 291,81			
6453000001	COTIS CAISSES DE RET & DE PREV			58 592,92	4 596,46	53 996,46			
6454000001	COTISATIONS A L'ASSEDIC			38 403,76	2 632,78	35 770,98			
6458000001	COTIS AUTRES ORG. SOCIAUX			22 758,35	1 519,28	21 239,07			
6472000001	VERST COMITES ENT & ETABT			16 874,05	2 699,83	14 174,22			
6475000001	MEDECINE TRAVAIL PHARMACIE			10 689,59	5 239,80	5 449,79			
6479000001	RBT /AUTRES CHARGES SOC CICE			682 630,00	682 630,00				
6488000101	CP - PROVISION CONGES PAYES			945 646,01	972 303,07				26 657,06
6488000201	RTT - PROVISION RTT			223 582,75	236 707,43				13 124,68
6488000401	AUT CH DIV PERSONNEL PROV PAD			160 307,64	161 438,45				1 130,81
6488000501	AUT CH DIV PSNL-PROV PRIM PREC			28 367,41	25 140,61	3 226,80			
6488001101	AUTRE CH DIV PSNL - PROV/CH CP			501 192,49	515 320,69				14 128,20
6488001201	RTT - PROV CHGES /RTT			118 498,86	125 454,95				6 956,09
6488001401	AUT CH DIV PSNL- PROV CH / PAD			84 962,96	85 562,32				599,36

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE		Devise : EUR		Solde au 31/12/2018		Mvts du 01/01/2019 au 31/12/2019		Solde au 31/12/2019	
Législation : FRA France									
N° compte	Intitulé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6488001501	CH DIV PSNL-PROV CH PRIM PRECA			15 034,72	13 324,51	1 710,21			
6488010001	TICKETS RESTAURANT			34 876,80	2 864,88	32 011,92			
6511000001	REDEV. CONCES. BREV. LIC. MARQ			817,70	605,46	212,24			
6556000001	FRAIS SIEGE SOCIAL			265 831,00	193 125,00	72 706,00			
6588100001	AUTRES DEPENSES			73,96		73,96			
6712000001	PENALITES AMENDS FISC &PENALES			1 429,43	60,00	1 369,43			
6718000001	AUT CH EXCEPT /OP DE GESTION			173 986,00		173 986,00			
6811100001	DOT AMORT IMMO INCORPORELLES			31 805,09		31 805,09			
6811200001	DOT AMORT IMMO CORPORELLES			300 392,91		300 392,91			
6815100001	DOT AUX PROV POUR RISQ			62 843,00		62 843,00			
6951000001	IMPOTS SUR LES BENEFICES			69 995,00	53 031,00	16 964,00			
7060000001	PRESTATIONS DE SERVICES			339 383,27	1 458 222,69				1 118 839,42
7088000001	AUT PDTS D'ACTIVITES ANNEXES				398 989,00				398 989,00
7088810001	REFAC INT HORS MASSE SALARIALE			524 000,00	589 303,00	65 303,00			
7088811001	REFACT INT MASSE SALARIALE			315 000,00	492 831,00	177 831,00			
7488000001	AUTRES SUBVENT° & PARTICIPAT°			4 417 067,12	5 490 567,12	1 073 500,00			
7588100001	AUT PDTS - DEPENSES TIERS			495,84	994,77	498,93			
79110048101	TRANSF CH RBT FRS IJ PREVOYANC				2 436,67	2 436,67			
7815180001	REP SUR AUT PROV POUR RISQUES				227,00	227,00			
Total bilan				20 377 847,95	20 321 043,44	56 804,51			
Total gestion				12 231 079,29	12 287 883,80				56 804,51
Total hors-bilan									
TOTAL SOCIETE	S01 FONDATION PARTAGE ET VIE			32 608 927,24	32 608 927,24				

**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Jeudi 23 avril 2020

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des résultats de chacun des établissements pour personnes âgées, approuve successivement les montants présentés pour les différentes sections tarifaires et leur proposition d'affectation.

Le Président du Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au Directeur Général avec faculté de substituer et de sous-déléguer, aux fins de signer tous actes, documents et, d'une façon générale, faire tout ce qui est nécessaire à la mise en œuvre et au respect de ces résolutions.

A Montrouge, le 23 avril 2020

Dominique Coudreau
Président du Conseil d'Administration



Fondation Partage et Vie - Comptes annuels 2019

S.I.R.M.A.D. - Corrèze Délégation

NAVES



11, rue de la Vieille - CS20018
92126 Montrouge Cedex
T. 01 56 07 15 00
F. 01 56 07 37 54
Site : 439 975 640 01382

	n°Compte	Compte	TOTAL
Résultat comptable de l'exercice	120	Excédent	56 804,51
	129	Déficit	-
Reprise des résultats des exercices antérieurs	11510	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	-
	11511	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation	-
	11519	Reprise des déficits	-
Reprise sur réserves	10686	Compensation des déficits d'exploitation	-
	10687	Compensation des charges d'amortissement	-
Mouvements débiteurs ou créditeurs (- ou +) de l'exercice comptes 116: dépenses non-opposables aux tiers financeurs	1161	Amortissements comptables	-
	1162	Dépenses pour congés payés	-
	1163	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R.314-45	-
	1168	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	-
RESULTAT A AFFECTER	Résultat administratif ou corrigé		56 804,51

Affectation du résultat administratif			
Réserves	1064	Réserves des plus-values nettes	-
	10682	Excédents affectés à l'investissement	-
	10683	Excédents affectés à l'investissement d'un CPOM	-
	10685	Excédents affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement (Réserve de trésorerie)	-
	10686	Compensation des déficits d'exploitation	-
Report à nouveau	10687	Compensation des charges d'amortissement	-
	11510/110	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation / RAN excédentaire	56 804,51
	11511	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation	-
Dépenses refusées en application de l'article R.314-52 du CASF	11519	Report à nouveau déficitaire	-
	114 ou 119	Report à nouveau déficitaire	-



Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat d'exploitation de la Fondation Partage et Vie

1 – Cadre Règlementaire

Les Comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements du comité de la réglementation comptable n°99-01 et n°99-03 relatifs, pour le premier aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations, pour le second à la réécriture du plan comptable général et pour le dernier aux règles applicables aux fondations et aux fonds de dotation.

2- Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes d'élaboration des comptes sociaux

Au-delà du cadre règlementaire ci-dessus, il est fait application, pour le secteur d'activité des établissements médico-sociaux, du plan comptable des établissements sociaux et médico-sociaux en application du décret 2003-1010 du 22 octobre 2003 modifié ainsi que l'instruction budgétaire et comptable M22 conformément à l'avis du conseil national de la comptabilité n°2008-09 du 7 mai 2008 et de l'arrêté du 12 novembre 2008.

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

3- Informations sur les règles et méthodes comptables

3.1 Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les biens immobiliers sont amortis selon la méthode dite « prospective ».

Le pourcentage de ventilation de composants sur les valeurs brutes des constructions est le suivant :

Composants retenus	Durée d'amortissement	%
▪ Structure et gros œuvre	40 ans	65%
▪ Façade et étanchéité	15 ans	7%
▪ Ascenseurs	20 ans	4%
▪ Chauffage	20 ans	4%
▪ Installations techniques et générales	15 ans	13%
▪ Agencements généraux et divers	15 ans	7%



Les durées d'amortissement pratiquées correspondent aux durées d'utilité probables.

Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire avec les durées suivantes :

Agencements – Installations	Entre 8 et 10 ans
Matériel et outillages	Entre 5 et 8 ans
Mobilier	Entre 8 et 12 ans
Matériel de bureau	Entre 5 et 8 ans
Matériels et logiciels informatiques	Entre 3 et 6 ans

3.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières regroupent principalement les parts du FCP représentatives de la dotation financière et les créances immobilisées liées au financement d'emprunts de restructuration autorisés par des autorités de contrôle et de tarification.

3.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Les mouvements étant enregistrés selon la méthode dite « premier entré – premier sorti ».

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition sauf dans le cas où un engagement de détention jusqu'à l'échéance existerait pour les titres comportant une garantie de capital.

3.4 Fonds statutaires

Le montant inscrit à cette rubrique au titre de la dotation immobilière représente la différence entre l'évaluation d'experts et la valeur des biens immobiliers apportés dans le cadre de la dévolution, sur le solde des emprunts et des provisions afférents à certains de ces mêmes biens.

3.5 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont enregistrées dès la réception d'une convention signée entre la Fondation et l'organisme partenaire. Les subventions sont reprises en produit exceptionnel au compte de résultat au rythme de l'amortissement des composants ou des immobilisations auxquelles elles se rattachent.

3.6 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour pertes ont pour objet de faire face aux risques de dépréciation d'éléments d'actifs et de pertes d'exploitation. Elles sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture des comptes.

3.7 Fonds dédiés

Les comptes « Fonds dédiés » correspondent, à la clôture de l'exercice, à la partie des ressources affectées qui n'a pas encore été utilisée.



La contrepartie des « Fonds dédiés » s'inscrit au compte de résultat sous le compte « Engagement à réaliser sur ressources affectées ».

3.8 Legs et donations inscrits au compte de résultat

La Fondation a pour principe de ne pas accepter de legs et de dons.

3.9 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Ces prestations ne présentent pas un caractère significatif et ne sont pas valorisées.



ETAT DES VARIATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER

L'établissement CORREZE TELEASSISTANCE ne détient pas de patrimoine immobilier.

Les comptes d'immobilisations terrains et constructions ne sont pas mouvementés.

Compte-rendu de la situation des biens et immobilisations

Valeur comptable des biens de retour en fin de DSP

Les biens inscrits au bilan et concourant aux activités gérées dans le cadre de la DSP ont au 31/12/2019 une valeur d'acquisition de **2 686 667 €**.

Leur valeur nette au 31/12/2019 est de **867 759 €**.

A la fin de la DSP actuelle, au 31/12/2022, la valeur nette de ces « biens de retour » sera de **161 945 €**.

Les prévisions d'investissements à réaliser en 2020/2021/2022 sont évaluées à ce jour à **1 000 000 €**.

Les dotations relatives à ces investissements s'élèveraient à environ **380 000 €** au 31/12/2022.

La valeur nette comptable des biens de retour qui seront acquis d'ici la fin de la DSP serait donc d'environ **620 000 €** au 31/12/2022.

Selon ces hypothèses on peut donc évaluer la valeur nette comptable prévisionnelle des biens de retour en fin de DSP à **780 000 €**.

Etat du suivi du programme d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation.

Il ne s'agit pas dans le cas présent de premier établissement, il est donc présenté dans les pages suivantes :

- L'inventaire des immobilisations nécessaires à l'exploitation du service délégué au cours de l'exercice 2019 avec mention des dates d'acquisition, dates de mise en service, valeurs et durées d'amortissement.
- Le tableau d'amortissement des immobilisations nécessaires à la délégation de service public au cours de l'exercice 2019 ainsi que le montant de la dotation de l'exercice comptabilisé en charges soit 332 198 €

ETAT DES AUTRES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT
Réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles

Renouvellement de 800 émetteurs pour un montant de 20 800 € H.T..
Renouvellement de 1 400 transmetteurs et émetteurs de nouvelles générations pour un montant de : 223 220 € H.T.

Critères de sélection				
Société	De	S01	à	S01
Site Financier	De	TL121	à	TL121
Type de détention	De	En propriété	à	En propriété
Code comptable	De		à	??????????
Compte PCG	De		à	??????????
Compte IFRS	De		à	??????????
Famille	De		à	??????????
Fournisseur	De		à	??????????
Axe				
Section analytique	De		à	??????????
U.G.T.	De		à	??????????
Projet	De		à	??????????
Budget	De		à	??????????
Date comptabilisation	De	01/01/2019	à	31/12/2019
Date mise en service	De	01/01/2019	à	31/12/2019
Date de sortie	De		à	
Bien comptable	De		à	??????????
Biens actifs		Oui		

Critères de regroupement	
Société	Oui, avec saut de page
Site Financier	Oui, avec saut de page
Code comptable	Oui, avec saut de page
Détail	Oui

FASLIST
SIFI:fsrvx3app01.fces.local;1819;150;FRA

Domino

Liste des biens comptables

23-juin-2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
Site Financier : TL121 Corrèze Téléassistance

Référence	Acheté	En service	Famille	PCG	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev
Désignation	Enregistré	Sorti	Code comptable	IFRS	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev
Code comptable :	2050000001		CONCES. BREV. LICENCES						
TL121IM000679	31/12/2018	01/01/2019			20500000001	8 828,00	1 765,60	1 765,60	8 828,00 EUR
IMS/ LICENCE MICROSOFT SERVEUR	01/01/2019		20500000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000712	16/12/2019	16/12/2019			20500000001	1 155,00	231,00	231,00	1 155,00 EUR
T2I TEL/ LICENCE IP_BBL TELEGRAFIK	16/12/2019		20500000001			0,00	0,00	0,00	0,00
Total Code comptable :	2050000001		CONCES. BREV. LICENCES						
2						9 983,00	1 996,60	1 996,60	9 983,00 EUR
						0,00	0,00	0,00	0,00

Liste des biens comptables

23-juin-2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Site Financier : TL121 Corrèze Téléassistance

Référence	Acheté	En service	Famille	PCG	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev
Désignation	Enregistré	Sorti	Code comptable	IFRS	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev
Code comptable : 2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000680	24/01/2019	24/01/2019			21540000001	2 821,72	564,35	564,35	2 821,72 EUR
FRANCE-CADENAS/ MINI-COFFRES CLE	24/01/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000681	17/01/2019	17/01/2019			21540000001	3 200,00	640,00	640,00	3 200,00 EUR
INTERVOX/ 80 DETECTEURS FUMÉE	17/01/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000684	22/03/2019	22/03/2019			21540000001	2 821,72	564,35	564,35	2 821,72 EUR
FR. CADENAS/ 96 MINI COFFRE	22/03/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000685	21/03/2019	21/03/2019			21540000001	11 500,00	2 300,00	2 300,00	11 500,00 EUR
INTERVOX - PACK CNCT 36M+906	21/03/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000686	26/03/2019	26/03/2019			21540000001	1 759,00	351,80	351,80	1 759,00 EUR
TELECOM DESIGN - VIBBY OAK	26/03/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000687	22/03/2019	22/03/2019			21540000001	1 179,00	235,80	235,80	1 179,00 EUR
TELECOM DESIGN - VIBBY OAK	22/03/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000688	24/05/2019	24/05/2019			21540000001	1 245,00	249,00	249,00	1 245,00 EUR
TELECOM DESIGN/ bracelets VIBBY OAK	24/05/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000689	16/05/2019	16/05/2019			21540000001	35 750,00	7 150,00	7 150,00	35 750,00 EUR
INTERVOX/ KIT QEASY LIFE C906	16/05/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000690	16/05/2019	16/05/2019			21540000001	11 500,00	2 300,00	2 300,00	11 500,00 EUR
INTERVOX/ PACK CNCT 36M+906	16/05/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000691	16/05/2019	16/05/2019			21540000001	2 000,00	400,00	400,00	2 000,00 EUR
INTERVOX/ DETECTEURS FUMEE NFDA	16/05/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00



Page 3 sur 9

Liste des biens comptables

23-juin-2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Site Financier : TL121 Corrèze Téléassistance

Référence	Acheté	En service	Famille	PCG	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev
Désignation	Enregistré	Sorti	Code comptable	IFRS	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev
Code comptable : 2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000693	20/06/2019	20/06/2019			21540000001	23 750,00	4 750,00	4 750,00	23 750,00 EUR
SOLEM/ LUNA 3G L	20/06/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000694	20/06/2019	20/06/2019			21540000001	2 600,00	520,00	520,00	2 600,00 EUR
SOLEM/ BOITES A CLEFS MASTERLOCK	20/06/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000695	20/06/2019	20/06/2019			21540000001	14 430,00	2 886,00	2 886,00	14 430,00 EUR
SOLEM/ LUNA IP M4R PL3	20/06/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000697	18/07/2019	18/07/2019			21540000001	35 750,00	7 150,00	7 150,00	35 750,00 EUR
INTERVOX/ KIT QEASY LIFE C906	18/07/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000698	18/07/2019	18/07/2019			21540000001	11 500,00	2 300,00	2 300,00	11 500,00 EUR
INTERVOX/ PACK CNCT 36M C906	18/07/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000699	31/07/2019	31/07/2019			21540000001	1 179,00	235,80	235,80	1 179,00 EUR
TELECOM DESIGN/ VIBBY OAK	31/07/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000700	18/09/2019	18/09/2019			21540000001	1 325,00	265,00	265,00	1 325,00 EUR
SOLEM/ 10 ENS. LUNA AUDIO+ALIM	18/09/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000701	30/09/2019	30/09/2019			21540000001	29 172,00	5 834,40	5 834,40	29 172,00 EUR
INTERVOX/ 204 KITS EASY LIFE C906	30/09/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000702	26/09/2019	26/09/2019			21540000001	6 578,00	1 315,60	1 315,60	6 578,00 EUR
INTERVOX/ 46 KITS EASY LIFE C906	26/09/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000705	31/10/2019	31/10/2019			21540000001	580,00	116,00	116,00	580,00 EUR
TELECOM DESIGN/ 10 BRACELETS VIBB	31/10/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00



Page 4 sur 9

Liste des biens comptables

23-juin-2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Site Financier : TL121 Corrèze Téléassistance

Référence	Acheté	En service	Famille	PCG	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev	
Désignation	Enregistré	Sorti	Code comptable	IFRS	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev	
Code comptable :		2154000001	MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000706	01/11/2019	01/11/2019			21540000001	1 600,00	320,00	320,00	1 600,00 EUR	
INTERVOX/ 40 DETECTEURS FUMEE NF	01/11/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000707	31/10/2019	31/10/2019			21540000001	13 708,50	2 741,70	2 741,70	13 708,50 EUR	
SOLEM/ 95 LUNA IP M4R	01/11/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000708	31/10/2019	31/10/2019			21540000001	7 215,00	1 443,00	1 443,00	7 215,00 EUR	
SOLEM/ 50 LUNA IP M4R	01/11/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000709	31/10/2019	31/10/2019			21540000001	2 600,00	520,00	520,00	2 600,00 EUR	
SOLEM/ 100 BOITES A CLES 5415	01/11/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000710	31/10/2019	31/10/2019			21540000001	1 300,00	260,00	260,00	1 300,00 EUR	
SOLEM/ 50 BOITES A CLES 5415	01/11/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000711	28/11/2019	28/11/2019			21540000001	22 366,50	4 473,30	4 473,30	22 366,50 EUR	
SOLEM/ 155 LUNA IP M4R	28/11/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000713	16/09/2019	16/09/2019			21540000001	1 396,02	279,20	279,20	1 396,02 EUR	
FR. CADENAS/ 48 MINI COFFRE	01/11/2019		2154000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
Total Code comptable :	2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL			250 826,46	50 165,30	50 165,30	250 826,46 EUR	
27						0,00	0,00	0,00	0,00	



Liste des biens comptables

23-juin-2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Site Financier : TL121 Corrèze Téléassistance

Référence	Acheté	En service	Famille	PCG	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev	
Désignation	Enregistré	Sorti	Code comptable	IFRS	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev	
Code comptable :		2181000001	INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV							
TL121IM000678	31/12/2018	01/01/2019			21810000001	3 344,25	668,85	668,85	3 344,25 EUR	
IMS/ POSE BORNES WIFI	01/01/2019		2181000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
Total Code comptable :	2181000001		INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV			3 344,25	668,85	668,85	3 344,25 EUR	
1						0,00	0,00	0,00	0,00	
Code comptable :		2182000001	MATERIEL DE TRANSPORT							
TL121IM000682	19/02/2019	19/02/2019			21820000001	13 136,79	2 578,21	2 578,21	13 136,79 EUR	
TULLE AUTO RENAULT/ Kangoo Express	19/02/2019		2182000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
Total Code comptable :	2182000001		MATERIEL DE TRANSPORT			13 136,79	2 578,21	2 578,21	13 136,79 EUR	
1						0,00	0,00	0,00	0,00	



Liste des biens comptables

23-juin-2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Site Financier : TL121 Corrèze Téléassistance

Référence	Acheté	En service	Famille	PCG	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev	
Designation	Enregistré	Sorti	Code comptable	IFRS	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev	
Code comptable :		2183000001	MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.							
TL121IM000677	31/12/2018	01/01/2019			21830000001	1 710,00	342,00	342,00	1 710,00 EUR	
IMS/ SAUVEGARDE VEEAM	01/01/2019		2183000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000683	01/03/2019	01/03/2019			21830000001	1 135,00	227,00	227,00	1 135,00 EUR	
SERVEAST - IMPRIMANTES HP OFFICEJ	01/03/2019		2183000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000692	31/05/2019	31/05/2019			21830000001	497,80	99,56	99,56	497,80 EUR	
ORANGE/ 2 APPLE IPHONES 7+ ARGENT	31/05/2019		2183000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000696	18/07/2019	18/07/2019			21830000001	2 030,00	406,00	406,00	2 030,00 EUR	
SERVEAST/ CASQUES TELEPHONE	18/07/2019		2183000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
Total Code comptable :	2183000001		MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.			5 372,80	1 074,56	1 074,56	5 372,80 EUR	
4						0,00	0,00	0,00	0,00	
Code comptable :		2184000001	MOBILIER							
TL121IM000703	29/10/2019	29/10/2019			21840000001	5 698,62	1 139,72	1 139,72	5 698,62 EUR	
PERSPECTIVES/ 9 SIEGES TRAVAIL ID N	29/10/2019		2184000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000704	29/10/2019	29/10/2019			21840000001	994,55	198,91	198,91	994,55 EUR	
PERSPECTIVES/ 1 ARMOIRE VESTIAIRE	29/10/2019		2184000001			0,00	0,00	0,00	0,00	
Total Code comptable :	2184000001		MOBILIER			6 693,17	1 338,63	1 338,63	6 693,17 EUR	
2						0,00	0,00	0,00	0,00	



Liste des biens comptables

23-juin-2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Site Financier : TL121 Corrèze Téléassistance

Référence	Acheté	En service	Famille	PCG	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev
Designation	Enregistré	Sorti	Code comptable	IFRS	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev
Total Site financier :	TL121	Corrèze Téléassistance				289 356,47	57 822,15	57 822,15	289 356,47 EUR
37						0,00	0,00	0,00	0,00



Liste des biens comptables

23-juin-2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Site Financier : TL121 Corrèze Téléassistance

Référence	Acheté	En service	Famille	PCG	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev
Désignation	Enregistré	Sorti	Code comptable	IFRS	Compte	Valeur entrée HT	TVA facturée	TVA récupérée	Base amort. Dev
Total société :	S01		FONDATION PARTAGE ET VIE			289 356,47	57 822,15	57 822,15	289 356,47 EUR
37						0,00	0,00	0,00	0,00

Critères de sélection			
Société	De	S01	à S01
Site Financier	De	TL121	à TL121
Code comptable	De	2000000000	à 2999999999
Compte PCG	De		à ZZZZZZZZZZ
Compte IFRS	De		à ZZZZZZZZZZ
Type de détention	De	En propriété	à En propriété
Bien comptable	De		à ZZZZZZZZZZ
Plan		Comptable	
Situation		Exercice	
Bornes de dates	Du	01/01/2019	au 31/12/2019
Biens en cours		Non	
Biens actifs		Oui	
Sélection des biens entrés		Tous biens présents dans l'exercice/période	
Sélection des biens sortis		Biens sortis et biens non sortis	
Base, Cumul et VN à zéro pour biens sortis		Non	
Société		Ascendant	
Critère de classement 2		Site financier	
Critère de classement 3		Code comptable	
Référence Bien		Ascendant	
Critères de regroupement			
Société		Oui, avec saut de page	
Critère de classement 2		Oui, avec saut de page	
Critère de classement 3		Oui, sans saut de page	
Multi-langues		Oui	
Détail		Oui	

DEPSITU

SIFI;fsrvx3app01.fces.local;1819;150;FRA

Domino

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

 Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Deb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2050000001		CONCES. BREV. LICENCES						
TL121IM000138	30/06/2014 29/06/2017	WISY F14823 - MODULE SEF20500000001	LP	3,00	0,333300	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000150	29/08/2014 28/08/2017	WISY F14857 - IMPORT BL IN20500000001	LP	3,00	0,333300	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000159	25/11/2014 24/11/2017	WISY MICROSOFT WIN SER20500000001	LP	3,00	0,333300	990,00	990,00	0,00	0,00	990,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000179	21/03/2015 20/03/2016	MICROSOFT OFFICE E080020500000001	LP	1,00	1,000000	576,00	576,00	0,00	0,00	576,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000196	01/07/2015 30/06/2020	WISY - 15979 - 5 INTEGRATI20500000001	LP	5,00	0,200000	2 500,00	1 750,00	500,00	0,00	2 250,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
TL121IM000206	30/09/2015 29/09/2020	WISY F151014 - MODULE PII20500000001	LP	5,00	0,200000	7 500,00	4 879,17	1 500,00	0,00	6 379,17
						0,00	0,00	0,00	0,00	1 120,83
TL121IM000219	31/12/2015 30/12/2020	WISY F151045 - MODULE CN20500000001	LP	5,00	0,200000	1 000,00	600,34	200,00	0,00	800,34
						0,00	0,00	0,00	0,00	199,66
TL121IM000220	31/12/2015 30/12/2020	WISY F151045 - EVOLUTION20500000001	LP	5,00	0,200000	2 500,00	1 500,83	500,00	0,00	2 000,83
						0,00	0,00	0,00	0,00	499,17
TL121IM000221	31/12/2015 30/12/2020	WISY F151045 - GEIDE 20500000001	LP	5,00	0,200000	2 500,00	1 500,83	500,00	0,00	2 000,83
						0,00	0,00	0,00	0,00	499,17

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2050000001		CONCES. BREV. LICENCES							
TL121IM000222	31/12/2015 30/12/2020	WISY F151045 - TABLETTE L20500000001	LP	5,00	0,200000	4 000,00	2 401,34	800,00	0,00	0,00	3 201,34
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	798,66
TL121IM000232	21/01/2016 20/01/2021	T2I TELECOM - 4 LICENCES 20500000001	LP	5,00	0,200000	1 346,08	792,70	269,22	0,00	0,00	1 061,92
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284,16
TL121IM000272	01/01/2016 31/12/2016	COMSOFT - RENOUELLEM20500000001	LP	1,00	1,000000	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000273	25/03/2016 24/03/2019	T2I - DEVELOPPEMENT GES20500000001	LP	3,00	0,333300	375,00	345,82	29,18	0,00	0,00	375,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000274	25/03/2016 24/03/2019	T2I - INSTALLATION ET PAR20500000001	LP	3,00	0,333300	274,80	253,42	21,38	0,00	0,00	274,80
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000275	25/03/2016 24/03/2019	T2I - DEVELOPPEMENT RAP20500000001	LP	3,00	0,333300	1 125,00	1 037,46	87,54	0,00	0,00	1 125,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000276	25/03/2016 24/03/2019	T2I - LICENCE SYSTEME INF20500000001	LP	3,00	0,333300	2 461,08	2 269,58	191,50	0,00	0,00	2 461,08
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000277	25/03/2016 24/03/2019	T2I - DEVELOPPEMENT MO20500000001	LP	3,00	0,333300	773,86	713,64	60,22	0,00	0,00	773,86
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000278	19/02/2016 18/02/2019	T2I - EXTENSION MODEM + 20500000001	LP	3,00	0,333300	3 451,02	3 297,52	153,50	0,00	0,00	3 451,02
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2050000001		CONCES. BREV. LICENCES							
TL121IM000279	29/02/2016 27/02/2019	T2I - EXTENSION LICENCE F20500000001	LP	3,00	0,333300	2 310,00	2 186,35	123,65	0,00	0,00	2 310,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000280	19/02/2016 18/02/2019	T2I - MAJ DES IPO500 EN VE20500000001	LP	3,00	0,333300	3 263,08	3 117,94	145,14	0,00	0,00	3 263,08
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000281	30/06/2016 29/06/2019	WISY - PROJET BOOST EMP20500000001	LP	3,00	0,333300	4 000,00	3 336,90	663,10	0,00	0,00	4 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000282	30/06/2016 29/06/2019	WISY - DEVELOPPEMENT P20500000001	LP	3,00	0,333300	2 500,00	2 085,56	414,44	0,00	0,00	2 500,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000283	30/06/2016 29/06/2019	WISY - ABSENCE DE TESTS20500000001	LP	3,00	0,333300	4 000,00	3 336,90	663,10	0,00	0,00	4 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000284	29/04/2016 28/04/2019	WISY - PROJET BOOST EMP20500000001	LP	3,00	0,333300	6 000,00	5 344,24	655,76	0,00	0,00	6 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000285	29/04/2016 28/04/2019	WISY - EVOLUTIONS CYTAF20500000001	LP	3,00	0,333300	1 000,00	890,70	109,30	0,00	0,00	1 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000286	31/03/2016 30/03/2019	T2I - DEVELOPPEMENT GES20500000001	LP	3,00	0,333300	1 500,00	1 375,53	124,47	0,00	0,00	1 500,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000294	31/08/2016 30/08/2019	WISY - INTEGRATION WEBC20500000001	LP	3,00	0,333300	9 750,00	7 588,02	2 161,98	0,00	0,00	9 750,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin	
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2050000001		CONCES. BREV. LICENCES							
TL121IM000301	06/10/2016 05/10/2017	COMSOFT - 56 LICENCES E20500000001	LP	1,00	1,000000	1 114,96	1 114,96	0,00	0,00	0,00	1 114,96
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000308	31/10/2016 30/10/2019	WSY - TABLETTES LOGISTI20500000001	LP	3,00	0,333300	5 000,00	3 613,77	1 386,23	0,00	0,00	5 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000309	31/10/2016 30/10/2019	WSY - TABLETTES LOGISTI20500000001	LP	3,00	0,333300	3 250,00	2 348,96	901,04	0,00	0,00	3 250,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000310	31/10/2016 30/10/2019	WSY - TABLETTES LOGISTI20500000001	LP	3,00	0,333300	1 000,00	722,75	277,25	0,00	0,00	1 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000323	21/10/2016 20/10/2019	T2i - DEVELOPPEMENT SPE20500000001	LP	3,00	0,333300	900,00	658,30	241,70	0,00	0,00	900,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000324	26/08/2016 25/08/2019	T2i - DEVELOPPEMENT SPE20500000001	LP	3,00	0,333300	1 800,00	1 408,27	391,73	0,00	0,00	1 800,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000332	31/12/2016 30/12/2019	WSY - PLANIFICATION, SUI20500000001	LP	3,00	0,333300	4 200,00	2 802,45	1 397,55	0,00	0,00	4 200,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000333	31/12/2016 30/12/2019	WSY - APPLICATION NAMO20500000001	LP	3,00	0,333300	2 000,00	1 334,50	665,50	0,00	0,00	2 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000334	31/12/2016 30/12/2019	WSY - TABLEAUX DE BORD20500000001	LP	3,00	0,333300	5 000,00	3 336,25	1 663,75	0,00	0,00	5 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin	
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2050000001		CONCES. BREV. LICENCES							
TL121IM000337	31/01/2017 30/01/2020	WSY - MAINTENANCE EVOL20500000001	LP	3,00	0,333300	2 000,00	1 279,00	666,60	0,00	0,00	1 945,60
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54,40
TL121IM000340	28/02/2017 27/02/2020	WSY - GESTION DOCUMENT20500000001	LP	3,00	0,333300	2 000,00	1 225,04	666,60	0,00	0,00	1 891,64
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108,36
TL121IM000348	31/03/2017 30/03/2020	WSY - GESTION DOCUMENT20500000001	LP	3,00	0,333300	4 000,00	2 335,98	1 333,20	0,00	0,00	3 669,18
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330,82
TL121IM000349	30/03/2017 29/03/2020	T2i - LICENCE LOGICIEL MO20500000001	LP	3,00	0,333300	693,00	404,87	230,98	0,00	0,00	635,85
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57,15
TL121IM000384	31/08/2017 30/08/2020	T2i - GESTION EVOLUE DU 20500000001	LP	3,00	0,333300	1 530,00	681,21	509,95	0,00	0,00	1 191,16
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338,84
TL121IM000387	05/09/2017 04/09/2020	T2i - LICENCE SYSTEME INF20500000001	LP	3,00	0,333300	1 253,00	552,20	417,62	0,00	0,00	969,82
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283,18
TL121IM000388	05/09/2017 04/09/2020	T2i - LICENCES PROTOCOL20500000001	LP	3,00	0,333300	1 155,00	509,02	384,96	0,00	0,00	893,98
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261,02
TL121IM000393	27/09/2017 26/09/2018	SERVEAST - 65 ANTI-VIRUS20500000001	LP	1,00	1,000000	927,00	927,00	0,00	0,00	0,00	927,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000418	23/03/2009 22/03/2012	BUSINESS OBJECTS CRYST20500000001	LP	3,00	0,333300	702,42	702,42	0,00	0,00	0,00	702,42
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2050000001		CONCES. BREV. LICENCES							
TL121IM000441	11/02/2011 10/02/2014	LP	3,00	0,333300		999,92 0,00	999,92 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	999,92 0,00
TL121IM000454	31/01/2006 30/01/2009	LP	3,00	0,333300		11 711,23 0,00	11 711,23 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	11 711,23 0,00
TL121IM000455	25/08/2011 24/08/2014	LP	3,00	0,333300		528,63 0,00	528,63 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	528,63 0,00
TL121IM000461	31/01/2006 30/01/2009	LP	3,00	0,333300		6 506,24 0,00	6 506,24 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	6 506,24 0,00
TL121IM000501	31/03/2006 30/03/2009	LP	3,00	0,333300		14 313,73 0,00	14 313,73 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	14 313,73 0,00
TL121IM000572	15/05/2006 14/05/2009	LP	3,00	0,333300		7 807,49 0,00	7 807,49 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	7 807,49 0,00
TL121IM000608	12/02/2018 11/02/2021	LP	3,00	0,333300		1 292,40 0,00	381,19 0,00	430,76 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	811,95 480,45
TL121IM000619	17/05/2018 16/05/2021	LP	3,00	0,333300		583,68 0,00	122,05 0,00	194,54 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	316,59 267,09
TL121IM000625	30/06/2018 29/06/2021	LP	3,00	0,333300		1 469,88 0,00	248,31 0,00	489,91 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	738,22 731,66



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2050000001		CONCES. BREV. LICENCES							
TL121IM000644	17/07/2018 16/07/2021	LP	3,00	0,333300		145,92 0,00	22,39 0,00	48,64 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	71,03 74,89
TL121IM000660	11/10/2018 10/10/2021	LP	3,00	0,333300		990,00 0,00	74,13 0,00	329,97 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	404,10 585,90
TL121IM000671	01/11/2018 31/10/2023	LP	5,00	0,200000		1 067,50 0,00	35,68 0,00	213,50 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	249,18 818,32
TL121IM000679	01/01/2019 31/12/2019	LP	1,00	1,000000		8 828,00 0,00	0,00 0,00	8 828,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	8 828,00 0,00
TL121IM000712	16/12/2019 15/12/2020	LP	1,00	1,000000		1 155,00 0,00	0,00 0,00	50,63 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	50,63 1 104,37
Total	Code comptable	2050000001		CONCES. BREV. LICENCES							
59						166 820,92 0,00	126 078,73 0,00	31 594,09 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	157 672,82 9 148,10
Code comptable		2080000001		AUTRES IMMO INCORPORELLES							
TL121IM000083	30/04/2013 29/04/2016	LP	3,00	0,333300		2 500,00 0,00	2 500,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 500,00 0,00
TL121IM000091	31/05/2013 30/05/2016	LP	3,00	0,333300		5 000,00 0,00	5 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	5 000,00 0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2080000001	AUTRES IMMO INCORPORELLES				
TL121IM000094	30/08/2013 29/08/2016	LP	3,00	0,333300	WISY - 13 700 - EVOLUTION 20800000001	2 500,00 0,00	2 500,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 500,00 0,00
TL121IM000095	30/08/2013 29/08/2016	LP	3,00	0,333300	WISY - 13 700 - EXTRACTION 20800000001	1 000,00 0,00	1 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 000,00 0,00
TL121IM000102	31/10/2013 30/10/2016	LP	3,00	0,333300	WISY - 13 722 - EVOLUTION 20800000001	4 500,00 0,00	4 500,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	4 500,00 0,00
TL121IM000111	01/02/2014 31/01/2017	LP	3,00	0,333300	T2I TELECOM F 1312-4059 - 20800000001	19 656,52 0,00	19 656,52 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	19 656,52 0,00
TL121IM000114	31/12/2013 30/12/2016	LP	3,00	0,333300	WISY F13750 - MIGRATION 20800000001	12 000,00 0,00	12 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	12 000,00 0,00
TL121IM000187	05/05/2015 04/05/2020	LP	5,00	0,200000	T2I TELECOM F1505-4622 - I20800000001	1 054,98 0,00	771,32 0,00	211,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	982,32 72,66
TL121IM000425	29/10/2010 28/10/2013	LP	3,00	0,333300	WISY F10371 - DEVELOPPEM 20800000001	6 600,00 0,00	6 600,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	6 600,00 0,00
TL121IM000426	31/08/2010 30/08/2013	LP	3,00	0,333300	WISY F10356 - DEVELOPPEM 20800000001	6 000,00 0,00	6 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	6 000,00 0,00
TL121IM000427	30/11/2010 29/11/2013	LP	3,00	0,333300	WISY F10373 GESTION EQU 20800000001	6 000,00 0,00	6 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	6 000,00 0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2080000001	AUTRES IMMO INCORPORELLES				
TL121IM000428	01/05/2010 30/04/2013	LP	3,00	0,333300	WISY F10326 - HONORAIRE 20800000001	7 200,00 0,00	7 200,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	7 200,00 0,00
TL121IM000429	30/06/2010 29/06/2013	LP	3,00	0,333300	WISY F10338 AMELIORATIO 20800000001	4 800,00 0,00	4 800,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	4 800,00 0,00
TL121IM000438	30/07/2010 29/07/2013	LP	3,00	0,333300	WISY F10348 - DEVELOPPEM 20800000001	1 200,00 0,00	1 200,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 200,00 0,00
TL121IM000439	31/05/2010 30/05/2013	LP	3,00	0,333300	WISY F10333 DEVELOPPEM 20800000001	1 200,00 0,00	1 200,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 200,00 0,00
TL121IM000440	29/10/2010 28/10/2013	LP	3,00	0,333300	WISY F10386 - DEVELOPPEM 20800000001	3 600,00 0,00	3 600,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 600,00 0,00
TL121IM000446	31/01/2011 30/01/2014	LP	3,00	0,333300	WISY F 391 - 2 MAINTENANC 20800000001	1 800,00 0,00	1 800,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 800,00 0,00
TL121IM000447	28/02/2011 27/02/2014	LP	3,00	0,333300	WISY F 391 - 2 MAINTENANC 20800000001	1 200,00 0,00	1 200,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 200,00 0,00
TL121IM000448	31/03/2011 30/03/2014	LP	3,00	0,333300	WISY F 406 - 2 MAINTENANC 20800000001	1 800,00 0,00	1 800,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 800,00 0,00
TL121IM000449	30/04/2011 29/04/2014	LP	3,00	0,333300	WISY F 414 - 2 MAINTENANC 20800000001	3 600,00 0,00	3 600,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 600,00 0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2080000001	AUTRES IMMO INCORPORELLES				
TL121IM000450	31/05/2011	30/05/2014	LP	3,00	0,333300	20800000001	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000452	30/06/2011	29/06/2014	LP	3,00	0,333300	20800000001	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000453	29/07/2011	28/07/2014	LP	3,00	0,333300	20800000001	2 400,00	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000456	29/07/2011	28/07/2014	LP	3,00	0,333300	20800000001	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000457	31/10/2011	30/10/2014	LP	3,00	0,333300	20800000001	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000458	30/11/2011	29/11/2014	LP	3,00	0,333300	20800000001	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000459	30/11/2011	29/11/2014	LP	3,00	0,333300	20800000001	7 200,00	7 200,00	0,00	0,00	7 200,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000462	30/12/2011	29/12/2014	LP	3,00	0,333300	20800000001	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000463	31/01/2012	30/01/2015	LP	3,00	0,333300	20800000001	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

sage

Page 11 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2080000001	AUTRES IMMO INCORPORELLES				
TL121IM000464	30/03/2012	29/03/2015	LP	3,00	0,333300	20800000001	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000466	30/04/2012	29/04/2015	LP	3,00	0,333300	20800000001	2 400,00	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000469	31/05/2012	30/05/2015	LP	3,00	0,333300	20800000001	2 400,00	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000470	31/05/2012	30/05/2015	LP	3,00	0,333300	20800000001	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000471	30/06/2012	29/06/2015	LP	3,00	0,333300	20800000001	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000472	31/07/2012	30/07/2015	LP	3,00	0,333300	20800000001	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000473	01/11/2012	31/10/2015	LP	3,00	0,333300	20800000001	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000474	30/11/2012	29/11/2015	LP	3,00	0,333300	20800000001	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000475	31/12/2012	30/12/2015	LP	3,00	0,333300	20800000001	8 400,00	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

sage

Page 12 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan		Cumul Amort. début	Dotation Amort.		Dépréciation		Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.		Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période		Valeur Nette fin	
Code comptable		208000001			AUTRES IMMO INCORPORELLES									
TL121IM000476	31/12/2012 30/12/2015	WISY F 12 593- PASSAGE P20800000001	LP	3,00	0,333300	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000477	28/09/2012 27/09/2015	WISY F 12 567- MODULE FA20800000001	LP	3,00	0,333300	5 400,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total	Code comptable	208000001			AUTRES IMMO INCORPORELLES									
40								155 611,50	155 327,84	211,00	0,00	0,00	0,00	155 538,84
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72,66	
Code comptable		215400001			MATERIEL INDUSTRIEL									
TL121IM000080	07/02/2013 06/02/2018	INTERVOX - FCC092591 - DE21540000001	LP	5,00	0,200000	2 700,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000087	22/05/2013 21/05/2018	INTERVOX - FCC091407 - 2021540000001	LP	5,00	0,200000	26 000,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000088	06/06/2013 05/06/2018	INTERVOX - FCC091478 - 2021540000001	LP	5,00	0,200000	26 000,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000089	18/06/2013 17/06/2018	INTERVOX - FCC091546 - 6021540000001	LP	5,00	0,200000	2 880,00	0,00	2 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000090	18/06/2013 17/06/2018	INTERVOX - FCC091546 - 6021540000001	LP	5,00	0,200000	2 520,00	0,00	2 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 520,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan		Cumul Amort. début	Dotation Amort.		Dépréciation		Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.		Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période		Valeur Nette fin	
Code comptable		215400001			MATERIEL INDUSTRIEL									
TL121IM000093	25/07/2013 24/07/2018	INTERVOX - FCC091734 - KI21540000001	LP	5,00	0,200000	32 110,00	0,00	32 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 110,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000097	26/09/2013 25/09/2018	INTERVOX - FCC092039 - KI21540000001	LP	5,00	0,200000	6 500,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000098	30/09/2013 29/09/2018	INTERVOX - FCC092050 - KI21540000001	LP	5,00	0,200000	390,00	0,00	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000099	30/09/2013 29/09/2018	INTERVOX - FCC092051 - KI21540000001	LP	5,00	0,200000	39 000,00	0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000103	10/10/2013 09/10/2018	INTERVOX - FCC092592 - DE21540000001	LP	5,00	0,200000	1 350,00	0,00	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000104	10/10/2013 09/10/2018	INTERVOX - FCC092592 - LC21540000001	LP	5,00	0,200000	400,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000105	23/10/2013 22/10/2018	INTERVOX - FCC092154 - KI21540000001	LP	5,00	0,200000	45 500,00	0,00	45 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 500,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000106	29/10/2013 28/10/2018	INTERVOX - FCC092189 - PR21540000001	LP	5,00	0,200000	1 680,00	0,00	1 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 680,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TL121IM000107	29/10/2013 28/10/2018	INTERVOX - FCC092189 - DE21540000001	LP	5,00	0,200000	2 880,00	0,00	2 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		215400001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000109	12/12/2013 11/12/2018	LP	5,00	0,200000		39 000,00 0,00	39 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	39 000,00 0,00
TL121IM000117	31/01/2014 30/01/2019	LP	5,00	0,200000		1 050,00 0,00	1 032,62 0,00	17,38 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 050,00 0,00
TL121IM000118	31/01/2014 30/01/2019	LP	5,00	0,200000		2 400,00 0,00	2 360,28 0,00	39,72 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 400,00 0,00
TL121IM000119	01/01/2014 31/12/2018	LP	5,00	0,200000		-100,00 0,00	-100,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-100,00 0,00
TL121IM000120	01/01/2014 31/12/2018	LP	5,00	0,200000		-50,00 0,00	-50,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-50,00 0,00
TL121IM000122	26/02/2014 25/02/2019	LP	5,00	0,200000		39 000,00 0,00	37 808,33 0,00	1 191,67 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	39 000,00 0,00
TL121IM000123	31/03/2014 30/03/2019	LP	5,00	0,200000		1 680,00 0,00	1 596,22 0,00	83,78 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 680,00 0,00
TL121IM000124	31/03/2014 30/03/2019	LP	5,00	0,200000		1 824,00 0,00	1 733,06 0,00	90,94 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 824,00 0,00
TL121IM000125	31/03/2014 30/03/2019	LP	5,00	0,200000		2 900,00 0,00	2 755,41 0,00	144,59 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 900,00 0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		215400001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000126	31/03/2014 30/03/2019	LP	5,00	0,200000		680,00 0,00	646,08 0,00	33,92 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	680,00 0,00
TL121IM000127	31/03/2014 30/03/2019	LP	5,00	0,200000		210,00 0,00	199,54 0,00	10,46 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	210,00 0,00
TL121IM000128	31/03/2014 30/03/2019	LP	5,00	0,200000		210,00 0,00	199,54 0,00	10,46 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	210,00 0,00
TL121IM000129	31/03/2014 30/03/2019	LP	5,00	0,200000		165,00 0,00	156,77 0,00	8,23 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	165,00 0,00
TL121IM000132	30/04/2014 29/04/2019	LP	5,00	0,200000		30 030,00 0,00	28 044,68 0,00	1 985,32 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	30 030,00 0,00
TL121IM000133	30/04/2014 29/04/2019	LP	5,00	0,200000		2 400,00 0,00	2 241,33 0,00	158,67 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 400,00 0,00
TL121IM000134	30/04/2014 29/04/2019	LP	5,00	0,200000		1 050,00 0,00	980,58 0,00	69,42 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 050,00 0,00
TL121IM000135	19/05/2014 18/05/2019	LP	5,00	0,200000		15 470,00 0,00	14 283,97 0,00	1 186,03 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	15 470,00 0,00
TL121IM000137	12/06/2014 11/06/2019	LP	5,00	0,200000		2 600,00 0,00	2 367,44 0,00	232,56 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 600,00 0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000139	30/06/2014 29/06/2019	LP	5,00	0,200000		1 300,00 0,00	1 170,72 0,00	129,28 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 300,00 0,00
TL121IM000142	10/07/2014 09/07/2019	LP	5,00	0,200000		912,00 0,00	816,24 0,00	95,76 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	912,00 0,00
TL121IM000143	23/07/2014 22/07/2019	LP	5,00	0,200000		28 860,00 0,00	25 621,27 0,00	3 238,73 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	28 860,00 0,00
TL121IM000144	23/07/2014 22/07/2019	LP	5,00	0,200000		3 900,00 0,00	3 462,33 0,00	437,67 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 900,00 0,00
TL121IM000145	10/07/2014 09/07/2019	LP	5,00	0,200000		2 100,00 0,00	1 879,50 0,00	220,50 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 100,00 0,00
TL121IM000146	10/07/2014 09/07/2019	LP	5,00	0,200000		1 488,00 0,00	1 331,76 0,00	156,24 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 488,00 0,00
TL121IM000147	10/07/2014 09/07/2019	LP	5,00	0,200000		16 640,00 0,00	14 892,80 0,00	1 747,20 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	16 640,00 0,00
TL121IM000148	26/08/2014 25/08/2019	LP	5,00	0,200000		2 600,00 0,00	2 260,56 0,00	339,44 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 600,00 0,00
TL121IM000149	30/09/2014 29/09/2019	LP	5,00	0,200000		5 200,00 0,00	4 422,89 0,00	777,11 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	5 200,00 0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000151	19/09/2014 18/09/2019	LP	5,00	0,200000		400,00 0,00	342,67 0,00	57,33 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	400,00 0,00
TL121IM000152	19/09/2014 18/09/2019	LP	5,00	0,200000		720,00 0,00	616,80 0,00	103,20 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	720,00 0,00
TL121IM000153	19/09/2014 18/09/2019	LP	5,00	0,200000		1 450,00 0,00	1 242,17 0,00	207,83 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 450,00 0,00
TL121IM000154	19/12/2014 18/12/2019	LP	5,00	0,200000		3 900,00 0,00	0,00 0,00	3 900,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 900,00 0,00
TL121IM000168	13/01/2015 12/01/2020	LP	5,00	0,200000		26 858,00 0,00	21 307,35 0,00	5 371,60 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	26 678,95 179,05
TL121IM000170	12/02/2015 11/02/2020	LP	5,00	0,200000		442,00 0,00	0,00 0,00	88,40 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	88,40 353,60
TL121IM000171	25/02/2015 24/02/2020	LP	5,00	0,200000		1 080,00 0,00	831,60 0,00	216,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 047,60 32,40
TL121IM000172	25/02/2015 24/02/2020	LP	5,00	0,200000		3 100,00 0,00	2 387,00 0,00	620,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 007,00 93,00
TL121IM000173	25/02/2015 24/02/2020	LP	5,00	0,200000		4 000,00 0,00	3 080,00 0,00	800,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 880,00 120,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000176		INTERVOX - FCC094987 - 1021540000001				13 000,00	9 786,11	2 600,00	0,00	0,00	12 386,11
26/03/2015	25/03/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	613,89
TL121IM000180		ASK SECURITE 40006033 - 021540000001				1 390,00	1 042,50	278,00	0,00	0,00	1 320,50
01/04/2015	31/03/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69,50
TL121IM000181		INTERVOX - FCC095090 - 1521540000001				6 000,00	4 450,00	1 200,00	0,00	0,00	5 650,00
16/04/2015	15/04/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
TL121IM000182		INTERVOX - FCC095090 - T121540000001				1 080,00	801,00	216,00	0,00	0,00	1 017,00
16/04/2015	15/04/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63,00
TL121IM000183		INTERVOX - FCC095090 - LQ21540000001				400,00	296,67	80,00	0,00	0,00	376,67
16/04/2015	15/04/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23,33
TL121IM000184		INTERVOX - FCC095164 - 1021540000001				2 720,00	1 999,20	544,00	0,00	0,00	2 543,20
28/04/2015	27/04/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176,80
TL121IM000185		INTERVOX - FCC095164 - 1521540000001				3 900,00	2 866,50	780,00	0,00	0,00	3 646,50
28/04/2015	27/04/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253,50
TL121IM000188		INTERVOX - FCC095355 - 1021540000001				13 000,00	9 251,67	2 600,00	0,00	0,00	11 851,67
10/06/2015	09/06/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148,33
TL121IM000189		INTERVOX - FCC095355 - 5021540000001				1 550,00	1 103,08	310,00	0,00	0,00	1 413,08
10/06/2015	09/06/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136,92



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000190		INTERVOX - FCC095649 - 3521540000001				9 100,00	6 238,56	1 820,00	0,00	0,00	8 058,56
27/07/2015	26/07/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 041,44
TL121IM000191		INTERVOX - FCC095693 - 2215400000001				806,00	551,21	161,20	0,00	0,00	712,41
30/07/2015	29/07/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93,59
TL121IM000192		INTERVOX - FCC095558 - 2021540000001				26 000,00	18 084,44	5 200,00	0,00	0,00	23 284,44
09/07/2015	08/07/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 715,56
TL121IM000198		INTERVOX - FCC095877 - 5021540000001				1 450,00	948,94	290,00	0,00	0,00	1 238,94
23/09/2015	22/09/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211,06
TL121IM000199		INTERVOX - FCC095877 - T1215400000001				1 080,00	706,80	216,00	0,00	0,00	922,80
23/09/2015	22/09/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157,20
TL121IM000200		INTERVOX - FCC095877 - 1521540000001				2 040,00	1 335,07	408,00	0,00	0,00	1 743,07
23/09/2015	22/09/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296,93
TL121IM000201		INTERVOX - FCC095877 - CA215400000001				378,00	247,38	75,60	0,00	0,00	322,98
23/09/2015	22/09/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55,02
TL121IM000202		INTERVOX - FCC095877 - LQ215400000001				400,00	261,78	80,00	0,00	0,00	341,78
23/09/2015	22/09/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,22
TL121IM000203		INTERVOX - FCC095877 - 5021540000001				2 000,00	1 308,89	400,00	0,00	0,00	1 708,89
23/09/2015	22/09/2020	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291,11



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000204	23/09/2015 22/09/2020	LP	5,00	0,200000		3 540,00 0,00	2 316,73 0,00	708,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 024,73 515,27
TL121IM000205	23/09/2015 22/09/2020	LP	5,00	0,200000		275,00 0,00	179,97 0,00	55,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	234,97 40,03
TL121IM000207	01/10/2015 30/09/2020	LP	5,00	0,200000		744,00 0,00	483,60 0,00	148,80 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	632,40 111,60
TL121IM000208	15/10/2015 14/10/2020	LP	5,00	0,200000		1 450,00 0,00	931,22 0,00	290,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 221,22 228,78
TL121IM000209	15/10/2015 14/10/2020	LP	5,00	0,200000		1 800,00 0,00	1 156,00 0,00	360,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 516,00 284,00
TL121IM000210	15/10/2015 14/10/2020	LP	5,00	0,200000		2 600,00 0,00	1 669,78 0,00	520,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 189,78 410,22
TL121IM000211	21/10/2015 20/10/2020	LP	5,00	0,200000		13 000,00 0,00	8 305,56 0,00	2 600,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	10 905,56 2 094,44
TL121IM000212	05/11/2015 04/11/2020	LP	5,00	0,200000		1 000,00 0,00	631,11 0,00	200,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	831,11 168,89
TL121IM000213	05/11/2015 04/11/2020	LP	5,00	0,200000		1 360,00 0,00	858,31 0,00	272,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 130,31 229,69



Page 21 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000223	10/12/2015 09/12/2020	LP	5,00	0,200000		1 080,00 0,00	660,60 0,00	216,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	876,60 203,40
TL121IM000226	01/12/2015 30/11/2020	LP	5,00	0,200000		680,00 0,00	419,33 0,00	136,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	555,33 124,67
TL121IM000227	01/12/2015 30/11/2020	LP	5,00	0,200000		870,00 0,00	536,50 0,00	174,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	710,50 159,50
TL121IM000238	14/01/2016 13/01/2021	LP	5,00	0,200000		13 000,00 0,00	7 706,11 0,00	2 600,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	10 306,11 2 693,89
TL121IM000239	11/02/2016 10/02/2021	LP	5,00	0,200000		1 300,00 0,00	751,11 0,00	260,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 011,11 288,89
TL121IM000240	14/01/2016 13/01/2021	LP	5,00	0,200000		2 000,00 0,00	1 185,56 0,00	400,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 585,56 414,44
TL121IM000241	14/01/2016 13/01/2021	LP	5,00	0,200000		870,00 0,00	515,72 0,00	174,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	689,72 180,28
TL121IM000242	14/01/2016 13/01/2021	LP	5,00	0,200000		400,00 0,00	237,11 0,00	80,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	317,11 82,89
TL121IM000243	14/01/2016 13/01/2021	LP	5,00	0,200000		1 300,00 0,00	770,61 0,00	260,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 030,61 269,39



Page 22 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000244		REXEL - 120 DETECTEUR D2	1540000001			3 684,00	2 091,15	736,80	0,00	0,00	2 827,95
29/02/2016	27/02/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	856,05
TL121IM000245		REXEL - 80 PRISE MOBILE I2	1540000001			3 072,00	1 743,76	614,40	0,00	0,00	2 358,16
29/02/2016	27/02/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	713,84
TL121IM000246		INTERVOX - 30 BANDEAU A	2154000001			870,00	488,65	174,00	0,00	0,00	662,65
10/03/2016	09/03/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207,35
TL121IM000247		INTERVOX - 20 LOT DE 25 B2	1540000001			400,00	224,67	80,00	0,00	0,00	304,67
10/03/2016	09/03/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95,33
TL121IM000248		INTERVOX - 30 TIRETTE RA2	1540000001			1 080,00	606,60	216,00	0,00	0,00	822,60
10/03/2016	09/03/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257,40
TL121IM000249		INTERVOX - 15 DETECT DE	2154000001			2 040,00	1 178,67	408,00	0,00	0,00	1 586,67
11/02/2016	10/02/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453,33
TL121IM000250		INTERVOX - 40 BANDEAU A	2154000001			1 160,00	670,22	232,00	0,00	0,00	902,22
11/02/2016	10/02/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257,78
TL121IM000251		INTERVOX - 30 TIRETTE RA2	1540000001			1 080,00	624,00	216,00	0,00	0,00	840,00
11/02/2016	10/02/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
TL121IM000252		INTERVOX - 150 DECLENCH2	1540000001			3 900,00	2 253,33	780,00	0,00	0,00	3 033,33
11/02/2016	10/02/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	866,67



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000253		MA BUREAUTIQUE - 50 PHO2	1540000001			1 301,17	751,78	260,23	0,00	0,00	1 012,01
11/02/2016	10/02/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289,16
TL121IM000254		REXEL - 40 DETECTEUR DE	2154000001			1 228,00	675,84	245,60	0,00	0,00	921,44
31/03/2016	30/03/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306,56
TL121IM000255		REXEL - 2 PRISE MOBILE IN2	1540000001			76,80	41,05	15,36	0,00	0,00	56,41
29/04/2016	28/04/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,39
TL121IM000256		INTERVOX - 50 KIT QEASY F2	1540000001			6 500,00	3 603,89	1 300,00	0,00	0,00	4 903,89
23/03/2016	22/03/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 596,11
TL121IM000257		INTERVOX - 30 BANDEAU A	2154000001			870,00	468,83	174,00	0,00	0,00	642,83
21/04/2016	20/04/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227,17
TL121IM000258		INTERVOX - 50 DECLENCHE2	1540000001			1 300,00	700,56	260,00	0,00	0,00	960,56
21/04/2016	20/04/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339,44
TL121IM000259		INTERVOX - 15 LOT DE 25 B2	1540000001			300,00	161,67	60,00	0,00	0,00	221,67
21/04/2016	20/04/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78,33
TL121IM000260		INTERVOX - 40 DETECT DE	2154000001			1 600,00	862,22	320,00	0,00	0,00	1 182,22
21/04/2016	20/04/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	417,78
TL121IM000261		INTERVOX - 50 KIT QEASY F2	1540000001			6 500,00	3 578,61	1 300,00	0,00	0,00	4 878,61
30/03/2016	29/03/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 621,39



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		215400001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000262		INTERVOX - 100 KIT QEASY 21540000001				13 000,00	6 752,78	2 600,00	0,00	0,00	9 352,78
26/05/2016	25/05/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 647,22
TL121IM000263		INTERVOX - 5 DETECT DE G21540000001				680,00	351,59	136,00	0,00	0,00	487,59
31/05/2016	30/05/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192,41
TL121IM000264		REXEL - 28 PRISE MOBILE I21540000001				1 075,20	555,93	215,04	0,00	0,00	770,97
31/05/2016	30/05/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304,23
TL121IM000269		INTERVOX - 100 DECLENCH21540000001				2 600,00	1 311,56	520,00	0,00	0,00	1 831,56
23/06/2016	22/06/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	768,44
TL121IM000270		INTERVOX - 10 DETECT DE Q1540000001				1 360,00	686,04	272,00	0,00	0,00	958,04
23/06/2016	22/06/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	401,96
TL121IM000271		INTERVOX - 20 LOT DE 25 B21540000001				400,00	201,78	80,00	0,00	0,00	281,78
23/06/2016	22/06/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118,22
TL121IM000287		INTERVOX - 100 KIT QEASY 21540000001				13 000,00	6 319,44	2 600,00	0,00	0,00	8 919,44
26/07/2016	25/07/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 080,56
TL121IM000288		INTERVOX - 20 PACK EASY Q1540000001				4 900,00	2 395,56	980,00	0,00	0,00	3 375,56
21/07/2016	20/07/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 524,44
TL121IM000295		INTERVOX - 20 LOT DE 25 B21540000001				400,00	185,11	80,00	0,00	0,00	265,11
08/09/2016	07/09/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134,89



Page 25 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		215400001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000296		INTERVOX - 5 DETECTEUR Q1540000001				275,00	127,26	55,00	0,00	0,00	182,26
08/09/2016	07/09/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92,74
TL121IM000297		INTERVOX - 20 PACK EASY Q1540000001				4 900,00	2 248,56	980,00	0,00	0,00	3 228,56
15/09/2016	14/09/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 671,44
TL121IM000305		MA BUREAUTIQUE - 50 PHO21540000001				1 304,08	589,74	260,82	0,00	0,00	850,56
27/09/2016	26/09/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453,52
TL121IM000311		INTERVOX - 20 LOT DE 25 B21540000001				400,00	177,33	80,00	0,00	0,00	257,33
13/10/2016	12/10/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142,67
TL121IM000312		INTERVOX - 5 DETECTEUR Q1540000001				275,00	121,92	55,00	0,00	0,00	176,92
13/10/2016	12/10/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98,08
TL121IM000313		INTERVOX - 20 BANDEAU A 21540000001				580,00	257,13	116,00	0,00	0,00	373,13
13/10/2016	12/10/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206,87
TL121IM000314		INTERVOX - 100 KIT QEASY 21540000001				13 000,00	5 720,00	2 600,00	0,00	0,00	8 320,00
19/10/2016	18/10/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 680,00
TL121IM000315		INTERVOX - 20 PACK EASY Q1540000001				4 900,00	2 156,00	980,00	0,00	0,00	3 136,00
19/10/2016	18/10/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 764,00
TL121IM000316		REXEL - 20 PRISE MOBILE I21540000001				768,00	333,12	153,60	0,00	0,00	486,72
31/10/2016	30/10/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281,28



Page 26 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000317	17/11/2016 16/11/2021	LP	5,00	0,200000		400,00 0,00	169,78 0,00	80,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	249,78 150,22
TL121IM000318	17/11/2016 16/11/2021	LP	5,00	0,200000		580,00 0,00	246,18 0,00	116,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	362,18 217,82
TL121IM000319	17/11/2016 16/11/2021	LP	5,00	0,200000		1 300,00 0,00	551,78 0,00	260,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	811,78 488,22
TL121IM000320	18/11/2016 17/11/2021	LP	5,00	0,200000		4 900,00 0,00	2 077,06 0,00	980,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 057,06 1 842,94
TL121IM000321	24/11/2016 23/11/2021	LP	5,00	0,200000		1 360,00 0,00	571,96 0,00	272,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	843,96 516,04
TL121IM000322	30/11/2016 29/11/2021	LP	5,00	0,200000		960,00 0,00	400,53 0,00	192,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	592,53 367,47
TL121IM000325	08/12/2016 07/12/2021	LP	5,00	0,200000		26 000,00 0,00	10 732,22 0,00	5 200,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	15 932,22 10 067,78
TL121IM000326	08/12/2016 07/12/2021	LP	5,00	0,200000		580,00 0,00	239,41 0,00	116,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	355,41 224,59
TL121IM000327	08/12/2016 07/12/2021	LP	5,00	0,200000		5 200,00 0,00	2 146,44 0,00	1 040,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 186,44 2 013,56



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000328	08/12/2016 07/12/2021	LP	5,00	0,200000		400,00 0,00	165,11 0,00	80,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	245,11 154,89
TL121IM000330	16/12/2016 15/12/2021	LP	5,00	0,200000		1 304,08 0,00	532,51 0,00	260,82 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	793,33 510,75
TL121IM000331	30/12/2016 29/12/2021	LP	5,00	0,200000		614,00 0,00	245,94 0,00	122,80 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	368,74 245,26
TL121IM000335	04/01/2017 03/01/2022	LP	5,00	0,200000		26 000,00 0,00	10 356,67 0,00	5 200,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	15 556,67 10 443,33
TL121IM000336	04/01/2017 03/01/2022	LP	5,00	0,200000		4 900,00 0,00	1 951,83 0,00	980,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 931,83 1 968,17
TL121IM000338	10/02/2017 09/02/2022	LP	5,00	0,200000		785,75 0,00	297,28 0,00	157,15 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	454,43 331,32
TL121IM000341	15/03/2017 14/03/2022	LP	5,00	0,200000		1 044,92 0,00	375,01 0,00	208,98 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	583,99 460,93
TL121IM000342	28/02/2017 27/02/2022	LP	5,00	0,200000		4 900,00 0,00	1 800,30 0,00	980,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 780,30 2 119,70
TL121IM000343	28/02/2017 27/02/2022	LP	5,00	0,200000		302,50 0,00	111,14 0,00	60,50 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	171,64 130,86



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2154000001	MATERIEL INDUSTRIEL				
TL121IM000344	28/02/2017 27/02/2022	LP	5,00	0,200000		384,00 0,00	141,08 0,00	76,80 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	217,88 166,12
TL121IM000345	28/02/2017 27/02/2022	LP	5,00	0,200000		307,00 0,00	112,79 0,00	61,40 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	174,19 132,81
TL121IM000350	28/03/2017 27/03/2022	LP	5,00	0,200000		29 100,00 0,00	10 233,50 0,00	5 820,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	16 053,50 13 046,50
TL121IM000351	28/03/2017 27/03/2022	LP	5,00	0,200000		11 875,00 0,00	4 176,04 0,00	2 375,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	6 551,04 5 323,96
TL121IM000352	19/01/2017 18/01/2022	LP	5,00	0,200000		1 080,00 0,00	421,20 0,00	216,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	637,20 442,80
TL121IM000353	19/01/2017 18/01/2022	LP	5,00	0,200000		1 180,00 0,00	460,20 0,00	236,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	696,20 483,80
TL121IM000354	19/01/2017 18/01/2022	LP	5,00	0,200000		720,00 0,00	280,80 0,00	144,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	424,80 295,20
TL121IM000355	16/03/2017 15/03/2022	LP	5,00	0,200000		648,00 0,00	232,20 0,00	129,60 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	361,80 286,20
TL121IM000356	16/03/2017 15/03/2022	LP	5,00	0,200000		1 300,00 0,00	465,83 0,00	260,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	725,83 574,17



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2154000001	MATERIEL INDUSTRIEL				
TL121IM000357	16/03/2017 15/03/2022	LP	5,00	0,200000		302,50 0,00	108,40 0,00	60,50 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	168,90 133,60
TL121IM000360	15/04/2017 14/04/2022	LP	5,00	0,200000		1 270,96 0,00	434,95 0,00	254,19 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	689,14 581,82
TL121IM000361	16/05/2017 15/05/2022	LP	5,00	0,200000		1 270,96 0,00	413,06 0,00	254,19 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	667,25 603,71
TL121IM000362	13/04/2017 12/04/2022	LP	5,00	0,200000		1 300,00 0,00	446,33 0,00	260,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	706,33 593,67
TL121IM000363	13/04/2017 12/04/2022	LP	5,00	0,200000		605,00 0,00	207,72 0,00	121,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	328,72 276,28
TL121IM000364	13/04/2017 12/04/2022	LP	5,00	0,200000		324,00 0,00	111,24 0,00	64,80 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	176,04 147,96
TL121IM000366	18/05/2017 17/05/2022	LP	5,00	0,200000		1 750,00 0,00	566,81 0,00	350,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	916,81 833,19
TL121IM000367	15/05/2017 14/05/2022	LP	5,00	0,200000		3 900,00 0,00	1 269,67 0,00	780,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 049,67 1 850,33
TL121IM000368	15/05/2017 14/05/2022	LP	5,00	0,200000		324,00 0,00	105,48 0,00	64,80 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	170,28 153,72



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000369	30/06/2017	29/06/2022	LP	5,00	0,200000	2 600,00	781,44	520,00	0,00	0,00	1 301,44
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 298,56
TL121IM000370	30/06/2017	29/06/2022	LP	5,00	0,200000	324,00	97,38	64,80	0,00	0,00	162,18
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161,82
TL121IM000371	30/06/2017	29/06/2022	LP	5,00	0,200000	7 350,00	2 209,08	1 470,00	0,00	0,00	3 679,08
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 670,92
TL121IM000372	11/07/2017	10/07/2022	LP	5,00	0,200000	976,80	287,61	195,36	0,00	0,00	482,97
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493,83
TL121IM000375	21/08/2017	20/08/2022	LP	5,00	0,200000	1 300,00	353,89	260,00	0,00	0,00	613,89
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	686,11
TL121IM000376	21/08/2017	20/08/2022	LP	5,00	0,200000	648,00	176,40	129,60	0,00	0,00	306,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342,00
TL121IM000377	18/05/2017	17/05/2022	LP	5,00	0,200000	13 000,00	4 210,56	2 600,00	0,00	0,00	6 810,56
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 189,44
TL121IM000381	14/08/2017	13/08/2022	LP	5,00	0,200000	598,00	165,11	119,60	0,00	0,00	284,71
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	313,29
TL121IM000385	04/09/2017	03/09/2020	LP	3,00	0,333300	2 990,00	1 320,49	996,57	0,00	0,00	2 317,06
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	672,94



Page 31 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000386	04/09/2017	03/09/2020	LP	3,00	0,333300	297,00	131,16	98,99	0,00	0,00	230,15
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66,85
TL121IM000389	08/06/2017	07/06/2022	LP	5,00	0,200000	976,80	305,52	195,36	0,00	0,00	500,88
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	475,92
TL121IM000390	25/09/2017	24/09/2022	LP	5,00	0,200000	29 100,00	7 372,00	5 820,00	0,00	0,00	13 192,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 908,00
TL121IM000391	25/09/2017	24/09/2022	LP	5,00	0,200000	11 875,00	3 008,33	2 375,00	0,00	0,00	5 383,33
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 491,67
TL121IM000394	28/09/2017	27/09/2022	LP	5,00	0,200000	598,00	150,50	119,60	0,00	0,00	270,10
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327,90
TL121IM000395	21/09/2017	20/09/2022	LP	5,00	0,200000	1 300,00	332,22	260,00	0,00	0,00	592,22
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	707,78
TL121IM000396	21/09/2017	20/09/2022	LP	5,00	0,200000	648,00	165,60	129,60	0,00	0,00	295,20
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	352,80
TL121IM000397	26/10/2017	25/10/2022	LP	5,00	0,200000	2 600,00	613,89	520,00	0,00	0,00	1 133,89
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 466,11
TL121IM000399	31/10/2017	30/10/2022	LP	5,00	0,200000	19 600,00	4 583,85	3 920,00	0,00	0,00	8 503,85
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 096,15



Page 32 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000400	03/10/2017 02/10/2020	LP	3,00	0,333300		1 620,00 0,00	671,95 0,00	539,95 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 211,90 408,10
TL121IM000401	02/10/2017 01/10/2022	LP	5,00	0,200000		976,80 0,00	243,66 0,00	195,36 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	439,02 537,78
TL121IM000402	14/11/2017 13/11/2022	LP	5,00	0,200000		976,80 0,00	220,87 0,00	195,36 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	416,23 560,57
TL121IM000403	05/10/2017 04/10/2022	LP	5,00	0,200000		590,00 0,00	146,19 0,00	118,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	264,19 325,81
TL121IM000406	29/11/2017 28/11/2022	LP	5,00	0,200000		2 600,00 0,00	566,22 0,00	520,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 086,22 1 513,78
TL121IM000407	29/11/2017 28/11/2022	LP	5,00	0,200000		1 360,00 0,00	296,18 0,00	272,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	568,18 791,82
TL121IM000408	29/11/2017 28/11/2022	LP	5,00	0,200000		648,00 0,00	141,12 0,00	129,60 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	270,72 377,28
TL121IM000409	15/12/2017 14/12/2022	LP	5,00	0,200000		976,80 0,00	204,04 0,00	195,36 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	399,40 577,40
TL121IM000419	26/05/2009 25/05/2012	LP	3,00	0,333300		709,90 0,00	709,90 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	709,90 0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000465	17/03/2012 16/03/2015	LP	3,00	0,333300		159,95 0,00	159,95 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	159,95 0,00
TL121IM000478	31/01/2013 30/01/2018	LP	5,00	0,200000		1 050,00 0,00	1 050,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 050,00 0,00
TL121IM000479	31/01/2013 30/01/2018	LP	5,00	0,200000		140,00 0,00	140,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	140,00 0,00
TL121IM000480	31/01/2013 30/01/2018	LP	5,00	0,200000		52,00 0,00	52,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	52,00 0,00
TL121IM000481	31/01/2013 30/01/2018	LP	5,00	0,200000		32,58 0,00	32,58 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	32,58 0,00
TL121IM000482	31/01/2013 30/01/2018	LP	5,00	0,200000		10,00 0,00	10,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	10,00 0,00
TL121IM000483	31/01/2013 30/01/2018	LP	5,00	0,200000		66,00 0,00	66,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	66,00 0,00
TL121IM000484	31/01/2013 30/01/2018	LP	5,00	0,200000		12,00 0,00	12,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	12,00 0,00
TL121IM000485	31/01/2013 30/01/2018	LP	5,00	0,200000		630,00 0,00	630,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	630,00 0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		215400001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000486	31/01/2013 30/01/2018	LP	5,00	0,200000		1 920,00 0,00	1 920,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 920,00 0,00
TL121IM000487	28/02/2013 27/02/2018	LP	5,00	0,200000		7,15 0,00	7,15 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	7,15 0,00
TL121IM000488	28/02/2013 27/02/2018	LP	5,00	0,200000		385,00 0,00	385,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	385,00 0,00
TL121IM000489	21/03/2013 20/03/2018	LP	5,00	0,200000		32 500,00 0,00	32 500,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	32 500,00 0,00
TL121IM000490	21/03/2013 20/03/2018	LP	5,00	0,200000		5 900,00 0,00	5 900,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	5 900,00 0,00
TL121IM000491	21/03/2013 20/03/2018	LP	5,00	0,200000		2 880,00 0,00	2 880,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 880,00 0,00
TL121IM000492	29/03/2013 28/03/2018	LP	5,00	0,200000		26 000,00 0,00	26 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	26 000,00 0,00
TL121IM000493	04/04/2013 03/04/2018	LP	5,00	0,200000		1 100,00 0,00	1 100,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 100,00 0,00
TL121IM000494	25/04/2013 24/04/2018	LP	5,00	0,200000		26 000,00 0,00	26 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	26 000,00 0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		215400001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000594	01/01/2018 31/12/2020	LP	3,00	0,333300		432,00 0,00	143,99 0,00	143,99 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	287,98 144,02
TL121IM000595	01/01/2018 31/12/2020	LP	3,00	0,333300		695,00 0,00	231,64 0,00	231,64 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	463,28 231,72
TL121IM000596	01/01/2018 31/12/2020	LP	3,00	0,333300		125,00 0,00	41,66 0,00	41,66 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	83,32 41,68
TL121IM000597	25/01/2018 24/01/2023	LP	5,00	0,200000		1 179,00 0,00	220,30 0,00	235,80 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	456,10 722,90
TL121IM000604	31/01/2018 30/01/2023	LP	5,00	0,200000		2 600,00 0,00	477,26 0,00	520,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	997,26 1 602,74
TL121IM000605	31/01/2018 30/01/2023	LP	5,00	0,200000		1 300,00 0,00	238,63 0,00	260,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	498,63 801,37
TL121IM000606	31/01/2018 30/01/2023	LP	5,00	0,200000		672,00 0,00	123,35 0,00	134,40 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	257,75 414,25
TL121IM000607	31/01/2018 30/01/2023	LP	5,00	0,200000		11 500,00 0,00	2 110,96 0,00	2 300,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	4 410,96 7 089,04
TL121IM000609	26/01/2018 25/01/2023	LP	5,00	0,200000		1 426,32 0,00	265,73 0,00	285,26 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	550,99 875,33



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		215400001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000610	22/03/2018 21/03/2023	SOLEM - 150 LUNA IP M4R C21540000001	LP	5,00	0,200000	21 645,00	3 380,18	4 329,00	0,00	0,00	7 709,18
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 935,82
TL121IM000611	22/03/2018 21/03/2023	SOLEM - 100 LUNA 3G L M4R21540000001	LP	5,00	0,200000	23 750,00	3 708,90	4 750,00	0,00	0,00	8 458,90
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 291,10
TL121IM000612	15/03/2018 14/03/2023	INTERVOX - 150 DECLENCH21540000001	LP	5,00	0,200000	3 900,00	624,00	780,00	0,00	0,00	1 404,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 496,00
TL121IM000613	15/03/2018 14/03/2023	INTERVOX - 20 DETECT DE 21540000001	LP	5,00	0,200000	800,00	128,00	160,00	0,00	0,00	288,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	512,00
TL121IM000614	15/03/2018 14/03/2023	INTERVOX - 10 LOT DE 25 B21540000001	LP	5,00	0,200000	336,00	53,76	67,20	0,00	0,00	120,96
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215,04
TL121IM000615	19/04/2018 18/04/2023	INTERVOX - 50 PACK EASY 21540000001	LP	5,00	0,200000	11 500,00	1 619,45	2 300,00	0,00	0,00	3 919,45
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 580,55
TL121IM000616	07/05/2018 06/05/2023	FRANCE-CADENAS - 48 MIN21540000001	LP	5,00	0,200000	1 426,32	186,79	285,26	0,00	0,00	472,05
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	954,27
TL121IM000617	07/05/2018 06/05/2023	FRANCE-CADENAS - 48 MIN21540000001	LP	5,00	0,200000	1 426,32	186,79	285,26	0,00	0,00	472,05
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	954,27
TL121IM000618	19/04/2018 18/04/2023	TELECOM DESIGN - 40 VIBB21540000001	LP	5,00	0,200000	2 340,00	329,52	468,00	0,00	0,00	797,52
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 542,48



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		215400001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000626	30/04/2018 29/04/2023	REXEL - 30 PRISE MOBILE I121540000001	LP	5,00	0,200000	1 152,00	155,28	230,40	0,00	0,00	385,68
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766,32
TL121IM000627	24/05/2018 23/05/2023	INTERVOX - 100 DECLENCH21540000001	LP	5,00	0,200000	2 600,00	316,27	520,00	0,00	0,00	836,27
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 763,73
TL121IM000630	14/06/2018 13/06/2023	INTERVOX - 20 PACK CNCT 21540000001	LP	5,00	0,200000	4 600,00	506,63	920,00	0,00	0,00	1 426,63
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 173,37
TL121IM000631	14/06/2018 13/06/2023	INTERVOX - 50 KIT QEASY L21540000001	LP	5,00	0,200000	7 150,00	787,48	1 430,00	0,00	0,00	2 217,48
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 932,52
TL121IM000632	21/06/2018 20/06/2023	SOLEM - 150 LUNA IP M4R C21540000001	LP	5,00	0,200000	21 645,00	2 300,89	4 329,00	0,00	0,00	6 629,89
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 015,11
TL121IM000633	21/06/2018 20/06/2023	SOLEM - 100 LUNA 3G L M4R21540000001	LP	5,00	0,200000	23 750,00	2 524,66	4 750,00	0,00	0,00	7 274,66
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 475,34
TL121IM000639	10/07/2018 09/07/2023	INTERVOX - 10 LOT DE 25 B21540000001	LP	5,00	0,200000	336,00	32,22	67,20	0,00	0,00	99,42
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236,58
TL121IM000640	10/07/2018 09/07/2023	INTERVOX - 5 LOT DE 25 BR21540000001	LP	5,00	0,200000	210,00	20,14	42,00	0,00	0,00	62,14
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147,86
TL121IM000641	10/07/2018 09/07/2023	INTERVOX - 2 LOT DE 10 AN21540000001	LP	5,00	0,200000	74,40	7,13	14,88	0,00	0,00	22,01
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,39



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000642						400,00	38,36	80,00	0,00	0,00	118,36
10/07/2018	09/07/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281,64
TL121IM000643						3 900,00	373,97	780,00	0,00	0,00	1 153,97
10/07/2018	09/07/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 746,03
TL121IM000647						11 500,00	1 046,03	2 300,00	0,00	0,00	3 346,03
19/07/2018	18/07/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 153,97
TL121IM000649						2 771,13	274,84	554,23	0,00	0,00	829,07
04/07/2018	03/07/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,06
TL121IM000650						1 179,00	106,59	235,80	0,00	0,00	342,39
20/07/2018	19/07/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	836,61
TL121IM000657						35 750,00	2 409,45	7 150,00	0,00	0,00	9 559,45
31/08/2018	30/08/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 190,55
TL121IM000661						2 771,13	101,73	554,23	0,00	0,00	655,96
26/10/2018	25/10/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 115,17
TL121IM000662						403,20	15,02	80,64	0,00	0,00	95,66
25/10/2018	24/10/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307,54
TL121IM000663						210,00	7,82	42,00	0,00	0,00	49,82
25/10/2018	24/10/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,18



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001			MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000664						3 900,00	145,32	780,00	0,00	0,00	925,32
25/10/2018	24/10/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 974,68
TL121IM000665						28 600,00	987,29	5 720,00	0,00	0,00	6 707,29
30/10/2018	29/10/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 892,71
TL121IM000666						1 179,00	40,05	235,80	0,00	0,00	275,85
31/10/2018	30/10/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	903,15
TL121IM000667						374,99	4,11	75,00	0,00	0,00	79,11
12/12/2018	11/12/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295,88
TL121IM000668						499,17	5,47	99,83	0,00	0,00	105,30
12/12/2018	11/12/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393,87
TL121IM000669						268,80	2,80	53,76	0,00	0,00	56,56
13/12/2018	12/12/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212,24
TL121IM000670						2 600,00	27,07	520,00	0,00	0,00	547,07
13/12/2018	12/12/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 052,93
TL121IM000673						42 900,00	799,23	8 580,00	0,00	0,00	9 379,23
28/11/2018	27/11/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 520,77
TL121IM000674						1 648,16	31,61	329,63	0,00	0,00	361,24
27/11/2018	26/11/2023	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 286,92



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation				Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie		Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001				MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000676	17/12/2018 16/12/2023	LP	5,00	0,200000		EXTENSO TEL/ DORO GRAP21540000001	29 413,40	241,75	5 882,68	0,00	0,00	6 124,43
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 288,97
TL121IM000680	24/01/2019 23/01/2024	LP	5,00	0,200000		FRANCE-CADENAS/ MINI-CQ21540000001	2 821,72	0,00	528,78	0,00	0,00	528,78
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 292,94
TL121IM000681	17/01/2019 16/01/2024	LP	5,00	0,200000		INTERVOX/ 80 DETECTEUR21540000001	3 200,00	0,00	611,95	0,00	0,00	611,95
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 588,05
TL121IM000684	22/03/2019 21/03/2024	LP	5,00	0,200000		FR. CADENAS/ 96 MINI COF21540000001	2 821,72	0,00	440,65	0,00	0,00	440,65
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 381,07
TL121IM000685	21/03/2019 20/03/2024	LP	5,00	0,200000		INTERVOX - PACK CNCT 36121540000001	11 500,00	0,00	1 802,19	0,00	0,00	1 802,19
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 697,81
TL121IM000686	26/03/2019 25/03/2024	LP	5,00	0,200000		TELECOM DESIGN - VIBBY Q21540000001	1 759,00	0,00	270,84	0,00	0,00	270,84
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 488,16
TL121IM000687	22/03/2019 21/03/2024	LP	5,00	0,200000		TELECOM DESIGN - VIBBY Q21540000001	1 179,00	0,00	184,12	0,00	0,00	184,12
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	994,88
TL121IM000688	24/05/2019 23/05/2024	LP	5,00	0,200000		TELECOM DESIGN/ bracelets21540000001	1 245,00	0,00	151,45	0,00	0,00	151,45
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 093,55
TL121IM000689	16/05/2019 15/05/2024	LP	5,00	0,200000		INTERVOX/ KIT QEASY LIFE21540000001	35 750,00	0,00	4 505,48	0,00	0,00	4 505,48
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 244,52



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation				Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie		Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001				MATERIEL INDUSTRIEL						
TL121IM000690	16/05/2019 15/05/2024	LP	5,00	0,200000		INTERVOX/ PACK CNCT 36M21540000001	11 500,00	0,00	1 449,32	0,00	0,00	1 449,32
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 050,68
TL121IM000691	16/05/2019 15/05/2024	LP	5,00	0,200000		INTERVOX/ DETECTEURS F21540000001	2 000,00	0,00	252,05	0,00	0,00	252,05
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 747,95
TL121IM000693	20/06/2019 19/06/2024	LP	5,00	0,200000		SOLEM/ LUNA 3G L 21540000001	23 750,00	0,00	2 537,67	0,00	0,00	2 537,67
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 212,33
TL121IM000694	20/06/2019 19/06/2024	LP	5,00	0,200000		SOLEM/ BOITES A CLEFS M21540000001	2 600,00	0,00	277,81	0,00	0,00	277,81
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 322,19
TL121IM000695	20/06/2019 19/06/2024	LP	5,00	0,200000		SOLEM/ LUNA IP M4R PL3 21540000001	14 430,00	0,00	1 541,84	0,00	0,00	1 541,84
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 888,16
TL121IM000697	18/07/2019 17/07/2024	LP	5,00	0,200000		INTERVOX/ KIT QEASY LIFE21540000001	35 750,00	0,00	3 271,37	0,00	0,00	3 271,37
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 478,63
TL121IM000698	18/07/2019 17/07/2024	LP	5,00	0,200000		INTERVOX/ PACK CNCT 36M21540000001	11 500,00	0,00	1 052,33	0,00	0,00	1 052,33
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 447,67
TL121IM000699	31/07/2019 30/07/2024	LP	5,00	0,200000		TELECOM DESIGN/ VIBBY Q21540000001	1 179,00	0,00	99,49	0,00	0,00	99,49
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 079,51
TL121IM000700	18/09/2019 17/09/2024	LP	5,00	0,200000		SOLEM/ 10 ENS. LUNA AUDI21540000001	1 325,00	0,00	76,23	0,00	0,00	76,23
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 248,77



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000701		INTERVOX/ 204 KITS EASY L21540000001				29 172,00	0,00	1 486,57	0,00	0,00	1 486,57
30/09/2019	29/09/2024	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 685,43
TL121IM000702		INTERVOX/ 46 KITS EASY LI21540000001				6 578,00	0,00	349,63	0,00	0,00	349,63
26/09/2019	25/09/2024	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 228,37
TL121IM000705		TELECOM DESIGN/ 10 BRAC21540000001				580,00	0,00	19,70	0,00	0,00	19,70
31/10/2019	30/10/2024	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560,30
TL121IM000706		INTERVOX/ 40 DETECTEUR21540000001				1 600,00	0,00	53,48	0,00	0,00	53,48
01/11/2019	31/10/2024	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546,52
TL121IM000707		SOLEM/ 95 LUNA IP M4R 21540000001				13 708,50	0,00	465,71	0,00	0,00	465,71
31/10/2019	30/10/2024	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 242,79
TL121IM000708		SOLEM/ 50 LUNA IP M4R 21540000001				7 215,00	0,00	245,11	0,00	0,00	245,11
31/10/2019	30/10/2024	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 969,89
TL121IM000709		SOLEM/ 100 BOITES A CLES21540000001				2 600,00	0,00	147,20	0,00	0,00	147,20
31/10/2019	30/10/2022	LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 452,80
TL121IM000710		SOLEM/ 50 BOITES A CLES 21540000001				1 300,00	0,00	73,60	0,00	0,00	73,60
31/10/2019	30/10/2022	LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 226,40
TL121IM000711		SOLEM/ 155 LUNA IP M4R 21540000001				22 366,50	0,00	416,69	0,00	0,00	416,69
28/11/2019	27/11/2024	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 949,81



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL							
TL121IM000713		FR. CADENAS/ 48 MINI COF21540000001				1 396,02	0,00	136,40	0,00	0,00	136,40
16/09/2019	15/09/2022	LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 259,62
Total	Code comptable	2154000001		MATERIEL INDUSTRIEL		1 584 643,30	761 491,00	206 814,74	0,00	0,00	968 305,74
276						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	616 337,56
Code comptable		2181000001		INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV							
TL121IM000031		PERSPECTIVES - FC 51675421810000001				376,63	215,81	37,66	0,00	0,00	253,47
08/04/2013	07/04/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123,16
TL121IM000032		PERSPECTIVES - FC 51675421810000001				668,18	382,91	66,82	0,00	0,00	449,73
08/04/2013	07/04/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218,45
TL121IM000033		PERSPECTIVES - FC 51675421810000001				376,73	215,87	37,67	0,00	0,00	253,54
08/04/2013	07/04/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123,19
TL121IM000034		PERSPECTIVES - FC 51675421810000001				376,73	215,87	37,67	0,00	0,00	253,54
08/04/2013	07/04/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123,19
TL121IM000035		PERSPECTIVES - FC 51675421810000001				1 150,20	659,13	115,02	0,00	0,00	774,15
08/04/2013	07/04/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376,05
TL121IM000036		PERSPECTIVES - FC 51675421810000001				1 150,20	659,13	115,02	0,00	0,00	774,15
08/04/2013	07/04/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376,05



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2181000001		INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV							
TL121IM000037	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675421810000001	LP	10,00	0,100000	1 150,20	659,13	115,02	0,00	0,00	774,15
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376,05
TL121IM000038	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675421810000001	LP	10,00	0,100000	1 160,73	665,15	116,07	0,00	0,00	781,22
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	379,51
TL121IM000039	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675421810000001	LP	10,00	0,100000	766,18	439,07	76,62	0,00	0,00	515,69
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,49
TL121IM000040	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675421810000001	LP	10,00	0,100000	1 150,20	659,13	115,02	0,00	0,00	774,15
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376,05
TL121IM000041	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675421810000001	LP	10,00	0,100000	766,18	439,07	76,62	0,00	0,00	515,69
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,49
TL121IM000042	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675421810000001	LP	10,00	0,100000	668,18	382,91	66,82	0,00	0,00	449,73
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218,45
TL121IM000043	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675421810000001	LP	10,00	0,100000	376,73	215,87	37,67	0,00	0,00	253,54
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123,19
TL121IM000044	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675421810000001	LP	10,00	0,100000	376,73	215,87	37,67	0,00	0,00	253,54
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123,19
TL121IM000045	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675421810000001	LP	10,00	0,100000	760,20	435,64	76,02	0,00	0,00	511,66
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248,54

sage

Page 45 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2181000001		INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV							
TL121IM000046	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675421810000001	LP	10,00	0,100000	1 189,00	681,36	118,90	0,00	0,00	800,26
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	388,74
TL121IM000047	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675521810000001	LP	10,00	0,100000	938,82	537,99	93,88	0,00	0,00	631,87
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306,95
TL121IM000048	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675521810000001	LP	10,00	0,100000	621,09	355,92	62,11	0,00	0,00	418,03
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203,06
TL121IM000049	08/04/2013 07/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51675521810000001	LP	10,00	0,100000	189,68	108,71	18,97	0,00	0,00	127,68
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62,00
TL121IM000050	11/04/2013 10/04/2023	PERSPECTIVES - FC 51678221810000001	LP	10,00	0,100000	1 560,00	892,67	156,00	0,00	0,00	1 048,67
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	511,33
TL121IM000051	19/03/2013 18/03/2023	CEGELEC - 92052491 - PORT21810000001	LP	10,00	0,100000	4 450,32	2 573,76	445,03	0,00	0,00	3 018,79
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 431,53
TL121IM000052	19/03/2013 18/03/2023	CEGELEC - 92052491 - CRE21810000001	LP	10,00	0,100000	4 284,47	2 477,87	428,45	0,00	0,00	2 906,32
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378,15
TL121IM000053	31/01/2013 30/01/2023	SO.DI.CO - 133873 - SECHE 21810000001	LP	10,00	0,100000	1 500,00	887,72	150,00	0,00	0,00	1 037,72
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462,28
TL121IM000054	28/02/2013 27/02/2023	SOGECA - BAC 10L 400X30021810000001	LP	10,00	0,100000	529,20	308,99	52,92	0,00	0,00	361,91
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167,29

sage

Page 46 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2181000001			INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV						
TL121IM000055	28/02/2013 27/02/2023	LP	10,00	0,100000		529,20 0,00	308,99 0,00	52,92 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	361,91 167,29
TL121IM000056	28/02/2013 27/02/2023	LP	10,00	0,100000		304,00 0,00	177,51 0,00	30,40 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	207,91 96,09
TL121IM000057	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		315,20 0,00	181,28 0,00	31,52 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	212,80 102,40
TL121IM000058	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		17,80 0,00	10,24 0,00	1,78 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	12,02 5,78
TL121IM000059	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		14,10 0,00	8,11 0,00	1,41 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	9,52 4,58
TL121IM000060	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		66,75 0,00	38,38 0,00	6,68 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	45,06 21,69
TL121IM000061	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		120,00 0,00	69,03 0,00	12,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	81,03 38,97
TL121IM000062	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		107,80 0,00	62,01 0,00	10,78 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	72,79 35,01
TL121IM000063	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		127,20 0,00	73,17 0,00	12,72 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	85,89 41,31



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2181000001			INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV						
TL121IM000064	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		106,72 0,00	61,38 0,00	10,67 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	72,05 34,67
TL121IM000065	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		106,72 0,00	61,38 0,00	10,67 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	72,05 34,67
TL121IM000066	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		232,12 0,00	133,52 0,00	23,21 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	156,73 75,39
TL121IM000067	31/03/2013 30/03/2023	LP	10,00	0,100000		234,00 0,00	134,57 0,00	23,40 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	157,97 76,03
TL121IM000068	19/02/2013 18/02/2023	LP	10,00	0,100000		815,10 0,00	478,19 0,00	81,51 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	559,70 255,40
TL121IM000069	21/02/2013 20/02/2023	LP	10,00	0,100000		2 755,50 0,00	1 615,03 0,00	275,55 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 890,58 864,92
TL121IM000070	21/02/2013 20/02/2023	LP	10,00	0,100000		73,14 0,00	42,85 0,00	7,31 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	50,16 22,98
TL121IM000071	21/02/2013 20/02/2023	LP	10,00	0,100000		174,96 0,00	102,57 0,00	17,50 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	120,07 54,89
TL121IM000072	21/02/2013 20/02/2023	LP	10,00	0,100000		1 564,50 0,00	916,97 0,00	156,45 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 073,42 491,08



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2181000001			INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV						
TL121IM000081	10/04/2013 09/04/2023	LP	10,00	0,100000		969,45 0,00	555,04 0,00	96,95 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	651,99 317,46
TL121IM000082	10/04/2013 09/04/2023	LP	10,00	0,100000		1 990,84 0,00	1 139,74 0,00	199,08 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 338,82 652,02
TL121IM000096	30/09/2013 29/09/2017	LP	4,00	0,250000		150,00 0,00	150,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	150,00 0,00
TL121IM000100	30/09/2013 29/09/2023	LP	10,00	0,100000		4 148,35 0,00	2 179,06 0,00	414,84 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 593,90 1 554,45
TL121IM000130	28/03/2014 27/03/2024	LP	10,00	0,100000		891,09 0,00	424,01 0,00	89,11 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	513,12 377,97
TL121IM000131	28/03/2014 27/03/2024	LP	10,00	0,100000		971,72 0,00	462,37 0,00	97,17 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	559,54 412,18
TL121IM000268	27/06/2016 26/06/2026	LP	10,00	0,100000		3 837,20 0,00	963,56 0,00	383,72 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 347,28 2 489,92
TL121IM000302	12/10/2016 11/10/2019	LP	3,00	0,333300		1 501,75 0,00	1 110,96 0,00	390,79 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 501,75 0,00
TL121IM000374	03/08/2017 02/08/2024	LP	7,00	0,142900		9 276,87 0,00	1 870,49 0,00	1 325,66 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 196,15 6 080,72



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2181000001			INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV						
TL121IM000410	11/12/2007 10/12/2017	LP	10,00	0,100000		3 129,13 0,00	3 129,13 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 129,13 0,00
TL121IM000420	30/11/2009 29/11/2012	LP	3,00	0,333300		5 980,00 0,00	5 980,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	5 980,00 0,00
TL121IM000421	30/04/2009 29/04/2012	LP	3,00	0,333300		7 893,00 0,00	7 893,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	7 893,00 0,00
TL121IM000432	02/11/2005 01/11/2010	LP	5,00	0,200000		499,00 0,00	499,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	499,00 0,00
TL121IM000593	01/01/2018 31/12/2020	LP	3,00	0,333300		761,20 0,00	253,71 0,00	253,71 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	507,42 253,78
TL121IM000658	28/09/2018 27/09/2028	LP	10,00	0,100000		10 549,03 0,00	274,56 0,00	1 054,90 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 329,46 9 219,57
TL121IM000678	01/01/2019 31/12/2026	LP	8,00	0,125000		3 344,25 0,00	0,00 0,00	418,03 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	418,03 2 926,22
Total	Code comptable	2181000001			INSTALL GENE AGENC AMENAG DIV						
58						90 094,27 0,00	46 645,36 0,00	8 144,09 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	54 789,45 35 304,82
Code comptable		2182000001			MATERIEL DE TRANSPORT						



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2182000001		MATERIEL DE TRANSPORT							
TL121IM000141	06/08/2014 05/08/2019	TULLE AUTOMOBILES SAS -21820000001	LP	5,00	0,200000	11 980,00	10 549,06	1 430,94	0,00	0,00	11 980,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000175	19/03/2015 18/03/2020	RENAULT - KANGOO EXPRE21820000001	LP	5,00	0,200000	13 035,42	9 863,46	2 607,08	0,00	0,00	12 470,54
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564,88
TL121IM000197	01/09/2015 31/08/2020	RENAULT - SCENIC DT-397-21820000001	LP	5,00	0,200000	15 403,09	10 268,73	3 080,62	0,00	0,00	13 349,35
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 053,74
TL121IM000217	14/12/2015 13/12/2020	RENAULT - CLIO DX-027-ZQ21820000001	LP	5,00	0,200000	9 107,79	5 550,70	1 821,56	0,00	0,00	7 372,26
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 735,53
TL121IM000218	14/12/2015 13/12/2020	RENAULT - CLIO DX-052-ZQ21820000001	LP	5,00	0,200000	9 171,79	5 589,70	1 834,36	0,00	0,00	7 424,06
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 747,73
TL121IM000292	30/08/2016 29/08/2021	RENAULT - KANGOO EXPRE21820000001	LP	5,00	0,200000	13 025,79	6 085,94	2 605,16	0,00	0,00	8 691,10
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 334,69
TL121IM000293	06/09/2016 05/09/2021	RENAULT - KANGOO EXPRE21820000001	LP	5,00	0,200000	13 481,19	6 253,78	2 696,24	0,00	0,00	8 950,02
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 531,17
TL121IM000303	24/10/2016 23/10/2021	RENAULT - KANGOO EXPRE21820000001	LP	5,00	0,200000	13 289,79	5 810,60	2 657,96	0,00	0,00	8 468,56
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 821,23
TL121IM000304	24/10/2016 23/10/2021	RENAULT - KANGOO EXPRE21820000001	LP	5,00	0,200000	13 289,79	5 810,60	2 657,96	0,00	0,00	8 468,56
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 821,23



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2182000001		MATERIEL DE TRANSPORT							
TL121IM000329	01/11/2016 31/10/2020	RENAULT - COMPLEMENT IM21820000001	LP	4,00	0,250000	3 028,91	1 640,66	757,23	0,00	0,00	2 397,89
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	631,02
TL121IM000405	24/11/2017 23/11/2020	TULLE AUTOMOBILES SAS -21820000001	LP	3,00	0,333300	3 120,09	1 146,82	1 039,93	0,00	0,00	2 186,75
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933,34
TL121IM000682	19/02/2019 18/02/2024	TULLE AUTO RENAULT/ Kan21820000001	LP	5,00	0,200000	13 136,79	0,00	2 274,64	0,00	0,00	2 274,64
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 862,15
Total	Code comptable	2182000001		MATERIEL DE TRANSPORT							
12						131 070,44	68 570,05	25 463,68	0,00	0,00	94 033,73
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 036,71
Code comptable		2183000001		MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.							
TL121IM000073	08/01/2013 07/01/2016	NOVASTORE - 627 - CASQU21830000001	LP	3,00	0,333300	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000074	08/03/2013 07/03/2016	WEBDISTRIB.COM - IMPRIM21830000001	LP	3,00	0,333300	180,08	180,08	0,00	0,00	0,00	180,08
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000075	31/01/2013 30/01/2016	WISY - 13 611 - FIREWLL FV21830000001	LP	3,00	0,333300	5 744,00	5 744,00	0,00	0,00	0,00	5 744,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000076	31/01/2013 30/01/2016	WISY - 13 611 - MATERIEL D21830000001	LP	3,00	0,333300	1 259,98	1 259,98	0,00	0,00	0,00	1 259,98
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin	
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2183000001		MATRIEL DE BUREAU ET INFORM.							
TL121IM000077	31/01/2013	30/01/2016	LP	3,00	0,333300	4 996,02	4 996,02	0,00	0,00	0,00	4 996,02
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000078	28/02/2013	27/02/2016	LP	3,00	0,333300	7 420,00	7 420,00	0,00	0,00	0,00	7 420,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000079	07/03/2013	06/03/2016	LP	3,00	0,333300	403,52	403,52	0,00	0,00	0,00	403,52
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000086	04/06/2013	03/06/2016	LP	3,00	0,333300	1 458,74	1 458,74	0,00	0,00	0,00	1 458,74
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000121	27/02/2014	26/02/2017	LP	3,00	0,333300	665,00	665,00	0,00	0,00	0,00	665,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000136	13/05/2014	12/05/2017	LP	3,00	0,333300	580,00	580,00	0,00	0,00	0,00	580,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000140	03/07/2014	02/07/2017	LP	3,00	0,333300	1 190,00	1 190,00	0,00	0,00	0,00	1 190,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000155	25/11/2014	24/11/2017	LP	3,00	0,333300	1 630,00	1 630,00	0,00	0,00	0,00	1 630,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000156	25/11/2014	24/11/2017	LP	3,00	0,333300	240,00	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation		Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin	
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2183000001		MATRIEL DE BUREAU ET INFORM.							
TL121IM000157	25/11/2014	24/11/2017	LP	3,00	0,333300	1 400,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000158	25/11/2014	24/11/2017	LP	3,00	0,333300	330,00	330,00	0,00	0,00	0,00	330,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000160	25/11/2014	24/11/2017	LP	3,00	0,333300	11 050,00	11 050,00	0,00	0,00	0,00	11 050,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000161	25/11/2014	24/11/2017	LP	3,00	0,333300	4 337,00	4 337,00	0,00	0,00	0,00	4 337,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000162	25/11/2014	24/11/2017	LP	3,00	0,333300	9 085,00	9 085,00	0,00	0,00	0,00	9 085,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000163	25/11/2014	24/11/2017	LP	3,00	0,333300	20 100,00	20 100,00	0,00	0,00	0,00	20 100,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000164	28/11/2014	27/11/2017	LP	3,00	0,333300	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000165	01/01/2015	31/12/2019	LP	5,00	0,200000	846,20	676,96	169,24	0,00	0,00	846,20
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000166	01/01/2015	31/12/2019	LP	5,00	0,200000	160,00	128,00	32,00	0,00	0,00	160,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2183000001	MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.				
TL121IM000167	01/01/2015 31/12/2019	WISY DELL LATITUDE - SOF21830000001	LP	5,00	0,200000	167,00	133,60	33,40	0,00	0,00	167,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000186	05/05/2015 04/05/2020	T2I TELECOM F1505-4622 - E21830000001	LP	5,00	0,200000	6 775,75	4 953,83	1 355,15	0,00	0,00	6 308,98
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466,77
TL121IM000193	06/07/2015 05/07/2020	SERVEAST - FA06963 10 CA21830000001	LP	5,00	0,200000	1 950,00	1 359,58	390,00	0,00	0,00	1 749,58
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,42
TL121IM000194	06/07/2015 05/07/2020	SERVEAST - FA06963 - 2 HP21830000001	LP	5,00	0,200000	390,00	271,92	78,00	0,00	0,00	349,92
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,08
TL121IM000195	06/07/2015 05/07/2020	SERVEAST - FA06963 - 2 DE21830000001	LP	5,00	0,200000	1 480,00	1 031,89	296,00	0,00	0,00	1 327,89
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152,11
TL121IM000231	21/01/2016 20/01/2021	T2I TELECOM - 19 TELEPHO21830000001	LP	5,00	0,200000	3 653,93	2 151,77	730,79	0,00	0,00	2 882,56
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	771,37
TL121IM000233	28/01/2016 27/01/2021	SERV EAST - 10 PC DELL OF21830000001	LP	5,00	0,200000	6 620,00	3 872,70	1 324,00	0,00	0,00	5 196,70
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 423,30
TL121IM000234	28/01/2016 27/01/2021	SERV EAST - 20 ECRANS LE21830000001	LP	5,00	0,200000	3 600,00	2 106,00	720,00	0,00	0,00	2 826,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	774,00
TL121IM000235	28/01/2016 27/01/2021	SERV EAST - 1 TABLET 10 LR21830000001	LP	5,00	0,200000	335,00	195,98	67,00	0,00	0,00	262,98
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72,02



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2183000001	MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.				
TL121IM000236	28/01/2016 27/01/2021	SERV EAST - 1 IMPRIMANTE21830000001	LP	5,00	0,200000	215,00	125,78	43,00	0,00	0,00	168,78
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46,22
TL121IM000237	28/01/2016 27/01/2021	SERV EAST - 1 TV SAMSUN21830000001	LP	5,00	0,200000	645,00	377,33	129,00	0,00	0,00	506,33
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138,67
TL121IM000265	03/06/2016 02/06/2021	SERVEAST - 1 IMPRIMANTE21830000001	LP	5,00	0,200000	250,00	128,89	50,00	0,00	0,00	178,89
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71,11
TL121IM000266	10/03/2016 09/03/2021	SERVEAST - 1 PC DELL OPT21830000001	LP	5,00	0,200000	940,00	527,97	188,00	0,00	0,00	715,97
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224,03
TL121IM000267	02/02/2016 01/02/2021	SERVEAST - 1 COMMUTATE21830000001	LP	5,00	0,200000	435,00	253,51	87,00	0,00	0,00	340,51
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94,49
TL121IM000289	02/08/2016 01/08/2019	SERVEAST - 3 HP OFFICEJE21830000001	LP	3,00	0,333300	725,00	583,33	141,67	0,00	0,00	725,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000290	12/07/2016 11/07/2019	SERVEAST - 10 SENNHEISE21830000001	LP	3,00	0,333300	1 950,00	1 605,08	344,92	0,00	0,00	1 950,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000291	12/07/2016 11/07/2019	SERVEAST - 6 LENOVO IDE21830000001	LP	3,00	0,333300	1 080,00	888,96	191,04	0,00	0,00	1 080,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000298	20/09/2016 19/09/2019	SERVEAST - 5 CLAVIER MIC21830000001	LP	3,00	0,333300	332,74	252,93	79,81	0,00	0,00	332,74
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2183000001			MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.						
TL121IM000299	20/09/2016 19/09/2019	LP	3,00	0,333300		322,50	245,15	77,35	0,00	0,00	322,50
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000300	20/09/2016 19/09/2019	LP	3,00	0,333300		204,76	155,65	49,11	0,00	0,00	204,76
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000306	09/11/2016 08/11/2019	LP	3,00	0,333300		1 580,00	1 129,35	450,65	0,00	0,00	1 580,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000307	09/11/2016 08/11/2019	LP	3,00	0,333300		480,00	343,09	136,91	0,00	0,00	480,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000339	24/02/2017 23/02/2019	LP	2,00	0,500000		1 780,20	1 649,16	131,04	0,00	0,00	1 780,20
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000346	06/03/2017 05/03/2020	LP	3,00	0,333300		1 356,00	822,34	451,95	0,00	0,00	1 274,29
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,71
TL121IM000347	15/03/2017 14/03/2020	LP	3,00	0,333300		725,00	433,63	241,64	0,00	0,00	675,27
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49,73
TL121IM000358	12/04/2017 11/04/2020	LP	3,00	0,333300		775,00	444,17	258,31	0,00	0,00	702,48
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72,52
TL121IM000359	01/01/2017 31/12/2019	LP	3,00	0,333300		2 170,00	1 446,59	723,41	0,00	0,00	2 170,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2183000001			MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.						
TL121IM000365	12/05/2017 11/05/2022	LP	5,00	0,200000		11 220,00	3 671,43	2 244,00	0,00	0,00	5 915,43
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 304,57
TL121IM000373	10/08/2017 09/08/2020	LP	3,00	0,333300		785,00	364,13	261,64	0,00	0,00	625,77
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159,23
TL121IM000378	02/06/2017 01/06/2020	LP	3,00	0,333300		2 790,00	1 469,83	929,91	0,00	0,00	2 399,74
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390,26
TL121IM000379	02/06/2017 01/06/2020	LP	3,00	0,333300		880,00	463,60	293,30	0,00	0,00	756,90
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123,10
TL121IM000380	02/06/2017 01/06/2020	LP	3,00	0,333300		2 820,00	1 485,63	939,91	0,00	0,00	2 425,54
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394,46
TL121IM000382	23/08/2017 22/08/2020	LP	3,00	0,333300		1 074,84	485,63	358,24	0,00	0,00	843,87
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,97
TL121IM000383	23/08/2017 22/08/2020	LP	3,00	0,333300		1 782,22	805,24	594,01	0,00	0,00	1 399,25
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	382,97
TL121IM000392	27/09/2017 26/09/2020	LP	3,00	0,333300		1 190,00	500,20	396,63	0,00	0,00	896,83
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293,17
TL121IM000398	30/10/2017 29/10/2020	LP	3,00	0,333300		3 690,00	1 438,30	1 229,88	0,00	0,00	2 668,18
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 021,82



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2183000001	MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.				
TL121IM000411	24/02/2009 23/02/2012	HANNS.G ECRAN LCD TFT	221830000001	182,99	182,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182,99
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000412	24/02/2009 23/02/2012	HANNS.G ECRAN LCD TFT	221830000001	182,99	182,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182,99
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000413	24/02/2009 23/02/2012	HANNS.G ECRAN LCD TFT	221830000001	182,99	182,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182,99
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000414	24/02/2009 23/02/2012	HANNS.G ECRAN LCD TFT	221830000001	182,99	182,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182,99
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000415	24/02/2009 23/02/2012	HANNS.G ECRAN LCD TFT	221830000001	182,99	182,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182,99
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000416	24/02/2009 23/02/2012	HANNS.G ECRAN LCD TFT	221830000001	182,99	182,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182,99
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000417	23/03/2009 22/03/2012	DELL SERV PE2950 III BI QU2	218300000001	7 266,05	7 266,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 266,05
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000422	11/03/2005 10/03/2010	IMPRIMANTE LEXMARK T632	218300000001	810,72	810,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810,72
		LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000423	12/07/2005 11/07/2010	D-LINK DGE 530T	218300000001	190,00	190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190,00
		LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2183000001	MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.				
TL121IM000430	31/08/2010 30/08/2013	DEFIS F1008128 - 2 SKORPIQ	218300000001	4 568,72	4 568,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 568,72
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000431	31/10/2005 30/10/2010	VIDEOPROJECTEUR	218300000001	1 728,22	1 728,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 728,22
		LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000433	30/07/2010 29/07/2013	TEAMDATA F10-03776 - POT2	218300000001	1 654,62	1 654,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 654,62
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000434	30/07/2010 29/07/2013	TEAMDATA F10-03776 - POT2	218300000001	1 654,62	1 654,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 654,62
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000435	17/09/2010 16/09/2013	TEAMDATA F10-03836 - DEL2	218300000001	8 376,19	8 376,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 376,19
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000436	30/07/2010 29/07/2013	TEAMDATA F10-03776 - DEL2	218300000001	2 445,77	2 445,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 445,77
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000437	31/07/2010 30/07/2013	ALLEZ ET CIE - F00740 - FOI2	218300000001	4 419,60	4 419,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 419,60
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000442	11/02/2011 10/02/2014	TEAMDATA SARL F 11-04072	218300000001	552,55	552,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	552,55
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TL121IM000443	11/02/2011 10/02/2014	TEAMDATA SARL F 11-04072	218300000001	6 269,91	6 269,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 269,91
		LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2183000001			MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.						
TL121IM000451	20/06/2011 19/06/2014	LP	3,00	0,333300		8 029,99 0,00	8 029,99 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	8 029,99 0,00
TL121IM000460	25/08/2011 24/08/2014	LP	3,00	0,333300		868,12 0,00	868,12 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	868,12 0,00
TL121IM000467	15/05/2012 14/05/2015	LP	3,00	0,333300		1 315,05 0,00	1 315,05 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 315,05 0,00
TL121IM000468	15/05/2012 14/05/2015	LP	3,00	0,333300		397,07 0,00	397,07 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	397,07 0,00
TL121IM000598	29/01/2018 28/01/2021	LP	3,00	0,333300		715,00 0,00	220,03 0,00	238,31 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	458,34 256,66
TL121IM000599	29/01/2018 28/01/2021	LP	3,00	0,333300		1 133,00 0,00	348,66 0,00	377,63 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	726,29 406,71
TL121IM000600	29/01/2018 28/01/2021	LP	3,00	0,333300		134,00 0,00	41,24 0,00	44,66 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	85,90 48,10
TL121IM000601	29/01/2018 28/01/2021	LP	3,00	0,333300		420,00 0,00	129,25 0,00	139,99 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	269,24 150,76
TL121IM000602	29/01/2018 28/01/2021	LP	3,00	0,333300		170,00 0,00	52,31 0,00	56,66 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	108,97 61,03



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2183000001			MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.						
TL121IM000603	29/01/2018 28/01/2021	LP	3,00	0,333300		900,00 0,00	276,96 0,00	299,97 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	576,93 323,07
TL121IM000620	30/06/2018 29/06/2021	LP	3,00	0,333300		15 092,07 0,00	2 549,55 0,00	5 030,19 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	7 579,74 7 512,33
TL121IM000621	30/06/2018 29/06/2021	LP	3,00	0,333300		4 029,17 0,00	680,66 0,00	1 342,92 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 023,58 2 005,59
TL121IM000622	30/06/2018 29/06/2021	LP	3,00	0,333300		2 724,11 0,00	460,19 0,00	907,95 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 368,14 1 355,97
TL121IM000623	30/06/2018 29/06/2021	LP	3,00	0,333300		377,90 0,00	63,84 0,00	125,95 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	189,79 188,11
TL121IM000624	30/06/2018 29/06/2021	LP	3,00	0,333300		8 610,05 0,00	1 454,52 0,00	2 869,73 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	4 324,25 4 285,80
TL121IM000628	09/05/2018 08/05/2021	LP	3,00	0,333300		1 025,00 0,00	221,83 0,00	341,63 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	563,46 461,54
TL121IM000629	09/05/2018 08/05/2021	LP	3,00	0,333300		165,00 0,00	35,71 0,00	54,99 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	90,70 74,30
TL121IM000645	17/07/2018 16/07/2023	LP	5,00	0,200000		246,07 0,00	22,65 0,00	49,21 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	71,86 174,21



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable						2183000001	MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.				
TL121IM000646	17/07/2018 16/07/2023	LP	5,00	0,200000		1 061,46 0,00	97,71 0,00	212,29 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	310,00 751,46
TL121IM000648	18/05/2018 17/05/2021	LP	3,00	0,333300		880,00 0,00	183,21 0,00	293,30 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	476,51 403,49
TL121IM000651	04/07/2018 03/07/2021	LP	3,00	0,333300		1 586,25 0,00	262,18 0,00	528,70 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	790,88 795,37
TL121IM000652	20/07/2018 19/07/2021	LP	3,00	0,333300		1 800,00 0,00	271,21 0,00	599,94 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	871,15 928,85
TL121IM000653	20/07/2018 19/07/2021	LP	3,00	0,333300		705,00 0,00	106,22 0,00	234,98 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	341,20 363,80
TL121IM000654	20/07/2018 19/07/2021	LP	3,00	0,333300		2 400,00 0,00	361,61 0,00	799,92 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 161,53 1 238,47
TL121IM000655	20/07/2018 19/07/2021	LP	3,00	0,333300		165,00 0,00	24,86 0,00	54,99 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	79,85 85,15
TL121IM000656	20/07/2018 19/07/2021	LP	3,00	0,333300		160,00 0,00	24,11 0,00	53,33 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	77,44 82,56
TL121IM000672	01/11/2018 31/10/2023	LP	5,00	0,200000		1 465,00 0,00	48,97 0,00	293,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	341,97 1 123,03



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin	
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin	
Code comptable						2183000001	MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.					
TL121IM000675	31/12/2018 30/12/2023	LP	5,00	0,200000		5 396,00 0,00	2,96 0,00	1 079,20 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 082,16 4 313,84	
TL121IM000677	01/01/2019 31/12/2023	LP	5,00	0,200000		1 710,00 0,00	0,00 0,00	342,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	342,00 1 368,00	
TL121IM000683	01/03/2019 28/02/2022	LP	3,00	0,333300		1 135,00 0,00	0,00 0,00	317,15 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	317,15 817,85	
TL121IM000692	31/05/2019 30/05/2021	LP	2,00	0,500000		497,80 0,00	0,00 0,00	146,61 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	146,61 351,19	
TL121IM000696	18/07/2019 17/07/2024	LP	5,00	0,200000		2 030,00 0,00	0,00 0,00	185,76 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	185,76 1 844,24	
Total	Code comptable					2183000001	MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.					
108						257 423,50 0,00	179 434,05 0,00	33 238,87 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	212 672,92 44 750,58
Code comptable						2184000001	MOBILIER					
TL121IM000001	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		191,25 0,00	113,61 0,00	19,13 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	132,74 58,51	
TL121IM000002	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		41,65 0,00	24,76 0,00	4,17 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	28,93 12,72	



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218400001			MOBILIER						
TL121IM000003	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		90,95 0,00	54,04 0,00	9,10 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	63,14 27,81
TL121IM000004	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		2 400,00 0,00	1 425,33 0,00	240,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 665,33 734,67
TL121IM000005	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		378,59 0,00	224,85 0,00	37,86 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	262,71 115,88
TL121IM000006	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		801,34 0,00	475,89 0,00	80,13 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	556,02 245,32
TL121IM000007	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		675,16 0,00	400,99 0,00	67,52 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	468,51 206,65
TL121IM000008	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		41,65 0,00	24,76 0,00	4,17 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	28,93 12,72
TL121IM000009	18/02/2013 17/02/2023	LP	10,00	0,100000		4 668,22 0,00	2 739,98 0,00	466,82 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 206,80 1 461,42
TL121IM000010	18/02/2013 17/02/2023	LP	10,00	0,100000		568,00 0,00	333,38 0,00	56,80 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	390,18 177,82
TL121IM000011	18/02/2013 17/02/2023	LP	10,00	0,100000		392,00 0,00	230,08 0,00	39,20 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	269,28 122,72



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218400001			MOBILIER						
TL121IM000012	18/02/2013 17/02/2023	LP	10,00	0,100000		3 648,00 0,00	2 141,17 0,00	364,80 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 505,97 1 142,03
TL121IM000013	18/02/2013 17/02/2023	LP	10,00	0,100000		2 432,00 0,00	1 427,45 0,00	243,20 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 670,65 761,35
TL121IM000014	18/02/2013 17/02/2023	LP	10,00	0,100000		6 102,34 0,00	3 581,71 0,00	610,23 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	4 191,94 1 910,40
TL121IM000015	18/02/2013 17/02/2023	LP	10,00	0,100000		466,00 0,00	273,52 0,00	46,60 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	320,12 145,88
TL121IM000016	18/02/2013 17/02/2023	LP	10,00	0,100000		226,80 0,00	133,12 0,00	22,68 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	155,80 71,00
TL121IM000017	18/02/2013 17/02/2023	LP	10,00	0,100000		7 847,48 0,00	4 606,04 0,00	784,75 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	5 390,79 2 456,69
TL121IM000018	29/03/2013 28/03/2023	LP	10,00	0,100000		852,84 0,00	490,84 0,00	85,28 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	576,12 276,72
TL121IM000019	29/03/2013 28/03/2023	LP	10,00	0,100000		74,00 0,00	42,59 0,00	7,40 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	49,99 24,01
TL121IM000020	29/03/2013 28/03/2023	LP	10,00	0,100000		84,00 0,00	48,35 0,00	8,40 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	56,75 27,25



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218400001			MOBILIER						
TL121IM000021		PERSPECTIVES - FC 51674521840000001				79,00	45,47	7,90	0,00	0,00	53,37
29/03/2013	28/03/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,63
TL121IM000022		PERSPECTIVES - FC 51674521840000001				89,00	51,22	8,90	0,00	0,00	60,12
29/03/2013	28/03/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,88
TL121IM000023		PERSPECTIVES - FC 51674521840000001				44,00	25,32	4,40	0,00	0,00	29,72
29/03/2013	28/03/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,28
TL121IM000024		PERSPECTIVES - FC 51674621840000001				716,88	412,61	71,69	0,00	0,00	484,30
29/03/2013	28/03/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232,58
TL121IM000025		PERSPECTIVES - FC 51674621840000001				1 188,00	683,76	118,80	0,00	0,00	802,56
29/03/2013	28/03/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	385,44
TL121IM000026		PERSPECTIVES - FC 51674621840000001				1 881,00	1 082,62	188,10	0,00	0,00	1 270,72
29/03/2013	28/03/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610,28
TL121IM000027		PERSPECTIVES - FC 51674621840000001				873,00	502,46	87,30	0,00	0,00	589,76
29/03/2013	28/03/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283,24
TL121IM000028		PERSPECTIVES - FC 51674621840000001				853,00	490,95	85,30	0,00	0,00	576,25
29/03/2013	28/03/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276,75
TL121IM000029		PERSPECTIVES - FC 51674621840000001				692,00	398,28	69,20	0,00	0,00	467,48
29/03/2013	28/03/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224,52



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218400001			MOBILIER						
TL121IM000030		PERSPECTIVES - FC 51674621840000001				200,00	115,11	20,00	0,00	0,00	135,11
29/03/2013	28/03/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64,89
TL121IM000084		PERSPECTIVES - FC 51683021840000001				424,00	236,80	42,40	0,00	0,00	279,20
31/05/2013	30/05/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144,80
TL121IM000085		PERSPECTIVES - FC 51683021840000001				277,00	154,69	27,70	0,00	0,00	182,39
31/05/2013	30/05/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94,61
TL121IM000092		PERSPECTIVES - FC 51686721840000001				1 073,20	742,67	134,15	0,00	0,00	876,82
18/06/2013	17/06/2021	LP	8,00	0,125000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196,38
TL121IM000101		PERSPECTIVES - FC 51701321840000001				1 741,11	906,82	174,11	0,00	0,00	1 080,93
16/10/2013	15/10/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660,18
TL121IM000115		PERSPECTIVES - FC 51718421840000001				626,37	310,41	62,64	0,00	0,00	373,05
17/01/2014	16/01/2024	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253,32
TL121IM000116		PERSPECTIVES - FC 51718421840000001				658,77	326,47	65,88	0,00	0,00	392,35
17/01/2014	16/01/2024	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266,42
TL121IM000404		AEL - 10 REPOSE PIEDS PR21840000001				1 080,00	119,70	108,00	0,00	0,00	227,70
22/11/2017	21/11/2027	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	852,30
TL121IM000424		BUREAUX			21840000001	14 437,51	14 437,51	0,00	0,00	0,00	14 437,51
19/09/2005	18/09/2013	LP	8,00	0,125000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218400001			MOBILIER						
TL121IM000444						645,84	510,72	64,58	0,00	0,00	575,30
04/02/2011	03/02/2021	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,54
TL121IM000445						789,36	624,28	78,94	0,00	0,00	703,22
04/02/2011	03/02/2021	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86,14
TL121IM000495						368,14	218,61	36,81	0,00	0,00	255,42
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112,72
TL121IM000496						344,80	204,77	34,48	0,00	0,00	239,25
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105,55
TL121IM000497						352,80	209,52	35,28	0,00	0,00	244,80
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108,00
TL121IM000498						168,30	99,95	16,83	0,00	0,00	116,78
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,52
TL121IM000499						109,45	65,03	10,95	0,00	0,00	75,98
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33,47
TL121IM000500						470,90	279,66	47,09	0,00	0,00	326,75
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144,15
TL121IM000502						1 136,00	674,66	113,60	0,00	0,00	788,26
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347,74



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218400001			MOBILIER						
TL121IM000503						406,00	241,12	40,60	0,00	0,00	281,72
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124,28
TL121IM000504						916,80	544,48	91,68	0,00	0,00	636,16
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,64
TL121IM000505						716,00	425,22	71,60	0,00	0,00	496,82
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219,18
TL121IM000506						216,75	128,75	21,68	0,00	0,00	150,43
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66,32
TL121IM000507						168,30	99,95	16,83	0,00	0,00	116,78
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,52
TL121IM000508						470,90	279,66	47,09	0,00	0,00	326,75
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144,15
TL121IM000509						1 136,00	674,66	113,60	0,00	0,00	788,26
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347,74
TL121IM000510						916,80	544,48	91,68	0,00	0,00	636,16
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,64
TL121IM000511						109,45	65,03	10,95	0,00	0,00	75,98
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33,47



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218400001			MOBILIER						
TL121IM000512		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				431,00	255,97	43,10	0,00	0,00	299,07
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131,93
TL121IM000513		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				84,15	50,00	8,42	0,00	0,00	58,42
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,73
TL121IM000514		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				235,45	139,86	23,55	0,00	0,00	163,41
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72,04
TL121IM000515		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				812,00	482,24	81,20	0,00	0,00	563,44
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248,56
TL121IM000516		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				568,00	337,33	56,80	0,00	0,00	394,13
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173,87
TL121IM000517		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				458,40	272,24	45,84	0,00	0,00	318,08
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,32
TL121IM000518		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				109,45	65,03	10,95	0,00	0,00	75,98
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33,47
TL121IM000519		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				821,25	487,76	82,13	0,00	0,00	569,89
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251,36
TL121IM000520		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				294,00	174,60	29,40	0,00	0,00	204,00
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218400001			MOBILIER						
TL121IM000521		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				542,40	322,13	54,24	0,00	0,00	376,37
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166,03
TL121IM000522		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				44,00	26,13	4,40	0,00	0,00	30,53
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,47
TL121IM000523		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				743,20	441,38	74,32	0,00	0,00	515,70
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227,50
TL121IM000524		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				868,00	515,50	86,80	0,00	0,00	602,30
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265,70
TL121IM000525		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				572,00	339,70	57,20	0,00	0,00	396,90
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175,10
TL121IM000526		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				165,60	98,35	16,56	0,00	0,00	114,91
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,69
TL121IM000527		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				2 218,40	1 317,48	221,84	0,00	0,00	1 539,32
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	679,08
TL121IM000528		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				9 433,60	5 602,51	943,36	0,00	0,00	6 545,87
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 887,73
TL121IM000529		PERSPECTIVES - FC 51666321840000001				11 544,00	6 855,85	1 154,40	0,00	0,00	8 010,25
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 533,75



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218400001			MOBILIER						
TL121IM000530	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		2 611,20 0,00	1 550,76 0,00	261,12 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 811,88 799,32
TL121IM000531	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		2 626,80 0,00	1 560,03 0,00	262,68 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 822,71 804,09
TL121IM000532	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		1 134,40 0,00	673,71 0,00	113,44 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	787,15 347,25
TL121IM000533	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		2 131,20 0,00	1 265,70 0,00	213,12 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 478,82 652,38
TL121IM000534	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		3 496,08 0,00	2 076,29 0,00	349,61 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 425,90 1 070,18
TL121IM000535	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		2 304,00 0,00	1 368,32 0,00	230,40 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 598,72 705,28
TL121IM000536	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		19 054,50 0,00	11 316,26 0,00	1 905,45 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	13 221,71 5 832,79
TL121IM000537	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		132,00 0,00	78,39 0,00	13,20 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	91,59 40,41
TL121IM000538	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		6 681,00 0,00	3 967,77 0,00	668,10 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	4 635,87 2 045,13



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218400001			MOBILIER						
TL121IM000539	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		2 703,00 0,00	1 605,28 0,00	270,30 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 875,58 827,42
TL121IM000540	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		1 627,20 0,00	966,38 0,00	162,72 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 129,10 498,10
TL121IM000541	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		6 876,00 0,00	4 083,58 0,00	687,60 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	4 771,18 2 104,82
TL121IM000542	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		4 116,00 0,00	2 444,45 0,00	411,60 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 856,05 1 259,95
TL121IM000543	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		4 323,20 0,00	2 567,50 0,00	432,32 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 999,82 1 323,38
TL121IM000544	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		3 240,00 0,00	1 924,20 0,00	324,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 248,20 991,80
TL121IM000545	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		821,25 0,00	487,76 0,00	82,13 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	569,89 251,36
TL121IM000546	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		44,00 0,00	26,13 0,00	4,40 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	30,53 13,47
TL121IM000547	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		180,20 0,00	107,02 0,00	18,02 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	125,04 55,16



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2184000001			MOBILIER						
TL121IM000548	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	542,40	322,13	54,24	0,00	0,00	376,37
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166,03
TL121IM000549	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	1 552,00	921,72	155,20	0,00	0,00	1 076,92
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	475,08
TL121IM000550	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	458,40	272,24	45,84	0,00	0,00	318,08
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,32
TL121IM000551	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	959,20	569,66	95,92	0,00	0,00	665,58
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293,62
TL121IM000552	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	969,60	575,83	96,96	0,00	0,00	672,79
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296,81
TL121IM000553	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	2 157,19	1 281,14	215,72	0,00	0,00	1 496,86
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660,33
TL121IM000554	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	294,00	174,60	29,40	0,00	0,00	204,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00
TL121IM000555	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	44,00	26,13	4,40	0,00	0,00	30,53
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,47
TL121IM000556	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	542,40	322,13	54,24	0,00	0,00	376,37
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166,03



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2184000001			MOBILIER						
TL121IM000557	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	933,60	554,45	93,36	0,00	0,00	647,81
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285,79
TL121IM000558	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	1 165,89	692,41	116,59	0,00	0,00	809,00
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	356,89
TL121IM000559	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	662,40	393,39	66,24	0,00	0,00	459,63
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202,77
TL121IM000560	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	179,35	106,50	17,94	0,00	0,00	124,44
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54,91
TL121IM000561	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	209,95	124,71	21,00	0,00	0,00	145,71
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64,24
TL121IM000562	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	1 018,30	604,76	101,83	0,00	0,00	706,59
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311,71
TL121IM000563	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	678,30	402,83	67,83	0,00	0,00	470,66
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207,64
TL121IM000564	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	90,95	54,04	9,10	0,00	0,00	63,14
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27,81
TL121IM000565	23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000	382,50	227,16	38,25	0,00	0,00	265,41
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117,09



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2184000001			MOBILIER						
TL121IM000566		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				83,30	49,47	8,33	0,00	0,00	57,80
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,50
TL121IM000567		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				382,50	227,16	38,25	0,00	0,00	265,41
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117,09
TL121IM000568		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				83,30	49,47	8,33	0,00	0,00	57,80
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,50
TL121IM000569		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				191,25	113,61	19,13	0,00	0,00	132,74
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,51
TL121IM000570		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				41,65	24,76	4,17	0,00	0,00	28,93
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,72
TL121IM000571		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				191,25	113,61	19,13	0,00	0,00	132,74
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,51
TL121IM000573		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				41,65	24,76	4,17	0,00	0,00	28,93
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,72
TL121IM000574		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				167,22	99,30	16,72	0,00	0,00	116,02
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,20
TL121IM000575		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				90,95	54,04	9,10	0,00	0,00	63,14
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27,81



Page 77 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2184000001			MOBILIER						
TL121IM000576		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				1 116,00	662,78	111,60	0,00	0,00	774,38
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341,62
TL121IM000577		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				90,95	54,04	9,10	0,00	0,00	63,14
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27,81
TL121IM000578		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				266,40	158,21	26,64	0,00	0,00	184,85
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,55
TL121IM000579		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				90,95	54,04	9,10	0,00	0,00	63,14
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27,81
TL121IM000580		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				142,80	84,81	14,28	0,00	0,00	99,09
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43,71
TL121IM000581		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				179,35	106,50	17,94	0,00	0,00	124,44
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54,91
TL121IM000582		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				229,93	136,54	22,99	0,00	0,00	159,53
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,40
TL121IM000583		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				478,80	284,35	47,88	0,00	0,00	332,23
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146,57
TL121IM000584		PERSPECTIVES - FC 51666421840000001				1 468,80	872,30	146,88	0,00	0,00	1 019,18
23/01/2013	22/01/2023	LP	10,00	0,100000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	449,62



Page 78 sur 83

Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2184000001			MOBILIER						
TL121IM000585	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		90,95 0,00	54,04 0,00	9,10 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	63,14 27,81
TL121IM000586	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		204,80 0,00	121,63 0,00	20,48 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	142,11 62,69
TL121IM000587	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		423,20 0,00	251,33 0,00	42,32 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	293,65 129,55
TL121IM000588	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		961,80 0,00	571,20 0,00	96,18 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	667,38 294,42
TL121IM000589	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		963,00 0,00	571,92 0,00	96,30 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	668,22 294,78
TL121IM000590	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		961,80 0,00	571,20 0,00	96,18 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	667,38 294,42
TL121IM000591	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		573,75 0,00	340,77 0,00	57,38 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	398,15 175,60
TL121IM000592	23/01/2013 22/01/2023	LP	10,00	0,100000		621,15 0,00	368,92 0,00	62,12 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	431,04 190,11
TL121IM000634	03/07/2018 02/07/2028	LP	10,00	0,100000		407,29 0,00	20,31 0,00	40,73 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	61,04 346,25



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019 Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		2184000001			MOBILIER						
TL121IM000635	03/07/2018 02/07/2028	LP	10,00	0,100000		203,64 0,00	10,15 0,00	20,36 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	30,51 173,13
TL121IM000636	03/07/2018 02/07/2028	LP	10,00	0,100000		1 272,81 0,00	63,47 0,00	127,28 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	190,75 1 082,06
TL121IM000637	03/07/2018 02/07/2028	LP	10,00	0,100000		195,90 0,00	9,77 0,00	19,59 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	29,36 166,54
TL121IM000638	03/07/2018 02/07/2028	LP	10,00	0,100000		308,00 0,00	15,36 0,00	30,80 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	46,16 261,84
TL121IM000659	28/09/2018 27/09/2028	LP	10,00	0,100000		1 893,53 0,00	49,28 0,00	189,35 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	238,63 1 654,90
TL121IM000703	29/10/2019 28/10/2027	LP	8,00	0,125000		5 698,62 0,00	0,00 0,00	124,90 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	124,90 5 573,72
TL121IM000704	29/10/2019 28/10/2029	LP	10,00	0,100000		994,55 0,00	0,00 0,00	17,44 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	17,44 977,11
Total	Code comptable	2184000001			MOBILIER						
144						196 357,90 0,00	115 394,40 0,00	17 692,01 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	133 086,41 63 271,49
Code comptable		2188000001			AUTRES IMMO CORPORELLES						



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Deb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218800001			AUTRES IMMO CORPORELLES						
TL121IM000108	30/11/2013 29/11/2023	LP	10,00	0,100000		5 615,24 0,00	2 855,95 0,00	561,52 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 417,47 2 197,77
TL121IM000169	30/01/2015 29/01/2020	LP	5,00	0,200000		2 100,00 0,00	1 646,17 0,00	420,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 066,17 33,83
TL121IM000174	27/02/2015 26/02/2020	LP	5,00	0,200000		2 400,00 0,00	1 845,33 0,00	480,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 325,33 74,67
TL121IM000177	31/03/2015 30/03/2020	LP	5,00	0,200000		2 100,00 0,00	1 575,53 0,00	420,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 995,53 104,47
TL121IM000178	31/03/2015 30/03/2020	LP	5,00	0,200000		3 600,00 0,00	2 700,90 0,00	720,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 420,90 179,10
TL121IM000214	30/10/2015 29/10/2020	LP	5,00	0,200000		1 920,00 0,00	1 217,07 0,00	384,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 601,07 318,93
TL121IM000215	30/10/2015 29/10/2020	LP	5,00	0,200000		921,00 0,00	583,81 0,00	184,20 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	768,01 152,99
TL121IM000216	05/11/2015 04/11/2020	LP	5,00	0,200000		3 455,00 0,00	2 180,49 0,00	691,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	2 871,49 583,51
TL121IM000224	31/12/2015 30/12/2020	LP	5,00	0,200000		1 535,00 0,00	921,51 0,00	307,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 228,51 306,49



Situation plan d'amortissement

Comptable

05/06/2020

Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Deb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Code comptable		218800001			AUTRES IMMO CORPORELLES						
TL121IM000225	31/12/2015 30/12/2020	LP	5,00	0,200000		768,00 0,00	461,05 0,00	153,60 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	614,65 153,35
TL121IM000228	31/07/2015 30/07/2020	LP	5,00	0,200000		3 840,00 0,00	2 625,09 0,00	768,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	3 393,09 446,91
TL121IM000229	31/07/2015 30/07/2020	LP	5,00	0,200000		4 605,00 0,00	3 148,07 0,00	921,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	4 069,07 535,93
TL121IM000230	14/01/2015 13/01/2020	LP	5,00	0,200000		15 146,00 0,00	12 007,41 0,00	3 029,20 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	15 036,61 109,39
Total	Code comptable	218800001			AUTRES IMMO CORPORELLES						
13						48 005,24 0,00	33 768,38 0,00	9 039,52 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	42 807,90 5 197,34
Total	Site financier	TL121			Corrèze Téléassistance						
710						2 630 027,07 0,00	1 486 709,81 0,00	332 198,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 818 907,81 811 119,26



Société : S01 FONDATION PARTAGE ET VIE
 Exercice : 01/01/2019 au 31/12/2019

Situation au 31/12/2019

Référence	Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
								Val. résiduelle	Solde déprec.					Rééval. période	Valeur Nette fin
Total société		S01					FONDATION PARTAGE ET VIE	2 630 027,07	1 486 709,81	332 198,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 818 907,81
710								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	811 119,26



ENGAGEMENTS A INCIDENCE FINANCIERE

Modalités opérationnelles :

En 2013, un bail de location des locaux est signé avec la SEM Corrèze Equipement pour la durée de la DSP 2013-2022.

Le montant du loyer annuel 2019 s'élève à 79 481 € HT et les charges locatives à 8 164 € HT.

Pour assurer la continuité du service diverses mesures ont été prises :

Contrat de maintenance 24 h /24 et 7j/7 avec les prestataires suivants :

WISY assure le fonctionnement et la maintenance des applicatifs métiers dans le cadre d'un contrat annuel d'un montant de 16 200 € HT

T2I assure le fonctionnement du système de réception des alarmes avec télémaintenance et organisation d'astreinte dans le cadre d'un contrat annuel d'un montant de 5 299,02 € HT

ADISTA et ORANGE BUSINESS SERVICES assure une hot line technique avec intervention sur site dans les 4 heures sur l'ensemble de l'installation.

ACS'IT Malemort assure le fonctionnement du système informatique et la surveillance du réseau avec télémaintenance et organisation d'astreinte dans le cadre d'un contrat annuel d'un montant de 50 248,80 € HT.

GEMA assure la maintenance du groupe électrogène garantissant la continuité de l'alimentation électrique.

Pour garantir un fonctionnement 24h/ 24 et 7j/7 12 salariés travaillent en cycles de manière à assurer une écoute et une surveillance à distance sans interruption.

Pendant les mois d'été des permanences et astreintes à domicile sont organisées pour parer au remplacement d'appareils endommagés par les surtensions dues aux orages.

Ces salariés sont indemnisés selon les dispositions de la Convention Collective appliquée dans l'établissement.

Conventions entre les SIRMAD de la Fondation Partage et Vie :

Dans un contexte d'activités relativement homogènes sur le fond, le développement historique mené par Evelyne SANCIER sur les départements voisins de la Creuse, du Loir et Cher et de la Haute Vienne a induit au fil du temps le partage d'un certain nombre de charges communes aux différents SIRMAD. Il s'agissait de faire émerger des synergies qui procèdent actuellement de refacturations entre les sites.

En toute logique historique, c'est Corrèze Téléassistance qui porte actuellement le plus de charges refacturées. Il s'agit notamment des salaires de la gouvernance opérationnelle commune, mais aussi de « frais d'écoute » et de loyer.

Salaires de la gouvernance :

La gouvernance managériale, administrative et technique est partagée avec les 3 autres sites de Partage & Vie. Les temps de travail des personnels partagés sont affectés à hauteur de 50% sur les activités entrant dans le champ d'activité régi par la DSP signée avec le Département de la Corrèze.

Les emplois concernés sont ceux de :

Directeur opérationnel et technique : CDI 0.50 ETP sur DSP Corrèze
Responsable informatique : CDI 0.50 ETP sur DSP Corrèze
Responsable administratif : CDI 0.50 ETP sur DSP Corrèze

Un salarié initialement recruté sur le site de Naves a ensuite été muté sur le site de Guéret (DSP de la Creuse). Il est refacturé à 100% à la DSP de la Creuse et n'apparaît donc pas dans les comptes de la DSP de la Corrèze.

Locaux partagés :

Le site de Naves héberge l'activité expérimentale médico-sociale « M@DO » développée par Partage & Vie avec le soutien de l'ARS et du département de la Corrèze. A ce titre, un loyer annuel de 12 000 euros TTC est refacturé par Corrèze Téléassistance à M@DO.

Le site de Naves héberge l'activité de deux salariés travaillant pour le compte de la DSP de la Vienne. A ce titre, l'occupation des bureaux fait également l'objet d'une refacturation annuelle de 3600 euros HT au site Partage & Vie de Limoges.

Il s'agit là de recettes en atténuation du budget de la DSP signée avec la Corrèze.

Modalités de calcul des « frais d'écoute » :

Les plateformes respectives des DSP signées entre Partage & Vie et les 3 autres départements ne sont pas ouvertes sur les congés de fin de semaine. Le service est néanmoins assuré et les appels à traiter sont alors basculés et gérés par la plateforme de Naves.

Quand les opérateurs de la Corrèze prennent en charge les appels (entrants ou sortants) des usagers des plateformes des trois autres départements, le coût unitaire de ces appels est refacturé au réel par la Corrèze aux autres départements.

Ces facturations constituent des recettes en atténuation dans les comptes de la DSP de la Corrèze.

Le coût unitaire d'un appel sur la plateforme Corrèze est calculé en divisant l'ensemble des charges engagées par la Corrèze pour gérer les appels par le nombre d'appels total passé sur l'année.

Le nombre d'appels est issu du module de gestion des appels.

Corrèze téléassistance a géré 102 235 appels pour les autres sites en 2019.

Au coût de 2,60 euros l'appel, les recettes en atténuation sont ainsi chiffrées à 265 811 euros en 2019.

De la même manière, les appels gérés par les autres départements pour des abonnés corréziens peuvent être facturés à Corrèze téléassistance. C'est notamment le cas si la plateforme de Corrèze est en surcharge de flux : dans ce cas les appels en surnombre sont basculés et traités sur les autres sites Partage & Vie (Guéret). Dans cette situation, les modalités de refacturation vers Corrèze téléassistance sont identiques.



Assuré

Établissement : Fondation Partage et Vie
SIRMAD Corrèze Téléassistance
Contrat LLOYD'S INSURANCE COMPANY SA N° :
B1339BIN10AMM16FR

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE HOSPITALIÈRE

Par la présente attestation d'assurance, **BEAH**, mandataire gestionnaire pour le compte de la Compagnie **LLOYD'S INSURANCE COMPANY SA**, atteste que votre établissement a souscrit un contrat de responsabilité qui a pour objet de le garantir pour l'ensemble de ses responsabilités générales et professionnelles, à raison des dommages matériels, immatériels et corporels pouvant résulter de dommages causés aux tiers.

Cette garantie couvre également la responsabilité civile personnelle encourue par les résidents de leur propre fait, ou du fait du matériel et mobilier qu'ils peuvent détenir dans les locaux, pour les dommages causés aux tiers dans l'enceinte et à l'extérieur de l'établissement (y compris lorsqu'ils sont en week-end et/ou vacances avec leurs familles).

Cette garantie intervient en complément ou par défaut des contrats d'assurance éventuellement souscrits au profit de ces personnes.

Sont par contre exclus les dommages subis ou causés aux conjoints, ascendants ou descendants, ou du fait du patrimoine personnel du pensionnaire.

Cette garantie est délivrée aux résidents (personnes âgées et handicapées) hébergées de manière permanente dans les services Maison de retraite, Cure Médicale, Moyen et Long Séjour, MAS – FAM – FH et FV, et non aux personnes hospitalisés temporairement dans des services actifs.

Reste donc exclue la garantie de la responsabilité civile personnelle :

- des personnes âgées en accueil de jour ;
- des personnes handicapées en hébergement de courte durée, en accueil de jour ou en service d'accompagnement.

La présente attestation est délivrée pour le compte de **LLOYD'S INSURANCE COMPANY SA** et ne peut l'engager au delà des clauses, limites et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Fait à Besançon, pour valoir ce que de droit, le 21 janvier 2019

Pour la SAS BEAH, son Directeur Général,

Marco Favale



BEAH SAS
8 Rue Alfred de VIGNY
25000 BESANÇON

Tél.: +33 (0)3 81 55 25 25
Fax: +33 (0)3 81 55 92 20
E-mail : gestion@beah.fr

Broker at **LLOYD'S**

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Compte-rendu de réunion

A - Objet de la réunion

Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du dispositif départemental de Télé Assistance avancée et portant généralisation de la domotique.

Examen du rapport annuel 2019 du délégataire

Date de la réunion : Mercredi 7 octobre 2020 à 10h00

B - Composition de la commission consultative des services publics locaux

1 - Membres

Nom	Qualité	Fonction	Présence
M. Christophe ARFEUILLERE	Conseiller Départemental	Président	X
Mme Sandrine MAURIN	Conseillère Départementale	Membre titulaire	
M. Francis COMBY	Conseiller Départemental	Membre titulaire	
M. Jean-Marie TAGUET	Conseiller Départemental	Membre titulaire	X
Mme Nelly SIMANDOUX	Conseillère Départementale	Membre titulaire	X
M. Christian BOUZON	Conseiller Départemental	Membre titulaire	X
M. Gérard SOLER	Conseiller Départemental	Membre suppléant	
Mme Ghislaine DUBOST	Conseillère Départementale	Membre suppléant	
Mme Hélène ROME	Conseillère Départementale	Membre suppléant	
Mme Danielle COULAUD	Conseillère Départementale	Membre suppléant	
M. Gilbert FRONTY	Conseiller Départemental	Membre suppléant	X
M. Patrick CHARPENTIER	Vice Président - France Assos Santé		Excusé
Mme Marie-Claude CARLAT	Présidente UDAF 19		X

2 - Personnalités qualifiées

M. Alexandre MURAT	Directeur Général des Services	
M. Éric LARUE	Directeur Général Adjoint	
M. Vincent SEROZ	Directeur de Cabinet	
Mme Annie CERON	Directeur de la Modernisation et des Moyens	X
M. Vincent DELPY	Directeur - Corrèze Télé Assistance - Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité	X
M. Gaël de FRESLON	Directeur Territorial Nouvelle Aquitaine - Fondation Partage et Vie	
Mme Sylvie PAPON	Directeur de l'Autonomie et MDPH	X
Mme Sylvie JABIOL	Chef de Service - Gestion des Allocations	X
Mme Valérie CHASTANET	Directeur des Finances	

C - Présentation du bilan

Le bilan présenté est celui de la délégation de service public relative à la gestion et l'exploitation du dispositif départemental de Télé Assistance avancée et portant généralisation de la domotique qui a pris effet au 1^{er} janvier 2013, pour une durée de 10 ans.

Concernant la plateforme d'écoute, 30 salariés sont mobilisés pour répondre aux exigences de la DSP, sur des missions qui ont évolué avec la création de 2 postes d'encadrement en 2019, la création d'un poste supplémentaire d'assistant de secteur, la suppression du poste de domoticien et un poste de directeur vacant.

Pour l'année 2019, il est à noter les éléments suivants :

- Les abonnés au dispositif sont principalement des femmes seules, même si la proportion de couples augmente de manière significative ces dernières années. La moyenne d'âge s'établit autour de 85 ans (*87 ans en 2018*),

- A la fin de la 1^{ère} DSP (31/12/2016), la plateforme comptait 2 897 abonnés. Au 31 décembre 2019, la plateforme comptait 6 068 abonnés (*5 959 en 2018*).

- Proposé depuis 2013, le déploiement du pack domotique reste faible.

L'objectif de 300 installations/an sur les 5 premières années de la délégation n'a jamais été atteint malgré l'avenant mis en place en 2015, permettant à 300 nouveaux usagers en domotique de bénéficier d'une réduction sur l'abonnement et sur le prix de l'installation.

Cette opération n'ayant pas été reconduite, il est constaté une chute continue du nombre de nouvelles installations et une chute du nombre d'abonnés. Le coût est le principal frein au déploiement de la domotique chez les personnes âgées.

- En moyenne sur l'année 2019, Corrèze Téléassistance a traité 310 alarmes/jour, dont 18 concernent quotidiennement des états d'alerte d'extrême urgence (chutes, malaises). Des données qui sont relativement stables depuis 2013 et en baisse de près de 7 000 alarmes en 2019.

Le nombre d'intervention de secours a de nouveau augmenté en 2019 et 686 personnes ont été hospitalisées à la suite (34 % des cas). En 2019, Corrèze Téléassistance a sollicité 1 980 interventions des services de secours (*1 792 en 2018, soit + 188*).

Le travail de "filtre" effectué par Corrèze Télé Assistance pour les services de secours reste important et un travail reste à engager avec le SDIS pour éviter les sorties non opportunes.

En 2019, 113 032 alarmes (*120 255 en 2018*) - 6 405 chutes/malaises (*6 634 en 2018*) - 1 980 interventions des secours (*1 792 en 2018*).

- La plateforme a réalisé près de 80 000 appels de convivialité sur une fréquence de 13 appels/an (un appel par mois au minimum par abonné ainsi qu'un appel pour l'anniversaire), auxquels s'ajoutent les appels supplémentaires pour des personnes en situation de fragilité repérées par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison de l'Autonomie (*217 appels par jour en moyenne*).

Analyse financière

Les objectifs fixés en termes de volumétrie (/10 ans), pour 2019 sont :

- 1 300 abonnés entrants (tout type de prestations), dont 450 installations domotiques.

Le nombre d'abonnés a augmenté de 1,8 % en 2019.

Le montant prévisionnel des obligations de service public (OSP) pour 2019 s'élevait à 1 218 292 € duquel le versement excédentaire 2018 de 216 734 € a été déduit. La compensation des OSP 2019 s'est donc élevée à 1 001 558 €.

Cette compensation est établie sur la base budgétaire de l'offre et le montant prévisionnel ajusté :

- à la hauteur de 49,5 % du total des charges constatées,
- dans la limite de 3 % de marge sur la durée du contrat.

Le support de présentation (PowerPoint) est joint en annexe au présent compte-rendu.

D - Avis de la Commission

La présentation du bilan de la délégation de service public relative à la gestion et l'exploitation du dispositif départemental de Télé Assistance avancée et portant généralisation de la domotique n'amène pas de remarque particulière des membres de la commission. Elle est validée à l'unanimité des membres présents.

E - Remarques et observations

Intervention de M. Vincent DELPY concernant l'évolution des dispositifs :

Sur l'abonnement mobile, Corrèze Téléassistance propose deux dispositifs adaptés pour les personnes accompagnées. Concernant le dispositif relatif au téléphone portable avec un bouton d'appel d'urgence à l'arrière, ce dernier va évoluer. En effet, Corrèze Téléassistance a constaté que les personnes accompagnées qui demandaient le dispositif avaient déjà un téléphone portable. Corrèze Téléassistance recherche des solutions applicatives qui pourront être compatibles sur n'importe quel smartphone.

Pour le dispositif actuel au domicile, Corrèze Téléassistance s'adapte en ne voulant plus être dépendant de la ligne analogique du domicile de la personne et en proposant des dispositifs complètement indépendants de ces lignes analogiques en passant par les réseaux mobiles GSM (carte qui embarque les quatre fournisseurs GSM que sont Orange, SFR, Bouygues et Free). Il pourra être également proposé des dispositifs avec la mise en place de la fibre optique.

Une évolution du médaillon est également prévue avec l'intégration d'une carte SIM permettant de contacter Corrèze Téléassistance et également de contacter son entourage. Ce dispositif à l'étude est en cours de qualification chez Corrèze Téléassistance.

Enfin, l'important, aujourd'hui, est de fiabiliser le système de géolocalisation. Ce système est très important pour les personnes autonomes qui veulent être en sécurité.

Mme PAPON précise que la Direction de l'Autonomie et MDPH va travailler sur une nouvelle DSP dès 2021. Pour rappel, 3 candidatures en 2013 :

- le groupement Europ Assistance France / Europ Téléassistance / SFR Collectivités,
- la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité,
- T2I.

Après analyse des candidatures, il a été décidé de retenir le groupement Europ Assistance France / Europ Téléassistance / SFR Collectivités et la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité.

A la date de remise des offres, seul le candidat La Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité a remis une offre.

Monsieur TAGUET demande d'où en est le paiement des interventions du SDIS.

Mme PAPON réprecise l'intérêt de solliciter les secours à bon escient. Un travail a été fait avec le directeur du SDIS, il y a trois semaines, pour pouvoir poser de nouvelles modalités de collaboration et affiner ainsi l'intervention des secours. Le SDIS doit faire des retours sur ces nouvelles modalités.

Signatures

Nom	Qualité	Fonction	Signature
M. Christophe ARFEUILLERE	Conseiller Départemental	Président	
Mme Sandrine MAURIN	Conseillère Départementale	Membre titulaire	
M. Francis COMBY	Conseiller Départemental	Membre titulaire	
M. Jean-Marie TAGUET	Conseiller Départemental	Membre titulaire	
Mme Nelly SIMANDOUX	Conseillère Départementale	Membre titulaire	
M. Christian BOUZON	Conseiller Départemental	Membre titulaire	
M. Gérard SOLER	Conseiller Départemental	Membre suppléant	
Mme Ghislaine DUBOST	Conseillère Départementale	Membre suppléant	
Mme Hélène ROME	Conseillère Départementale	Membre suppléant	
Mme Danielle COULAUD	Conseillère Départementale	Membre suppléant	
M. Gilbert FRONTY	Conseiller Départemental	Membre suppléant	
M. Patrick CHARPENTIER	Vice Président France Assos Santé		Excusé
Mme Marie-Claude CARLAT	Président UDAF 19		
M. Alexandre MURAT	Directeur Général des Services		
M. Éric LARUE	Directeur Général Adjoint		
M. Vincent SEROZ	Directeur de Cabinet		
M. Vincent DELPY	Directeur - Corrèze Télé Assistance - Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité		
M. Gaël de FRESLON	Directeur Territorial Nouvelle Aquitaine - Fondation Partage et Vie		
Mme Annie CERON	Directeur de la Modernisation et des Moyens		
Mme Sylvie PAPON	Directeur de l'Autonomie et MDPH		
Mme Sylvie JABIOL	Chef de Service Gestion des Allocations		
Mme Valérie CHASTANET	Directeur des Finances		

Réunion du 27 novembre 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMMISSION

Commission des Affaires Générales

OBJET

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES - DELEGATION DE POUVOIR DE SIGNATURE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
ARTICLE L.322-11 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

RAPPORT

Par sa délibération n°5 en date du 2 avril 2015, le Conseil Départemental m'a donné délégation de pouvoir sur le fondement de l'article L. 3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toutes décisions concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Les mêmes dispositions prévoient que le Président du Conseil Départemental rende compte à la plus proche réunion utile du Conseil Départemental de l'exercice de cette compétence.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir prendre acte des marchés publics, accords-cadres et avenants notifiés, passés en vertu de ladite délégation, tels qu'ils figurent en annexe au présent rapport.

Je propose à l'Assemblée Départementale de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces dispositions.

Pascal COSTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES - DELEGATION DE POUVOIR DE SIGNATURE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
ARTICLE L.322-11 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2020.11.27/309 en date du 27 novembre 2020, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Franck PEYRET, Rapporteur au nom de la Commission des Affaires Générales,

DÉLIBÈRE

Article unique : L'Assemblée plénière du Conseil Départemental prend acte de la délégation attribuée à Monsieur le Président du Conseil Départemental, sur le fondement de l'article L. 3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le chargeant de prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toutes les décisions concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Acte est donné.

Certifié conforme
Pascal COSTE
Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de L'État le : 30 novembre 2020
Accusé réception en Préfecture n°19-221927205-20201127-409-DE-1-1
Affiché le : 1 décembre 2020

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



L'an deux mille vingt et le vingt sept novembre, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Christian BOUZON, Monsieur Roger CHASSAGNARD, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Danielle COULAUD, Madame Najat DELDOULI, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Florence DUCLOS, Monsieur Gilbert FRONTY, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Cédric LACHAUD, Monsieur Jean-Claude LEYGNAC, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Lilith PITTMAN, Madame Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Madame Michèle RELIAT, Madame Hélène ROME, Monsieur Gilbert ROUHAUD, Madame Nelly SIMANDOUX, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean STOHR, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Nicole TAURISSON, Madame Annick TAYSSE, Madame Stéphanie VALLÉE

Pouvoirs :

Madame Laurence DUMAS	à	Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Madame Hayat TAMIMI	à	Monsieur Cédric LACHAUD

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.



Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



ANNEXE

I - MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS CADRES

■ APPELS D'OFFRES OUVERTS

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CAO
DIRECTION DES ROUTES- SERVICE ETUDES ET TRAVAUX					
Infrastructure routière nouvelle liaison entre la RD1089 et RD921 à MALEMORT Marchés ordinaires	Lot 1 - Terrassements - Assainissement profond - Pilotage général et coordination de l'ensemble des lots	Groupement ROUSSEY (10120 St André Les Vergers) EUROVIA PCL (19000 Tulle)	2 441 015,55 € HT	Durée : 27 mois (3 mois de préparation comprise) à compter de la notification du marché - Ordre de service pour le démarrage des travaux à l'issue de la période de préparation	26/05/2020
	Lot 2 - Terrassements - OA Corrèze - OA SNCF	Groupement GTM CG Nouvelle Aquitaine (33600 Pessac) BOTTE FONDATIONS (94550 Chevilly Larue) MATIERE (15130 Arpajon sur Cère) MENARD (33130 Bègles) GTM Bâtiment Aquitaine (87270 Couzeix)	7 071 705,39 € HT		
	Lot 3 - OA Loyre - OA VC20 - OA Voie Verte	Groupement COLAS SUD OUEST (19360 Malemort) PIGNOT TP (19600 St Pantaléon de Larche)	1 949 272,55 € HT		
	Lot 4 - Chaussées - Assainissement de surface - Équipements	Groupement SIORAT (19270 Ussac) PASS SAS (03300 Cusset)	1 359 369,95 € HT		

▪ **APPELS D'OFFRES OUVERTS (SUITE)**

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CAO
DIRECTION DES ROUTES - SERVICE MOYENS MATERIELS					
Fourniture et livraison de pièces de rechange d'origine pour épareuses Accord-cadre à bons de commande - lot 1 : sans minimum et avec maximum - lot 2 : avec minimum et maximum	lot 1 : Fourniture et livraison de pièces de rechange d'origine pour épareuses de marque SMA	SMA FAUCHEUX (69250 Neuville Sur Saône)	sans minimum / avec maximum de 20 000 € HT annuel	Durée : 1 an, à compter de la notification de l'accord-cadre Reconductible 3 fois	09/06/2020
	lot 2 : Fourniture et livraison de pièces de rechange d'origine pour épareuses de marque NOREMAT	NOREMAT (54710 Ludres)	montants annuels minimum : 40 000 €HT maximum : 100 000 € HT		
Service de transport de matériaux en vrac pour le Conseil Départemental de la Corrèze Accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum	Lot unique	LACHAUD TRANSPORT (19360 Malemort)	Sans minimum ni maximum	Durée : 1 an, à compter de la notification de l'accord-cadre Reconductible 3 fois	09/06/2020
DIRECTION DES ROUTES - SERVICE ETUDES ET TRAVAUX					
Prestations de contrôles extérieurs des travaux de liaison RD1089 et RD921 à MALEMORT Marchés ordinaires	Lot n° 1 - Contrôle extérieur Terrassements Chaussées	FONDASOL (31140 Saint Alban)	171 402 € HT	Durée : 27 mois, à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations	07/07/2020
	Lot n° 2 - Contrôle extérieur Topographique	GEOFIT (44307 Nantes)	148 140 € HT		
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES					
Fourniture de vêtement de travail haute visibilité pour les agents du Conseil Départemental Accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum	Lot unique	MONTEIL VETEMENTS - SARL LES 2 HABITS (19100 Brive)	montants annuels minimum : 20 000 € HT maximum : 100 000 € HT	Durée : 1 an, à compter de la notification de l'accord-cadre Reconductible 2 fois	07/07/2020

■ APPELS D'OFFRES OUVERTS (SUITE)

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CAO
SERVICE BÂTIMENTS					
Maintenance multi-technique des ouvrages et des équipements immeubles du site du CD19 Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum	Lot unique	CEGELEC (19000 Tulle)	sans minimum / avec maximum de 440 000 € HT (durée totale)	Durée : 4 ans fermes, à compter de la notification de l'accord-cadre	09/06/2020
Rénovation des systèmes audiovisuels de la salle Ceyrac - Fourniture et installation de systèmes audiovisuels Marché à tranches	Lot unique	VIDELIO EC (31100 Toulouse)	295 538,16 € HT (total des 3 tranches + PSE n° 1 - 2 et 3)	Durée : 4 ans fermes Les prestations de chaque tranche seront exécutées dans les délais définis par ordre de service	09/10/2020
Accord-cadre - Acquisition de matériels professionnels de cuisine, de laverie et de lingerie Accord-cadre à marchés subséquents avec un minimum et sans maximum	Lot unique	- EQUIP'FROID (19000 Tulle) - FROID ET CUISSON DU LIMOUSIN (87410 Le Palais sur Vienne) - ALBAREIL QUERCINOX (46200 Souillac) - HORIS SAS DIVISIION BONNET THIRODE Grande Cuisine (31240 L'Union)	minimum de 60 000 € HT annuel / sans maximum	Durée : 1 an, à compter de la notification de l'accord-cadre. Reconductible 3 fois	09/10/2020

■ PROCÉDURES ADAPTÉES

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CCMAPA
SERVICE BÂTIMENTS					
Centre d'Entretien Routes Bâtiments (CERBF) de NEUVIC - création d'un abri à sel et d'une aire de lavage Marché ordinaire	Lot unique	PIGNOT TP (19600 Saint Pantaléon de Larche)	87 065,00 € HT	Durée : 1 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux	/
Maison de la Solidarité Départementale d'EGLETONS - réaménagement de la zone d'accueil Marchés ordinaires	Lot 1 - Démolition, plâtrerie peinture, faux-plafonds	SARL GOURSAT & FILS (19300 Egletons)	18 388,80 € HT	Durée : 3 mois (compris 1 mois de préparation) à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux	/
	Lot 2 - Menuiseries intérieures bois	SARL GOURSAT & FILS (19300 Egletons)	6 230,00 € HT		
	Lot 3 - Carrelage	DEVECIS - SOLS & PEINTURES BRIVISTE (19100 Brive)	2 557,50 € HT		
	Lot 4 - Serrurerie	SAS CHEZE Christian (19800 Corrèze)	3 188,75 € HT		
	Lot 5 - Électricité	ERDE (19300 Egletons)	7 314,00 € HT		
	Lot 6 - Chauffage	SAS SOUBRANNE (19300 Egletons)	2 412,00 € HT		
SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE - SANTE					
Formation professionnelle obligatoire des assistant(e)s maternel(le)s Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum	Lot unique	CFPPA TULLE NAVES (19460 Naves)	sans minimum / avec maximum de 40 000 € HT annuel	Durée : 1 an, à compter de la notification de l'accord-cadre Reconductible 3 fois	23/06/2020

▪ **PROCÉDURES ADAPTÉES (SUITE)**

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CCMAPA
SERVICE BÂTIMENTS					
Collège Clémenceau Tulle - création de sanitaires garçons - filles Marchés ordinaires	Lot n° 1 - Gros-oeuvre, démolition	FERNANDES ET FILS (19330 Chameyrat)	9 145,00 € HT	Durée : 3 mois (compris 1 mois de préparation) à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux	/
	Lot n° 2 - Charpente ossature bois	TRADIWOOD CHARPENTE (19360 Malemort)	12 136,86 € HT		
	Lot n° 3 - Menuiseries extérieures	MANIÈRE ET MAS (19100 Brive)	5 030,22 € HT		
	Lot n° 4 - Menuiseries intérieures	DUBOIS ET ASSOCIES (19360 Malemort)	8 644,93 € HT		
	Lot n° 5 - Serrurerie	SGR MAINTENANCE (19360 Malemort)	24 847,04 € HT		
	Lot n° 6 - Plâtrerie peinture	PEREIRA (19000 Tulle)	8 562,00 € HT		
	Lot n° 7 - Carrelage	DEVECIS SOLS ET PEINTURE BRIVISTE (19100 Brive)	7 284,00 € HT		
	Lot n° 8 - Plomberie, chauffage, ventilation	ETS FRANCY (19360 Malemort)	17 822,00 € HT		
	Lot n° 9 - Électricité	ERDE (19300 Egletons)	13 637,68 € HT		
Collège de Merlines – Construction d'un préau	Lot n°1 : Gros œuvre	SARL KESKIN (19200 Ussel)	10 842,13 € HT (base)	Durée : 3 mois, à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux	/
	Lot n°2 : Charpente bois couverture	ETS GOUNY ET CIE (19200 Ussel)	40 249,52 € HT (base - PSE)		

▪ **PROCÉDURES ADAPTÉES (SUITE)**

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CCMAPA
SERVICE BÂTIMENTS					
Installation de systèmes PPMS dans 9 collèges corréziens Marchés ordinaires	Lot 1 : Collège de Bort-Les- Orgues	SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE (87000 Limoges)	21 259,27 € HT	Durée : 1 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux	23/06/2020
	Lot 2 : Collège d'Objat	SARL BERGEVAL ELECTRICITE (19130 Objat)	16 446,33 € HT		
	Lot 3 - Collège d'Allasac	SARL BERGEVAL ELECTRICITE (19130 Objat)	16 404,48 € HT		
	Lot 4 - Collège de Beaulieu	CEGELEC LIMOUSIN (19000 Tulle)	19 595,00 € HT		
	Lot 5 – Collège de Meyssac	CEGELEC LIMOUSIN (19000 Tulle)	15 211,00 € HT		
	Lot 6 – Collège de Beynat	CEGELEC LIMOUSIN (19000 Tulle)	16 744,00 € HT		
	Lot 7 – Collège de Merlines	TAZE ELECTRICITE (19110 Bort Les Orgues)	12 835,50 € HT		
	Lot 8 – Collège de Neuvic	TAZE ELECTRICITE (19110 Bort Les Orgues)	12 474,91 € HT		
	Lot 9 – Collège de Seilhac	CEGELEC LIMOUSIN (19000 Tulle)	13 162,00 € HT		
Collège d'Objat – Travaux de sécurisation (tranche 2) Marché ordinaire	Lot unique	SARL REBIERE CLOTURES (19190 Aubazine)	41 780,00 € HT	Durée : 1 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux	/

▪ **PROCÉDURES ADAPTÉES (SUITE)**

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CCMAPA
SERVICE BÂTIMENTS					
Collège de Beynat – Réfection de l'ancienne salle SVT Marchés ordinaires	Lot 1 : Menuiserie extérieures	PAROUTEAU MENUISERIES (19100 Brive)	20 719,00 € HT	Durée : 4 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux	/
	Lot 2 : Plâtrerie peinture	SARL PEREIRA (19000 Tulle)	3 000,00 € HT		
	Lot 3 – Revêtements de sol souple	TEKNISOLS (19000 Tulle)	5 899,00 € HT		
	Lot 4 – Faux-plafonds / menuiseries bois	DUBOIS ET ASSOCIES (19360 Malemort)	4 013,72 € HT		
	Lot 5 – Plomberie	FRANCY BERNARD (19360 Malemort)	1 600,00 € HT		
	Lot 6 – Électricité	ERDE (19300 Egletons)	4 432,54 € HT		
Collège Jean Lurçat à Brive – Réfection des sanitaires et des vestiaires Marchés à tranches	Lot 1 : Démolition / Maçonnerie	ETS LESTRADE SAS (19100 Brive)	14 800,00 € HT	Durée : 6 mois à compter de l'ordre de service de démarrage de chaque tranche	07/07/2020
	Lot 2 : Plâtrerie / Peinture	SAS DESCAT (19270 Donzenac)	13 433,00 € HT		
	Lot 3 : Menuiseries intérieures	SARL MAZY FRERES (19310 Saint Robert)	24 164,65 € HT		
	Lot 4 : Carrelage / Faïence / Sols Souples	COMPAGNONS CARRELEURS ASSOCIES (19600 Saint Pantaléon de Larche)	18 212,34€ HT		
	Lot 5 : Electricité	AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES (87020 Limoges Cedex)	13 568,93 € HT		
	Lot 6 : Plomberie / Chauffage / Ventilation	COUDRE MARCEL (19100 Brive)	19 246,66 € HT		
	Lot 7 : Menuiseries extérieures / Serrurerie	SARL MAZY FRERES (19310 Saint Robert)	18 919,45 € HT		

■ PROCÉDURES ADAPTÉES (SUITE)

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CAO
SERVICE ETUDES ET TRAVAUX					
Prestations de contrôles extérieurs des travaux de liaison RD1089 et RD921 à MALEMORT Marchés ordinaires	Lot n° 3 - Contrôle extérieur ouvrages d'art	GINGER CEBTP (31 130 Balma)	64 959 € HT	Durée : 27 mois, à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations	/
	Lot n° 4 - Contrôle extérieur charpente métallique	BUREAU VERITAS D'EXPLOITATION (92800 Puteaux)	37 150 € HT	Durée : 18 mois, à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations	
Mission Écologue AMO Environnement dans le cadre des travaux de liaison de la RD1089 et RD921 à Malemort Marché ordinaire	Lot unique	CREXECO (63200 Riom)	66 400 € HT	Durée : 38 mois, à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations	/
RD163 – Communes de Marçillac la Croze et Lostanges – Réfection du pont de Lostanges Marché ordinaire	Lot unique	Groupement SAS MARTINIE & FILS (19800 St Priest de Gimel) / AUVERGNE BETONS SPECIAUX (42 110 Cleppe)	280 399,66 € HT	Durée : 5 mois, à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations	07/07/2020

DIRECTION DE L'AUTONOMIE ET MDPH					
Formation Flash pour conforter et sécuriser l'exercice du métier de l'aide à domicile dans le cadre de l'Académie de l'Autonomie des Métiers de l'Autonomie en Corrèze (AMAC) Accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum	Lot unique	CFPPA TULLE NAVES (19460 Naves)	sans minimum ni maximum	Durée : 1 an, à compter de la notification de l'accord-cadre Reconductible 2 fois	07/07/2020

▪ **PROCÉDURES ADAPTÉES (SUITE)**

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CCMAPA
CELLULE TRANSITION ECOLOGIQUE					
Animation du site Natura 2000 Vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et affluents Marché ordinaire	Lot unique	SAS RURAL CONCEPT (46004 Cahors)	71 500 € HT	Durée : 29 mois à compter de la notification du marché	/
SERVICE MOYENS MATERIELS					
Achat de produits d'entretien pour les besoins du Conseil Départemental de la Corrèze Accord-cadre à bons de commande	Lot unique	SARL SODICO (19100 Brive)	montants annuels minimum : 5 000 € HT maximum : 20 000 € HT	Durée : 1 an à compter de la notification de l'accord-cadre Reconductible 3 fois	/
CORREZE TOURISME					
Réalisation d'une nouvelle édition d'un topoguide de randonnée pédestre "Corrèze" Marché ordinaire	Lot unique	BELLES BALADES EDITIONS (13007 Marseille)	33 200 € HT	Durée : 3 ans fermes à compter de la notification du marché	/
SERVICE BÂTIMENTS					
Maîtrise d'œuvre - collège d'Allasac - restructuration de la demi-pension Marché à tranches	Lot unique	Groupement Hervé DAVID (19000 Tulle)/ INGEPOLE (19100 Brive)/ CO. PILOT (19100 Brive)	Tranche ferme : 16 874 € HT Tranche optionnelle n° 1 : 7 7126 € HT Tranche optionnelle n° 2 : 24 000 € HT	Durée : 3 ans fermes - Tranche ferme : à compter de la notification - Tranches optionnelles n° 1 et 2 : à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations	15/09/2020

▪ **MARCHES PASSES SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE**

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CAO
SERVICE MOYENS MATERIELS					
Fourniture et livraison de pièces de rechange d'origine pour épaveuses Accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum	lot 3 : Fourniture et livraison de pièces de rechange d'origine pour épaveuses de marque ROUSSEAU	EUROPE SERVICE (15000 Aurillac)	sans minimum / avec maximum de 6 000 € HT annuel	Durée : 1 an, à compter de la notification de l'accord-cadre Reconductible 3 fois	/
SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION					
Maintenance de suivi de progiciel - maintenance et support ASTRE RH - maintenance et support GFD - support assistance plus Accord-cadre à bons de commande Sans minimum et sans maximum	Lot unique	GFI PROGICIELS (93400 Saint Ouen)	sans minimum ni maximum	Durée : de la date de notification de l'accord-cadre jusqu'au 31 décembre 2020 Reconductible 2 fois	/
Maintenance et assistance à l'utilisation de progiciels - mise à jour des progiciels standards d'application - assistance d'exploitation technique Accord-cadre à bons de commande	Lot unique	CIRIL GROUP (69603 Villeurbanne)	Montants annuels minimum : 3 240 € HT maximum : 44 000 € HT	Durée : de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2020. Reconductible 1 fois	/
Maintenance pour le logiciel EDDGI et la suite logiciel MEDD / MEDDI+ multi communes Accord-cadre à bons de commande	Lot unique	ENVIRONNEMENT NUMERIQUE (44335 Nantes)	Montants annuels minimum : 350 € HT maximum : 2 000 € HT	Durée : de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2020. Reconductible 3 fois	/
Mise à jour licence BD CARTO Marché ordinaire	Lot unique	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE (94165 Saint Mandé)	1 359,12 € HT (annuel)	Durée : 1 an à compter de la notification. Reconductible 2 fois	/
Mise à jour licence ORTHO HT Marché ordinaire	Lot unique	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE (94165 Saint Mandé)	Montants annuels 2020 : 4 500 € 2021 : 4 796 € 2022 : 4 500 €	Durée : 1 an à compter de la notification. Reconductible 2 fois	/

▪ **MARCHES PASSES SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE (SUITE)**

Marché / Type	Lots	Candidat(s) retenu(s)	Montants	Délai d'exécution / Durée/reconduction	Date CAO
SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION					
Mise à jour SCAN 25 Marché ordinaire	Lot unique	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE (94165 Saint Mande)	3 839,75 € HT (annuel)	Durée : 1 an à compter de la notification Reconductible 2 fois	/
Abonnement à la base ELECTRE Accord-cadre à bons de commande	Lot unique	ELECTRE (75279 Paris))	Montants annuels minimum : 5 400 € HT maximum : 20 000 € HT	Durée : à compter de la notification du marché Reconductible 3 fois	/
Support du logiciel TOAD Accord-cadre à bons de commande	Lot unique	QUEST SOFTWARE INTERNATIONAL LIMITED (Irlande)	Montants annuels minimum : 1 231,68 € HT maximum : 5 000,00 € HT	Durée : 15 mai 2020 au 15 mai 2021 Reconductible 3 fois	/

II - AVENANTS AUX MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

Marchés	Lot(s) concerné(s) N° marché / Avenant	Titulaire(s)	Objet de l'avenant	Montant initial HT Montant après avenant HT
SERVICE BÂTIMENTS				
Nettoyage des locaux et des vitrages des bâtiments du Conseil Départemental de la Corrèze	Lot 2 - Nettoyage des locaux des bâtiments du secteur de Tulle Marché 2017/39 Avenant n° 3	ONET SERVICES (19100 Brive)	Suite au Covid19, la collectivité a souhaité adapter ses besoins en modifiant les fréquences de nettoyage de certains sites. Effet au 11 mai 2020 : nouvelle fréquence d'intervention pour les sites de : MDSAP de Mercoeur et MDSAP de Saint-Privat	Montant initial : minimum 180 000 € maximum 216 000 € Montant inchangé après avenant
	Lot 4 - Nettoyage des locaux des bâtiments du secteur de Brive Marché 2017/41 Avenant n° 2	DERICHEBOURG PROPLETE (19360 Malemort)	Suite au Covid19, la collectivité a souhaité adapter ses besoins en modifiant les fréquences de nettoyage de certains sites. Effet au 11 mai 2020 : nouvelle fréquence d'intervention pour les sites de : MSD Meyssac - MDSAP de Beaulieu - MSD de Juillac et MDSAP de Beynat Effet au 1 ^{er} juillet 2020 pour le site de MDSAP de Beynat	Montant initial - minimum 40 000 € - maximum 70 000 € Montant inchangé après avenant
DIRECTION DES ROUTES				
Infrastructure routière nouvelle de liaison entre RD1089 et RD921 à Malemort - Maîtrise d'œuvre	Marché 2019/13 Avenant n°1	SETEC (69458 Lyon)	Prestations supplémentaires : + 161 972,75 € HT	Montant initial : 751 500,00 € Montant après avenant : 913 442,75 €

AVENANTS (suite)

Marchés	Lot(s) concerné(s) N° marché / Avenant	Titulaire(s)	Objet de l'avenant	Montant initial HT Montant après avenant HT
SERVICE BÂTIMENTS				
En raison de l'épidémie de COVID-19, l'assistant à maîtrise d'ouvrage en charge du renouvellement des marchés de chauffage n'a pas été en mesure de réaliser la visite des sites concernés, visite nécessaire pour la définition du besoin. Aussi, il n'a pas été possible de procéder à une remise en concurrence dans les délais. Les avenants concernent les marchés énumérés ci-après :				
Hôtel du Département - exploitation et maintenance des installations thermiques de Marbot et de bâtiments annexes localisés à Tulle (prestations P1-P2-P3)	Marché 2010/56 Avenant n°4	COFELY (92800 Puteaux)	Prolongation marché actuel : - la durée du marché initiale de 10 ans et porté à 10 ans, 10 mois et 11 jours, soit une fin d'exécution au 30 juin 2021 Cet avenant entraîne une incidence financière sur le marché	Montant initial : 1 419 669,80 € Montant avenant : 141 966,98 € Montant après avenant : 1 561 636,78 €
Exploitation et maintenance des installations thermiques du site Espace 1000 Sources à Bugeat (prestations P1-P2-P3)	Marché 2010/57 Avenant n°1	GDF SUEZ ENERGIE Services - COFELY (92800 Puteaux) (Agence Limousin 87000 Limoges)	Prolongation marché actuel : - la durée du marché initiale de 10 ans et porté à 10 ans, 10 mois et 11 jours, soit une fin d'exécution au 30 juin 2021 Cet avenant entraîne une incidence financière sur le marché	Montant initial : 605 980 € Montant avenant : 60 598 € Montant après avenant : 666 598 €
Mission d'assistance pour le renouvellement de marchés d'exploitation et de maintenance multi-technique pour les bâtiments administratifs à Tulle, Marbot, Musée Jacques Chirac à Sarran et Espace 1000 Sources à Bugeat	Marché 2009/114 Avenant n°1	JPR (60000 Beauvais)	Prolongation marché actuel : - la durée du marché initiale de 10 ans et porté à 11 ans, soit une fin d'exécution au 30 juin 2021 Cet avenant entraîne une incidence financière sur le marché	Montant initial : 93 050 € Montant avenant : 6 000 € Montant après avenant : 99 050 €
Exploitation et maintenance des installations thermiques du collège de Beynat (prestations P1-P2-P3)	Marchés 2014/63 et 2019/64 Avenant n° 2	HERVE THERMIQUE (19100 Brive)	Prolongation marché actuel : - la durée du marché initiale de 6 ans et porté à 6 ans, 10 mois et 27 jours, soit une fin d'exécution au 30 juin 2021 Cet avenant entraîne une incidence financière sur le marché	Montant initial : 112 462,80 € Montant avenant : 18 743,80 €, soit : 16 579,73 € à la charge du collège 2 164,07 € à la charge du Département Montant après avenant : 131 206,60 €
Exploitation et maintenance des installations thermiques du collège d'Ussel (prestations P1-P2-P3)	Marchés 2014/65 et 2014/66 Avenant n°2	IDEX ENERGIES (63000 Clermont-Ferrand)	Prolongation marché actuel : - la durée du marché initiale de 6 ans et porté à 6 ans, 10 mois et 3 jours, soit une fin d'exécution au 30 juin 2021 Cet avenant entraîne une incidence financière sur le marché	Montant initial : 881 882,64 € Montant avenant : 146 980,44 €, soit : 129 101,40 € à la charge du collège 17 879,04 € à la charge du Département Montant après avenant : 1 028 863,08 €

AVENANTS (suite)

Marchés	Lot(s) concerné(s) N° marché / Avenant	Titulaire(s)	Objet de l'avenant	Montant initial HT Montant après avenant HT
SERVICE BÂTIMENTS				
Gestion des installations thermiques au collège de Corrèze (prestations P1-P2-P3)	Marché 2011/53 Avenant n°2	GDF SUEZ ENERGIE Services - COFELY (92800 Puteaux) (Agence Limousin 87000 Limoges)	Prolongation marché actuel : - la durée du marché initiale de 9 ans et porté à 10 ans, soit une fin d'exécution au 30 juin 2021 Cet avenant entraîne une incidence financière sur le marché	Montant initial : 492 966,72 € Montant avenant : 54 774,08 €, soit : 39 520,54 € à la charge du collège 15 253,54 € à la charge du Département Montant après avenant : 547 740,80 €
Assistance et conseil en thermique (ACET) pour les collèges de Corrèze et Brive Cabanis	Affaire 10S0076 Avenant n°1	EDEIS (19000 Brive)	Prolongation marché actuel : - la durée du marché initiale de 9 ans et porté à 10 ans, soit une fin d'exécution au 30 juin 2021 Cet avenant entraîne une incidence financière sur le marché	Montant initial : 43 000 € Montant avenant : 2 300 € Montant après avenant : 45 300 €
Collège de Beynat - réfection de l'ancienne salle SVT	Marché 2020/54 Avenant n°1	PEREIRA (19000 Tulle)	Prestations supplémentaires : + 196,00 € HT	Montant initial : 3 000 € Montant après avenant : 3 196 €
SERVICE ETUDES ET TRAVAUX				
Travaux de soutènement en éléments modulaires en béton plein	Marché 2020/22 Avenant n°1	SAS PIGNOT TP (19600 Saint Pantaléon de Larche)	Augmentation du montant annuel maximum	Montant annuel : maximum initial : 80 000 € HT montant avenant : 8 000 € HT maximum après avenant : 88 000 € HT
SERVICE INTERIEUR				
Achats de carburants en stations délivré au moyen de cartes accréditatives pour les besoins du CD19	Marché 2018/101 Avenant n°1	TOTAL MARKETING FRANCE (92000 Nanterre)	Prestations supplémentaires : - ajout de l'option électromobilité au BPU	Montant initial : sans minimum ni maximum Montant inchangé après avenant

AVENANTS (suite)

* Marchés	Lot(s) concerné(s) N° marché / Avenant	Titulaire(s)	Objet de l'avenant	Montant initial HT Montant après avenant HT
DIRECTION DES ROUTES				
Infrastructure routière nouvelle de liaison entre RD1089 et RD921 à Malemort	Marché 2020/28 Avenant n°1 au lot 1	ROUSSEY (10120 Saint André Les Vergers) / EUROVIA (519000 Tulle)	Modification du taux d'avance de 10 % à 100 %	Montant inchangé après avenant
	Marché 2020/29 Avenant n°1 au lot 2	GTM GC Nouvelle Aquitaine (33600 Pessac) / BOTTE FONDATION (94550 Chevilly Larue) / MATIERES (15130 Arpaion sur Cère) / MENARD (33130 Bègles) / GTM BATIMENT AQUITAINE - Agence Croizet-Pourty (87270 Couzeix)	Modification du taux d'avance de 20 % à 100 %	
	Marché 2020/30 Avenant n°1 au lot 3	COLAS SUD OUEST (19361 Malemort) / PIGNOT TP (19600 St Pantaléon de Larche)	Modification du taux d'avance de 10 % à 100 %	
	Marché 2020/31 Avenant n°1 au lot 4	SIORAT (19270 Ussac) / PASS (03300 Cusset)	Modification du taux d'avance de 10 % à 100 %	
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES				
Création de la Réserve Départementale de Biodiversité de la Corrèze à Argentat sur Dordogne - Valorisation et restauration écologique du site	Marché n°2019/58 Avenant n°2	TERRACOL TP (19400 Argentat) / PIGNOT TP (19600 St Pantaléon de Larche) / LASCAUX TP (19210 Lubersac) / COGNAC TP (19100 Brive)	Prestations supplémentaires : + 27 441,90 € HT	Montant initial : 2 977 267,85 € HT Montant avenant : 27 441,90 € HT Montant après avenant : 3 004 709,75 € HT

▪ **AVENANTS (suite)**

Marchés	Lot(s) concerné(s) N° marché / Avenant	Titulaire(s)	Objet de l'avenant	Montant initial HT Montant après avenant HT
CELLULE TRANSITION ECOLOGIQUE				
Étude de potentiel et stratégie d'accompagnement des projets d'hydrogène décarboné sur la Corrèze – 2 ^{ème} consultation suite à une déclaration sans suite	Marché n°2020/07 Avenant n°1	SAS SEIYA CONSULTING (31 000 Toulouse) / TRACTEBEL ENGINEERING (92 622 Gennevilliers)	Suite à l'épisode COVID 19 : - prolongation du délai d'exécution de 4 mois et 22 jours La durée initiale du marché de 5 mois est donc portée à 9 mois et 22 jours. La durée d'exécution est prolongée jusqu'au 3 décembre 2020.	Montant initial : 68 793,00 € HT Montant inchangé après avenant
Étude de Déploiement de la méthanisation territoriale et collective, étude du gisement et de la ressource et stratégie d'accompagnement des projets méthanisation sur la Corrèze	Marché°2019/017 Avenant n°1	Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) (65004 Tarbes) / AKAJOULE SAS (44600 Saint Nazaire)	Suite à l'épisode COVID 19 : - prolongation du délai d'exécution de 15 mois. La durée d'exécution est prolongée jusqu'au 31 décembre 2021	Montant initial : 61 160,00 € HT Montant inchangé après avenant
SERVICE SYSTEMES D'INFORMATION				
Maintenance et hébergement du portail de l'achat public pour le module profil acheteur	Marché n°2018/92 Avenant n°1	Achatpublic.com (92186 Antony)	Prestations supplémentaires : - ajout de l'abonnement au module rédaction : + 3 490 € HT	Montant initial : 7 500 € HT Montant avenant : 3 490 € HT Montant après avenant : 10 990 € HT
Maintenance et assistance du Progiciel GENESIS	Marché 2020/24 Avenant n°1	WORDLINE SA (95870 Bezons)	Prestations supplémentaires : - mise à jour du montant forfaitaire de la maintenance suite à l'acquisition du module Genesis Mobilité : + 4 120 € HT	Montant initial forfait redevance : 67 930 € Montant avenant : 4 120 € HT Montant après avenant : 72 050 €
SERVICE ACTION SOCIALE FAMILLE INSERTION				
Intervention des technicien(ne)s (TISF) et des auxiliaires de vie sociale (AVS) sur le territoire de la Corrèze au titre de l'aide sociale à l'enfance	Marché n°2018/121 Avenant n°1	ADAPEI - CEPHEI Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (19360 Malemort)	Modification du montant maximum annuel TTC : + 6 375,00 € TTC (exonéré de TVA)	Montant initial 63 750 € TTC (maximum) Montant avenant : 6 375 € TTC Montant après avenant : 70 125 € TTC